

74

OEUVRES

COMPLÈTES

DE BOURDALOUE,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

DEUXIÈME PARTIE DES MYSTÈRES.

TOME ONZIÈME.

DE L'IMPRIMERIE DE J. B. KINDELEM.

OEUVRES
COMPLÈTES
DE BOURDALOUE,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS;

NOUVELLE ÉDITION,

AUGMENTÉE D'UNE NOTICE SUR SA VIE ET SES OUVRAGES,
ET D'UNE TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

Mystères.

TOME ONZIÈME.



A LYON,
CHEZ F.^{ois} GUYOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE MERCIÈRE, N.° 59, AUX TROIS VERTUS THÉOLOGALES.

1821.



1177
392
B.74
132
T. 11

SERMON

SUR

LA CONCEPTION DE LA VIERGE.

Jacob autem genuit Joseph virum Mariæ, de quâ natus est Jesus, qui vocatur Christus.

Jacob fut père de Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qu'on appelle Christ. En saint Matthieu, chap. 1.

SIRE,

EN peu de paroles, voilà l'éloge le plus accompli de l'illustre Vierge dont nous célébrons aujourd'hui la fête : c'est celle de qui est né le Sauveur : *De quâ natus est Jesus*. Voilà ce qui rend la conception de Marie, non-seulement si glorieuse, mais si sainte; et sur quoi saint Augustin s'est fondé, quand il a dit que, pour l'honneur de Jésus-Christ, il exceptoit toujours Marie lorsqu'il s'agissoit du péché, et qu'il ne pouvoit pas même souffrir qu'on mît en question si elle y avoit été sujette. *Exceptâ Virgine Mariâ, de quâ, propter honorem Domini, nullam prorsus, cum de peccato agitur, haberi volo quæstionem*. La raison qu'il en apporte marque encore mieux sa pensée. Car nous savons, ajoute ce saint docteur, que cette Vierge incomparable a reçu d'autant plus de grâces pour

trionpher entièrement du péché, que c'est elle qui a mérité de concevoir et de porter dans ses chastes entrailles celui que la foi nous assure avoir été exempt de tout péché, et absolument incapable d'avoir rien de commun avec le péché : *Indè enim scimus, quòd ei tantò plus gratiæ collatum fuit ad vincendum omni ex parte peccatum, quia concipere et parere meruit eum, quem constat nullum habuisse peccatum.* Témoignage bien authentique en faveur de la sainte Vierge; règle sûre, que tout prédicateur de l'Évangile peut suivre encore aujourd'hui, puisqu'il y a tant de siècles que saint Augustin, le plus grand docteur de l'Église, se la prescrivait lui-même : *Exceptâ Virgine Mariâ.* C'est ce qui déterminâ les Pères du concile de Trente à déclarer que leur intention n'étoit pas de comprendre l'immaculée et bienheureuse Mère de Dieu (car ainsi l'appellent-ils) dans le décret où il s'agissoit du péché d'origine : *Declarat hæc sancta synodus, non esse intentionis suæ, comprehendere in hoc decreto, ubi de peccato originali agitur, beatam et immaculatam Dei genitricem.* Or, le saint concile n'ayant pas voulu la confondre avec le reste des hommes dans la loi générale du péché, qui seroit assez téméraire pour l'y envelopper? Tel est aussi le motif pourquoi l'Église, conduite par l'esprit de Dieu, a institué cette fête particulière sous le titre de la Conception de Marie. Elle prétend honorer la grâce privilégiée et miraculeuse qui sanctifia la Mère de Dieu dès le moment qu'elle fut conçue; et c'est à

moi, mes chers auditeurs, de contribuer à ce dessein de l'Eglise, et de vous faire trouver dans ce mystère, tout stérile qu'il paroît pour l'édification des cœurs, un fonds également avantageux, et pour la gloire de Marie, et pour notre propre utilité. Or c'est, comme vous l'allez voir, à quoi je me suis attaché. Mais il me faut, Vierge sainte, un secours puissant; il me faut des lumières pour m'éclairer, des grâces pour me soutenir, et c'est par vous que je les obtiendrai, en implorant auprès de Dieu votre intercession, et vous disant : *Ave, Maria.*

J'entre dans mon sujet par une pensée qui m'a paru digne de toutes vos réflexions, et à laquelle j'ai cru devoir m'arrêter, parce qu'elle me fournit une ample matière d'instruction et de morale touchant le mystère que nous solennisons. Car je prétends que ce mystère, par la comparaison que nous devons faire, et qu'il nous donne lieu de faire entre Marie et nous, ou plutôt entre la conception de Marie et la nôtre, nous découvre aujourd'hui trois choses, en quoi consiste la science la plus solide et la plus salutaire de l'homme chrétien, qui est la connoissance de nous-mêmes; trois choses qu'il nous est surtout important de bien pénétrer, et que nous ne pouvons ignorer, sans ignorer le fond de notre religion : savoir, ce que nous sommes sans la grâce, ce que nous sommes par la grâce, et ce que nous devons à la grâce. Quand je dis la grâce, j'entends celle que les théologiens appellent grâce sanctifiante, et qui est en nous le plus précieux de

tous les dons de Dieu , puisque c'est par elle que de pécheurs nous devenons justes , et d'ennemis de Dieu enfans de Dieu. J'entends cette grâce habituelle que Dieu répand dans nos ames , et qui est l'effet , ou du baptême , que je puis pour cela définir , après saint Jérôme , le sacrement de notre conception spirituelle et de notre régénération ; ou de la pénitence , qui , nous tenant lieu d'un second baptême , est le sacrement de notre justification. Je prétends , dis-je , que le mystère de la conception de Marie , bien médité et bien approfondi , nous fait parfaitement connoître ces trois choses : ce que nous sommes sans la grâce , c'est-à-dire , la corruption de notre nature par le péché ; ce que nous sommes par la grâce , c'est-à-dire , l'excellence de notre sanctification par le baptême ; ce que nous devons à la grâce , c'est-à-dire , la vigilance et le soin avec lequel nous devons la conserver en nous et l'honorer. Comprenez , s'il vous plaît , mon dessein. Marie , par le privilège de sa conception , pleinement victorieuse du péché , nous fait connoître , par une règle toute contraire , l'état malheureux où nous a réduits le péché : ce sera la première partie. Marie , sanctifiée par la grâce de sa conception , nous fait connoître , avec toute la proportion qu'il peut y avoir , l'heureux état où nous sommes élevés par la grâce de notre adoption : ce sera la seconde partie. Marie , fidèle à la grâce de sa conception , nous fait connoître par son exemple l'obligation indispensable que nous avons de ménager et d'honorer la grâce en vertu de la-

quelle nous sommes devant Dieu tout ce que nous sommes : ce sera la dernière partie. Or, être instruit de tout cela, c'est avoir une connoissance entière et parfaite de nous-mêmes ; car c'est connoître tout à la fois, et notre véritable misère, et notre solide bonheur, et notre plus important devoir : voilà ce que j'appelle l'homme, et, selon l'expression de la Sagesse, tout l'homme : *Hoc est enim omnis homo* (1). Notre véritable misère, pour en gémir devant Dieu dans l'esprit d'une sainte componction ; notre solide bonheur, pour en bénir Dieu, et lui en rendre grâce dans l'esprit d'une humble confiance ; et notre plus important devoir, pour l'accomplir, en marchant dans la voie de Dieu, selon l'esprit et les règles de la prudence chrétienne : c'est tout le partage de ce discours, et ce qui demande une attention particulière.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce n'est point un paradoxe que j'ai avancé, mais un principe certain que j'ai établi, quand j'ai dit que le privilège de la conception de Marie, par où elle a triomphé du péché, nous fait clairement connoître l'état malheureux où le péché nous a réduits ; et que, pour nous bien convaincre de ce que nous sommes sans la grâce, nous n'avons qu'à nous appliquer le mystère de ce jour. En voici la preuve. Marie, au moment que Dieu la forma dans le sein de sa mère, se trouva, par l'avantage sin-

(1) Eccl. 12.

gulier de sa conception, et la plus illustre, et la plus accomplie, et la plus heureuse de toutes les créatures. La plus illustre : elle étoit de la maison royale de Juda ; et, comme petite-fille de David, combien pouvoit-elle compter parmi ses ancêtres de monarques et de souverains ? La plus accomplie : elle étoit dès-lors le chef-d'œuvre de la toute-puissance du Créateur ; et, par les qualités éminentes qui la distinguoient, et qui devoient faire de sa personne le miracle de son sexe, rien dans l'ordre de la nature ne lui pouvoit être comparé. La plus heureuse : elle étoit conçue pour être la mère d'un Dieu, et pour donner au monde un Rédempteur. Rien de plus vrai, Chrétiens. Mais, ô profondeur et abîme des conseils de Dieu ! tout cela sans la grâce, et hors de la grâce dont Marie, dans sa conception, reçut les prémices, non-seulement n'eût été de nul mérite devant Dieu, mais n'eût pas empêché que Marie même, malgré tous ces avantages, ne fût personnellement l'objet de la haine de Dieu : c'est ce que la foi nous oblige de croire. Or, quelle conséquence ne devons-nous donc pas tirer de là, pour comprendre ce que c'est, par rapport à nous, que la malédiction du péché, et jusqu'où s'étend la fatale disgrâce de notre origine ? Non, mes chers auditeurs, Dieu, dont le discernement est infaillible, et qui, seul juge équitable du mérite de sa créature, sait l'estimer par ce qu'elle vaut, ne considéra Marie dans sa conception, ni par la noblesse de sa naissance, ni par les grâces naturelles dont le ciel commençoit déjà

et si libéralement à la pourvoir, ni même absolument parce que le Saint des saints devoit naître d'elle. Cela pouvoit suffire pour rendre sa conception glorieuse, mais cela ne suffisoit pas pour faire de cette Vierge une créature selon le cœur de Dieu. Ainsi Dieu ne l'estima, Dieu ne la regarda comme sa fille bien-aimée, que parce qu'elle lui parut dès-lors revêtue de sa grâce, et affranchie de la corruption du péché. Vérité si constante (ne perdez pas cette remarque de saint Chrysostôme, aussi édifiante pour vous qu'elle est essentielle au sujet que je traite), vérité si constante, que parce qu'il y a eu des ancêtres de Marie prévaricateurs, impies, idolâtres : quoiqu'ancêtres de Marie et de Jésus-Christ même, ils ont néanmoins été réprochés de Dieu. Par où Dieu, ajoute saint Chrysostôme, a voulu montrer, jusque dans les ancêtres de son Fils, que tout ce qui ne porte pas le caractère de la sainteté est indigne de lui; que tout ce qui est infecté de la contagion du péché, quelque grand d'ailleurs qu'il puisse être selon le monde, n'est à ses yeux qu'un sujet de réprobation. Arrêtons-nous là, chrétiens; et, sans perdre Marie de vue, commençons par là à découvrir ce que nous sommes.

Nous avons tous été conçus dans le péché; la foi nous l'apprend, et l'expérience même nous le fait sentir. Voilà le fond de notre misère, que nous prétendons bien connoître; et moi, je vais vous faire voir combien il s'en faut que nous ne l'ayons jusques à présent connu. Ecoutez-moi, et vous en allez convenir. Il est vrai, éclairés des lumières de

la foi , nous confessons avec l'Apôtre , qu'au moment de notre conception , nous sommes tous enfans de colère : *Naturâ filii iræ* (1); et il n'y a personne qui ne soit prêt aujourd'hui à dire à Dieu comme David : *Ecce in iniquitatibus conceptus sum , et in peccatis concepit me mater mea* (2). Vous voyez , Seigneur , que j'ai été formé dans l'iniquité , et que la mère qui m'a conçu , m'a conçu dans le péché. Ainsi parlons-nous , quand , touchés de l'esprit de pénitence , nous entrons dans les sentimens de ce saint roi. Nous n'en demeurons pas là : parce que nous avons été conçus dans le péché , nous nous reconnoissons de bonne foi sujets aux désordres qu'il produit , et qui en sont les tristes effets ; c'est-à-dire , nous savons que ce premier péché nous a attiré un déluge de maux , et que , par les deux plaies mortelles qu'il nous a faites , l'ignorance et la concupiscence , il a répandu le venin de sa malignité dans toutes les puissances de notre ame ; que c'est pour cela qu'il n'y a plus rien en nous de sain ; que notre esprit est susceptible des plus grossières erreurs ; que notre volonté est comme livrée aux plus honteuses passions ; que notre imagination est le siège et la source de l'illusion ; que nos sens sont les portes et les organes de l'incontinence ; que nous naissons remplis de foiblesses , assujettis à l'inconstance et à la vanité de nos pensées , esclaves de nos tempéramens et de nos humeurs , dominés par nos propres désirs. Nous n'ignorons pas que de là nous vient cette

(1) Ephes. 2. — (2) Psal. 50.

difficulté de faire le bien, cette pente et cette inclination au mal, cette répugnance à nos devoirs, cette disposition à secouer le joug de nos plus légitimes obligations, cette haine de la vérité qui nous corrige et qui nous redresse, cet amour de la flatterie qui nous trompe et qui nous corrompt, ce dégoût de la vertu, ce charme empoisonné du vice : de là cette guerre intestine que nous sentons dans nous-mêmes, ces combats de la chair contre la raison, ces révoltes secrètes de la raison même contre Dieu, cette bizarre obstination à vouloir toujours ce que la loi nous défend, parce qu'elle nous le défend, et à ne vouloir point ce qu'elle nous commande, parce qu'elle nous le commande ; à aimer par entêtement ce qui souvent en soi n'est point aimable, et à rejeter injustement et opiniâtrément ce qu'on nous ordonne d'aimer, et ce qui mériterait de l'être. Renversement monstrueux, dit saint Augustin, mais qui, par là même qu'il est monstrueux, devient la preuve sensible du péché que nous contractons dans notre origine, et que nous apportons en naissant. Voilà, encore une fois, ce que nous éprouvons, et ce que nous regardons comme les suites malheureuses de notre conception. Or, convenir de tout cela, me direz-vous, n'est-ce pas suffisamment nous connoître ? Non, mes chers auditeurs, entre les effets de ce premier péché dont je parle, il y en a encore de plus affligeans, et à la connoissance desquels le mystère que nous célébrons nous conduit. Ce n'est là que le fonds de notre misère : mais prenez garde ; en

voici le comble, en voici l'excès, en voici le prodige, en voici l'abus, en voici la malignité, en voici l'abomination, et si ce terme ne suffit pas, en voici, pour m'exprimer avec le Prophète, l'abomination de désolation. Autant de points que je vous prie de bien suivre, parce qu'étant ainsi distingués, et l'un enchérissant toujours sur l'autre, c'est de quoi vous donner par degrés une idée juste de ce fonds de corruption que nous avons à combattre, et que la grâce de Jésus-Christ doit détruire en nous. Je reprends et je m'explique.

Le comble de notre misère, c'est que notre misère même, quoique humiliante, ne nous humilie pas; et que, malgré tant de sujets qu'elle nous donne de nous confondre, nous ne laissons pas d'être encore remplis d'orgueil. Pour être aveugles, foibles, pauvres, misérables (car fussions-nous d'ailleurs les dieux de la terre, tel est, en qualité d'enfans d'Adam, notre apanage et notre sort), nous n'en sommes pas moins prévenus d'estime pour nous-mêmes. Pour être dégradés et dépouillés de tous les privilèges de l'innocence, nous n'en sommes pas moins contents de nous-mêmes; pas moins occupés de nous-mêmes, pas moins amateurs ni moins idolâtres de nous-mêmes. Marie, avec la plénitude de la grâce, a été humble; et nous, avec le néant du péché, nous sommes superbes. Oui, mes frères, voilà le désordre que nous avons tous à nous reprocher. Beaucoup d'ignorance, jointe à beaucoup de présomption; foiblesses extrêmes, soutenues d'une pitoyable vanité; indi-

gence affreuse des vrais et solides mérites , accompagnée d'une enflure de cœur , qui seule , selon l'Écriture , suffiroit pour nous attirer l'indignation de Dieu : car qu'y a-t-il de plus propre à irriter la colère de Dieu , qu'un pauvre orgueilleux ? Or , qui de nous , s'il se connoît bien , n'avouera pas qu'il a part , comme pécheur , à cette malédiction ? *Pauperem superbum odivit anima mea* (1). Il y a plus.

L'excès de notre misère , c'est qu'étant aussi déplorable que je vous l'ai représentée , toute déplorable qu'elle est , nous ne la déplorons pas. Les Saints et les élus de Dieu en ont gémi , et nous n'en sommes pas touchés. Saint Paul , dans l'amertume de son ame , s'en est affligé , et nous nous en consolons. Ah ! Seigneur , s'écrioit le saint homme Job , pourquoi m'avez-vous mis dans une disposition qui me rend si contraire à vous , et pourquoi par là me suis-je devenu insupportable à moi-même ? *Quare posuisti me contrarium tibi , et factus sum mihi metipsi gravis* (2) ? Est-ce ainsi que parle un mondain ; est-ce ainsi qu'il pense ? non : insensible à ses maux , il souffre tranquillement cet état de contrariété entre Dieu et lui. S'il gémit sous le joug de ses passions , ce n'est point parce que ses passions le rendent contraire à Dieu , mais parce qu'elles troublent son repos , mais parce qu'elles lui causent de mortels chagrins , mais parce qu'il se voit souvent dans l'impuissance de les satisfaire. De ce qu'elles le tiennent captif sous la loi du péché ,

(1) Eccli: 25. — (2) Job. 7.

c'est à quoi il ne fait nulle attention. Il est esclave de la concupiscence qui le domine, mais esclave volontaire, parce qu'il en veut bien être dominé. Il sent dans son cœur mille révoltes intérieures contre Dieu : et ces révoltes continuelles et si dangereuses, bien loin de l'étonner, ne lui donnent pas la moindre inquiétude. Pourvu qu'il arrive à ses fins, il consent à vivre sous l'empire de la chair, et à être vendu au péché. A combien de pécheurs du siècle ce tableau n'expose-t-il pas leurs véritables, mais damnables sentimens ? Allons plus avant.

Le prodige de notre misère, c'est qu'au lieu de la déplorer, nous nous aveuglons tous les jours jusqu'à nous en féliciter, jusqu'à nous en glorifier. Car où est l'ambitieux qui ne s'applaudit pas intérieurement des idées, des projets, des succès de son ambition ? où est le riche avare qui ne se sait pas bon gré de ses sordides épargnes et de son avarice ? où est l'impudique qui ne met pas son bonheur dans ses infâmes voluptés ? où est le vindicatif qui ne se fait pas un triomphe de sa vengeance ? Ces passions, dont l'Apôtre de Jésus-Christ faisoit le sujet de sa douleur, à mesure que nous oublions Dieu, deviennent le sujet de notre joie. Par un renversement de religion et même de raison, ces passions deviennent nos divinités ; nous leur faisons sans cesse des sacrifices, nous leur obéissons aveuglément : non contents de leur être soumis nous-mêmes, nous exigeons des autres qu'ils s'y soumettent ; nous voulons qu'ils en soient les appro-

bateurs : entrer dans nos passions, c'est savoir nous plaire ; les contredire, c'est nous offenser : plus ces passions sont vives et ardentes, moins nous souffrons qu'on y résiste ; plus elles sont honteuses, plus nous sommes jaloux qu'on les respecte, et qu'on ne les choque pas. Ce que je dis, n'est-ce pas le monde tel qu'il est ; et cela même, si nous avons une étincelle de christianisme, ne doit-il pas nous faire horreur ? Voici néanmoins quelque chose encore au-delà.

L'abus de notre misère, c'est que nous en tirons même avantage, jusqu'à nous en servir comme d'une excuse dans nos péchés, et jusqu'à nous en prévaloir contre Dieu. Au lieu que David demandoit humblement à Dieu d'être guéri de sa foiblesse, s'en accusant comme d'un mal : *Miserere mei, Domine, quoniam infirmus sum ; sana me* (1), nous alléguons la nôtre comme une raison que nous supposons devoir couvrir nos dérèglemens, et nous tenir lieu de justification, c'est-à-dire, parce que nous sommes foibles, et que nous avons été conçus dans le péché, nous voulons que Dieu dissimule nos crimes, qu'il les tolère, et qu'il ne les recherche pas dans toute la rigueur de sa justice. Mieux instruits que lui-même de l'équité de ses jugemens, nous prétendons que, parce qu'il connoît notre fragilité, il soit moins en droit de nous condamner et de nous punir ; et à force de le prétendre, nous nous accoutumons à le penser et à le croire. Dieu, qui selon les

(1) Psalm. 6.

oracles de l'Écriture, est le vengeur inexorable du péché, nous paroît, pour des créatures aussi fragiles que nous le sommes, un Dieu trop sévère et trop rigide : ou plutôt, selon notre caprice et notre sens, nous nous en faisons un Dieu plus humain, un Dieu plus condescendant à nos inclinations, un Dieu moins ennemi de nos désordres ; parce qu'étant, disons-nous, l'auteur de notre être, il sait de quelle masse il nous a tirés, et qu'il n'exige pas de nous une sainteté si parfaite. Car ne sont-ce pas là les téméraires et pernicious raisonnemens que forme tous les jours l'impiété ? Et voilà ce que j'appelle abuser de notre misère même.

La malignité de notre misère, c'est que le péché dans lequel nous sommes conçus, par une funeste qualité qui lui est propre, infecte en nous tout ce qui vient de Dieu, et tout ce que nous avons reçu de Dieu : talens de l'esprit, forces du corps, capacité, santé, noblesse, beauté, dons de la nature, et par conséquent du Créateur ; prospérités, honneurs, dignités, richesses, dons de fortune, c'est-à-dire, de la Providence ; mais tout cela, par le malheur de notre conception, occasion de péché, instrument de péché, source de péché. Voilà ce qui perd l'homme chrétien, mais ce que l'homme charnel et mondain ne sent pas et ne comprend pas. Permettez-moi de vous le faire comprendre, et d'en tirer la preuve de vous-mêmes. Dans l'ordre naturel des choses, plus vous êtes heureux selon le monde, plus vous devriez être soumis à Dieu et reconnoissans envers

Dieu. Mais parce que le péché a renversé dans vous ce bel ordre, plus Dieu vous comble de ses biens, plus il semble que vous soyez nés pour lui être ingrats et rebelles. Jusques à ses grâces et à ses faveurs, tout vous pervertit; la prospérité vous corrompt, les honneurs vous enflent, les richesses entretiennent votre luxe, la santé vous fait oublier le soin du salut. Si Dieu, par des moyens tout contraires, veut vous forcer de retourner à lui, les remèdes qu'il y emploie se tournent pour vous en poison : l'adversité vous irrite, l'humiliation vous désespère, la disette, (car où n'est-elle pas, et quelles conditions en sont exemptes?) la disette vous fait tomber dans l'injustice, et l'infirmité dans le relâchement et la tiédeur. Ce qui devrait vous sanctifier, vous endurecit; et ce qui devrait vous convertir et vous rapprocher de Dieu, vous en éloigne. Tant il est vrai que le péché a comme anéanti, ou plutôt a corrompu dans vous tous les dons de Dieu, et ruiné pleinement et absolument l'œuvre de Dieu. Peut-on rien ajouter à ceci? oui, mes chers auditeurs, et ce que j'y ajoute est encore infiniment plus digne de nos larmes.

L'abomination de notre misère, c'est que, non contents d'être enfans de colère par nature, nous le sommes, et nous voulons bien l'être par notre choix. Avoir péché dans autrui, et naître ennemi de Dieu par la nécessité inévitable de notre origine, c'est la malédiction commune où nous nous plaignons d'avoir été enveloppés : mais nous en plaignons-nous de bonne foi, tandis que nous y

joignons celle d'être encore ennemis de Dieu par un libre consentement de notre volonté ? Or , vous le savez , hommes mondains à qui je parle ; vous savez jusqu'où sur ce point va le libertinage du siècle , et souvent jusqu'à quel excès vous l'avez vous-même porté. Avoir été conçu dans le péché , c'est le sort de toute la postérité d'Adam ; mais vivre impunément dans le péché , mais se plaire dans le péché , mais faire gloire du péché , mais s'endurcir dans le péché , mais persévérer avec obstination dans le péché , mais s'exposer sans crainte au danger prochain de mourir dans l'état du péché , mais vouloir bien actuellement mourir dans son péché , c'est le sort particulier , mais le sort affreux , de je ne sais combien d'ames perverties , que le torrent du monde entraîne : et Dieu veuille qu'entre ceux qui m'écoutent , il n'y en ait point de ce nombre. Job demandoit à Dieu , que le jour pérît , où il avoit été conçu. Il souhaitoit que ce jour eût été changé en ténèbres , que jamais le soleil ne l'eût éclairé , et qu'il eût pu être effacé du nombre des jours ; et il avoit raison , dit saint Augustin , puisque c'étoit le jour malheureux où il avoit commencé d'être pécheur , et , sans le vouloir même , ennemi de Dieu. Que fait le libertin ? par un sentiment bien contraire , il compte parmi les beaux jours de sa vie , certains jours , où , librement et sans remords , il s'est livré à l'esprit impur : ces jours infortunés qu'il a passés dans le crime ; ces jours où , pour se satisfaire , il a renoncé à son Dieu ; ces jours , en eux-mêmes pleins d'horreur , ne lais-

sent pas, parce qu'il est sensuel et voluptueux, de se représenter à lui comme des jours agréables : il en conserve le souvenir ; il en souhaiteroit le retour ; bien loin de pleurer parce qu'ils ont été, son chagrin est qu'ils ne sont plus. Mais, sans parler précisément du libertin, et sans l'être, mes chers auditeurs, le honteux reproche que nous avons aujourd'hui à nous faire, c'est qu'à ce péché d'origine contracté par une autre volonté que la nôtre, nous ajoutons de notre chef mille autres péchés personnels, d'autant plus punissables devant Dieu, que nous les commettons souvent de dessein formé, et que nous ne pouvons les imputer qu'à nous-mêmes. Péchés qui ne sont ni d'ignorance, ni de surprise : mais qui, procédant d'une malice pure, ont encore plus d'opposition à la sainteté de Dieu, et par là doivent beaucoup plus outrager Dieu ; péchés qu'il nous seroit facile d'éviter, et auxquels nous ne succombons que parce que nous ne comptons pour rien d'y succomber ; péchés dont nous recherchons l'occasion, dont nous attirons la tentation, dont nous ne craignons point de courir le risque, et qui, par toutes ces circonstances, portent avec eux un caractère particulier de réprobation, puisqu'il est vrai alors que nous sommes enfans de colère, non plus par nature et par nécessité, mais par notre propre volonté. Ai-je pu mieux vous exprimer l'abomination de notre misère ? Ne nous laissons point d'en sonder l'abîme profond, et sur cela écoutez ce qui me reste à vous dire.

L'abomination de désolation dans notre misère,

c'est qu'au lieu que la grâce qui sanctifia la conception de Marie, a parfaitement et absolument triomphé dans sa personne du péché originel, nous, au contraire, malgré la grâce du baptême, qui efface en nous ce péché, par un dernier désordre qui ne peut être attribué qu'à la dépravation de notre cœur, nous suscitons encore tous les jours dans le christianisme, si j'ose ainsi m'exprimer, de nouveaux péchés originels, pires que le premier, et d'une conséquence pour nous plus pernicieuse. Qu'est-ce à dire, nouveaux péchés originels? c'est-à-dire, certains péchés dont nous sommes les auteurs, et qui, par une fatale propagation, se communiquant et se répandant, passent de nos personnes dans celle des autres. J'appelle péchés originels, ces péchés de scandale contre lesquels le Fils de Dieu a prononcé dans l'Évangile de si foudroyans anathêmes : j'appelle péchés originels, certains péchés des pères et des mères à l'égard de leurs enfans; d'un père, qui par succession, inspire à son fils ses inimitiés et ses vengeances; d'une mère qui, oubliant qu'elle est chrétienne, pervertit sa fille en lui inspirant la vanité et l'amour du monde : j'appelle péchés originels, certains péchés des chefs de famille à l'égard de leurs domestiques; d'un maître, qui, pire qu'un infidèle, fait des siens les ministres de ses débauches; d'une femme qui, abusant de son autorité, engage la conscience d'une jeune personne que Dieu lui a confiée, et la perd en l'obligeant à être la confidente de ses intrigues : j'appelle péchés originels, cer-

tains péchés des grands à l'égard des peuples , des prêtres à l'égard des laïques , des supérieurs à l'égard de leurs inférieurs. En quoi le péché d'Adam fut-il si énorme devant Dieu ? en ce qu'il ne fut pas le péché d'un seul , mais de plusieurs ; en ce qu'Adam violant le précepte , nous comprit tous dans le malheur de sa désobéissance ; en ce qu'étant notre chef , il ne put commettre ce péché sans nous en rendre coupables. C'est un mystère de foi que nous révérons : mais ce qui nous paroît mystère dans le péché d'Adam , est évident et sensible dans les espèces de péché que je viens de vous marquer. Car je dis toujours que la désolation de notre misère est de répandre sur autrui notre iniquité ; est de ne nous pas contenter d'être pécheurs , mais de pervertir avec nous des ames innocentes , de les rendre complices de nos désordres , et de les en charger ; et d'être , aussi bien qu'Adam , le principe et la source de leur damnation. Ah ! chrétiens , n'est-ce pas ici que je pourrois m'écrier avec le prophète Jérémie , et conclure avec lui : *Quis dabit capiti meo aquam , et oculis meis fontem lacrymarum* (1) ? Qui donnera à mes yeux une fontaine de larmes pour pleurer jour et nuit de pareils malheurs ? malheurs qui sont les suites du premier péché ; mais malheurs infiniment plus déplorables que ce péché là même dont nous ressentons les tristes effets.

Vous seule , ô glorieuse Vierge , avez été préservée de cette corruption et de cette malédiction originelle ; vous seule dans votre conception avez

(1) Jerem. 9.

paru devant Dieu pure et sans tache ; mais c'est pour cela même que nous recourons à vous, et que nous implorons votre protection toute-puissante. Car le privilège que vous avez reçu de Dieu pour être exempte de nos misères, ne peut vous inspirer pour nous que de la compassion. Vous êtes la mère de miséricorde ; mais vous ne pouvez l'être que pour nous, et pour nous comme pécheurs. Votre gloire dépendoit en quelque façon de notre disgrâce, et s'il n'y avoit eu des pécheurs, vous n'auriez jamais mis au monde celui qui les a sauvés, et par conséquent jamais vous n'auriez été Mère de Dieu. C'est donc avec une ferme confiance que nous nous prosternons devant vous. Malheureuse postérité d'une mère pécheresse, mais trouvant en vous une mère sainte et une mère charitable, nous vous adressons nos prières et nos vœux, nous poussons vers vous des soupirs ; et les secours que nous vous demandons, c'est pour apprendre à nous humilier dans la vue de notre misère, à la déplorer, à n'en pas tirer au moins une vaine gloire, à n'en pas abuser, à ne la pas augmenter ; enfin, à connoître non-seulement ce que nous sommes sans la grâce, mais aussi ce que vous avez été et ce que nous sommes par la grâce. Nous l'allons voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est le sentiment de toute l'Eglise, qui nous doit ici tenir lieu de règle, que Marie après Jésus-Christ a été la première des élus de Dieu ; et il est d'ailleurs évident que le premier effet de son

élection ou de sa prédestination, a été la grâce singulière en quoi j'ai fait consister le privilège de sa conception. Grâce souveraine, dont elle put bien dire dès-lors : Tout ce que je suis, et tout ce que je serai jamais, je le suis en vertu de cette grâce, dont Dieu me prévient aujourd'hui : *Gratia Dei sum id quod sum* (1). Grâce féconde, qui dès ce moment là lui donna lieu de pouvoir ajouter avec l'Apôtre, mais bien plus justement que l'Apôtre : *Et gratia ejus in me vacua non fuit* (2); Et cette grâce de mon Dieu n'a point été stérile en moi. Car il est vrai, chrétiens, que cette grâce fut, à l'égard de Marie, comme une onction céleste dont Dieu la remplit dans l'instant même qu'elle fut conçue. Mais pourquoi? pour sanctifier sa personne, et pour relever le mérite de toutes les actions de sa vie. Ne perdez rien de ces deux pensées. Pour sanctifier sa personne de la manière la plus parfaite et la plus avantageuse, dont une pure créature peut être sanctifiée au-dessous de Dieu, et pour relever le mérite de toutes les actions de sa vie, c'est-à-dire, pour rendre toutes ses actions précieuses devant Dieu, et dignes de Dieu. Deux merveilleux effets que je distingue, et qui, par les deux conséquences que j'en tirerai, en comparant toujours la conception de Marie avec la vôtre, nous feront connoître à nous-mêmes l'heureux état où nous élève par le baptême la grâce de notre adoption.

Grâce qui sanctifia la personne de Marie, et qui la sanctifia de la manière qui convenoit à une

(1) 1. Cor. 15. — (2) *Ibid.*

créature que Dieu formoit actuellement, et qu'il destinoit pour être la mère de son Fils. Car dans ce bienheureux moment, Marie déjà pleine de grâce, et pleine de l'esprit de Dieu, eut droit de dire bien mieux qu'Isaïe : *Dominus ab utero vocavit me* (1) ; Avant que je visse le jour, le Seigneur m'a appelée : *De ventre matris meæ recordatus est nominis mei* (2) ; Dès le sein de ma mère il m'a fait sentir l'impression de sa grâce, et s'est souvenu de mon nom. Oui, dès cet instant le Verbe de Dieu se souvint de l'auguste nom, du sacré nom, du nom vénérable que Marie devoit un jour porter, et parce que c'étoit d'elle qu'il vouloit naître : au lieu qu'il dit à Isaïe : *Servus meus es tu, quia in te gloriabor* (3) ; Vous êtes mon serviteur, et c'est en vous que je me glorifierai : il dit à Marie, quoiqu'elle fût son humble servante : Vous êtes celle que j'ai choisie pour être ma mère ; car c'est en cette qualité que vous êtes aujourd'hui conçue ; et voilà pourquoi non-seulement je me glorifierai, mais dès maintenant je me glorifie en vous. Dès cet instant là, dis-je, le Verbe de Dieu, en vue de son incarnation prochaine, se fit comme une gloire particulière, et crut se devoir à lui-même de sanctifier cette Vierge, de l'enrichir de ses dons, et de la combler de ses faveurs les plus exquises. Le souvenir que c'étoit celle dont il devoit être bientôt le Fils, sa tendresse lui fit oublier les lois générales de sa justice rigoureuse, pour la séparer de la masse commune des enfans d'Adam ;

(1) Isaïe. 49. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.*

pour la privilégier , pour la distinguer , pour l'honorer , en consacrant les prémices de son être par cette onction de sainteté dont elle fut remplie ; et comme son Fils présomptif , rendant par avance , si je puis ainsi parler , cette espèce de respect à sa maternité future : *De ventre matris meæ recordatus est nominis mei*. Ce n'est pas tout.

J'ai dit que la grâce de la conception de Marie , au même temps qu'elle sanctifia sa personne , fut en elle comme une source intarissable de mérites , pour consacrer et pour relever toutes les actions de sa vie. Ceci n'est pas moins digne de votre attention. Car selon les règles et les principes de la théologie , il est encore vrai que la Mère de Dieu durant tout le cours de sa vie , n'a pas fait une seule action qui n'ait tiré son mérite et sa valeur de cette première grâce. Autre abîme des trésors infinis de la miséricorde divine : *O altitudo divitiarum* (1) ! Pour vous faire mieux entendre ce que je veux dire , je vais vous en donner une figure sensible , et la voici. Imaginez-vous , mes chers auditeurs , ce petit grain de l'évangile , qui , semé dans le champ , et y ayant germé , croît peu à peu jusqu'à devenir un grand arbre. Rien de plus juste pour exprimer ma pensée. Dès que ce grain a pris racine , il pousse son germe , il sort de la terre ; à force de s'élever il jette des branches , il se couvre de feuilles , il se pare de fleurs , il porte des fruits ; mais en sorte que tout cela n'a de subsistance et de vie que par lui. Car c'est de la racine

(1) Rom. 11.

et de ce grain que les plus hautes branches de l'arbre tirent la sève qui les nourrit; et cette sève ainsi répandue entretient la fraîcheur des feuilles, fait la beauté des fleurs, donne aux fruits leur goût et leur saveur. Voilà le symbole de la grâce que reçut Marie dans sa conception. Ce fut comme un germe divin qui se forma dans son cœur, mais dont la vertu se répandit ensuite dans tout le corps de ses actions. Tout ce qu'a jamais fait Marie a été saint, et d'un mérite inestimable devant Dieu : pourquoi? parce que tout ce qu'elle a fait partoît d'un principe de sanctification qui étoit en elle et qui donnoit le prix à tout. Or, quel étoit ce principe de sanctification? la grâce de sa conception. Cette grâce, je l'avoue, n'étoit que la racine des dons sublimes dont le ciel ensuite la combla, et qui l'élevèrent à une perfection si éminente. Mais parce que la racine étoit sainte, les branches le furent aussi : *Si radix sancta, et rami* (1). Qu'est-ce que j'entends par les branches? ce sont les vertus que cette incomparable Vierge pratiquoit, les bonnes œuvres qu'elle faisoit, les devoirs qu'elle accomplissoit, le culte qu'elle rendoit à Dieu, les offices de charité dont elle s'acquittoit envers le prochain, les exercices d'humilité qui la rendoient si attentive sur elle-même. Car ce n'est point une vaine conjecture, mais une vérité solide, que tout cela fut sanctifié par la même grâce qui sanctifia son ame au moment de sa conception; et que cette grâce qu'elle ne perdit jamais, fut, pour me servir du terme de

(1) Rom. 11.

l'évangile , le levain sacré dont la bénédiction et l'efficace se communiqua à tous les temps de sa vie.

Or de là , chrétiens , faisant un retour sur nous-mêmes , il nous est aisé de conclure ce que nous sommes par la grâce et avec la grâce. Car le baptême , qui , selon les Pères , est , comme j'ai dit , le sacrement de notre conception spirituelle , et même la pénitence , qui est celui de notre justification , nous donnent une grâce , qui , pour être d'un ordre bien inférieur à celle de Marie , ne laisse pas d'opérer en nous par proportion les mêmes effets. Je veux dire que nous recevons une grâce qui sanctifie nos personnes , en nous élevant jusqu'à la dignité d'enfans de Dieu , et qui répand sur toutes nos actions un mérite par où elles deviennent dignes de Dieu , et de la vie éternelle que nous devons posséder en Dieu. A quoi sommes-nous sensibles , si nous ne le sommes pas à ces deux avantages si précieux ? En vertu de la grâce qui nous sanctifie , nous sommes les enfans de Dieu. C'est ce que nous a expressément déclaré celui d'entre les apôtres qui pouvoit mieux nous en instruire , et à qui ce secret fut révélé , quand il reposa , comme bien aimé disciple , sur le sein de son maître. C'est lui qui nous a mis en main ce titre authentique de notre adoption ; et qui , nous apprenant ce que nous sommes , pose pour fondement de son évangile , que le pouvoir d'être enfans de Dieu , nous a été donné à tous : *Quotquot autem receperunt eum dedit eis potestatem filios Dei fieri* (1). Or , il est de la foi

(1) Joan. 1.

que ce pouvoir est essentiellement attaché à la grâce habituelle dont je parle. Si nous savions priser le don de Dieu ; si le péché ne nous aveugloit pas , jusqu'à nous ôter le sentiment de notre propre grandeur , c'est de cette grâce que nous ferions toute notre gloire : l'unique pensée qui nous occuperait , et dont nous serions vivement touchés , ce seroit de respecter dans nous cette qualité d'enfans de Dieu , de la soutenir par notre conduite , de la préférer à tous les honneurs du siècle , et de rentrer souvent dans nous-mêmes pour faire cette sainte réflexion : Qui suis-je devant Dieu et auprès de Dieu ? tandis que je suis dans l'état de sa grâce , j'ai droit de l'appeler mon père , et il veut bien , tout Dieu qu'il est , me reconnoître parmi ses enfans. Voilà ce qu'il estime en moi , et sur quoi je dois faire fonds pour me glorifier et pour me confier en lui. Tous les autres titres ou de naissance ou de fortune , qui pourroient dans le monde me distinguer , sont titres vains , titres périssables , titres dangereux : titres vains , puisqu'ils ne sont pas capables par eux-mêmes de me rendre agréable à Dieu : titres périssables , puisque la mort les efface si tôt et les fait évanouir : titres dangereux pour le salut , puisqu'il est si facile d'en abuser , et si difficile de n'en abuser pas , et qu'on n'en peut attendre autre chose que d'être jugé de Dieu plus exactement et plus rigoureusement. Toute ma confiance doit donc être dans ce titre honorable d'enfant de Dieu : et malheur à vous , mes chers auditeurs , si jamais il vous arrivoit de faire consister la vôtre

dans une grandeur seulement humaine. Je ne prétends point pour cela diminuer les avantages, même extérieurs et temporels, que vous avez reçus de Dieu dans votre naissance. Ce que nous voyons dans la conception de Marie, je dis la grandeur du monde sanctifiée par la grâce du Créateur, doit m'inspirer un autre sentiment. Car Dieu n'a point méprisé dans Marie cette grandeur de la naissance, dont l'Eglise même semble aujourd'hui lui faire honneur. Au contraire, il a voulu que Marie fût d'un sang noble et royal : pourquoi ? pour faire éclater, dit saint Chrysostôme, la vertu de sa grâce, et pour donner aux grands du monde cette consolation dans leur état, non-seulement que la grandeur peut servir de fond à la plus éminente sainteté, mais que la sainteté, pour être éminente, ne trouve point de fond qui lui soit plus propre que la grandeur : pour leur marquer que, selon le dessein de la Providence, ils peuvent, sans rien confondre, être grands et être saints ; mais qu'ils ne sont grands que pour être saints, et que plus ils sont grands, plus ils sont capables d'honorer Dieu, quand ils sont saints.

Divine leçon que leur fait aujourd'hui le Saint-Esprit, en leur proposant la généalogie de la mère de Dieu, comme la plus auguste de l'univers. Mais cette leçon, qui ne regarde que les grands, n'auroit pas assez d'étendue. Je parle donc à tous sans exception, puisqu'il n'y a point de juste sur la terre, de quelque condition qu'il soit, qui n'ait droit de dire comme chrétien : Je suis né de Dieu, et cette grâce qui me sanctifie, n'est rien moins dans moi, qu'une

participation de la nature de Dieu. C'est l'idée que chacun de nous sans présomption peut et doit avoir de soi-même, s'il est en grâce avec Dieu, puisque Dieu, en termes exprès, nous le témoigne par le premier de ses apôtres : *Ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ* (1). Quelque languissante que soit notre foi, si nous raisonnions et si nous agissions suivant ce principe, en faudroit-il davantage pour la ranimer? Voyez, mes frères, disoit saint Jean, exhortant les premiers fidèles, (et pourquoi dans le même sens ne vous le dirois-je pas aujourd'hui?) voyez quel amour le Père qui est notre Dieu, nous a marqué en voulant qu'on nous appelât ses enfans, et que nous le fusions en effet : *Videte qualem charitatem dedit Pater nobis, ut filii Dei nominemur et simus* (2). Mais voyez aussi, ajoutoit-il, et dois-je ajouter, quel retour de zèle, de ferveur, de reconnaissance, demande cette charité d'un Dieu; voyez à quelle pureté de mœurs elle vous engage; voyez l'obligation qu'elle vous impose de vous sanctifier en esprit et en vérité, pour n'être pas indignes de cette adoption, qui vous donne un Dieu pour père; voyez si c'est trop exiger de vous, quand Dieu prétend que pour cela vous cessiez d'être des hommes charnels, et que vous commenciez à vivre en hommes raisonnables; voyez si toute la perfection contenue dans la loi chrétienne, est trop pour des enfans de Dieu : *Videte*. Ah ! Seigneur, s'écrioit saint Léon, pape, méritons-nous de porter un si

(1) 2. Petr. 1. — (2) 1. Joan. 3.

beau nom, si nous venons à le flétrir, oubliant la noblesse de son origine, pour nous laisser dominer par des vices honteux; et ne faut-il pas que nous renoncions pour jamais à l'honneur de vous appartenir, si nous marchons encore dans les voies corrompues du siècle? Etre enfans de Dieu, et succomber à toutes les passions de l'homme, et être sujets à toutes les foiblesses de l'homme, et s'abandonner aux désirs déréglés de l'homme, ne seroit-ce pas un monstre dans l'ordre de la grâce? C'est néanmoins, mes chers auditeurs, ce qui doit confondre tant d'ames mondaines, et sur quoi je veux bien me promettre que dans l'esprit d'une sainte componction, chacun s'appliquera de bonne foi à reconnoître devant Dieu son injustice et à la pleurer. Poursuivons.

En vertu de la grâce qui nous sanctifie comme enfans de Dieu, nous sommes les héritiers de Dieu, et les cohéritiers de Jésus-Christ dans le royaume de Dieu : *Si autem filii, et hæredes; hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi* (1). Héritiers de Dieu, parce que Dieu, dit saint Augustin, ne nous a point promis d'autre héritage que la possession de lui-même. Or c'est la grâce sanctifiante qui nous assure cet héritage céleste, et Dieu, le meilleur et le plus libéral de tous les pères, ne peut nous le refuser, tandis que sa grâce est en nous, et que nous sommes en grâce avec lui. Cohéritiers de Jésus-Christ; car nous devenons capables, non-seulement de posséder, mais de mériter le royaume

(1) Rom. 8.

de Dieu, et de le mériter par autant de titres que nous pratiquons de bonnes œuvres, et que nous faisons d'actions chrétiennes : puisqu'il est encore de la foi, que toutes nos œuvres élevées, sanctifiées, et comme divinisées par la grâce, nous servent de mérites pour la gloire ; que chacune, en particulier, est pour nous comme un droit acquis à cette gloire ; que les plus viles et les plus basses en apparence ont une sainteté proportionnée à cette gloire ; qu'à un verre d'eau donné pour Dieu, est dû, par justice et par récompense, un degré de cette gloire ; et qu'ainsi la vie du juste sur la terre devient un mérite continu, dont Dieu, selon saint Paul, veut bien être dès maintenant le dépositaire, pour en être éternellement le rémunérateur. Il est vrai : mais aussi, renversant la proposition, concluez de là quelle perte fait un pécheur qui vient à déchoir de l'état de grâce, puisqu'il n'est pas moins de la foi, que hors de cet état toutes nos œuvres sont des œuvres mortes, de nul prix devant Dieu, et incapables de nous obtenir la récompense des élus de Dieu. Ce n'est pas que, dans l'état du péché, quoique privés de la grâce habituelle, nous ne puissions faire des actions louables et vertueuses, des actions saintes et surnaturelles, des actions même utiles pour le salut, puisqu'au moins elles peuvent nous servir de dispositions pour nous convertir à Dieu. Mais je ne vous instruirois pas à fond de votre religion, si je ne vous avertissois que toutes ces actions, quoique saintes, quoique surnaturelles, quoiqu'utiles, hors de l'état de la grâce, ne méritent

rien pour le ciel; que Dieu ne nous en tiendra jamais compte dans l'éternité, et qu'au lieu qu'étant consacrées par la grâce, elles nous auroient acquis des trésors de gloire: du moment qu'elles n'ont pas cet avantage, elles ne peuvent nous conduire à ce royaume, que Dieu, comme juge équitable, réserve à ses amis. Or, ma douleur est de voir des chrétiens insensibles à de si importantes vérités; des chrétiens qui perdent la grâce tranquillement, qui la perdent sans chagrin et sans trouble, et qui par là ne montrent que trop leur peu de foi et même leur secrète irréligion. O homme! concluoit le grand saint Léon, indigné du scandale que je déplore, et touché d'un si prodigieux aveuglement; ô homme! qui que vous soyez, reconnoissez donc aujourd'hui votre dignité; et, sanctifié comme vous l'êtes par la grâce qui vous associe à la nature divine, ne retombez pas dans votre première bassesse: *Agnosce, ô homo, dignitatem tuam; et divinæ consors factus nature, noli in veterem vilitatem degeneri conversatione redire.* Mais il faut pour cela, mes chers auditeurs, que nous appliquant l'exemple de Marie, nous apprenions ce que nous devons à la grâce: c'est la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une vérité, chrétiens, qui ne peut être contestée, qu'après Jésus-Christ, l'exemple de Marie, sa mère, est l'idée la plus excellente que nous puissions nous proposer pour la conduite de notre vie. A quoi j'ajoute en particulier, que l'usage qu'a fait

Marie de la grâce de sa conception , est le modèle le plus parfait que Dieu pût nous mettre devant les yeux pour nous apprendre l'usage que nous devons faire de la grâce de notre sanctification. C'est, mes chers auditeurs , ce qui va vous paroître évident , par la comparaison de ces deux grâces , ou plutôt par l'opposition que je remarque entre Marie et nous, touchant la correspondance et la fidélité due à ces deux grâces. Opposition qui d'une part nous confondra ; mais qui de l'autre nous instruira, et dont il ne tiendra qu'à nous de tirer les règles les plus solides et les plus sûres d'une vie chrétienne.

Car , prenez garde , s'il vous plaît : Marie , quoique exempte de toutes foiblesses , et confirmée en grâce dans sa conception , n'a pas laissé de fuir le monde et la corruption du monde. Marie , quoique conçue avec tous les privilèges de l'innocence , n'a pas laissé de vivre dans l'austérité et dans les rigueurs de la pénitence. Marie , quoique remplie du Saint-Esprit dès l'instant de son origine , n'a pas laissé de travailler ; et sans mettre jamais de bornes à sa sainteté , elle a toujours été croissant en vertus et en mérites. Quelles conséquences pour nous , qui sommes , il est vrai , soit dans le baptême , soit dans la pénitence , régénérés et justifiés par la grâce ; mais par une grâce qui n'a ni la stabilité de celle de Marie , ni son intégrité , ni sa plénitude ; ou plutôt , par une grâce dont les caractères sont tout différens de celle de Marie. Je veux dire par une grâce qui , toute puissante qu'elle est , se trouve exposée à nos inconstances et à nos fragi-

lités ; qui, toute sanctifiante qu'elle est, n'étant pas une grâce d'innocence, ne nous dispense pas de l'obligation de pleurer et de nous mortifier ; qui, toute abondante qu'elle est, n'empêche pas qu'il ne reste encore dans nous un vide, je dis un vide de mérites que Dieu veut que nous remplissions par nos actions et par nos œuvres ! Cependant, malgré la différence de ces caractères, nous nous obstinons à n'en croire que notre propre sens ; et suivant des maximes et des voies contradictoirement opposées à celles de Marie, quoique fragiles et sujets à tous les désordres d'une nature corrompue, nous nous exposons témérairement aux plus dangereuses tentations du monde. Quoique conçus dans le péché et dans l'iniquité, nous prétendons vivre dans la mollesse et dans le plaisir ; quoique dénués de mérites et de vertus, nous arrêtons le don de Dieu, et nous retenons sa grâce dans l'oisiveté d'une vie mondaine et inutile. N'apprendrons-nous jamais à nous conduire selon les lois de cette parfaite sagesse, qui, comme parle l'évangile, doit nous rappeler, tout pécheurs que nous sommes, à la prudence des justes ; et Dieu pouvoit-il nous y engager par des raisons plus fortes et plus pressantes que celles-ci, qui sont les suites naturelles du mystère que nous célébrons ?

Marie, sanctifiée dès sa conception, n'a jamais perdu la grâce qu'elle avoit reçue de Dieu : je ne m'en étonne pas. Non-seulement elle ne l'a jamais perdue, mais elle n'en a jamais terni le lustre par le moindre péché. Ainsi, selon le témoignage et la décision du concile de Trente, l'a toujours cru toute

l'Eglise: *Quemadmodum de beatâ Virgine tenet Ecclesia.* Ce n'est point encore ce qui me surprend; mais ce que j'admire et ce qui fait le sujet de mon étonnement, c'est de voir la circonspection, l'attention, la vigilance avec laquelle Marie a conservé cette grâce, qu'elle ne devoit jamais perdre, et même qu'elle ne pouvoit perdre; l'ayant ménagée avec autant de précaution, que si elle eût couru tous les risques; s'étant pour cela dès sa plus tendre enfance séparée du monde; ayant renoncé pour cela à tout commerce et à tout engagement avec le monde; ayant consacré pour cela les prémices de sa vie par un divorce solennel et éternel avec le monde; ayant vécu pour cela dans un si parfait éloignement du monde, que la vue même d'un ange la troubla, parce qu'il étoit transfiguré en homme: voilà, dis-je, ce qui me jette dans l'admiration. Car enfin, la grâce de la conception de Marie étoit à l'épreuve de la corruption du monde; c'étoit une grâce solide que toute l'iniquité du monde ne pouvoit altérer ni ébranler; et la même théologie qui nous enseigne que la mère de Dieu ne pécha jamais, nous apprend qu'elle étoit impeccable par la grâce, comme Jésus-Christ l'étoit par nature; parce qu'à l'instant même qu'elle fut conçue, Dieu la confirma et la fixa dans l'état de la sainteté. Le monde, tout perversi qu'il est, n'avoit donc rien de dangereux pour elle. En quelque occasion qu'elle se fût trouvée, elle auroit donc pu marcher sûrement; et la grâce qu'elle portoit dans son cœur, n'auroit pas plus été souillée de tous les désordres et de tous les scan-

dales du monde , que le rayon du soleil de la boue qu'il éclaire et qu'il pénètre sans en contracter l'impureté. Mais c'est en cela même que la conduite de cette reine des vierges devient aujourd'hui notre exemple , et que son exemple , par l'énorme contrariété qui se rencontre entre elle et nous , est une conviction seule capable de nous confondre devant Dieu. Car voici , chrétiens , en quoi je la fais consister. Marie , en vertu de sa conception , possédoit une grâce inaltérable , et , comme parlent les théologiens , inamissible ; cependant elle marcha toujours dans l'étroite voie de la crainte du Seigneur ; et nous , tout foibles que nous sommes , nous nous exposons témérairement à tous les dangers. Nous portons , comme dit l'Apôtre , le trésor de la grâce dans des vases de terre , c'est-à-dire , dans des corps mortels et corruptibles : *Habemus thesaurum istum in vasis fictilibus* (1) ; et nous ne craignons rien. Nous le portons , ce riche et précieux trésor , dans un chemin glissant , parmi des ténèbres épaisses , au milieu des écueils et des précipices , poursuivis d'autant de démons qu'il y a d'ennemis de notre salut qui cherchent à nous l'enlever ; et rien de tout cela ne nous rend plus attentifs et plus vigilans. Je ne sais si je m'explique assez , et je ne puis trop insister sur ce parallèle. Marie , qui , par la grâce de son origine , étoit exempte des foiblesses du péché , s'est néanmoins , par zèle et par amour de ses devoirs , éloignée des occasions du péché ; et nous , à qui notre foiblesse fait souvent de ces occa-

(1) 2. Cor. 4.

sions autant de péchés, nous nous y jetons présomptueusement, et nous y demeurons opiniâtrément. Marie, à qui Dieu dans sa conception avoit donné un préservatif infallible contre le monde, se tint néanmoins dans une entière séparation du monde; et nous, qui savons par tant d'épreuves combien le monde est contagieux pour nous, bien loin de le fuir, nous l'aimons, nous nous y plaisons, nous nous y intriguons, nous nous y poussons; outre les engagements légitimes que nous y avons par la nécessité de notre état, nous nous en faisons tous les jours de volontaires et de criminels.

Or c'est en quoi paroît notre présomption, de vouloir que Dieu fasse continuellement pour nous des miracles. Il n'en a fait qu'un pour sanctifier Marie, et nous voudrions qu'il en fit sans cesse de nouveaux pour nous conserver. Comme ces trois jeunes hommes dans la fournaise de Babylone, au milieu des flammes qu'allume partout l'esprit impur, nous voudrions qu'il nous soutînt en mille occasions où la curiosité nous porte, où la vanité nous conduit, où la passion nous attache, où nous nous trouvons contre l'ordre du ciel, et où la grâce même des anges ne seroit pas en sûreté. Nous voudrions, avec une grâce aussi peu stable que la nôtre, être aussi forts et avoir les mêmes droits que Marie avec la grâce saine et entière de sa conception; et ce que Marie n'a pas osé dans l'état de cette grâce privilégiée, nous l'osons dans le triste état où le péché nous a réduits. Mais abus, chrétiens; le prétendre ainsi, c'est nous aveugler et nous tromper

nous-mêmes. Si cela étoit , les saints auroient pris , pour ne pas risquer la grâce de leur innocence , des mesures bien peu nécessaires. En vain l'esprit de Dieu qui les gouvernoit , leur auroit-il inspiré tant de haine pour le monde : et en vain ce même esprit nous proposeroit-il la sainteté de Marie comme une sainteté exemplaire , puisque sans nous séparer du monde , et sans le combattre , il nous seroit aisé , au milieu du monde même , de nous maintenir dans la grâce. Non , non , il n'en va pas de la sorte. La grâce qui nous rend amis et enfans de Dieu , est une grâce que nous pouvons perdre ; et par conséquent nous devons veiller avec soin sur cette grâce : prêts à exposer tout le reste pour elle , parce qu'elle est la vie de notre ame ; et déterminés à ne l'exposer jamais , parce qu'en la perdant nous perdons tout. Elle nous est enviée par le démon , et c'est ce qui nous doit rendre plus circonspects : de puissans ennemis l'attaquent dans nous , et c'est à nous de nous en défendre ; et puisqu'il a plu au Seigneur de nous soumettre à cette nécessité d'avoir toujours les armes à la main , il faut de cette nécessité , quelque gênante qu'elle puisse être , nous faire un mérite et une vertu. Cela nous obligera à opérer notre salut avec crainte et avec tremblement ; ainsi le prétendoit saint Paul. Il faudra renoncer à un certain monde : heureux si par là nous assurons le talent que Dieu nous a confié ! On ne nous dit pas qu'il faille renoncer à tous les engagements du monde : car il y en a qui sont d'un devoir indispensable , et ceux-là n'ont rien d'incompatible avec la grâce ; mais on nous dit qu'il

faut renoncer à ceux qui n'ont point d'autre fondement que la passion , que le plaisir , que la sensualité ; parce que la grâce , toute sanctifiante qu'elle est , ne peut subsister avec eux. On ne nous oblige pas à fuir le monde en général , mais on nous oblige à fuir un monde particulier qui nous pervertit et qui nous pervertira toujours , parce que c'est un monde où règne le péché , un monde d'où la charité est bannie , un monde dont la médisance fait presque tous les entretiens , un monde où le libertinage passe non-seulement pour agréable , mais pour honnête ; un monde d'où nous ne sortons jamais qu'avec des consciences , ou troublées de remords , ou chargées de crimes ; un monde au torrent duquel nous sentons bien que nous ne pouvons résister.

Voilà l'essentielle et importante vérité que nous prêche Marie par son exemple ; et c'est à vous , mes fidèles , dont elle a honoré le sexe , de vous l'appliquer personnellement. Car l'exemple de Marie est fait pour vous ; et quand saint Ambroise parloit aux femmes chrétiennes de son siècle , c'étoit la règle qu'il leur proposoit. Considérez Marie , leur disoit-il ; il n'y a rien dans sa conduite qui ne vous instruisse. Voyez avec quelle réserve et avec quelle modestie elle reçut la visite d'un ange ; et vous apprendrez comment vous devez traiter avec des hommes pécheurs. C'étoit un ange , mais sous une figure humaine ; et voilà pourquoi elle prétendit avoir raison et même obligation de se troubler. C'étoit le ministre de Dieu , l'ambassadeur de Dieu ; mais elle savoit qu'une épouse de Dieu doit se défier des serviteurs de Dieu

même. Elle étoit confirmée en grâce , et le Seigneur étoit avec elle ; mais il n'étoit avec elle , reprend saint Ambroise , que parce qu'elle ne pouvoit être sans peine avec tout autre qu'avec lui ; et elle n'étoit confirmée en grâce , que parce qu'elle étoit confirmée dans la défiance d'elle-même. Voilà le modèle et le grand modèle sur lequel Dieu vous jugera ; mais sur lequel j'aime bien mieux que vous vous jugiez dès aujourd'hui vous-mêmes. Par là , je dis par votre conformité à ce modèle , et par le soin que vous aurez d'imiter cet exemple , votre conduite sera telle que la veut saint Paul , irrépréhensible et sans tache ; par là votre réputation , dont vous êtes responsables à Dieu et aux hommes , se trouvera à couvert de la médisance ; par là vous serez au-dessus de la censure , et le monde même vous respectera ; par là cesseront tant d'imprudences malheureuses qui sont le scandale de votre vie ; tant de libertés que le monde même , tout corrompu qu'il est , ne vous permet , ni ne vous pardonne pas ; tant de conversations dont la licence n'aboutit qu'à l'iniquité ; par là les bienséances les plus exactes et les plus sévères vous deviendront dans la pratique aussi douces qu'elles vous sembloient importunes et fatigantes ; par là votre régularité confondra le libertinage , et votre piété sera une piété solide : car , qu'est-ce que votre piété sans cette régularité , sinon un fantôme que Dieu réprouve , et dont les hommes font le sujet de leurs railleries ? En un mot , vous réglant sur l'exemple de Marie , vous sanctifierez le christianisme dans vos personnes : car je

vous l'ai déjà dit plus d'une fois, mesdames , et j'ose encore une fois vous le redire , c'est de vous , et presque uniquement de vous que dépend le bon ordre et la sanctification du christianisme : j'en appelle là-dessus à vos propres connoissances ; et pour vous convaincre de cette vérité , je ne veux point d'autres témoins que vous-mêmes.

Cependant Marie n'ayant jamais perdu , ni même souillé par le moindre péché , la grâce de sa conception , selon les lois communes , ne devoit-elle pas être exempte des rigueurs de la pénitence ? Tel étoit sans doute le privilège de son état ; mais prétendit-elle en jouir ? non , mes chers auditeurs. Mère d'un fils qui , sans avoir connu le péché , venoit au monde pour être la victime publique du péché , elle voulut avoir part à son sacrifice. Mère d'un Dieu qui , étant l'innocence même , venoit par sa mort faire pénitence pour nous , elle se fit un devoir et un mérite d'entrer dans ses sentimens : elle ressentit comme lui les péchés des hommes , elle les pleura ; et la douleur qu'elle en conçut , selon l'oracle de Siméon , fut comme une épée qui perça son ame et qui déchira son cœur. Quoique sainte et remplie de grâce , elle passa ses jours dans la pénitence la plus austère : et c'est ce que nous avons de la peine à comprendre. Mais ce que je comprends encore moins , c'est que des pécheurs , et des pécheurs chargés de crimes , par une conduite directement opposée , veillent goûter toutes les douceurs de la vie. Car voilà notre désordre : déchus de la grâce de l'innocence , nous en voulons avoir tous les avan-

tages ; conçus dans le péché , nous n'en voulons pas subir les châtimens , ni prendre les remèdes. Les avantages de l'innocence sont le repos , la tranquillité , le plaisir , la joie ; je dis une joie pure , sans disgrâce et sans amertume. Or n'est-ce pas là ce que nous cherchons avec tant d'empressement et tant de passion ; et à nous entendre parler , à nous voir agir , ne diroit-on pas que nous y avons droit ? Au contraire , l'assujettissement , le travail , l'humiliation , la souffrance , les larmes , selon l'Apôtre , sont le juste paiement et la solde du péché : *Stipendia peccati* (1) ; mais qu'avons-nous plus en horreur ? de quoi cherchons-nous plus à nous préserver ? et nous prêcher une telle morale , n'est-ce pas , à ce qu'il paroît , nous offenser ? La pénitence , disent les conciles , est comme le supplément et comme le recouvrement de la grâce de l'innocence ; et malgré la perte de notre innocence , nous ne voulons point de pénitence. Si Dieu nous la fait faire par lui-même , nous en murmurons : si cette pénitence se trouve attachée à nos conditions , nous nous la rendons inutile ; d'une pénitence salutaire qu'elle pouvoit être , nous nous en faisons une pénitence forcée ; et voilà , mes chers auditeurs , votre malheureux état. Car où voit-on plus de sujets et de matière de pénitence qu'à la cour ; et en même temps où voit-on dans la pratique moins de pénitence chrétienne qu'à la cour ? Là où le péché abonde , c'est là , par un renversement bien déplorable , que je trouve moins la vraie pénitence , et que règne avec plus

(1) Rom. 6.

d'empire l'orgueil de l'esprit, la mollesse des sens, et l'amour de soi-même.

Enfin, par une dernière opposition entre Marie et nous, quoique la grâce de sa conception fût une grâce surabondante et presque sans mesure, Marie néanmoins n'en est pas demeurée là : mais toute son application, tandis qu'elle vécut, fut d'augmenter cette grâce, croissant tous les jours de mérite en mérite, de sainteté en sainteté; et nous, en qui la grâce même laisse un si grand vide, nous n'avons nul zèle pour le remplir; nous nous contentons de ce que nous sommes : pour un homme du monde, dit-on, pour un courtisan, il n'en faut pas davantage. Et qui sommes-nous pour borner ainsi la grâce de notre Dieu : *Qui estis vos* (1) ? Si Dieu veut se servir de nous, et s'il demande de nous plus de perfection, pourquoi ne lui obéirons-nous pas, et pourquoi faudra-t-il que sa main et sa miséricorde soient raccourcies par notre infidélité ? Ah ! chrétiens, la consistance dans la grâce n'est que pour la gloire. Dans cette vie, ou il faut croître, ou il faut déchoir. C'est ce que saint Paul enseignoit aux premiers fidèles. Croissez, mes frères, leur disoit-il, dans la science de Dieu; croissez dans son amour et dans sa grâce; croissez dans la foi et dans toutes les vertus; sans cela vous êtes dans la voie de perdition. Or, pour croître de la sorte, il faut agir; et c'est ce qu'a fait Marie. Sans laisser jamais la grâce oisive, elle l'a rendue agissante, fervente, appliquée à de continuelles pratiques de piété et de charité.

(1) Judith. 8.

Mais quelles bonnes œuvres pratiquez-vous , et à quels devoirs de charité envers les pauvres vous adonnez-vous ? S'il y a pour vous un moyen sûr et infaillible de persévérer dans la grâce , au milieu du monde où vous vivez , c'est celui-là. Car au lieu que saint Bernard vous déclare , et avec raison , que quoi que vous fassiez , vous ne conserverez jamais l'humilité dans le luxe , la chasteté dans les délices , la piété dans les intrigues et dans les vaines occupations du siècle , je vous dis pour votre consolation , qu'en donnant vos soins aux pauvres de Jésus-Christ , et en vous employant pour eux , vous corrigerez votre délicatesse par la vue de leurs misères , votre vanité par les services que vous leur rendrez , votre froideur et votre indévotion par la sainteté de cet exercice , et qu'ainsi , malgré les périls même de votre état , mettant cette grâce en œuvre et la faisant agir pour Dieu , vous la sauverez pour vous-mêmes. Et de quoi nous sert-il , mes chers auditeurs , de posséder cette grâce si précieuse , et de n'en faire aucun usage ?

C'est donc ainsi que Marie a honoré la grâce , et que nous devons l'honorer. Quand Tertullien parle de la défiance salutaire que nous devons avoir de nous-mêmes pour nous préserver du péché , il dit un beau mot , savoir , que la crainte de l'homme est alors un respect et un honneur que l'homme , en vue de sa foiblesse et par esprit de religion , rend humblement à Dieu : *Timor hominis honor Dei* ; parce qu'en effet rien n'est plus honorable à Dieu que cette circonspection de l'homme , et cette

attention non-seulement à ne point offenser son Dieu, mais à ne courir pas même volontairement le moindre risque de perdre sa grâce. Et le même Tertullien expliquant davantage sa pensée, dans l'exemple de certains pécheurs, qui, sortis de leurs désordres et des occasions malheureuses où ils s'étoient engagés, y renoncent pour jamais et de bonne foi, semblables à ceux qui, s'étant sauvés d'un naufrage, disent un éternel adieu à la mer : il ajoute que ces pécheurs honorent le bienfait de Dieu et la grâce de leur conversion, par le souvenir efficace du danger qu'ils ont couru : *Et beneficium Dei, salutem suam scilicet, memoriâ periculi honorant*. Faisons encore plus : comme Marie, ne nous contentons pas d'honorer la grâce en la conservant, mais honorons-la en lui laissant toute son action ; honorons-la en lui faisant prendre tous les jours de nouveaux accroissemens, et en lui disposant pour cela nos cœurs.

C'est dans cette sainte résolution, ô glorieuse mère de mon Dieu ! que nous vous présentons nos vœux ; et que, touché d'un zèle particulier comme prédicateur de l'évangile, j'ose vous présenter les miens, non-seulement pour attirer sur tous mes auditeurs les effets de votre protection, mais afin que Dieu, par votre intercession toute-puissante, sanctifie l'auguste mariage qui fait maintenant le sujet de notre joie (1). C'est votre ouvrage, Sire, et par l'intérêt que l'Eglise et la religion, aussi bien

(1) Le P. Bourdaloue fit ce compliment au roi deux jours après le mariage de monseigneur le duc de Bourgogne.

que l'Etat, y doivent prendre, le devoir de mon ministère m'oblige ici à vous en féliciter. Le jeune prince que vous élevez, et que la Providence a destiné pour être dans la suite des temps assis sur le trône, formé par vous, étoit déjà le prodige de son âge et l'admiration de la cour. Dans la première fleur de ses années, capable de juger de tout, intelligent, savant, pénétrant, plein d'une solide raison, et ce qui est encore plus, d'une solide religion, aimant le bien, ayant en horreur l'injustice et l'impiété, né avec des inclinations toutes royales, équitable, humain, généreux, ce prince étoit déjà parvenu à être, non plus l'espérance, mais la consolation de votre majesté. Il lui falloit une princesse digne de lui : votre majesté l'a trouvée. Nous la voyons, et j'ai l'honneur d'être le premier qui, dans le haut rang où elle nous paroît aujourd'hui, lui annonce les vérités du salut. Il me suffiroit, pour faire en deux mots l'éloge de cette princesse, de dire que votre majesté l'a préférée à toutes les princesses de l'Europe ; et que, toute jeune qu'elle est, elle a su gagner votre estime. Mais il n'est pas ici question de faire l'éloge de la princesse, il s'agit de rendre grâce à Dieu de nous l'avoir donnée, et de lui faire connoître à elle-même les desseins de Dieu sur elle. Elle nous a apporté la paix, et par là sa personne nous doit être chère ; mais nous nous promettons encore quelque chose de plus important. On admire en elle des qualités qui la rendent parfaite selon le monde ; on est charmé de ses manières, de la viva-

cité de son esprit , de la maturité de son jugement , de cette science du monde si avancée , de ce talent qu'elle a de savoir plaire à qui elle doit plaire : mais pour moi qui ne dois avoir égard qu'à ce qui la rend parfaite selon Dieu , je bénis le ciel de nous avoir donné dans sa personne une princesse chrétienne ; une princesse qui , instruite de la religion qu'elle professe , fera son capital de la pratiquer ; qui , occupée de ses devoirs , n'aura rien , Sire , plus à cœur que de seconder le zèle de votre majesté , que de se conformer en toutes choses à ses intentions , que de mériter les bonnes grâces de monseigneur , que d'édifier le prince son époux , que de servir de modèle à toutes les princesses de la cour , que de leur inspirer , par sa conduite , l'amour de la vraie piété , que de leur en donner le goût ; une princesse , qui , s'élevant au-dessus de la vanité , emploiera le discernement et les lumières dont Dieu l'a pourvue , à démêler la vérité d'avec le mensonge , à éloigner de soi la flatterie , à se préserver de l'erreur , à ne pas donner dans le piège des passions d'autrui , à être en garde contre l'intrigue , à ne se pas laisser séduire par la médiancée , à bannir le libertinage de sa maison , à en exterminer le vice , à y maintenir la probité , à y faire craindre et honorer Dieu ; une princesse dont bientôt les exemples seront plus puissans que toutes mes paroles , pour établir dans cette cour le règne des vertus ; et qui , marchant sur les pas de ces grandes reines et de ces vertueuses princesses dont la mémoire toute récente est encore parmi nous en

bénédictio, sera comme elles, la protectrice déclarée des intérêts de Dieu, la mère des pauvres, le refuge et l'asile des malheureux. Voilà, plus que son rang, ce qui me la rend vénérable, et ce qui me fait dire comme le serviteur d'Abraham, lorsque, voyant pour la première fois l'épouse du fils de son maître, il s'écria dans un transport d'admiration et d'action de grâces : *Ipsa est mulier, quam præparavit Dominus filio domini mei* (1); Oui, la voici celle que Dieu, par son aimable providence, a choisie pour être l'épouse du fils de mon seigneur : *Filio domini mei*. Ces paroles d'Éliézer furent une espèce de prédiction, qui s'accomplit dans la suite par l'abondance des grâces que Dieu répandit sur la maison d'Abraham, et sur le mariage d'Isaac. Faites, ô mon Dieu ! que ces mêmes paroles, appliquées à notre invincible monarque et à son auguste famille, soient suivies des mêmes effets; et puisque vous êtes l'auteur de cette glorieuse alliance qui vient de mettre le comble à notre bonheur, versez sur les deux royales personnes qu'elle a unies d'un lien si sacré, vos plus singulières faveurs; non-seulement par les prospérités temporelles dont ils méritent d'être comblés, mais encore plus abondamment par les grâces du salut qui feront pour l'un et pour l'autre le principe d'une éternité bienheureuse que je leur souhaite, au nom du Père, etc.

(1) Genes. 24.

SERMON

SUR

L'ANNONCIATION DE LA VIERGE.

Dixit autem Maria ad Angelum : Ecce ancilla Domini ,
fiat mihi secundum verbum tuum.

*Alors Marie dit à l'Ange : Je suis la servante du
Seigneur , qu'il me soit fait selon votre parole. En saint
Luc , chap. 1.*

SIRE,

C'EST de cette réponse de Marie que dépendoit l'accomplissement du glorieux mystère que nous célébrons. Ce consentement étoit , dans l'ordre des décrets éternels de Dieu , une des conditions requises pour l'incarnation du Verbe , et voilà , mes chers auditeurs , l'essentielle obligation que nous avons à cette reine des vierges , puisqu'il est de la foi , que c'est par elle que Jésus-Christ nous a été donné , et à elle que nous sommes redevables de ce Dieu sauveur. Car si le Fils même de Dieu descend de sa gloire , si , dans les chastes entrailles de Marie , il vient , pour le salut des hommes , se faire homme , c'est au moment qu'elle a dit , et parce qu'elle a dit : Je suis la servante du Seigneur , qu'il me soit fait selon votre parole : *Ecce ancilla Domini , fiat mihi secundum verbum tuum.* Ne

séparons donc point dans ce discours la mère du fils et le fils de la mère : ne séparons point l'éloge de Marie du mystère adorable et incompréhensible de l'homme-Dieu ; mais tâchons à tirer de l'un et de l'autre de quoi nous instruire et de quoi nous édifier. Saint Augustin disoit que , pour parler dignement et utilement du Verbe incarné dans le sein de la Vierge , il falloit que la parole de Dieu s'incarnât en quelque sorte tout de nouveau dans la bouche des prédicateurs , et que le ministre de l'évangile devoit avoir le même zèle que saint Paul , pour pouvoir dire à ses auditeurs comme cet apôtre : *Filioli mei , quos iterum parturio , donec formetur in vobis Christus* (1) ; Mes chers enfans , pour qui je me sens pressé des mouvemens les plus vifs d'une tendresse paternelle , jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous. C'est la grâce qui m'est aujourd'hui nécessaire. Il faut qu'à l'exemple du Docteur des nations , je travaille à former Jésus-Christ dans vos ames , et que vous conceviez spirituellement le Verbe de Dieu , tandis que je vais vous annoncer sa conception substantielle et véritable. Nous avons besoin pour cela des lumières du Saint-Esprit , qui survint dans Marie ; et c'est par l'intercession de cette vierge toute-puissante que nous les devons demander : *Ave Maria*.

C'est le sentiment de tous les Pères de l'Eglise , que Marie , sans avoir pu proprement mériter que le Verbe divin s'incarnât , a pu néanmoins , par sa

(1) Galat. 4.

correspondance aux desseins de Dieu, servir à l'accomplissement de ce mystère ineffable. Car, au moment qu'il fut sur le point de s'accomplir, elle s'y trouva préparée par des sentimens intérieurs et par des vertus qui la rendirent non-seulement digne, mais la plus digne et la seule digne d'être la mère du Rédempteur. C'est pour cela que Dieu l'avoit comblée de tant de grâces, pour cela qu'il l'avoit préservée de tout péché, pour cela que, dès ses plus tendres années, elle s'étoit séparée du monde; pour cela qu'en se présentant dans le temple, elle s'étoit elle-même consacrée à Dieu, parce qu'elle étoit dès-lors destinée à être le temple vivant et le sanctuaire de Dieu. Le point est de savoir quelles furent en particulier ces dispositions de Marie, et à quoi Dieu eut surtout égard pour la faire entrer en participation de ce mystère, et pour l'élever à la maternité divine. Les uns prétendent que ce fut par son humilité profonde, par son obéissance héroïque, par sa parfaite soumission aux ordres de Dieu, qu'elle trouva grâce devant Dieu. Les autres attribuent cette grâce, ou, pour mieux dire, cette gloire qu'elle reçut de Dieu, à sa pureté angélique, par où elle étoit déjà, comme vierge, l'épouse de Dieu. Joignons, chrétiens, l'un et l'autre ensemble; et disons avec saint Bernard, que cette vierge incomparable conçut le Verbe de Dieu, et par son humilité, et par sa virginité : *Virginitate placuit, humilitate concepit*. C'est à cette pensée que je m'attache avec d'autant plus de raison, qu'elle me paroît fondée sur les paroles de mon texte, puisqu'il

est constant que la disposition la plus prochaine qu'apporta Marie à l'incarnation de Jésus-Christ, fut le consentement qu'elle donna à la parole de l'ange, en lui disant : Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. Or, ce consentement fut tout à la fois, et une protestation sincère de son humilité, et une solennelle profession de sa virginité. Car, en se reconnoissant la servante du Seigneur, elle s'humilia; et, en ne voulant accepter l'honneur de la maternité divine, qu'à condition que tout s'accompliroit selon la parole de l'ange, c'est-à-dire, par l'opération du Saint-Esprit, elle déclara non-seulement qu'elle étoit vierge, mais qu'elle vouloit toujours l'être. Ainsi, il est vrai de dire qu'elle conçut ce Dieu de gloire, et par l'humilité de son cœur, et par la pureté de son corps : par l'humilité de son cœur, qui, de la condition d'une simple fille, l'éleva jusqu'à la dignité de mère de Dieu : ce sera la première partie ; par la pureté de son corps, qui, comme parle S. Ambroise, eut le bonheur d'attirer sur la terre le Verbe de Dieu : ce sera la seconde partie. Donnez-moi, s'il vous plaît, une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque parfaites en elles-mêmes que soient les autres vertus, et quelque mérite d'ailleurs qu'elles puissent avoir, c'est l'humilité, dit saint Augustin, qui, de la part de l'homme, doit être la première et essentielle disposition aux communications de Dieu. Et la raison qu'en apporte ce saint docteur,

me paroît aussi convaincante qu'elle est naturelle : parce qu'il est évident , ajoute-t-il , que , pour recevoir les grâces et les faveurs de Dieu , il faut au moins être vide de soi-même : Dieu , tout Dieu qu'il est , si j'ose m'exprimer de la sorte , ne trouvant plus de place dans un cœur plein de lui-même , c'est-à-dire , dans un cœur infecté de l'amour et de la vaine estime de soi-même. Or , l'effet propre de l'humilité est de faire en nous ce vide mystérieux et salutaire , qui consiste dans l'oubli de nous-mêmes , dans le détachement de nous-mêmes , dans le renoncement à nous-mêmes ; par conséquent , c'est l'humilité qui nous rend capables de posséder Dieu , d'être des vases d'élection propres à contenir les dons de Dieu , en un mot , de servir de sujets aux épanchemens ineffables des grâces et de l'esprit de Dieu : principe sur lequel est fondé le mystère de ce jour. Car voici , mes chers auditeurs , l'application que j'en fais. Dieu vouloit se communiquer à l'homme , mais d'une manière étonnante , et qui devoit même surpasser l'intelligence de l'homme ; savoir , par la voie incompréhensible de l'incarnation de son Verbe. Parlons plus simplement et plus clairement. Dieu vouloit que ce Verbe , que ce Fils du Très-haut vînt au monde revêtu de notre chair ; qu'il fût homme comme nous , et , à l'exclusion du péché , parfaitement semblable à nous. Pour cela il cherchoit une vierge qui pût , en qualité de mère , coopérer à l'accomplissement de ce grand dessein ; une vierge selon son cœur , et en qui il trouvât ce fonds d'humilité indispensablement requis pour

en faire le temple vivant où devoit habiter neuf mois entiers la plénitude de la divinité. Au moment qu'il fallut venir à l'exécution de l'ouvrage qu'il s'étoit proposé, il jeta les yeux sur Marie ; et Marie seule, entre les femmes, lui parut dans l'état de cette humilité parfaite qu'il demandoit. C'est pour cela, dit saint Augustin, qu'il la choisit préférablement à toutes les autres, et qu'il l'honora de la plus éminente de toutes les grâces, qui étoit celle de concevoir un Dieu, parce qu'elle étoit, sans contestation et sans exception, la plus humble des servantes de Dieu. Voilà, dis-je, en deux mots, le mystère que nous célébrons. Mais, pour votre édification et pour la mienne, permettez-moi de vous le développer.

Non, chrétiens, quand Dieu choisit Marie pour l'élever à la maternité divine, il ne considéra en elle, ni la grandeur de sa naissance, ni les talens de son esprit, ni les perfections de son corps, ni tous les autres avantages dont il l'avoit, comme créateur, si libéralement pourvue. Il est vrai, Marie, même selon le monde, étoit la plus accomplie de toutes les créatures. Issue de David et de tant d'autres rois qu'elle comptoit parmi ses ancêtres, elle avoit hérité de toute leur gloire : douée des qualités naturelles qu'elle avoit reçues de Dieu, elle étoit, comme parle saint Bernard, le chef-d'œuvre de tous les siècles, et nulle des filles d'Israël ne lui fut jamais comparable dans le merveilleux assemblage de ces grâces extérieures et éclatantes dont elle se trouvoit enrichie ; car c'est d'elle, à la

lettre, qu'on pouvoit bien dire : *Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas* (1). Mais rien de tout cela précisément n'engagea Dieu au choix qu'il fit d'elle pour être la mère du Messie, et pour donner au monde le Rédempteur. Je dis plus, et ceci est encore plus digne de vos réflexions. Ce qui décida en faveur de Marie, ce qui déterminâ Dieu à lui donner la préférence de cette auguste maternité, ce ne fut pas même absolument ni en général les mérites de sa sainteté. Je m'explique, Marie, pour être mère de Dieu, devoit être sainte; mais toute espèce de sainteté n'auroit pas suffi : il falloit pour cela une sainteté d'un caractère particulier, qui disposât Marie à être la mère d'un Dieu incarné, c'est-à-dire, la mère d'un Dieu qui s'anéantissoit en devenant son fils et se faisant homme. Or, ce caractère ne pouvoit être que l'humilité; et si l'humilité n'avoit pas été la vertu prédominante de cette vierge, quand elle eût eu d'ailleurs tous les mérites et toute la sainteté des anges, Dieu ne l'auroit pas choisie. Par où donc, entre toutes les vierges, se distingua-t-elle devant ce Dieu de majesté? C'est elle-même qui nous l'apprend : par la connoissance qu'elle eut de sa bassesse, et par l'aveu qu'elle en fit. Or, cet aveu de sa bassesse ne fut qu'une expression vive et affectueuse de l'humilité de son cœur. *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ* (2) : Oui, dit-elle dans ce sacré cantique, qui, selon la pensée de saint Ambroise, fut comme l'extase de

(1) Prov. 39. — (2) Luc. 1.

son humilité, mais de son humilité glorifiée; on m'appellera bienheureuse, et je le suis en effet; car le Tout-puissant a fait en moi de grandes choses: et pourquoi les a-t-il faites? parce qu'il n'a pas dédaigné la bassesse de sa servante, et qu'il a eu égard au sentiment qu'elle en avoit: *Ecce enim ex hoc* (1). Cela seul m'a attiré non-seulement ses bénédictions et ses grâces, mais sa personne et sa divinité même; et je veux bien le publier hautement, afin que toutes les ames justes, profitant de la confession que j'en fais, sachent qu'il n'y a que l'humilité à qui Dieu se communique, ni qui puisse l'approcher de nous et nous approcher de lui. Il ne faut pas s'étonner, chrétiens, que Dieu en use de la sorte à l'égard de Marie. Car, comme raisonne saint Bernard, un Dieu qui lui-même étoit sur le point de s'humilier jusqu'à l'excès, en se revêtant de notre chair, devoit avoir des complaisances infinies pour l'humilité. Puisque dans l'état même de sa gloire, il a tant d'égards pour cette vertu, et que, par la seule raison qu'il est grand, toutes ses inclinations sont pour les petits et pour les humbles: *Quoniam excelsus Dominus, et humilia respicit* (2); que falloit-il attendre de lui dans la disposition prochaine où il se trouvoit de devenir un Dieu humble, sinon qu'il se fit encore un honneur d'être conçu par la plus humble de toutes les créatures; et qu'agissant conséquemment, il voulût entrer dans le monde par l'humilité, qui fut son principal et son souverain attrait?

(1) Luc. 1. — (2) Psalm. 137.

Mais enfin qu'y eut-il donc de si singulier et de si rare dans l'humilité de Marie, et en quoi l'humilité de Marie lui parut-elle alors si digne de lui? Ah! chrétiens, Dieu trouva dans Marie une humilité qui ne s'étoit jamais vue sur la terre, et qui ne s'y verra jamais; je veux dire, une humilité jointe à la plénitude du mérite; première circonstance: car être humble sans mérite, dit saint Chrysostôme, c'est une nécessité: être humble avec quelque mérite, c'est une louange: mais être humble dans l'actuelle possession de tous les mérites, c'est un miracle, et il falloit ce miracle pour l'incarnation. Or, c'est ce miracle qui paroît visiblement dans la personne de Marie. Car prenez garde, s'il vous plaît: on la salue comme pleine de grâce: *Ave, gratia plena* (1); et elle proteste qu'elle est la servante du Seigneur: *Ecce ancilla Domini* (2). Si elle n'eût été que servante, ou si elle n'eût été que pleine de grâce, elle n'auroit jamais été mère de Dieu; c'est l'excellente réflexion de saint Chrysostôme: mais parce qu'elle est l'un et l'autre tout ensemble; parce qu'étant pleine de grâce, elle ne laisse pas de s'appeler humble servante du Seigneur, par un effet de l'opération divine, de servante elle devient mère. Voici quelque chose de plus: une humilité dans le comble de l'honneur; autre circonstance. Être humble, poursuit saint Chrysostôme, dans l'humiliation, être humble dans l'obscurité d'une condition vile et abjecte, ce n'est tout au plus qu'une vertu commune et populaire; mais

(1) Luc. 1. — (2) *Ibid.*

être humble, comme l'a été Marie, dans le plus haut degré d'élévation, c'est une vertu héroïque, et par où Marie mérita l'admiration, non pas simplement des hommes et des anges, mais pour ainsi dire de Dieu même. Car pourquoi ne parlerois-je pas ainsi, et pourquoi craindrois-je de dire, que celui qui admira la foi du centenier et de la femme chananéenne, dut encore bien plus admirer l'humilité de cette vierge? Entrons dans le détail. Un ange est député à Marie : tout ange qu'il est, il ne lui parle qu'avec respect. Il lui déclare qu'elle est bénie entre toutes les femmes, qu'elle a trouvé grâce aux yeux du Seigneur, qu'elle concevra un Fils à qui elle donnera le nom de JÉSUS, qu'elle sera remplie du Saint-Esprit, que le fruit qui naîtra d'elle sera saint par excellence, qu'il sera Fils de Dieu, qu'il rétablira le trône de David, qu'il régnera éternellement, et que c'est par elle enfin que tout cela doit être fait. Que pouvoit-on lui annoncer de plus grand? quel droit ne sembloit-elle pas alors avoir de se former de hautes idées d'elle-même, surtout lorsqu'elle savoit que ce n'étoient point là des flatteries, puisqu'elle recevoit tous ces éloges et de la bouche d'un ange, et de la part de Dieu? Cependant, chrétiens, à tous ces éloges elle ne fait qu'une seule réponse : mais elle la fait avec autant de sincérité, qu'une ame vaine et peu solide auroit pu la faire avec dissimulation et avec affectation. *Ecce ancilla Domini* : Je suis, dit-elle, la servante du Seigneur. Vous me parlez d'être sa mère, et ce seroit pour moi un titre de supériorité : mais

je m'en tiens à celui de ma dépendance, à celui de l'entière soumission et de la servitude que je lui ai vouée, et dont je ne me départirai jamais : *Ecce ancilla.*

Or voilà, mes chers auditeurs, encore une fois, ce qui ravit le ciel. Voilà, souffrez que je m'explique ainsi, ce qui achève de déterminer le Verbe de Dieu à sortir du sein de son Père, et à descendre du trône de sa gloire jusque dans la profondeur de notre néant. Car, c'est bien ici que s'est vérifiée la parole du Prophète royal, qu'un abîme attire un autre abîme : *Abyssus abyssum invocat* (1). Tandis que Marie s'humilie devant Dieu, le Verbe de Dieu s'anéantit en elle : cet abîme de l'humilité d'une vierge attire un second abîme encore plus grand, qui est celui de l'anéantissement d'un Dieu. Car c'est le terme, et le terme unique par où saint Paul a cru pouvoir dignement exprimer le mystère d'un Dieu-homme : *Qui cum in formâ Dei esset, exinanivit semetipsum formam servi accipiens* (2); ce Jésus-Christ que je vous prêche, disoit-il aux Corinthiens, est celui qui étant Dieu, et n'estimant point que ce fût pour lui une usurpation d'être égal à Dieu, s'est anéanti lui-même, prenant la forme de serviteur et se rendant semblable aux hommes. En effet, qu'un Dieu se fasse homme, c'est, par rapport à Dieu, ce qui surpasse tous les degrés d'abaissement que notre imagination se figure, et qu'elle peut se figurer. Il faut pour aller jusque-là, que la révélation divine vienne à son

(1) Psalm. 41. — (2) Philip. 2.

secours ; et que , fortifiée des plus vives lumières de la foi , elle nous élève au-dessus de nous-mêmes , pour nous faire comprendre ce que c'est qu'un Dieu dans cet état. Or comment le comprenons-nous ? par ce seul mot , qui signifie plus que tout ce que les théologiens et les Pères se sont efforcés de nous en dire ; aussi est-ce le Saint-Esprit qui l'a dicté. Il s'est fait homme , c'est-à-dire , de Dieu qu'il étoit , sans préjudice de la souveraineté de son être , il s'est réduit à une espèce de néant : *Exinanivit semetipsum* (1).

C'est donc de ce néant divin , pour parler ainsi , que nous avons été formés ; et c'est par la vertu miraculeuse de cet anéantissement d'un Dieu , que nous sommes , vous et moi , tout ce que nous sommes dans l'ordre de la grâce. Comme le premier néant que j'appelle le néant de la création , a été le principe et l'origine de tous les êtres qui sont dans la nature , il a fallu que de ce second néant , qui est le néant de l'humiliation et de l'incarnation du Verbe , Dieu tirât tous les êtres qui sont de l'ordre surnaturel , c'est-à-dire , toutes les grâces , toutes les vertus , tous les mérites , toutes les lumières , toutes les inspirations , tous les dons célestes qui doivent contribuer au salut et à la justification des hommes. C'est sur ce néant d'un Dieu fait chair , que la miséricorde a travaillé pour faire des saints , des prédestinés , des élus ; comme la toute - puissance avoit travaillé sur le premier néant , pour créer des cieux et des astres. Sans cela nous serions demeurés dans le néant éternel de notre

(1) Philip. 2.

misère et de notre péché : il n'y avoit qu'un Dieu qui pût nous en faire sortir , et il n'a point trouvé d'autre moyen que l'anéantissement de son adorable personne : *Exinanivit semetipsum*. Anéantissement de mon Dieu , s'écrie S. Bernard , plus avantageux pour moi que sa grandeur même , et que sa puissance même ; ou plutôt , anéantissement de mon Dieu , sans lequel sa puissance et sa grandeur même n'auroient eu rien d'avantageux pour moi ; anéantissement plus fécond , plus riche , plus abondant que les trésors mêmes de Dieu , puisque tous les trésors de la bonté et de la charité de Dieu y sont renfermés , et que de là me sont venus tous les biens que j'ai reçus de Dieu et que j'en recevrai jamais ; anéantissement en vertu duquel je subsiste , et auquel je suis redevable de tout mon bonheur ; anéantissement qui , me représentant mon Dieu dans cet abîme d'humiliation où je le contemple aujourd'hui , me le rend encore plus admirable et plus aimable que lorsque je le considérois dans la splendeur des saints , et dans le centre glorieux de sa pure divinité : *Quantò pro me vilior , tantò mihi carior*. Telles étoient les pensées de saint Bernard en vue de ce mystère , qu'il méditoit et dont il étoit pénétré.

Mais allons plus avant , et pour nous rendre ce mystère encore plus utile , faisons un retour sur nous-mêmes. Entrons dans les sentimens de Jésus-Christ , entrons dans ceux de Marie : je veux dire , mettons-nous , selon la maxime du grand Apôtre , dans les mêmes dispositions où se trouvèrent Jésus-

Christ et Marie au moment de l'incarnation : *Hoc enim sentite in vobis, quod et in Christo Jesu* (1). Car voici, mes chers auditeurs, ce que le mystère de l'incarnation nous prêche, l'esprit d'humilité, la pratique de l'humilité, l'étude et la science éminente de l'humilité, le mérite de l'humilité. Les païens, disoit saint Jérôme, n'ont été humbles, et n'ont pu l'être que par raison : mais pour nous qui sommes fidèles, nous devons l'être et par raison, et par religion. Les Juifs n'avoient besoin d'humilité, que pour obéir à un Dieu qui leur paroissoit toujours grand, et devant qui ils devoient trembler ; mais en qualité de chrétiens, nous avons besoin d'humilité pour servir un Dieu qui s'est fait petit et à qui nous devons nous conformer. Comme l'abîme de l'humilité de Marie a attiré un second abîme, qui est celui des humiliations du Fils de Dieu, il faut que celui des humiliations du Fils de Dieu en attire un troisième dans nous ; et qu'en nous sanctifiant par l'exercice de l'humilité chrétienne, nous joignons l'anéantissement volontaire de nous-mêmes à cet anéantissement prodigieux du Verbe ; afin que de l'un et de l'autre il se fasse un tout sans lequel la foi nous enseigne qu'il n'y a point de salut pour nous, puisqu'il est de la foi que l'anéantissement du Verbe incarné relève le mérite du nôtre, et que le nôtre doit être l'effet et comme le supplément et la consommation de celui du Verbe incarné. Parlons sans figure, et réduisons ceci à des termes plus simples.

(1) Philip. 2.

On vous a cent fois entretenus des désordres de l'orgueil, de cette passion malheureuse que l'on peut bien appeler le péché originel de l'homme, puisqu'au moins en a-t-elle été la cause, et qu'elle est encore aujourd'hui le principe le plus général de tous les dérèglemens du monde. On vous en a fait des discours entiers, et peut-être plus d'une fois avez-vous été convaincus, que de s'y laisser dominer, c'étoit une des marques les plus visibles d'un sens réprouvé. Mais, chrétiens, on ne vous en a rien dit d'essentiel, si vous le comparez à ce que je vous en dis aujourd'hui. Oubliez donc tous les autres motifs dont on s'est servi pour vous donner horreur de ce péché : comptez pour rien tout ce qu'on vous a fait entendre de l'injustice de l'orgueil, de son indignité, de sa vanité, de ses extravagances pitoyables, de ses honteux emportemens, de ses aveuglemens grossiers, de ses insupportables présomptions, de ses ridicules fiertés, de ses basses et odieuses jalousies. C'étoient des raisons fortes et pressantes, mais encore trop humaines : il en falloit une prise de la sainteté même du christianisme, et dont nous ne pussions nous défendre sans renoncer à notre foi. Or cette raison étoit attachée à l'auguste mystère de l'incarnation. Car un Dieu tel qu'on nous le propose dans le mystère de ce jour ; un Dieu volontairement et par choix revêtu de la forme de serviteur ; un Dieu, pour sauver et pour réformer l'homme, couvert des misères de l'homme ; un Dieu fait chair, pour guérir, dit saint Augustin, les enflures criminelles de notre esprit, c'est ce qui

confondra éternellement le vice que je combats, ce qui le confondra sans réplique, ce qui le confondra dans tous les états du christianisme, ce qui le confondra en nous convaincant d'une contradiction presque aussi incompréhensible que le mystère même qui la fait naître. Car la plus monstrueuse contradiction, n'est-ce pas d'invoquer ce Dieu sauveur, que nous savons ne nous appartenir comme Sauveur que par son humilité, et en l'invoquant, d'être actuellement possédés d'un secret orgueil; de lui rendre grâce de s'être abaissé pour nous, et de ne penser qu'à nous élever nous-mêmes; d'établir toute notre confiance sur ce qu'il s'est anéanti pour nous racheter, et de ne travailler qu'à devenir quelque chose, et, s'il étoit possible, toutes choses selon le monde? N'est-ce pas là, dis-je, insulter en quelque manière à son incarnation divine?

Il faut être humble, chrétiens. Je ne vous dis point que sans cela il ne peut y avoir de solide vertu; je ne vous dis point que l'humilité est, de l'aveu du monde même, le fondement du véritable mérite; je ne vous dis point que si vous n'êtes humbles, c'est en vain même que vous espérez de parvenir à cette prétendue gloire mondaine que vous cherchez; je ne vous dis point que sans l'humilité vous ne trouverez jamais la paix ni le repos de vos âmes. Autant vous en diroit un philosophe; et quelque convaincante sur ce point que fût sa morale, je doute qu'on y déférât beaucoup. Mais je vous dis qu'il faut être humble pour être chrétien; et que sans l'humilité, il n'y a ni religion, ni chris-

tianisme , puisque , sans l'humilité , il n'y auroit pas même eu d'incarnation , ni d'homme-Dieu. S'il vous reste encore de la foi , pouvez-vous n'être pas touchés de cette vérité ? Je sais néanmoins que cette vérité , toute édifiante qu'elle est , ne sera pas du goût de ceux qui m'écoutent ; et je sais , quoique avec douleur , que l'humilité que je prêche ici , est cette sagesse cachée que saint Paul a cru bien définir quand il a dit que c'étoit celle que nul des princes de ce monde n'avoit connue : *Sapientiam in mysterio , quæ abscondita est , quam nemo principum hujus seculi cognovit* (1). Mais c'est pour cela même que je vous la prêche , afin que , malgré le Dieu du siècle , elle soit hautement révélée , là où elle est plus grossièrement ignorée et plus ouvertement combattue ; afin qu'il ne soit plus vrai que nul des princes du monde ne l'a connue ; afin que , jusque dans la cour , elle reçoive un témoignage , ou qui sanctifie ceux qui la croient , ou qui serve à justifier Dieu contre ceux qui ne la croient pas. Car , de l'une ou de l'autre manière , il faut , chrétiens , que cette sagesse triomphe de vos erreurs. Et je vous rends grâce , ô mon Dieu ! de ce qu'il y a encore des âmes dans qui elle triomphe pleinement ; de ce que votre main n'est pas raccourcie ; de ce que parmi les grands à qui je parle , il se trouve encore des humbles de cœur à qui vous découvrez vos voies : ce sont vos élus , Seigneur , et à vous seul en appartient le discernement. S'ils sont en petit nombre , c'est cette profon-

(1) 1. Cor. 2.

deur de vos conseils que nous révérons : mais ,
quoi qu'il en soit, j'ai toujours droit de me conso-
ler aujourd'hui de ce que la proposition de votre
apôtre n'est plus si absolue ni si générale ; et tout
indigne que je suis de mon ministère, j'ai le bon-
heur de prêcher avec plus d'avantage que lui cette
sagesse de vos humiliations , puisque je la prêche
devant des puissans du siècle , non-seulement qui
la connoissent , mais qui l'adorent , et qui con-
viennent avec moi de l'obligation indispensable où
ils sont de la pratiquer.

Vous me direz , chrétiens : Mais peut-on être
humble et grand tout à la fois ? car voilà le prétexte
que l'esprit du monde a opposé de tout temps à cette
vérité. Et moi je vous répons : En peut-on dou-
ter après la preuve authentique et le modèle ad-
mirable que Dieu nous en a donné dans l'incar-
nation de son Fils ? Vous me demandez si l'on peut
être humble et grand tout à la fois : et le Fils de
Dieu a bien pu devenir humble en demeurant Dieu ;
et Marie a bien pu être la plus humble de toutes les
créatures , en devenant la mère d'un Dieu. Quoi
donc ! reprend saint Chrysostôme , les grandeurs
humaines ont-elles quelque chose de plus éclatant
que la maternité de Dieu , et que la divinité même ;
et puisque la divinité et la maternité de Dieu se sont
si bien accordées avec l'humilité dans Jésus-Christ
et dans Marie , oserons-nous dire qu'il n'y ait rien
de grand sur la terre avec quoi l'humilité puisse
être incompatible ? Oui , chrétiens , on peut être
grand et humble tout ensemble ; c'est-à-dire , on

peut être humble dans la grandeur, comme on peut être superbe dans la bassesse. On ne peut pas être humble, et ambitionner d'être grand, et se plaire à être grand, et faire toutes choses pour être grand; mais on peut être humble et être grand, parce qu'on peut être grand, par l'ordre de Dieu, et que l'ordre de Dieu n'a rien qui ne contribue à maintenir l'humilité. Et voilà, mes chers auditeurs, ce que j'appelle la grâce de votre état. Vous qui tenez dans le monde des rangs honorables, et que la Providence a élevés au-dessus du commun des hommes, voilà, si vous voulez le reconnoître, l'avantage que vous possédez, de trouver dans l'humilité que ce mystère vous inspire, de quoi sanctifier votre condition, et de trouver dans votre condition de quoi rendre votre humilité plus sainte et plus précieuse devant Dieu; voilà en quoi Dieu vous a privilégiés, de vous avoir donné le moyen d'être humbles avec mérite, et d'être grands sans risque et sans péril. Concevez bien, s'il vous plaît, ce secret de sa miséricorde. Si Dieu vous avoit laissés dans la corruption du péché, livrés à vos propres désirs, cette grandeur dont vous êtes revêtus seroit une grandeur funeste qui vous perdrait, qui vous aveugleroit, qui seroit pour vous une source de crimes, et qui n'aboutiroit enfin qu'à votre damnation: ou si, par un changement d'état, Dieu, au contraire, vous avoit fait naître dans la poussière et dans les plus viles conditions du monde, l'humilité dont vous auriez fait profession, n'eût été souvent qu'une humilité naturelle, qu'une impuissance de vous éle-

ver plus haut, ou même qu'une bassesse de cœur indigne du nom d'humilité. Qu'a fait Dieu ? par une providence toute singulière, il vous a préservés de ces deux écueils : il vous a donné de la naissance, des emplois, des rangs, afin que si vous étiez humbles et chrétiens, vous le fussiez par vertu ; et il vous a pourvus de l'humilité chrétienne, afin que cette naissance, ces emplois, ces rangs ne dégénéraient point dans une grandeur profane et abominable à ses yeux. La grandeur toute seule auroit dû vous faire trembler : l'humilité toute seule, dans le sens que je viens de le dire, n'auroit pas pu vous assurer : l'une vous auroit exposés à des tentations presque invincibles ; l'autre, sous l'apparence même du bien, auroit été douteuse et équivoque. L'alliance des deux est ce qui doit faire votre consolation : car l'humilité, à l'épreuve de la grandeur, est le plus infailible ouvrage de la grâce, et le mérite le plus pur sur lequel vous puissiez compter : et la grandeur, sanctifiée par l'humilité, non-seulement n'est plus un piège, mais devient elle-même salutaire. Quel hommage, chrétiens, n'en pouvez-vous pas faire à Dieu ? à combien de saintes œuvres ne peut-elle pas vous servir pour les intérêts de Dieu ? dans quelle nécessité ne vous met-elle pas d'être sur la terre, chacun à proportion de votre pouvoir, les ministres et les hommes de Dieu ? Cette grandeur soumise à Dieu, employée pour Dieu, anéantie pour l'humilité de la religion en présence de Dieu : quel tribut de gloire ne lui rapporte-t-elle pas, et quelle facilité ne vous donne-t-elle

pas à vous-mêmes, sans cesser d'être tout ce que vous êtes, d'être encore des saints? Il est vrai, disoit saint Pierre, notre Dieu est un juge équitable, qui ne regarde point la qualité, et qui ne fait nulle différence des conditions des hommes : *Non est personarum acceptor Deus* (1). Mais il faut pourtant convenir, qu'agissant même en juge équitable, Dieu se tient en quelque sorte plus honoré de la piété des grands, que de celle des hommes du commun : pourquoi ? parce que la piété dans les grands, pour être sincère et véritable, suppose un plus grand fonds d'humilité. Or Dieu, à proprement parler, ne nous considère que par le plus ou le moins d'humilité qui est en nous ; et si nos vertus, par rapport à nous, ont devant lui quelque distinction, c'est uniquement par là qu'il les mesure. C'est pour cela même aussi, vous disois-je il y a quelque temps, que Dieu vous a faits ce que vous êtes, et c'est enfin ce qui vous doit faire aimer l'humilité. Non, vous ne la devez point regarder comme une vertu odieuse qui vous dispute vos droits et vos rangs, mais comme une vertu précieuse qui sanctifie la grandeur même, et qui la rend méritoire devant Dieu, et plus vénérable devant les hommes. Sainte humilité, c'est vous qui avez conçu le Verbe de Dieu ; ou plutôt, c'est par vous que Marie l'a conçu dans son sein, et que nous le devons concevoir dans nous-mêmes. Voyons encore comment Marie contribue par sa virginité à cette divine conception ; c'est la seconde partie.

(1) Act. 10.

DEUXIÈME PARTIE.

Dieu l'avoit dit, chrétiens, et le plus authentique de tous les signes qu'il avoit promis au monde, pour marquer l'accomplissement du grand mystère de notre rédemption, c'étoit, selon le rapport d'Isaïe, qu'une Vierge demeurant vierge concevrait un fils, et que ce fils seroit Dieu; non pas un Dieu séparé de nous, ni élevé comme Dieu au-dessus de nous, mais un Dieu abaissé jusqu'à nous, et entretenant, quoique Dieu, un commerce intime avec nous. Car voilà, ajoute l'Évangéliste, ce que signifioit l'auguste nom d'Emmanuel : *Ecce virgo in utero habebit, et pariet filium; et vocabunt nomen ejus Emmanuel, quod est interpretatum, nobiscum Deus* (1). Ce prodige, je l'avoue, surpassoit toutes les lois de la nature; mais après tout, il ne laissoit pas d'être dans un sens parfaitement naturel. Car, comme raisonne saint Bernard, si un Dieu se faisant homme, devoit avoir une mère, il étoit de sa dignité, et par là d'une espèce de nécessité, que cette mère fût vierge; et si une vierge, par le plus inoui de tous les miracles, devoit, sans cesser d'être vierge, avoir un fils, il étoit pour elle d'une bienséance absolue et comme indispensable, que ce fils fût Dieu : *Neque enim aut partus alius virginem, aut Deum decuit partus alter*. Il falloit que le Verbe de Dieu, par un excès de son amour et de sa charité, sortît hors du sein de Dieu, et, si je puis ainsi dire, hors de

(1) Matth. 1.

lui-même, pour se mettre en état d'être conçu selon la chair : mais supposé cette sortie, qui est proprement ce que nous appelons incarnation, le Verbe de Dieu ne pouvoit être autrement conçu selon la chair, que par la voie miraculeuse de la virginité : pourquoi ? parce que toute autre conception que celle-là auroit obscurci l'éclat et la gloire de sa divinité. Cette pensée de saint Bernard a je ne sais quoi de sublime, et pour peu d'étendue qu'on lui donnât, elle rempliroit vos esprits des plus hautes idées de la religion. Mais sans rien rabattre de la sublimité de cette pensée, il faut encore quelque chose de plus sensible, et de plus propre à l'édification de vos mœurs. Or c'est à quoi le Saint-Esprit me paroît avoir admirablement pourvu par la conduite qu'il a tenue dans l'exécution de ce mystère : conduite, si vous l'examinez bien, capable de vous inspirer toute la vénération, tout le respect, tout l'amour dus à l'excellente vertu dont je dois présentement vous parler, et qui est la pureté chrétienne. Car en voici, mes chers auditeurs, la plus solide et la plus touchante leçon ; étudiez-la dans la suite de notre évangile.

Dieu, par un mouvement de son infinie miséricorde, envoie un ange sur la terre, non-seulement pour annoncer, mais pour négocier la nouvelle alliance qu'il est sur le point de faire avec les hommes. Et à qui envoie-t-il cet ange ? à une vierge : *Missus est angelus à Deo ad virginem* (1). Or vous savez (belle réflexion de saint Bernard sur ces

(1) Luc. 1.

trois noms, ou plutôt sur ces trois personnes, un ange, un Dieu, une vierge); vous savez que Dieu, qui est le plus pur de tous les esprits et la source de toute pureté, engendre éternellement son fils par la plus pure et la plus sainte de toutes les générations. D'où vient que saint Grégoire de Nazianze, en parlant du Père céleste, l'appelle vierge par excellence et le premier des vierges. Vous savez que les anges sont de purs esprits dégagés de la matière, et que ceux qui ont persévéré dans la justice et dans la sainteté originelle où Dieu les avoit créés, j'entends les anges bienheureux, ont encore l'avantage d'être spécialement purs et sans tache devant Dieu. Et vous savez, enfin, que les vierges, quoique dans un corps mortel, par la profession qu'elles font d'une sainte virginité, sont comme les anges de la terre : *Erunt sicut angeli Dei* (1). Dieu qui députe, l'ange qui est député, Marie à qui la députation est faite, autant de caractères différens de la plus parfaite pureté, selon la différence des sujets qui concourent à ce mystère : *Angelus à Deo ad virginem*. Que veux-je conclure de là? ce que le Saint-Esprit semble avoir prétendu par là nous déclarer; savoir, que Dieu étant par lui-même la pureté essentielle, il falloit ou une pureté angélique, ou une pureté virginale; disons mieux, qu'il falloit l'un et l'autre ensemble, pour concerter entre Dieu et l'homme cette ineffable et adorable union qui s'est accomplie dans le Verbe fait chair. Mais encore, reprend saint Bernard

(1) Matth. 22.

laquelle de ces deux sortes de pureté , l'angélique et la virginale , a eu plus de part à ce mystère ? et pour laquelle Dieu paroît-il avoir eu plus de considération ? Ah ! répond ce saint docteur , en peut-on douter , après l'exemple que ce Dieu de gloire nous en donne aujourd'hui lui-même , c'est-à-dire , après la haute préférence qu'il donne aujourd'hui à la pureté virginale sur la pureté angélique ? Vous me demandez en quoi consiste cette préférence : le voici : Le Verbe de Dieu , dans le dessein de s'incarner , choisit une vierge pour mère , et il lui députa un ange qui n'est auprès d'elle que son ambassadeur. Elle est donc , en vertu de ce mystère , aussi élevée comme vierge au-dessus de l'ange , que le nom de mère qu'elle reçoit surpasse celui de ministre et de serviteur. *Tantò melior angelis* , pourrois-je dire , en me servant des termes de saint Paul , *quantò differentiùs præ illis nomen hæreditavit* (1).

Dieu prêt à se faire homme , obligea l'ange à s'humilier devant cette vierge ; et lui-même , tout Dieu qu'il est , par un honneur anticipé qu'il veut bien lui faire comme à sa future mère , il commence en quelque sorte à dépendre d'elle , puisque dans la plus importante négociation , il demande son consentement. Ne vous en étonnez pas , poursuit saint Bernard : c'est qu'en effet la pureté de cette vierge étoit d'un mérite qui la rendoit bien plus précieuse et plus estimable devant Dieu , que celle des Anges. L'ange qui saluoit Marie étoit pur , il

(1) Hebr. 1.

est vrai ; mais comment ? par nature et par un privilège de béatitude et de gloire : mais Marie étoit vierge par choix , par vœu , par esprit de religion. La virginité de Marie étoit donc comme un sacrifice continuel qu'elle faisoit à Dieu , une oblation de son corps qu'elle immoloit comme une hostie vivante et agréable aux yeux de Dieu , une consécration de sa personne qui devoit être le sanctuaire et la demeure de son Dieu. Voyez avec quelle prudence et quelle circonspection elle conserve le trésor de sa virginité. Admirez la constance et la fermeté qu'elle témoigne pour ne le pas perdre. Deux devoirs des vierges chrétiennes , dont Dieu veut que Marie soit aujourd'hui le modèle. Ecoutez-moi , et instruisez-vous. Un ange se présente à elle , et elle se trouble. A peine a-t-il commencé à lui parler , que la crainte la saisit , qu'elle se sent intérieurement combattue de mille pensées : *Turbata est , et cogitabat qualis esset ista salutatio* (1). Si Marie eût été de ces personnes mondaines , qui ne sont vierges que de corps sans l'être d'esprit , cette visite qu'elle recevoit , n'auroit eu rien pour elle de si surprenant ; et les louanges qu'on lui donnoit , au lieu de l'étonner , l'auroient agréablement flattée. Mais la profession qu'elle a toujours faite , de n'avoir comme vierge , d'entretien particulier qu'avec Dieu , la loi qu'elle s'est prescrite , et qu'elle a gardée , de fuir tout autre commerce , et de renoncer aux mœurs et aux usages du siècle profane ; son exacte et sévère régularité , son attention à ne se relâcher

(1) Luc. 1.

jamais sur les moindres bienséances , la possession où elle est , d'une conduite irrépréhensible et à l'épreuve de la plus rigide censure , la pudeur et la modestie qui lui sont plus que naturelles ; l'opinion dont elle est prévenue , que les louanges données à son sexe et favorablement reçues , que les louanges mêmes souffertes et écoutées tranquillement , sont le poison le plus contagieux et le plus mortel : tout cela lui cause un trouble qu'elle n'a pas honte de faire paroître , parce qu'être troublée de la sorte , c'est le véritable caractère d'une vierge fidèle à Dieu. Voilà sa prudence et sa vigilance : ajoutez-y sa constance et sa fermeté. On déclare à Marie qu'elle doit être la mère d'un fils qui sera éternellement roi , qui sera le Saint des saints , qui sera le Fils du Très-haut , qui sera le Sauveur de tout le monde ; et elle demande comment cela se pourra faire , parce qu'elle est vierge , et vierge par un engagement , auquel ni la qualité de mère de Dieu , ni celle de reine du ciel et de la terre , ne la feront jamais renoncer : *Quomodo fiet istud , quoniam virum non cognosco* (1) ? Ah ! Marie , s'écrie là-dessus saint Augustin , c'est pour cela même que la chose se pourra faire , et qu'elle se fera , parce que vous ne comprenez pas comment elle est possible. Car si vous le compreniez de la manière que toute autre l'auroit compris , dès-là vous seriez incapable d'être à Dieu ce que Dieu veut que vous lui soyez. Il a fallu que votre virginité parût en ce moment là vous rendre comme incrédule ; il a fallu que la

(1) Luc. 1.

proposition qu'on vous faisoit d'être la mère de votre Dieu, vous alarmât d'abord et vous troublât, afin que vous fussiez digne de l'être.

En effet, ce refus de la maternité divine, plutôt que de cesser d'être vierge, ce vœu de virginité dans lequel elle demeura ferme et immobile jusqu'à n'être pas ébranlée par la parole même d'un ange qui lui promettoit un Dieu pour fils : *Immobile virginitatis propositum, quod nec angelo filium Deum promittente, aliquatenus titubavit* ; voilà, dit saint Jérôme, ce que Dieu a considéré dans Marie, et par où Marie, entre toutes les autres vierges, a eu la préférence de l'estime et du choix de Dieu. Or, qu'est-il arrivé de là ? une chose, chrétiens, aussi consolante pour vous qu'elle vous paroîtra merveilleuse. Vous savez quelle fut la cause de ce déluge universel qui inonda toute la terre. Dieu, dans sa colère, voyant la corruption du genre humain, avoit juré que son esprit ne demeurerait jamais dans l'homme, parce que l'homme étoit devenu tout charnel : *Non permanebit spiritus meus in æternum in homine, quia caro est* (1). Mais aujourd'hui, réflexion admirable de saint Augustin, Dieu révoque, pour ainsi dire, cet arrêt ; et, par un autre serment tout contraire en apparence, mais qui néanmoins s'accorde parfaitement avec le premier, il assure que son esprit demeurera dans Marie, et que de Marie il se répandra dans tous les hommes : pourquoi ? parce que, dans la personne de Marie, l'homme a cessé d'être charnel ; c'est-à-

(1) Genes. 6.

dire, parce que Marie est vierge, et vierge par une profession qui, l'élevant au-dessus de l'homme, la rend capable des plus hautes faveurs de Dieu, et de la plénitude même de l'esprit de Dieu : *Spiritus sanctus superveniet in te* (1). Au lieu que, dans la création, l'esprit de Dieu étoit simplement venu pour se communiquer à l'homme en vue de son innocence, et parce que l'homme n'avoit point encore péché; au moment de l'incarnation, ce même esprit, selon la parole sacrée, survint dans Marie; et comment? avec un surcroît, avec une surabondance, avec un épanchement de dons et de grâces sans mesure, en vue de sa pureté et parce qu'elle étoit vierge : *Superveniet in te*.

Ce n'est pas assez : non-seulement Dieu veut que Marie, en conséquence de ce qu'elle est vierge, soit remplie de son esprit; mais parce qu'elle a fait, comme vierge, un éternel divorce avec la chair et le sang, c'est par elle que lui-même, qui est un pur esprit, veut faire une éternelle alliance avec notre chair; disons mieux, c'est par elle que lui-même veut être fait chair. Car voilà le terme qu'a employé l'Évangéliste, pour exprimer le miracle de ce Verbe de Dieu incarné et fait homme : *Et verbum caro factum est* (2). Saint Jean n'a pas cru qu'il suffît de dire que le Verbe de Dieu s'étoit fait homme, de dire qu'il s'étoit allié à une nature raisonnable, de dire qu'il avoit pris une ame immortelle et spirituelle; mais il a réduit en quelque sorte tout ce mystère à la bienheureuse adoption que le Verbe a

(1) Luc. 1. — (2) Joan. 1.

faite de notre chair dans le sein de Marie : *Et Verbum caro factum est*. O mon Dieu ! est-il possible que la virginité ait eu ce pouvoir sur vous ; et qu'un Dieu aussi grand , aussi saint , aussi parfait que vous , en soit venu jusqu'à se faire chair ! Oui , chrétiens , c'est ce que la foi nous révèle : ce Dieu-homme , par son incarnation , a ennobli dans sa personne tout l'homme , mais il a particulièrement ennobli la chair de l'homme par les merveilleux rapports que son incarnation a fondés entre lui et nous. Car c'est selon la chair que cet homme-Dieu est notre frère , c'est selon la chair que nous ne faisons qu'un corps avec lui , c'est selon la chair qu'il est notre chef , et que nous sommes ses membres : *Nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi* (1) ? Ne savez-vous pas , mes frères , disoit saint Paul , et pouvez-vous l'ignorer , que , depuis qu'un Dieu a bien daigné prendre un corps semblable au nôtre , nos corps , par un merveilleux changement , ont cessé , pour ainsi dire , d'être nos corps ; et qu'ils sont devenus le corps de Jésus-Christ ? N'est-ce pas une des premières leçons qu'on vous a faites dans le christianisme , que vous êtes incorporés à Jésus-Christ , ou plutôt que vous êtes le corps de Jésus-Christ même ? *Vos estis corpus Christi , et membra de membro* (2). Après cela , faut-il s'étonner que le même apôtre ait cru avoir droit d'exiger des chrétiens , comme chrétiens , une pureté de mœurs si inviolable ; et que , de toutes les choses qu'il leur recommandoit , celle qu'il a

(1) 1. Cor. 6. — (2) 1. Cor. 12.

paru avoir plus à cœur, ait été qu'ils sanctifiasse leurs corps? Supposé ces principes de la foi, que je viens de vous expliquer, pouvoit-il trop insister sur ce devoir! Ayant les liaisons que nous avons avec Jésus-Christ, serons-nous jamais aussi purs et aussi saints que nous devons l'être? Notre chair étant la chair de Jésus-Christ, oserons-nous nous plaindre des soins et de l'exacte régularité à quoi nous assujettit ce point de notre religion, comme si c'étoit un excès de perfection? Voulons-nous qu'il ne nous en coûte rien, d'être non-seulement les frères, mais les membres et le corps d'un homme-Dieu? et cette alliance sacrée que nous avons contractée avec lui, n'aurait-elle en nous point d'autre effet que de nous avoir élevés à un si haut rang d'honneur, pour en être éternellement indignes? Après cela même, devons-nous trouver étrange que les Pères de l'Eglise, parlant de l'impureté qui corrompt aujourd'hui tout le christianisme, en aient témoigné tant d'horreur, puisqu'il est certain que ce péché, déshonorant nos corps, déshonore le corps de Jésus-Christ? Devons-nous être surpris que ce péché, par la seule raison que le Verbe s'est fait chair, leur ait paru d'une toute autre grièveté, que s'il violoit simplement la loi de Dieu, et que l'Eglise des premiers siècles ait été pour cela si rigoureuse et si sévère à le punir, persuadée qu'elle étoit qu'en le punissant, elle vengeoit l' affront personnel qu'en recevoit son époux? Que la chair de l'homme, disoit éloquemment Tertullien, que la chair de de l'homme, avant l'incarnation de Jésus-Christ,

ait été corrompue et souillée de crimes, ses dérèglements pouvoient être alors plus pardonnables. Elle n'avoit pas encore la gloire d'être entrée dans l'alliance d'un Dieu ; elle n'étoit pas encore incorporée au Verbe de Dieu ; elle n'avoit pas encore reçu cette onction de grâce , en vertu de laquelle elle devoit être hypostatiquement unie à Dieu. Mais depuis que le Fils de Dieu l'a ennoblie, et que, par le plus grand de tous les miracles, il en a fait sa propre chair ; depuis que cette chair a commencé à lui appartenir ; depuis qu'elle a changé dans sa personne de condition et d'état, ah ! mes frères, concluoit-il, ne traitons plus ses désordres de simple foiblesse ; et toute chair qu'elle est, ne l'excusons plus par sa fragilité, puisque sa foiblesse et sa fragilité est l'opprobre de l'incarnation de notre Dieu. Non, chrétiens, je n'ai pas de peine à comprendre pourquoi Tertullien parloit ainsi. Il outroit quelquefois la morale du christianisme, et il abondoit en son sens ; mais sur le point que nous traitons, il n'a rien dit qui ne soit encore au-dessous de la vérité, puisqu'il n'a rien dit qui approche de la parole de saint Paul. Car ce grand apôtre, après avoir supposé que, par le mystère de l'incarnation, tous les hommes, sans en excepter aucun, sont devenus les membres de Jésus-Christ, n'a plus hésité à tirer de là cette affreuse conséquence, dont il n'y a point d'impudique qui ne doive trembler : *Tollens ergò membra Christi, faciam membra meretricis* (1) ? Si c'étoit un autre que saint Paul

(1) 1. Cor. 6.

qui se fût expliqué de la sorte, nous ne pourrions entendre ces termes; et la pudeur que nous affectons, malgré la licence et le débordement des mœurs où nous vivons, nous feroit rebuter une instruction si nécessaire et si essentielle : mais si c'est l'esprit de la foi qui nous anime et qui nous conduit, quel effet cette conséquence ne doit-elle pas produire en nous ? quelle horreur ne doit-elle pas nous inspirer pour le péché que je combats ? et si nous en sommes esclaves, quelle indignation ne doit-elle pas nous faire concevoir contre nous-mêmes ? *Tollens ergò membra Christi, faciam membra meretricis ?* Cela seul bien médité ne doit-il pas être pour nous plus convaincant que toutes les prédications ; et pour peu qu'il nous reste de religion, en faut-il davantage pour nous préserver de l'emportement des passions impures ?

Vous me direz : Mais il s'ensuit donc que le Fils de Dieu, s'incarnant et se faisant homme, a rendu le péché de l'homme plus abominable et plus irrémissible qu'il ne le seroit de lui-même ? Oui, reprend saint Chrysostôme, cela s'ensuit et doit s'ensuire nécessairement. Mais nous sommes donc, en conséquence de ce mystère, plus criminels que nous ne l'aurions été si nous étions demeurés dans l'état de notre première corruption ? rien de plus incontestable et de plus vrai. Mais l'incarnation de Jésus-Christ nous devient donc préjudiciable, quand nous nous abandonnons à notre incontinence ? c'est ce que toutes les Écritures vous prêchent. Ah ! chrétiens, peut-être y en a-t-il parmi vous d'assez

ingrats et d'assez insensibles aux bienfaits de Dieu , pour souhaiter que Dieu ne les eût point tant honorés ; peut-être leur infidélité va-t-elle jusque-là ; et, s'il étoit dans leur choix de prendre l'un ou l'autre des deux partis , peut-être renonceroient-ils à la gloire d'appartenir à Jésus-Christ , pourvu qu'il leur fût permis de satisfaire impunément leurs désirs déréglés , et qu'ils se trouvassent par là déchargés de l'obligation que ce mystère leur impose , de vivre dans l'ordre. Mais il ne dépend plus d'eux , ni de nous , que cela soit ainsi ; et il ne dépend plus de Jésus-Christ même qu'il cesse d'être ce qu'il nous est. Soyons libertins tant que nous voudrons , nous serons toujours ses frères selon la chair : jusque dans les enfers , si nous sommes jamais réprouvés de Dieu , nous en porterons le caractère ; et ces désordres de la chair tireront éternellement de lui , malgré que nous en ayons , un sujet particulier , ou un surcroît de condamnation.

Peut-être , mes chers auditeurs , ces désordres ont-ils déjà éteint les plus vives lumières de votre foi , et peut-être ceux à qui je parle ne croient-ils plus que foiblement le mystère de l'incarnation d'un Dieu : car le moyen de le croire et de vivre dans l'habitude de ce péché ? Mais croyons-le , ou ne le croyons pas ; si nous vivons dans le désordre de ce péché , nous nous faisons de ce mystère , qui par excellence est le mystère du salut , un mystère de réprobation. Si nous ne le croyons pas , notre

arrêt est déjà porté, et dès-là nous voilà jugés : *Qui non credit, jam judicatus est* (1); si nous le croyons, nous nous jugeons et nous nous condamnons nous-mêmes. Si nous ne le croyons pas, il n'y a point de Sauveur pour nous; et si nous le croyons, il y en a un, mais pour notre confusion. Car souvenons-nous, chrétiens, que ce Dieu fait homme est en même temps, selon l'oracle du saint pontife Siméon, pour la ruine des uns et pour la résurrection des autres : *Positus est in ruinam et in resurrectionem multorum* (2). Il s'est incarné pour nous sauver; mais il pourra bien arriver, par l'abus que nous faisons de ses grâces, qu'il se soit incarné pour nous perdre. Or, s'il doit jamais contribuer à la perte de quelques pécheurs, comme l'évangile nous l'assure, sur qui doit-on présumer que tomberont ses anathèmes, si ce n'est pas en particulier sur ces chrétiens sensuels, sur ces voluptueux impénitens et obstinés dans leur péché? Ah! Seigneur, ne permettez pas qu'une si funeste prédiction se vérifie jamais en nous, et que les mérites de votre vie mortelle, qui, dans les vues de votre infinie miséricorde, doivent servir à notre salut, par un châtement de votre redoutable justice, servent à notre malheur éternel. Et vous, Vierge sainte et toute pure, puissante médiatrice des hommes, et leur mère, puisque vous êtes la mère d'un Dieu-homme, en nous donnant ce Sauveur que vous portez dans votre sein virginal, et qui vient nous ra-

(1) JOAN. 3. — (2) LUC. 2.

cheter, aidez-nous à recueillir les fruits d'une si abondante rédemption, afin que, par les grâces dont votre Fils adorable est la source, et dont vous êtes la dispensatrice, nous puissions parvenir à la bienheureuse éternité, où nous conduise, etc.

AUTRE SERMON

SUR

L'ANNONCIATION DE LA VIERGE.

Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.

Le Verbe s'est fait chair, et il a demeuré parmi nous :
En saint Jean, chap. 1.

SIRE,

C'EST le grand mystère que nous célébrons aujourd'hui, et sur quoi est fondée toute la religion chrétienne. Mystère que l'apôtre saint Paul exprimait en des termes si relevés, et qu'il appeloit le mystère par excellence de la bonté et de la charité de Dieu envers les hommes : *Magnum pietatis sacramentum, manifestatum in carne* (1). Le Verbe s'est fait chair : voilà, dit saint Augustin, ce qui paroissoit incroyable. Mais il y avoit encore, ajoute-t-il, quelque chose de plus incroyable, savoir, que ce mystère, tout incroyable qu'il étoit, fût cru néanmoins dans le monde; et c'est ce qui est arrivé. De ces deux choses incroyables, celle qui l'étoit le plus, a cessé de l'être, et est devenue non-seulement croyable, mais évidente. Car il est évident que le mystère d'un Dieu incarné a été prêché aux nations, et que le monde s'est soumis

(1) 1. Tim. 5.

à ce point de foi : *Magnum pietatis sacramentum, prædicatum gentibus, creditum in mundo* (1). Quand saint Paul en parloit ainsi, ce n'étoit qu'une prédiction qui dès-lors commençoit à se vérifier; mais nous voyons la prédiction pleinement accomplie. Le monde devenu chrétien croit un Dieu fait chair; et voilà le miracle qu'a opéré le Seigneur, et qui paroît à nos yeux : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris* (2). Or convaincus, comme nous le sommes, du plus incroyable, pourquoi aurions-nous de la peine à croire ce qui l'est moins? c'étoit le raisonnement de saint Augustin. Mais ce n'est pas assez : le Verbe fait chair a demeuré parmi nous : *Et habitavit in nobis* (3); pourquoi cela? pour nous instruire par ses exemples et pour nous sanctifier par sa doctrine. Voilà, dit saint Paul, par rapport à nous une des principales fins de l'incarnation : *Apparuit erudiens nos* (4). Ecoutez-le donc, mes chers auditeurs, ce Verbe increé, mais incarné : c'est par moi qu'il vous doit aujourd'hui parler, c'est moi qui lui dois servir d'organe; et, pour m'acquitter dignement d'un si saint ministère, j'ai besoin des lumières et des grâces du même esprit dont Marie reçut la plénitude. Demandons-les par l'intercession de cette mère de Dieu, et disons-lui avec l'Ange : *Ave, Maria.*

Ce n'est pas sans un dessein particulier que l'Evangéliste, pour nous donner une idée juste du mystère

(1) 1. Tim. 3. — (2) Psalm. 117. — (3) Joau. 1. — (4) Tit. 2

de ce jour, l'a renfermé dans ces trois divines paroles, que nous ne devons jamais prononcer qu'avec respect : le Verbe s'est fait chair : *Verbum caro factum est.* (1). Autrefois saint Paul défendoit aux ministres de l'église chargés de l'instruction des fidèles, d'entretenir leurs auditeurs de ce qui regardoit les généalogies et les alliances, prétendant que c'étoient des questions inutiles qui ne servoient qu'à exciter des disputes, et qui ne contribuoient en rien à l'édification des mœurs. Ainsi l'ordonnoit-il à Timothée. Il n'en est pas de même, chrétiens, des alliances du Verbe avec la chair ; et de la chair avec le Verbe, dont j'entreprends ici de vous parler, car ce sont des alliances toutes saintes qu'il vous est important de bien connoître, et qu'il ne vous est pas permis d'ignorer ; des alliances qui doivent être le sujet de vos réflexions, comme elles sont l'objet de votre foi ; des alliances qui vous découvrent les plus admirables principes que vous puissiez vous appliquer pour la réformation de votre vie. Or j'en trouve trois de ce caractère dans le mystère adorable de l'incarnation, et les voici. Alliance du Verbe avec la chair, par rapport à Jésus-Christ ; alliance du Verbe avec la chair, par rapport à Marie, sa mère ; alliance du Verbe avec la chair, par rapport à nous qui sommes ses frères ; alliances, dis-je, que je vous propose comme infiniment propres à vous toucher, à vous convertir, à vous sanctifier, à vous rendre de parfaits chrétiens, si vous en savez profiter. Et afin que vous en puissiez mieux

(1) JOAN. 1.

faire le discernement, je distingue dans ces trois alliances autant de degrés qui élèvent la chair de l'homme, dans la personne de Jésus-Christ jusqu'à la souveraineté de l'être de Dieu; dans la personne de Marie, jusqu'au rang sublime de la maternité de Dieu; et, dans nos personnes, jusqu'à la dignité d'enfant de Dieu. Ainsi, gardant les proportions convenables entre Jésus-Christ et Marie, et entre Marie et nous, ce seul mystère du Verbe incarné nous fait voir aujourd'hui trois grands miracles. Dans Jésus-Christ un homme-Dieu : ce sera la première partie; dans Marie une mère de Dieu : ce sera la seconde; dans nous, qui que nous soyons, mais surtout si nous sommes en état de grâce, de légitimes enfans de Dieu : c'est la troisième. Vous verrez, chrétiens, les trois conséquences pratiques que je tirerai de là, non-seulement pour vous affermir dans la foi, mais pour vous apprendre à remplir dignement les plus saints devoirs du christianisme.

PREMIÈRE PARTIE.

Il est donc vrai, chrétiens, que la chair de l'homme a été élevée dans Jésus-Christ jusqu'à la souveraineté de l'être de Dieu; et c'est ce que le Saint-Esprit a prétendu d'abord nous marquer par ces paroles : *Verbum caro factum est*; Le Verbe s'est fait chair. Demander comment et pourquoi s'est accompli ce prodige, ce seroit le détruire, dit saint Augustin, en voulant le connoître, puisqu'il est certain que ce mystère de l'incarnation du Verbe

ne seroit plus par excellence l'œuvre de Dieu , si l'on en pouvoit rendre raison , et qu'il n'auroit plus l'avantage de se distinguer par sa singularité , si , dans l'ordre de la nature ou de la grâce , on en pouvoit trouver un seul exemple : *Hic si ratio quaeritur , non erit mirabile ; si exemplum , non erit singulare.* J'avoue que Marie , au moment que l'Ange lui en fit la déclaration , ne laissa pas de dire : *Quomodò fiet istud ?* Comment cela se fera-t-il ? Mais saint Chrysostôme remarque très-bien que cette demande fut alors l'effet d'une profonde et respectueuse admiration , et non pas d'une présomptueuse et vaine curiosité ; et , que si Marie voulut savoir de quelle manière se vérifieroit ce qui lui étoit annoncé de la part du ciel , ce ne fut point par incrédulité , mais par un pur zèle , et par un sincère amour de la virginité qu'elle avoit vouée.

Quoi qu'il en soit , chrétiens , voilà le miracle qui nous est proposé dans cette fête , et que je dois vous expliquer. Car je serois prévaricateur , et je ne m'acquitterois pas de mon ministère , si , préférablement à tout le reste , je ne m'attachois aujourd'hui à vous développer cet article essentiel de votre foi. Voilà , dis-je , le miracle que la foi nous révèle , un Dieu incarné , un Dieu-homme , jusqu'à pouvoir dire , dans le sens propre et naturel , qu'il s'est fait chair : *Verbum caro factum est.* D'où il s'ensuit , par une conséquence nécessaire , que la chair de l'homme , considérée dans la personne du Rédempteur , est donc véritablement la chair d'un Dieu ; que dans l'instant bienheureux où fut

conçue cette chair virginale, elle se trouva donc, toute chair qu'elle étoit, pénétrée, comme dit saint Paul, de l'onction de Dieu, inséparablement unie au Verbe de Dieu; n'ayant, selon le langage des théologiens, point d'autre substance que celle du Verbe de Dieu; qu'en recevant l'être, elle entra donc d'abord en possession de toute la gloire qui appartient à Dieu, et que le Fils de Dieu la reconnoitra dans toute l'éternité, pour une chair qu'il s'est appropriée, qu'il a consacrée, qu'il a déifiée; car c'est ainsi qu'en ont parlé tous les Pères, dans des termes que la tradition même de l'Eglise auroit en peine à autoriser, s'ils n'étoient encore au-dessous de l'énergie et de la force de ceux-ci : le Verbe s'est fait chair. *Tunc in utero virgo concepit, et Verbum caro factum est, ut caro fieret Deus* : Ce fut alors, dit saint Ambroise, qu'une vierge conçut miraculeusement, et que le Verbe fut fait chair, afin que la chair devînt Dieu. Ce père pouvoit-il s'en expliquer d'une manière plus expresse ? et parce qu'une vérité aussi importante que celle-là ne peut être appuyée sur trop de témoignages, ajoutons celui de saint Augustin : *Talis fuit ista susceptio, quæ Deum hominem faceret et hominem Deum*. Oui, mes frères, disoit ce saint docteur, l'effet de cette incarnation a été tel, que l'homme s'est vu dans Jésus-Christ élevé jusqu'à Dieu, et que Dieu, dans ce même Jésus-Christ, s'est vu réduit à la forme d'un homme. Expressions, je le répète, qui demandent toute la soumission de la foi, et qui nous paroîtroient avoir je

ne sais quoi de dur, si elles n'étoient évidemment fondées sur ce principe incontestable : *Verbum caro factum est.*

De là vient, mes chers auditeurs (appliquez-vous à ceci, et ne pensez pas que la grandeur de mon sujet m'emporte trop loin, puisqu'autant qu'il est relevé, autant me suis-je étudié à le traiter exactement) : de là vient que dans Jésus-Christ, entre la chair et le Verbe, il n'y a rien de divisé; et que ce qui étoit vrai de l'un, par une communication d'attributs, l'est encore de l'autre. Ainsi parce que la chair de Jésus-Christ a été passible et mortelle, nous disons, sans craindre d'être accusés de blasphème, que le Verbe de Dieu a souffert et est mort pour nous : et d'ailleurs parce que le Verbe de Dieu est égal à Dieu, nous ne craignons point la censure, en disant que la chair de Jésus-Christ est assise à la droite de Dieu. Et quoiqu'il n'y ait point d'extrémités plus opposées, que la croix et le trône de Dieu, nous ne faisons pas plus de difficulté d'attribuer à cette chair du Fils de l'homme, qui a été crucifiée, la prééminence du trône de Dieu, que d'attribuer au Verbe de Dieu, qui est la splendeur de la gloire du Père, l'humiliation et l'ignominie de la croix. Pourquoi? parce que tout cela n'est qu'une suite de ce que nous professons par ces paroles : *Verbum caro factum est.*

Il est vrai, et je suis toujours obligé de le reconnoître, ce mystère est difficile à croire, et c'est là que nous devons captiver nos esprits. Mais puisqu'un Dieu veut bien anéantir pour nous dans ce

mystère sa souveraine majesté, ne refusons pas au moins de lui soumettre notre raison. Soumission nécessaire : car, comme disoit saint Athanase, je ne puis savoir comment le Verbe s'est incarné ; mais il ne m'est pas permis d'ignorer qu'il se soit incarné, et qu'il ait pris une chair semblable à la mienne. Au lieu donc de m'engager dans une recherche inutile, et qui passe toutes mes vues ; au lieu de vouloir pénétrer dans ces ineffables secrets de l'incarnation divine, lorsque je ne me connois pas moi-même ; ce que j'ai surtout à faire, c'est de bénir mille fois la miséricorde infinie de mon Dieu, non-seulement parce qu'il est descendu de sa gloire pour moi, et qu'il s'est fait homme comme moi, mais parce qu'il m'a révélé, et qu'il m'a fait annoncer ce mystère de mon salut. Car si je puis être sauvé sans la science de l'incarnation, je ne puis l'être sans la foi de l'incarnation ; c'est-à-dire, si je puis être sauvé sans savoir par quelle vertu et de quelle manière le Verbe de Dieu a élevé la chair de l'homme à une si noble alliance, je ne puis l'être sans savoir que cette merveilleuse alliance s'est faite dans la personne de Jésus-Christ, en sorte que dans la personne de Jésus-Christ il y a eu tout à la fois et un vrai Dieu et un vrai homme : *Verbum caro factum est.*

C'est de quoi tant d'hérétiques n'ont pas voulu convenir, et c'est pour mieux affermir la créance de ce mystère, que Dieu a permis qu'elle fût attaquée par tant d'endroits. Les uns ont combattu la divinité de Jésus-Christ, ne considérant pas qu'il

est aujourd'hui formé dans le sein de Marie par la seule opération de l'esprit divin : *Spiritus sanctus superveniet in te* (1); que l'ange l'appelle absolument saint et la sainteté même : *Sanctum vocabitur* (2); qu'il est conçu par une mère vierge, et demeurant toujours vierge, quoique mère; enfin qu'il vient dans le monde pour être le Sauveur du monde : principes d'où il s'ensuit incontestablement qu'il est Dieu. Car, comme raisonnent saint Ambroise, saint Augustin, saint Cyrille et saint Bernard, il n'appartient qu'à un Dieu d'être saint par lui-même et la source de toute sainteté; qu'à un Dieu d'être fils d'une vierge, sans que cette vierge y perde rien de sa virginité; qu'à un Dieu de sauver le monde après qu'il l'a créé.

D'autres ont refusé, par une erreur toute contraire, de reconnoître l'humanité de Jésus-Christ; tantôt ne lui attribuant qu'un corps imaginaire et fantastique; tantôt lui accordant un vrai corps, mais sans ame et sans intelligence; tantôt lui donnant un corps parfait, mais formé d'une matière toute céleste et non de la substance de Marie : dogmes insoutenables, à quoi les docteurs de l'Eglise, et entre autres Tertullien, saint Athanase et saint Léon pape, ont opposé toutes les Ecritures et les plus solides raisons. Car, disoient-ils, si Jésus-Christ n'a eu qu'un corps imaginaire, comment nous a-t-il rachetés de son sang? S'il n'a eu qu'un corps sans ame, comment a-t-on pu l'appeler homme; et s'il n'étoit pas homme, com-

(1) Luc. 1. — (2) *Ibid.*

ment a-t-il satisfait pour les hommes ? Si son corps a seulement été formé dans le sein de Marie , et non de la substance de Marie , comment Elisabeth l'appela-t-elle la mère de son Seigneur , *Mater Domini mei* (1) ; et comment l'ange lui dit-il que l'homme-Dieu qu'elle devoit porter dans ses chastes flancs , naîtroit d'elle : *Nascetur ex te* (2) ?

Enfin , conclut S. Augustin , plusieurs se sont trompés tout à la fois , à l'égard de la divinité de J. C. , et à l'égard de son humanité , non pas en niant ni l'une ni l'autre , mais l'union de l'une et de l'autre , telle que le Saint-Esprit l'a faite , et telle qu'elle subsistera toujours. Car , ils reconnoissent en Jésus-Christ , et une vraie divinité , et une vraie humanité. Mais comme le propre de l'hérésie est de donner dans toutes les extrémités , ou bien d'une part , ils prétendoient que Dieu et l'homme dans l'incarnation avoient été seulement unis de volonté , unis de sentimens et d'intérêts , unis par adoption , par affection , par communication de gloire , et non point d'une union réelle et substantielle : ou bien d'autre part , ils confondoient tellement ensemble la divinité et l'humanité , qu'outre l'unité de personne , ils établissoient encore dans l'homme-Dieu unité de nature. Erreurs foudroyées par l'Eglise dans ces fameux conciles dont les célèbres décisions nous servent de règles , et qui nous apprennent qu'en vertu de l'incarnation , le Verbe divin s'est réellement et substantiellement uni à notre chair ; que par cette union le Verbe incarné s'est rendu propres toutes les mi-

(1) Luc. 1. — (2) *Ibid.*

sères de l'homme, et que l'homme est entré en participation de toutes les grandeurs de Dieu ; qu'il y a néanmoins entre les deux natures qui composent cette adorable personne, la nature divine et la nature humaine, une distinction essentielle, sans qu'elles aient été confondues ; et que l'une, comme parloient quelques hérétiques, ait absorbé l'autre. Tel est, chrétiens, le précis de la doctrine orthodoxe touchant le mystère d'un Dieu fait homme, et c'est de quoi il falloit d'abord vous instruire : *Verbum caro factum est.*

N'en demeurons pas là : mais réduisant à la pratique et aux mœurs cette première vérité, profitons de la fête de ce jour pour nous disposer à la solennité de Pâques qui approche, et faisons-nous du mystère de l'incarnation une préparation solide à l'accomplissement du grand précepte de la communion. Car voilà sur quoi est fondée cette loi si sainte, qui nous oblige à nous éprouver nous-mêmes avant que de recevoir le corps de Jésus-Christ, et à n'y participer jamais qu'avec une conscience pure, et dans un état où, sans être absolument assurés que nous sommes dignes d'amour, nous puissions toutefois, quoique pécheurs, dire avec humilité, comme saint Paul : *Nihil mihi conscius sum* (1) ; Ma conscience ne me reproche rien, du moins rien de capital et de grief. On demande pourquoi l'Apôtre a fait un crime si atroce de ce qu'il appelle communion indigne ; et l'on s'étonne qu'animé du zèle apostolique dont il étoit rempli, il ait fulminé de

(1) 2. Cor. 4.

si terribles anathèmes contre ceux qui, dans un état de mort, osent manger le pain de vie qu'il leur ait déclaré que c'est alors leur jugement qu'ils mangent, et leur condamnation; qu'il les ait traités de profanateurs et de sacrilèges; et que sur sa parole, malgré la corruption du siècle, la seule pensée de communier indignement fasse encore horreur aux chrétiens les plus imparfaits et même les plus mondains. Non, non, mes chers auditeurs, il ne faut point en être surpris. Supposé ce que je viens de vous dire, et ce que la foi nous enseigne de l'incarnation du Verbe, il n'y a rien en tout cela qui ne soit facile à comprendre; et quand une fois j'ai conçu que ce pain dont parle saint Paul, est le corps du Seigneur et le Seigneur même, je souscris sans peine à tous les anathèmes qu'il prononce contre ceux qui prennent sans discernement cette nourriture céleste. Quelque formidables qu'ils soient, je n'ai, pour les trouver équitables, qu'à m'appliquer personnellement le mystère du Verbe fait chair, en me disant à moi-même : Cette chair que je mange dans le sacrement, est la chair d'un Dieu, et je la profane quand je la mange dans l'état du péché. Par l'incarnation elle est unie à une personne divine; et par l'indigne communion que je fais, je l'unis, toute sainte qu'elle est, à une ame criminelle et ennemie de Dieu. Cela seul me fait sentir la raison qu'a eue saint Paul, de condamner si sévèrement ces sacrilèges qui se présentent à la table du Sauveur sans avoir la robe de noce qui est la grâce, et il n'y a point ensuite de châtement qui

ne me paroisse encore au-dessous d'une telle profanation.

Que faudroit-il donc dire à un chrétien qui se trouve sur le point de célébrer la Pâque, et de prendre part au sacrement de Jésus-Christ ? Ecoutez-moi, hommes du siècle, et n'oubliez jamais cette instruction. Il faudroit lui dire à peu près, et avec la proportion qui doit être ici gardée, ce que l'ange dit à Marie : *Ideòque et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur Filius Dei.* Prenez garde, mon frère, ce qui est caché sous les symboles de ce pain, c'est le Saint des saints et le Fils de Dieu, le même qui est né d'une vierge, le même dont l'ange fit à cette vierge un si magnifique éloge. Voilà celui que vous allez recevoir. Ainsi rentrez en vous-même, et vous mesurant sur l'exemple de Marie, puisque vous êtes destiné à porter dans votre sein le même Dieu, voyez si vous êtes dans les mêmes dispositions ; voyez si vous avez reçu comme elle, l'esprit divin ; voyez si l'esprit corrompu du monde ne règne pas encore dans vous. Car il ne s'agit pas moins pour vous que d'être, aussi bien que Marie, le temple vivant où un Dieu fait chair, doit et veut faire sa demeure : *Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.*

Ah ! chrétiens, quelle épreuve Marie ne fit-elle pas d'elle-même, avant que de consentir à ce que l'ange lui proposoit ! Et quand elle apprit que l'heure étoit venue où le Verbe, avec toute la plénitude de sa divinité, devoit s'incarner en elle, avec quelle foi et quelle humilité ne répondit-elle pas à l'hou-

neur que Dieu lui faisoit , et aux miséricordes dont il la combloit ! Avec quelle pureté , avec quelle obéissance , avec quelle confiance , avec quel amour ne conçut-elle pas ce Dieu-homme dans son chaste sein ? Par combien de vertus héroïques ne se mit-elle pas en état de coopérer à cet ineffable mystère ? Or tel est, mes chers auditeurs, l'excellent modèle sur quoi nous devons aujourd'hui nous former. Marie étoit sainte dès sa conception ; depuis sa conception , croissant en âge , elle avoit toujours crû en sainteté. Avant que l'ange ne la saluât , elle étoit déjà pleine de grâce : mais cela ne suffisoit pas. Il fallut que le Saint-Esprit lui-même , selon l'expression de l'évangile , survînt en elle , et qu'il l'a sanctifiât tout de nouveau par des grâces plus abondantes. Encore après cette nouvelle sanctification , saint Ambroise ne croit point offenser Marie , quand il dit au Sauveur du monde : *Tu ad liberandum suscepturus hominem , non horruisti virginis uterum.* Ah ! Seigneur , pour sauver l'homme , vous qui êtes la sainteté même , n'avez point eu horreur de vous renfermer dans le sein d'une vierge ! Approchons , chrétiens , de la communion , prévenus de ce sentiment , et nous n'en approcherons plus avec tant de lâcheté et tant de négligence ; nous ne nous y présenterons plus avec une indévotion et une tiédeur dont nous ne pouvons trop gémir ; nous n'en sortirons plus aussi froids , aussi indifférens , et ce qui est encore plus déplorable , aussi imparfaits , que si nous n'y étions jamais venus. Nous préparer à ce sacrement ,

ce sera la plus grande et la plus sérieuse occupation de notre vie : en profiter , ce sera le plus ardent de nos désirs ; en abuser , ce sera la plus mortelle de nos craintes. Nous irons à la sainte table avec des cœurs embrasés d'amour ; comme des lions , dit saint Chrysostôme , respirant le feu de la charité ; comme des aigles , ajoute saint Augustin , élevés au-dessus de la terre par des pensées toutes célestes : nous y recevrons ce Dieu de gloire , dans le même esprit que Marie le conçut , et son exemple nous servira de règle. Du reste , tirer de là des conséquences spécieuses , mais qui , sous une fausse apparence de respect , nous éloigneroient pour jamais du corps de Jésus-Christ ; faire consister les dispositions nécessaires dans des degrés de sainteté où personne ne peut atteindre ; demander pour ce sacrement un état aussi parfait que celui de Marie ; en un mot , de l'obligation d'imiter Marie , se faire , contre l'intention de Jésus-Christ même , un obstacle insurmontable à la communion , c'est à quoi porte le raffinement du libertinage ; mais c'est le piège grossier dont votre piété , aussi prudente qu'éclairée , saura bien se garantir. Au contraire , de la nécessité de communier , conclure celle de se sanctifier ; y travailler en effet et y donner tous ses soins , c'est par là que nous honorons le mystère du Dieu incarné. Alliance de notre chair avec le Verbe , premier miracle que nous avons vu dans un homme-Dieu. Passons au second , qui nous fera voir dans une vierge une mère de Dieu : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il falloit, chrétiens, pour mettre au monde un Dieu-homme et fait chair, qu'il y eût une créature prédestinée en qualité de mère de Dieu selon la chair, et voilà ce que j'appelle la seconde alliance de la chair avec le Verbe dans la personne de Marie. Alliance que l'hérésie n'a pas voulu reconnoître dans cette vierge, non plus que celle de la divinité et de l'humanité dans Jésus-Christ. Mais alliance que les vrais fidèles ont hautement et constamment soutenue. Appliquez-vous d'abord, mes chers auditeurs, à en comprendre le dogme : nous verrons ensuite la gloire qui en revient à Marie, et le fruit que nous en pouvons retirer.

Une vierge mère de Dieu, et mère de Dieu selon la chair, c'est ce qui choqua autrefois la fausse piété des hérétiques, surtout de ce fameux Nestorius, patriarche de Constantinople. Cet homme emporté par l'esprit d'orgueil, en abusant du pouvoir que lui donnoit son caractère, osa disputer à Marie sa qualité de mère de Dieu : et dans cette vue y eut-il artifice qu'il n'employât, et déguisement dont il n'usât, pour couvrir ou pour adoucir la malignité de son erreur ? Car, suivant le rapport des Pères, tout ce qu'on peut d'ailleurs imaginer de titres spécieux et honorables, il les accorda à Marie, hors celui dont il étoit uniquement question. Il confessa qu'elle étoit la mère du Saint des saints, qu'elle étoit la mère du Rédempteur des hommes ; il convint qu'elle avoit reçu et porté le Verbe de Dieu

dans ses chastes entrailles ; il se relâcha même jus-
 ques à dire qu'elle étoit la mère d'un homme , qui ,
 dans un sens , avoit été Dieu , parce qu'il avoit été
 spécialement uni à Dieu. Mais qu'elle fût absolu-
 ment et sans restriction mère de Dieu , c'est sur
 quoi on ne put fléchir cet esprit incrédule et opi-
 niâtre. Que fit l'Eglise ? elle rejeta toutes ces subti-
 lités ; et plus Nestorius s'obstinoit à combattre ce
 titre de mère de Dieu , plus elle s'intéressa à le main-
 tenir. Il ne s'agissoit en apparence que d'un seul mot ,
 et ce seul mot grec : θεοτόκος , qui signifie mère de
 Dieu , étoit le sujet de toutes les contestations. Mais
 parce qu'il est vrai , comme l'a sagement remarqué
 saint Léon pape , que le chemin qui conduit à la
 vie , est un chemin étroit , non-seulement pour l'ob-
 servation des préceptes , mais encore plus pour la
 soumission aux vérités orthodoxes : *Non in sold
 mandatorum observantiâ , sed in recto tramite
 fidei , arcta via est quæ ducit ad vitam* , l'Eglise
 prit la défense de ce seul mot avec toute la force
 et toute l'ardeur de son zèle. Elle assembla des
 conciles , elle fulmina des anathêmes , elle censura
 des évêques , elle n'épargna pas ceux qui tenoient
 les premiers rangs , elle les excommunia , elle les
 dégrada : pourquoi ? parce que dans ce seul titre de
 mère de Dieu , étoit renfermé tout le mystère de
 l'incarnation du Verbe. Car c'est pour cela qu'on
 se fit comme un capital , et un point essentiel de
 religion , de croire que Marie étoit , dans le sens
 le plus naturel , mère de Dieu. Non pas que cette
 créance fût nouvelle , puisque , selon saint Cyrille ,

toute la tradition l'autorisoit, et que déjà depuis long-temps Julien l'Apostat l'avoit reprochée aux chrétiens : *Vos christiani , Mariam numquam cessatis vocare Dei genitricem ;* mais on voulut que cette créance, aussi ancienne que l'Eglise, fût désormais comme un symbole de foi ; et l'on arrêta dans le concile d'Ephèse, que le titre de mère de Dieu seroit un terme consacré contre l'hérésie nestorienne, comme celui de consubstantiel l'avoit été dans le concile de Nicée contre l'hérésie arienne.

Voilà, mes frères, ce que nous croyons ; et c'est sur ce dogme ainsi établi que sont fondés tous les honneurs que nous rendons à Marie : c'est, dis-je, sur sa maternité divine, qui, dans l'ordre des décrets de Dieu, l'a élevée au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu. Nous n'en faisons pas pour cela une divinité. Ecoutez ceci, vous qui, réunis à l'Eglise, avez besoin d'être instruits à fond de sa doctrine, et achevez de vous détromper des fausses idées que vous aviez conçues du culte de la mère de Dieu. Nous n'en faisons pas une divinité ; et je pourrois appliquer ici ce que le grand saint Augustin, dans un semblable sujet, répondoit aux manichéens, qui, malicieusement et injustement, accusoient les catholiques de rendre aux martyrs un culte superstitieux et idolâtre. Voici ce qu'il leur disoit, en s'adressant à Fauste : Il est vrai que nous nous assemblons pour célébrer les fêtes des martyrs ; mais nous n'avons jamais eu la pensée d'offrir, par exemple, le sacrifice à aucun des martyrs. Nous savons que

cet honneur n'est dû qu'à Dieu seul, et c'est aussi à Dieu seul que nous le rendons. Car où est l'évêque, où est le prêtre qui ait jamais dit étant à l'autel : C'est à vous, Pierre ; c'est à vous, Paul ; c'est à vous, Cyprien, que nous offrons et que nous immolons l'agneau sans tache ? Nous l'immolons à Dieu, qui a couronné les martyrs ; et nous ne l'offrons en mémoire des martyrs, que pour participer à leurs mérites, pour obtenir le secours de leur intercession : ainsi parloit saint Augustin, et je dis le même de Marie. Nous célébrons avec solennité le jour bienheureux où l'ange lui annonça le choix que Dieu faisoit d'elle ; mais à Dieu ne plaise, qu'en lui rendant nos hommages, parce qu'elle a conçu le Verbe de Dieu, nous la confondions avec Dieu : c'est de quoi nous ne craignons pas qu'on puisse soupçonner notre foi. Car, pour me servir du même raisonnement, où est le prêtre, qui dans les saints mystères ait jamais dit : C'est à vous, Marie, que nous sacrifions ? Nous sacrifions à celui qui a prédestiné Marie, qui a sanctifié Marie, qui a glorifié Marie ; mais quoiqu'elle soit incontestablement mère de Dieu, nous ne la regardons et nous ne l'honorons que comme une pure créature, dont tout le bonheur est d'avoir été fidèle à Dieu, d'avoir été humble devant Dieu, d'avoir été singulièrement élue de Dieu.

Cependant, sans élever Marie jusqu'à Dieu, est-il, du reste, une grandeur comparable à celle de cette mère de Dieu ? Tâchons, mes chers auditeurs, à nous en former quelque idée ; mais souvenons-nous

d'abord de ce qu'a dit saint Bernard , que Marie elle-même n'eût pu la comprendre dans toute son étendue , ni l'expliquer : *Audacter dico, quòd nec ipsa planè Maria potuit explicare.* Après cela , vous ne serez pas surpris si ce que j'ai à vous dire se trouve encore infiniment au-dessous de mon sujet.

Je considère Marie sous deux rapports : l'un à Dieu , et l'autre aux hommes. Marie devient mère de Dieu : c'est le premier rapport ; et Marie , mère de Dieu , devient par là même la médiatrice et comme la mère des hommes : c'est le second. Or , voyons , autant qu'il nous est possible , quelle gloire doit revenir à cette vierge , de l'un et de l'autre , et quelles grandeurs y sont renfermées.

Marie , mère de Dieu. Ecoute , ô homme ! s'écrie là-dessus saint Anselme , contemple et admire : *Intendat mens humana, contempletur et stupeat.* Le père céleste avoit un Fils unique et consubstantiel : mais il n'a pas voulu que ce Fils n'appartînt qu'à lui seul ; il en a fait part à Marie , et elle est véritablement sa mère sur la terre , comme il est son Père dans le ciel : *Non est passus manere suum ; sed eum ipsum voluit esse Mariæ unicum.* Pensée sublime , mais qui , dans sa sublimité , n'exprime rien dont notre mystère ne nous fasse voir l'entier accomplissement. Ah ! mes freres , disoit saint Paul , je fléchis le genou devant le Père de Jésus-Christ mon maître , parce que c'est de lui que procède toute paternité , soit dans le ciel , soit sur la terre. Ainsi parloit le grand Apôtre ; et ne puis-je pas ajouter , que je me prosterne en la pré-

sence de ce Père tout puissant, pour le reconnoître, non plus seulement comme auteur de toute paternité, mais comme principe de cette maternité divine que j'honore dans Marie ! Car quel prodige, chrétiens ! et quel autre que Dieu même a pu opérer ce miracle ? La virginité et la fécondité jointes ensemble ; une vierge qui conçoit dans le temps le même Fils, que Dieu, avant tous les siècles, a produit dans l'éternité ; une mère, dit saint Augustin, devenue mère par la seule obéissance de son esprit, de même que le Père, dans l'adorable trinité, est Père par la seule connoissance de ses infinies perfections. Qui jamais, avant Marie, entendit rien de pareil, et si la foi ne nous l'apprenoit pas, qui jamais l'eût cru, qu'une créature dût un jour donner en quelque manière l'être à son créateur ; et que le Créateur pût devenir en quelque sorte l'ouvrage et la production de sa créature ? Qui l'eût cru, que Marie dût donner à un Dieu ce qu'il n'avoit pas auparavant, et qu'un Dieu en dût recevoir une vie toute nouvelle ! Qui l'eût cru, que le Verbe par qui tout a été fait, dût être formé lui-même par une vierge, et que par là cette vierge s'acquittât, pour ainsi dire, envers lui, du bienfait de la création ? Permettez-moi, chrétiens, d'user de toutes ces expressions. Les Pères avant moi s'en sont servis, et ce seroit une délicatesse mal entendue, d'avoir peine à parler comme eux, et d'omettre ces magnifiques éloges que la piété leur inspiroit, et que la même piété nous doit rendre vénérables.

Ce qui me paroît plus surprenant, reprend l'ar-

chevêque de Ravenne, c'est que le Verbe divin, qui dans le ciel ne dépend point du Père dont il est produit, ait voulu dépendre sur la terre de la mère en qui il s'est incarné. Que dis-je, mes chers auditeurs? le Verbe dépendant, cela peut-il s'accorder avec la majesté de Dieu? il faut bien le dire, puisque c'est une suite de la maternité de Marie. Dès là que je la reconnois pour mère de Dieu, non-seulement je puis, mais je dois reconnoître que ce Dieu-homme a voulu dépendre d'elle; qu'il lui a rendu des honneurs et une obéissance légitime; qu'il s'est soumis à son pouvoir; et c'est aussi ce que l'évangile nous a expressément marqué par ces courtes paroles : *Et erat subditus illis* (1). Paroles à quoi se réduit presque tout ce que nous savons de la vie mortelle du Sauveur jusques au temps de sa prédication. Mais encore, demande saint Bernard, de qui parloit l'Évangéliste? est-ce Dieu, est-ce l'homme qui obéissoit à Marie? Dieu et l'homme tout ensemble, répond ce Père. Or voyez, poursuit-il, lequel des deux est plus digne de votre admiration, ou la soumission du Fils, ou l'empire de la mère? *Elige utrum mireris, aut Filii beneficentissimam dignationem, aut Matris excellentissimam dignitatem*. Car voici tout à la fois deux grands prodiges : prodige d'humilité, que Dieu soit dépendant d'une femme; et prodige de grandeur, qu'une femme commande à Dieu : *Utrinque miraculum, et quòd Deus feminæ obtemperet,*

(1) Luc. 2.

humilitas sinè exemplo ; et quod Deo femina præcipiat, sublimitas sinè socio.

De là ne nous étonnons plus qu'un ange descende aujourd'hui du ciel pour saluer Marie , qu'il s'humilie en sa présence , qu'il l'appelle pleine de grâce , qu'il l'élève au-dessus de toutes les femmes. Ne nous étonnons plus d'entendre dire à saint Augustin , que rien après Dieu et parmi tous les êtres créés n'est égal à Marie , et n'est même comparable à Marie. Mais surtout ne doutons plus du pouvoir de Marie ni de sa tendre affection pour nous ; et sans considérer davantage son auguste maternité par rapport à Dieu , regardons-la maintenant par rapport aux hommes , et tâchons d'en tirer tous les avantages qu'elle nous promet.

Car je dis que Marie devenue mère de Dieu , devient par là même la mère des hommes , la protectrice des hommes , la coopératrice du salut des hommes ; et une mère , une protectrice , une coopératrice toute puissante pour les hommes. Prenez garde , s'il vous plaît. Mère des hommes , puisque tous les hommes sont non-seulement les frères , mais les membres de ce Dieu-homme qu'elle porte dans son sein. Protectrice des hommes , puisque c'est en faveur des hommes qu'elle est choisie , et qu'en ce sens elle doit aux hommes son élévation. Coopératrice du salut des hommes , puisqu'elle sert à former le Sauveur qui vient racheter les hommes , et qu'elle donne le sang qui doit être le prix de cette rédemption et de ce salut. Mais j'ajoute , mère toute puissante , protectrice toute puissante ,

coopératrice toute puissante : pourquoi ? parce qu'en qualité de mère de Dieu, elle a singulièrement trouvé grâce auprès de Dieu.

C'est donc aujourd'hui que Marie nous tend les bras, pour nous admettre au nombre de ses enfans, et c'est dans cette pensée que nous devons imiter le zèle et la piété que témoignèrent les chrétiens d'Ephèse, lorsqu'ils reçurent le jugement de l'Eglise universelle à la gloire de cette vierge en qui ils avoient mis leur confiance. Le fait est remarquable, et je voudrois que les hérétiques de notre siècle y fissent toute l'attention nécessaire, et qu'ils apprissent quels étoient, il y a plus de douze cents ans, les sentimens des fidèles, à l'égard de Marie, et quels doivent être encore les nôtres. L'histoire nous apprend que le jour où l'on devoit conclure sur la divine maternité de Marie, tout le peuple parut dans les rues, remplit les places publiques, se tint autour de ce fameux temple dédié au culte de la Vierge, et où les Pères du concile étoient assemblés ; qu'au moment que la décision fut publiée, et qu'on entendit que Marie étoit maintenue dans la juste possession du titre de mère de Dieu, toute la ville retentit d'acclamations et de cris de joie ; que les Pères sortant pour se séparer, furent comblés de bénédictions, et conduits en triomphe ; que l'air fut éclairé de feux, enfin, que rien ne manqua à la pompe de cette réjouissance commune, ni à l'éclat de la glorieuse victoire que Marie avoit remportée. Ah ! chrétiens, il est vrai, ce peuple fidèle étoit sensible aux intérêts de Marie,

et agissoit en cela par un esprit de religion , mais en s'intéressant pour Marie , il s'intéressoit pour lui-même ; car il comptoit sur le secours de cette mère de Dieu , et il savoit ce qu'il en devoit attendre. Prenons les mêmes sentimens , et tenons la même conduite. Dans ce grand jour où Marie est déclarée mère de Dieu , rendons-lui les hommages qu'elle mérite , et allons au pied des autels lui jurer une fidélité inviolable , et lui renouveler les saintes protestations du plus respectueux et du plus parfait dévouement. Mais ne nous oublions pas nous-mêmes ; et pour l'engager à nous faire sentir les effets de sa médiation , représentons-lui l'étroite alliance qui l'unit à nous et qui nous unit à elle. Disons-lui d'une part, comme les habitans de Béthulie disoient à Judith : *Tu gloria Jerusalem , tu lætitia Israel , tu honorificentia populi nostri* (1) ; Oui, vierge sainte , vous êtes l'ornement de Jérusalem , le bonheur d'Israël , la gloire de notre peuple ; c'est-à-dire , l'ornement , la gloire , le bonheur de l'Eglise. *Quia confortatum est cor tuum , eò quòd castitatem amaveris* (2) : parce que vous étiez pure dans un degré de perfection qui surpassoit même la pureté des anges , vous avez eu la force d'attirer du ciel le Verbe divin , et de l'incorporer à notre chair. *Ideò eris benedicta in æternum* (3) : c'est pour cela que nous nous humilions devant vous , pour cela que nous vous donnons le tribut de louanges qui vous est dû , pour cela que nous vous bénissons , et que tous les siècles après nous vous

(1) Judith. 15. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.*

béniront. Mais d'autre part, reprenons, chrétiens, et ajoutons ce que le sage et zélé Mardochée dit à la reine Esther, lorsque pour l'exciter à prendre la défense des Juifs, menacée d'une ruine prochaine, il lui remontra que si Dieu l'avoit élevée sur le trône, c'étoit plus pour sa nation que pour elle-même : *Et quis novit, utrum idcirco ad regnum veneris, ut in tali tempore parareris* (1) ? Non, ô glorieuse mère de Dieu ! nous ne craindrons point de le dire, car nous le savons, que si le Seigneur vous a distinguée entre toutes les femmes ; que s'il vous a honorée de la plus éclatante dignité, c'est pour nous ; et voilà ce qui, dans tous les états de la vie, dans toutes les conjonctures et tous les temps, nous fera recourir à vous avec confiance. Nous vous exposerons nos besoins, nous implorerons votre intercession : et vous écouterez nos vœux, et vous les présenterez à votre Fils, et vous y joindrez les vôtres, et vous ferez descendre sur nous toutes les grâces divines.

N'en doutons point, mes chers auditeurs, et puisque nous avons une telle ressource auprès de Dieu, apprenons à en profiter. On vous prêche sans cesse dans la chaire la sévérité des jugemens de Dieu ; on vous dit tout ce qui peut vous intimider et vous effrayer : ce sentiment est bon, et je dois travailler moi-même à vous imprimer profondément dans l'âme une crainte chrétienne et salutaire. Mais de s'en tenir là ; de ne vous faire entendre que les menaces du Seigneur ; de ne vous faire

(1) Esther, 4.

voir que les difficultés et les obstacles qui se rencontrent dans la voie du salut ; de ne vous la représenter , cette voie , que comme un chemin semé d'épines et presque impraticable , c'est un excès qui ne corrige rien , et qui ne va qu'à décourager et à désespérer. Je dois donc en vous faisant craindre , vous faire espérer ; en réprimant votre présomption , soutenir votre confiance ; je dois vous faire connoître les moyens que la miséricorde divine vous a fournis et les secours qu'elle vous a ménagés ; je dois vous consoler , vous animer , vous fortifier. Or s'il y a un mystère capable de produire ces heureux effets , n'est-ce pas celui-ci ? Pourquoi ? non-seulement parce que c'est le mystère d'un Dieu fait homme , mais d'une vierge devenue mère de Dieu ; et en qualité de mère de Dieu , spécialement engagée à veiller sur les hommes , à s'intéresser pour les hommes , à les aider de tout son pouvoir , et à leur servir d'avocate et d'asile. Vous me direz que cette confiance dans la protection de Marie , peut autoriser nos désordres , et diminuer en nous le zèle de la pénitence ; mais je réponds , moi , que si c'est une vraie confiance , bien loin de refroidir ce zèle , elle l'allumera. Faites-en vous-même l'épreuve , et vous le verrez. Vous verrez , dis-je , si dévoué à la plus sainte des vierges , vous n'apprendrez pas à haïr le péché , si vous ne vous sentirez pas porté à le fuir par une exacte vigilance , et à l'expier par une sévère pénitence ; si de vives lumières ne vous éclaireront pas , pour vous en faire concevoir l'énormité ; si de solides réflexions ne vous toucheront

pas, pour vous en faire craindre les suites affreuses, et pour vous les faire éviter; si mille attraits particuliers, mille grâces intérieures ne vous appelleront pas à la sainteté. Car voilà les fruits ordinaires d'une solide et religieuse confiance dans la protection de la mère de Dieu. Combien de justes ont été par là maintenus, et ont persévéré? combien de pécheurs ont été convertis, et se sont sauvés? Je le répète, combien de justes ont été maintenus, et ont persévéré? c'étoient des justes, mais des justes chancelans dans leur état d'innocence et de justice, des justes assaillis de la tentation, combattus par leurs passions, presque vaincus par le monde, et sur le point de céder enfin et de tomber, si Marie, dans des conjonctures si périlleuses, n'eût été leur soutien; et comment? non par elle-même, mais par une grâce victorieuse que son intercession leur a obtenue, et qui les a préservés. Combien de pécheurs ont été convertis, et se sont sauvés? c'étoient des pécheurs, et des pécheurs de longues années, des pécheurs d'habitude: il n'y avoit plus, ce semble, de salut pour eux; et chargés de dettes, ils commençoient à désespérer de la miséricorde divine. Mais ils se sont souvenus que Marie étoit la mère des pécheurs; ce qu'ils ne croyoient pas pouvoir demander par eux-mêmes, ils l'ont demandé par elle, et ils ont été exaucés; dans un heureux moment la grâce les a changés, et de pécheurs qu'ils étoient, en a fait des saints. Miracles dont ils ont rendu mille témoignages, et c'est à ces exemples qu'il faudroit s'attacher, et non point à

d'autres plus rares, dont on voudroit quelquefois tirer de si injustes conséquences. Car telle est en effet notre injustice : parce qu'il s'en trouve peut-être quelques-uns, qui, consacrés en apparence au service de la mère de Dieu, n'en mènent pas dans la pratique une vie plus réglée, de ces exemples particuliers, on pense avoir droit de tirer des conséquences générales contre le culte de la vierge, et l'on ne considère pas que ç'a a été, et que c'est tous les jours pour des millions d'autres un principe de conversion et de sanctification. Ah ! mes chers auditeurs, dans un siècle où les dangers sont si fréquens, et les besoins si pressans, ne nous privons pas du secours qui nous est offert. De cet autel, si je l'ose dire, et de ce tabernacle où Jésus-Christ repose, il fait encore aujourd'hui par proportion et pour nous, ce qu'il fit sur la croix pour son bien-aimé disciple. Voilà votre mère, lui dit-il, en lui montrant Marie : *Ecce mater tua* (1) ; et dès cette heure, ce disciple que Jésus-Christ aimoit, commença à regarder Marie et à l'honorer comme sa mère : *Et ex illâ horâ accepit eam discipulus in suâ* (2). C'est ainsi que nous la pouvons regarder nous-mêmes. Heureux qu'elle daigne bien nous recevoir au nombre de ses enfans ! Nous reconnoîtrons bientôt que ce n'est pas en vain qu'elle porte le titre de mère des hommes, si de notre part ce n'est pas en vain que nous portons la qualité d'enfans de Marie. Mais achevons, et voyons comment ce mystère nous élève à la dignité même

(1) Joan. 10. — (2) *Ibid.*

d'enfans de Dieu : c'est le troisieme avantage qui nous revient de l'alliance du Verbe avec la chair, et le sujet de la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'étoit une erreur des païens , et une erreur aussi grossière que présomptueuse , de se figurer qu'ils étoient les enfans des dieux , parce qu'ils mettoient en effet au nombre des dieux , leurs ancêtres. Mais cette erreur , quoique grossière , comme remarque saint Augustin , ne laissoit pas de leur inspirer de hauts sentimens ; parce qu'il arrivoit de là que , se confiant dans la grandeur ou dans la prétendue divinité de leur origine , ils entreprennent des choses difficiles et héroïques avec plus de hardiesse , ils les exécutoient avec plus de résolution , et en venoient à bout avec plus de bonheur : *Et sic animus divinæ stirpis fiduciam gerens , res magnas præsumebat audaciùs , agebat vehementiùs , et implebat ipsâ felicitate securiùs*. Ne diroit-on pas que parmi ces ténèbres du paganisme , il y avoit dès-lors quelque rayon ou quelque commencement du christianisme ; et ne semble-t-il pas que la Providence , qui sait profiter du mal même , se servoit des erreurs des hommes pour préparer déjà le monde à la vraie religion ? Oui , répond excellemment saint Augustin , il étoit de l'ordre de la prédestination et du salut de l'homme , que l'homme fût un jour persuadé qu'il étoit d'une extraction divine ; et voilà pourquoi Dieu , par un effet de sa grâce toute-puissante ,

a voulu que cette persuasion ne fût ni fausse ni téméraire. C'étoit dans les païens une vanité , mais le mystère que nous célébrons, nous a fait de cette vanité une sainte et adorable vérité. Ceux-là se flattoient en se donnant une si haute origine , et nous , si nous avons une moindre idée de nous-mêmes , nous nous méconnoissons , nous nous déshonorons , nous nous dégradons. Car écoutons le disciple bien-aimé ; et quoique dans un autre discours , j'aie déjà employé le même témoignage pour établir la même vérité , souffrez que je le reprenne , et que je vous le propose dans un nouveau jour. Écoutons , dis-je , le disciple bien-aimé , et sans rien perdre de l'humilité chrétienne , apprenons de lui à connoître notre véritable noblesse. Voyez , mes frères , nous dit-il , dans sa première épître canonique , voyez quel amour le Père céleste nous a marqué , de vouloir que l'on nous appelle , et que nous soyons en effet , enfans de Dieu : *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater , ut filii Dei nominemur et simus* (1). Il est vrai que saint Jean parloit en particulier aux fidèles qui ont cru en Jésus-Christ , et qui l'ont reçu : mais ce qu'il disoit en particulier aux fidèles , et ce qui leur convient spécialement , je puis en général , et dans un sens plus étendu , l'appliquer à tous les hommes. Car c'est à tous les hommes , selon l'expression de ce bien-aimé disciple , que le pouvoir d'être enfans de Dieu a été donné sans différence de mérites , sans distinction de qualités et de sexe , aux petits

(1) Joan. 3.

aussi bien qu'aux grands , aux pauvres aussi bien qu'aux riches , aux sujets aussi bien qu'aux rois : *Dedit eis potestatem filios Dei fieri* (1).

Or je prétends que cette filiation ainsi établie est une suite naturelle de l'incarnation , et le troisième effet de l'alliance du Verbe avec notre chair : *Et Verbum caro factum est* (2). Car le Verbe divin n'a pu se revêtir de la chair de l'homme , sans contracter avec les hommes la plus étroite affinité : et du moment qu'il nous a ainsi unis à lui , en sorte que nous ne faisons plus avec lui qu'un même corps , ce n'est point une usurpation pour nous de dire à Dieu dans un sens propre et réel , que nous sommes ses enfans : *Ut filii Dei nominemur et simus* (3). C'est en ce sens que Clément Alexandrin , parlant du mystère d'un Dieu fait homme , et relevant les avantages infinis que nous en retirons , s'est servi d'une expression bien forte , lorsqu'il a dit que Dieu se faisant homme , a fait des hommes comme autant de dieux : non pas après tout que nous soyons enfans de Dieu dans la même perfection que l'homme-Dieu ; il l'est par nature , et nous le sommes par adoption : mais cette adoption divine ne nous ennoblit-elle pas assez ? Dieu , tout Dieu qu'il est , pouvoit-il nous élever plus haut , et y avoit-il pour nous une distinction plus glorieuse à espérer ? Ce n'est ni par le sang , ni par le ministère d'aucun homme , que nous sommes montés à ce point de grandeur : le penser de la sorte , ce seroit ne pas connoître et la bassesse na-

(1) Joan. 1. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.*

turelle de l'homme, et l'excellence de la dignité dont nous avons été honorés : *Non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis* (1). Mais toute la gloire de cette naissance spirituelle nous vient de la volonté de Dieu, de la prédestination de Dieu, du choix et de la grâce de Dieu. Car pour m'en tenir toujours à notre mystère, si nous sommes enfans de Dieu, c'est par ce même Dieu-homme, qui dans un même homme a su si bien réunir et allier ensemble sa divinité et notre humanité : *Et Verbum caro factum est*. Ainsi, dit saint Chrysostôme, le Fils unique de Dieu est devenu fils de l'homme, afin que les enfans des hommes devinssent enfans de Dieu. Et ne demandez pas, ajoute saint Augustin, comment les hommes ont pu naître de Dieu, puisqu'un Dieu lui-même a pu et voulu naître des hommes.

Voyez donc, encore une fois, jusqu'à quel excès s'est portée la charité de votre Dieu : *Videte qualem charitatem* ; mais voyez ensuite quelles conséquences s'ensuivent de là ; voyez ce que vous devez à Dieu comme enfans de Dieu, et ce que vous vous devez à vous-mêmes : ce que vous devez à Dieu, qui vous permet de l'appeler votre Père, et qui l'est en effet ; ce que vous vous devez à vous-mêmes, qui pouvez vous dire enfans de Dieu, et qui avez à soutenir une si noble qualité et à n'en pas dégénérer. Deux points qui me fournissent une morale bien solide et bien importante.

Ce que vous devez à Dieu : car puisqu'en vertu

(1) Joan. 1.

de ce mystère et par l'alliance du Verbe avec notre chair, nous avons le même Père que le Verbe incarné, je dis aussi que nous devons, à l'égard de ce Père tout puissant, tenir par proportion la même conduite que l'homme-Dieu, et prendre les mêmes sentimens; c'est-à-dire, que nous devons avoir la même obéissance aux ordres de Dieu, et le même zèle pour la gloire de Dieu. En effet, si le Fils de Dieu prend aujourd'hui dans les chastes entrailles de Marie une chair semblable à la nôtre, c'est, dit l'Apôtre, pour obéir à son Père, pour se conformer aux volontés de son Père, et pour accomplir ses adorables desseins; et s'il s'humilie jusqu'à s'anéantir lui-même, c'est pour l'honneur de son Père, et pour lui rendre toute la gloire qui lui avoit été ravie. Or voilà notre modèle. Etre soumis à Dieu, garder fidèlement et constamment la loi de Dieu, glorifier Dieu par une vie digne de Dieu, c'est ainsi que nous le reconnoissons pour Père. Sans cela que sert-il de lui dire ce que nous lui disons néanmoins tous les jours: Notre Père qui êtes dans les cieus; si nous nous révoltons contre lui sur la terre, si nous le renonçons dans la pratique et le traitons en ennemi, que sert-il de lui dire: Que votre nom soit sanctifié, qu'il soit connu et honoré dans tout l'univers; si nous le blasphémons et le faisons blasphémer aux autres? Car ce que j'appelle, selon le langage de l'Écriture, blasphémer le nom du Seigneur, c'est outrager le Seigneur même par nos dérèglemens et nos désordres: et ce que j'appelle le faire blasphémer aux

autres, comme saint Paul le reprochoit aux Juifs : *Per vos blasphematur nomen Dei* (1), c'est les séduire par nos paroles, les engager par nos exemples dans nos habitudes criminelles, et les corrompre par nos scandales. Que sert-il de lui dire : Que votre volonté soit faite; si nous ne suivons rien moins en toutes choses que la volonté de Dieu, toujours violant sa loi, toujours murmurant contre sa providence, toujours disposés, malgré ses promesses et ses menaces, malgré ses défenses et ses commandemens les plus exprès, à écouter la passion et à la satisfaire, quoi qu'elle demande? Je sais que pour garder inviolablement la loi de Dieu; que pour donner à Dieu par la sainteté de nos mœurs toute la gloire qu'il attend de nous, il faut qu'il en coûte. Mais, chrétiens, vous en doit-il jamais autant coûter qu'il en coûte aujourd'hui à un Dieu; à un Dieu que son Père envoie, et qui suivant la mission qu'il avoit reçue, descend du trône de sa majesté, et vient demeurer avec nous; à un Dieu qui, pour réparer l'injure faite à son Père, se réduit jusques à la forme d'un homme, jusques à la forme d'un esclave, jusques à la forme d'un pécheur? Ah! mes frères, comprenons, si nous le pouvons, par l'obéissance de cet homme-Dieu, combien sont sacrés les droits du Père qui nous a donné l'être, et qui nous donne encore dans ce saint jour comme une nouvelle naissance en nous adoptant au nombre de ses enfans. Comprendons, par les anéantissemens de cet homme-Dieu, de quel

(1) Rom. 12.

prix est la gloire de Dieu , le souverain auteur de tous les êtres, et doublement notre Créateur, soit selon la nature, soit selon la grâce. Mais de là même jugeons ce que c'est pour un homme, surtout pour un chrétien, que de refuser à ce premier maître la soumission et les services que nous lui devons par tant de titres ; jugeons ce que c'est que de s'attacher à lui et de l'insulter, en voulant secouer le joug d'une dépendance si incontestable et si légitime ; jugeons ce que c'est que d'abandonner ses intérêts, que de s'opposer à ses vues, que de s'obstiner contre ses ordres ; et cela tandis qu'on est adorateur du monde, tandis qu'on ne manque à rien de tout ce qu'exige le monde, tandis qu'on entreprend tout et qu'on supporte tout pour le monde. Si je suis le Seigneur et votre Père, disoit-il autrefois à son peuple, où est l'honneur que vous me rendez ? *Ubi est honor meus* (1) ? où est le respect que vous me devez ? *ubi est timor meus* (2) ? Or la plainte qu'il faisoit à son peuple, il peut bien nous la faire à nous-mêmes ; mais avec cette terrible menace, que si maintenant nous ne l'honorons pas comme père, nous le craignons un jour comme juge ; que si maintenant nous ne sommes pas soumis à sa loi, nous serons un jour soumis à ses châtimens ; que si maintenant notre vie ne sert pas à le glorifier comme Dieu sanctificateur, notre éternelle réprobation après la mort servira à le glorifier comme Dieu vengeur. Car voilà, mes chers auditeurs, l'affreux retour à quoi il faut vous attendre de la

(1) Malach. 1. — (2) *Ibid.*

part d'un père si indignement méprisé, et si justement irrité.

Je dis plus, et c'est par où je finis. Outre ce que vous devez à Dieu, qui vous permet de l'appeler votre père, et qui l'est en effet, voyez encore ce que vous vous devez à vous-mêmes, qui pouvez vous dire enfans de Dieu, et qui avez à soutenir une si noble qualité, et à n'en pas dégénérer. Comme il y a dans le monde, et selon les principes de la philosophie humaine, une fierté raisonnable et sage, qui, sans vous faire dédaigner personne, vous inspire néanmoins des sentimens généreux, et dignes de votre naissance et de votre rang; je puis ajouter que, dans la religion même que nous professons, et selon les règles de la morale évangélique, il y a une fierté sainte et toute chrétienne, qui, sans nous enfler, nous remet sans cesse devant les yeux le caractère dont nous sommes revêtus, et nous engage à y conformer nos œuvres. C'est ainsi que le prince des apôtres représentoit aux fidèles, qu'ils étoient un peuple choisi et distingué : *Vos autem genus electum* (1); un peuple conquis : *populus acquisitionis* (2); une nation sainte, élevée à l'honneur du sacerdoce et d'un sacerdoce royal : *regale sacerdotium, gens sancta* (3). C'est ainsi que le Docteur des gentils faisoit souvenir les Ephésiens qu'ils étoient les enfans de la lumière; d'où il concluoit qu'ils devoient donc se comporter et vivre en enfans de lumière : *Ut filii lucis ambulate* (4); et c'est, chrétiens,

(1) 1. Petr. 2. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.* — (4) Ephes. 5:

ce que je veux conclure moi-même , en vous disant que vous êtes enfans de Dieu. Car des enfans de Dieu doivent-ils penser ou agir comme des enfans du siècle ? est-il une contradiction plus sensible ? en est-il une plus criminelle et plus damnable ? des enfans de Dieu prévenus de toutes les idées du siècle , et du siècle le plus profane , n'estimant que ce que l'esprit du siècle leur fait estimer , n'aimant que ce que l'esprit du siècle leur fait aimer , ne craignant et ne fuyant que ce que l'esprit du siècle leur fait craindre et haïr ; des enfans de Dieu sujets à tous les vices du siècle , et du siècle le plus corrompu , aux ressentimens et aux envies , aux colères et aux emportemens , aux impostures et aux trahisons , aux désirs ambitieux et à l'orgueil , à l'avarice , à la mollesse , aux débauches et aux plaisirs les plus infâmes : est-ce là ce qui leur convient ? est-ce à cela qu'on les doit reconnoître , ou plutôt , n'est-ce pas là leur honte ? n'est-ce pas pour eux un opprobre ? Qu'un homme d'une certaine distinction dans le monde , soit par la place qu'il occupe , soit par le sang dont il est sorti , ait commis une action lâche , c'est une tache que rien presque ne peut effacer. De quel œil le regarde-t-on , et de quel œil se regarde-t-il lui-même , quand il vient à considérer d'un sens rassis la faute qu'il a faite , et qui le couvre de confusion ? Or est-il moins honteux à des hommes nés de Dieu , adoptés de Dieu , enfans de Dieu , de s'asservir à leurs sens , de se rendre esclaves de leurs passions , de se laisser dominer par les brutales cupidités de leur chair ,

de se porter à toutes les injustices qu'inspire une avaro et insatiable convoitise , de nourrir dans leur cœur des haines secrètes et invétérées , d'y concevoir les plus noirs desseins pour se tromper et pour se vendre les uns les autres ; de n'écouter jamais , je ne dis pas la religion , mais même l'équité naturelle , la bonne foi , la raison ? Est-ce pour former un tel peuple que le Fils unique de Dieu est venu sur la terre , et qu'il a voulu demeurer parmi les hommes ? ou n'est-ce pas pour former un peuple parfait , un peuple exempt de la corruption du monde , un peuple affranchi de ces malheureuses concupiscences par où le péché s'est introduit dans le monde et s'y établit tous les jours : un peuple chrétien , non-seulement de nom , mais de pratique et d'action : *Parare Domino plebem perfectam* (1) ? Ouvrons donc , mes frères , ouvrons les yeux de la foi ; et découvrant avec les yeux de la foi notre dignité , sanctifiés comme nous le sommes par l'alliance d'un Dieu , ne retombons pas dans nos premiers égaremens , ne faisons pas de la glorieuse qualité que nous portons , un vain titre qui nous déshonore lorsque notre conduite le dément. Si , m'adressant ici à tant de grands qui m'écoutent , j'avois la témérité de leur dire que leur conduite dément leur grandeur , leur naissance , leurs ancêtres , leur rang , ils prendroient ce que je dirois pour un outrage , et combien y seroient-ils sensibles ! Ne le soyons pas moins au juste reproche qu'on peut nous faire , que nous nous rendons in-

(1) Luc. 1.

dignes du plus beau de tous les noms, qui est celui d'enfans de Dieu. Verbe éternel et consubstantiel à votre père, Dieu comme lui, mais homme comme nous, c'est vous qui nous l'avez acquis, ce beau nom, et c'est par vous que nous sommes parvenus à ce point d'élévation. Ne permettez pas que nous venions jamais à en déchoir : surtout ne permettez pas que nous perdions le fruit de cette rédemption surabondante dont vous voulez être vous-mêmes le prix. Et vous, Vierge sainte, puisque c'est dans votre sein que ce grand ouvrage est aujourd'hui commencé, aidez-nous à le soutenir et à y mettre toute la perfection qui doit dépendre de notre fidélité et de nos soins. C'est ainsi qu'après avoir vécu comme de dignes enfans de Dieu, nous aurons part à la gloire des élus de Dieu, où nous conduise, etc.

PREMIER SERMON

SUR

LA PURIFICATION DE LA VIERGE.

Postquàm impleti sunt dies purgationis ejus secundùm legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino.

Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur. En saint Luc, chap. 2.

SIRE,

CET enfant qui est aujourd'hui porté à Jérusalem, c'est le Fils unique de Dieu, égal à son Père, éternel comme lui, et Dieu comme lui. Celle qui le porte, c'est Marie, mère de Dieu, la plus sainte de toutes les femmes, et la plus remplie de grâce. Le sujet pourquoi elle le porte, c'est afin de le présenter à Dieu; et l'Evangéliste s'arrêtant à une circonstance bien remarquable, ajoute que tout cela se fait selon la loi : *Sicut scriptum est in lege Domini* (1). Comme si, ni Marie, ni Jésus-Christ même, ne pouvoient avec bienséance paroître devant Dieu qu'en observant la loi; comme si leur sacrifice, tout divin qu'il est, ne devoit être agréé

(1) Luc. 2.

de Dieu qu'autant qu'il se trouveroit conforme à sa loi ; comme si l'ouvrage du salut et de la rédemption des hommes dépendoit de l'accomplissement de la loi. Que signifie cela ? c'est, chrétiens, le mystère que j'entreprends de développer, et le point auquel je m'attache pour votre instruction et votre édification. Cette obéissance à la loi du Seigneur, cette obéissance que la présentation d'un Dieu sauveur et la purification d'une mère vierge nous prêchent si hautement, cette vertu si inconnue, et néanmoins si nécessaire, voilà l'importante matière que me fournit la solennité de ce jour. Divin esprit, vous qui sanctifiâtes Marie par la pratique et l'observation de la loi, et qui la conduisîtes dans le temple pour y offrir son sacrifice comme il étoit ordonné dans la loi, remplissez-nous des mêmes sentimens dont son ame bienheureuse fut alors pénétrée ; donnez-nous comme à elle une haute idée de cette sainte et adorable loi du Seigneur ; faites-nous bien comprendre que sans cette loi il n'y a dans nous que corruption et que désordre ; en sorte que du moment que nous sortons hors des bornes de cette loi, nous devenons incapables de tout bien et déterminés à tout mal. Tant de crimes qui se commettent tous les jours, et que je puis appeler les abominations et les horreurs de notre siècle, en sont une preuve visible : mais peut-être l'endurcissement de nos cœurs feroit-il perdre à cette preuve toute sa force, si les lumières de votre grâce ne venoient au secours de nos réflexions. Je parle devant le plus grand roi du monde ; et sûr que je

suis de sa religion , je ne crains point de parler avec trop de liberté , tandis que je parle pour les intérêts de la loi de Dieu. Je ne vous demande pas même , ô mon Dieu ! comme la vertueuse Esther , que mes paroles lui plaisent ; parce que je me promets de sa piété , qu'en lui parlant de l'excellence et de la prééminence de votre loi , non-seulement je lui plairai , mais je le persuaderai et le toucherai. J'ai besoin néanmoins , Seigneur , de votre secours ; et pour l'obtenir , je m'adresse à Marie , en lui disant : *Ave , Maria.*

C'est le propre de l'esprit de l'homme , de n'avoir rien d'uniforme dans ses sentimens , d'être souvent contraire à lui-même , et de donner , selon les situations diverses où il se trouve , dans des extrémités tout opposées. Cela se vérifie en mille sujets , mais particulièrement en celui que j'ai entrepris de traiter , qui est l'obéissance et la soumission due à la loi de Dieu. Car je découvre deux principes différens , qui forment dans l'homme une double opposition à cette obéissance : tellement que nous pouvons dire aussi bien que l'Apôtre : Je sens dans moi-même une loi secrète qui répugne à la loi de mon Dieu , et qui me captive sous la loi du péché. Ces deux principes , suivant la belle réflexion de saint Ambroise , sont l'orgueil de l'homme et sa lâcheté : l'orgueil de l'homme , qui lui fait oublier ce qu'il doit à Dieu ; et sa lâcheté , qui l'empêche de voir ce qu'il peut , et de quoi il est capable avec le secours de Dieu : l'orgueil de l'homme , qui le

rend insolent et libertin ; et sa lâcheté qui le rend foible et pusillanime. L'orgueil de l'homme qui , à l'égard de Dieu même , lui inspire de la hauteur ; et sa lâcheté qui , à l'égard de ses devoirs , le jette dans l'abattement : l'un et l'autre , pour lui faire violer cette souveraine et divine loi que Dieu lui a imposée , mais dont la servitude , quoiqu'aimable , du moment qu'il se pervertit , commence à lui déplaire et à lui devenir odieuse. Or je veux , chrétiens , combattre aujourd'hui ces deux désordres ; et parce que l'accomplissement de la loi consiste à éviter également ces deux extrémités dangereuses , soit en se soumettant avec humilité à ce que la loi commande , soit en s'efforçant avec courage de surmonter ce qu'il y a dans la loi de difficile , mon dessein est de graver bien avant dans vos esprits et dans vos cœurs ces deux obligations , et de vous mettre pour cela devant les yeux l'obéissance que pratique aujourd'hui Marie : car , sans sortir de mon mystère , vous verrez dans la personne de cette vierge offrant son Fils en sacrifice , le modèle d'une obéissance solidement humble , et d'une obéissance courageuse et héroïque : d'une obéissance solidement humble , qui confond notre orgueil ; et d'une obéissance héroïque , qui condamne notre lâcheté. Prenez garde : Marie , dans la cérémonie de ce jour , accomplit la loi du Seigneur ; et cette loi , comme l'évangile nous le fait assez entendre , est infiniment rigoureuse pour elle. En ce qu'elle obéit à la loi , je trouve la confusion de notre orgueil ; ce sera la première partie : en ce qu'elle surmonte

toutes les difficultés de la loi, je trouve la condamnation de notre lâcheté; ce sera la seconde partie : deux points que j'ai à développer, et qui vont faire le partage de ce discours et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Nous nous élevons au-dessus de la loi de Dieu; et cela, chrétiens, nous arrive en deux manières : l'une, que j'appelle révolte du cœur, lorsque, sans nous expliquer autrement que par nos œuvres, nous disons intérieurement comme l'ange rebelle : *Non serviam* (1); Il m'en coûteroit trop pour vivre dans cette servitude : que Dieu ordonne tout ce qu'il lui plaira, je ne me soumettrai point à sa loi; l'autre, que je considère comme la plus pernicieuse erreur de notre esprit, lorsque nous trompant nous-mêmes, nous cherchons des prétextes et nous nous formons des consciences pour nous dispenser des obligations de la loi. Or le mystère que nous célébrons confond hautement ces deux entreprises de notre orgueil; et c'est, comme vous allez voir, ce qui paroît d'abord dans la présentation de Jésus-Christ et dans la purification de Marie.

Quoique nés dépendans et sujets de Dieu, nous avons, mes frères, un penchant à nous révolter contre la loi de Dieu qui nous domine : voilà l'origine de toute la corruption de l'homme. Prenant l'homme en particulier, et selon la différence des

(1) Jerem. 2.

conditions qui partagent le monde , voilà le péché capital des grands du siècle , qui , de leur état , se font un principe d'indépendance , comme si la loi de Dieu n'étoit pas faite pour eux ; comme si Dieu en la portant avoit dû les excepter ; comme s'il n'étoit pas au contraire de l'empire de Dieu qu'il y eût pour eux un législateur et une loi ; afin , disoit le Prophète royal , de leur apprendre qu'ils sont hommes : *Constituë legislatorem super eos , ut sciant quoniam homines sunt* (1). Donnons à cette morale toute son étendue. Voilà , dis-je , en général , le péché des impies et des libertins , qui , jusque dans l'obscurité des plus médiocres fortunes , ont souvent à l'égard de Dieu des cœurs aussi indociles que ceux qui tiennent dans le monde les premiers rangs ; la licence et l'impiété faisant dans les uns ce que l'abus de la grandeur et de l'élévation fait dans les autres. Mais Marie obéissant à la loi de Moïse , et se purifiant dans le temple , confond bien là-dessus , malgré nous , notre conduite. Car enfin elle étoit reine , elle étoit mère de Dieu , elle étoit , comme mère de Dieu , en possession d'une autorité légitime sur l'auteur même de la loi ; et par conséquent elle avoit tous les titres d'indépendance que peut avoir au-dessous de Dieu une pure créature. Il est vrai : mais c'est justement pour cela que Dieu veut qu'elle s'assujettisse à la loi , afin de détruire par son exemple l'indépendance criminelle que nous affectons ; afin de condamner notre libertinage par une preuve convain-

(1) Psalm. 9.

cante et sans réplique. Car si dans l'ordre de la rédemption, dont le secret adorable se développe aujourd'hui à nos yeux, une mère de Dieu, toute mère de Dieu qu'elle est, n'est pas exempte d'obéir; de quel front pouvons-nous soutenir devant Dieu l'injustice et la témérité de nos désobéissances? Marie fait quelque chose encore de plus; et quoi? non-seulement elle se soumet à la loi, mais elle y soumet son Fils, ce Fils qui plus grand, plus libre, plus absolu qu'elle, et néanmoins voulant bien être soumis par elle, fournit encore à Dieu contre nous une raison mille fois plus touchante pour réprouver et pour confondre cet esprit d'orgueil qui nous rend prévaricateurs. C'est-à-dire, Marie soumet à la loi la grandeur même, à la loi la puissance même, à la loi l'indépendance et la souveraineté même. Car voilà le double miracle que le ciel nous découvre dans cette fête, une reine sujette, et assujettissant un Dieu; un Dieu obéissant, et présenté par une mère obéissante: pourquoi? ah! mes chers auditeurs, comprenez-le bien. Vous qui tenez dans le monde les premiers rangs, et vous qui vous trouvez réduits aux derniers; vous que vos conditions distinguent, et vous qu'elles ne distinguent pas; grands et petits, riches et pauvres, car je suis redevable à tous, écoutez-moi: c'est ici que l'intelligence d'une des plus importantes vérités vous est donnée, et c'est par la comparaison même de vos états que je vais vous la rendre sensible.

Pourquoi un homme-Dieu sujet à la loi? pour vous faire entendre, grands du monde, l'obligation

spéciale où vous êtes de vivre dans un parfait assujettissement aux lois de Dieu. Vous ne l'avez peut-être jamais bien conçue ; et, par un renversement de raison et de religion, vous vous flattez que la rigueur des lois divines n'est pas pour vous comme pour le reste des hommes : mais détrompez-vous aujourd'hui de cette fausse prévention, et pour cela entrez en esprit dans le temple de Jérusalem : car vous y verrez la maxime contraire solidement établie ; et pour peu que vous vous appliquiez à considérer le mystère de ce jour, vous conclurez que les lois divines vous regardent encore plus particulièrement que le reste des hommes, quoiqu'elles soient pour tous sans exception. Vous me demandez sur quoi est fondée cette conséquence : sur trois raisons que vous devez méditer tous les jours de votre vie. Première raison, c'est que plus vous avez dans le monde ou de naissance ou de pouvoir, plus vous êtes capables de rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû en qualité de souverain législateur ; comme il est vrai de dire que Jésus-Christ, en se réduisant sous la loi, a eu seul l'avantage d'honorer la souveraineté de Dieu autant qu'elle mérite de l'être. Motif admirable pour vous engager, tout élevés et tout puissans que vous êtes, à une obéissance exacte. Dieu trouve en vous, quand vous accomplissez sa loi, une gloire particulière ; et il ne tient qu'à vous de la lui procurer, cette gloire, qui plus que tout autre contribue à sanctifier son nom, et dont par là même il est si jaloux. Seconde raison, c'est que Dieu ne vous a distingués dans

le monde, que pour le glorifier de la sorte : car ne croyez pas, chrétiens, qu'il y ait des hommes, ou revêtus d'honneurs, ou pourvus de biens, pour être plus en droit que les autres de faire leurs volontés, et de vivre selon leurs lois. Cela ne peut être, et Dieu, dont la toute-puissance est inséparable de sa sagesse et de sa sainteté, n'a pu, dans l'inégalité des conditions humaines, se proposer une telle fin ; les rois mêmes, qui, selon l'expression du Saint-Esprit, sont comme les divinités de la terre, ne règnent que pour servir le Seigneur : *Et reges ut serviant Domino* (1). Voilà l'ordre de la Providence et même de la création, selon lequel ce qui approche le plus de Dieu n'est défini que par une servitude plus immédiate, et une plus grande dépendance de Dieu. Et pourquoi cet ordre ne subsisteroit-il pas, puisque Jésus-Christ, qui est le chef des prédestinés, n'a été prédestiné lui-même que pour y être soumis ? En quoi consiste tout le mystère de son humanité ? Saint Paul nous l'enseigne en deux mots, dont nous voyons aujourd'hui l'accomplissement : *Misit Deus Filium suum factum ex muliere, factum sub lege* (2) ; un Dieu formé d'une femme pour être assujetti à la loi. Voilà l'idée que nous en donne l'Apôtre ; voilà pourquoi ce Fils de Dieu a été envoyé : hors de là ce Verbe divin ne se seroit jamais fait chair, et sans cela il n'y auroit point eu de Dieu-homme. Serez-vous donc surpris, ou devez-vous l'être, quand j'ajoute que sans cela il n'y auroit dans le monde ni qua-

(1) Ps. 101. — (2) Galat. 4.

lité, ni dignité, ni rang, ni fortune, mais que Dieu vous auroit laissés dans le néant; et que, s'il vous en a tirés, c'est afin que sa loi eût en vous des observateurs fidèles et de zélés défenseurs. Je dis plus, et c'est la troisième et dernière raison : Dieu, en vous plaçant au-dessus du commun des hommes, a prétendu vous proposer au monde comme des modèles de la sainte dépendance que je vous prêche; de même que Jésus-Christ et Marie n'ont paru dans le temple du Seigneur que pour être l'exemple d'une inviolable fidélité et d'une parfaite soumission à sa loi. C'est-à-dire, selon saint Grégoire pape, que Dieu prétend que les petits apprennent des grands à lui obéir, et que les grands se considèrent sur ce point comme la règle, à quoi les petits ne manquent jamais de se conformer.

Ceci me donne lieu de parler maintenant à vous, mes frères, à vous dont le salut me doit être d'autant plus cher, et les âmes plus précieuses, qu'ayant moins de part aux avantages du siècle, vous participez moins à ses désordres et à sa corruption; à vous que Dieu a fait naître dans des conditions plus obscures, et dont il semble que la destinée, ou, pour mieux dire, la vocation se termine à dépendre et à obéir. Pourquoi une mère de Dieu, et par son ministère un homme-Dieu soumis à la loi? pour trois autres raisons qui vous regardent, et que je vous prie de n'oublier jamais. Pour vous consoler, pour vous instruire, et pour vous confondre. Pour vous consoler de l'état où vous êtes, et qui vous réduit à n'avoir pour partage que l'obéissance : c'est

l'état que Jésus-Christ a choisi, ayant mieux aimé prendre la forme de serviteur que celle de maître, et se soumettre à la loi, que de donner la loi; pour vous fortifier par cette pensée, que ceux qui sont plus élevés que vous dans le monde, sont sujets comme vous à la loi de Dieu, seront jugés aussi bien que vous selon la loi de Dieu, n'éviteront pas plus que vous le tribunal où tout doit être décidé par la loi de Dieu : voilà votre consolation. Pour vous instruire de la manière dont vous devez obéir, je veux dire aux hommes pour Dieu, et à Dieu dans les hommes; en sorte que votre obéissance ne s'arrête pas à l'homme, mais qu'elle s'élève à Dieu comme à sa fin et à son principal objet : *Sicut Domino, et non hominibus* (1); que vous regardiez ces hommes de qui vous dépendez, comme les images de Dieu; que vous respectiez leurs lois, comme des écoulemens de la loi de Dieu; que vous receviez leurs commandemens, comme des déclarations expresses de la volonté de Dieu : vous souvenant que sans cela l'obéissance que vous leur rendez n'est qu'une obéissance servile, qu'une obéissance païenne, qu'une obéissance réprouvée dont Dieu ne vous tiendra jamais nul compte, et dont vous perdez tout le fruit, parce que vous ne la pratiquez pas selon ce divin exemplaire qui nous est aujourd'hui proposé dans la présentation d'un Dieu sauveur, et dans la purification d'une mère vierge : voilà votre instruction. Mais surtout, pour vous confondre de l'extrême et de l'injuste opposition

(1) Coloss. 3.

que vous avez à dépendre de Dieu et à porter le joug de sa loi, lorsqu'avec tant de docilité vous vous faites un mérite, du moins une politique, de dépendre des hommes. Car en vous comparant vous-mêmes avec vous-mêmes, voici, mes frères, le sujet de ma douleur, et ce qui me fait gémir. Vous n'osez désobéir aux hommes, et vous désobéissez à Dieu ; vous êtes souples devant les hommes, et orgueilleux devant Dieu ; les lois des hommes vous contiennent dans le devoir, et vous violez impunément celles de Dieu. Saint Paul disoit aux Ephésiens : *Obedite dominis carnalibus, sicut Christo* (1) ; Obéissez à vos maîtres selon la chair, avec crainte et avec respect, comme à Dieu même : mais s'il m'étoit permis de changer la proposition de saint Paul, peut-être vous dirois-je volontiers : Obéissez à votre Dieu comme vous obéissez à vos maîtres selon la chair : et c'est là ce que j'appelle votre confusion. Car quelle indignité, que je me trouve obligé de souhaiter pour vous, qu'au moins les choses ici fussent égales, et de me contenter que vous eussiez pour votre Dieu une obéissance aussi prompte, aussi humble, aussi fidèle que celle qu'exigent de vous les hommes, et que vous leur rendez si exactement !

Je sais, mon cher auditeur, que cet assujettissement aux lois de Dieu vous paroît gênant et humiliant ; je sais que vous vous aveuglez jusqu'à croire qu'il répugne à cette liberté naturelle dont vous êtes jaloux, et que vous ne distinguez pas d'un amour

(1) Ephes. 6.

dérégulé de l'indépendance et d'un esprit de libertinage. Mais votre ignorance là-dessus vient encore de n'avoir pas bien pénétré le mystère de Jésus-Christ et de Marie obéissans à la loi du Seigneur. Car, si je vous disois que l'obéissance à cette sainte loi, bien loin d'humilier l'homme, fait sa véritable gloire : que plus on est sujet à cette loi, plus on est heureux, plus on est libre, plus on est maître de soi-même, qu'en cela consiste la différence de cette loi et des lois humaines ; qu'au lieu que l'affranchissement des lois humaines passe pour un privilège, le grand privilège de la grâce, selon saint Augustin, est d'être incapable de s'émanciper de cette loi ; que David, tout roi qu'il étoit, instruit d'un secret si important, envisageoit comme une béatitude l'attachement à cette loi, faisoit son occupation la plus ordinaire de méditer cette loi, ne trouvoit point de repos que dans l'observation de cette loi : *Pax multa diligentibus legem tuam* (1), ce sont autant de vérités dont la raison et la foi vous feroient, malgré vous, convenir. Mais ne fais-je pas, pour vous en convaincre, quelque chose de plus, quand je vous propose le Saint des saints sanctifié par l'obéissance qu'il rend à cette loi, ce premier-né de toutes les créatures qui s'assujettit à cette loi, ce Rédempteur par excellence, qui veut être lui-même racheté selon les termes de cette loi ; quand je vous représente Marie avec toute sa grandeur et son auguste maternité, remplie d'une sainte joie, parce qu'à l'exemple de son Fils elle se

(1) Psalm. 115.

conforme à cette loi? n'est-ce pas, dis-je, ce qui doit faire plus d'impression sur vos esprits et sur vos cœurs, que si je rapportois tous les raisonnemens de la théologie?

Après cela, chrétiens, laissez-vous encore séduire par les fausses maximes du siècle, et mettez le bonheur de la vie dans une malheureuse possession de ne dépendre d'aucune loi, dans une licence criminelle de tout entreprendre au préjudice de la loi, dans un oubli de vos devoirs qui aille ou à méconnoître votre Dieu, ou à vous le figurer comme un Dieu fauteur de vos désordres. A le méconnoître, en disant avec l'impie Pharaon : *Quis est Dominus, ut audiam vocem ejus* (1)? Et qui est-il ce Dieu dont on me menace sans cesse, et dont on m'oppose la loi, qui est-il pour m'obliger à me contraindre dans mes passions, dans mes désirs, dans mes desseins? A vous le figurer comme un Dieu fauteur de vos désordres, en disant avec l'insensé : S'il y a un Dieu, est-il tel qu'on nous le dépeint? connoît-il toutes choses? y prend-il un si grand intérêt? s'offense-t-il si aisément? a-t-il une justice si sévère? est-il si terrible dans ses vengeances? *Et dixerunt : Quomodo scit Deus, et si est scientia in excelso* (2)? Car voilà le langage du pécheur ennemi de la loi, et c'est où conduit ensui l'esprit du monde. On n'en vient pas là d'abord; mais par un progrès infaillible de l'habitude du péché, on s'accoutume, sinon à parler, du moins à penser et à vivre ainsi. A force de

(1) Exod. 5. — (2) Ps. 72.

violier la loi , la crainte de Dieu s'affoiblit , le libertinage se fortifie et prend le dessus. Après bien des péchés commis et bien des transgressions réitérées , on se trouve dans l'abominable état de celui qui disoit en insultant à Dieu : *Peccavi, et quid mihi triste accidit* (1) ? J'ai péché , et que m'est-il arrivé de mal ? De là cette tranquillité que l'on conserve même en péchant ; de là cette hauteur et cette fierté avec laquelle on soutient le vice : de là cet endurcissement qui y met le comble. On rejette sans distinction toute loi de Dieu qui est incommode : si l'on en respecte quelqueune , ce n'est pas parce qu'elle est la loi de Dieu ; mais parce qu'elle est autorisée des lois du monde , et que les lois du monde forcent à la garder. Au commencement on sauve les dehors ; mais à la fin on lève le masque , on ne se contraint plus en rien , on ne ménage plus rien , et Dieu veuille qu'on ne fasse pas même gloire de son impiété et de ses excès ? Voilà ce que les saints et les serviteurs de Dieu ont tant déploré , et ce qu'ils déplorent tant tous les jours ; voilà ce qui leur a fait répandre des larmes. *Defectio tenuit me pro peccatoribus derelinquentibus legem tuam* (2) ; Je suis tombé , disoit le Prophète royal , dans une espèce de défaillance , quand j'ai vu , Seigneur , jusqu'à quel point votre loi étoit profanée ; quand j'ai vu les pécheurs de la terre la mépriser avec insolence et la rejeter. Voilà ce qui obligeoit les prophètes à paroître dans les cours des princes , pour opposer au torrent de l'impieété le

(1) Eccles. 5. — (2) Ps. 118.

zèle de la loi qui les animoit ; et me voici , chrétiens , chargé du même ministère , et envoyé pour la même fin. Quand je prêche ailleurs la parole de Dieu , il me suffit de dire à ceux qui m'écoutent , s'ils ne vivent pas en chrétiens : Infortunés que vous êtes , vous avez abandonné la loi de votre Dieu , et c'est ce qui vous a perdus. Mais parlant aujourd'hui à des grands du monde , je leur fais un reproche encore plus terrible ; je leur dis avec le prophète Malachie : *Vos autem scandalizastis plurimos in lege* (1) ; Non-seulement vous avez abandonné la loi de votre Dieu , mais vous la faites abandonner à je ne sais combien d'autres que vous scandalisez , et qui ne sont pas à l'épreuve de votre exemple. Mais cette pensée m'emporteroit trop loin : revenons à notre sujet.

Outre que nous nous élevons au-dessus de la loi de Dieu par une révolte de cœur , nous tombons encore dans ce désordre par un aveuglement d'esprit ; c'est-à-dire , que nous nous laissons préoccuper de certaines erreurs , que nous cherchons des excuses et des prétextes pour nous décharger du fardeau de la loi de Dieu , que , raisonnant selon notre sens , et nous faisant des principes à notre gré , nous adoucissons la sévérité de la loi de Dieu ; que pour parvenir à nos fins , nous interprétons comme il nous plaît les obligations de la loi de Dieu ; et que , séduits par les artifices de l'amour de nous-mêmes dont nous sommes prévenus , nous accommodons la loi de Dieu à nos intérêts , à nos vues , à nos

(1) Malach. 2.

inclinations et à nos passions , au lieu d'accommoder nos intérêts et nos passions , nos inclinations et nos vues à la rigueur de la loi de Dieu. Or voici encore Marie et Jésus-Christ même , qui , par la sainteté de leur exemple , nous font évidemment connoître le danger et le dérèglement d'une conduite si pernicieuse : comment cela ? en se soumettant l'un et l'autre à une loi dont ils étoient incontestablement exceptés ; à une loi qui s'expliquoit d'elle-même en leur faveur , et qui , dans les termes où elle étoit conçue , ne portoit rien qui les obligeât.

Non , mes frères , disoit saint Augustin , soit qu'on eût égard à l'esprit de la loi , soit qu'on la prît à la lettre , ni Marie , ni le Sauveur du monde ne pouvoient y être compris. Car il n'y avoit rien à purifier dans Marie , et le Sauveur des hommes étoit par lui-même consacré à Dieu d'une manière plus excellente qu'il ne pouvoit l'être par toutes les cérémonies du judaïsme. Ils n'avoient donc l'un et l'autre qu'à user de leurs droits , puisqu'ils étoient dispensés de la loi de Moïse. Mais Dieu , ajoute saint Augustin , par une disposition merveilleuse de sa providence , ne voulut pas que notre religion , dont Jésus et Marie jetoient alors , pour ainsi dire , les premiers fondemens , commençât par une dispense quoique légitime ; cette dispense , quelque autorisée qu'elle eût été , auroit pu , par les fausses conséquences que nous en aurions tirées , servir à nos relâchemens ; et notre amour-propre n'eût pas manqué à s'en prévaloir. Ainsi pour nous ôter ce prétexte , le christianisme ,

qui doit être l'idée de la plus irrépréhensible sainteté, a-t-il commencé par une obéissance volontaire, par une obéissance gratuite, par une obéissance qui anéantit tout ce qu'une vaine subtilité peut nous suggérer contre les saintes lois que la religion nous impose; par une obéissance qui condamne sans réserve tant de dispenses abusives que nous nous accordons, tant de singularités odieuses que nous affectons, tant d'exceptions du droit commun que nous couvrons du voile d'une prétendue nécessité, tant de raisonnemens frivoles et mal fondés, tant d'opinions hardies et trop larges, tant de probabilités chimériques, tant de détours et de raffinemens où nous altérons la pureté de la loi; en sorte que toute étroite qu'elle est, elle ne nous oblige plus qu'autant que nous le voulons, et de la manière que nous le voulons. Car quelle vertu l'exemple de l'homme-Dieu et de sa bienheureuse mère n'a-t-il pas pour nous détromper de tout cela, et pour en découvrir l'illusion?

De là vient qu'en conséquence de ce mystère, notre divin Maître instruisant ses disciples, leur déclaroit si souvent ce que son humilité nous prêche aujourd'hui d'une voix bien plus forte et plus intelligible: *Non veni solvere legem, sed adimplere* (1); Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi, ni pour l'enfreindre. Comme s'il eût craint, remarque saint Chrysostôme, que sa qualité de Messie et d'auteur de la nouvelle alliance, ne leur donnât lieu de former cette pensée, qu'il savoit ne leur

(1) Matth. 5.

pouvoir être que préjudiciable. *Non veni solvere, sed adimplere* : Non, je ne suis pas venu pour la destruction, mais pour l'accomplissement de la loi : parole divine, et qui doit pour jamais nous fermer la bouche. C'est pour cela même que ce Sauveur adorable étoit si fidèle et si attaché à toutes les observances de la loi écrite ; qu'il se rendoit si régulièrement à Jérusalem pour célébrer la Pâque, et que jusqu'à un seul point, il ne laissoit rien passer des moindres devoirs sans y satisfaire : *Iota unum aut unus apex non præteribit à lege, donec omnia fiant* (1). Par où il prétendoit combattre en nous cette disposition criminelle que nous avons à disputer avec Dieu, quand il s'agit de sa loi ; par où il prétendoit nous faire sentir l'injustice de notre procédé, lorsque nous ne rendons à la loi de Dieu qu'une obéissance forcée, qu'une obéissance intéressée, qu'une obéissance imparfaite, et qui se réduit toute à cette règle : y suis-je obligé dans la rigueur ? est-ce un commandement absolu ? y va-t-il du salut éternel ? règle trompeuse, et qui nous expose à une réprobation éternelle, puisqu'il est certain qu'entre l'obligation de la loi et le conseil, il n'y a souvent qu'un pas à franchir, et que nous conduisant de la sorte nous marchons toujours sur le bord du précipice. Par où il prétendoit nous confirmer dans cette importante maxime, que nous devons toujours prendre contre nous-mêmes le parti de la loi de Dieu ; que sur le sujet de la loi de Dieu nous devons toujours craindre de nous tromper et de nous former de fausses

(1) Matth. 5.

consciences ; que pour décider en mille occasions jusqu'où la loi de Dieu s'étend , nous ne devons point consulter les lois du monde ; qu'en ce qui regarde la loi de Dieu , le seul nom de dispense nous doit faire trembler , et que nous devons nous en défendre avec tout le zèle que peut inspirer une ferme et solide religion. Car voilà , chrétiens , les saintes leçons que nous font dans ce mystère la présentation d'un Dieu fils de Dieu , et la purification de la reine des vierges.

Je sais encore une fois que si chacun de nous veut s'écouter , il n'y aura personne qui ne se croie fondé en raison pour se dispenser des lois de Dieu les plus indispensables. Et pour en venir aux espèces particulières , je sais , par exemple , que la loi qui défend l'usurpation du bien d'autrui , et qui en ordonne la restitution , se trouvera anéantie , si l'on veut consulter la politique , qui ne manquera pas de décider en faveur de l'ambition et de la cupidité. Je sais que la loi qui défend de se venger , n'aura plus de lieu , si l'on se met en possession de donner aux vengeances les plus déclarées le nom de justice , et si chacun se faisant droit sur ses propres injures , s'opiniâtre à ne rien rabattre de la satisfaction qu'il se croit due. Je sais que la loi qui fait de l'occasion prochaine du péché recherché ou eutretenue , un péché déjà consommé , ne sera plus qu'un fantôme de loi , si chacun en veut être cru , ou sur ses prétendus engagements qu'il proteste ne pouvoir rompre , ou sur la confiance

qu'il a dans ses forces et dans sa disposition présente. Je sais que cette loi de l'abstinence et du jeûne du carême que l'Eglise va bientôt publier, deviendra une loi chimérique, si chacun, idolâtre de sa santé, ne veut avoir égard qu'à sa délicatesse, ou pour mieux dire, qu'à sa mollesse. En un mot, je sais qu'en suivant l'esprit du monde, qui est un esprit de licence, nous secouerons le joug des plus rigoureuses obligations, et de nos devoirs les plus essentiels. Mais où va une telle conduite, et qu'en pouvons-nous attendre? avons-nous affaire à un Dieu qui puisse être surpris, et à qui nous puissions en imposer? lui qui a fait la loi selon les vues de sa sagesse infinie, et qui ne nous a pas appelés à son conseil quand il a voulu l'établir, s'en rapportera-t-il à nous? en passera-t-il par nos avis? s'en tiendra-t-il à nos décisions, quand il viendra pour nous juger? Si Jésus-Christ et Marie avoient raisonné comme nous, ce mystère de leur obéissance que je viens de vous représenter, et qui a tant contribué à notre salut, auroit-il eu son accomplissement.

Ah! Seigneur, s'écrioit le Prophète royal, et c'est la conclusion que nous devons tirer avec lui, heureux ceux qui, purs et innocens, marchent avec humilité dans la voie de votre sainte loi! *Beati immaculati in via, qui ambulavit in lege Domini* (1); heureux ceux qui cherchent cette voie avec un cœur droit; et qui, l'ayant une fois trouvée, la suivent avec une invincible persévé-

(1) Psalm. 118.

rance ! car vous l'avez ordonné , mon Dieu, et il étoit juste que vos lois fussent exactement gardées , autrement elles ne seroient plus vos lois , et elles n'auroient plus ce caractère de souveraineté qui leur est propre , s'il nous étoit permis d'attenter sur elles , et de les interpréter au gré de nos passions. Voulez-vous , chrétiens , un abrégé de tout ce que je viens de vous dire ? le voici dans ces deux paroles de saint Augustin qui exprime ma pensée bien plus noblement et plus fortement que moi : *Mariam supra legem fecerat gratia , sub lege fecit humilitas* : La grâce , dit ce saint docteur , avoit élevé Marie au-dessus de la loi , et l'humilité l'a assujettie à la loi ; la grâce de son innocence , et de sa maternité demandoit qu'elle fût libre , et l'humilité de son cœur lui a fait préférer d'être obéissante et dépendante. Au contraire , et la grâce et l'humilité nous inspirent également la soumission : pourquoi ? parce que la grâce qui est en nous , n'est autre que la grâce de la pénitence , et par conséquent de l'humilité même. Mais notre orgueil s'oppose à l'une et à l'autre ; et tout sujets que nous sommes à la loi , je dis doublement sujets et comme hommes et comme pécheurs , il nous révolte contre Dieu. De ce que Marie s'est soumise à la loi par une humble obéissance , c'est la confusion de notre orgueil ; et de ce qu'elle a surmonté toutes les difficultés de la loi par une obéissance généreuse , c'est la condamnation de notre lâcheté , comme nous l'allons voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un principe de foi, que la loi de Dieu, quelque parfaite qu'elle puisse être, non-seulement n'est point impossible, mais qu'elle n'est pas même tellement élevée au-dessus de nous, que nous ayons droit de nous plaindre de sa difficulté, et de nous en faire un prétexte pour justifier nos lâchetés et nos infidélités. *Mandatum hoc, quod ego præcipio tibi hodiè, non supra te est, nec procul positum, nec in cælo situm, ut possis dicere: Quis nostrum valet in cælum ascendere, ut deferat illud ad nos* (1) ? Le commandement que je vous fais, disoit Dieu aux Israélites, n'est ni au-dessus de vos forces, ni de l'étendue de vos conditions; en sorte que vous puissiez dire: Qui de nous arrivera là? et pour le garder, il ne faut ni passer les mers, ni se retirer dans les déserts et dans les solitudes, comme s'il étoit bien éloigné de vous: *Nec trans mare positum, ut causeris et dicas: Quis nostrum poterit transfretare* (2) ? Car c'est un commandement, ajoutoit le Seigneur, que j'ai mis dans vos mains, dans votre bouche et dans votre cœur: dans votre cœur, en vous le rendant aimable; dans votre bouche, en vous faisant avouer qu'il est souverainement juste; et dans vos mains, en vous donnant de puissans secours pour l'accomplir avec facilité: *Sed juxta te est, in ore tuo, et in corde tuo. et facias illud* (3). Ainsi parloit le Dieu

(1) Deut. 30. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.*

d'Israël par l'organe de Moïse , en publiant une loi qui néanmoins , comme nous le savons , étoit une loi de crainte , une loi de rigueur et de servitude. Qu'auroit-il dit , c'est l'excellente réflexion de saint Augustin , et que n'auroit-il pas pu dire , s'il avoit été question de publier la loi évangélique qui est une loi de grâce , une loi d'amour et de liberté ?

Cependant , chrétiens , nous établissons un principe tout contraire ; et pour avoir de quoi nous défendre de toutes les accusations que cette sainte et adorable loi formera contre nous un jour , ou qu'elle forme déjà devant Dieu , nous l'accusons elle-même de n'être pas assez proportionnée à notre foiblesse ; nous nous la figurons dans un degré de sévérité où nous prétendons que nul de nous ne peut atteindre ; et par une pusillanimité dont nous voudrions la rendre responsable , nous disons sans cesse comme l'Israélite prévaricateur : *Quis in cœlum ascendet ?* Et qui est l'homme qui pourra jamais parvenir à un point de sainteté si sublime ? en un mot , nous nous persuadons que cette loi , pour exiger trop de nous , est absolument au-dessus de nous. Et pourquoi ? appliquez-vous à ceci : parce qu'elle nous engage , disons-nous , à nous déponiller en mille occasions de ce que nous avons de plus cher ; parce qu'elle contredit certaines affections tendres de notre cœur , et qu'elle nous oblige à les étouffer ; parce qu'elle nous prive de certaines joies , et de certaines douceurs de la vie à quoi nous sommes attachés ; parce qu'elle

nous ordonne de renoncer à un certain honneur mondain dont nous nous piquons, et que souvent elle nous réduit à paroître devant les hommes dans des états très-humiliaus. Car voilà ce que nous concevons de plus rigoureux dans la loi chrétienne, et eù volontiers nous supposerions que notre faiblesse, secourue même de la grâce, ne peut s'élever. Mais envisageons aujourd'hui Marie; et témoins de sa fermeté et de sa constance, instruisons-nous et confondons-nous. Car voici les importantes leçons que nous pouvons tirer de la conduite de cette Vierge, et que nous devons opposer aux sentimens lâches qui nous arrêtent : leçons qui nous rendent sensibles les trois principales circonstances de ce mystère, c'est-à-dire, le sacrifice que fait Marie du bien le plus précieux pour elle, et le plus cher, qui est son Fils; le sacrifice qu'elle fait de toutes les douceurs de la vie, en acceptant le glaive de douleur dont Siméon lui prédit que son ame sera percée; surtout le sacrifice qu'elle fait de son honneur, en voulant paroître, comme les autres femmes, impure et pécheresse, elle qui étoit l'innocence et la pureté même. Ah! chrétiens, que n'ai-je le zèle des apôtres pour vous faire sentir, mais efficacement, mais vivement, toute la force d'un si grand exemple!

Première leçon : Marie n'a qu'un fils, et pour obéir à la loi, elle se résout à le sacrifier. Ce fils qu'elle aimoit de l'amour le plus tendre, ce fils qu'elle avoit conçu par miracles, ce fils en qui elle possédoit tous les trésors, elle l'offre dans le temple

de Jérusalem ; mais elle l'offre de la manière la plus héroïque , sans condition et sans réserve ; sachant les ordres rigoureux que le ciel a portés , et qui doivent un jour s'exécuter dans la personne de ce divin enfant ; consentant déjà qu'il soit la victime et le prix de la rédemption des hommes ; renonçant pour cela à tous les sentimens de son cœur ; et par un dernier effort de la plus généreuse et de la plus rigoureuse obéissance , voulant bien que ce fils ne soit plus à elle , qu'avec le triste , mais l'indispensable engagement de le voir dans la suite des années immolé sur la croix : voilà ce qu'il en a coûté à Marie pour accomplir la loi. Or est-ce là , mes chers auditeurs , ce qu'il nous en doit coûter à nous-mêmes ? Il est vrai , pour obéir à la loi de Dieu , il nous en doit quelquefois coûter le sacrifice de ce que nous avons de plus cher ; mais confessons-le de bonne foi , et ne nous déguisons rien à nous-mêmes : ce que nous avons alors de plus cher , est-il assez considérable pour le faire tant valoir à Dieu ? quelque cher qu'il nous soit , du moment qu'il répugne à la loi de Dieu , n'est-ce pas ce qui nous trouble ? n'est-ce pas ce qui nous dérègle ? n'est-ce pas ce qui nous corrompt ? n'est-ce pas ce qui nous décrie ? et enfin n'est-ce pas ce qui nous damne ? Si la loi de Dieu nous retranche un mal aussi pernicieux que celui-là , avons-nous sujet de nous en plaindre ; et la sainte violence qu'elle nous fait en nous obligeant à un renoncement si salutaire , doit-elle passer pour un excès de rigueur ? Prenez garde , s'il vous plaît ; ceci

mérite une réflexion particulière. Dans cette sainte solennité , Dieu nous dit comme à Marie, ou , si vous voulez , comme à Abraham : *Tolle unigenitum tuum quem diligis, et offer illum mihi in holocaustum* (1) ; Sacrifie-moi ce premier né, c'est-à-dire, cette passion dominante qui est dans ton cœur. Cela nous semble dur ; mais en même temps , faisant un retour sur nous , nous sommes contraints d'avouer que cette passion dominante est , par exemple , un attachement honteux qui nous déshonore , un esclavage des sens qui nous abrutit , une loi de péché qui nous captive et qui nous tyrannise ; mais en même temps nous sommes forcés de reconnoître que cet attachement dont nous nous faisons une passion , n'est qu'une fascination d'esprit, qu'un ensorcellement de cœur , qu'une source d'égaremens dans notre conduite, et de déréglemens dans nos affections et dans nos actions ; mais en même temps l'expérience nous montre que cette passion dont nous sommes possédés , n'a point d'effet plus présent ni plus ordinaire que de remplir notre ame de chagrins , de jalousies , de remords , de désespoirs ; que tandis que cette passion nous dominera , nous n'aurons jamais de paix , ni avec Dieu , ni avec nous-mêmes ; que notre conscience , notre raison , notre foi s'élèveront toujours contre elle ; qu'elle nous exposera même à la censure du monde , et qu'ainsi le monde , tout corrompu qu'il est , préviendra par son jugement, le jugement terrible de Dieu que nous avons à craindre ;

(1) Genes. 22.

en un mot , nous sentons bien que cette passion , avec ses prétendus charmes , du moment que nous nous y sommes livrés , est comme un démon qui s'est emparé de nous , et qui , malgré nous , nous fait trouver dans nous-mêmes une espèce d'enfer. Or cela étant , quelle plainte avons-nous droit de former contre la loi de Dieu ? et quand il nous dit : *Tolle ; Délivre-toi , chrétien , de cet enfer , sors de cet esclavage , arrache cette passion de ton cœur ; pouvons-nous lui répondre : Seigneur , vous m'en demandez trop ?*

Ah ! mes frères , reprend saint Chrysostôme , si Dieu en usoit avec nous dans toute l'étendue de sa puissance , et que , sans nul égard au plus et au moins de ce qu'il nous en peut coûter , mesurant les choses par la seule règle de ce qui lui est dû , il nous commandât de lui sacrifier nos inclinations même les plus innocentes et les plus légitimes. S'il disoit à l'un : Descends de cet état de grandeur qui te distingue dans le monde ; à l'autre : Dépouille-toi de ces biens que tu as si justement acquis ; à celui-ci : Oublie cet enfant qui est l'espérance de ta maison ; à celui-là : Romps ce commerce , quoiqu'honnête , que tu entretiens avec cet ami , et qui fait la douceur de ta vie : si Dieu , dis-je , nous parloit de la sorte , nous n'aurions rien à répliquer ; et pour le seul respect de sa loi , nous devrions être disposés à tout. Amitié , grandeur , intérêts , famille , il faudroit abandonner tout : pourquoi ? parce qu'en matière de loi , dit Tertullien , mais particulièrement de loi divine , l'au-

torité de celui qui commande, ne doit point être mise en comparaison avec l'utilité de celui qui obéit. Mais Dieu, mes chers auditeurs, tient à notre égard une conduite bien différente, et par une condescendance digne de lui, il ne nous fait point de loi qui ne nous soit avantageuse. Que nous dit-il? Sacrifie-moi, chrétien, ce qui te nuit, ce qui te perd, ce qui te damne; car tout le reste, je le laisse à ton pouvoir; possède ces biens dont je t'ai pourvus, mais défais-toi de cet amour criminel, qui seroit le principe de ta réprobation; mets-moi au-dessus de cet ennemi que tu nourris dans ton sein, et qui t'éloigneroit de la voie du salut; quitte ce péché dont tu t'es fait une habitude, et qui, par les dégoûts et les amertumes dont il est mêlé, te fait bien payer par avance les faux plaisirs que tu y goûtes. Voilà comment Dieu nous traite plutôt en père qu'en souverain et en législateur: et ne sommes-nous pas inexcusables si, pour autoriser nos lâchetés, nous osons encore alléguer que le joug de sa loi est dur et pesant?

Il est dur de renoncer à ce qu'on a de plus cher; mais moi je soutiens que cela n'est dur, que parce qu'il ne nous plaît pas de nous l'adoucir par les grands et puissans motifs que Marie se proposa dans la présentation du Sauveur. Car, comme remarque saint Bernard, ce qui rendit à Marie l'accomplissement de cette loi, je ne dis pas supportable, mais aimable, ce fut la vue qu'elle eut, qu'en présentant son fils, elle le sacrifioit à Dieu, elle fléchissoit la colère et la justice de Dieu, elle

s'acquittoit elle-même des obligations infinies qu'elle avoit à Dieu , elle attiroit sur elle et sur nous les faveurs de Dieu ; voilà ce qui l'anima , et ce qui lui fit surmonter cette tendresse maternelle qui s'opposoit à son sacrifice. Or à qui tient-il que nous n'agissions dans les mêmes vues ; et que dans la nécessité où nous nous trouvons quelquefois d'accomplir un précepte qui combat la nature et à quoi elle répugne , nous ne nous soutenions par ces pensées : Il est vrai que ce qu'on me demande et ce qu'il faut que je sacrifie , c'est ce que j'aime uniquement ; mais par là je donnerai à Dieu ce qu'il attend de moi ; mais par là je montrerai à Dieu que je veux reconnoître ses dons et les grâces qu'il a répandues sur moi ; mais par là j'apaiserai Dieu justement courroucé contre moi ; mais par là , tout pécheur que je suis , j'engagerai Dieu à avoir compassion de moi ; mais par là je me rendrai Dieu propice , je le mettrai dans mes intérêts , je le porterai à user de miséricorde envers moi. Au lieu que cette passion a fait jusques à présent tout mon désordre , du moment que je la sacrifierai , elle fera devant Dieu tout mon mérite ? Si nous avons ces motifs présens à l'esprit , quel précepte nous paroîtroit rigoureux ? et si pour ne nous pas aider de ces motifs , la loi nous devient pénible , devons-nous nous en prendre à d'autres qu'à nous-mêmes ? Il est dur de sacrifier sans condition et sans réserve ce que l'on aime : mais moi je prétends qu'on le fait bien tous les jours pour obéir aux lois du monde. Car pour satisfaire à certaines lois du monde , que

n'abandonne-t-on pas , et de quoi ne se prive-t-on pas ? Vous me direz que les lois du monde ne vont pas jusqu'au sacrifice du cœur : et n'est-ce pas pour cela même , répond saint Ambroise , qu'elles sont plus dures , en nous obligeant à sacrifier tout , tandis que le cœur n'y consent pas et qu'il y contredit ; au lieu que la loi de Dieu ne nous oblige à rien à quoi elle ne dispose notre cœur , jusqu'à nous en faire aimer la difficulté ?

Seconde leçon : Pour garder la loi de Dieu , il y a des douceurs dans la vie , dont il faut se passer ; et c'est encore ce qui effraie notre amour-propre. Car quelque disposition que l'on ait à vivre dans l'ordre , on se propose toujours , en vivant ainsi , un certain état de douceur ; et souvent même c'est cette douceur que l'on cherche , en se réduisant à l'ordre : et un des foibles les plus ordinaires de la piété , est de se rebuter de l'ordre , dès qu'on n'y trouve pas cette douceur. Mais Marie nous apprend bien aujourd'hui à nous préserver de cet écueil : pour accomplir la loi du Seigneur , cette Vierge incomparable sacrifie toutes les joies de son ame. Je m'explique. Elle sait bien que ce qu'elle va faire , en présentant Jésus-Christ , doit être pour elle une source de douleur ; elle voit déjà Siméon qui lui montre le glaive dont elle sera percée ; elle entend l'oracle du ciel qui lui est annoncé par ce saint vieillard , et elle n'ignore pas que la prédiction qu'il lui fait est le commencement de son martyre. Il n'importe : le zèle de la loi presse , elle entre dans le temple , elle paroît devant Siméon , elle lui met

son fils entre les bras ; et par ces paroles prophétiques : *Tuam ipsius animam pertransibit gladius* (1), elle reçoit de lui le coup mortel. Car ne pensez pas qu'elle n'en ait senti l'effet qu'au Calvaire , lorsqu'elle assista au crucifiement de son fils. Tout ce qu'elle doit souffrir alors , elle le souffre dès aujourd'hui , et dès aujourd'hui elle peut dire qu'elle est attachée à la croix. Mais pourquoi faut-il qu'en obéissant à la loi , elle endure ce martyre douloureux ? Ah ! chrétiens , parce qu'elle étoit prédestinée pour nous enseigner cette grande vérité , que là où il s'agit de la loi de Dieu , il n'y a ni plaisir , ni douceur de la vie à ménager. Or en voici la preuve authentique ; car si des joies aussi saintes et aussi pures que les siennes , ont dû être sacrifiées , il n'est pas juste , dit saint Bernard , que nous épargnions les nôtres , qui sont vaines , qui sont toutes profanes , qui nous dissipent , et qui nous font perdre l'esprit de Dieu. Et si la mère de Dieu , qui , par excellence entre toutes les femmes , étoit bienheureuse , a néanmoins consenti , en se soumettant à la loi , d'être la plus affligée , nous ne devons pas si aisément nous rebuter de cette divine loi , pour quelques peines qu'il y a à supporter en l'observant. Mais le moyen , direz-vous , de mener une vie insipide et ennuyeuse ? car voilà le spécieux prétexte , dont se couvre la lâcheté de tant d'âmes mondaines , quand on leur parle d'une soumission parfaite à la loi de Dieu ; le moyen de soutenir cet état ? Mais , mon cher auditeur ,

(1) Luc. 2.

comment le soutenez-vous tous les jours , dans les engagemens malheureux que vous avez avec le monde ? comment le soutenez-vous dans la dépendance servile où vous vous réduisez pour suivre toutes les volontés et tous les caprices d'un homme dont vous cherchez la faveur ? comment le soutenez-vous , quand votre ambition ou votre cupidité vous le commande ? Si vous agissiez par l'esprit de la foi , je vous dirois que la grâce , qui est toute puissante , saura bien vous adoucir cet ennui que vous craignez. Si vous connoissiez le don de Dieu , vous confesseriez que ces joies courtes et passagères auxquelles on renonce pour Dieu , sont abondamment compensées par des consolations bien plus solides et bien plus propres à remplir la capacité de votre cœur. Et si au défaut de toute autre considération , vous vouliez vous souvenir des désordres où vous avez vécu , vous vous estimeriez heureux de trouver dans cet ennui et dans cet éloignement des fausses joies du monde , de quoi faire pénitence ; et cette pénitence , quoique secrète et cachée , surpasseroit en mérite toutes ces pénitences et ces réformes d'éclat , que la vanité quelquefois soutient plus que la religion. Quoi qu'il en soit , je vous dis qu'il est indigne que , sur un devoir aussi important que l'observation de la loi de Dieu , vous apportiez une excuse aussi frivole que l'est cet ennui prétendu qui vous y paroît attaché.

Troisième et dernière leçon : Marie , pour obéir à la loi , sacrifie jusqu'à son propre honneur , puisqu'en se purifiant elle paroît de même condition

que les autres femmes. Ainsi l'éclat de sa virginité est obscurci ; de cette virginité dont elle avoit été si jalouse dans le mystère de l'incarnation ; de cette virginité dont la gloire est de briller au dehors , et de ne pas laisser voir la moindre tache. Elle consent à en perdre la réputation et le nom ; et de toutes les humiliations , voilà , j'ose le dire , la plus difficile à soutenir : d'être pure devant Dieu comme le soleil , et de paroître impure aux yeux des hommes : tel est néanmoins le sacrifice que fait la plus sainte de toutes les vierges : pourquoi ? afin de ne pas manquer à la loi. Or cette loi de Dieu , mes chers auditeurs , ne nous oblige à rien de si humiliant. Elle veut que nous paroissions ce que nous sommes ; qu'étant essentiellement soumis au souverain domaine de Dieu , nous ne rougissions point des services qu'il exige de nous et des hommages que nous devons lui rendre ; surtout , qu'étant véritablement impurs et pécheurs , nous n'ayons pas honte des pratiques de la pénitence , qui doivent servir à nous laver , à nous réconcilier , à nous acquitter auprès de la justice divine. Mais que faisons-nous ? par le plus étrange renversement , nous voulons être pécheurs et paroître justes. Marie abandonne les apparences , pourvu qu'elle soit du reste assurée de conserver le trésor de sa virginité : et vous , souvent peu en peine de la chose même , vous ne cherchez qu'à sauver les apparences. Du moins , n'est-ce pas précisément alors le faux honneur du monde qui vous fait garder la loi de Dieu ? Mais en combien d'autres occasions cette adorable

loi est-elle sacrifiée ? parce qu'on veut s'élever et tenir un certain rang , on viole toutes les lois de l'équité et de la justice , on opprime le foible , on trompe le simple , on forme mille intrigues contre des égaux et des concurrens : on emploie contre eux le crédit , l'artifice , la médisance , la calomnie , et sur leur ruine on établit sa fortune et les fondemens de sa grandeur. Parce qu'on est prévenu de cette damnable maxime , qu'en matière d'injure , il faut avoir raison de tout , et qu'autrement on est sans honneur ; malgré la loi la plus authentique et la plus expresse , qui nous ordonne de pardonner , quels ressentimens ne conserve-t-on pas ? quels desseins ne conçoit-on pas ? à quelles extrémités et à quelles vengeances ne se porte-t-on pas ? On ne veut point entendre parler d'accommodement , on exige pour une offense assez légère , dont on se fait un monstre , des satisfactions infinies ; ou , pour mieux dire , on ne sera jamais satisfait qu'on n'ait vu périr cet homme de qui l'on se croit offensé , et que l'on ne l'ait perdu. Parce qu'on craint la raillerie , et qu'on s'y exposeroit en se distinguant des autres , tout instruit qu'on est de la loi , tout disposé qu'on est à l'observer , on se laisse aller au torrent , engager par l'exemple , dominer par le respect humain ; et au lieu de mettre sa gloire à servir Dieu , on la met à le déshonorer et à l'outrager. Ah ! mon Dieu , faudra-t-il donc que pour un fantôme d'honneur qui nous séduit , tous vos droits vous soient refusés , qu'on trahisse tous vos intérêts , qu'on renverse tous vos desseins , qu'on s'oppose

à toutes vos volontés, qu'on méprise et qu'on foule aux pieds toutes vos lois? Et vous, ô hommes! ne comprendrez-vous jamais en quoi consiste votre véritable grandeur? que c'est à dépendre du premier de tous les maîtres, à vous attacher inviolablement à lui, à vous approcher continuellement de lui, à combattre généreusement pour lui, à vous rendre grands devant lui, à vous attirer son estime, et à mériter ses faveurs: tout cela par où? par l'accomplissement de sa loi?

C'est, Sire, ce que votre majesté a si bien compris; c'est de cette loi de Dieu que vous faites gloire d'être le défenseur et le vengeur. Avoir fait des prodiges dans la guerre, vous être rendu l'arbitre de la paix, l'avoir donnée à toute l'Europe aux conditions qu'il vous a plu, avoir forcé, par la seule crainte de votre nom, toutes les puissances à la recevoir, vous être surmonté vous-même, en arrêtant le cours de vos conquêtes, ce sont, Sire, des éloges à quoi la flatterie n'a point de part, que l'envie même ne peut vous disputer, que vos ennemis, malgré eux, ont publiés aussi hautement que nous, et dont votre modestie commence à être fatiguée. Il y a, Sire, une autre gloire d'autant plus solide, que l'objet en est plus saint; une gloire qu'un roi très-chrétien ne peut acquérir que par son zèle pour la loi du Seigneur, et c'est ce que Dieu vous réservait pour mettre le comble à votre auguste destinée. Ces saintes ordonnances contre le duel, que votre majesté vient de renouveler, et pour l'exécution desquelles vous vous êtes fait une

religion , si j'ose ainsi m'exprimer , de n'être presque plus maître de vos grâces ; ces déclarations qui sortent chaque jour de votre conseil , si avantageuses à l'Eglise , et si sages pour contenir l'hérésie dans les bornes que les édits de vos ancêtres lui ont prescrites ; ces tribunaux érigés pour exterminer le libertinage et le vice , ce sont autant de preuves , et de preuves authentiques du zèle qui vous anime. Il y avoit dans la France des monstres cachés , et votre majesté est le héros que Dieu a suscité pour les étouffer et les écraser. Le sacrilège , l'impiété , l'homicide , suites funestes , mais infailibles de la débauche et de la licence des mœurs , se répandoient dans le monde ; et c'est à vous , Sire , que le monde sera redevable d'en être purgé. Il falloit un monarque aussi puissant , aussi éclairé , aussi religieux que vous , pour prendre ainsi la cause de Dieu en main ; pour faire de la loi de Dieu votre propre loi , et pour être le restaurateur du bon ordre et de la sûreté publique. Vous soutiendrez , Sire , votre ouvrage ; vous y emploierez toute votre autorité ; et par votre autorité royale , vous y mettrez la dernière perfection. Autrefois l'irréligion , la profanation des choses saintes , les juremens , les blasphèmes régnoient à la cour ; mais ils y sont devenus des noms odieux , parce que votre majesté les a proscrits. Que ne peut-elle point encore contre d'autres désordres ? et que doit-elle omettre de tout ce qu'elle peut pour les abolir ? Voilà , Sire , comment vous serez fidèle à la loi du souverain Maître qui vous a placé sur le trône , et

fait part de son pouvoir pour la défendre : voilà ce qu'elle attend de vous. Mais autant que vous serez fidèle à la loi de Dieu, autant cette sainte loi vous sera-t-elle, selon l'expression du Sage, fidèle elle-même : *Et lex illi fidelis* (1). Elle conduira vos pas, elle dirigera vos conseils, elle réglera vos entreprises, elle attirera sur votre personne sacrée toutes les bénédictions du ciel, et elle vous fera enfin mériter la couronne immortelle que je vous souhaite, etc.

(1) Eccli. 53.

DEUXIÈME SERMON

SUR

LA PURIFICATION DE LA VIERGE.

Postquàm impleti sunt dies purgationis ejus secundùm legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino.

Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur. En saint Luc, chap. 2.

SIRE,

CE sont les deux mystères que célèbre l'Eglise, et qui partagent, pour ainsi dire, cette auguste solennité, la purification de Marie et la présentation de Jésus-Christ; mystères vénérables où nous découvrons ce qu'il y a dans notre religion, non-seulement de plus sublime et de plus divin, mais de plus édifiant et de plus touchant. Un homme-Dieu offert à Dieu, le Saint des saints consacré au Seigneur, le souverain Prêtre de la nouvelle alliance dans un état de victime, le Rédempteur du monde racheté lui-même, une vierge purifiée et une mère enfin immolant son fils; quels prodiges dans l'ordre de la grâce! Voilà ce que le Prophète avoit prédit, ou plutôt, voilà ce que le Dieu d'Israël, par la

bouche de son Prophète , avoit promis aux Juifs , lorsqu'il leur disoit : J'enverrai devant moi mon ambassadeur (c'étoit Jean-Baptiste, le précurseur de Jésus-Christ;) il me préparera la voie, il vous annoncera ma venue; aussitôt le Messie que vous attendez, cet Ange du nouveau testament, et ce Sauveur que vous demandez depuis si long-temps et avec tant d'instance, entrera dans son temple, et y sera présenté comme le prix et le gage de votre rédemption : *Et statim veniet in templum suum Dominator quem vos quæritis, et Angelus testamenti quem vos vultis* (1). Il y entre en effet, chrétiens, il y est aujourd'hui porté, il y est sacrifié, et c'est à nous à profiter de son exemple pour notre instruction et pour la réformation de nos mœurs. Car ce n'est point seulement à la lettre que nous devons nous en tenir, comme les Juifs, mais il faut passer jusqu'à l'esprit; ce n'est point inutilement ni dans une vide spéculation que nous devons considérer ces grands mystères, mais en chrétiens, et avec tous les fruits de sainteté qu'ils peuvent produire dans nos cœurs. Implorons pour cela le secours du ciel par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Ce n'est pas sans sujet, chrétiens, que le saint pontife Siméon, prenant aujourd'hui le Sauveur entre ses bras, l'appelle la lumière du monde, et l'adore comme le Messie destiné à éclairer toutes les nations de la terre : *Lumen ad revelationem*

(1) Malach. 3.

gentium (1). Car je puis dire qu'une des grâces particulières du mystère de ce jour, est de répandre la lumière dans nos esprits, et de nous donner deux connoissances qui font l'une et l'autre toute la science des saints. Je m'explique, et je prétends que dans la présentation de Jésus-Christ, nous apprenons tout à la fois, et à connoître Dieu, et à nous connoître nous-mêmes : deux choses souverainement nécessaires, deux choses dans l'ignorance desquelles le monde avoit toujours vécu, deux choses d'où dépendoit la perfection, le salut et le bonheur des hommes ; mais deux choses que l'homme-Dieu pouvoit seul parfaitement nous enseigner. Que je me connoisse, Seigneur, disoit saint Augustin, et que je vous connoisse : que je vous connoisse pour vous aimer, et que je me connoisse pour me haïr : avec cela je renonce à toute autre connoissance, et sans rien savoir de plus, je crois tout savoir : *Domine, noverim te, noverim me*. Or il me semble, chrétiens, que c'est surtout au mystère que nous célébrons, qu'étoient attachées ces deux connoissances. Car pour vous expliquer mon dessein, je vais vous montrer dans les deux parties de ce discours, que nul autre mystère n'est plus propre à nous faire comprendre tout à la fois, et ce que c'est que Dieu, et ce que c'est que l'homme ; ce que c'est que Dieu, et ce qui lui est dû ; ce que c'est que l'homme, et ce qu'il se doit à lui-même. Cet enfant que Marie offre dans le temple, et dont Siméon fait l'éloge, nous apprend également l'un

(1) Luc. 2.

et l'autre ; et s'il est exposé à la vue de tous les peuples : *Ante faciem omnium populorum* (1), ce n'est que pour instruire tous les peuples de ces deux points essentiels , et sur quoi roule toute la religion. Tâchons à les bien concevoir ; et fortifiés des lumières abondantes dont le bienheureux Siméon se trouva comme investi , quand il vit l'auteur et le réparateur de son salut , remplissons-nous de la science de Dieu et de la science de nous-mêmes. Jésus-Christ dévoué et consacré au Seigneur , nous donnera la science de Dieu ; ce sera la première partie. Jésus-Christ offert et immolé pour nous , nous donnera la science de nous-mêmes ; et ce sera la seconde partie. Vous voyez l'importance du sujet ; commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Connoître Dieu dans lui-même , c'est le privilège de la gloire et de l'état des bienheureux : le connoître dans ses œuvres et par rapport à nous , c'est l'avantage de la foi , et ce qui sanctifie les hommes sur la terre. Connoître Dieu comme souverain Seigneur , comme premier principe et dernière fin , comme l'être par excellence de qui relèvent tous les êtres , et de qui ils dépendent essentiellement ; le connoître comme source de tous les biens ; comme celui , dit l'Écriture , qui protège , qui sauve , qui vivifie , et d'où procède toute grâce et tout don parfait ; le connoître comme vengeur du péché , comme Saint des saints , qui sait punir le péché

(1) Luc. 2.

autant que le péché est punissable ; en un mot , le connoître dans l'étendue de ces trois divins attributs que nous distinguons , mais qui sont en eux-mêmes indivisibles , savoir , dans l'étendue de sa grandeur , de sa bonté et de sa justice : voilà , dit l'ange de l'école , saint Thomas , ce qui s'appelle pour nous dans la vie , la science de Dieu , et ce que l'homme chrétien doit continuellement étudier , s'il veut s'acquitter envers Dieu des trois plus importants devoirs que la religion lui impose. Devoir de dépendance , devoir de reconnaissance , et supposé que Dieu soit offensé , devoir de pénitence. Or ce sont justement , mes chers auditeurs , les trois idées que le Sauveur du monde a voulu imprimer dans nos esprits , en nous mettant devant les yeux , l'oblation adorable de sa personne dans le temple de Jérusalem. Ceci mérite toute votre attention.

C'est Jésus-Christ , fils de Marie , qui est présenté à Dieu : et pourquoi ? pour honorer la souveraineté infinie de Dieu : *Sanctifica mihi omne primogenitum tam de hominibus , quam de jumentis ; mea enim sunt omnia* (1) ; Que chaque premier né me soit offert , disoit Dieu au législateur Moïse , dans le chapitre treizième de l'Exode. Pesez , s'il vous plaît , ces paroles , qui font le sujet principal de cette fête , et qui contiennent en substance l'instruction solide et touchante que j'en vais tirer : Que chaque premier né me soit offert , parce que toutes choses m'appartiennent , et que , sans excep-

(1) Exod. 13.

tion, je suis le Seigneur absolu de toutes les créatures. Ainsi Dieu usant de ses droits, et se faisant connoître pour ce qu'il étoit, l'ordonnoit aux Israélites. Telle étoit la fin de la loi. C'étoit pour cela que les mères portoient à l'autel ce qu'elles avoient de plus cher, leurs aînés et le premier fruit de leur fécondité. C'étoit par là qu'elles rendoient hommage à ce suprême empire que Dieu exerce, et qu'il ne convient qu'à lui seul d'exercer dans l'univers : *Ego Dominus, et non est alius* (1); C'est moi qui suis le Seigneur, et il n'y en a point d'autre que moi. Tel étoit, dis-je, l'esprit de cette sainte et divine loi que Moïse avoit publiée, et qui se terminoit à protester par une cérémonie solennelle, que tout étoit à Dieu, de Dieu, et pour Dieu; à Dieu, en qualité de souverain; de Dieu, en qualité de principe; et pour Dieu, en qualité de fin dernière : *Mea enim sunt omnia*. Mais il falloit que la loi de grâce relevât encore cette cérémonie, et lui donnât toute sa perfection : il falloit pour honorer cet empire de Dieu autant qu'il devoit l'être, un premier né d'un ordre et d'un mérite supérieur à tous ceux qui jusqu'alors avoient été présentés. Il n'y avoit que Jésus-Christ, qui, offert par Marie, et s'offrant lui-même, pût dignement et parfaitement remplir la mesure de ce devoir : pourquoi? saint Jean Chrysostôme en apporte deux excellentes raisons. Premièrement, parce qu'en conséquence de sa prédestination éternelle, il étoit le premier né de toutes les créatures; auguste et éminente pré-

(1) Isaïe, 45.

rogative que lui attribue saint Paul : *Primogenitus omnis creaturæ* (1). Secondement, parce qu'étant Dieu et homme tout à la fois, la présentation de sa personne étoit un hommage, non-seulement digne de Dieu, mais proportionné et égal à la majesté de Dieu : *Non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo* (2). Je m'explique. Dieu vouloit que dans chaque famille le premier né lui fût voué, pour lui répondre de tous les autres, et pour être comme un otage de la dépendance où devoient vivre tous les autres, représentés par celui-ci qui étoit leur chef. Mais chacun de ces premiers nés n'étant chef que de sa maison, et la loi dont je parle n'obligeant que les enfans d'Israël, il n'en pouvoit revenir à Dieu qu'un honneur borné et limité. Que fait Dieu ? il choisit dans la plénitude des temps un homme, chef de tous les hommes, dont l'oblation lui est comme un tribut universel pour toutes les nations et pour tous les peuples ; un homme qui nous représente tous, et qui, faisant à notre égard l'office d'ainé, répond à Dieu de lui et de nous, à moins que nous n'ayons l'audace de le désavouer, et que nous ne soyons assez aveugles pour nous détacher de lui ; un homme, dit le grand Apôtre, dans qui tous les êtres réunis, rendent aujourd'hui à Dieu le devoir de leur soumission, et qui, par son obéissance, remet sous l'empire de Dieu tout ce que le péché en avoit soustrait. Car c'est ce que le Saint-Esprit a voulu nous exprimer dans ces admirables paroles de l'épître aux Ephé-

(1) Colos. 1. — (2) Philip. 2.

siens : *Instaurare omnia in Christo* (1); et c'est aussi sur quoi est fondé ce droit d'aînesse que Jésus-Christ devoit avoir au-dessus de toute créature : *Primogenitus omnis creaturæ* (2).

Je dis plus; toutes les créatures, prises même ensemble, n'ayant nulle proportion avec l'être de Dieu, et, comme parle Isaïe, toutes les nations n'étant devant Dieu qu'une goutte d'eau, ou qu'un atôme et qu'un néant, quelque effort qu'elles fissent pour témoigner à Dieu leur dépendance, Dieu ne pouvoit être pleinement honoré par elles; et dans le culte qu'il en recevoit, il restoit toujours un vide infini, que tous les sacrifices du monde n'étoient pas capables de remplir. Il falloit un sujet aussi grand que Dieu, et qui, par le plus étonnant de tous les miracles, possédant d'un côté la souveraineté de l'être, et de l'autre se mettant en état d'être immolé, pût dire, mais dans la rigueur, qu'il offroit à Dieu un sacrifice aussi excellent que Dieu même, et qu'il soumettoit dans sa personne, non point de viles créatures, non point des esclaves, mais le Créateur et le Seigneur même. Or c'est ce que fait aujourd'hui le Fils de Dieu. *Sacrificium et oblationem noluit, holocaustum et pro peccato non postulasti; tunc dixi: Ecce venio* (3); Vous n'avez plus voulu, ô mon Dieu! d'oblation ni d'hostie; les sacrifices de l'ancienne loi ont cessé de vous agréer: c'est pourquoi j'ai dit: Me voici, je viens, je me présente à vous. Car c'est à la personne du Sauveur que conviennent littéralement

(1) Ephès. 1. — (2) Colos. 1. — (3) Psalm. 39.

ces paroles du Prophète royal, et c'est dans le temple de Jérusalem qu'elles furent authentiquement vérifiées, puisque ce fut là que cet homme-Dieu, abolissant les anciens holocaustes pour en établir un nouveau, vint lui-même s'offrir à son Père, se consacra, se dévoua solennellement, entra dans le sanctuaire, non plus, dit l'Apôtre, avec le sang des boucs et des taureaux, mais avec son propre sang : c'est-à-dire, honora Dieu, non plus par des sujets étrangers, mais par lui-même et aux dépens de lui-même ; et par cette unique oblation, donna pour jamais à ceux qui devoient être sanctifiés, une idée parfaite du vrai culte qui est dû au Dieu vivant : *Und oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos* (1). Voilà donc, mes chers auditeurs, ce que nous inspire le mystère de ce jour ; un sentiment profond et respectueux de la souveraineté de Dieu ; un attachement inviolable à ce premier devoir de religion, qui est l'obéissance et la soumission à Dieu ; une disposition à se sacrifier, et, s'il étoit possible, à s'anéantir pour reconnoître, comme Jésus-Christ, l'empire de Dieu.

Or, de là même concluez et jugez quel est le désordre de l'homme, qui, par une propriété inséparable de son être, de quelque condition d'ailleurs qu'il soit, étant né sujet de Dieu, vit néanmoins, à l'égard de Dieu, dans une espèce d'indépendance d'autant plus criminelle que, bien loin d'en rougir, il semble encore souvent s'en glorifier. In-

(1) Hebr. 10.

dépendance de Dieu, péché capital des grands du monde, dont le caractère le plus commun est de vivre comme s'ils n'étoient nés que pour eux-mêmes, et qui, par un renversement de principes, usant du monde, ou plutôt en jouissant, comme si le monde ne subsistoit que pour eux, rapportent tout à eux, au lieu que tout doit être rapporté à Dieu. Indépendance de Dieu, d'où il arrive que dans leurs entreprises, Dieu n'est pas même consulté; que sa loi n'est jamais un obstacle à leurs injustes desseins; que leur politique est la seule règle de leurs plus importantes actions, pendant que la conscience n'est écoutée et ne décide que sur les moindres; que ce qui s'appelle leur intérêt, n'est jamais pesé dans la balance de ce jugement redoutable, où eux-mêmes néanmoins doivent l'être un jour, comme si leurs intérêts étoient quelque chose de plus privilégié qu'eux-mêmes, comme si leur politique pouvoit prescrire contre la loi de Dieu, qui est éternelle, comme si la conscience n'étoit un lien que pour les âmes vulgaires, comme s'il y avoit des hommes affranchis par leur état, de la suprême domination du Seigneur de toutes choses. Indépendance de Dieu, souvent accompagnée d'illusion et d'erreur; en sorte que ces esprits mondains professant au dehors la religion, ne laissent pas d'en être secrètement les déserteurs; ne s'y assujettissent qu'autant qu'il leur plaît, l'interprètent selon leur sens, l'accommodent à leurs passions; et au lieu de régler par elle leur ambition, leurs désirs, leurs vues, la font toujours servir à leurs vues, à leurs

désirs , à leur ambition. Indépendance de Dieu qui vient , dans les uns , d'un oubli général de leurs devoirs , dans les autres d'un excès d'amour-propre ; dans ceux-ci , d'un esprit d'orgueil , dans ceux-là , d'un fonds de libertinage et d'impiété : quatre sources du désordre que je combats. Oubli général de leurs devoirs , lorsque dissipés et emportés par le torrent du siècle , enflés de leurs succès et plongés dans le plaisir , ils ne se souviennent plus enfin qu'ils ont un maître , un législateur , un juge , tellement que le respect et la crainte de Dieu s'effacent à mesure que le monde les possède , et qu'il ne leur reste plus qu'une foi morte , incapable de les toucher , beaucoup moins de les contenir dans l'ordre d'une obéissance exacte et fidèle. Excès d'amour-propre , lorsqu'à force de s'aimer , de se flatter , de se rechercher et de se satisfaire , ils se font d'eux-mêmes leurs idoles ; qu'ils se regardent eux-mêmes comme leur fin , et que dans l'usage de la vie , toujours occupés d'eux-mêmes , toujours pleins d'eux-mêmes , toujours attachés et bornés à eux-mêmes , ils deviennent insensibles , non-seulement pour tout ce qui est hors d'eux-mêmes , mais pour le Dieu qui les a créés , et dont la supériorité leur paroît gênante et incommode. Esprit d'orgueil , lorsqu'à l'exemple de ce roi infidèle dont parle l'Écriture , ils disent au moins dans leur cœur : *Quis est Dominus ut audiam vocem ejus* (1) ? Et quel est ce Seigneur dont on me menace sans cesse ? qu'ils méprisent sa voix , qu'ils rejettent ses grâces et ses

(1) Exod. 5.

inspirations ; qu'ils violent avec impunité ses commandemens et ses lois , qu'ils lui résistent en face , et qu'ils portent l'obstination et l'endurcissement jusqu'à lui pouvoir être rebelles sans cesser d'être tranquilles. Fonds de libertinage et d'impiété , lorsque livrés à leurs erreurs , et au sens réprouvé qui les aveugle , ils passent jusqu'au raisonnement de l'insensé : Y a-t-il un Dieu ? s'il y en a un , est-il tel qu'on nous le figure ? connoît-il toutes choses ? y prend-il un intérêt si grand ? a-t-il une providence aussi exacte et aussi sévère que celle dont on veut que nous dépendions ? *Et dixerunt : Quomodo scit Deus , et si est scientia in Excelso* (1) ? Car voilà , chrétiens , où conduit peu à peu l'esprit du monde.

Or à tout cela , Dieu a voulu par son infinie miséricorde opposer dans la personne de son Fils , un exemple sensible , un exemple convaincant , et à quoi nous n'eussions rien à répliquer. Car si dans l'ordre des décrets divins qui se développent aujourd'hui à nos yeux , un homme-Dieu ne paroît devant Dieu que sous la forme et dans la posture de serviteur , avec quel front pouvons-nous soutenir l'indépendance chimérique et prétendue que nous affectons ? Je le répète , chrétiens , ce que nous prêche cette auguste solennité , et le premier fruit que nous en devons retirer , c'est une dépendance entière de Dieu. Je ne suis pas à moi , mais à Dieu , donc je ne dois pas vivre pour moi , mais pour Dieu ; donc toutes mes vues doivent avoir Dieu

(1) Psalm. 72.

pour terme ; donc je dois mettre Dieu à la tête de tous mes conseils ; donc il faut que Dieu soit la règle de toutes mes entreprises ; donc je ne dois rien désirer que dans les bornes , quoique étroites , de l'inflexible équité de Dieu ; donc je ne dois rien résoudre , ni former aucun projet , qu'après l'avoir mis à l'épreuve de la loi de Dieu ; donc je dois être prêt à me départir de tout ce qu'une licence criminelle , ou une prudence humaine m'auroit engagé à faire contre les ordres de Dieu : car c'est là dans la pratique ce que nous appelons dépendre de Dieu. Je dois vivre pour Dieu ; donc il ne m'est pas permis d'avoir d'établissement , de fortune , de dignité , de rang , de grandeur que pour Dieu. Une grandeur pour moi-même , un établissement pour moi-même , une élévation , une fortune pour moi-même seroit un monstre dans la nature , et comme une idolâtrie subsistante au milieu de moi-même , dont la jalousie de mon Dieu se trouveroit piquée , et qui m'attireroit infailliblement ses vengeances. J'appartiens à Dieu , et je ne suis ce que je suis que pour dépendre de lui ; donc je dois être sincèrement , efficacement , continuellement disposé à m'immoler pour lui ; donc en mille occasions qui se présentent , je dois me renoncer , et , selon l'expression de l'évangile , me perdre moi-même pour lui ; donc je ne dois ménager , ni réputation , ni crédit , ni faveur , ni biens , quand il s'agit de me déclarer pour lui ; car voilà ce que c'est que sacrifice , et je ne puis autrement témoigner à Dieu que je suis sa créature. Malheur à moi , si , pour tout autre que pour Dieu ,

J'étois disposé de la sorte : pourquoi ? parce qu'il ne peut y avoir que Dieu de qui je dépende de cette dépendance absolue, dont le sacrifice est la marque. Malheur à quiconque voudroit être ainsi dévoué à un homme mortel, parce qu'il n'y a point d'homme mortel à qui ce dévouement puisse être dû, ou plutôt à l'égard de qui ce dévouement ne fût un crime. Aux hommes, dit le Saint-Esprit, le tribut, l'honneur, le service ; mais à Dieu seul le sacrifice de tout ce qui est en nous et de nous-mêmes, puisqu'il est le Seigneur par essence et que nous dépendons de lui jusque dans le fond de notre être.

C'est dans cet esprit, que tout chrétien a dû se présenter aujourd'hui devant les autels. Si dans l'oblation que nous avons faite à Dieu de nos personnes, il y a eu quelque chose d'excepté, Dieu ne s'est point tenu honoré de notre culte, et nous ne l'avons point connu pour ce qu'il est. Car autant que nous le pouvions, nous avons osé limiter ce droit d'empire universel et inaliénable, sur quoi étoit appuyée la loi de la présentation, *Mea enim sunt omnia* (1) ; et, démentant sa parole, nous lui avons dit, non de bouche, mais par l'effet, que toutes choses ne lui appartenoient pas. Un seul intérêt réservé, une seule passion épargnée, une seule attache que le cœur n'a pas encore rompue, c'est assez pour faire à notre Dieu un tel outrage ; par là notre oblation, quelque fervente qu'elle nous ait paru d'ailleurs, a été non-seulement vicieuse et

(1) Exod. 13.

imparfaite, mais odieuse ; par là nous avons commis ce larcin si détesté de Dieu, et si distinctement marqué dans l'Écriture : *Quia ego Dominus diligens judicium, et odio habens rapinam in holocausto* (1). Oui, mes chers auditeurs, ce larcin dans l'holocauste, c'est l'exception dont je parle, c'est l'injuste réserve que nous faisons d'une chose que Dieu nous demande comme Seigneur, et qui devrait être la matière du sacrifice qu'il attend de nous ; d'une chose que nous mettons à part, et que nous retranchons du nombre de celles dont nous voulons bien qu'il soit maître. Désordre dont nous avons dû, vous et moi, nous garantir, en présentant à Dieu, comme Marie, ce véritable, quoique mystérieux, premier né, figuré dans la loi ancienne, je veux dire, ce que nous aimons plus fortement et plus tendrement, cette passion dominante ; cet objet à qui nous sommes si étroitement liés, et que je puis bien nommer le premier né de notre cœur, puisqu'il en a tous les premiers mouvemens. En le sacrifiant à Dieu, nous pourrions dire que nous lui avons tout sacrifié, et qu'il ne tient plus à nous que Dieu ne soit en possession de toute la gloire dont il étoit si jaloux, quand il disoit à son peuple : *Sanctifica mihi omne primogenitum, mea enim sunt omnia* (2). Et c'est ainsi, hommes du monde, que vous entrerez dans les sentimens de Jésus-Christ, et que vous conformant à son exemple, vous connoîtrez Dieu comme votre souverain.

Mais voici une seconde qualité dont il ne se glo-

Isaï. 16. — (2) Exod. 13.

rifié pas moins , et qu'il vous importe encore plus de bien connoître. Les Juifs offroient à Dieu leurs premiers nés en mémoire du bienfait signalé qu'ils avoient reçu , lorsque Dieu , pour les délivrer de l'esclavage de Pharaon , avoit fait périr dans une seule nuit tous les premiers nés d'Égypte : *Ex quo percussi primogenitos in terrâ Ægypti , sanctificavi mihi quidquid primum nascitur in Israel* (1). Ce fut selon le témoignage de Dieu même , le motif principal , pourquoi cette cérémonie fut instituée , et Jésus-Christ qui étoit la fin et le consommateur de la loi , est aujourd'hui offert comme premier né de tout le genre humain , en action de grâces des obligations infinies , personnelles et singulières que nous avons à Dieu ; mais que nul de nous n'étoit en pouvoir de reconnoître , si par son adorable présentation , cet homme-Dieu ne nous en eût fourni le moyen. Prenez garde , s'il vous plaît , chrétiens : Dieu vouloit être connu de son peuple , non-seulement comme auteur des biens spirituels et surnaturels qui regardent le salut ; mais comme auteur des prospérités et des grâces temporelles qui ne laissent pas , quoique d'un ordre inférieur , d'être du ressort de sa providence. Il vouloit que son peuple les tint de lui , en usât comme venant de lui , ne les regardât que comme des grâces d'en-haut et des dons qui partoient de lui. Car de là vient , dit saint Jérôme , que presque autant de fois que Dieu donnoit aux Hébreux quelque marque éclatante de sa protection , soit en les tirant de captivité , soit en les

(1) Numer 3.

faisant triompher de leurs ennemis, il ordonnoit une fête pour en conserver le souvenir : afin, dit ce saint docteur, qu'à proportion qu'ils devenoient heureux, ils se vissent dans la nécessité d'être religieux ; et que de siècle en siècle, de génération en génération, les pères apprissent à leurs enfans que c'étoit le Dieu d'Israël qui les avoit sauvés ; qu'il les avoit protégés, qu'il les avoit élevés ; et que comme une source de bonheur pour eux étoit de le publier et d'en convenir, aussi le plus grand de tous les malheurs qu'ils avoient à craindre, étoit de l'ignorer ou de l'oublier. Pourquoi ce soin d'entretenir cette pensée dans leurs esprits ? Ne vous imaginez pas, mes chers auditeurs, qu'en cela Dieu agit par intérêt, ou comme un maître, sévère exacteur de ses droits, et déterminé à ne rien perdre de ce qui lui est dû. Mais, reprend saint Jérôme, il exigeoit d'eux ce devoir, parce qu'il prévoyoit que sans cela les biens mêmes qu'ils recevoient de lui, leur seroient préjudiciables ; que sans cela les prospérités dont il les combloit, ne serviroient qu'à les pervertir ; qu'il n'y auroit que ce devoir de reconnaissance qui pût les préserver d'une entière corruption ; que du moment qu'ils le négligeroient, leurs mœurs aussi bien que leur foi commenceroient à se dérégler ; et qu'ils ne seroient jamais ingrats, sans être, par une suite nécessaire, insolens, impies, réprouvés. Dans cette vue, poursuit saint Jérôme, Dieu leur fit observer des solennités, leur ordonna des sacrifices, leur prescrivit des cérémonies et des lois ; et c'est dans cette même vue

qu'il nous propose à nous-mêmes le médiateur et le sauveur des hommes , comme le modèle , comme le supplément , comme la perfection de notre reconnaissance. Trois choses que je vous prie de bien observer. Comme le modèle de notre reconnaissance ; car c'est ici que Jésus-Christ nous dit : *Inspice et fac secundum exemplar* (1) ; Veux-tu , chrétien , n'être pas ingrat envers Dieu , regarde-moi et imite-moi. Offre-toi de même que je me suis offert , et sacrifie-toi dans le même esprit que je me suis sacrifié. Comme le supplément de notre reconnaissance ; car tout ce qu'il y a de défectueux dans les actions de grâces que nous rendons à Dieu , est amplement et abondamment suppléé par l'oblation d'un Dieu. Comme la perfection de notre reconnaissance , puisqu'un Dieu a pu seul rendre suffisamment , et , pour ainsi dire , avec une juste proportion , tout ce que nous devons à Dieu. Arrêtons-nous là , mes chers auditeurs , et tâchons à profiter de ces divines leçons.

A quoi se réduisent-elles ? à confondre en nous cet esprit d'ingratitude , qui fait que bien loin de reconnoître les bienfaits de Dieu , on ne convient pas même avec Dieu que ce soient ses bienfaits ; que bien loin de lui en rapporter la gloire , on ne veut pas lui en tenir compte , qu'on se les attribue à soi-même ; qu'on s'en fait des armes contre lui ; qu'on en devient plus fier , plus vain , plus orgueilleux , et par conséquent plus emporté dans ses passions et plus vicieux ; car que voyons-nous dans le

(1) Exod. 25.

monde de plus ordinaire , que des hommes ainsi dénaturés , sans néanmoins passer pour l'être , et sans faire réflexion qu'ils le sont ; des hommes non-seulement enflés , mais corrompus par les prospérités dont Dieu les comble ; des hommes qui semblent ne mépriser Dieu , que parce que Dieu les a distingués , et dont on peut bien dire qu'ils ne sont méchans que parce qu'ils sont heureux ? Combien en voyons-nous qui , au lieu d'aller au principe des succès et des avantages qu'ils ont dans la vie , croient avoir droit de s'en applaudir , et se disent secrètement à eux-mêmes : *Manus nostra excelsa , et non Dominus fecit hæc omnia* (1). C'est moi qui me suis fait ce que je suis , c'est moi qui ai établi ma maison , c'est par mon industrie et mon travail que je suis parvenu là ; tout cela est l'ouvrage de mes mains. On est aujourd'hui le riche mondain , à qui l'on ne puisse faire avec douleur et avec indignation le même reproche que Moïse faisoit aux Juifs : *Incrassatus est dilectus , et recalcitravit ; incrassatus , impinguatus , dilatatus , dereliquit Deum factorem suum , et recessit à Deo salutari suo* (2) ; Il s'est engraisé des biens de Dieu , et c'est pour cela qu'il a été rebelle à Dieu , qu'il a quitté Dieu , l'auteur de son être et le réparateur de son salut. Abus que Dieu déteste souverainement , et que nous ne pouvons assez détester nous-mêmes. Selon toutes les lois de la justice , plus un homme est comblé de biens , plus il devrait être fidèle , fervent , attaché au culte de Dieu ; et ,

(1) Deut. 32. — (2) *Ibid.*

par un effet tout contraire, plus on est comblé de biens, plus on est froid et indifférent pour Dieu : disons mieux, plus on est impie et ennemi de Dieu.

Ah ! mes frères, s'écrioit saint Bernard, heureux l'homme qui est toujours en crainte, et qui n'appréhende pas moins d'être accablé des bienfaits et des grâces qu'il reçoit, que des péchés qu'il commet ! *Beatus homo qui semper est pavidus, nec minori angitur sollicitudine, ne obruatur beneficiis quàm peccatis !* Pourquoi cette crainte et cette inquiétude touchant les bienfaits de Dieu ? Apprenez-le : parce qu'il est certain que les bienfaits reçus de Dieu, seront aussi bien pour nous un sujet de damnation au dernier jugement, que les péchés commis contre Dieu ; et parce qu'il est vrai, qu'au lieu que les péchés commis peuvent au moins nous humilier et par là servir à notre conversion et à notre prédestination, les bienfaits de Dieu méconnus ne servent qu'à nous aveugler, qu'à nous endurcir, qu'à fomenter notre impénitence. Ne vous étonnez donc pas si j'insiste sur cette morale : peut-être Dieu me l'a-t-il inspirée, comme la plus propre à vous toucher ; et peut-être a-t-il prévu que ce seroit celle à quoi vous résisteriez moins. Combien a-t-on vu de pécheurs insensibles à tous les châtimens divins dont on les menaçoit, se laisser attendrir par le motif de la reconnaissance ? Ainsi Dieu en usa-t-il à l'égard de David : au lieu de lui représenter l'énormité de son crime, il lui remit devant les yeux le nombre de grâces dont il l'avoit

prévenu : C'est moi , lui dit-il par la bouche de son Prophète , qui vous ai sacré roi d'Israël , c'est moi qui ai affermi votre trône , c'est moi qui vous ai délivré des mains de Saül ; et si tous ces bienfaits vous paroissent peu de chose , j'y en ajouterai encore de plus grands : *Et si parva sunt ista , adjiciam tibi multò majora* (1). David fut ému de ces paroles ; il ne put soutenir l'aimable reproche que Dieu lui faisoit : de pécheur qu'il étoit , il devint en ce moment un juste , un saint , un homme selon le cœur de Dieu. Je ne vous en dis pas davantage , chrétiens : Dieu vous a donné , aussi bien qu'à David , des ames nobles ; et pourquoi le souvenir de tant de biens dont le Seigneur vous a comblés , ne feroit-il pas sur vous les mêmes impressions ?

Enfin , Dieu se fait aujourd'hui connoître comme vengeur du péché , puisque Jésus-Christ paroît dans le temple de Jérusalem , comme la victime destinée pour l'expiation du péché , et pour la réparation qui en étoit due à la justice et à la sainteté de Dieu. Réparation que Dieu attendoit depuis tant de siècles , et que Jésus-Christ seul devoit commencer dans la solennité présente. Dieu , dis-je , l'attendoit , cette réparation. Car il falloit qu'il fût vengé ; et tout miséricordieux qu'il est , il ne devoit jamais pardonner à l'homme pécheur , si sa colère n'étoit apaisée par une hostie , qui du moins pût autant le glorifier que le péché l'avoit déshonoré. Or nul autre que Jésus-Christ ne pouvoit ainsi réparer la gloire de son Père ; et voilà pourquoi il s'est offert.

(1) Reg. 12.

En effet, c'est ici, aussi bien que dans sa circoncision, qu'il paroît sous la forme de pécheur, ou qu'il se substitue en la place des pécheurs. Marie et Siméon en le présentant, le livrent, pour parler de la sorte, à la justice divine. Comme s'ils disoient à Dieu : Vengez-vous, Seigneur; votre gloire le demande, et voici de quoi vous rendre toute celle qui vous a été ravie. Frappez, et lavez dans le sang d'un Dieu tous les outrages que vous avez reçus. Si le temps n'est pas encore venu de porter le coup, la victime est toujours entre vos mains, et ce sera pour le moment que votre sagesse a marqué et qu'il vous plaira de faire éclater vos vengeances. Or, chrétiens, on vous l'a dit cent fois, et moi-même je ne puis trop de fois vous le redire, ni vous imprimer trop avant dans l'esprit une si importante vérité : quoique cette oblation de Jésus-Christ ait suffi pour effacer tous les péchés du monde, elle ne vous dispense pas du devoir de la pénitence. Au contraire, elle doit vous y exciter et vous y engager plus fortement, en vous faisant voir jusques à quel point Dieu hait le péché, et jusques à quel point il doit être haï et puni. Je dis haï par nous-mêmes, et puni par nous-mêmes. Car ne nous y trompons pas : il est vrai que le Fils de Dieu, en se présentant pour nous à son Père, lui a présenté dans son adorable personne des mérites infinis; mais pourquoi? afin que l'excellence de ses mérites relevât les nôtres, et non point afin d'exclure absolument les nôtres, et de nous décharger du soin de les acquérir. Les nôtres sans les siens ne seroient rien ;

nos satisfactions sans celles de cet homme-Dieu, offert à Dieu, seroient inutiles : mais aussi les siennes, quoiqu'abondantes et surabondantes, man-
queroient, sans les nôtres, d'un accompagnement nécessaire, pour nous les rendre profitables, et pour nous les appliquer. Il faut donc que les nôtres soient jointes aux siennes. Car c'est ainsi que Dieu l'a ordonné; et il est bien juste que, comme Dieu juge et vengeur, il exige de l'homme criminel toute la réparation dont l'homme est capable. Mais nous, mes chers auditeurs, nous en jugeons et nous en voulons juger tout autrement. Sans être hérétiques de profession, nous le sommes de pratique et d'effet. Je m'explique. Une des erreurs de l'hérésie des derniers siècles, est de ne vouloir point recon-
noître la nécessité des bonnes œuvres, surtout des œuvres pénales et satisfactoires; et si nous renonçons à ce dogme dans la spéculation, du reste nous le suivons dans toute la conduite de la vie. Nous exaltions volontiers le prix de cette divine offrande, qui a été faite à Dieu dans le temple de Jérusalem par les mains de Marie, et nous nous en tenons-là, comme si nous étions persuadés que tout ce que nous y pouvons ajouter, n'est qu'une pure surérogation. Non-seulement on vit sans pénitence, mais on cherche en tout ses aises et ses commodités; mais on veut être de toutes les parties de plaisir, et entrer dans tous les jeux et tous les divertissemens du monde; mais on se rend idolâtre de son corps, et l'on ne refuse rien à ses sens de tout ce qui peut les flatter. Est-ce là l'exemple que

Jésus-Christ nous donne dans sa présentation ? sont-ce là les leçons qu'il nous fait ; et par quel injuste partage prétendons-nous lui laisser toute la peine de notre rédemption , et en retenir tous les avantages pour nous ? Non , non , chrétiens , c'est ne pas connoître Dieu , ce Dieu des vengeances , que d'espérer en être quittes auprès de lui à si peu de frais , et sans qu'il nous en coûte. Or il ne tient néanmoins qu'à nous de le connoître dans ce mystère , comme il ne tient encore qu'à nous d'apprendre à nous connoître nous-mêmes , et ce que nous nous devons à nous-mêmes , vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'étoit un principe établi même parmi les païens , et dont ils ont fait comme le point capital de leur morale , que de se connoître est l'abrégé de toute la sagesse et de toute la perfection. Connoissez-vous vous-mêmes , disoient ces sages du monde , dépourvus du don de la foi , mais dont les maximes ne laisseront pas de servir un jour à la condamnation des chrétiens : connoissez-vous vous-mêmes , et vous serez humbles. Or étant humbles , nous vous répondons de vous ; et sûrs de cette seule vertu , nous vous garantissons toutes les autres. Connoissez-vous vous-mêmes , ajoutoient-ils ; et quelque figure que vous fassiez dans le monde , vous avouerez que vous êtes peu de chose ; que peu de chose vous enfle , et que peu de chose vous abat ; connoissez-vous , et vous découvrirez dans vous des misères

qui vous confondront, des vices qui vous effrayeront, des foiblesses d'esprit dont vous rougirez, des bassesses de cœur dont la seule vue réprimera tout votre orgueil et tout votre amour-propre ; connoissez-vous, et vous trouverez dans vous une raison pleine d'erreurs, une volonté fragile et inconstante, des passions insensées, et souvent les plus lâches et les plus honteux désirs. Tout cela vous humiliera, tout cela vous détrompera des vaines idées que vous avez de vous-mêmes : mais c'est par là que vous parviendrez au mérite des vertus solides ; c'est par là que vous serez justes, modérés, doux, charitables ; en un mot, connoissez votre néant, et vous deviendrez des hommes parfaits. Ainsi raisoñoient ces infidèles, et c'étoit sur ce fondement que le savant Cassiodore, chrétien de profession et de religion, croyoit avoir droit de conclure que la véritable grandeur est de bien comprendre sa petitesse : *Nimia magnitudo est sut intelligere parvitatem*. Et moi, mes chers auditeurs, prenant la chose dans un sentiment, ce semble, opposé, mais également propre à nous instruire et à nous édifier, je prétends que la petitesse dont nous avons plus à nous confondre, et que nous devons plus souvent nous reprocher, c'est de ne pas connoître assez notre véritable grandeur. Je soutiens que l'homme étant aussi grand dans les idées de Dieu, qu'il est petit dans lui-même, sa perfection et son bonheur est de se regarder toujours dans Dieu, et jamais dans lui-même, de s'élever continuellement à Dieu, et de ne faire

nul retour sur lui-même ; de se confier , de se glorifier en Dieu , et , s'il étoit possible , de s'oublier éternellement lui-même : pourquoi ? parce que la vue de lui-même , détachée de celle de Dieu , ne peut que le désespérer et le désoler , et qu'il est question de le fortifier et de l'encourager.

Mon dessein n'est donc pas maintenant de vous inspirer ces pensées basses de vous-mêmes , ni de vous représenter ce fonds d'humiliation , qui , comme parle un prophète , est au milieu de vous : mais je veux au contraire , sans préjudice de l'humilité chrétienne , et pour vous attacher à vos plus importants devoirs , vous mettre devant les yeux votre excellence et votre dignité : excellence que vous avez jusqu'à présent ignorée , dignité dont vous avez été mille fois les profanateurs. Je veux vous rendre l'une et l'autre sensible , et à l'exemple du grand saint Léon , réveiller par là votre foi , en vous disant : Connoissez , ô hommes ! ce que vous valez , et connoissez ce que vous êtes. Deux choses à quoi se réduit toute la science , je dis la science pratique et salutaire de nous-mêmes ; deux choses qu'il faudroit étudier tous les jours de notre vie ; ce que nous valons , et ce que nous sommes. Ce que nous valons dans l'estime de Dieu , et ce que nous sommes par la vocation et la prédestination de Dieu : ce que nous valons , quoique pécheurs ; et ce que nous sommes , comme chrétiens. Or , pour l'apprendre , il suffit de considérer ce qui se passe aujourd'hui dans le temple de Jérusalem , et c'est ici que j'ai encore besoin de toute votre attention.

Ce que nous valons dans l'estime de Dieu : pouvons-nous l'ignorer, chrétiens, en voyant Jésus-Christ offert pour nous, Jésus-Christ livré pour nous, Jésus-Christ accepté pour nous ; c'est-à-dire, Jésus-Christ offert, livré, accepté comme le prix de notre rédemption ? Dans l'estime des hommes, cette règle pourroit n'être pas sûre, parce que les hommes ne connoissent pas toujours la valeur des choses, et qu'ils se trompent souvent en donnant beaucoup pour avoir peu ; mais dans celle de Dieu, qui est infallible, le raisonnement de saint Augustin est vrai et convaincant, lorsqu'il nous dit : Voulez-vous savoir l'excellence et le mérite de ce que Jésus-Christ a racheté ? voyez à quel prix et à quelle condition il l'a racheté : or ce qu'il a racheté, c'est votre ame, c'est votre saint, c'est vous-même, et il l'a racheté au prix de son sang, au prix de sa vie, au prix de sa personne même. Il y a donc de la proportion entre votre salut et le sang d'un Dieu, entre votre ame et la vie d'un Dieu, entre vous-même et la personne d'un Dieu. Peut-être ne l'aviez-vous jamais compris ; mais voilà la grande leçon que vous fait le Rédempteur des hommes, en se présentant dans le temple. Qu'est-ce que le salut de l'homme ? un bien pour lequel Dieu, agissant selon les lois de sa sagesse, n'a pas épargné son propre Fils ; un bien qui, mis dans la balance, mais la balance du sanctuaire, l'a emporté par-dessus tous les mérites d'une vie divine, puisqu'il est vrai qu'une vie divine, avec toutes ses perfections et tous ses mérites, lui est aujourd'hui sacrifiée.

Voilà, homme du monde, ce que vous avez coûté à Dieu, et ce que vaut, dans l'idée de votre Dieu, votre salut. Prenez garde, s'il vous plaît : quand on nous dit qu'en comparaison de ce salut, tous les biens de la terre, que nous prisons tant, ne sont que des ombres et des fantômes ; que ce salut est l'unique nécessaire dont nous puissions compter l'acquisition et la possession pour un gain, et que tout ce qui ne s'y rapporte pas, doit être censé comme une perte selon l'Apôtre : *Verumtamen hæc omnia detrimentum fecit* (1) ; qu'il n'y a que ce salut qui subsiste et qui soit éternel, au lieu que tout le reste est passager ; que notre cœur inquiet et volage ne peut trouver de repos que dans ce salut, et que rien de visible ne le peut fixer, beaucoup moins le remplir ni le rassasier. Quand on nous prêche ces vérités, nous en convenons malgré nous : et quelque préoccupés que nous soyons en faveur du monde, nous nous disons intérieurement, qu'il n'y a en effet que le salut qui soit digne de notre estime, et qui mérite absolument nos soins. Or tout cela, pour parler avec Tertullien, ce sont les témoignages d'une ame naturellement chrétienne ; et c'est assez pour en juger de la sorte, de n'être pas déraisonnable, puisque les philosophes, prévenus du sentiment de leur immortalité, en ont ainsi jugé eux-mêmes, et qu'ils s'en sont fait honneur. Mais quand à ces témoignages de la nature, la foi ajoute les siens ; et que nous proposant un Dieu offert

(1) Philip. 3.

pour nous en sacrifice, elle nous fait comprendre que notre salut n'a pu être mis à un moindre prix que celui-là; que tout autre que ce Dieu de gloire, reçu, si j'ose user de ces expressions, en paiement et consigné sur l'autel comme notre rançon, n'aurait pas suffi pour racheter le plus vil de tous les pécheurs; qu'il a fallu qu'il s'y employât tout entier; que c'est en considération de ce mystère, que David, par un esprit de prophétie, appeloit ce Dieu qui le devoit sauver, non plus le Dieu du ciel et de la terre, mais le Dieu de son salut: *Domine Deus salutis meæ* (1) : comme si l'on pouvoit dire sans blasphème, que toute la divinité est aujourd'hui restreinte à l'ouvrage de la rédemption de l'homme; et que ce Dieu de majesté n'est plus ce qu'il est que pour l'homme et pour son salut, puisque c'est pour le salut de l'homme qu'il est non-seulement donné, mais donné, reprend saint Augustin, jusqu'à devoir être un jour détruit, et en quelque sorte anéanti (tellement que cet incomparable docteur, pénétré de la pensée du Prophète, s'écrie encore avec lui: *Et factus es mihi in salutem* (2); Oui, mon Dieu, je suis votre créature, et en cette qualité, j'ai été fait pour vous; mais lorsque je vous vois revêtu d'un corps, et entre les bras de Marie, dans votre adorable présentation, il me semble que tout Dieu que vous êtes, vous avez été fait pour moi, et je ne me trompe pas: *Et factus es mihi in salutem* :) quand la foi, dis-je, venant au secours de notre raison, remplit nos esprits de

(1) Ps. 57. — (2) Ps. 117.

ces vérités importantes et convaincantes, ah ! chrétiens, pour peu que nous ayons de christianisme, que devons-nous penser de ce salut, dont l'excellence et la prééminence au-dessus de tous les autres biens, nous est si authentiquement révélée ?

Mais si cela est, comme nous n'en pouvons douter, où en sommes-nous, et que devons-nous penser de nous-mêmes, en voyant l'affreuse contradiction qu'il y a sur ce point, entre notre vie et notre foi ? Car enfin, comment accorder une telle foi avec cette indifférence pour le salut, avec cet oubli du salut, avec ce mépris du salut, avec cet abandon volontaire du salut où nous vivons ; est-il rien de plus négligé dans le monde ? Vous demandiez autrefois, Seigneur, ce que l'homme pourroit donner en échange pour son ame, et par où il pourroit se racheter, s'il venoit jamais à se perdre : *Aut quam dabit homo commutationem pro animâ suâ* (1) ? et je ne suis point surpris que vous en ayez ainsi parlé ; car après vous être donné pour l'homme, ne l'aviez-vous pas réduit dans l'impossibilité d'imaginer jamais un échange qui le dédommageât de la perte de son salut ? ne devoit-il pas être le premier à se dire un million de fois : *Quam dabit homo commutationem pro animâ suâ* ? Depuis que ton Dieu t'a racheté à ses propres dépens, pour quel avantage et quelle espérance du siècle, malheureux, te commettras-tu désormais, et t'exposeras-tu à périr ? Mais, hélas ! ne faut-il pas ici changer la proposition ; et saisi d'un prodige aussi ou-

(1) Matth. 16. ;

trageux pour vous , Seigneur , qu'il nous est funeste , ne puis-je pas demander pour quel sujet , fût-ce le plus frivole , l'homme mondain n'est-il pas prêt à tout moment de donner son ame , de la vendre , de la prostituer ? Est-il un intérêt qui ne l'aveugle ? est-il un caprice qui ne l'emporte ? est-il une chimère d'honneur dont il ne s'entête ? est-il un attrait de volupté qui ne le charme , et ne le corrompe jusqu'à vouloir bien se damner ? A en juger par ses actions et sa conduite , ce salut si prisé de Dieu ne paroît-il pas avoir dans son estime le dernier rang ; et tous les jours , par la plus insigne folie et le renversement le plus monstrueux , à quoi ne le sacrifie-t-il pas ? comme s'il avoit entrepris de vérifier la proposition contradictoire à celle de Jésus-Christ : *Quam non dabit commutationem pro animâ suâ ?* Combien de chrétiens , plus maudits et plus réprouvés qu'Esau , vivent tranquilles , après avoir renoncé pour un vain plaisir à leur droit d'aînesse et à l'héritage des enfans de Dieu ? combien de pécheurs , aussi sacrilèges que Judas , font encore sans frémir , le pacte exécrationnable que fit cet infortuné disciple , et vendent comme lui à un vil prix le sang du juste , c'est-à-dire leur salut , qui a coûté le sang d'un Dieu ? En cela même d'autant plus sacrilèges que Judas , qu'au moins ce traître se reconnoît , détesta son crime , en témoigna de l'horreur ; au lieu que ceux-ci sont insensibles. Or c'est ce prodigieux aveuglement que Jésus-Christ , comme la lumière du monde , est venu guérir , et voici l'excellent remède qu'il y a apporté. Car pour ne point sortir

de notre mystère, et pour faire toujours rouler cette divine morale sur la présentation du Sauveur, voici par où mon salut m'est devenu précieux. Je l'abandonnois, ce salut; et l'abandonnant, je m'avissois moi-même, je me livrois à ma passion, je servois en esclave la créature, j'obéissois aux sens et à la chair, et par là, selon la parole sainte, je me dégradais jusques à me rendre semblable aux bêtes. Mais viens, me dit aujourd'hui cet homme-Dieu, viens, et à la faveur des lumières dont le temple est éclairé, profitant de l'état où tu me vois et du sacrifice, quoique non sanglant, que je présente pour toi, commence enfin à te connoître. Me voilà sur l'autel comme la victime et le prix de ton ame : regarde, et par le prix auquel je l'achète, comprends ce que tu perds en la perdant. C'est là, dis-je, ce qu'il nous fait entendre, et malheur à nous, si, par l'endurcissement de notre cœur, et par une indocilité criminelle, nous n'écoutons pas sa voix; si jamais nous perdons le souvenir de notre excellence, et de ce que nous valons; et de plus, si nous ne soutenons pas encore, par la sainteté de nos mœurs, notre dignité et ce que nous sommes.

Car, en conséquence de cette rédemption que le Sauveur des hommes vient de commencer en se présentant pour nous à Dieu, nous sommes spécialement l'héritage de Dieu, la conquête de Dieu, le peuple de Dieu. Il est vrai comme créatures formées de la main de Dieu, nous appartenions déjà à Dieu; mais comme rachetés d'un Dieu, nous lui appartenons encore par un droit tout nouveau, et nous

Qui sommes consacrés d'une façon toute spéciale : or voilà ce que j'appelle notre dignité. Car remarquez ici une différence essentielle entre Dieu et les hommes ; appartenir aux hommes, c'est un esclavage qui nous humilie et nous rabaisse ; mais appartenir à Dieu et être à Dieu, c'est, selon l'Écriture, un état de liberté qui nous relève et qui nous honore, en nous dégageant de la plus honteuse servitude, qui est celle du monde et de l'enfer. C'étoit la belle leçon que faisoit saint Paul aux premiers fidèles, quand il leur disoit : *Non estis vestri* (1) ; mais vous êtes à Dieu ; et appartenir à un si grand maître, c'est votre gloire. Et sur quel principe l'Apôtre appuyoit-il cette consolante vérité, qu'ils n'étoient plus à eux, mais à Dieu ? sur ce qu'ils avoient été rachetés de Jésus-Christ, et rachetés à un très-grand prix : *Empti enim estis pretio magno* (2). Ce n'est pas assez : mais parce qu'en qualité de chrétien, nous avons beaucoup plus de part à cette rédemption, d'ailleurs universelle et commune ; c'est surtout comme chrétiens, que nous sommes à Dieu, surtout comme chrétiens, que nous appartenons à Dieu ; et par conséquent, surtout comme chrétiens, que nous avons été honorés du saint et glorieux caractère d'enfans de Dieu.

D'où le même apôtre, instruisant toujours les mêmes fidèles, concluoit deux choses que je vous prie, mes chers auditeurs, de n'oublier jamais

(1) 1. Cor. 6. — (2) *Ibid.*

et qui vous doivent servir de règles dans toute la conduite de votre vie. *Empti estis pretio magno* ; Vous avez été achetés à un grand prix ; glorifiez donc Dieu , et portez-le dans vos corps : première conséquence : *Glorificate et portate Deum in corpore vestro* (1). C'est-à-dire, qu'il ne suffit pas qu'en vertu de cette rédemption, Dieu règne dans nos esprits, mais qu'il faut que nos corps participent à la grâce de ce mystère, et que par l'exercice d'une continence exacte, ils paroissent, aussi bien que nos ames, rachetés de Jésus-Christ et purifiés de tout ce qui les pourroit souiller. Or, pour cela, ils doivent être revêtus de la mortification du Seigneur Jésus, et c'est ce que l'apôtre entend, quand il nous exhorte à porter Dieu dans nos corps : *Empti estis pretio magno* ; Vous avez été achetés à un grand prix ; ne vous engagez donc pas dans la servitude des hommes. Seconde conséquence ; *Nolite fieri servi hominum* (2). Car il y a une servitude des hommes incompatible avec le bienheureux état de cette rédemption parfaite où nous entrons aujourd'hui, une servitude des hommes essentiellement opposée à la liberté que Jésus-Christ nous a acquise, une servitude des hommes redoutable à tous les serviteurs de Dieu. Mais à qui le prédicateur de l'évangile en doit-il donner plus d'horreur, qu'à ceux qui mènent la vie de la cour ? où les effets que produit cette damnable servitude sont-ils plus funestes et plus pernicious qu'à la cour ? Servitude

(1) 1. Cor. 6. — (2) 1. Cor. 7.

des hommes , engagement comme nécessaire à l'iniquité , disposition prochaine à l'injustice , assujettissement aux erreurs d'autrui , aux caprices d'autrui , aux passions d'autrui ; servitude des hommes dont on sent tout le poids , dont on voit toute l'indignité , dont on connoît les dangereuses suites ; dont on gémit dans le cœur , dont on voudroit être délivré , et dont on n'a pas le courage de secouer le joug ; servitude des hommes qui vous fait entrer dans toutes leurs intrigues et tous leurs desseins , quelque criminels qu'ils soient ; qui vous fait acheter leur faveur aux dépens de tous les intérêts de Dieu , aux dépens de tous les intérêts de la conscience et du salut , aux dépens de vous-mêmes et de votre ame. Ah ! mes frères , êtes-vous hommes , et surtout êtes-vous chrétiens , pour servir de la sorte ? Prenez garde : je dis pour servir de la sorte. Car à Dieu ne plaise que je fasse d'ailleurs consister la liberté chrétienne à s'affranchir du juste devoir qui nous soumet aux puissances légitimes. Je reconnois avec l'Apôtre , et selon l'ordre sagement établi de Dieu , qu'il y a des hommes qui doivent être obéis par d'autres hommes et servis par d'autres hommes. Je puis même ajouter que jamais ils ne sont mieux obéis , ni mieux servis que par des hommes vraiment chrétiens , parce que l'esprit du christianisme est un esprit de subordination et de soumission. Mais du reste cette dépendance que nous inspire la religion a ses bornes , et j'en reviens toujours à la maxime de saint Paul : *Nolite fieri servi homi-*

num. Non , vous ne devez point servir les hommes jusques à en faire vos divinités , jusques à les substituer en la place du premier et souverain maître à qui vous appartenez , jusques à leur vendre sa loi , à leur vendre votre innocence , à leur vendre votre éternité , en vous rendant fauteurs de leurs vices , complices de leurs désordres , compagnons de leurs débauches , approbateurs perpétuels de tout ce que leur suggère la cupidité , le plaisir , l'ambition , l'envie , la haine , la vengeance , le libertinage et l'impiété. Voilà ce que j'appelle , non plus une obéissance raisonnable , mais une servitude , et la plus vile servitude : voilà de quoi un Dieu sauveur a prétendu nous dégager.

Prenons donc des sentimens dignes de lui , et dignes de nous. Respectons dans nous-mêmes le droit de Dieu , et ne profanons pas ce qui lui vient d'être solennellement dévoué par l'oblation de l'homme-Dieu. Car je puis bien vous appliquer cette parole que nous avons lue dans l'évangile de ce jour ; et selon le sens qu'elle exprime , dire de chacun de vous qu'il est le saint du Seigneur : *Santum Domino vocabitur* (1) ; le saint du Seigneur , parce que dans la personne de Jésus-Christ il a été offert au Seigneur ; le saint du Seigneur , parce qu'il ne doit servir et qu'il n'est destiné qu'à procurer la gloire du Seigneur ; le saint du Seigneur , parce qu'il en est la demenre , qu'il en est le temple vivant , et que c'est en lui que l'esprit du Seigneur est venu habiter pour en prendre possession :

(1) Luc. 2.

Sanctum Domino vocabitur. Tellement que sans rien diminuer en nous des sentimens de l'humilité chrétienne, nous pouvons nous regarder devant Dieu comme quelque chose de sacré ; et que dans cette vue nous devons en tout nous comporter avec la même attention et la même circonspection qu'on traite les choses saintes. Or ce qui est saint ne doit être employé que pour Dieu, ne doit être rapporté qu'à Dieu : autrement ce seroit le méconnoître et nous méconnoître nous-mêmes ; *Sanctum Domino vocabitur.*

C'est, Sire, cette intention droite, cette vue de Dieu, qui consacre et qui relève les grandes actions de votre majesté. A en juger seulement selon les principes de la sagesse humaine, nous y trouvons tout ce qui peut faire un grand roi selon le monde ; c'est-à-dire, un roi puissant, absolu, régnant par lui-même, magnifique dans la paix, invincible dans la guerre, impénétrable dans ses conseils, infailible dans ses entreprises, vénérable à ses sujets, fidèle à ses alliés, redoutable à ses ennemis, donnant la loi aux souverains, tenant dans ses mains la destinée et le sort de l'Europe, au-dessus de la flatterie et de l'envie par son élévation, et au-dessus de sa propre gloire par sa modération. Mais, Sire, votre majesté est trop chrétienne et trop instruite des saintes maximes de l'évangile, pour ne pas voir l'inutilité et le néant de tout ce qui brille aux yeux des hommes, s'il n'est consacré au Seigneur, et si l'on n'en peut dire : *Sanctum Domino vocabitur.* De cet éclat qui vous environne, de ce nom qui a re-

tenti dans toutes les parties de la terre, de cette réputation qui a passé jusques aux extrémités du monde, et qui vivra dans la plus longue postérité; de ces batailles gagnées, de ces victoires remportées, de tant de faits mémorables, rien ne restera devant Dieu, que ce qui se trouvera marqué de son sceau : cela seul subsistera, cela seul sera pour vous le fond d'une gloire solide et d'un mérite éternel. Vous vous êtes aujourd'hui présenté, Sire, à ce suprême Seigneur de toutes choses, non-seulement comme le premier né de la plus auguste famille qui soit sous le ciel, mais comme le fils aîné de l'Eglise. De tout temps nos rois se sont glorifiés de cette qualité; mais votre majesté s'en est fait un engagement aux plus éclatantes et aux plus héroïques vertus. Elle ne s'est pas contentée du titre de fils aîné de l'Eglise, mais elle a voulu le remplir et le soutenir d'une manière dont les siècles passés ont vu peu d'exemples, et qui pourra servir de modèle aux siècles futurs. Comme fils aîné de l'Eglise, elle a écouté les ministres de Jésus-Christ, elle s'est rendue à leurs remontrances, elle a secondé, ou plutôt prévenu, excité, fortifié leur zèle; et puisque c'est ainsi qu'elle-même s'en explique, elle a consenti à la diminution de ses droits, pour contribuer au rétablissement de la discipline, et à la conservation de la pureté de la foi : n'ayant compté pour rien ses intérêts, parce qu'il s'agissoit des intérêts de l'Eglise; et sans consulter une fausse prudence, ayant fait céder à sa religion, non-seulement ses prétentions, mais ce qui lui étoit déjà tout ac-

quis par une longue possession. C'est de quoi cette déclaration que votre majesté vient de donner , si authentique , si sensée , si pleine de l'esprit chrétien , si propre à concilier le sacerdoce et la royauté , fera le précieux monument. La postérité la lira , et en la lisant , confessera que Louis le Grand n'a pas été moins grand par son inviolable attachement à l'Eglise , que par toutes les vertus politiques et militaires. Voilà , Sire , ce qui est marqué dans le livre de vie , avec des caractères ineffaçables. On oubliera enfin tout le reste ; et quelque immortalité que le monde lui promette , le monde périra lui-même , et toute grandeur humaine périra avec le monde. Ce que votre majesté fait pour l'Eglise , ne s'oubliera , ni ne mourra jamais : l'Eglise le publiera ; et comme elle ne doit point avoir de fin , sa reconnoissance n'aura point de terme , non plus que la récompense qui vous est réservée dans l'éternité bienheureuse où nous conduise , etc.

TROISIÈME SÉRMON

SUR

LA PURIFICATION DE LA VIERGE.

Postquàm impleti sunt dies purgationis ejus secundùm legem Moysi , tulerunt illum in Jerusalem , ut sisterent eum Domino.

Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse , ils portèrent l'enfant à Jérusalem , pour le présenter au Seigneur. En saint Luc , chap. 2.

SIRE,

C'ÉTOIT une figure que ce qui se pratiquoit parmi les Juifs dans la cérémonie de ce jour , où ils présentoient à Dieu le premier né de chaque famille ; et c'est dans la personne de Jésus-Christ , présenté par Marie au Père éternel , que cette figure a trouvé son entier accomplissement , puisque ce divin Sauveur , selon l'expression de saint Paul , est par excellence le premier né de toutes les créatures. Mais en ceci , chrétiens , il est arrivé quelque chose de bien singulier et de bien remarquable pour votre instruction. Car au lieu que les autres figures s'accomplissant en Jésus-Christ , ont cessé pour nous , celle-ci non-seulement a subsisté , mais a reçu comme un nouvel accroissement d'obligation qu'elle

n'avoit pas du temps de Moïse. C'est-à-dire, que Dieu veut que dans la loi de grâce, aussi bien et même encore plus que dans la loi écrite, nous nous présentions à lui pour lui être consacrés; et voilà ce que l'Eglise a prétendu nous déclarer en nous mettant des cierges dans les mains, comme les symboles du sacrifice que nous devons faire de nos personnes au souverain auteur de notre être. Car si nous l'avons bien compris, telle est la pensée qu'a dû nous inspirer ce mystère. Nous avons reconnu que nos vies, comme cette cire sanctifiée par la bénédiction des prêtres, devoient être employées au service du Dieu que nous adorons, et consumées pour sa gloire. Nous avons hautement protesté que nous appartenions à Dieu, et que nous ne voulions plus être désormais qu'à Dieu : ou si ce n'est pas ainsi que vous l'avez conçu, il est du devoir de mon ministère de vous le faire comprendre, et de vous instruire à fond d'un point aussi important que celui-là. Vierge sainte, c'est vous qui, dans la présentation de votre Fils, nous mettez devant les yeux le grand modèle que nous devons imiter, obtenez-nous encore les grâces nécessaires pour apprendre à profiter de son exemple, et daignez écouter la prière que nous vous faisons en vous saluant.

Ave, Maria.

Peut-être, chrétiens, n'avez-vous jamais fait toute la réflexion qu'il faut, au mystère que célèbre aujourd'hui l'Eglise; et peut-être, ne vous attachant qu'à l'extérieur de cette cérémonie, ne vous êtes-

vous jamais appliqués à en pénétrer le fond. C'est donc à moi de vous en donner toute l'intelligence nécessaire, et voici sans doute un des sujets les plus importans que j'aie jusques à présent traités dans cette chaire, et que j'y puisse traiter : car il s'agit d'étudier le christianisme dans ses premiers élémens, selon le langage de l'Apôtre ; il s'agit d'étudier Jésus-Christ même, et de l'imiter dans une des plus grandes et des plus saintes actions de sa vie, qui est la présentation. Nous avons paru comme lui dans le temple du Seigneur, et cette fête, qui étoit la fête des Juifs, est encore plus la nôtre ; mais il est question de voir comment nous la solennisons, et si nous en avons bien pris l'esprit : de là dépend votre édification et la mienne, et sans cela je ne satisferois qu'imparfaitement à ce que demande ici de moi mon ministère. Comprenez, s'il vous plaît, le dessein de ce discours. Jésus-Christ dans le temple se présente à Dieu : pourquoi ? pour reconnoître et pour honorer le domaine de Dieu : car voilà ce qui nous est expressément marqué dans ces paroles de mon texte : *Ut sisterent eum Domino* ; pour l'offrir au Seigneur, c'est-à-dire, au souverain Maître de toutes choses. Or, c'est ainsi, mes chers auditeurs, que nous avons dû ou que nous devons nous offrir nous-mêmes ; et pour vous expliquer en trois mots toute ma pensée, je trouve que ce suprême domaine de Dieu a trois qualités principales et trois caractères qui le distinguent : c'est un domaine essentiel, c'est un domaine universel, et c'est un domaine éternel. Domaine essentiel, fondé sur la na-

ture même de Dieu; domaine universel qui, sans exception et sans bornes, s'étend à tout; enfin, domaine éternel, qui n'eut jamais de commencement et qui ne doit jamais avoir de fin. Sur cela je reprends, et je dis : Domaine essentiel que nous devons reconnoître, comme Jésus-Christ, par une sincère oblation de nous-mêmes : ce sera la première partie; domaine universel que nous devons reconnoître, comme Jésus-Christ, par une entière oblation de nous-mêmes : ce sera la seconde partie; domaine éternel que nous devons reconnoître, comme Jésus-Christ, par une prompte oblation de nous-mêmes : ce sera la conclusion. Trois points de morale d'une conséquence infinie, et que je vais développer.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'y a qu'un Seigneur, dit saint Paul : *Unus Dominus* (1); et Dieu seul a droit de prendre absolument cette qualité à l'égard de l'homme. Quand on dit, en parlant des grands de la terre, que les hommes qu'ils ont élevés et dont ils ont fait la fortune, sont leurs créatures, c'est une flatterie que l'usage a introduite, mais que la religion, bien loin de l'approuver, contredira toujours. En effet, les grands peuvent bien avoir des serviteurs, ils peuvent bien avoir des sujets, ils peuvent bien même avoir des esclaves : mais il ne convient qu'à Dieu d'avoir des créatures qui, dans le fond de leur être, soient à lui et dépendent de lui, et c'est en

(1) Ephes. 4.

quoï je fais consister l'essence de ce souverain domaine qu'il a sur nous. Or de là, chrétiens, il s'ensuit d'abord, que de tous les tributs que nous devons à Dieu, celui par où nous distinguons Dieu comme Dieu, et l'unique même par où Dieu prétend être reconnu de nous pour ce qu'il est, c'est cette oblation de nous-mêmes dont j'ai entrepris de vous instruire ici. Car de tout le reste, dit excellemment saint Augustin, nous en pouvons être redevables aux hommes; nous pouvons leur devoir nos assiduités et nos soins : nous pouvons leur devoir nos biens, et quelquefois leur devoir nos vies; mais jamais nous ne pouvons nous devoir nous-mêmes à eux. Ce fond de nous-mêmes est quelque chose que Dieu s'est réservé singulièrement, et dont il exige que nous lui fassions honneur. Telle est, reprend saint Augustin, la nature de l'homme : et voilà, mes chers auditeurs, le grand mystère que Jésus-Christ, cet homme par excellence, cet homme prédestiné pour être l'exemplaire et le modèle de tous les autres hommes, cet homme choisi et envoyé au monde pour y faire connoître la supériorité infinie du domaine de Dieu, voilà, dis-je, le grand mystère qu'il nous découvre dans la solennité de ce jour.

Il sait que le domaine de Dieu son Père a été violé : il s'est chargé d'en réparer la gloire, et il entreprend de la rétablir parmi les hommes. Mais comment? sera-ce par le sacrifice des animaux et par le sang des victimes? sera-ce par l'encens qu'il fera brûler sur les autels du Seigneur, ou en lui

présentant des fruits de la terre ? non, mes chers auditeurs, ce ne seroit point là s'offrir lui-même, et toute autre victime que lui-même ne pourroit dignement honorer ce suprême domaine, dont il veut rehausser l'éclat, et auquel il vient rendre l'hommage qui lui est dû. C'est dans cet esprit qu'il paroît aujourd'hui devant la majesté divine, pour lui rendre un culte qu'il pouvoit seul lui rendre. Car ne confondons point cet enfant et ce premier né avec les autres aînés d'Israël. Sous le voile de cette humanité dont il est revêtu, ce n'est pas seulement un homme qu'il offre à Dieu en s'offrant lui-même ; mais un Dieu, puisqu'en effet il est Dieu lui-même, et que, tout Dieu qu'il est, il se soumet ; que tout Dieu qu'il est, il s'anéantit ; que tout Dieu qu'il est, et même parce qu'il est Dieu, il se présente, afin que le mérite de sa personne relève le mérite et le prix de son sacrifice.

Arrêtons-nous là, chrétien ; il n'en faut pas davantage pour notre instruction. Voilà le précis de cette oblation essentielle à quoi se réduit non-seulement le principal devoir de l'homme, mais, pour parler avec le Sage, tout l'homme : *Hoc est enim omnis homo* (1). Voilà l'importante leçon que nous fait le Sauveur du monde, et l'exemple qu'il nous propose pour nous servir de modèle. Nous n'avons rien qui soit plus à nous, ni tout ensemble qui soit plus à Dieu, que nous-mêmes : c'est donc de nous-mêmes que nous devons tirer ce tribut qu'il exige de nous et qui lui

(1) Eccl. 12.

est incontestablement et nécessairement affecté, comme au premier maître. Pour mieux entendre ma pensée, prenez garde à deux propositions que j'avance, et dont l'apparente contradiction va mettre dans tout son jour ce point fondamental que je traite. En qualité de créatures, nous appartenons essentiellement à Dieu : c'est le premier principe que je pose, principe que toute la théologie reconnoît, et que la nature même et la raison nous enseignent. Car à qui l'ouvrage peut-il plus justement appartenir qu'à l'ouvrier qui l'a formé ? Je dis néanmoins d'ailleurs, et c'est une vérité qui nous est marquée en mille endroits de l'Écriture, qu'il dépend de nous ou d'appartenir à Dieu, ou de ne lui pas appartenir ; et qu'il y a certains temps et certains états où en effet nous ne lui appartenons plus. Ainsi Dieu le déclaroit-il lui-même aux Israélites par le prophète Osée, quand il leur disoit : Je ne suis plus votre Dieu, et vous n'êtes plus mon peuple : et quoique l'Apôtre, en conséquence du bienfait de la rédemption, nous ait dit : Vous n'êtes plus à vous : l'expérience toutefois nous apprend, qu'il faut bien que nous soyons encore à nous, puisque nous disposons tous les jours de nous-mêmes, non-seulement au préjudice de Dieu, mais de nous-mêmes, jusqu'à nous perdre et à nous damner. Comment accorder cela ? Un peu d'attention, chrétiens, et vous l'allez voir, c'est tout le secret de l'alliance du domaine de Dieu avec la liberté de l'homme.

Il est vrai, nous pouvons ne pas appartenir

à Dieu par le choix injuste et criminel de notre volonté, quoiqu'au même temps nous lui appartenions, sans le vouloir, par la nécessité inséparable de notre être; et il est vrai que nous sommes encore à nous-mêmes par l'exercice de ce franc arbitre dont Dieu nous a laissé la disposition, quoique nous n'y soyons plus par cet engagement de justice qui nous assujettit à lui en vertu de notre création. Or voilà, mes frères, dit saint Chrysostôme, sur quoi est fondé ce précepte naturel et divin qui nous oblige à nous consacrer et à nous dévouer à Dieu. Car si nous appartenions tellement à Dieu que nous n'eussions plus aucun domaine sur nous-mêmes, nous serions incapables de faire cette excellente oblation de nous-mêmes, en quoi consiste le principal mérite de notre religion; et si nous étions tellement à nous-mêmes que Dieu n'eût plus aucun domaine sur nous, Dieu ne pourroit plus exiger de nous que nous nous donnassions à lui. Mais étant nécessairement à lui d'une façon, et ne pouvant n'y être pas de l'autre, en conséquence de l'un, Dieu est en droit de prétendre l'autre; et parce que nous sommes à lui par nécessité, il nous fait ce commandement si légitime d'être encore à lui par élection et par volonté. Peut-on rien concevoir de plus juste!

Quelle étoit donc l'intention de Dieu dans cette loi de la présentation des enfans, et quelle est encore sur nous le dessein de sa providence dans le mystère que célèbre aujourd'hui l'Eglise? le voici, chrétiens, il veut que par une oblation libre et

volontaire de nos personnes, nous lui céditions ce domaine que nous avons sur nous-mêmes : domaine, remarquez ceci, je vous prie, domaine qui ne peut être avantageux que par la cession que nous lui en faisons ; domaine pour nous le plus préjudiciable et le plus funeste, si nous nous le réservons. Dieu, dis-je, veut que nous lui céditions ce domaine, pour en rehausser, et s'il m'est permis de parler ainsi, pour accroître le sien : afin qu'il soit vrai que nous lui appartenons dans toutes les manières dont nous pouvons lui appartenir. Jusque-là pardonnez-moi, mon Dieu, si je me sers de cette expression, jusque-là il n'est notre Dieu qu'à demi ; et pourquoi ne parlerois-je pas de la sorte, puisque, selon le texte sacré, sans cela on diroit même qu'il ne l'est point du tout : *Vos non populus meus : et ego non ero vester* (1). Mais par là il le devient pleinement, et son domaine reçoit comme sa dernière perfection. En un mot, chrétiens, Dieu veut nous avoir ; mais il ne veut point de nous malgré nous : et c'est là, dit saint Augustin, ce qui fait sa gloire et la nôtre. Sa gloire, parce qu'il n'y a rien pour lui de plus honorable que d'avoir des créatures qui veulent bien être à lui, qui aiment à dépendre de lui, qui se fassent une béatitude de s'attacher à lui : et la nôtre, parce qu'à proportion que nous sommes à Dieu, nous nous élevons au-dessus de notre bassesse naturelle. Doù vient que les grands, les souverains, les rois de la terre, sont ceux qui par leur état ont une dépendance plus prochaine

(1) Osée. 1.

de Dieu ; en sorte que cette dépendance fait leur véritable grandeur , et que l'obligation spéciale qu'ils ont d'être soumis à Dieu plus que le commun des hommes , est justement ce qui les relève au-dessus de tous les hommes.

Mais revenons. Il est donc question d'obéir à ce premier précepte de la loi de grâce , en nous offrant nous-mêmes à Dieu : et qu'est-ce que nous-mêmes ? qu'entendons-nous par nous offrir nous-mêmes ? ah ! chrétiens , voilà le mystère que nous n'avons peut-être jamais bien compris , et où nous nous sommes laissés si souvent tromper par notre amour-propre. Il n'est rien de plus aisé que de dire à Dieu : Je m'offre à vous , je me consacre à vous , je veux être à vous ; mais il faut enfin s'expliquer , et développer , en la présence de Dieu , ce mystère de nous-mêmes. Or nous avons une règle infailible pour le reconnoître : car il y a dans nous un premier né , qui est notre cœur , à quoi tout le reste se réduit ; et c'est ce premier né qui doit être présenté par l'homme chrétien dans la loi évangélique , comme les premiers nés d'Israël l'étoient dans la loi de Moïse. Ce cœur a ses passions , ses attachemens , ses intérêts , ses plaisirs , ses cupidités ; et tout cela c'est ce qui s'appelle nous-mêmes : mais nous sommes sûrs de tout cela et de nous-mêmes , quand ce cœur est une fois à Dieu. Il est vrai que ce cœur est un abîme impénétrable ; mais enfin , tout impénétrable qu'il peut être , nous savons bien à qui il est et à qui nous l'avons donné : si c'est Dieu qui en est le maître ,

ou la créature. Car c'est un oracle de la vérité éternelle, qu'il ne peut être à l'un et à l'autre tout à la fois; et l'erreur du monde la plus pernicieuse, est de croire que nous pouvons partager ce cœur entre la créature et Dieu, entre nos passions et Dieu, puisque à peine le pouvons-nous partager entre deux passions et deux objets créés. Disons à Dieu que nous ne voulons pas être à lui, et que nous avons disposé de ce cœur en faveur d'un autre, c'est un outrage que nous lui ferons; mais au moins y aura-t-il dans cet outrage une espèce de bonne foi, et peut-être la honte que nous aurons de lui faire cette confession, nous rappellera-t-elle à nous. Mais de dire à Dieu que nous sommes à lui, pendant qu'un autre objet nous possède et qu'il occupe notre cœur, c'est ajouter crime sur crime, et mentir au Saint-Esprit. Ce cœur, qui est la plus délicate portion de nous-mêmes, et, comme parle saint Augustin, l'abrégé et le centre de nous-mêmes, voilà ce que Dieu s'est réservé dans nous. Sans cela nous aurions beau lui offrir nos biens: il n'a que faire de nos biens, dit le Prophète royal, ets'il se tient honoré de l'offre que nous lui en faisons, ce n'est que par le rapport qu'ils ont à notre cœur; mais si en lui donnant ces biens nous retenons ce cœur, notre sacrifice est le sacrifice de Caïn. Sans cela nous avons beau lui protester que nos vies, que nos fortunes sont entre ses mains; il faut bien que nous parlions ainsi: mais toutes ces protestations sont des paroles dont il appellera toujours à notre

cœur , et contre lesquelles ce cœur réclamera toujours , tant qu'il se sentira dominé par la créature.

Dieu veut donc notre cœur , chrétiens , et il le veut de telle sorte qu'il en est jaloux ; et cette jalousie est si peu indigne de lui , qu'il s'en fait même honneur dans l'Écriture , puisqu'une des qualités dont il se glorifie davantage , est celle d'un Dieu jaloux : *Dominus zelotes nomen ejus* (1). Il n'est point jaloux de nos grandeurs , il n'est point jaloux de nos prospérités : outre que nos prospérités et nos grandeurs sont trop peu de chose pour exciter sa jalousie , il n'a garde de nous les envier , lui qui en est l'auteur. Il veut bien que nous soyons riches , que nous soyons grands , que nous soyons puissans dans le monde , pourvu que notre cœur soit à lui. C'est pour cela qu'il a fait des prodiges d'amour , qu'il a tout entrepris , qu'il a tout souffert ; et saint Ambroise , surpris avec raison qu'il ait voulu tout souffrir de la sorte et tout faire , ne croit point manquer au respect qui lui est dû , en s'écriant : *O Deum , si fas est dicere , prodigum tuū præ desiderio hominis !* O Dieu ! si je l'ose dire , prodigue de vous-même et de votre divinité par un désir excessif du cœur de l'homme !

Après cela serons-nous encore assez injustes pour lui refuser un cœur qui lui appartient par tant de titres , ou plutôt , serons-nous encore assez infidèles pour lui ôter la possession d'un cœur que

(1) Exod. 34.

nous lui avons offert tant de fois ? Car enfin , chrétiens auditeurs , cent fois nous l'avons dit ; et le langage le plus ordinaire que nous avons tenu à Dieu , lorsque nous étions aux pieds de ses autels , c'étoit que nous lui donnions notre cœur : et si nous ne voulons prononcer ce jugement contre nous-mêmes , que nous parlions alors en hypocrites et même en impies , nous sommes obligés de convenir que de notre propre consentement , ce cœur n'est plus à nous. Et voilà , dit saint Grégoire , pape , ce qui fait la malice du péché ; mais surtout de ce péché par où notre cœur s'attache et se livre à une créature mortelle. Car c'est attenter sur le domaine de Dieu , ou , pour mieux dire , c'est ruiner dans nous ce domaine volontaire que Dieu s'étoit acquis sur nous ; c'est révoquer la donation que nous lui avons faite de nous-mêmes , et par une usurpation sacrilège , lui arracher ce cœur qui s'étoit consacré à lui : c'est commettre dans l'holocauste un larcin ; ce qu'il a toujours eu en horreur , comme il le témoigne si expressément par son Prophète : c'est nous dérober nous-mêmes à lui , après nous être présentés , et piquer sa jalousie , non plus en adorant , à l'exemple des Israélites , et en lui suscitant pour rivaux des dieux de bois et de pierre , mais des idoles de chair : *Et in sculptilibus suis ad cœmulationem eum provocaverunt* (1). Profanes idoles , objets corrupteurs et indignes de nous , qui nous perdent , qui nous damnent , et dont nous nous faisons néanmoins de prétendues divinités ,

(1) Psalm. 77.

ou qui nous réduisent à n'avoir plus , et à ne plus reconnoître de divinité. Ah ! mon Dieu , est-il possible que mon iniquité soit allée jusque-là : et moi qui ne voudrois pas qu'on entreprît sur le moindre de mes droits ; moi qui ne pourrois souffrir qu'on violât à mon égard certains devoirs ; moi , Seigneur , qui crois pouvoir exiger de vous , parce que vous êtes mon Dieu , que vous étendiez sur moi les soins de votre providence , comment vous ai-je rendu jusques à présent si peu de justice , et comment ai-je pu vivre ainsi , dans un désordre continuel , par rapport à vous et à la plus essentielle de mes obligations ? Mais enfin jusqu'à quand ce désordre durera-t-il ? jusqu'à quand cette passion régnera-t-elle dans mon cœur ? en serai-je toujours esclave , et ne romprai-je jamais mes liens , pour vous offrir ce beau sacrifice de louanges dont a parlé votre Prophète et qui consiste à m'immoler moi-même , et à vous honorer par là , selon la parole du Saint-Esprit , de ma propre substance ? Si nous le faisons , chrétiens , ce sacrifice , non-seulement nous nous acquitterons de ce que nous devons au souverain domaine de Dieu , mais nous engagerons Dieu à nous combler de ses grâces ; il nous accordera les secours les plus puissans , pour seconder une si généreuse entreprise , et pour nous soutenir dans l'exécution ; il nous affermira le bras pour porter le coup avec plus d'assurance , et pour lui sacrifier cette victime qu'il nous demande ; il versera sur nous ses plus abondantes bénédictions , et même ses plus douces consola-

tions ; et nous serons surpris de trouver tout aisé , là où tout devoit , ce semble , nous coûter si cher.

Mais vous me direz : Ce qu'il y a dans mon cœur de plus précieux pour moi , ce qu'il y a de plus intime , est souvent ce qui me rend plus criminel : car c'est un engagement tendre , un amour illégitime et corrompu ; or ce qui me rend criminel , et ce qui est criminel en soi , comment peut-il être offert à Dieu , et comment peut-il entrer dans ce sacrifice de moi-même par où je dois honorer Dieu ? Appliquez-vous , chrétiens , à ma pensée ; je vais dans une espèce de paradoxe vous découvrir une des plus grandes et des plus consolantes vérités du christianisme. En effet , voilà le miracle de la grâce , que ce qui nous rendoit criminels , serve à nous sanctifier par le sacrifice que nous en faisons à Dieu ; et que ce qu'il y avoit dans nous de plus abominable aux yeux de Dieu , par un changement merveilleux , soit ce que nous avons à lui présenter de plus digne de lui ; c'est-à-dire , que notre Dieu veuille bien se tenir honoré de notre péché même , et que non-seulement il ne refuse pas de recevoir ce péché en holocauste , mais que de tous les holocaustes qu'il attend de nous , il n'y en ait pas un qu'il estime davantage , et qui lui plaise plus que celui-là. Or , c'est de quoi nous ne pouvons douter , après la déclaration expresse que nous en fait saint Paul , en nous obligeant à faire servir nos propres désordres à la piété et à la justice. Et voilà , chrétiens , le moyen de concilier deux choses infiniment utiles pour notre instruction et pour notre édi-

fication. Plaise au ciel que vous les goûtiez, et que vous en profitiez ! Car la foi nous apprend d'une part, que nous devons nous offrir à Dieu dans un état où nous puissions lui être agréables, c'est-à-dire, dans un état de sainteté conforme à ce que nous sommes, et à ce qu'il est : et cependant la même foi nous enseigne d'ailleurs, que Dieu, tout juste et tout saint qu'il est, ne dédaigne pas les pécheurs. Nous savons que comme Jésus-Christ présente aujourd'hui dans sa personne une victime pure, innocente, exempte de tache, il faut que nous paroissions, autant qu'il est possible, devant Dieu dans les mêmes dispositions ; que nous avons un corps, et qu'il faut que nous lui présentions ce corps comme une hostie vivante, sainte, capable de lui plaire : *Ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem* (1) ; qu'il nous a donné une ame, et qu'il faut que cette ame soit sanctifiée par la charité et par toutes les vertus chrétiennes, pour mériter de lui être offerte ; en un mot, qu'il faut, parce qu'il est saint, que nous le soyons aussi : *Sancti estote, quia ego sanctus sum* (2). Voilà ce que nous savons ; mais nous savons en même temps que les publicains n'ont pas laissé d'entrer dans le temple de ce Dieu de sainteté, pour se présenter à lui, et que, n'ayant rien qui fût digne de lui, ils ont cru devoir au moins lui offrir leur indignité. Quoi donc ! veux-je par-là vous engager à offrir à Dieu des corps impurs, des esprits superbes et orgueilleux, des ames atta-

(1) Rom. 12. — (2) Levit. 11.

chées à la terre, des cœurs infectés de la contagion du péché? A Dieu ne plaise, mes chers auditeurs, que je sois dans ce sentiment, et que je ne l'aie pas en horreur. Mais pour n'être pas encore saints et irrépréhensibles devant Dieu, ne pourrez-vous plus aussi jamais vous présenter à Dieu? En parlant de la sorte, je vous réduirois à un funeste désespoir, et peut-être donneroisi-je à l'impiété tout l'avantage qu'elle désire. Non, non, chrétiens, je ne dis ni l'un ni l'autre : mais réunissant ces deux vérités, je dis, pour détruire tous les prétextes qui pourroient vous éloigner de Dieu, qu'il faut, ou que vous soyez saints pour vous offrir à Dieu, ou qu'en vous offrant à Dieu vous commenciez à être saints. Je dis qu'il faut que vous trouviez dans vous-mêmes cette victime innocente que demande l'Apôtre; ou, si vous ne l'y trouvez pas, que vous l'y formiez : et comment? par l'oblation même de vos personnes; car quelque corrompus que vous puissiez être par le péché, je prétends que cette oblation seule, de la manière que je l'entends, vous sanctifiera, et que comme notre divin Sauveur, en se présentant à son Père, a sanctifié par cette seule action tous les justes qui sont et qui seront jamais : *Unâ oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos* (1), ainsi vous qui m'écoutez, par cette oblation particulière que vous ferez de vous-mêmes, pourvu qu'elle soit sincère, de pécheurs, de mondains, d'indignes de Dieu que vous êtes, vous deviendrez saints, parfaits, dignes de Dieu :

(1) Hebr. 10.

pourquoi? parce que, selon les principes de la théologie et des Pères, s'offrir à Dieu sincèrement et de bonne foi, c'est se sanctifier : *Sanctum Domino vocabitur* (1). Car s'offrir à Dieu sincèrement et de bonne foi, c'est sincèrement et de bonne foi vouloir être à Dieu : or, vouloir être ainsi à Dieu, c'est renoncer de bonne foi et sincèrement à tout ce qui nous éloigne de Dieu, et voilà la détestation du péché et la conversion du cœur. Vouloir être à Dieu, et le vouloir bien, c'est vouloir détruire dans nous tout ce qui nous a séparés de Dieu, et qui pourroit encore nous en séparer; et voilà l'expiation du péché et la satisfaction de la pénitence. Vouloir être à Dieu, c'est vouloir être ami de Dieu, lui obéir et le servir; et voilà l'exercice des vertus chrétiennes, et la pratique de toutes les bonnes œuvres : *Sanctum Domino vocabitur*. Une oblation de nous-mêmes, véritable, solide, efficace, comprend tout cela, sinon dans l'exécution actuelle, au moins dans le désir, dans le sentiment, dans la résolution; et que faut-il davantage pour nous réconcilier avec Dieu et pour nous remettre dans sa grâce? *Sanctum Domino vocabitur*.

Grande et essentielle différence que vous devez ici remarquer entre les devoirs de la religion que nous rendons à Dieu, et les offres même sincères de service que nous faisons aux hommes : car quand je me donne, par exemple, quand je m'offre à un grand de la terre, je ne deviens pas pour cela digne de lui; je puis être à lui, et retenir toute mon in-

(1) Luc. 2.

dignité, parce que je puis être à lui et n'en être pas meilleur; il ne dépend pas de moi de lui plaire, et il peut arriver que l'empressement même et l'ardeur que je témoignerai pour lui plaire, fera que je lui déplairai. Mais il en va tout au contraire à l'égard de Dieu : si je veux être à lui, je suis à lui; si je veux lui plaire, je lui plais; si je veux mériter son amour, je commence à le mériter; et si je veux devenir saint, dès là je commence à le devenir : *Sanctum Domino vocabitur*. A quel autre maître dois-je donc plutôt me consacrer? et dans la consécration que je ferai de moi-même à mon Dieu, quel regret plus vif dois-je ressentir, que d'avoir quelque temps délibéré sur une obligation si indispensable? car puisque vous êtes mon Dieu, Seigneur, puisque vous êtes le Dieu de mon cœur, il est bien juste que vous le possédiez; et que ne puis-je vous le rendre tel que vous l'avez formé! Mais tout corrompu qu'il est, vous l'agréez, quand je vous l'offrirai; de cette victime d'iniquité, vous ferez une victime de propitiation et de sanctification; vous la purifierez par le feu de votre amour; et, purifiée de la sorte, elle servira à votre gloire. Les maîtres du siècle, si j'allois me présenter à eux, après leur avoir été aussi infidèle qu'à vous, me rebueroient et refuseroient de n'entendre; mais, Seigneur, vous voulez bien encore vous tenir honoré de l'offrande que je viens vous faire, et c'est ce qui m'encourage à la faire. Domaine de Dieu, domaine essentiel que nous devons reconnoître, comme Jésus-Christ, par une oblation sin-

cère de nous-mêmes; et domaine universel que nous devons reconnoître, comme Jésus-Christ, par une entière oblation de nous-mêmes : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une réflexion bien judicieuse que fait saint Ambroise, lorsque parlant de la vertu de religion, qui est le lien de la dépendance et de la subordination parfaite qu'il doit y avoir entre Dieu et l'homme, il dit que le devoir et le mérite de cette vertu ne consistent pas à s'offrir simplement à Dieu; et la raison qu'il en apporte est convaincante; car il n'y a point d'homme, ajoute-t-il, pour lâche ou pour pécheur qu'il puisse être, qui, dans le relâchement même, ou dans le désordre de sa conduite, ne voulût être à Dieu à certaines conditions, ne fût près de se donner à lui jusqu'à un certain point d'engagement, et ne lui fît sans peine le sacrifice de sa personne avec certaines réserves. Le mérite donc de la religion, conclut ce saint docteur, est de faire à Dieu l'oblation de soi-même dans une étendue proportionnée à celle du domaine de Dieu. Or, pour bien reconnoître l'étendue du domaine de Dieu, la condition indispensable doit être de s'offrir à Dieu sans condition; le terme de notre engagement, de s'engager sans aucun terme; et la juste mesure de notre sacrifice, de se sacrifier sans mesure : pourquoi? je vous l'ai dit, chrétiens; parce que Dieu étant absolument ce qu'il est, et son domaine étant infini aussi bien que son être,

tout ce qui est borné du côté de la créature ne peut plus avoir, en qualité d'hommage et de tribut, la proportion requise pour l'honorer. Il faut dans le cœur de l'homme, si j'ose m'exprimer ainsi, quelque chose d'aussi vaste et d'aussi immense que ce domaine même qui est en Dieu, afin que Dieu puisse être content, c'est-à-dire, il faut que l'homme veuille être aussi universellement à Dieu, que l'empire de Dieu s'étend universellement sur lui. Or ce caractère d'universalité dans l'acte de religion dont nous parlons, c'est ce qui en fait le difficile et l'héroïque; et voilà néanmoins la seconde leçon que nous devons tirer de notre mystère.

Car prenez garde, chrétiens, Jésus-Christ ne se contente pas d'être présenté dans le temple; mais il se présente lui-même avec une connoissance distincte de tout ce qui lui arrivera en conséquence de cette présentation: je veux dire, avec une vue actuelle de tous les ordres rigoureux qui seront un jour exécutés sur sa chair innocente et sur sa divine personne: il s'offre à Dieu pour être la victime du genre humain: il s'engage jusqu'à vouloir bien accomplir tout ce qui est prédit de lui, jusqu'à vouloir bien renoncer aux droits les plus inaliénables de sa gloire, jusqu'à vouloir bien se dépouiller de sa liberté, en prenant la forme d'un esclave; jusqu'à vouloir être rassasié d'opprobres, être un homme de douleurs, être regardé comme un ver de terre, être anathème et malédiction, être couvert de la tache du péché et traité comme pécheur; en un mot, jusqu'à cette affreuse extrémité de

mourir, et de mourir par les mains des hommes, et de mourir entre deux criminels, et de mourir sur la croix : *Usque ad mortem, mortem autem crucis* (1). Car sans cela, tout Sauveur et tout Dieu qu'il est, il ne s'acquitteroit pas envers Dieu de ce qu'il lui doit; et si de toutes ses épreuves il en eût excepté une seule, Dieu n'auroit pas été pleinement satisfait de lui. Il falloit tout cela pour honorer Dieu selon toute l'étendue de son domaine.

Ah! mes frères, s'écrie saint Bernard, à considérer cette oblation telle qu'elle se fait dans le temple, et par rapport à l'heure présente; à l'examiner seulement en elle-même, et sans égard à ses suites, elle paroît assez douce et bien facile. On porte Jésus-Christ à l'autel, on le consacre au Seigneur de toutes choses, on le met pour cela dans les mains du prêtre, on le rachète avec deux tourterelles, et aussitôt on le rapporte dans la maison de Joseph : *Oblatio ista satis delicata videtur, ubi tantùm sistitur Domino, redimitur avibus et illicò reportatur*. Mais n'en jugez pas par la simplicité de cette cérémonie; car le jour viendra où ce divin enfant sera offert, non plus dans le temple, mais au Calvaire; non plus entre les bras de Siméon, mais entre les bras de la croix; non plus par le ministère de Marie, mais par le ministère des bourreaux : *Veniet quondò non in templo offeretur, nec inter brachia Simeonis, sed extra civitatem inter brachia crucis*. Ce

(1) Philip. 2.

qu'il fait aujourd'hui n'est que le prélude de ce qu'il fera alors ; ou plutôt, ce qui se fera alors ne sera que la consommation et l'accomplissement de ce qui se fait aujourd'hui. Car cet homme-Dieu ne sera persécuté, ne sera moqué et insulté, ne sera meurtri de coups et déchiré de fouets, ne sera crucifié que parce qu'il l'aura voulu. Or c'est aujourd'hui qu'il se déclare solennellement vouloir tout cela : et il se tient obligé de le vouloir, parce qu'il se présente à Dieu ; nous apprenant par son exemple, qu'à proportion de ce que nous sommes, il nous en doit autant coûter pour nous mettre dans l'ordre de cette dépendance entière et parfaite où nous devons vivre à l'égard de Dieu, et que pour peu que nous prétendions composer avec Dieu, l'oblation que nous lui faisons de nous-mêmes n'est ni complète ni recevable.

Voilà, mes frères, dit saint Léon, ce qui nous justifie sensiblement l'excellence de cette loi divine que nous avons embrassée, et qu'une infidélité secrète qui nous aveugle ose quelquefois condamner d'excès. Quand on nous dit que la loi chrétienne porte l'assujettissement et le dévouement de la créature à Dieu, jusqu'à la haine de soi-même, jusqu'au crucifiement de la chair, jusqu'à l'humiliation de l'esprit, jusqu'à la mort des plus vives et des plus dominantes passions, jusqu'au retranchement des simples désirs, jusqu'au pardon des injures, jusqu'à l'oubli de l'intérêt, jusqu'au sacrifice de l'homme et de tout l'homme, et que, sans une disposition de cœur qui comprenne tout cela,

il est inutile de nous offrir à Dieu, le dirai-je ? tout fidèles que nous sommes, nous ne pouvons goûter cette morale ; elle nous paroît outrée, et nous la traitons d'exagération. Mais d'où vient notre erreur sur ce point ? de ne nous pas appliquer assez à bien connoître, et le domaine de Dieu d'une part, et de l'autre la tyrannie du monde. Ne perdez pas ceci, je vous prie, je dis d'une part le domaine de Dieu ; car si j'avois une fois bien compris ce que c'est que Dieu, et par combien de titres je lui appartiens, quelque épreuve qu'il voulût faire de moi et de ma fidélité, ma raison n'auroit rien à répliquer. Ce seul nom d'un Dieu maître de l'univers, s'autorisant de ce suprême domaine pour porter ses lois, ne les fondant sur rien autre chose, sinon qu'il est le Seigneur, *Ego Dominus* (1) ; d'un Dieu à qui nous sommes redevables de tout, parce que nous avons tout reçu de lui, d'un Dieu de qui nous avons une dépendance si universelle, que nous ne pouvons rien sans lui et que par lui ; ce nom seul, je le repète, pris dans toute l'étendue de sa signification, répondroit à toutes les difficultés que la prudence humaine pourroit former au préjudice de ses droits. A quoi que ce soit qu'il lui plût de les étendre, je conclurois qu'ils vont bien au-delà, et que tous les hommages que je lui rends ne sont encore que comme de foibles essais de ceux que je lui dois. Surtout je le conclurois de la sorte, en considérant d'autre part la tyrannie du monde ; car je

(1) Levit. 19.

n'ai qu'à me souvenir comment le monde veut être servi , comment il veut qu'on soit à lui pour apprendre ce que Dieu demande de moi , et ce que je ne puis sans injustice lui refuser. En effet , le monde est-il content qu'on ne se donne à lui qu'à demi ? et que réservez-vous , que croyez-vous pouvoir réserver , quand il s'agit de marquer votre attachement à ces maîtres mortels dont la nécessité ou le devoir vous font dépendre ? Voilà , chrétiens , une conviction sensible , palpable , et à laquelle je ne vois pas que vous puissiez jamais répondre ; voilà le sujet de votre confusion : si vous n'y pensez pas , il est bon de vous y faire penser.

Vous le savez jusqu'où le monde souvent fait aller ses prétentions à l'égard de ceux qu'il tient sous son empire. Délibérer et balancer quand il est question de son service , ne se pas livrer en aveugle à toutes ses volontés , se prescrire là-dessus certaines bornes , et ne pas vouloir passer plus avant , c'est assez pour le refroidir , assez pour le piquer contre vous , assez pour lui rendre votre fidélité suspecte , et pour vous attirer sa disgrâce. Vous vous êtes mille fois sacrifié pour lui ; vous avez eu pour lui toutes les déférences ; vous lui avez rendu toutes les assiduités qui pouvoient lui faire voir votre zèle ; vous lui en avez donné mille preuves , et tous les jours vous lui en donnez encore de nouvelles : cela est vrai ; mais parce que dans une occasion vous n'avez pas fait paroître la même ardeur ; parce qu'il ne vous a pas trouvé également vif , également prompt ,

également déterminé à seconder tous ses désirs, il n'en faut pas davantage pour vous détruire dans son esprit, et pour répandre un nuage sur tous vos mérites passés. Dieu dit autrefois à Abraham, lorsque ce saint patriarche consentit à immoler Isaac, son fils unique et son bien-aimé : *Quia fecisti hanc rem* (1). Parce que vous m'avez obéi en telle rencontre, pour cette seule chose que vous avez faite, je vous bénirai, je vous comblerai de gloire, je vous donnerai une longue et heureuse postérité, je verserai sur vous mes grâces les plus abondantes. Mais s'il m'est permis de faire cette opposition, je puis bien dire, au contraire : parce qu'il y a eu un point et tel point où le monde attendoit de vous un plein dévouement de vous-même, et où vous vous êtes épargné, cela suffit ; sans égard à tout ce qu'il a d'ailleurs reçu de vous, le monde vous méprisera, le monde vous oubliera, le monde vous frappera de ses anathèmes et vous réprouvera : telle est la conduite du monde, telle en est la loi ; et ce qui m'étonne encore plus, c'est de vous voir si soumis à cette loi. Quels sacrifices ne fait-on pas aux hommes pour mériter leurs bonnes grâces, et pour s'insinuer dans leur faveur ? le sacrifice de ses biens : on s'épuise pour eux en frais et en dépenses excessives, rien ne coûte, pourvu qu'on parvienne à leur plaisir, et l'on ne compte pour rien le désordre de ses affaires et la ruine entière de sa famille ; le sacrifice de son repos : que de réflexions, que d'assiduités, que de

(1) Genes. 22.

veilles , que de courses , que de fatigues ! le sacrifice de sa santé : on se consomme de travaux , et encore plus de chagrins qui en sont inséparables ; le sacrifice de sa vie : on s'expose à tous les orages de la mer , à tous les périls des armes , et l'on devient prodigue de son propre sang ; le sacrifice même de son ame : on se rend complice des injustes entreprises d'un grand , ou compagnon de ses débauches. Dis-je rien dont vous ne soyez témoins , et dont nous ne devons gémir ? Prenez garde , s'il vous plaît : je ne prétends point ralentir l'ardeur qu'on a et que nous devons avoir pour ces maîtres que le ciel a placés sur nos têtes , et qu'il a revêtus de son autorité. Soyons dévoués à leurs personnes , dévoués à leurs intérêts ; et hors l'intérêt de Dieu et celui de notre conscience , ne ménageons rien de tout le reste , et soyons-leur fidèles jusques à la mort : non-seulement j'y consens , mais c'est un devoir que je vous prêche , et à quoi je ne puis trop fortement vous porter. L'unique chose que je veux vous faire comprendre , et que je déplore , c'est votre injustice , lorsque vous usez de tant de réserve à l'égard du plus grand de tous les maîtres , et que vous faites gloire de vous immoler pour les autres.

Car voici le désordre , chrétiens , et pour peu que vous vous appliquiez à découvrir les sentimens de votre cœur , vous aurez bientôt reconnu que c'est le vôtre. On veut être à Dieu , mais toujours avec certaines exceptions. Qu'il demande tout ce qu'il lui plaira , tout lui est présenté , pourvu qu'il

fasse grâce à cette passion, pourvu qu'il ne condamne pas cette inclination, pourvu que ce point d'honneur soit à couvert, pourvu qu'on ne soit pas obligé de renoncer à ce jeu, pourvu qu'on puisse toujours entretenir cette société et se trouver à ces assemblées. Voilà le plan qu'on se forme d'une conduite chrétienne; voilà le traité qu'on voudroit faire avec Dieu: et moi je dis que ce plan est chimérique, et que ce traité ne peut subsister: pourquoi? parce que c'est vouloir vous partager entre Dieu et le monde, entre Dieu et vous-même, et que Dieu ne peut souffrir de partage; parce que c'est vouloir limiter le domaine de Dieu, et que son domaine n'a point de limites.

En effet, chrétiens, avez-vous jamais bien pénétré le sens de ces paroles que Dieu dit à Moïse, et sur quoi est fondée la cérémonie de ce jour: *Mea sunt omnia*; Toutes choses sont à moi? Paroles courtes, mais qui, dans leur brièveté, comprennent les devoirs les plus essentiels de l'homme envers Dieu, en nous donnant la plus juste idée du domaine de Dieu sur l'homme. *Mea sunt omnia* (1); Tout est à moi: c'est-à-dire, comme nous l'enseigne le Disciple bien-aimé, que tout dans ce vaste univers a été fait par lui, et que rien de tout ce qui a été fait ne l'a été sans lui: par conséquent que l'homme en particulier n'a rien qu'il n'ait reçu de lui; et par une conséquence non moins nécessaire, que l'homme n'a rien qui ne doive remonter vers lui comme à sa source, et lui être rapporté. *Mea*

(1) Exod. 15.

sunt omnia ; Tout est à moi : c'est-à-dire , que comme il est l'auteur de tout , il en est le conservateur ; en sorte , dit l'Apôtre , que nous n'agissons que par lui , et qu'il n'y a pas une pensée de notre esprit , pas un sentiment de notre cœur , pas une action qui ne dépende actuellement de lui : d'où il s'ensuit que toutes les pensées de notre esprit , que tous les sentimens de notre cœur , que toutes nos actions doivent être pour lui. *Mea sunt omnia* ; Tout est à moi : c'est-à-dire , selon la parole du Saint-Esprit , qu'il peut disposer de tout à son gré , et suivant les absolus et sages conseils de sa providence ; qu'il a dans ses mains les biens et les maux , les richesses et la pauvreté , la fortune et l'adversité , la maladie et la santé ; qu'il les distribue comme il lui plaît , et partout où il lui plaît ; que c'est lui qui blesse et lui qui guérit , lui qui dépouille et lui qui enrichit , lui qui abaisse et lui qui élève , lui qui afflige et lui qui console : car toutes les Ecritures sont pleines de ces expressions ; et de là que faut-il conclure ? que quelque disposition qu'il fasse de nous , qu'en quelque état qu'il nous place , nous n'avons donc ni ne pouvons avoir aucun droit de nous détacher de lui.

Ah ! chrétiens , quels fonds de morale ! reprenons-le , et tâchons à nous instruire. Rien de nous qui n'appartienne à Dieu ; et cependant que lui donnons-nous de tout ce que nous sommes ? Dans ce partage que nous faisons de nous-mêmes , si Dieu n'est pas absolument oublié , du reste que ne réservons-nous pas pour notre vanité , pour notre

ambition, pour notre plaisir, pour nos commodités et nos aises, pour notre intérêt et notre avare cupidité? Ce qu'il y a de plus déplorable et ce qui rend notre erreur plus dangereuse, c'est que nous nous conduisons en cela même par principes, mais principes qui nous trompent, ou parce que notre amour-propre nous les a fait porter trop loin, ou parce qu'il nous les fait mal entendre. Car il faut être à Dieu, disons-nous, mais y être d'une manière convenable à notre état; il faut être à Dieu, mais aussi, dans mon état, ne dois-je pas abandonner tout le soin de mon établissement selon le monde; il faut être à Dieu, mais aussi, dans mon état, ne dois-je pas me distinguer par des singularités, ni manquer à toutes les bienséances du monde; il faut être à Dieu, mais aussi, dans mon état, ne dois-je pas me priver de tout divertissement et de tout relâche; il faut être à Dieu, mais aussi, dans mon état, faut-il me maintenir, et si je ne pense pas à moi-même et à mes affaires temporelles, qui y pensera et qui y pourvoira? Spécieux raisonnemens, qui, pris dans un sens chrétien, peuvent être vrais, et alors ne nous font rien dérober à Dieu de tout ce que nous lui devons; mais qui, de la manière que nous les entendons, n'aboutissent qu'à nous faire entièrement quitter Dieu pour le monde, ou du moins qu'à nous justifier l'indigne réserve que nous faisons de la meilleure part de nous-mêmes, pour la donner au monde. Allons plus avant : rien dans nous, non-seulement qui n'appartienne à Dieu, mais qui n'ait

une dépendance actuelle de Dieu pour subsister, ni qui puisse agir sans Dieu. Mais voici l'injure la plus sensible que puisse recevoir de nous ce premier moteur qui concourt à toutes nos pensées, à tous nos sentimens, à toutes nos actions, par un secours continuel et toujours présent : c'est qu'à peine nous occupons-nous quelques momens de lui, qu'à peine tournons-nous quelquefois notre cœur vers lui ; que de tant d'actions qui composent notre vie, à peine en peut-il compter quelques-unes qui soient pour lui. Je dis plus encore : comme Dieu est le souverain auteur de nos êtres, il est maître de nos destinées : car, selon le raisonnement de l'Apôtre, l'ouvrier ne peut-il pas faire tout ce qu'il veut de son ouvrage ? le placer comme un vase d'honneur sur le buffet, ou l'employer aux plus vils ministères ? le conserver ou le briser ? et, quoi qu'il en fasse, n'est-ce pas toujours son ouvrage ? C'est-à-dire, Dieu qui nous a créés indépendamment de nous et sans nous, ne peut-il pas, sans nous et indépendamment de nous, décider de notre sort ? et de quelque manière que sa providence en décide, soit pour nous faire briller dans l'éclat, ou pour nous laisser dans l'obscurité ; soit pour nous combler des biens de la vie, ou pour nous en priver ; soit pour nous rendre heureux selon le monde, ou pour nous refuser ce prétendu bonheur ; riches ou pauvres, grands ou petits, sains ou malades, consolés ou affligés, ne sommes-nous pas toujours des créatures formées de sa main ? et la différence de nos conditions, qui ne change rien

à ce caractère ineffaçable de créatures que nous portons, change-t-elle quelque chose à ce droit inviolable qu'il a sur nous, et à ce caractère de maître qui lui est propre ? Si donc nous voulons être à Dieu comme nous le devons, si nous voulons rendre à son domaine l'hommage qui lui est dû, il faut que ce soit par une soumission sans bornes et par un plein abandon de nous-mêmes à toutes ses volontés. Qu'il nous fasse monter aux plus hauts rangs, ou qu'il nous en fasse descendre ; qu'il nous appelle à ces emplois éclatans, ou qu'il nous destine à ce qu'il y a de plus commun ou même de plus méprisable ; qu'il seconde nos desseins, et que par une conduite particulière de sa sagesse nos desseins échouent ; dans la paix ou dans la guerre, dans la gloire du triomphe ou dans l'humiliation de la défaite, dans l'autorité ou dans la sujétion, dans la faveur ou dans la disgrâce, dans le repos ou dans le travail, dans l'opulence ou dans la disette, partout il faut nous souvenir, comme le grand prêtre Héli, qu'il est le maître : *Dominus est* (1) ; que c'est à lui d'ordonner sans nous rendre raison de ses ordres, et à nous d'obéir sans murmurer et sans nous plaindre ; que c'est attenter à ses droits que de prétendre nous marquer nous-mêmes la route que nous devons prendre, et choisir l'état où il nous plaît de nous pousser ; que lui appartenant dans tous les états, il n'y en a point, quel qu'il soit, qui puisse nous dispenser de lui être sincèrement et totalement dévoués.

(1) 1. Reg. 3.

C'est là, dis-je, de quoi je dois me souvenir. Ansi, tant que je voudrai mettre à ce devoir capital et général des exceptions ; tant que je ne serai pas disposé à bénir Dieu , ou , comme le grand prêtre Héli, lorsqu'on m'annoncera de la part de Dieu les ordres les plus rigoureux ; ou , comme Marie, lorsqu'on me dira au nom de Dieu que j'aurai l'ame percée d'un glaive de douleur ; ou , comme Jésus-Christ, lorsque par l'arrêt de Dieu je me verrai condamné à la croix , c'est-à-dire , aux adversités et aux souffrances de la vie , tant que j'entreprendrai de me conduire moi-même et de m'ingérer où il me plaira, où mon ambition me portera, où mon intérêt m'engagera , où mon plaisir m'attirera , sans égard aux vues de Dieu , et sans examiner quels desseins il aura formés sur moi ; tant que je m'élèverai contre Dieu, dès qu'il ne condescendra pas à mes désirs, et qu'il permettra que je sois humilié, délaissé, persécuté, ruiné ; tant que je dirai : Si j'étois en telle ou telle situation , je servirois Dieu, je me donnerois à Dieu ; mais présentement je ne puis rien faire pour Dieu : enfin , tant que j'oserai compter avec Dieu , et que je ne lui ferai pas, sans restriction, comme un transport universel de tout ce que j'ai et de tout ce que je puis avoir, de tout ce que je suis et de tout ce que je puis devenir, il ne se tiendra jamais suffisamment honoré de moi, ni jamais je n'aurai rien à attendre de lui. Car pour aller jusques aux principes, vouloir retenir quelque chose et le refuser à Dieu , c'est préférer à Dieu même ce que vous re-

tenez, et ce que vous lui refusez : par conséquent ce n'est plus avoir pour Dieu cet amour de préférence qui le met à la tête de tout; et ne le pas aimer de la sorte, c'est se rendre indigne de sa grâce, c'est mériter sa haine, et s'attirer ses plus rigoureux châtimens.

Et voilà, mes chers auditeurs, comprenez bien ceci, c'est une remarque bien vraie et bien importante : voilà ce qui arrête tous les jours tant de conversions, ce qui fait évanouir tant de bons desseins, ce qui retient jusques à la mort tant de pécheurs dans un affreux éloignement de Dieu, et ce qui les damne. Je ne veux que vous-mêmes pour vous convaincre de ce que je vais vous dire, et votre seule expérience en sera la preuve la plus sensible. Combien de mondains se sentent quelquefois touchés de la grâce? Pécheurs d'habitude et plongés depuis de longues années dans tous les désordres, ils voient l'horreur de leur état : la raison qui les éclaire, la foi qu'ils n'ont pas encore perdue, la conscience qui les pique au fond de l'âme, tout leur fait connoître le dérèglement de leur conduite, la nécessité de revenir à Dieu, les conséquences de ce retour, le prix infini du salut : ils voudroient y penser, que dis-je? ils semblent même en effet le vouloir. Mais dès qu'il en faut venir à l'exécution, ce qui déconcerte le projet qu'ils ont formé, ce n'est souvent qu'un seul point : à cet écueil toutes leurs résolutions échouent. Que Dieu voulût leur passer cet article, ils seroient prêts à lui sacrifier tout le reste : que sur cela seul

le confesseur, ministre de Dieu et vengeur de ses droits, se relâchât et leur fit grâce, il n'y a rien d'ailleurs à quoi ils ne fussent en disposition de se soumettre. Mais au moment qu'on leur parle d'immoler cet Isaac, au moment qu'on veut appliquer ce ciseau sur cet endroit vif, toute la nature se révolte, toute leur constance se dément. Ils étoient en voie de devenir des saints, sans cet obstacle qui s'est présenté et qu'ils n'ont pas le courage de lever; et parce qu'ils ne veulent pas faire ce dernier effort, parce qu'ils craignent de rompre ce lien qui les attache, au lieu de se rapprocher de Dieu et de rentrer en grâce avec lui, ils s'en éloignent plus que jamais, ils se rengagent dans leurs habitudes criminelles, ils ne gardent nulles mesures, et se laissent emporter à tout ce que leur cœur corrompu leur inspire. Car ils sentent bien qu'ils ne peuvent être à Dieu, s'ils n'y sont pleinement, et qu'après lui avoir immolé mille autres victimes, s'ils épargnent celle qu'il leur demande, il ne peut être content. D'où ils concluent que ne voulant pas faire à Dieu ce sacrifice, ils n'ont donc plus rien à ménager sur tout le reste, et qu'autant vaut se perdre en satisfaisant toutes leurs passions, qu'en n'en satisfaisant qu'une seule. Daignable raisonnement, dont les suites sont affreuses. De là plus de frein qui les arrête, plus de crainte de Dieu, plus de soin du salut; et ce qui met le comble à leur malheur, c'est que les années, bien loin de dépandre leur cœur, de ce qu'ils ont aimé jusqu'à ne pouvoir se résoudre d'y renoncer pour Dieu,

ne servent au contraire qu'à les y attacher davantage. Jusques à la mort ils en sont idolâtres; ils emportent avec eux cette victime d'iniquité, ou ils ne la laissent que pour passer en la quittant dans les mains de la justice divine, et pour en ressentir les plus redoutables vengeances. Combien de réprouvés souffrent dans l'enfer, et y souffriront éternellement : pourquoi ? une seule attache les a perdus. Sur toute autre chose ils étoient les mieux disposés du monde ; ils avoient des principes de probité et d'honneur, ils avoient un fonds de christianisme et de religion ; mais la religion s'étend à tout, et ils ont voulu la restreindre, ils ont voulu composer avec Dieu, et Dieu ne veut point de composition : il les a abandonnés, et ils se sont abandonnés eux-mêmes.

Si donc, chrétiens, nous nous sentons aujourd'hui touchés de quelque désir d'être à Dieu, suivons-le; mais entrons dans le sentiment du Prophète. Cet exemple est d'autant plus propre pour vous et pour cette cour, que c'est l'exemple d'un grand roi et d'un saint roi. David, humilié devant Dieu, lui disoit : Seigneur, tout est à vous, et tout vient de vous, la grandeur, la puissance, la gloire : *Tua est, Domine, magnificentia, et potentia, et gloria* (1); Rien dans le ciel et sur la terre qui ne vous appartienne, et qui ne soit soumis à votre empire : *Cuncta quæ in cælo sunt et in terrâ, tua sunt; tu dominaris omnium* (2). De là que concluoit-il ? Ah ! Seigneur, c'est donc

(1) 1. Paral. 29. — (2) *Ibid.*

avec joie, et dans la simplicité de mon cœur, que je vous offrirai toutes choses : avec joie, parce que je sais que je n'en puis faire un usage, ni plus glorieux pour vous, ni plus salutaire pour moi ; dans la simplicité de mon cœur, sans user d'aucun détour et sans vous en dérober la moindre partie : *Unde et ego in simplicitate cordis mei lætus obtuli universa* (1). Voyez-vous, mes chers auditeurs, comment de l'universalité du domaine de Dieu, si je puis encore user de ce terme, il tiroit comme une conséquence nécessaire, l'universalité de l'oblation que nous devons faire de nous-mêmes à Dieu ? Et bien loin qu'il comptât pour beaucoup un tel sacrifice, et qu'il crût faire par là quelque chose de grand, il s'étonnoit au contraire que Dieu voulût bien l'accepter de sa main. Car qui suis-je, Seigneur, ajoutoit-il, et qu'est-ce que ce peuple dont vous m'avez donné la conduite, pour que nous osions vous offrir cela, et que vous daigniez le recevoir de nous ? ne sont-ce pas vos dons que je vous rends, et ne sont-ce pas vos biens que je vous présente ? *Quis ego, et quis populus meus, ut possimus hæc tibi universa promittere ? tua sunt omnia ; et quæ de manu tua accepimus, dedimus tibi* (2). Ainsi parloit un roi, un roi victorieux et conquérant ; ainsi, dans l'éclat qui l'environnoit, et au milieu de toute la pompe du siècle, se souvenoit-il qu'il y a au-dessus de tous les rois, et par conséquent au-dessus de tous les hommes, un souverain maître, dont le domaine essentiel de-

(1) 1. Paral. 29 — (2) *Ibid.*

mande une sincère oblation de nous-mêmes, dont le domaine universel demande une entière oblation de nous-mêmes, et dont le domaine éternel demande enfin une prompte oblation de nous-mêmes : c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Il ne faut pas s'étonner si l'Apôtre, instruisant les premiers fidèles, entre les autres maximes de religion qu'il leur proposoit, s'attachoit particulièrement à celle-ci, que nul de nous ne vit pour soi-même; et que nul de nous ne meurt pour soi-même; mais que, soit que nous vivions, soit que nous mourions, c'est pour le Seigneur que nous devons vivre et mourir, puisque vivant et mourant nous sommes à lui : *Sive ergò vivimus, sive morimur, Domini sumus* (1). Il parloit ainsi, dit S. Chrysostôme, parce qu'il savoit que le domaine de Dieu est un domaine éternel; et qu'en conséquence de cette éternité de domaine, il n'y a pas un moment de notre vie qui lui puisse être disputé. En sorte que dès que nous commençons d'être, nous commençons à dépendre, ne sortant du néant que pour entrer dans la possession de Dieu, c'est-à-dire, dans un état où nous appartenons à Dieu, et où nous ne pouvons être justement possédés d'aucun autre que de Dieu. C'est sur ce principe que l'ange de l'école, saint Thomas, a établi cette opinion si raisonnable, que l'homme, dès le premier instant qu'il connoît Dieu, est obli-

(1) Rom. 14.

gé de l'aimer et de s'élever vers lui; et que le premier péché que nous commettons dans le moment que notre raison se développe, et que nous pouvons user de notre liberté, est de ne pas faire à Dieu ce sacrifice de nous-mêmes que l'Écriture appelle le sacrifice du matin : *Holocaustum matutinum* (1). Opinion, dis-je, quelque apparence qu'elle ait de sévérité, la plus conforme à la lumière même naturelle. Car selon le raisonnement d'un savant cardinal, expliquant là-dessus la pensée et la doctrine de saint Thomas, pourquoi l'homme, au sortir de l'enfance, et lorsqu'il commence à ouvrir les yeux, ne les tournera-t-il pas vers son souverain auteur? pourquoi différera-t-il un moment à le reconnoître, et pourquoi auroit-il droit de ne lui pas offrir les prémices de cet être qu'il n'a reçu et qu'il n'a pu recevoir que pour lui en faire hommage?

C'est dans cette vue que saint Augustin, touché d'une douleur amère et repassant devant Dieu les années de sa vie, s'écrioit : Beauté plus ancienne que le monde, c'est trop tard que je vous ai aimée : *Serò te amavi, pulchritudo tam antiqua*. Prenez garde : il ne s'arrêtoit point à tous les autres motifs que la pénitence chrétienne auroit pu lui fournir, pour pleurer ces délais criminels qu'il avoit apportés à sa conversion : mais il mesuroit le temps de sa conversion à celui de ses obligations; et, comparant l'un à l'autre, il se confondoit d'avoir si mal rempli celui-ci, par l'abus qu'il avoit fait de celui-là; car quelle honte pour moi, disoit ce saint

(1) 4. Reg. 16.

pénitent, que Dieu m'ait aimé pendant des siècles infinis, et que le monde, ma passion, d'indignes objets et une aveugle cupidité lui aient enlevé la meilleure partie de ce petit nombre de jours que j'avois pour répondre à son amour ! quel désordre que Dieu ayant toujours été mon Dieu, je me sois soumis et donné si tard à lui, comme sa créature ! Voilà quel étoit le sujet de son repentir et de ses regrets : *Serò te amavi, pulchritudo tam antiqua.*

Aussi est-ce par cette règle que les prophètes, qui furent les oracles de l'ancienne loi, ne demandoient pas moins à l'homme qu'une éternité de culte et d'adoration, pour honorer cette éternité de domaine qui est l'un des plus nobles attributs de Dieu. Et comme la vie de l'homme, prise dans toute sa durée, est une espèce d'éternité pour lui ; comme Moïse, en parlant de Dieu, et usant d'une expression divine et mystérieuse, assuroit que le Seigneur régneroit éternellement et au-delà de l'éternité même : *Dominus regnabit in æternum et ultrà* (1) ; ainsi le prophète Michée ne craignoit point de s'engager trop, quand il promettoit à Dieu de lui rendre un hommage éternel et plus qu'éternel : *Ambulabimus in nomine Domini Dei nostri in æternum et ultrà* (2) ; comme s'il n'eût pas voulu, remarque saint Jérôme, que le domaine de Dieu sur sa personne, l'emportât sur le zèle de sa piété, et que, par une sainte émulation, il eût

(1) Exod. 15. — (2) Mich. 4.

ambitionné d'être aussi long-temps et aussitôt à Dieu que Dieu avoit été à lui.

Mais, chrétiens, sans chercher d'autres exemples, arrêtons-nous à celui que nous présente dans ce mystère le Sauveur de nos ames. Car voilà l'important devoir qu'il prétend encore aujourd'hui nous enseigner. C'est un Dieu enfant, un Dieu qui vient de naître; et quarante jours à peine se sont écoulés depuis sa naissance, que déjà il veut être porté à l'autel du Seigneur, et là se sacrifier à son Père. D'une si belle vie qu'il doit mener sur la terre, il ne veut pas qu'il y ait un âge qui ne serve à la gloire de Dieu; et l'engagement qu'il contracte par cette oblation de lui-même, ne regarde pas seulement ses premières années et le temps présent, mais toute la suite de ses années, et tout l'avenir; tellement que le sacrifice de sa croix et de sa mort ne sera point un autre sacrifice que celui-ci, mais le dernier acte de celui-ci, la perfection et la consommation de celui-ci. Et quand la veille de sa passion, il dira à son Père: J'ai achevé l'ouvrage pour lequel vous m'avez envoyé, et que vous m'avez confié: *Opus consummavi quod dedisti mihi* (1); quand sur la croix, prêt à remettre son ame entre les mains de son Père, il s'écriera: Tout est consommé: *Consummatum est* (2); il ne parlera point d'un autre ouvrage que de celui même qu'il commence dans le temple et dans sa sainte présentation.

Figurons-nous donc, mes chers auditeurs, que

(1) Joan. 17. — (2) Joan. 19.

Jésus-Christ dans cette fête que nous solennisons, s'adressant à nous, et nous animant par son exemple, nous dit à chacun en particulier ce qu'il dit depuis à ses apôtres : *Ecce ascendimus Jerosolyman, et Filius hominis tradetur* (1); Nous voici enfin à Jérusalem, et l'heure est venue où le Fils de l'homme doit être livré; ne différons point, et ne faisons pas perdre à Dieu un moment de cette gloire qu'il attend de moi et de vous, et que nous pouvons lui procurer par une oblation prompte de nous-mêmes. Quand le Fils de Dieu tint ce langage à ses disciples, l'Évangéliste remarque qu'ils n'y comprirent rien, quoique ces paroles fussent néanmoins très-intelligibles : *Et ipsi nihil horum intellexerunt* (2). Voilà, chrétiens, l'état de notre misère, et à quoi nous en sommes réduits. Notre divin maître nous prêche aujourd'hui, par son exemple, qu'il faut nous donner promptement à Dieu, et qu'autrement nous ne pouvons bien reconnoître le domaine éternel que Dieu a sur nous : vérité incontestable; mais malgré toute son évidence, vérité que l'esprit du siècle, cet esprit aveugle et grossier nous rend obscure; en sorte que nous ne la comprenons jamais, parce que nous ne voulons jamais la comprendre : *Et erat verbum istud absconditum ab eis* (3). Car nous voulons être à Dieu; mais quand? toujours pour l'avenir, et jamais pour le jour présent. Ecoutez-moi, et tâchez à découvrir sur cela toute la perversité du cœur de l'homme pour en concevoir toute l'horreur

(1) Matth. 20. — (2) Luc. 18. — (3) *Ibid.*

qu'elle mérite, et, s'il étoit possible, toute l'horreur que Dieu en conçoit. Nous voulons être à Dieu, quand nous n'aurons plus rien qui nous attire ailleurs, ni qui puisse nous y retenir : être à Dieu quand il ne nous restera rien autre chose dans la vie, ni engagement à former, ni ambition à contenter, ni rang où aspirer, ni prétentions à soutenir, ni fortune, ni figure à faire ; que nous nous trouverons, pour ainsi dire, abandonnés à nous-mêmes, et qu'en nous présentant au Seigneur, nous ne lui présenterons qu'une vie désormais usée, caduque et inutile : être à Dieu quand nous aurons donné à nos passions tout le loisir et tous les moyens de se satisfaire ; que nous leur aurons mille fois sacrifié tous ses intérêts ; qu'aux dépens de sa gloire et de sa loi, nous aurons aveuglément suivi tous nos désirs, et brutalement assouvi toutes nos cupidités : être à Dieu quand il nous plaira, et non point quand il lui plaît ; quand la seule raison nous y engagera, et non point quand la religion nous y appelle ; quand ce sera la dernière et l'unique ressource que nous aurons, ou pour faire parler de nous dans le monde, ou pour charmer l'ennui de la vie, et non point quand le devoir nous y oblige et que la piété nous l'inspire ; enfin, être à Dieu quand il n'y aura plus à reculer, plus à remettre, et que surchargés, accablés de dettes, il faudra, par une pénitence précipitée, apaiser sa justice, ou, par un affreux désespoir, consentir à notre éternelle réprobation. Tel est le plan de conduite que nous nous traçons à l'égard de Dieu ; tel est

dans le partage de nos années le temps que nous lui assignons.

Mais est-ce là , mon cher auditeur , honorer Dieu , ou n'est-ce pas l'outrager ? est-ce reconnoître sa souveraineté , que de lui prescrire ainsi le temps qu'il nous plaît ? est-ce rendre hommage à son domaine , que de lui assigner dans ce temps les dernières années de la vie ; des années sur quoi nous ne pouvons compter , et qui ne viendront peut-être jamais pour nous , parce que la mort nous enlèvera avant qu'elles viennent ? Quoi ! Dieu traité de la sorte nous attendra ? il se contentera de ce partage ? c'est-à-dire , il se contentera que nous lui présentions ce que le monde avant lui aura long-temps possédé et mille fois profané ? que nous lui présentions ce que le monde méprisera et rebutera ; et que nous le lui présentions , parce que le monde commencera à le mépriser et à le rebuter ? que nous lui présentions ce que nous ne pourrons plus lui refuser , sans attirer sur nous un arrêt de condamnation d'autant plus inévitable , qu'il sera prêt à le lancer sur nos têtes ? Ah ! mon Dieu , seriez-vous ce que vous êtes , si vous étiez obligé de nous recevoir à de telles conditions , et serions-nous ce que nous sommes , s'il nous étoit permis de vous les imposer ? Non , non , chrétiens , il n'en ira pas ainsi , et Dieu , pour ce qu'il se doit à lui-même , a bien su établir dans l'ordre de la prédestination des hommes , des lois rigoureuses qui le garantissent de cet outrage. Car si nous l'en croyons (et qui en croirons-nous mieux que lui , puisque toutes ses paroles sont

infaillibles, et qu'il est la vérité même?) si, dis-je, nous l'en croyons, après que nous l'aurons si indignement traité, il nous frappera de son mépris : et quels seront les terribles effets de ce mépris de Dieu ? comprenez-le. Ce ne sera point d'être insensible à nos vœux, si nos vœux sont sincères et qu'ils partent du cœur ; ce ne sera point de se tenir éloigné de nous, si c'est de bonne foi que nous nous tournons vers lui, et que nous le cherchons ; ce ne sera point de nous rejeter, si, par une vraie et solide oblation de nous-mêmes, nous nous présentons à lui. Il a dit qu'à quelque temps que le pécheur voulût revenir à lui, il le recevrait ; qu'à quelque temps que nous fussions bien résolus d'être à lui, il agréeroit le don que nous lui ferions. Mais prenez garde : ce retour véritable, cette résolution ferme, cette bonne volonté dépend de Dieu et de sa grâce, et que fera Dieu en vous méprisant, après que vous l'aurez méprisé ? c'est qu'il vous privera de cette grâce, je dis de cette grâce efficace et forte, de cette grâce d'autant plus nécessaire que vous serez plus foible, et que vous aurez plus d'efforts et plus de chemin à faire, après de longs égaremens, pour le retrouver ; il la retirera, et alors vous ne voudrez plus être à lui ; vous ne serez plus même guère en état de le vouloir, parce que vous ne l'aurez pas voulu lorsque vous en aviez le pouvoir. Ces années que vous lui destiniez, vous voudrez encore les donner au monde ; du jour présent, vous remettrez toujours au lendemain, et de ce lendemain à un autre, jusqu'à ce que vous soyez enfin

arrivé à ce dernier jour, qui n'aura pas de lendemain pour vous. Ou s'il vient un âge avancé, et un temps auquel il semble que vous vouliez vous donner à Dieu, vous ne le voudrez qu'imparfaitement, vous ne le voudrez qu'à demi, vous croirez le vouloir, et vous ne le voudrez pas. Et c'est en ce sens qu'il faut entendre cette menace qu'il a si souvent réitérée dans l'Écriture et exprimée en tant de manières différentes : Alors ils m'invoqueront, et je serai sourd et insensible à leurs prières; ils me chercheront, et je me déroberai à leur vue, en sorte qu'ils ne me trouveront pas : ils frapperont à la porte, et ils me crieront : Seigneur, Seigneur; mais moi, sans leur ouvrir, je répondrai que je ne les connois point; je les renverrai à ces faux dieux qu'ils n'auront préférés, et à qui ils auront consacré leurs plus beaux jours.

Terrible, mais juste châtement à quoi vous vous exposez, mon cher auditeur, et dont vous n'aurez pas lieu de vous plaindre, puisqu'il n'aura rien de si rigoureux que vous n'avez sans doute bien mérité. Vous me direz que cela doit donc désespérer ceux de mes auditeurs, qui, jusqu'à présent, engagés dans le monde et dans les intrigues criminelles du monde, ont passé de longues années sans se donner à Dieu, et voudroient maintenant rentrer dans le devoir et le servir. N'y a-t-il plus de retour pour eux, et ne peuvent-ils plus faire à Dieu un sacrifice d'eux-mêmes qui lui soit agréable? Je n'ai garde, chrétiens, de le penser et de le dire de la sorte : il ne m'appartient pas de mar-

quer ainsi des bornes à la miséricorde de notre Dieu. Je sais qu'il y a eu des pénitens de tous les âges, c'est-à-dire, des hommes qui, rebelles à Dieu et à ses grâces, avoient consumé presque toute leur vie dans une révolte et dans un désordre continu, et qui néanmoins ont enfin ouvert les yeux, ont reconnu leur injustice, et l'ont réparée, en se soumettant au légitime empire du maître dont rien n'eût dû jamais les séparer; des femmes qui, idolâtres du siècle, et plus idolâtres encore d'elles-mêmes, s'étoient fait une divinité de leur corps, et avoient consacré à cette divinité prétendue, non-seulement tout le cours d'une florissante jeunesse, mais tout ce qu'elles avoient reçu de jours au-delà, et qui tout à coup ont renoncé à leurs anciennes habitudes, ont pris le parti de la piété et d'une piété solide, se sont enfin rendues, si je puis ainsi parler, au souverain Seigneur à qui elles s'étoient dérobées, et lui ont offert dans leurs personnes autant de victimes qu'il a bien voulu accepter : voilà ce que je sais et de quoi je suis obligé de convenir. Mais aussi convenez avec moi que ces exemples où notre Dieu fait paroître les richesses de sa miséricorde, sont moins communs que nous le pouvons penser, et qu'il y en a mille autres contraires où il exerce toute la sévérité de sa justice : et de là concluez deux choses très-importantes et dignes de toute votre réflexion. Car de ces deux sortes d'exemples, les uns de miséricorde, et les autres de justice, je vous propose les premiers pour soutenir encore votre confiance, si vous êtes de ceux

à qui la conscience reproche de s'être depuis longtemps soustraits au domaine de Dieu , et d'avoir vieilli dans le service du monde et dans l'esclavage de leurs passions : et je vous propose les seconds pour vous inspirer une crainte salutaire et bien fondée , et pour vous engager fortement à consacrer à Dieu les prémices de votre vie , si vous êtes de ceux qui se trouvent dans l'heureux état de le pouvoir faire. Développons ceci , et expliquons-nous.

Je parle d'abord à vous , mon cher auditeur ; à vous , dis-je , qui , sur le retour de l'âge , commencez à comprendre le devoir capital de la religion que nous professons , qui est de nous donner à Dieu de bonne heure , d'honorer , par cette prompte oblation de nous-mêmes , l'éternité de son domaine : vérité fondamentale que vous reconnoissez , mais que vous craignez de reconnoître trop tard. Justement effrayé des menaces du Seigneur que je viens de vous faire entendre , et pressé par le remords de votre cœur , il vous semble qu'elles doivent s'accomplir en vous ; et cette pensée vous décourage , comme s'il n'étoit plus temps de vous réduire sous la loi de Dieu , et de lui offrir une victime qu'il rebueroit. Mais à Dieu ne plaise que ce discours serve à ralentir la ferveur de vos résolutions , et à rendre inutiles les efforts de la grâce. Non , mon cher frère , ces menaces divines qui vous troublent , ne sont point si générales qu'elles ne puissent avoir et qu'elles n'aient en leurs exceptions ; elles ne sont point si décisives ni si précises , que d'autres que vous n'en aient appelé , et que vous ne puissiez en

appeler comme eux à la miséricorde du maître qui les a prononcées. Or pourquoi ne serez-vous pas de ce nombre , et pourquoi ne prendrez-vous pas toutes les mesures nécessaires pour en être ? vous le pouvez , et c'est à vous en particulier que je l'annonce ; à vous qui m'écoutez , et que Dieu appelle tout de nouveau par ma voix ; à vous en qui ce discours excite certains sentimens qui sont les effets d'une grâce spéciale ; à vous à qui Dieu ouvre les voies du retour par ces pensées , et ces désirs secrets qu'il vous inspire , à vous qu'il a conservé pour cela jusqu'à ce précieux moment , qui peut-être est le dernier , mais qui peut devenir le principe de votre éternelle prédestination. Il est vrai : vous n'aurez plus l'avantage de vous être donné au Seigneur de bonne heure , et c'est de quoi vous gémirez en sa présence ; mais du moins aurez-vous désormais l'avantage d'être à lui constamment , d'être à lui jusqu'au dernier soupir de votre vie , et de réparer , par votre persévérance , vos révoltes passées : c'est ainsi , dis-je , que je vous parle ; mais voici ce que j'ajoute pour les autres.

Car de compter aussi , mon cher auditeur , qu'il sera toujours temps de reprendre le joug du Seigneur , après l'avoir secoué , et sur ce principe vous livrer au monde dès vos premières années , et ne réserver à Dieu qu'un reste de vie ; de se promettre que Dieu sera toujours également prêt à vous prévenir , et à faire toutes les avances pour vous rechercher ; de s'attendre que le trésor de ses miséricordes vous sera toujours ouvert , et que

vous y trouverez au besoin tous les secours et tous les moyens sur quoi vous faites fonds , c'est une confiance présomptueuse à laquelle j'oppose les exemples de tant de mondains et de mondaines , qui y ont été trompés avant vous , et après qui je n'ai que trop lieu de craindre que vous le soyez vous-mêmes. Quelle raison avez-vous d'espérer , qu'ils n'eussent pas comme vous ? et si d'affreuses suites leur ont fait voir combien leurs espérances étoient fausses , qui vous assure que de semblables épreuves ne vous convaincront pas un jour , mais à votre ruine éternelle , que vos prétentions n'étoient pas mieux établies ? Ah ! chrétiens , ne nous exposons pas à un danger dont les conséquences sont si terribles. Ne remettons point à une autre occasion ce que nous pouvons faire dans les conjonctures présentes ; elles ne seront jamais plus glorieuses pour Dieu , ni plus salutaires pour nous. Autant de momens que nous refusons à Dieu , ce sont autant de momens perdus , non-seulement pour lui , mais pour nous-mêmes : encore s'ils étoient seulement perdus : mais parce qu'ils auront été perdus , ce seront contre nous autant de sujets de condamnation. Offrons-nous , comme Jésus-Christ , dès que nous le pouvons , dès que nous nous y sentons attirés , dès que Dieu nous y invite , et par lui-même et par ses ministres ; mais sur-tout offrons-nous comme Jésus-Christ : par qui ? par Marie : car c'est par Marie qu'il veut être offert , par Marie qu'il veut être porté dans le temple , par Marie qu'il veut être mis entre les mains du grand prêtre ,

et si nous pensons à faire à Dieu le sacrifice de nous-mêmes , faisons-le par la mère de Dieu ; que ce sacrifice de nous-mêmes soit comme la consommation du sacrifice qu'elle fait aujourd'hui de son fils. Avec la médiation de cette Vierge toute-puissante , il n'est rien que le ciel n'agrée ; et c'est ainsi que nous honorerons le domaine de Dieu , ce domaine essentiel, ce domaine universel , ce domaine éternel.

Cette morale , Sire , est pour les rois aussi bien que pour les autres hommes ; et je le dis avec d'autant plus d'assurance et plus de consolation en présence de votre majesté , qu'entre tous les autres monarques , il n'en est point qui rende au souverain Maître du monde , de plus éclatans témoignages d'une soumission vraiment chrétienne. Nous vous voyons , Sire , au comble de la grandeur humaine ; tout ce qui peut relever un roi , et lui donner dans le monde un grand nom , le ciel l'a réuni dans votre personne sacrée ; l'éclat de la majesté , l'étendue de la puissance , la sagesse des conseils , le succès des entreprises , la gloire des armes. Voilà ce que nous admirons ; voilà ce que toute l'Europe , attentive à vous considérer , est forcée de reconnoître elle-même , et à quoi elle ne peut refuser des éloges d'autant plus glorieux , qu'elle auroit plus d'intérêts à les diminuer et à les obscurcir. Mais , Sire , dans ce haut degré d'élévation , ce qu'il y a de plus digne de nos admirations et de plus grand , c'est que votre majesté ne se laisse point éblouir par sa grandeur même ; c'est que dans

la splendeur de sa puissance, elle n'oublie point qu'il y a au-dessus de toutes les puissances mortelles un Tout-puissant; c'est que, prévenue des sentimens d'une religion pure et sincère, elle se souvient, comme Salomon, ce prince si sage et le sage même par excellence, qu'il y a au plus haut des cieux un plus grand qu'elle, le Créateur de tous les hommes et le Roi des rois. C'est dans cet esprit, Sire, que vous vous êtes aujourd'hui prosterné devant l'autel de ce Dieu de gloire et de ce suprême dominateur de l'univers. Nous avons vu votre majesté humiliée en sa présence, lui faire hommage de tout ce que vous êtes; nous vous avons vu au milieu de la plus florissante cour, lui présenter, en vous présentant à lui, ce qu'il y a sur la terre, et selon le monde, de plus vénérable et de plus auguste. Qu'il est beau, Sire, après avoir paru sur le trône en souverain, pour imposer aux peuples la loi; après avoir tant de fois paru à la tête des armées en conquérant, pour soutenir les droits de votre empire, et pour abattre l'orgueil et confondre les projets de tant de nations ennemies, de paroître ensuite aux pieds du Seigneur en suppliant, pour honorer son domaine, supérieur à toute domination, ou plutôt le principe et l'appui de toute domination; pour lui faire une protestation solennelle de la plus religieuse et de la plus humble dépendance; pour lui soumettre, par l'oblation la plus parfaite, tout ce qu'il vous a soumis! Qu'il y a là de fermeté d'ame et de noblesse, qu'il y a d'équité et de droiture, qu'il y a de solide piété,

et par conséquent de véritable grandeur ! Il est, si je l'ose dire , de l'intérêt et de l'honneur de Dieu , de maintenir votre majesté dans ce même lustre qui lui attire les regards du monde entier , puisque plus vous serez grand , plus Dieu tirera de gloire des hommages que vous lui rendez. Il aura , Sire , dans votre personne royale , aussi bien que dans la personne de David , un roi selon son cœur , fidèle à sa loi , zélé pour sa loi protecteur et vengeur de sa loi. Mais ce ne sera pas sans retour de sa part , ni sans récompense : après vous avoir couronné si glorieusement sur la terre , il vous prépare dans le ciel une couronne immortelle , que je vous souhaite au nom du Père , du Fils , du Saint-Esprit.

SERMON

SUR

L'ASSOMPTION DE LA VIERGE.

Maria optimam partem elegit , quæ non auferetur ab eâ.

Marie a choisi la meilleure part , qui ne lui sera point ôtée. En saint Luc , chap. 10.

CE fut à Marie , sœur de Marthe , que le Fils de Dieu rendit ce témoignage avantageux : c'est ainsi qu'il se déclara pour elle , et qu'il la félicita de ce qu'elle s'attachoit à l'écouter , pendant que Marthe se fatiguoit et s'empressoit à le servir. Il faut néanmoins convenir que ces paroles de notre évangile , appliquées à la fête que nous célébrons , expriment parfaitement le caractère de Marie , mère de Jésus , puisqu'elle a eu sans contredit en toutes choses la meilleure part. Je n'aurois , pour vous en convaincre , qu'à parcourir tous les mystères qui se sont accomplis dans la personne de cette incomparable vierge , et qu'à vous y faire remarquer les privilèges infinis de grâce et de gloire qui l'ont élevée au-dessus de tous les justes et de tous les élus de Dieu. Mais je m'arrête uniquement à l'auguste mystère de son assumption , car ce degré de gloire si sublime où elle paroît aujourd'hui , cette couronne d'immortalité qu'elle reçoit des

mains de son fils , cette béatitude qu'elle possède ,
 et qui doit être la récompense éternelle de ses émi-
 nentes vertus , c'est la consommation , non-seule-
 ment de toutes les grâces dont elle a été comblée ,
 mais de tous les mérites qu'elle a acquis et par
 conséquent ce que nous pouvons dire être pour
 elle souverainement et par excellence , la meilleure
 part , qui ne lui sera point enlevée : *optimam par-
 tem elegit , quæ non auferetur ab eâ*. Heureux
 partage de Marie , qui doit être le sujet de nos
 réflexions , et auquel nous devons tous nous inté-
 resser , si nous avons , comme chrétiens , les sen-
 timens de religion que la vue du triomphe de cette
 mère de Dieu doit produire dans nos cœurs. Ce
 que nous appelons son assumption , est par excel-
 lence le mystère de sa gloire ; mais si nous savons
 bien nous l'appliquer et en profiter , il n'est pas
 moins le mystère de notre espérance ; et voilà ce
 que j'entreprendrai de vous faire voir , après que
 j'aurai demandé les lumières du Saint-Esprit par
 l'intercession de sa bienheureuse épouse. *Ave ,
 Maria.*

C'est de l'espérance que le juste vit , aussi bien
 que de la foi ; c'est sur l'espérance aussi bien que
 sur la foi , qu'est fondé tout l'édifice de cette per-
 fection chrétienne dont la charité est le comble ;
 c'est par l'espérance aussi bien que par la foi que
 nous nous élevons à Dieu , que nous cherchons
 Dieu , et que nous trouvons le royaume de Dieu.
 Ainsi , chrétiens , quand j'ai dit que le mystère de

ce jour étoit un des mystères de notre espérance ; j'ai prétendu vous en donner l'idée la plus haute, et tout ensemble la plus consolante et la plus édifiante que vous en ayez jamais conçue. Ecoutez-moi , et vous en allez convenir. Pour y procéder avec ordre , je ne prétends point pénétrer le fond de la béatitude et de la gloire dont la reine des anges jouit dans le ciel ; car , comme remarque saint Bernard , si l'œil n'a point vu , et si le cœur de l'homme n'a jamais compris ce que Dieu prépare au moindre de ses élus , qui pourra comprendre , et encore moins expliquer ce qu'il a préparé pour la plus parfaite et la plus sainte de toutes les vierges ? sans vouloir donc connoître la gloire de Marie en elle-même , il me suffit d'en examiner le principe et les effets : le principe , par rapport à Marie qui la possède ; et les effets par rapport à nous , qui , comme enfans et serviteurs de Marie , devons y participer : car , envisageant cette gloire dans son principe , et par rapport à Marie , j'y découvre un des plus puissans motifs de notre espérance ; et la considérant dans ses effets et par rapport à nous , j'y trouve un des plus solides appuis de notre espérance. Appliquez-vous à ma pensée. Il est certain que Marie , dans son assomption , a reçu de Dieu comme une double plénitude , je veux dire , une plénitude de bonheur , et une plénitude de pouvoir : une plénitude de bonheur pour elle-même , et une plénitude de pouvoir pour ceux qui l'invoquent. Or la vue de son bonheur , ou plutôt de ce qui a été la cause et la source de son bonheur

c'est ce qui doit exciter notre espérance ; et la vue de son pouvoir au près de Dieu , c'est ce qui doit affermir notre espérance. Je pourrois m'en tenir là ; mais parce que rien n'est plus sujet à l'illusion que l'espérance même chrétienne , et que rien n'est plus dangereux dans la voie de Dieu que l'abus de cette vertu , j'ajoute à ces deux vérités une réflexion qui m'a paru bien importante , et que je vous prie de faire avec moi : c'est qu'en même temps que le mystère de ce jour excite et affermit notre espérance , il nous apprend encore à la régler , et à n'en pas abuser ; instruction à laquelle je réduis tout ce discours , pour combattre deux erreurs grossières où nous tombons communément sur le sujet de la gloire de Marie ; l'une qui regarde les moyens par où elle y est parvenue , et l'autre les avantages qui nous en doivent revenir. Car ces moyens par où Marie est parvenue au comble de la gloire , nous nous les figurons tout différens de ce qu'ils ont été ; et ces avantages qui nous doivent revenir de la gloire de Marie , nous nous les promettons tout autres qu'ils ne sont en effet : deux erreurs , dis-je , infiniment préjudiciables. Tâchons à nous en préserver , et pour cela reconnoissons premièrement quel a été le vrai principe de la béatitude de Marie , et voyons ensuite quel est le pouvoir que Dieu lui a donné pour nous secourir : le principe de sa béatitude bien expliqué , nous garantira de la première erreur ; et la mesure de son pouvoir bien entendue , nous mettra à cou-

vert de la seconde. Voilà tout mon dessein , et ce qui demande une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Considérer dans l'assomption de Marie une vierge triomphante , une reine couronnée , une créature élevée au-dessus de tous les ordres des esprits bienheureux , et placée dans le rang de la gloire le plus éminent ; en un mot , une mère de Dieu béatifiée par le Dieu même qu'elle a conçu , et qu'elle a eu l'honneur de porter dans ses chastes entrailles : je l'avoue , chrétiens , c'est quelque chose de grand , quelque chose qui surpasse toute expression humaine , et sur quoi l'on pourroit bien s'écrier : *O altitudo divitiarum* (1) ! O abîme des trésors de Dieu ! C'est ce que l'Eglise semble nous proposer d'abord dans cette solennité , et c'est là que nos réflexions sur ce mystère se sont peut-être jusques à présent terminées ; mais si cela est , et si nous en sommes demeurés là , quelque auguste que nous ait paru ce mystère , j'ose dire que ni vous ni moi ne l'avons jamais bien pénétré , car il est vrai : voilà , mes chers auditeurs , ce qu'il y a dans l'assomption de Marie d'éclatant et de magnifique ; mais l'esprit de la foi qui perce , comme dit saint Paul , jusques dans les secrets les plus intimes , et , pour user du terme de cet apôtre , jusques dans les profondeurs de Dieu : *Etiam profunda Dei* (2) , nous y découvre bien d'autres sujets d'admiration. En voici un , chrétiens , qui vous sur-

(1) Rom. 11. — (2) 1. Cor. 2.

prendra, mais qui vous édifiera ; et qui, détrompant vos esprits, excitera dans vos cœurs les sentimens les plus vifs de l'espérance des justes. Appliquez-vous, s'il vous plaît.

Qu'est-ce donc que je conçois, ou qu'est-ce que je dois concevoir dans le mystère que nous célébrons ? une mère de Dieu glorifiée, non point absolument et précisément parce qu'elle a été mère de Dieu, mais parce qu'elle a été obéissante et fidèle à Dieu, mais parce qu'elle a été humble devant Dieu, mais parce qu'en vertu de ces deux qualités, elle a été singulièrement et par excellence la servante de Dieu. Voilà ce que je considère dans son assomption, comme l'essentiel et le capital à quoi nous devons nous attacher, et c'est le précis et le fond de toute cette première partie. La proposition vous étonne, et vous avez peine à vous persuader que ce qui a élevé Marie à cette gloire incompréhensible dont elle prend possession dans le ciel, ne soit pas l'excellente prérogative qu'elle a eue sur la terre, d'être la mère d'un Dieu. Car quel titre en apparence plus légitime pouvoit-elle avoir, pour être reçue en souveraine dans le royaume de son Fils, que d'avoir été sa mère ; et si elle avoit à se promettre devant Dieu quelque distinction, d'où devoit-elle plutôt l'attendre que de cette divine maternité ? Cependant, chrétiens, il est de la foi que cette maternité, toute divine qu'elle est, n'est point proprement et dans la rigueur ce qui fait aujourd'hui l'élévation de Marie : car c'est ainsi que le Sauveur lui-même s'en est

expliqué dans l'évangile , et la déclaration expresse qu'il nous en a faite , est une preuve sans réplique . Vous l'avez cent fois entendue ; mais peut-être ne l'avez-vous jamais méditée autant qu'il étoit nécessaire : écoutez-la donc , et ne l'oubliez jamais . Vous savez en quels termes cette femme dont parle saint Luc , se sentit un jour inspirée de féliciter Jésus-Christ , lorsqu'elle s'écria , que bienheureux étoit le sein qui l'avoit porté , et les mamelles qui l'avoient nourri : *Beatus venter qui te portavit , et ubera quæ suxisti* (1). Elle crut aussi bien que nous que la béatitude de Marie consistoit à être la mère de ce Dieu incarné et fait homme : *Beatus venter*. Mais vous savez aussi de quelle manière Jésus-Christ la détrompa , et l'étonnante réponse qu'il lui fit. Non , non , reprit cet homme-Dieu , vous l'entendez mal , et il n'en est pas comme vous le pensez : *Quinimò* ; celle que je reconnois pour mère , et dans le sein de laquelle j'ai été formé , n'est point heureuse pour cela. Ce n'est point là ni la mesure , ni la cause immédiate de son bonheur ; mais les bénédictions abondantes dont Dieu l'a déjà prévenue , et dont il achèvera un jour de la combler , procèdent de toute une autre source. Or prenez garde , chrétiens , que ce qui faisoit alors , dans le sens du Fils de Dieu la béatitude de Marie , c'est ce qui a fait depuis et ce qui fait encore maintenant sa gloire dans le ciel , car la gloire d'une créature et sa béatitude devant Dieu , ne sont qu'une même chose. Marie , dans la pensée de Jésus-Christ ,

(1) Luc. 11.

n'étoit point heureuse précisément par la raison qu'elle étoit sa mère ; ce n'est donc point précisément en vue de sa maternité qu'elle a été glorifiée. La conséquence est évidente selon tous les principes de la théologie et même de la foi. Pourquoi donc Marie se trouve-t-elle si hautement et si honorablement placée dans le royaume céleste ? apprenez-le de Jésus-Christ, qui seul a pu nous le révéler ; apprenez-le de Marie même, qui en a senti l'effet et l'accomplissement dans sa personne : joignez ensemble ces deux témoignages, et faites-vous-en deux leçons pour la conduite de votre vie. Rien ne vous fera mieux goûter ce que j'appelle le don de l'espérance chrétienne, et ne sera plus propre à vous inspirer un zèle ardent pour votre sanctification.

Voici le témoignage de Jésus-Christ. Il déclare, en comprenant Marie dans la réponse générale que je viens de vous rapporter, et l'y comprenant d'autant plus qu'elle en étoit personnellement le sujet : il déclare, dis-je, que la béatitude de Marie vient uniquement de ce qu'elle a été fidèle à Dieu et obéissante à sa parole : *Quinimò beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud* (1). Voilà l'oracle de la sagesse incréée, trop clair pour n'être pas pris à la lettre, et trop avantageux à la vierge que nous honorons pour n'en pas faire le fonds de son éloge. Avoir écouté et inviolablement pratiqué tout ce qui étoit pour elle parole de Dieu, ordre de Dieu, bon plaisir de Dieu : c'est-à-dire, avoir suivi tous les mouvemens de la grâce qui agis-

(1) Luc. 11.

soit en elle, sans y apporter jamais la moindre résistance ; avoir répondu exactement et constamment à toutes les inspirations qu'elle recevoit de Dieu, avoir accompli, avec la dernière fidélité, tous les desseins que Dieu avoit formés sur elle ; n'être jamais sortie des voies de cette providence supérieure qui la gouvernoit ; s'être fait une loi des volontés de Dieu les plus parfaites ; s'être dévouée sans exception à Dieu, dans les plus rigoureux sacrifices qui devoient être, et qui ont été les épreuves de sa vertu ; avoir sanctifié sa vie par un continuel exercice de cette obéissance, avoir rendu toutes ses actions, jusques aux plus petites, précieuses devant Dieu par le mérite de cette soumission ; et ne s'être jamais ralentie un seul moment, jamais relâchée de sa première ferveur, toujours attentive à ce que l'esprit de Dieu lui suggéroit, toujours agissante pour Dieu, toujours unie de cœur à Dieu, toujours dépendante de Dieu : voilà, dit saint Augustin, ce que Dieu a couronné et glorifié en elle : *Hoc in eâ magnificavit Dominus, quia fecit voluntatem Patris, non quia caro carnem genuit.* C'est ainsi qu'en parloit ce saint docteur. Comme s'il eût dit : Ne vous y trompez pas, mes frères, et ne confondez pas les dons de Dieu. Avoir engendré selon la chair le Verbe éternel, et par le plus inoui de tous les miracles être devenue la mère de son Créateur, c'est un honneur que Marie a reçu de Dieu ; mais ce n'est point, à le bien prendre, un mérite que Dieu ait dû ni qu'il ait pu même, selon les lois de sa justice, récompenser dans Ma-

rie. Il n'a loué dans elle que ce qu'elle a fait pour lui. Or, ce qu'il a trouvé dans elle de louable, est uniquement ce qui a fait sa gloire devant lui : *Hoc in eâ magnificavit, quia fecit voluntatem Patris, non quia caro carnem genuit.*

Je me trompe, chrétiens; la fidélité de Marie n'est pas le seul titre de la béatitude et de la gloire dont Dieu, comme juge équitable, la combla dans son assomption. Une autre de ses vertus y eut encore part, et la foi nous enseigne que ce fut son humilité. Humilité de Marie, s'écrie saint Ambroise, qui, dans l'incarnation divine, ayant eu la force d'attirer un Dieu sur la terre, eut encore le pouvoir d'élever une pure créature au plus haut des cieux. En effet, avoir été fidèle à Dieu, et obéissante à sa parole, autant que l'avoit été Marie, c'étoit beaucoup; mais ce n'étoit rien si elle n'eût été humble; et si faisant pour Dieu tout ce qu'elle faisoit, elle n'y avoit ajouté, pour surcroît de mérite, de n'avoir jamais eu la moindre vue de s'en rien attribuer à elle-même. Car voilà le fonds que Dieu, juste et suprême rémunérateur, crut devoir enrichir dans la personne de cette vierge incomparable, non-seulement des dons de la grâce, mais des trésors immenses de la gloire dont il la mit en possession. Qui le dit? Marie elle-même, qui, pleine de l'esprit de Dieu, s'en rendit authentiquement le témoignage : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* (1). Oui, dit-elle

(1) Luc. 1.

dans ce sacré cantique , qui , selon saint Ambroise , fut comme l'extase de son humilité , aussi bien que de sa reconnoissance , voilà pourquoi on m'appellera bienheureuse , et pourquoi , en effet , je le serai , parce que le Seigneur a jeté les yeux sur ma bassesse. Or , elle parloit ainsi , reprend saint Ambroise , ayant déjà été saluée par l'ange comme mère de Dieu , ayant déjà été déclarée reine du ciel et de la terre , ayant déjà été remplie de la divinité du Verbe qui habitoit en elle corporellement ; et l'aveu qu'elle faisoit de sa bassesse n'étoit qu'une expression vive et affectueuse de l'humilité de son cœur : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ* ; Parce que le Seigneur a été touché de l'humilité de sa servante , c'est pour cela , et pour cela spécialement , que je serai béatifiée : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent* ; pour cela que le Tout-puissant fera éclater en moi toute sa magnificence ; que celui qui abaisse l'orgueil des superbes , prendra plaisir à m'exalter : et je veux bien le publier et le faire connoître , afin que toutes les ames justes , profitant de cette confession , sachent qu'il n'y a que l'humilité qui puisse prétendre à la véritable gloire. Qu'est-ce donc , à proprement parler , que l'assomption de Marie ? Ne nous contentons plus de dire que c'est le jour de son couronnement et de son triomphe : disons que c'est le couronnement et le triomphe de son humilité ; par là nous exprimerons mieux l'intérieur du mystère que nous célébrons , et par là nous répondrons mieux à la question qu'auroient pu nous faire aujourd'hui , non-seulement les hommes grossiers et terrestres ,

mais les esprits même célestes, à qui l'assomption de Marie fut un sujet de surprise et d'admiration. Car les anges mêmes, disoit saint Bernard, furent dans une espèce de ravissement, en voyant Marie monter au ciel avec tant de pompe; et charmés de la nouveauté de ce spectacle, ils eurent lieu de s'écrier, aussi bien que les compagnes de l'Epouse : *Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens ?* Qui est celle-ci qui s'élève de la terre avec cette affluence de délices et cet éclat de gloire qui l'entourne ? Mais on eût bien pu leur répondre ce que saint Paul répondoit dans un sujet pareil, en parlant de l'ascension du Fils de Dieu : *Quòd autem ascendit, quid est, nisi quia et descendit primum* (1) ? Vous êtes en peine de savoir qui elle est, et pourquoi elle monte; mais souvenez-vous que c'est elle qui, étant la plus sainte et la plus parfaite de toutes les créatures, ne s'est jamais considérée que comme la dernière des servantes de Dieu; et sachez qu'elle ne s'élève au-dessus de tous les êtres, que parce qu'elle est descendue par son humilité profonde jusque dans le centre de son néant. *Quòd autem ascendit, quid est, nisi quia et descendit ?* N'en cherchez point d'autre raison que celle-là. Cette humilité héroïque qui a été la vertu prédominante de Marie; ce détachement d'elle-même, sur lequel elle a fondé tout l'édifice de sa sainteté; ce renoncement à toutes les vanités du siècle, dont elle a fait, dès ses plus tendres années, une si solennelle profession; cette vie cachée dans

(1) Ephes. 4.

laquelle elle a su se renfermer ; cette horreur sincère qu'elle a eue des louanges même les plus véritables ; ce trouble dont elle fut saisie , entendant celles que lui donnoit un ange de la part de Dieu ; cette disposition si admirable qu'elle a témoignée à rechercher en toutes choses son propre abaissement ; à vouloir bien paroître pécheresse , quoiqu'elle fût toute sainte ; à vivre dans les rigueurs de la pénitence , quoiqu'elle n'eût jamais perdu l'innocence ; à se purifier comme les autres femmes , quoiqu'elle fût la pureté même ; à se soumettre à la loi , quoiqu'elle fût au-dessus de toute loi : cette vue de son néant , qui , dans les hautes communications qu'elle avoit avec Dieu , étoit comme le contre-poids des faveurs qu'elle recevoit de lui : ce soin de glorifier le Seigneur à mesure que le Seigneur opéroit en elle de plus grandes merveilles ; cette humilité enfin , qui n'avoit jamais été vue sur la terre , et dont Marie étoit l'unique exemple , c'est-à-dire , cette humilité jointe à la plénitude de la grâce , jointe à la plénitude du mérite , jointe à la plénitude des honneurs , voilà ce que Dieu a estimé , et ce qui l'a déterminé à placer Marie dans un rang sublime : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.*

Mais encore , me direz-vous , le Sauveur du monde , qui , comme parle l'évangile , avoit reçu de son Père le pouvoir de juger , et par conséquent de récompenser , en béatifiant et en couronnant Marie , ne considéra-t-il en aucune sorte qu'elle

étoit sa mère? ne donna-t-il rien à la tendresse qu'il avoit eue et qu'il conserva toujours pour elle? Non, répondent les Pères, et la raison qu'ils en apportent, est convaincante : parce qu'il est certain que le Sauveur du monde, en béatifiant et en couronnant Marie, n'agissoit pas en fils et en homme, mais en Dieu et en juge souverain. Or, en tout ce qui étoit immédiatement de la juridiction et du ressort de la divinité, le grand principe de cet homme-Dieu fut de n'avoir jamais d'égard à la chair et au sang. De là vient que quand Marie le pria de faire un miracle aux noces de Cana, bien loin de marquer qu'il eût en cela pour elle de la déférence, il parut la traiter avec une espèce de rigueur, en lui répondant que, pour ces sortes d'actions, absolument et essentiellement divines, comme celle-là, il n'y avoit rien de commun entre lui et elle : *Quid mihi et tibi est, mulier* (1)? De là vient qu'à l'âge de douze ans, s'étant séparé d'elle dans le temple, où elle le retrouva, trois jours après, au milieu des docteurs, bien loin de se montrer sensible à la douleur qu'elle avoit eue de cette séparation, il la reprit en quelque sorte du reproche qu'elle lui en faisoit, et sembla même s'en offenser, parce qu'elle devoit savoir, lui dit-il, qu'il étoit alors occupé à ce qui étoit du service de son Père : *Quid est quod me quærebatis? nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse* (2)? De là vient que Marie elle-même s'étant un jour présentée pour lui parler, pendant qu'il annonçoit au peuple

(1) Joan. 2. — (2) Luc. 2.

le royaume de Dieu ; et un des assistans lui ayant dit : Voilà votre mère ; il déclara qu'il ne reconnoissoit pour mère et pour frère , que ceux qui faisoient la volonté de son Père céleste : *Quæ est mater mea , et qui sunt fratres mei ? quicumque fecerit voluntatem Patris mei qui in cœlis est , ipse meus frater et mater est* (1). De là vient que sur la croix , où comme souverain pontife , il offroit à Dieu le sacrifice de la rédemption des hommes , voulant recommander à Marie un de ses disciples , il ne l'honora pas du nom de mère , mais il l'appela simplement femme : *Mulier , ecce filius tuus* (2). Or , s'il en usa de la sorte , même durant sa vie mortelle , et pendant qu'il étoit encore soumis à Marie ; beaucoup plus , reprend saint Chrysostôme , en dut-il ainsi user , lorsqu'assis à la droite de son Père , il rendit justice à Marie , et la mit en possession de la gloire qui lui étoit réservée. Car ce fut là , je le répète , qu'il décida en souverain et en Dieu , et non pas en homme ; et lui-même il s'étoit expliqué que comme homme il ne pouvoit rien à ce tribunal en faveur des siens : *Sedere autem ad dexteram meam vel sinistram , non est meum dare vobis* (3). Il eut donc encore égard aux mérites que Marie avoit acquis , et non pas aux titres d'honneur qu'elle avoit possédés ; et jusque dans la sentence qu'il prononça à cette reine des Vierges , au moment qu'il la couronna , il soutint le glorieux caractère que l'Écriture lui attribue , de n'avoir fait acception de personne , mais de rendre

(1) Matth. 12. — (2) Joan. 19. — (3) Matth. 20.

à chacun selon ses œuvres : *Non est personarum acceptor Deus* (1). Tel est le raisonnement de saint Chrysostôme, fondé sur les maximes éternelles de la prédestination de Dieu.

Mais voici du reste, mes chers auditeurs, ce qui l'adoucit, et ce qui servira en même temps à confirmer la vérité que je vous prêche. Car j'ajoute que, sans déroger aux lois de cette justice rigoureuse, le Fils de Dieu, agissant comme souverain et comme Dieu, a néanmoins, dans un autre sens, traité Marie avec toute la distinction qu'elle pouvoit attendre de lui en qualité de mère; et je dis que, sans préjudice des divins décrets auxquels la prédestination de l'homme est attachée, l'avantage qu'a eu Marie d'être mère de cet homme-Dieu n'a pas laissé de contribuer à sa béatitude. Je m'explique. En quoi le fils de Dieu agissant comme souverain et comme Dieu, a-t-il considéré Marie, et l'a-t-il distinguée comme sa mère? en ce qu'il lui a préparé dans cette vue des grâces spéciales, des grâces extraordinaires et abondantes, dont elle a rempli la mesure par sa fidélité, et qui lui ont fait acquérir tant de mérites dont elle a reçu la récompense. Et en quoi l'avantage qu'a eu Marie d'être la mère de Dieu, a-t-il contribué à sa béatitude? en ce que sa maternité a rehaussé le prix de son humilité, et que son humilité devoit être le fondement de son élévation. Cependant la proposition que j'ai avancée subsiste toujours, savoir, que la cause prochaine de la béatitude de Marie n'a point été précisément

(1) Act. 10.

sa qualité de mère de Dieu, mais sa fidélité d'une part, et son humilité de l'autre. Vérité si constante, (permettez-moi, Vierge sainte, de faire ici une supposition, qui ne peut tourner qu'à votre gloire, puisqu'elle marquera encore mieux, et la souveraine équité du jugement de Dieu, en vous plaçant sur le trône au moment de votre assumption, et le mérite inestimable de votre parfaite coopération à la grâce); vérité si constante, que si Marie, après avoir conçu le Verbe de Dieu, n'eût pas été obéissante à sa parole, et se fût oubliée jusqu'à se complaire en elle-même et à présumer d'elle-même, quoique mère de Dieu, elle ne jouiroit pas de la félicité et de la gloire où elle est parvenue : pourquoi ? parce qu'avec cette auguste maternité, Dieu n'eût pas trouvé dans elle le caractère de ses élus, qui est la justice et la sainteté. Comme au contraire, si Marie, sans avoir conçu le Verbe de Dieu, eût été ou eût pu être aussi obéissante et aussi humble qu'elle le fut, aussi sainte et aussi fidèle, aussi consommée en vertu et aussi pleine de mérites, j'ose dire, que sans être mère de Dieu, elle seroit aussi élevée qu'elle l'est dans la gloire, et aussi proche du trône de Dieu.

Or voilà, chrétiens, ce que j'appelle le motif et l'attrait de notre espérance. Car si Marie n'étoit dans la gloire que parce qu'elle a été la mère du Rédempteur, ce seroit pour nous une raison de l'honorer, de la révéler, et de célébrer avec des sentimens de respect et de religion le jour solennel de son triomphe : mais en tout cela il n'y auroit

rien par où notre espérance pût être excitée. Quelque admiration que nous eussions pour cette Vierge, la voyant monter au ciel, il ne nous seroit pas permis de prétendre y monter après elle; et les désirs même que nous en formerions seroient aussi chimériques et aussi vains que téméraires et présomptueux. Mais quand je considère qu'elle n'y monte que par un chemin qui m'est ouvert aussi bien qu'à elle; quand je fais réflexion que les mêmes voies qui l'ont conduite à ce souverain bonheur sont celles que Dieu m'a marquées pour y arriver; quand je me représente que Marie n'est entrée dans la joie de son Seigneur qu'en vertu de cette parole, qui ne me regarde pas moins qu'elle : *Courage, bon serviteur et fidèle : Euge, serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui* (1); quand je pense que la loi, selon laquelle Dieu, faisant justice à Marie, a relevé les abaissemens volontaires de son humilité, n'a point été une loi particulière pour cette Vierge, mais une loi universelle pour tous les hommes : *Quiconque s'humilie sera exalté : Omnis qui se humiliat, exaltabitur* (2); quand je me dis à moi-même que tous les droits qu'eut Marie à cette gloire dont elle est comblée, peuvent, par proportion, et doivent me convenir, si je veux profiter de son exemple : ah ! chrétiens, je sens alors mon cœur s'élever au-dessus des choses terrestres, et je commence à découvrir, mais d'une manière sensible, non-seulement la vanité de toute la gloire du monde, non-seulement l'inutilité des vertus purement hu-

(1) Matth. 25. — (2) Luc. 14.

maines, qui font le mérite et la perfection des sages du monde; mais ce qu'il m'importoit bien plus de savoir, l'insuffisance même de certains dons, quoique d'un ordre surnaturel, dont je pourrois peut-être me flatter devant Dieu, et sur lesquels j'établirais une fausse confiance en Dieu. Or, en découvrant de la sorte mon aveuglement et mes erreurs, dans un mystère où toutes les lumières de la foi se présentent pour m'éclairer, je m'instruis moi-même, je me redresse moi-même, je m'encourage moi-même, je me reproche mes tiédeurs, je déplore mes relâchemens, je renonce à mon orgueil, je m'attache à l'humilité, qui est la vertu des ames prédestinées, tout cela par le mouvement de cette espérance chrétienne que m'inspire la solennité de ce jour; et voilà les fruits de bénédiction et de sanctification que l'esprit de Dieu y a renfermés pour nous.

Oui, mes chers auditeurs, animé de cette espérance dont le juste vit, et qui est la ressource du pécheur, j'oublie, selon la maxime de l'Apôtre, les choses de la terre, pour chercher uniquement les choses du ciel où la reine des vierges est assise, non pas comme Jésus-Christ à la droite de Dieu, mais immédiatement au-dessous de Dieu, et absolument au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu. Animé de cette espérance, je goûte les biens éternels, je les désire, je soupire après eux; et piqué d'une sainte émulation, je redouble mes efforts pour suivre les traces de Marie, et pour atteindre au même terme. Car voici les leçons que je me fais, en me

la proposant comme le modèle sur lequel je me dois former : Je puis, selon la mesure des grâces que je reçois, être fidèle à mon Dieu comme l'a été Marie; je puis, selon l'étendue des desseins que Dieu a sur moi, accomplir ses ordres comme les a accomplis Marie; je puis écouter la parole de Dieu qui m'est annoncée, avec le même esprit et la même docilité que l'a écoutée Marie; je puis obéir à la voix intérieure qui me parle, avec la même promptitude que Marie. Quoique je ne sois pas destiné à de si grandes choses que Marie, je puis, en l'imitant, sanctifier mes actions, mes occupations, mes affections; en sorte que j'aie droit comme elle de dire au moment de la mort : *Bonum certamen certavi* (1); J'ai combattu, j'ai rempli ma course, j'ai gardé la foi, et il ne me reste plus que d'attendre la couronne de justice qui m'est réservée : *In reliquo reposita est mihi corona justitice* (2). Dieu ne m'a pas confié autant de talens qu'à Marie; mais il m'a assuré dans son évangile, qu'il me suffiroit d'avoir été fidèle en peu de choses, pour recevoir beaucoup : *Quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam* (3). Je ne puis égaler Marie, ni être aussi riche en mérite : mais je puis m'humilier comme elle, et même en me comparant à elle, mon indignité peut et doit être en moi le fonds d'une plus grande humilité. Je suis pécheur, mais je puis réparer, par la pénitence, les pertes que j'ai faites en perdant l'innocence. Si je ne suis rien dans le monde, je puis aimer, comme

(1) 2. Tim. 4. — (2) *Ibid.* — (3) Matth. 25.

Marie, une vie obscure et cachée en Dieu; et si j'ai dans le monde quelque avantage, je puis, à l'exemple de Marie, ne m'en servir que pour en faire hommage à Dieu : voilà, dis-je, ce qui soutient mon espérance; mais ce n'est pas tout.

Car cette même gloire de Marie, fondée sur son humilité et sur sa fidélité à la grâce de Jésus-Christ, m'apprend, par une règle toute contraire, ce que je dois penser et espérer de tout le reste. Et en effet, c'est par là que je conçois un saint mépris pour tout ce qui s'appelle distinction, élévation selon le monde : fausse grandeur que Dieu réproûve, et qu'il confond tous les jours, parce qu'elle est presque toujours ou le fruit, ou la cause de l'iniquité, au lieu que celle de Marie a été purement et uniquement la récompense de la sainteté. C'est par là que je reconnois le foible, ou plutôt le néant de je ne sais combien de vertus mondaines dont les enfans du siècle se glorifient, et qui font la matière de leurs éloges, mais qui ne seront jamais de nul prix pour le salut éternel. C'est par là même que je me détrompe de cette erreur si perniciense et si commune, de croire que Dieu, dans le discernement et le jugement qu'il fait de ses élus, ait égard à certaines grâces, qui semblent néanmoins d'ailleurs nous devoir être favorables; par exemple, à l'honneur que j'ai d'être chrétien, et en qualité de chrétien, d'être enfant de Dieu. Car comme raisonne saint Chrysostôme, si Dieu, pour glorifier Marie, n'a point considéré qu'elle étoit la mère de son Fils, quel fonds dois-je faire sur ce qu'il est

mon Père par adoption , et que je suis du nombre de ses enfans ? Ce caractère d'enfant de Dieu que j'ai reçu dans le baptême , s'il n'est accompagné et soutenu d'une sainte vie , engagera-t-il Dieu à se relâcher en ma faveur des droits de sa justice , après même que le caractère vénérable de mère de Dieu n'a pas eu ce pouvoir ; et le bonheur que j'ai , comme chrétien , de recevoir Jésus Christ dans les sacrés mystères , sera-t-il un titre sûr pour lui demander qu'il me donne part à sa gloire , après que l'avantage singulier et le privilège qu'a eu Marie de le recevoir comme mère dans ses chastes entrailles , n'a pu suffire pour la mettre au rang des prédestinés ?

Non , non , mes frères , dit S. Chrysostôme , Dieu n'aura nul égard à tout cela. Car tout cela , ce sont des faveurs divines dont il nous demandera compte ; tout cela , ce sont des dons et des grâces dont il nous reprochera le mauvais usage ; tout cela , ce sont des fonds d'obligation que nous avons à remplir : mais tout cela précisément , ce ne sont point devant Dieu des mérites dont nous devons nous promettre une récompense. La fidélité et l'humilité , voilà ce qui doit être mis dans la balance où nous serons un jour pesés : et il étoit juste , ô mon Dieu ! que cela fût ainsi ; il étoit juste que nous ne fussions heureux qu'à proportion que nous vous sommes fidèles , et que nous ne fussions grands devant vous qu'autant que nous sommes humbles. Depuis que vous avez établi deux trônes dans le ciel , l'un pour l'humilité d'un homme-Dieu , l'autre

pour l'humilité d'une vierge mère de Dieu, il étoit de l'ordre que tous les autres trônes où doivent être assis vos prédestinés, eussent le même fondement ; et qu'il n'y en eût aucun dont la base principale ne fût une solide, une profonde, une sincère humilité de cœur. Je suis chrétien, doit dire aujourd'hui un homme du monde, persuadé et touché de cette sainte morale : je suis chrétien ; mais c'est pour cela même que Dieu me jugera plus exactement, qu'il me condamnera plus sévèrement, qu'il me punira plus rigoureusement, si déshonorant ma profession et le nom que je porte, je suis un indigne chrétien ; je suis l'épouse de Jésus-Christ, doit dire une ame religieuse ; mais je ne dois point compter pour cela de régner un jour avec celui que j'ai choisi pour mon époux, si je ne joins à cette qualité d'épouse celle d'humble et de fidèle servante. *Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo, aut quis requiescet in monte sancto tuo* (1) ? Seigneur, disoit le Prophète royal, quel est celui qui demeurera dans votre maison, et qui reposera dans votre sanctuaire ? *Qui ingreditur sine maculâ, et operatur justitiam* (2) : ce sera le juste dont la vie est pure et sans tache ; le juste qui, soumis à votre loi, est irrépréhensible dans sa conduite ; le juste qui, détaché du monde, marche dans la voie de vos commandemens ; le juste qui, fidèle à votre grâce, s'acquitte constamment de ses devoirs et accomplit toute justice. Nulle exception à cette règle. Nous

(1) Psalm. 134. — (2) *Ibid.*

avons vu quel a été le principe de la béatitude de Marie ; voyons maintenant quel est le pouvoir que Dieu lui a donné pour nous secourir : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il est certain que Marie , entre tous les élus , a reçu une grâce suréminente , en vertu de laquelle elle peut intercéder pour nous auprès de Dieu ; et par une conséquence nécessaire , il est certain que nous pouvons saintement et utilement recourir à elle , et implorer dans nos besoins le secours de sa protection. Cette vérité qui nous est plus que suffisamment révélée de Dieu , et dont toute la tradition est un authentique témoignage , se trouve d'ailleurs si conforme à tous les principes du bon sens et de la raison , que cela seul suffiroit pour confondre l'obstination de l'hérésie , qui la rejette et qui la combat. Car si les anges bienheureux qui sont devant le trône de Dieu offrent continuellement nos prières à Dieu , comme nous l'apprenons du texte sacré , pourquoi Marie , la reine des anges , ne seroit-elle pas en état de nous rendre encore avec plus d'effet et plus de dignité le même office ? Et si Marie elle-même , lorsqu'elle étoit sur la terre , pouvoit être invoquée , c'est-à-dire , si l'on pouvoit s'adresser à elle , employer sa médiation auprès de Jésus-Christ , la prier de demander à cet homme-Dieu des grâces , maintenant qu'elle est dans le ciel , pourquoi le pourroit-on moins ? est-ce qu'elle ne voudroit plus désormais s'intéresser pour nous ?

est-ce qu'elle n'en auroit plus le pouvoir ? est-ce qu'elle ne connoîtroit plus nos besoins ? est-ce que son invocation blesseroit le culte suprême qui n'est dû qu'à Dieu seul et à Jésus-Christ ? quatre points auxquels se réduisent toutes les préventions et tous les prétextes de l'hérésie : écoutez-moi , et je vais les détruire en quatre mots.

Que Marie , dans l'état de sa gloire , ne voulût plus s'intéresser pour nous , la seule pensée nous en peut-elle venir à l'esprit ? Car pourquoi sa charité , qui dans le ciel est beaucoup plus parfaite , et par conséquent beaucoup plus ardente , se seroit-elle refroidie ? et pourquoi cette vierge , qui , pour les intérêts de Dieu , n'a jamais rien eu plus à cœur que le salut des hommes , y seroit-elle devenue insensible ; depuis , si je l'ose dire , que , transformée en Dieu , et intimement unie à l'essence de Dieu , elle voit encore plus clairement combien ce salut des hommes est précieux à Dieu ? Non , non , disoit saint Cyprien , parlant en général des saints glorifiés (et ce qu'il disoit des saints en général , je le dis en particulier de Marie) , ils n'ont jamais eu tant de zèle qu'ils en ont à présent pour nous. Autant qu'ils sont sûrs de leur propre bonheur , autant désirent-ils notre salut : *Quantùm de suâ felicitate securi , tantùm de nostrâ salute solliciti* ; et ce seroit , ajoute S. Bernard , méconnoître Marie , que de se persuader que celle qui , à l'exemple de Dieu même , a aimé les hommes jusqu'à donner pour eux son propre Fils , depuis qu'elle est en possession de sa béatitude , les eût

oubliés et absolument délaissés. Que , malgré toute sa charité , Marie n'eût plus le pouvoir de nous secourir , autre sentiment encore moins soutenable. Car pourquoi seroit-elle moins puissante dans ce royaume céleste , où elle tient , après Dieu , un si haut rang , que lorsqu'elle étoit parmi nous dans ce lieu d'exil ? Elle pouvoit bien alors engager son Fils à faire des miracles ; elle obtenoit bien de lui qu'il changeât les lois de la nature , qu'il forçât en quelque sorte celles de la Providence , qu'il convertît l'eau en vin. Depuis qu'elle a reçu la couronne d'immortalité , seroit-elle déchue de son crédit , et le pouvoir dont elle usoit , auroit-il cessé ? Qu'elle n'entendît plus nos prières , et qu'elle ne sût plus ni quand , ni pourquoi nous l'invoquons , c'est ce que l'hérésie a prétendu , mais ce qu'elle ne persuadera qu'à des esprits ou entêtés ou peu éclairés. Car pourquoi nos besoins ne seroient-ils pas connus de cette vierge ? les anges les connoissent bien. Dieu qui leur a confié le soin de nos personnes , leur révèle bien nos dispositions intérieures ; chargés de veiller sur notre conduite , ils savent bien ce qui se passe dans le secret de nos cœurs ; ils se réjouissent bien de notre conversion ; ils font bien , selon l'évangile , une fête dans le ciel , quand un pécheur touché de Dieu fait pénitence sur la terre. Pourquoi donc Marie , plus élevée qu'eux dans le séjour de la gloire , ne verroit-elle pas en Dieu ce qu'ils y voient ? Enfin , que l'usage de l'invoquer blessât le culte souverain qui n'est dû qu'à Dieu seul et à Jésus-Christ , erreur pitoyable , et qui se

détruit par elle-même. Car, disent les théologiens, nous n'invoquons pas Marie comme celle de qui dépend la grâce, ni comme celle qui en est l'arbitre, ni comme celle à qui il appartient de nous la donner, mais comme celle qui peut la demander pour nous l'obtenir. Nous ne l'invoquons pas même afin qu'elle nous obtienne cette grâce par ses propres mérites, mais par les mérites du Sauveur. Instruits de la parole du Fils de Dieu qui nous a dit : Venez à moi, nous n'allons pas à elle comme à lui ; mais nous allons à lui par elle, comme par elle la foi nous apprend qu'il est venu à nous : nous allons à lui comme à l'unique médiateur ; mais nous allons à elle comme à la première et à la plus accréditée de tous nos intercesseurs.

Or, cette intercession de Marie, ce droit que nous avons d'invoquer Marie, cette possession où nous sommes de recourir à Marie, c'est ce que l'Eglise veut que nous envisagions comme un des soutiens et des plus solides appuis de notre espérance. Car dites-moi, chrétiens, quelles sont les deux choses qui affoiblissent communément et qui ébranlent notre espérance ? la crainte des jugemens de Dieu, et la vue de nos péchés. Or, que trouvons-nous aujourd'hui dans la personne de Marie ? une avocate toute puissante auprès de notre juge, et une mère de miséricorde pour les pécheurs. Souffrez que pour votre édification, aussi bien que pour votre consolation, je vous fasse goûter ces pensées. Oui, mes frères, disoit S. Bernard, nous avons Marie dans le ciel pour avocate auprès du

Fils, comme nous avons Jésus-Christ pour avocat auprès du Père; et qui doute que Marie étant la mère de celui qui, comme juge, doit prononcer des arrêts de vie et de mort, je dis une mère bien-aimée, une mère sainte, une mère couronnée de gloire, elle ne soit écoutée favorablement? qui doute que, plaidant la cause des hommes, elle ne soit exaucée pour le respect de sa maternité? Il ne s'ensuit pas de là que nous l'élevions au-dessus de son fils, comme si sa maternité lui donnoit droit d'exiger de lui qu'il nous accordât le pardon de nos crimes. A Dieu ne plaise que nous le concevions de la sorte. Quand par un excès de confiance il nous échapperoit certains termes moins justes; et quand nous dirions, ce que je n'ai garde d'avancer, que Jésus-Christ, exauçant Marie, se plaît à lui rendre encore dans le ciel une espèce d'obéissance, se regardant toujours comme son fils, et l'honorant toujours comme sa mère; quand, dis-je, nous parlerions ainsi, les partisans de l'hérésie ne devraient pas plus s'en scandaliser, que d'autres expressions toutes semblables dont se sert l'Écriture, lorsqu'elle dit que Dieu, arrêtant le cours du soleil, voulut bien obéir à la voix d'un homme : *Obediente Domino voci hominis* (1); et lorsqu'elle ajoute, que Dieu s'est engagé, tout Dieu qu'il est, à faire la volonté de ceux qui le craignent : *Voluntatem timentium se faciet* (2). Mais nous n'avons pas même besoin de cette défense, puisque les termes dont nous usons en parlant du pouvoir de Marie,

(1) Josué. 10. — (2) Psalm. 144.

portent avec eux leur justification , et sont à l'épreuve de toute censure. Car nous disons que Marie prie Jésus-Christ , et non point qu'elle commande à Jésus-Christ : mais du reste , nous ajoutons que Jésus-Christ , après avoir autrefois obéi à Marie , l'écoute encore présentement avec tous les égards qu'il a conservés et qu'il conservera éternellement pour elle : égards de distinction , fondés sur la prééminence de sa dignité et sur le mérite de sa personne. Or il n'y a , encore une fois , que des esprits obstinés dans leur erreur , qui puissent contredire cette vérité. Car si Dieu , dans l'Écriture , disoit aux amis de Job : Allez à mon serviteur Job , et il priera pour vous , en sorte que votre iniquité ne vous sera point imputée : *Ite ad servum meum Job , et ipse orabit pro vobis* (1) ; si Moïse , par son intercession , pouvoit suspendre les foudres de la colère de Dieu , prêts à éclater sur les Israélites : *Dimitte me ut irascatur furor meus* (2) ; si Dieu , dans le chapitre quinzisième de Jérémie , parloit de Moïse et de Samuël , comme de deux puissans intercesseurs auprès de lui ; et si Judas Macchabée vit le grand prêtre Onias , plusieurs années après sa mort , apaisant le ciel par ses prières en faveur de toute la nation des Juifs , pouvons-nous douter que la médiation de Marie ne soit un titre solide pour approcher avec confiance du trône de la grâce et de la miséricorde de notre Dieu ? Mes crimes m'en éloignent , dites-vous ; et parce que je suis pécheur , je ne puis y

(1) Job. 42. — (2) Exod. 52.

avoir accès, et je n'ose l'espérer. Mais ne savons-nous pas, répond saint Bernard, que la grande qualité de Marie est d'être singulièrement la mère des pécheurs? ne savons-nous pas que c'est aux pécheurs qu'elle est en quelque manière redevable de toute sa gloire, puisqu'il est vrai que s'il n'y avoit eu des pécheurs, elle n'eût jamais été mère de Dieu? qu'ainsi tout le bonheur de sa destinée, ou, pour mieux dire, de sa prédestination éternelle, a roulé sur le malheur des hommes comme pécheurs; et que par une reconnoissance digne d'elle, et qui n'a rien dans sa personne que de saint, puisqu'elle l'accorde parfaitement avec la haine et l'horreur du péché, elle se tient comme obligée à secourir les pécheurs, à être le refuge des pécheurs, à employer son crédit pour la conversion des plus indignes et des plus endurcis pécheurs, parce qu'elle sait bien que tout pécheurs et tout endurcis qu'ils sont, c'est pour eux et pour eux spécialement que Dieu l'a faite ce qu'elle est; et qu'en cela même elle se conforme aux inclinations de son fils, qui, sans confondre l'ordre des choses, a toujours aimé les pécheurs, quoiqu'il fût venu pour détruire et pour abolir le péché.

Voilà ce que j'appelle notre espérance; mais en voulez-vous voir l'abus? c'est ici, mes chers auditeurs, que j'ai besoin de toute votre application, en finissant ce discours. L'abus de cette invocation de Marie, et ce qui nous rend tous les jours son crédit inutile auprès de Dieu, c'est qu'au lieu d'envisager Marie comme la médiatrice qui peut, par son inter-

cession , nous procurer les véritables grâces du salut , je veux dire , les grâces réelles et possibles , les grâces solides et nécessaires , les grâces réglées et mesurées selon l'ordre de Dieu , les grâces victorieuses qui doivent combattre en nous nos passions , et triompher de la chair et du monde ; par de secrètes et de funestes erreurs qui nous trompent , nous nous formons de Marie une fausse idée , jusqu'à nous promettre de sa protection des grâces chimériques et impossibles ; des grâces selon notre goût , et selon les désirs corrompus de notre cœur ; des grâces , s'il y en avoit de telles , incapables de nous sanctifier , et beaucoup plus capables de nous pervertir ; des grâces miraculeuses et sur lesquelles notre présomption seule peut faire fonds. Je m'explique : nous invoquons Marie , mais par une confiance aveugle , nous reposant sur elle de notre salut , nous en négligeons et nous en abandonnons tout le soin ; comme si Marie , par son crédit auprès de Dieu , devoit nous garantir ce salut sans conversion , ce salut sans changement de vie , ce salut sans renoncement à nous-mêmes , ce salut sans fruits de pénitence et sans mortification des sens ; comme si par la faveur de Marie , il devoit y avoir pour nous des victoires sans combat , des récompenses sans mérite , des mérites sans travail , des vertus dont la pratique ne nous coûtât rien : grâces chimériques et impossibles. Nous invoquons Marie ; mais par une témérité , qui , bien loin de l'honorer , lui est injurieuse , nous espérons obtenir par elle une bonne mort après une vie toute mondaine , une

heureuse fin après un continuel oubli de Dieu, une sainte et finale persévérance, après une opiniâtre résistance à toutes les lumières du ciel, un port assuré après une suite infinie d'égaremens et de naufrages volontaires : grâces possibles, mais miraculeuses. Nous invoquons Marie ; mais par une ignorance grossière de ce qu'elle peut, persuadés qu'elle peut tout, nous nous flattons de trouver en Dieu, par sa médiation, une patience sans bornes pour nous supporter, une disposition sans mesure à nous pardonner, une miséricorde inépuisable qui sera toujours en notre pouvoir, une protection sûre et immanquable, malgré nos délais criminels et nos retardemens affectés : grâces, s'il y en avoit de telles, incapables de nous sanctifier, et beaucoup plus capables de nous pervertir. Nous invoquons Marie ; mais par une damnable sécurité, fondée sur son pouvoir, nous nous assurons que, sans sortir de l'occasion du péché, elle nous préservera du péché ; qu'au milieu des flammes, elle nous conservera aussi purs et aussi sains que les trois enfans dans la fournaise de Babylone : grâces selon notre goût et selon notre sens réprouvé ; mais grâces que par cette raison-là même nous ne pouvons attendre de Marie, et qui, bien loin d'être l'objet de l'espérance chrétienne, en ont été de tout temps le malheureux écueil. Car Marie n'a point le crédit qui la rend si puissante auprès de Dieu, pour porter nos intérêts contre les intérêts de Dieu ; elle n'est point, comme reine du ciel, placée sur le trône, pour faire régner dans nous le péché ; elle n'est point

notre avocate , pour nous entretenir dans l'impénitence ; elle est toute puissante auprès de son fils ; mais elle l'est , disent les Pères , dans l'ordre des divins décrets , dans l'étendue des saintes lois que la sagesse de Dieu a établies , sans préjudice des maximes évangéliques et de leur inflexible sévérité : c'est-à-dire , elle est toute puissante pour nous attirer à Dieu et pour rapprocher Dieu de nous , toute puissante pour disposer Dieu à être touché de nos larmes , toute puissante pour lui faire agréer nos vœux , nos satisfactions , nos sacrifices ; mais non pas toute puissante pour anéantir l'obligation de tout cela , ni pour faire que Dieu , oubliant ses plus essentiels attributs , devienne , si j'ose ainsi parler , prévaricateur de sa sainteté , et fauteur de notre iniquité.

Nous vous invoquons aujourd'hui , vierge sainte , mais c'est dans des dispositions plus conformes à nos devoirs , plus conformes aux règles que la religion nous prescrit , plus conformes au mystère même de votre glorieuse assomption. Mieux instruits de nos intérêts et des desseins de Dieu sur nous , nous n'attendons point de vous ces grâces purement temporelles , qui ne nous donneroient que de vaines joies , ni ces prospérités du monde qui ne serviroient qu'à entretenir notre orgueil et à satisfaire notre amour-propre. Si nous avons recours à vous , c'est pour des besoins plus pressans et plus importants , c'est pour des biens plus nécessaires , quoique peut-être moins de notre goût , c'est dans des vues plus relevées et plus convenables au christia-

nisme que nous professons. Accablés sous le poids de nos misères , et persuadés que vous pouvez nous secourir , nous vous réclamons dans cette anguste solennité ; mais voici le sujet de nos demandes : obtenez-nous par votre toute puissante intercession, ces grâces du premier ordre à quoi notre salut et notre perfection sont attachés ; obtenez-nous une haine efficace du péché , une crainte respectueuse des jugemens de Dieu , une soumission sans réserve à sa sainte loi ; obtenez-nous cette force chrétienne, si nécessaire pour nous préserver de la corruption du monde , pour ne nous laisser pas emporter au torrent de la coutume , pour résister au scandale du mauvais exemple , pour nous mettre au-dessus du respect humain , pour nous affranchir de la tyrannie de nos passions , pour renoncer à l'ambition , pour n'être pas esclaves de l'avarice, pour surmonter la concupiscence de la chair, et pour la tenir soumise à l'esprit ; obtenez-nous ces excellentes vertus qui vous ont distinguée entre tous les justes ; cette foi héroïque qui vous a rendue si heureuse , en vous faisant croire ce qui vous étoit révélé ; cette profonde humilité qui vous a élevée si haut, et qui engagea le Verbe de Dieu à s'abaisser jusqu'à vous ; cette pureté angélique qui vous fut si chère , et que vous préférâtes à toutes les grandeurs qu'on vous promettoit ; cette obéissance que Jésus-Christ trouva plus digne de ses éloges , et plus recommandable en vous que votre maternité même ; ce zèle pour les intérêts de Dieu et pour le salut des hommes , qui , malgré la tendresse de votre cœur ,

vous fit consentir au sacrifice et à la mort de votre fils , quand vous le présentâtes dans le temple comme la victime qui devoit être immolée pour nos péchés. Sans prétendre au degré sublime où vous avez possédé ces vertus , obtenez-les-nous au moins dans le degré convenable à nos obligations : c'est-à-dire , obtenez-nous une foi vive qui nous fasse agir , et qui , pour la cause de Dieu , nous détermine à tout souffrir ; une confiance en Dieu inébranlable , qui ne soit jamais confondue ; un amour de Dieu que toutes les eaux des tribulations et des adversités de cette vie ne puissent éteindre ; une charité envers le prochain qui nous tienne tous étroitement et saintement unis en Jésus-Christ , obtenez-nous une victoire entière sur le monde , un détachement parfait de nous-mêmes , un esprit humble et un cœur pur. Voilà les grâces , ô Vierge sainte , que nous vous demandons , et pour lesquelles nous ne craignons pas que vous nous refusiez votre intercession. Nous vous saluons avec l'Eglise en qualité de reine , *Salve , regina* ; mais à Dieu ne plaise que nous présunions d'entrer dans la gloire par une autre voie que par celle de vos vertus. Comme reine , nous vous réclamons : *Ad te clamamus* ; mais nous n'implorons votre secours que pour pouvoir marcher sur vos pas en imitant vos exemples : comme reine , nous vous prenons pour notre protectrice , et nous vous faisons entendre nos gémissemens : *Ad te suspiramus* ; mais nous ne nous mettons sous votre protection , que pour obtenir par vous la grâce de notre conversion. Sans

craindre d'être du nombre de vos dévots indiscrets, nous vous appelons mère de miséricorde, source de vie, consolation de nos ames : *Mater misericordiæ, vita, dulcedo*; mais nous ne prétendons point que ces titres nous autorisent dans nos faiblesses, ni qu'ils nous rassurent dans nos désordres. Malgré les critiques censeurs de notre culte, nous nous confions en vous; mais notre confiance ne nous fait point oublier que, pour être récompensé comme vous, il faut, par proportion, le mériter comme vous, et que jamais nous ne parviendrons autrement à ce royaume éternel, où nous conduise, etc.

AUTRE SERMON

POUR LA FÊTE

DE L'ASSOMPTION DE LA VIERGE.

SUR LA DÉVOTION A LA VIERGE.

Intravit Jesus in quoddam castellum , et mulier quædam excepit illum in domum suam.

Jésus entra dans une bourgade , et une femme le reçut dans sa maison. En saint Luc , chap. 10.

CETTE femme ainsi honorée de la présence de Jésus-Christ, ce fut , chrétiens , dans le sens littéral de notre évangile , Marthe , sœur de Magdeleine ; mais selon l'application de l'Eglise , c'est Marie , la mère du Rédempteur , la reine des vierges , et la souveraine du ciel et de la terre. C'est elle qui reçut dans ses chastes entrailles le Fils de Dieu ; et c'est elle qui est aujourd'hui reçue par cet homme-Dieu dans le séjour de la gloire. Heureuse , mes frères , s'écrie saint Bernard , heureuse réception de l'une et de l'autre part ! *Felix utraque susceptio !* soit celle que Marie fit à Jésus-Christ dans le mystère de son incarnation , soit celle que Jésus-Christ fait à Marie dans le mystère de son assumption. Mais pourquoi parler maintenant de la première , demande le même saint Bernard ? pour mieux juger de la seconde , répond ce saint docteur ;

pour en former une juste idée ; pour en concevoir toute la gloire et toute l'excellence ; ou plutôt , pour reconnoître que comme la première est absolument inconcevable à nos esprits , la seconde est au-dessus de toutes nos vues et de toutes nos expressions : *Ut juxta inæstimabilem illius gloriam , inæstimabilis cognoscatur et ista.* En effet , quel langage pourroit jamais expliquer comment ce Dieu de majesté , qui ne peut être compris dans la vaste étendue de l'univers , se renferma dans le sein d'une vierge ; et qui pourroit dire aussi avec quelle pompe cette vierge entre dans le ciel pour y être couronnée , et pour y régner pendant toute l'éternité ? *Christi generationem et Mariæ assumptionem quis enarrabit ?* J'ai donc cru , mes chers auditeurs , devoir prendre un sujet plus proportionné à notre foiblesse , et même plus utile pour vous. J'ai cru que le grand et ineffable mystère de l'assomption de Marie me donnoit une occasion favorable de vous entretenir de la dévotion envers cette mère de Dieu. C'est ce que je me propose , et c'est pour cela même , Vierge sainte , que j'ai besoin de votre secours. Daignez agréer le zèle qui m'anime pour vous , et le seconder ; daignez écouter la prière que je vous fais en vous saluant , et vous disant : *Ave , Maria.*

Si j'entreprends aujourd'hui de vous parler de la dévotion à la Vierge , ce n'est point précisément pour vous l'inspirer , puisque je vous suppose trop chrétiens pour n'avoir pas envers la mère de Dieu

tous les sentimens de zèle et de respect qui lui sont dus. C'est donc seulement pour vous donner sur cette importante matière toute l'instruction que des chrétiens parfaits et spirituels doivent avoir, s'ils veulent parvenir à la pratique de ce culte raisonnable, que le grand Apôtre nous a si fortement recommandé : *Rationabile obsequium vestrum* (1). Ainsi, mes chers auditeurs, au lieu de vous exhorter à la dévotion envers Marie, je veux vous apprendre à régler cette dévotion, à profiter de cette dévotion, et à vous sanctifier vous-mêmes par cette dévotion ; je veux vous en faire connoître les véritables caractères, vous en marquer les défauts, vous en découvrir les abus, et par là vous engager à en faire un saint usage : pouvois-je choisir un dessein plus convenable à votre piété, et plus avantageux à la dévotion même dont il s'agit ? Elle consiste, selon saint Bernard, en trois principaux devoirs, à honorer Marie, à l'invoquer, à l'imiter. Or c'est à ces trois devoirs que je m'attache, et voici en trois mots le partage de ce discours. Il faut honorer Marie, mais l'honorer judicieusement : c'est la première proposition ; il faut invoquer Marie, mais l'invoquer efficacement : c'est la seconde proposition ; enfin, il faut imiter Marie, et l'imiter religieusement : c'est la dernière proposition. Il faut honorer cette Vierge judicieusement : car l'honneur de la reine du ciel aussi bien que celui de Jésus-Christ le roi des rois, demande sur toutes choses cette condition : *Nam et honor reginæ judicium*

(1) Rom. 12.

diligit, dit saint Bernard, appliquant à la mère ce qui est écrit du Fils, *Et honor regis judicium diligit* (1); ce sera le sujet de la première partie. Il faut invoquer cette vierge efficacement: car en vain Marie a-t-elle pour nous du crédit auprès de Dieu, si par l'indignité de nos prières, ou par l'impénitence de notre vie, nous nous rendons son crédit inutile; ce sera la seconde partie. Il faut, autant qu'il est en notre pouvoir, imiter cette vierge religieusement; car la sainteté de Marie est un modèle sur lequel Dieu prétend que nous nous formions; et si nous ne le faisons pas, sur lequel il nous jugera: ce sera la dernière partie. Trois vérités également capables de contribuer à la conversion des pécheurs, et à la sanctification des justes. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour honorer saintement la mère de Dieu, il faut l'honorer judicieusement. C'est un principe qui ne peut être contesté, et dont il n'y a sans doute personne qui ne convienne avec moi. Mais on doit en même temps convenir d'une autre vérité qui me paroît également incontestable, savoir, que s'il faut du discernement et de la prudence pour honorer la mère de Dieu, il n'en faut pas moins, que dis-je? il en faut même encore plus pour censurer ceux qui l'honorent, et pour s'ériger en juge du culte et des honneurs qu'ils lui rendent. J'ai droit, ce me semble, d'exiger d'abord de votre piété,

(1) Psalm. 98.

que vous ne sépariez jamais ces deux principes , quand il s'agit de décider sur un sujet aussi important que celui-ci ; et vous avez trop de pénétration , chrétiens , pour n'entrer pas dans ma pensée , et trop d'équité pour n'avouer pas que la raison , aussi bien que la droite et sincère religion , le demandent ainsi : je m'explique. Il peut y avoir dans le monde , parmi les personnes adonnées au service de la Vierge , des dévots indiscrets , j'en veux bien tomber d'accord avec vous ; et s'il y en a de tels , à Dieu ne plaise que je prétende ici les excuser , ni les autoriser. Mais aussi peut-il y avoir des censeurs indiscrets de la dévotion envers cette même Vierge ; et c'est à quoi l'on ne pense point assez. De ces deux désordres , on se pique d'éviter le premier , et il arrive tous les jours qu'on se fait un faux mérite ou une vanité bizarre du second. Cependant le second n'est pas moins dangereux que le premier ; et l'homme chrétien ne court pas moins de risque devant Dieu , en condamnant avec témérité un culte légitime et saint , qu'en pratiquant par ignorance un culte outré et superstitieux. C'est donc à nous , mes chers auditeurs , à nous préserver de l'un et de l'autre ; c'est à moi , comme prédicateur de l'évangile , à vous conduire entre ces deux écueils , et par quelle voie ? en vous donnant des règles sûres pour honorer discrètement la reine du ciel , et vous proposant les mêmes règles pour ne pas critiquer légèrement les honneurs même populaires qu'elle reçoit sur la terre. Ne disons rien de vague , et dans le dessein que j'ai formé d'éclaircir

ces vérités , ne combattons point des fantômes , mais venons au détail des choses.

On a prétendu que , malgré le soin qu'ont eu les pasteurs d'instruire les peuples , et d'épurer , dans notre siècle , la religion ou la dévotion des fidèles , il y avoit encore de l'excès , et par conséquent de l'abus dans le culte qu'on rend à la sainte Vierge ; et ce que je vous prie de bien remarquer , ce ne sont pas seulement les ennemis déclarés de l'Eglise qui en ont jugé de la sorte. Quelques-uns même de ses propres enfans ont déploré cet abus : des catholiques prétendus zélés , mais dont le zèle sans doute n'a pas eu toutes les qualités requises pour être ce zèle selon la science que demandoit l'Apôtre ; quoi qu'il en soit , des catholiques même ont cru devoir prendre sur ce point la cause de Dieu : et de la manière qu'ils s'en sont expliqués , voici les trois chefs où la vénération du commun des fidèles pour la mère de Dieu , leur a paru aller jusqu'à l'indiscrétion. Car c'est le terme dont ils se sont servis , et il nous importe une fois de bien comprendre à quoi ils l'ont appliqué. Touchés des intérêts de Dieu , ils se sont plaints qu'on rendoit des hommages à Marie comme à une divinité ; ils se sont plaints qu'on lui donnoit des titres d'honneur qui ne lui appartenoient pas , surtout ceux de médiatrice et de réparatrice du monde perdu ; ils se sont plaints qu'on lui attribuoit de nouveaux privilèges , qui ne nous étoient révélés ni dans l'Ecriture , ni dans la tradition. Examinons leurs plaintes sans préjugé , et puisqu'ils

les ont publiées dans le monde chrétien en forme d'avertissemens donnés par Marie elle-même à ses dévots indiscrets, nous qui voulons de bonne foi que notre dévotion soit prudente, qu'elle soit solide, qu'elle soit sans reproche, profitons de ces avis : pour peu qu'ils soient fondés, édifions-nous-en, du moins servons-nous de l'examen que nous en allons faire, pour nous rendre encore plus exacts et plus irrépréhensibles dans le culte de la vierge que nous honorons. Ecoutez-moi : ceci n'aura rien de trop abstrait, ni d'ennuyeux.

Il est donc vrai, chrétiens, et je le dis hautement, que d'honorer Marie comme une divinité, quoique *subalterne*, ce seroit, non pas un simple abus, ni une simple indiscretion, mais un crime et une impiété. Car Marie, toute mère de Dieu qu'elle est, n'est qu'une pure créature, l'humble servante du Seigneur, dont tout le bonheur est fondé sur l'aveu authentique qu'elle a fait elle-même de sa bassesse et de son néant : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ : ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* (1). C'est ainsi qu'elle nous l'a appris ; et nous le savons si bien, que, pour ne l'oublier jamais, nous nous faisons un devoir de la saluer chaque jour en cette qualité de servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini* (2). Ainsi, grâce à la Providence et à l'esprit qui gouverne le christianisme, je prétends que l'Eglise de Jésus-Christ, surtout dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, n'avoit nul besoin de

(1) Luc. 1. — (2) *Ibid.*

L'avis prétendu salutaire qu'on a voulu nous donner là-dessus. Car, comme je vous l'ai fait déjà remarquer d'autres fois, ce que disoit saint Augustin dans un sujet à peu près semblable, pour répondre aux manichéens, qui, malicieusement et sans raison, accusoient de son temps les catholiques de rendre aux martyrs un culte idolâtre : ce que disoit ce Père touchant les martyrs, qui de nous ne le dit pas de la mère de Dieu, que ce n'est point à elle que nous dédions des autels, ni à elle que nous offrons le sacrifice, mais à Dieu qui l'a choisie, à Dieu qui l'a sanctifiée, à Dieu qui l'a glorifiée ? Nous sommes donc bien éloignés de cette grossière erreur, ou de cette énorme indiscretion qui consisteroit à faire de Marie une déesse ; et l'indiscretion, s'il y en avoit ici, seroit plutôt de la part de ceux qui dans leurs avis auroient supposé qu'un grand nombre de fidèles, à la vue de leurs pasteurs, avoient pu tomber, et étoient en effet tombés dans une telle corruption de foi ; l'indiscretion seroit, non-seulement d'avoir par là renouvelé les accusations vaines et frivoles des anciens hérétiques contre l'Eglise, mais d'avoir donné l'avantage à l'hérétique protestant, de voir des catholiques même persuadés que notre foi s'étoit ainsi corrompue dans ces derniers siècles. Non, mes chers auditeurs, je le répète, l'Eglise de Jésus-Christ n'a point été abandonnée de la sorte. Car qu'est-ce selon nous que d'honorer judicieusement la mère de Dieu ? c'est l'honorer d'un culte inférieur à celui de Dieu, mais supérieur à tout autre que celui de Dieu. Or voilà

comment nous l'honorons, voilà comment tous les siècles du christianisme l'ont honorée : malheur à celui qui la confondroit avec Dieu ; mais aussi malheur à celui qui ne lui rendroit pas des hommages particuliers, et qui dans son estime ne la mettroit pas au-dessus de tout ce qui n'est point Dieu. Il a été de mon devoir d'appuyer d'abord sur cet article, et de vous le faire sentir ; mais allons plus loin.

On a blâmé comme indiscret le zèle des fidèles qui attribuoient à Marie des titres d'honneur qu'on prétend ne lui pas convenir : et moi j'avance et je soutiens, que depuis que l'Eglise universelle, par le plus solennel de ses décrets, qui fut celui du concile d'Ephèse, a maintenu la Vierge dont je défends ici la gloire, dans la possession du titre de mère de Dieu, que l'hérésiarque Nestorius lui disputoit, il n'y a point de titre d'honneur qui ne lui convienne, ni de qualité éminente qu'on puisse sans indiscretion lui contester. Appliquez-vous, et vous en allez être convaincus. Car puisqu'il s'agit surtout de la qualité de médiatrice et de réparatrice du monde, que les réformateurs de son culte voudroient lui ôter, voyons comment en a parlé saint Bernard : non point dans ces occasions et dans ces discours où il n'a pensé qu'à exalter Marie par les magnifiques éloges qu'il en a faits, mais dans cette célèbre épître aux chanoines de Lyon, où, raisonnant en théologien, et décidant à la rigueur, il a voulu nous marquer les bornes que doit avoir le culte que nous rendons à la mère de

Dieu. Je me contenterai de traduire ses paroles , et je ne puis douter que vous n'en soyez touchés. Donnez, disoit-il, donnez à Marie les justes louanges qui lui appartiennent , et souvenez-vous que la sainteté , pour être honorée , n'a besoin que de la vérité. Dites , par exemple , que Marie a trouvé pour elle et pour nous la source de la grâce ; dites qu'elle est la médiatrice du salut et la restauratrice des siècles : vous le direz avec raison ; car c'est ce que toute l'Eglise publie , et ce qu'elle chante tous les jours dans ses divins offices : *Magnifica gratiæ inventricem Mariam , mediatricem salutis , restauratricem seculorum : hæc mihi de illâ cantat Ecclesia*. Ceux à qui ces titres déplaisent , oseront-ils s'inscrire en faux contre le témoignage de saint Bernard , et récuser un homme d'une si grande autorité parmi les Pères , et qui rapporte en fidèle historien ce que l'Eglise croyoit de son temps , et ce qu'elle pratiquoit ? Or voilà ce que j'appelle honorer judicieusement la Vierge , lui attribuer les qualités que toute l'Eglise lui attribue. On sait bien qu'il n'y a , pour parler ainsi , qu'un médiateur de rédemption : mais on est certain de ne point déroger à ses droits , quand on reconnoît avec l'Ecriture , outre cet unique médiateur de rédemption qui est Jésus-Christ , d'autres médiateurs d'intercession ; et Marie entre ceux-ci ne doit-elle pas avoir la première place ? On sait que Jésus-Christ seul a racheté le monde par son sang , mais on ne peut ignorer que ce sang qu'il a répandu , a été formé de la substance même de Marie ,

et par conséquent que Marie a fourni, a offert, a livré pour nous le sang qui nous a servi de rançon. Car c'est sur quoi toute l'Eglise s'est fondée pour la qualifier de médiatrice et de réparatrice des hommes. Ce seroit donc encore par là une indis-
 création (je devrois peut-être user d'un terme plus propre et plus fort), ce seroit, dis-je, une indis-
 création, de lui refuser ces titres glorieux et si soli-
 dement établis. Mais sans raisonner davantage, il me suffit; reprend saint Bernard, que l'Eglise m'ait appris à honorer de cette manière la mère de Dieu : car ce que m'enseigne l'Eglise, ajoutoit ce saint docteur, c'est à quoi je m'attache inviolablement, et de quoi je ne me départirai jamais. Tout ce qu'elle croit, je le crois; et tout ce qu'elle pratique, je le veux pratiquer : en le croyant, en le pratiquant sans distinction et sans restriction, je me tiens en assurance, puisqu'elle est l'oracle que je dois écouter sur tout, et le guide infallible que je dois suivre : *Quod ab illâ accepi, securus teneo.*

Or, selon cette règle, mes chers auditeurs, nous ne craignons point d'être des dévots indiscrets de Marie, quand nous l'appelons notre médiatrice et notre réparatrice; quand nous disons qu'elle est pour nous une source de vie, qu'elle est dans cette terre d'exil notre consolation, qu'elle est au milieu de tous les dangers notre espérance : pourquoi? parce que jusqu'à la fin des siècles, malgré le chagrin de l'hérésie, l'Eglise la réclamera et la saluera sous toutes ces qualités : *Vita, dulcedo, et spes*

nostra, salve. Notre vie, comment? après Dieu et après Jésus-Christ; notre consolation, comment? après Dieu et après Jésus-Christ; notre espérance, comment? après Dieu et après Jésus-Christ. Peut-on, sans indiscretion et même sans malignité, nous soupçonner, ou plutôt soupçonner l'Eglise de l'entendre dans un autre sens? Et parce qu'il est évident et incontestable que c'est là le sens de l'Eglise, et que nous n'en avons point d'autre, malgré la fausse délicatesse des censeurs de notre dévotion envers la mère de Dieu, nous ne faisons point difficulté de l'appeler absolument notre vie, absolument notre consolation, absolument notre espérance: *Vita, dulcedo, et spes nostra.* Oui, c'est ainsi que nous le chantons avec l'Eglise, et qu'on le chantera jusqu'à la dernière consommation des temps. Les ennemis de Marie passeront; mais l'Eglise leur survivra, l'Eglise après eux subsistera, et touchée des mêmes sentimens, elle dira toujours, en s'adressant à la mère de son Epoux et de son Sauveur: *Vita, dulcedo, et spes nostra.*

Enfin, on a traité de zèle indiscret, celui que fait paroître le peuple chrétien à défendre certains privilèges de Marie. Privilèges de grâce dans son immaculée conception, privilèges de gloire dans sa triomphante assomption; bien d'autres dont je n'entreprends point de faire ici le dénombrement, et qu'on s'est aussi contenté de nous marquer sous des termes généraux, en les rejetant. Mais moi, voici encore, et sur le même principe, comment je raisonne: car, puisque nous reconnoissons Marie

pour mère de Dieu , de tous les privilèges propres à rehausser l'éclat de cette maternité divine , y en a-t-il un seul que nous ne devions être disposés à lui accorder , ou , pour mieux dire , y en a-t-il un seul que Dieu lui-même ne lui ait pas accordé ? Si Dieu ne nous les a pas tous également révélés ; si nous n'avons pas sur tous la même certitude , et si tous ne sont pas dans le christianisme des points de foi , n'est-ce pas assez pour les attribuer à cette Vierge que , sans préjudicier aux droits de Dieu , ce soient des privilèges convenables à la dignité de mère de Dieu ? n'est-ce pas assez que ce soient des privilèges reconnus par les plus savans hommes de l'Eglise , autorisés par la créance commune des fidèles , appuyés , sinon sur des preuves évidentes et des démonstrations , au moins sur les plus fortes conjectures et les témoignages les plus solides et les plus irréprochables ? Or tels sont les privilèges que nous honorons dans Marie , et c'est par là que nous les honorons prudemment. Un esprit raisonnable et sage , surtout un esprit bien prévenu à l'égard de Marie , et affectionné à son culte (car voilà le point) , un esprit , dis-je , guéri de certains préjugés , ou dégagé de certains intérêts , dans le choix de deux partis , s'il y en avoit deux à prendre , ne pencherait-il pas toujours vers le plus favorable à la sainte Mère que nous révérerons ? ne le préférera-t-il pas , et ne l'embrassera-t-il pas , quand c'est d'ailleurs le mieux établi et le mieux fondé ? Mais que devroit-on penser d'un esprit toujours prêt à faire naître des doutes sur les grandeurs de Marie , et sur ses

plus illustres prérogatives ? toujours appliqué à imaginer de nouveaux tours pour nous les rendre suspects ; mettant toute son étude à troubler la piété des peuples, et par toutes ses subtilités, ne cherchant qu'à la resserrer , qu'à en décréditer les plus anciennes pratiques , peut-être qu'à l'anéantir , au lieu de travailler à la maintenir et à l'étendre ? Ah ! mon Dieu , falloit-il donc que le ministère de votre parole fût aujourd'hui nécessaire pour défendre l'honneur et le culte que le monde chrétien est en possession de rendre à la plus sainte des vierges ? Après que les premiers hommes de notre religion se sont épuisés à célébrer les grandeurs de Marie ; après qu'ils ont désespéré de trouver des termes proportionnés à la sublimité de son état ; après qu'au nom de tous saint Augustin a confessé son insuffisance , et protesté hautement qu'il manquoit d'expressions pour donner à la mère de Dieu les louanges qui lui étoient dues ? *Quibus te laudibus efferam nescio* ; falloit-il que je fusse obligé de combattre les fausses réserves de ceux qui craignent de la louer avec excès , et qui osent se plaindre qu'on l'honore trop ? Voilà toutefois un des désordres de notre siècle. A mesure que les mœurs se sont perverties , par une apparence de réforme , on a raffiné sur la simplicité du culte. A mesure que la foi est devenue tiède et languissante , on a affecté de la faire paroître vive et ardente , sur je ne sais combien d'articles qui n'ont servi qu'à exciter des disputes , et à diviser les esprits sans les édifier. Si ces prétendus zélés et ces censeurs indiscrets du

culte de la Vierge avoient été appelés au conseil , et qu'on eût pris leur avis , jamais ils n'auroient consenti à cette multiplicité de fêtes instituées en son honneur. Ce nombre infini de temples et d'autels consacrés à Dieu sous son nom , n'eût pas été de leur goût. Tant de pratiques établies par l'Eglise pour entretenir notre piété envers la mère de Dieu, les auroient choqués ; et pour peu qu'on les écoutât, ils concluroient à les abolir. Il n'a pas tenu à eux, et il n'y tiendrait pas encore , que sous le vain prétexte de ce culte judicieux , mais judicieux selon leur sens , qu'ils voudroient introduire dans le christianisme , la religion ne fût réduite à une sèche spéculation , qui bientôt dégénéreroit , et qui , de nos jours , en effet , ne dégénère que trop visiblement dans une véritable indévotion. Mais malgré toutes les entreprises que l'hérésie , depuis tant de siècles , a formées contre vous , Vierge sainte , votre culte a subsisté , et il subsistera ; jamais les portes de l'enfer ne prévauront contre le zèle des vrais chrétiens , et contre leur fidélité à vous rendre les justes hommages qui vous appartiennent. De quelque artifice qu'on use , et quelque effort qu'on fasse pour arracher de leurs cœurs les sentimens tendres et respectueux qui les lient étroitement à vos intérêts , ils les conserveront , ils les publieront , ils en feront gloire. Leur piété l'emportera , et rien ne sera capable de les séduire et de les ébranler. Vous êtes , ô sainte mère de Dieu ! vous êtes l'écueil contre lequel ont échoué toutes les erreurs , et vous le serez toujours. Vous seule avez triomphé de toutes

les hérésies : à peine s'en est-il formé une dans le christianisme, qui ne vous ait attaquée, et il n'y en a point que vous n'ayez confondue : *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo*. La victoire que vous remporterez, et que vous remportez déjà sur les téméraires censeurs de votre culte, achèvera votre triomphe : s'il y faut contribuer par nos soins, nous n'y épargnerons rien ; s'il faut parler, nous parlerons ; dans la chaire de vérité, nous élèverons la voix, nous nous ferons entendre ; et, après avoir appris au peuple chrétien à vous honorer judicieusement, nous lui apprendrons à vous invoquer efficacement : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Que nous puissions invoquer Marie, et qu'elle soit pour nous dans nos besoins une protectrice toute puissante et toute miséricordieuse, c'est une vérité, chrétiens, sur laquelle nous ne pouvons former le moindre doute, si nous sommes de fidèles enfans de l'Eglise, et si nous sommes bien instruits des principes de notre foi. Car puisque l'Eglise a défini en général, que nous pouvons invoquer les saints que Dieu a retirés de cette terre d'exil où nous vivons, et qu'il a placés auprès de lui dans son royaume, à combien plus forte raison pouvons-nous, dans toutes les nécessités de cette vie, nous adresser à la reine, non-seulement des saints, mais des anges bienheureux, et lui présenter nos prières ? Que lui manque-t-il de tout ce qui peut affermir notre confiance ? Croirons-nous qu'uniquement

touchée de son bonheur, et toute occupée, pour ainsi dire, de sa propre gloire, elle soit devenue insensible à nos intérêts? mais n'est-elle pas toujours la mère de miséricorde? Nous persuaderons-nous que Dieu, en la glorifiant, ait tellement borné son pouvoir, qu'elle ne soit plus en état de nous en faire sentir les salutaires effets? mais n'est-elle pas toujours la mère de ce Dieu sauveur qu'elle a donné au monde et qui lui fut si soumis? est-ce en recevant la récompense de ses mérites qu'elle a perdu ses plus beaux droits; et si ce Fils adorable qu'elle porta dans son sein, a fait pour elle des miracles sur la terre, que lui refusera-t-il dans le ciel? C'est ainsi que les Pères ont raisonné, et c'est là-dessus qu'ils se sont fondés pour nous exhorter dans des termes si énergiques et si forts, à réclamer sans cesse la mère de Dieu. Que ne puis-je les faire tous ici parler, ou plutôt, que ne puis-je rapporter ici dans un recueil abrégé, tout ce qu'ils ont dit de l'invocation de Marie et des avantages qui y sont attachés! que ne puis-je vous faire entendre ces grands maîtres, et, selon l'expression de saint Paul, vous convaincre par cette nuée de témoins! Car quand nous n'aurions point d'autres preuves, en faudroit-il davantage, et ne seroit-ce pas une témérité, que dis-je? ne seroit-ce pas l'obstination la plus outrée, que de vouloir tenir contre l'autorité de tout ce qu'il y a eu depuis tant de siècles d'oracles et de docteurs dans l'Eglise de Jésus-Christ?

Je vais plus loin, et je ne dis pas seulement que nous pouvons invoquer Marie, mais j'ajoute que nous le devons: et pourquoi? pour nous confor-

mer à l'Eglise , pour nous attirer la grâce , pour nous procurer contre les dangers du monde , un secours puissant et un ferme soutien , pour assurer notre salut. En effet , chrétiens , si nous sommes obligés de croire ce que croit l'Eglise , comme la règle de notre foi , ne sommes-nous pas obligés de faire ce que fait l'Eglise , comme la règle de nos mœurs ? Or , combien de prières solennelles l'Eglise , tous les jours , adresse-t-elle à la mère de Dieu , pour implorer son assistance ; et n'est-ce pas une espèce d'infidélité de ne pratiquer pas ce qu'elle pratique avec tant de soin , et de ne demander pas ce qu'elle demande , ni à qui , ou plutôt , par qui elle le demande ? Si la grâce nous est nécessaire , et si nous ne pouvons surtout ignorer combien il nous est important d'avoir certaines grâces particulières et en certaines conjonctures , nous est-il permis de négliger un des plus sûrs moyens de les obtenir ? Or ce moyen , c'est l'intercession de Marie ; et mille fois ne vous a-t-on pas avertis que c'est par elle que Dieu dispense ses dons , et par les mains de cette Vierge qu'il les fait passer en nous les communiquant ? Si nous sentons notre foiblesse , et si nous gémissons de nous voir exposés à tant de périls , dans l'obligation où nous sommes d'ailleurs de nous conserver , ne devons-nous pas pour cela mettre tout en œuvre ? Or , de tout ce que nous pouvons mettre en œuvre , rien de plus efficace , de plus présent , que la médiation de Marie ; et puisque tant d'autres qui l'ont éprouvé , nous en instruisent , n'est-ce pas consentir

à notre perte , que de ne vouloir pas nous servir d'une telle défense ? Enfin , si le salut est notre affaire , et par ses conséquences infinies , notre grande affaire , notre essentielle affaire , notre unique affaire , nous peut-il être pardonnable de n'y pas employer tout ce que la religion nous fournit de plus propre à en garantir le succès ? Or , la coadjutrice de Dieu , dans l'accomplissement de ce salut , c'est Marie ; et comme ce salut a commencé par elle et par son consentement à la parole de Dieu , c'est par elle et par sa coopération qu'il doit être consommé. D'où il s'ensuit que nous ne pouvons donc trop , dans cette vie mortelle , la solliciter , la presser , l'intéresser en notre faveur par nos supplications et par nos vœux. Avançons.

On peut invoquer Marie , on doit invoquer Marie : vérités incontestables , mais le point est de l'invoquer efficacement , c'est-à-dire , de l'invoquer de telle sorte qu'elle puisse agréer nos prières , qu'elle puisse les trouver dignes d'elle et y prendre part. Car selon l'oracle de Jésus-Christ , tous ceux qui disent à Dieu : Seigneur , Seigneur , ne seront pas écoutés pour cela de Dieu , ni n'entreront pas dans le royaume de Dieu : et suivant la même règle , j'ajoute que , de ceux qui se mettent , ou qui prétendent se mettre sous la protection de la mère de Dieu , plusieurs l'invoquent en vain : pourquoi ? parce qu'ils ne le font pas dans un esprit chrétien , ni avec les sentimens convenables pour l'engager dans leurs intérêts , et pour la toucher. Il y a donc ici deux écueils à craindre , et deux extrémités à

éviter ; et comme la vertu tient le milieu entre deux vices opposés , la vérité se trouve toujours entre deux erreurs contraires. Je veux dire , que les uns comptent trop sur la protection de Marie ; mais que les autres aussi ne connoissent point assez , ou semblent ne point assez connoître tout le fonds qu'on y doit faire ; que les uns , selon leurs désirs et le gré de leurs passions , lui donnent trop d'étendue , et c'est l'erreur des chrétiens présomptueux ; mais que les autres aussi , selon leurs fausses maximes , la resserrent dans des bornes trop étroites , et c'est l'erreur de nos réformateurs , je dis de ceux à qui je parle dans ce discours , et qui , par une autre prudence que celle de l'évangile , se sont ingérés à nous donner des avis dont le peuple fidèle n'a pu tirer qu'un scandale à quoi je me sens obligé , par le devoir de mon ministère , d'opposer toute la force de la divine parole. Appliquez-vous , s'il vous plaît.

Car pour combattre d'abord ce que j'ai marqué comme la première erreur , il faut convenir , chrétiens , que nous portons quelquefois trop loin notre confiance , et que nous faisons à Marie des prières qu'elle ne peut écouter : comment cela ? parce que ce sont des prières injurieuses à Dieu , parce que ce sont des prières indignes de la mère de Dieu , parce que ce sont des prières pernicieuses pour nous-mêmes. Prières injurieuses à Dieu : pourquoi ? c'est qu'elles sont directement opposées à l'ordre de sa providence , et qu'elles vont à renverser toute l'économie de notre salut. En effet , tel est l'ordre

de la Providence, que le salut dépend premièrement de Dieu, et ensuite de nous-mêmes; qu'aidés de la grâce de Dieu, nous y travaillions nous-mêmes; que nous obtenions cette grâce par la mère de Dieu, mais pour la faire valoir par nos soins, mais pour la rendre féconde par nos œuvres, mais pour la conserver par notre vigilance: voilà le plan que Dieu s'est tracé, et qu'il nous a proposé. Et nous, sans égard aux vues de Dieu et nous promettant tout de la mère de Dieu, nous nous en formons un autre selon nos idées particulières, c'est-à-dire, selon notre sens réprouvé et nos inclinations corrompues. Car si nous prétendons que sous la protection de Marie, le salut ne nous coûtera plus rien; qu'après avoir satisfait à certaines pratiques d'une fausse piété envers Marie, nous pourrons devant Dieu nous tenir quittes de tout le reste; que, revêtus des livrées de Marie, nous serons à couvert de tous les dangers du monde, à couvert de toutes les tentations de la vie, à couvert de toutes les surprises de la mort, à couvert de tous les arrêts de la justice divine et de tous les foudres du ciel; et qu'ainsi nous n'aurons rien à craindre, en nous exposant aux occasions, en demeurant dans nos habitudes, en vivant dans l'état du péché, en remettant notre pénitence: ah! chrétiens, si c'est de la sorte que nous l'entendons, ce n'est pas de la sorte que Dieu l'entend; ni jamais ce ne sera de la sorte qu'il l'entendra. Autrement il se démentiroit bien lui-même: et quel lieu auriez-vous d'espérer, surtout en de pareilles dispo-

sitions, qu'il changeât pour vous les immuables décrets de sa sagesse éternelle ? Prières indignes de la mère de Dieu, puisque c'est attendre d'elle qu'elle nous autorise contre Dieu même, qu'elle nous rassure contre la crainte de ses jugemens, jusqu'à ne nous plus mettre en peine de les prévenir ; qu'elle nous serve de prétexte pour persévérer dans nos désordres, et pour mourir dans l'impénitence. Et de là enfin, prières qui, bien loin de nous sanctifier, ne peuvent servir qu'à nous corrompre ; qui, bien loin de nous approcher de Dieu, ne peuvent servir qu'à nous en éloigner sans retour ; qui, bien loin de nous sauver, ne peuvent servir qu'à nous perdre ; par conséquent, prières infiniment pernicieuses pour nous-mêmes. Or, de penser que de telles prières fussent assez efficaces pour toucher le cœur de la plus sainte de toutes les vierges, de la plus fidèle à la loi de Dieu, de la plus soumise aux desseins et aux volontés de Dieu, de la plus zélée pour la gloire de Dieu et pour la sanctification du peuple de Dieu, ne seroit-ce pas la plus sensible et la plus évidente contradiction ?

Vous me direz qu'il faut donc conclure de là qu'un pécheur, dans l'état de son péché, ne peut invoquer efficacement la mère de Dieu ; que n'ayant pas alors l'amour de Dieu, que vivant actuellement sans pénitence, il a beau, du reste, se confier en Marie et la prier ; tous ses vœux sont inutiles, et que toute sa dévotion envers la Vierge ne le sauvera pas : autre erreur dont nous avons à nous préserver ; mais qui, déguisée sous des termes

captieux et pleins d'artifice, proposée sous la forme trompeuse d'avertissemens utiles et chrétiens, cachée sous un air de vérité qui en impose et qui empêche d'en voir le danger, demande toute la précision nécessaire pour la découvrir. Rien de plus spécieux que les propositions qu'on nous fait : propositions équivoques, vraies dans un sens, fausses dans l'autre, toujours dangereuses, parce qu'elles ne tendent qu'à détruire toute notre confiance en cette mère de miséricorde, qui doit être l'asile des pécheurs. On nous dit qu'il ne faut pas jeter les simples dans l'illusion, en leur faisant plus espérer de Marie qu'il ne convient ; je l'avoue : mais je dis aussi qu'il ne faut pas jeter les simples dans l'illusion, en ruinant toute leur espérance ; et pour donner plus de jour à ma pensée, et vous faire prendre là-dessus le point juste à quoi tout fidèle doit s'en tenir, je m'explique, mes chers auditeurs, et je vous prie de me suivre.

Il est vrai, dire à un pécheur que sans pénitence et par la seule intercession de Marie, il peut être réconcilié et sauvé, c'est le jeter dans l'illusion et dans la plus grossière de toutes les illusions : car sans la pénitence, il n'y a ni justification ni salut. Mais aussi lui faire entendre que s'il ne renonce actuellement à son péché ; que s'il n'est actuellement dans la résolution de rompre ses engagements criminels ; que s'il n'est actuellement touché d'un sentiment de pénitence, il ne lui sert à rien d'invoquer Marie, et que sa confiance ne lui peut être de nul avantage ; c'est le séduire et le tromper ;

car sans être encore pénitent , ne peut-il pas , par l'intercession de la mère de Dieu , le devenir ? Sans avoir encore le courage de s'arracher au monde et à ses honteux attachemens , ne peut-il pas , par l'intercession de la mère de Dieu , le demander et l'obtenir ? Sans être encore assez vivement touché de Dieu , sentant la foiblesse de son cœur , et se défiant de lui-même , ne peut-il pas , par l'intercession de Marie , engager Dieu à lui accorder une grâce qui le touche , une grâce qui l'éclaire et le fortifie ? Ne peut-il pas , du fond de l'abîme où il est plongé , lever les mains vers cette Vierge , et s'écrier en l'appelant à son secours : Reine du ciel et toute puissante médiatrice des hommes , ne m'abandonnez pas , moi pécheur , moi aveugle et endurci , moi foible et affaîssé sous le poids de mes iniquités , incapable par moi-même de me relever , et n'ayant point d'autre avocate que vous pour prendre mes intérêts auprès de mon juge , et pour le porter à me rendre les forces que j'ai perdues et qui me manquent : *Ora pro nobis peccatoribus* ? Ne peut-il pas , dis-je , l'invoquer de la sorte , et pouvons-nous croire qu'elle soit insensible à ses gémissemens , et qu'elle ne s'emploie pas à lui ménager la grâce de sa conversion ?

Il est vrai , dire à un pécheur que sans amour pour Dieu , par la seule médiation de Marie , il peut parvenir à l'héritage de Dieu , ce seroit , non plus seulement une illusion , mais une impiété. Car , sans la charité de Dieu , l'on ne peut être ami de Dieu ; et Dieu ne recevra jamais au nombre de ses

élus et dans son royaume, que ses amis. Mais aussi, faire entendre à ce pécheur que n'ayant pas actuellement l'amour de Dieu, il ne peut rien prétendre de Marie, et qu'inutilement il s'efforce de se la rendre propice, c'est abuser de sa crédulité, et lui ôter, dans son malheur, une des plus certaines et des plus solides ressources. Car cet amour de Dieu qu'il n'a pas, ne peut-il plus l'avoir dans la suite; et, pour l'avoir, ne peut-il plus, selon le langage de l'Écriture, recourir à la mère du bel amour, *Ego Mater pulchræ dilectionis* (1)? Comme sans un amour actuel de Dieu, il peut néanmoins croire en Dieu, et de cette foi passer à l'espérance, pour s'élever enfin à la charité de Dieu, ne peut-il pas, sans un amour actuel de Dieu, former dans son cœur un sentiment de confiance en Marie; et animé de ce sentiment, ne peut-il pas se prosterner devant elle, lui exposer sa misère, et par là réveiller toute la tendresse d'une vierge déjà si favorablement prévenue pour nous; par là trouver accès auprès d'elle, et par elle se mettre en grâce avec Dieu, et recouvrer le don précieux de l'amour de Dieu? Et il ne faut point m'opposer que sans l'amour de Dieu l'on ne peut être prédestiné, et par une conséquence qui paroît nécessaire, que sans l'amour de Dieu l'on ne peut se promettre aucun fruit du culte et de l'invocation de la mère de Dieu. Raisonement dont il ne faut qu'éclaircir l'ambiguïté, pour en faire connoître la fausseté, et j'ose dire, la malignité. Je le sais: sans l'amour

(1) Eccli. 24.

de Dieu, l'on ne peut être prédestiné d'une prédestination parfaite et consommée ; ou, pour m'exprimer encore plus clairement, sans l'amour de Dieu l'on ne peut arriver au terme de la prédestination, qui est la gloire : mais avant que d'y arriver, et dans le temps même qu'on est pécheur et sans amour de Dieu, on peut être prédestiné pour parvenir un jour à cette gloire : comment cela ? parce qu'on peut être prédestiné pour sortir de l'état du péché, pour rentrer dans les voies de la justice, pour rallumer dans son cœur le feu de la charité ; et par où ? par les moyens que Dieu nous fournira. Ainsi Magdeleine, au milieu même de ses désordres, étoit prédestinée ; ainsi l'apôtre des nations, saint Paul, lors même qu'il persécutoit l'Eglise de Dieu, étoit prédestiné ; ainsi des millions de libertins, jusque dans leur libertinage même, ont été prédestinés. Or, ces moyens de prédestination, par qui pourrons-nous plus sûrement et plus infailliblement les obtenir que par Marie ?

Disons-le même de bien d'autres avis par où l'on a prétendu régler notre confiance en la mère de Dieu, et nous précautionner contre des abus imaginaires. Je dis contre des abus imaginaires. Car quand on nous avertit de ne pas croire qu'il ne soit plus au pouvoir de Dieu de damner un pécheur dès qu'il porte quelque marque d'une dévotion extérieure à la bienheureuse Vierge ; de ne nous pas persuader qu'elle ait plus de bonté, plus de zèle pour nous que Jésus-Christ même, et de ne pas plus compter sur ses prières que sur les mérites

de son fils, de ne penser pas que sans elle on ne puisse approcher de Dieu par le Sauveur même des hommes, et de ne la point mettre en parallèle ni avec Dieu, ni avec l'homme-Dieu; de ne pas ôter à cet homme-Dieu la miséricorde pour la donner toute à sa mère, et de ne pas préférer le culte de cette divine mère à l'amour de Dieu, et à la confiance que nous devons avoir en lui : quand, dis-je, on s'arrête vainement à nous étaler ces pompeuses maximes, n'est-ce pas attribuer au peuple chrétien des abus que l'on imagine, pour décrier les dévots de Marie ? n'est-ce pas sans sujet vouloir les représenter comme des esprits outrés, comme des esprits frivoles et superstitieux ? Et qui de nous eut jamais de telles idées ? qui de nous porta jamais les choses à de tels excès ; et pour user d'une expression plus forte, mais plus propre, à de telles extravagances ? Ah ! mes frères (je parle à vous, ministres des autels ; à vous que Dieu a choisis pour être les conducteurs et comme les sauveurs de son peuple), dans un siècle où la corruption est si générale, et où nous voyons tant d'âmes rachetées du sang de Jésus-Christ, s'égarer et se pervertir, ne leur fermons pas les voies du retour du salut : or une de ces voies les plus assurées, c'est une sincère dévotion envers la mère de Dieu. Disons aux fidèles que pour invoquer efficacement Marie, il faut l'invoquer chrétiennement, c'est-à-dire, l'invoquer en vue de pouvoir, par son crédit auprès de Dieu, changer de vie et réformer leur conduite, abandonner le vice et réprimer leurs

passions, vaincre la chair et résister à ses attaques, se préserver des pièges du démon et du monde, plus dangereux encore mille fois pour eux que toutes les puissances de l'enfer, s'adonner aux exercices de la religion et en soutenir la pratique, se sanctifier et mériter l'éternité bienheureuse. Mais en même temps, disons-leur qu'en quelques dérèglements qu'ils aient vécu, que quelque pécheurs qu'ils aient été, et qu'ils soient même à présent, ils peuvent être favorablement écoutés de Marie, en s'adressant à elle avec une confiance humble et filiale; que bien loin de les rejeter, elle leur tend les bras, elle leur ouvre son sein, elle les invite et leur offre son secours. Voilà ce que nous leur devons dire, et ce que je leur dis, Vierge sainte, de votre part et en votre nom. Vous ne m'en désavouerez point, et vous confirmerez toutes mes paroles. Je parle dans un auditoire chrétien; mais dans cet auditoire, tout chrétien qu'il est, combien y a-t-il d'âmes chancelantes et sur le point d'une ruine prochaine? combien d'âmes tièdes et languissantes dans le service de Dieu, et dans l'observation de leurs devoirs? combien d'âmes aveugles et trompées, qui se flattent d'une prétendue innocence, et qui vivent dans l'état d'une fausse conscience? combien d'âmes criminelles, ennemies de Dieu, haïes de Dieu, exposées à toutes les vengeances de Dieu? c'est pour ces âmes et pour moi-même que je vous fais entendre ma voix et que je pousse des cris vers vous, ou plutôt, c'est à vous que je les envoie ces tièdes et ces lâches, ces aveugles et ces

ignorans , ces mondains et ces pécheurs. Vous les recevrez , vous les ranimerez , vous les éclairerez , vous les réconcilierez , vous ferez agir pour eux tout le ciel , et vous agirez vous-même. Ainsi , chrétiens , devons-nous invoquer efficacement Marie , l'imiter enfin religieusement : c'est la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une belle pensée de saint Augustin, lorsque, parlant des martyrs et des honneurs que nous leur rendons, il nous avertit de célébrer tellement leurs fêtes, que nous travaillions au même temps à imiter leur constance. Car, dit ce grand docteur, les saints ne sont bien honorés sur la terre que par ceux qui s'efforcent de suivre leurs exemples; et les solennités qu'a instituées l'Eglise en mémoire des martyrs, doivent être pour nous comme autant d'exhortations au martyre : *Solennitates enim martyrum exhortationes sunt martyriorum.* Or, chrétiens, j'applique ces paroles à mon sujet; et dans ce jour où nous célébrons le triomphe de Marie et sa bienheureuse assomption au ciel, je prétends que nous ne pouvons mieux renouveler notre dévotion envers cette mère de Dieu, ni la rendre plus solide, que par une fidèle et constante imitation de ses vertus. Sur quoi j'ai deux choses à vous dire : premièrement, ce que nous devons imiter dans Marie; et secondement, pourquoi nous le devons imiter. Ce que nous devons imiter, c'est la sainteté de sa vie; et voilà le modèle que nous avons à nous proposer :

pourquoi nous le devons imiter, c'est pour avoir part à sa gloire; et voilà le motif qui doit nous animer. Ceci suffiroit pour faire la matière de tout un discours : j'abrège, et je vous demande encore un moment de votre attention.

Ce que nous devons imiter dans la Vierge que nous honorons et que nous invoquons, c'est la sainteté de sa vie, et voilà en quoi nous pouvons nous la proposer comme notre modèle. Ce n'est point dans les grâces singulières et extraordinaires qu'elle a reçues du ciel : dès que ce sont des grâces extraordinaires et singulières à Marie, Dieu n'a point voulu nous les communiquer, et ce seroit une présomption que d'y prétendre; ce n'est point dans l'éclatante dignité dont elle a été revêtue, ni dans les glorieux privilèges qui lui furent accordés en conséquence du choix que Dieu fit d'elle. Admirez toutes ces merveilles, reconnoissons-y la souveraine grandeur du Tout-puissant qui les a opérées; concevons pour le digne sujet sur qui le Très-haut jeta les yeux, et en qui il exerça toute sa vertu, les sentimens de zèle, de respect, de vénération qui lui sont dus; mais ce ne sont point de tels miracles qui nous doivent servir de règles, puisque Dieu ne les a point mis en notre pouvoir, et qu'ils sont si fort au-dessus de nous. En quoi donc, je le répète, nous devons imiter la mère de Dieu, c'est dans la sainteté de sa vie; c'est, dis-je, dans la plénitude de sa sainteté, dans la perfection de sa sainteté, dans la persévérance et la fermeté inviolable de sa sainteté. Quel fonds d'instruction

pour nous, mes chers auditeurs, et quel champ à nos réflexions ?

Je dis dans la plénitude de sa sainteté. Car, selon que l'a remarqué saint Ambroise, il n'en est pas de Marie comme de certaines ames, en qui nous voyons reluire quelques vertus, à quoi elles se bornent, et où elles font consister tout leur mérite. Etudions la vie de cette mère de Dieu ; c'est une leçon universelle de toute vertu et pour tout état : *Talis fuit Maria, ut ejus unius vita omnium sit disciplina* ; en formant notre conduite sur la sienne, nous apprendrons à être fidèles à Dieu, à être équitables et charitables envers le prochain, à être détachés de nous-mêmes et attentifs sur nous-mêmes ; vous apprendrez, jeunes personnes, ce que vous êtes si peu en peine de savoir, et ce qu'il vous est néanmoins si important de ne pas ignorer, à mettre en sûreté l'innocence de votre ame, et le précieux et inestimable trésor d'une virginité sans tache ; à fuir pour cela le monde, et surtout certaines sociétés du monde ; à vous tenir dans une défiance continue de votre cœur, et à ne lui permettre pas de s'échapper jusque dans les moindres rencontres ; à réprimer vos sens et à leur interdire toute liberté, non-seulement criminelle, mais dangereuse ; à garder en toutes choses la retenue, la modestie, la sagesse qui convient à votre sexe, et qui en fait le plus bel ornement. Pères et mères, vous apprendrez à régler vos familles, et à y maintenir l'ordre et la piété ; à élever vos enfans, non selon vos vues, mais selon les vues de Dieu ; non pour vous-mêmes

et pour votre consolation, mais pour Dieu et pour la gloire de Dieu ; à les lui dévouer et à lui en faire le sacrifice. Je m'engage insensiblement dans un détail qui me conduiroit trop loin ; et sans qu'il soit nécessaire que je descende à tant de points particuliers, qui ne sait pas que dans la prospérité ou dans l'adversité, dans la grandeur ou dans l'humiliation, soit qu'il faille agir ou souffrir, ordonner ou obéir, prier ou vaquer aux affaires même humaines, satisfaire aux devoirs de la vie civile ou à ceux de la vie chrétienne et dévote, aux lois de Dieu ou aux lois des hommes, en quelque conjoncture que ce puisse être, partout Marie se présente à nous pour nous instruire et pour nous servir d'exemple et de guide ? *Talis fuit Maria, ut ejus unius vita omnium sit disciplina.*

Je dis dans la perfection de sa sainteté, de cette sainteté éminente et au-dessus de toute autre sainteté que celle de Dieu : car voilà où sa fidélité à la grâce l'a élevée. Mais ne semble-t-il pas que plus la sainteté de Marie a été sublime et parfaite, moins nous pouvons l'imiter ? à cela je réponds que Jésus-Christ veut bien que nous l'imitions lui-même tout Dieu qu'il est, et comme Dieu, infiniment encore plus saint que Marie ; qu'il veut bien que nous imitions son père, et que nous soyons parfaits comme son père : *Estote ergo vos perfecti, sicut pater vester cœlestis perfectus est* (1). Il est vrai, nous n'avons pas été prévenus des mêmes grâces que la mère de Dieu, et par consé-

(1) Matth. 5.

quent nous ne devons pas espérer d'atteindre jamais à la même perfection que la mère de Dieu. Mais nous pouvons plus ou moins en approcher; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et la ferveur de sa piété, nous réveiller de cette langueur qui nous rend si tièdes et si négligens dans la pratique des devoirs les plus ordinaires de la religion; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et son amour pour Dieu, nous reprocher notre indifférence pour un maître si digne de tout notre zèle, et rallumer dans nos âmes un feu tout nouveau; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et le recueillement de son cœur, nous confondre de ces dissipations volontaires et si fréquentes dans les plus saints exercices, et nous former à l'usage de la prière; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et l'ardeur de son courage, et la force de sa patience, et la droiture de ses vues, et la profondeur de son humilité, reconnoître devant Dieu nos faiblesses, nos délicatesses, la vanité de nos intentions, les folles complaisances de notre orgueil, et nous exciter à les combattre et à les corriger. Nous ne monterons pas au même degré qu'elle, mais suivant d'aussi près que nous le pouvons ses vestiges, nous tiendrons après elle les premiers rangs.

Enfin, je dis dans la persévérance et la fermeté invariable de sa sainteté. Ah! chrétiens, en célébrant aujourd'hui la fête de sa bienheureuse assomption, nous célébrons pareillement la mémoire de sa précieuse mort: et par où cette mort fut-elle si précieuse devant Dieu? parce qu'elle avoit été précé-

dée d'une vie toujours sainte , ou plutôt d'une vie toujours plus sainte d'un jour à un autre , par de continnels et de nouveaux accroissemens de mérites. Imitons Marie dans tout le reste , et ne l'imitons pas dans cette persévérance ; tout le reste , quelque grand , quelque héroïque qu'il soit , ne vous peut être de nul avantage , puisque dans les chrétiens , ce ne sont pas tant les commencemens que Dieu couronne , dit saint Jérôme , que la fin. Tel est donc , je le répète , l'excellent modèle que nous devons avoir sans cesse devant les yeux , la sainteté de Marie , cette sainteté pleine et entière , cette sainteté sublime et relevée , cette sainteté durable et constante : voilà ce que nous devons étudier , ce que nous devons méditer , ce que nous devons nous appliquer , si nous voulons être solidement dévoués à cette mère de Dieu. Mais voilà , mes chers auditeurs , avouons-le de bonne foi , voilà le point essentiel où notre dévotion se dément et où notre zèle se refroidit. Nous ne manquons pas de zèle pour publier les grandeurs de Marie ; nous ne manquons pas de zèle pour défendre ses prérogatives et ses privilèges , nous ne manquons pas même de zèle pour lui rendre certains honneurs , et pour nous acquitter de certaines pratiques : tout cela est bon et louable , et nous y sommes assez fidèles , parce que tout cela coûte peu ; mais imiter cette vierge dans son inviolable pureté , et dans le soin qu'elle eut de la conserver ; l'imiter dans son éloignement du monde , dans son amour pour la retraite , dans son détachement d'elle-même et de tous les biens temporels ,

dans son obéissance aveugle à toutes les volontés de Dieu, dans sa générosité à tout faire et à tout souffrir pour Dieu, dans la mortification de ses sens, dans son assiduité à la prière, en tout ce qui l'a sanctifiée, c'est ce qui effraie la nature, parce que c'est ce qui la combat et ce qui la gêne. Toutefois ne nous trompons pas; et comme nous savons ce qu'il faut imiter dans Marie, apprenons encore pourquoi il le faut imiter; je dis que c'est pour avoir part à la gloire dont cette reine du ciel va prendre possession : ceci est d'une extrême importance, ne le perdez pas.

Car prenez garde, chrétiens, Marie est aujourd'hui portée dans le sein de Dieu pour y goûter une éternelle et souveraine béatitude; mais ce suprême bonheur n'est point pour elle comme bien d'autres dons qu'elle avoit reçus, une pure grâce; c'est une récompense; et selon l'ordre de la prédestination de Dieu, il falloit que ce fût le fruit de ses mérites et de sa sainteté. Tout autre titre n'eût point suffi pour lui donner droit à ce bienheureux héritage; et de là n'ai-je pas raison de conclure que, si nous voulons entrer en participation de sa gloire, nous devons nous y disposer par une fidèle imitation de sa vie? Oui, mes chers auditeurs, je puis bien vous dire ici, en vous montrant la mère de Dieu, ce que saint Paul disoit aux premiers fidèles, en leur proposant Jésus-Christ même : *Si compatimur, et conglorificabimur*; Si vous agissez comme Marie, vous serez couronnés comme Marie; si vous souffrez comme elle, vous serez glorifiés comme elle : voilà

tout à la fois et le terme où vous devez aspirer , et la route par où vous y devez arriver. Ne séparons jamais ces deux choses , puisque c'est en les séparant que nous tombons , ou dans une présomption criminelle , ou dans une pusillanimité lâche. Présomption criminelle si , ne considérant que le triomphe de Marie et l'éclat de sa gloire , vous prétendez y parvenir sans marcher par la même voie , et sans user des mêmes moyens : car ne seroit-il pas bien étonnant que Dieu fût plus libéral pour vous que pour sa mère ; et que , par une faveur toute gratuite , il vous donnât , sans rien exiger de vous , ce qu'il a voulu lui vendre et ce qu'elle a dû acheter si cher ? Pusillanimité lâche si , n'ayant égard qu'aux difficultés du chemin où Marie vous a précédés , vous désespérez d'atteindre au terme où elle est parvenue : au lieu de vous animer par la vue du terme , à soutenir toutes les difficultés du chemin , et à vaincre tous les obstacles qui s'y rencontrent. Ayons donc toujours ces deux grands objets devant les yeux , Marie sur la terre , et Marie dans le ciel : si l'état de sa vie pénible et laborieuse sur la terre étonne notre faiblesse , l'état de sa vie glorieuse dans le ciel nous rassurera et nous consolera.

D'autant plus (remarquez bien ce que je dis , c'est avec cette pensée que je vous renvoie) , d'autant plus que l'état de cette reine triomphante dans le ciel , doit spécialement servir à nous procurer les plus puissans secours , pour imiter l'état de sa vie laborieuse sur la terre. Je m'explique , et c'est là que j'en reviens , pour votre consolation et pour

conclusion de ce discours. En effet, chrétiens, Marie va prendre place auprès du trône de Dieu, et s'asseoir elle-même sur le trône que Dieu lui a préparé : pourquoi ? afin que de là elle parle et agisse plus efficacement en notre faveur, afin que de là elle fasse couler abondamment sur nous les trésors célestes, afin que de là elle se rende attentive à nos vœux, que de là elle pourvoie à tous nos besoins, que de ce trône de gloire où elle domine, elle fasse pour nous un trône de miséricorde et de grâce. Voilà ce qui a rendu la dévotion à la Vierge si générale et si commune dans tous les siècles de l'Église ; voilà ce qui lui a attiré la confiance et la vénération de tous les peuples et de tous les États du monde ; voilà pourquoi il n'y a pas une ville, pas même une bourgade dans toute la chrétienté, où l'on ne voie de sensibles monumens de la piété des fidèles envers cette mère de Dieu ; voilà ce qui a porté les princes et les monarques à mettre leur sceptre et leur couronne sous sa protection, persuadés qu'ils ne pouvoient avoir un appui plus solide ni plus inébranlable, que dans une vierge dont le crédit auprès de Dieu, selon l'expression de saint Ildefonse, tient quelque chose de l'empire et de l'autorité ; voilà ce qui a engagé un de nos rois, Louis XIII, de glorieuse mémoire, à lui consacrer et sa personne et son royaume ; non point par un vœu secret, seulement formé dans son cœur, mais par le vœu le plus authentique qu'ait jamais fait un roi chrétien, puisqu'il le fit, aussi bien que David, en présence de tout son peuple : *In conspectu*

omnis populi ejus (1); puisqu'il en ordonna la publication dans tous les lieux de son obéissance; puisqu'il y intéressa tous ses sujets, et qu'il voulut que le souvenir en fût éternel. Voilà l'origine et la fin de ces saintes et solennelles processions qui se font aujourd'hui par toute la France, et qui sont autant de témoignages publics par où nos rois protestent qu'ils veulent dépendre de Marie, et qu'ils la reconnoissent pour leur souveraine. Voulez-vous, mes chers auditeurs, que je vous donne une pratique digne de votre piété? elle est aisée, il n'y a point de prétexte qui vous en puisse dispenser. Faites, chacun dans votre condition, ce que fit ce prince très-chrétien et très-religieux dont nous accomplissons le vœu. Il consacra son royaume à la reine des vierges, consacrez-lui vos familles et vos maisons; il lui dévoua sa personne et celle de ses peuples, dévouez-lui la vôtre et celle de vos enfans. Ce n'est pas assez: mais comme ce grand monarque, par une conduite solidement pieuse, qui ne lui acquit pas moins devant Dieu que devant les hommes la qualité de juste, voulut que son dévouement fût public, ne rougissons point de faire connoître le nôtre; confessons librement ce que nous sommes, puisque c'est la profession de ce que nous sommes qui nous doit sauver. Ne souffrons pas que les libertins du siècle soient plus hardis à railler du culte que nous rendons à la mère de Dieu, que nous à le défendre. Si nous sommes employés au soin et à la direction des âmes, inspirons-leur la même ar-

(1) Ps. 115.

deur et le même esprit. Surtout, chrétiens, souvenez-vous de cette parole de saint Anselme, que, comme toute famille solidement et saintement dévouée à la glorieuse Vierge, ne périt point, aussi ne devons-nous pas compter que la bénédiction de Dieu se trouve dans une famille où la glorieuse Vierge n'est pas honorée.

C'est dans ce sentiment, ô reine toute puissante ! que nous nous présentons à vous : et quel comble de joie pour vos zélés serviteurs, de voir en ce jour les puissances de la terre humiliées à vos pieds ! Car c'est en ce jour que tous les grands et tous les riches du peuple implorent votre assistance, selon la prophétie de David : *Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis* (1). C'est en ce jour, qu'à l'exemple de nos rois, et en exécution du traité qu'ils ont fait avec vous, on voit les juges, les magistrats, ceux qui tiennent parmi nous les premières places et qui occupent les premières dignités, paroître devant vos autels et vous rendre hommage. Mais si les riches du peuple vous honorent de la sorte, que ne font pas les pauvres du peuple, les simples du peuple, les petits et les humbles du peuple, dont la foi est communément plus vive, et la dévotion plus ardente et plus tendre ? Quoi qu'il en soit, il est de mon ministère et de mon devoir, ô sainte mère de Dieu ! de ramasser les vœux de tout ce peuple qui m'écoute, ceux des riches et ceux des pauvres, et de vous les offrir. Souffrez que j'y joigne les miens, ou plutôt souffrez qu'au

(1) Psalm. 44.

nom de tout cet auditoire, je vous demande les grâces que vous savez nous être nécessaires, et que vous pouvez faire descendre sur nous. Répandez-les, ces grâces divines dont vous êtes comme la dépositaire et l'économe, répandez-les sur la personne sacrée de l'incomparable monarque qui nous gouverne, répandez-les sur ce royaume spécialement dévoué à votre culte, répandez-les sur tous en général et sur chacun en particulier. Quoique vous soyez en toutes choses notre ressource, nous ne vous demandons point tant, après tout, des grâces temporelles, que des grâces spirituelles. Eteignez le feu d'une guerre allumée dans toute l'Europe, et qui divise les princes chrétiens; mais aidez-nous encore plus à éteindre le feu de nos passions, et cette guerre intestine qu'elles excitent au fond de notre cœur. Donnez-nous la paix avec les ennemis de cet Etat; mais préférablement à cette paix, aidez-nous à recouvrer la paix de Dieu, si nous l'avons perdue, et à nous y maintenir, si nous sommes assez heureux pour y rentrer. Et puisque toutes les grâces du salut peuvent se réduire à une seule, obtenez-nous, ô parfait modèle des vertus chrétiennes! obtenez-nous la grâce d'être vos imitateurs, comme vous l'avez été de Jésus-Christ; afin que nous régions avec Jésus-Christ et avec vous-même dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON

POUR LA FÊTE

DE TOUS LES SAINTS.

Mirabilis Deus in Sanctis suis.

Dieu est admirable dans ses Saints. Au Psaume 67.

SIRE,

DIEU dans tous ses ouvrages est admirable ; mais il l'est particulièrement dans ses saints , puisque de tous les ouvrages de Dieu , un des plus merveilleux et des plus grands , ce sont les saints. Il est admirable dans leur prédestination , il est admirable dans leur vocation , il est admirable dans toute l'économie de leur salut , il est admirable dans leur béatitude et dans leur gloire. Je dis admirable , de les avoir prédestinés à son royaume éternel , admirable de les avoir appelés à la foi , admirable de les avoir sanctifiés par la grâce , admirable de les avoir éprouvés et purifiés par les souffrances ; enfin , admirable d'en avoir fait des saints et des bienheureux : *Mirabilis in sanctis suis*. Voilà , chrétiens , ce que Dieu a fait pour ses élus , et ce que je devois , ce me semble , développer dans ce discours ; mais j'ai des choses à vous dire encore plus importantes pour votre édification ; des choses ,

qui, dans la vue de ces bienheureux prédestinés, vous rempliront, aussi bien que le Prophète royal, non pas d'une admiration stérile et sèche, mais d'une admiration affectueuse, solide, efficace, qui fortifiera votre foi, qui excitera votre espérance, qui animera votre charité; en deux mots, qui élèvera vos esprits et qui touchera vos cœurs : *Mirabilis Deus in sanctis suis*. Vierge sainte, vous qui dans le ciel réglez au-dessus de tous les saints, obtenez-moi les lumières dont j'ai besoin, et que je demande par votre intercession : faites, ô glorieuse mère de Dieu, que je sois animé et rempli de cet esprit de sainteté dont vous reçûtes la plénitude en concevant le Verbe éternel ; faites que servant d'organe à ce divin esprit, j'annonce à cette cour des vérités capables d'en faire, selon l'expression de saint Paul, un peuple fervent et un peuple saint : c'est pour cela que je vous adresse la prière ordinaire : *Ave, Maria*.

Il n'appartient qu'aux saints de bien comprendre ce qu'opère en eux celui qui est l'auteur de la sainteté ; et je serois téméraire, si je voulois, dans un sujet tel que celui-ci, m'en tenir à mes propres pensées, pour vous donner l'intelligence de ce qui fait le mystère de ce jour, c'est-à-dire, de ce qui rend Dieu si admirable dans la personne de ses élus. Ainsi, renonçant à mes vues particulières, et profitant de celles qu'ont eues les saints, je m'attache à cette réflexion de saint Léon, pape, que je vous prie bien de comprendre, parce qu'elle renferme

tout mon dessein. Ce Père explique les paroles de David que j'ai choisies pour mon texte : *Mirabilis Deus in sanctis suis* ; et considérant, par rapport à nous, l'excellence de cet état de gloire où les bienheureux sont élevés, il dit que deux choses y doivent être comme les deux principaux objets de notre admiration : l'une, de ce que Dieu nous a donné dans les saints de si puissans protecteurs ; et l'autre, de ce qu'il nous a proposé dans ces mêmes saints un si parfait modèle de sainteté : *Mirabilis in sanctis suis, in quibus et præsidium nobis constituit et exemplum*. Voilà tout le partage de cet entretien : dans la première partie, je vous montrerai combien Dieu est admirable de nous avoir donné les saints pour intercesseurs et pour patrons ; et dans la seconde, je vous ferai voir combien il est admirable de nous les avoir proposés pour exemples. Deux vérités d'une étendue infinie dans notre religion, et d'où s'ensuivent des conséquences à quoi nous devons bien, vous et moi, nous intéresser. Car voici d'abord les deux raisonnemens qui se présentent à nos esprits : les saints sont nos intercesseurs et nos protecteurs ; nous avons donc une obligation indispensable de les honorer et de les invoquer : c'est le premier point ; les saints sont nos exemplaires et nos modèles ; nous avons donc un engagement essentiel à nous former sur eux, et à les imiter : c'est le second point. Le premier nous apprendra ce que les saints font pour nous, et le second nous instruira de ce que nous devons faire nous-mêmes pour être saints.

L'un et l'autre, preuve invincible de la proposition que j'ai avancée, que si le Dieu d'Israël est admirable, c'est particulièrement dans ses saints : *Mirabilis in sanctis suis*. Voilà tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Non, chrétiens, rien n'est plus digne de nos admirations que ce que la foi nous révèle dans la solennité de ce jour, quand elle nous apprend que les saints sont devant le trône de Dieu nos protecteurs et nos intercesseurs ; et l'ange de l'école, saint Thomas, en donne trois excellentes raisons ; la première regarde Dieu même ; la seconde est prise des saints bienheureux ; et la troisième se rapporte à nous. Celle qui regarde Dieu même, est qu'en ceci il nous découvre visiblement les trésors de sa sagesse et de sa providence ; l'autre, qui se tire des saints bienheureux, est que la gloire dont ils jouissent, en est infiniment relevée ; et la dernière, qui se rapporte à nous, est que nous y trouvons de très-grands avantages pour l'intérêt de notre salut. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à ces trois vérités.

Dieu fait éclater sa providence en nous donnant les saints pour protecteurs et pour intercesseurs. Comment cela ? parce qu'il établit par là le plus bel ordre, et la subordination la plus parfaite qu'il puisse y avoir entre les hommes. Je m'explique : sur la terre, les hommes dépendent les uns des autres ; et cette dépendance mutuelle les tient dans

la subordination. Les sociétés, les familles, les républiques, les États, l'Église même, et les divers corps de la hiérarchie qui la composent, sont autant d'ordres que Dieu a établis dans le monde; mais après tout, quoique Dieu en soit l'auteur, ces ordres sont sujets à être troublés par la malice des hommes; ceux qui tiennent les premiers rangs, ne sont pas toujours les plus dignes de les occuper; ceux qui y commandent devroient souvent y obéir: on y voit des grands et des petits, des pauvres et des riches, des heureux et des misérables, et cela est de la providence de Dieu; mais les petits y sont opprimés par les grands, et les grands enviés par les petits; et c'est comme une suite infaillible de la corruption de l'homme. Il n'y a qu'un seul ordre exempt de ces imperfections; c'est celui que Dieu a formé, par sa providence, entre nous et les saints: car outre que la grâce est le fondement de cet ordre, outre que le mérite en est la mesure, et que toute prééminence n'y est accordée qu'à la sainteté, j'y trouve encore une chose bien singulière: et quoi? c'est que dans cette subordination, la dépendance même est aimable. Nous n'envions point la condition des saints qui sont au-dessus de nous, parce que nous savons qu'ils travaillent auprès de Dieu pour nous procurer le même bonheur; l'élevation de leur état n'a rien qui nous choque, parce que nous n'ignorons pas qu'ils ne souhaitent rien plus ardemment que de nous rendre aussi grands et aussi puissans qu'eux; enfin la gloire qui fait naître communément l'orgueil dans ceux qui la

possèdent, et la jalousie dans ceux qui y prétendent, a ici deux effets tout contraires : car elle donne aux saints des inclinations bienfaisantes pour nous, et elle nous inspire une reconnoissance affectueuse pour eux ; en sorte que nous avons bien droit de nous écrier : *Mirabilis Deus in sanctis suis*. Ce n'est pas tout ; mais voici une pensée qui vous paroîtra encore plus solide et plus touchante : c'est le vénérable Pierre, abbé de Clugny, qui me la fournit dans une épître contre certains hérétiques de son siècle ; elle est digne de votre attention. Dieu, dit ce savant prélat, avoit un important dessein : il vouloit qu'entre les membres de son Eglise, qui sont les fidèles, quelque éloignés qu'ils pussent être les uns des autres, il y eût jusqu'à la fin du monde un lien de communication ; et qu'étant tous, comme ils sont, les membres vivans du même corps, unis au même chef, qui est Jésus-Christ, et animés du même esprit, qui est l'Esprit saint, ils eussent en eux une correspondance qui ne pût être jamais interrompue. La difficulté étoit de choisir un moyen pour cela : car l'Eglise se trouvant partagée en trois différens états, c'est-à-dire, glorieuse et triomphante dans le ciel, militante sur la terre, et souffrante dans le purgatoire, comment pouvoit-elle entretenir une si parfaite société ? ce ne pouvoit être par la foi, parce que la foi, avec ses obscurités et ses nuages, n'est plus d'usage dans le ciel ; ni par l'espérance, parce que les saints possédant tout dans Dieu, n'espèrent plus rien. Qu'a fait Dieu ? afin que ces trois Eglises eussent

entre elles le commerce qu'elles devoient avoir , il les a unies par la charité , qui est une vertu commune. Et comment s'en est-il servi ? ah ! chrétiens , c'est ici la merveille : il a ordonné que les saints qui sont dans le ciel , prieroient pour les fidèles qui sont sur la terre , et que les fidèles qui sont sur la terre , intercéderoient pour ceux qui souffrent dans le purgatoire. Ces ames captives , quoique justes , ne sont plus capables de satisfaire à Dieu par elles-mêmes : Dieu veut que nous le fassions pour elles ; et parce que nous employant pour elles , nous sommes souvent indignes d'être exaucés , Dieu veut que les saints , qui ont tout crédit auprès de lui , sollicitent pour nous. Nous offrons à Dieu , pour le soulagement de nos frères , des sacrifices et des satisfactions ; et les bienheureux font pour nous des vœux et des prières. Ainsi l'Eglise triomphante s'intéressant pour la militante , et la militante compatissant aux peines de l'Eglise souffrante , de là résulte cette harmonie divine du corps mystique de l'Eglise , je veux dire , la communion des saints , qui est un des principaux articles de notre religion : *Communio sanctorum*. Or dans cette communion , la providence de notre Dieu n'est-elle pas souverainement adorable : *Mirabilis Deus in sanctis suis*.

Mais tout cela est trop relevé pour la fin que je me suis proposée , qui est la réformation de nos mœurs : venons à la gloire des bienheureux mêmes. Car je prétends en second lieu , que c'est pour en relever l'éclat , que Dieu les a établis nos patrons

et nos protecteurs. Le Prophète royal estimoit qu'il étoit nécessaire de publier à toute la terre l'honneur que Dieu fait à ses saints ; et il étoit persuadé qu'il n'y avoit point de motif plus efficace pour exciter dans nos cœurs le zèle de sa sainteté : *Filii hominum usquequò gravi corde ? ut quid diligitis vanitatem , et queritis mendacium ? Et scitote quoniam mirificavit Dominus sanctum suum* (1). Enfans des hommes (c'est à nous qu'il parloit , mes chers auditeurs) , enfans des hommes , qui n'aimez que la vanité , et qui ne cherchez que le mensonge , jusqu'à quand demeurerez-vous dans cet aveuglement , et dans cet assoupissement ? Sachez qu'il y a d'autres biens à rechercher que les biens du monde ; sachez que le monde n'a rien que de vil et de méprisable , en comparaison de ces biens célestes où vous devez aspirer ; et pour vous en convaincre , envisagez la gloire dont Dieu se plaît à combler ses prédestinés. Cette vue seule vous détachera et vous détrompera de tout le reste. En effet , chrétiens , si nous savions jusqu'à quel point Dieu honore ses élus dans ce royaume qu'il leur a préparé , nous n'aurions plus que du dégoût pour tout ce qui s'appelle honneurs du siècle , et nous dirions sans peine avec l'Apôtre : *Verumtamen omnia detrimentum feci , et arbitrator ut stercora* (2). Mais le moyen de le savoir ? car saint Paul déclare que jamais l'œil n'a vu , ni l'oreille n'a entendu , ni le cœur de l'homme n'a compris ce que Dieu réserve à ceux qui l'aiment.

(1) Psal. 4. — (2) Phil. 3.

Il est vrai ; mais le Saint-Esprit , dont les révélations et les oracles sont , comme parle Vincent de Lé-rins , le supplément de notre intelligence , nous en a dit assez. Et quelle conjecture nous donne-t-il de la gloire des bienheureux ? celle-ci , que je vous prie de bien méditer : c'est que Dieu a voulu que les saints fussent après Jésus-Christ , ne vous offien-sez pas de ce terme , comme nos médiateurs ; c'est qu'il a choisi les saints pour être les canaux par où ses grâces découlent sur nous ; c'est qu'il leur a donné un plein pouvoir pour nous protéger ; c'est qu'il accorde tout à leur intercession ; c'est qu'il ne peut , ce semble , leur résister quand ils lui par-lent en notre faveur ; c'est qu'il se laisse fléchir par eux , jusqu'à suspendre et même , selon le langage du texte sacré , jusqu'à révoquer les arrêts de sa justice. Combien de fois en a-t-il usé de la sorte , et combien de fois , en considération de David , a-t-il calmé sa colère et retenu son bras , lorsqu'il étoit prêt à se venger des rois d'Israël et de Juda , n'apportant point d'autre raison pourquoi il arrêtoit ses coups , que celle-ci : *Propter David servum meum* (1) ? Si les saints de l'ancienne loi étoient si puissans , ceux de la loi de grâce le sont-ils moins ? et si Dieu eut tant d'égard pour la personne de David et des prophètes , que refusera-t-il aux martyrs qui ont été les confesseurs de son nom , aux apôtres qui ont été les colonnes de son Eglise , aux vierges qui sont ses épouses , et surtout à la reine des saints , qu'il a choisie pour sa mère ? Or

(1) Isaïe. 37.

je dis, mes chers auditeurs, que c'est là une des plus illustres prérogatives de la gloire des saints. Ces rayons lumineux qui les environnent, cet éclat, cette beauté, cette agilité de leurs corps; cette magnificence du palais où ils habitent, ces trônes où ils sont assis, ce ne sont que de foibles accidens et de légères marques de leur grandeur : mais cette vertu qu'ils ont de nous attirer les secours d'en-haut, cette fonction d'offrir à Dieu nos prières, de lui faire agréer nos vœux, de plaider devant lui notre cause : fonction qui les rend comme les agens et comme les coopérateurs de notre salut éternel : ah ! chrétiens, voilà ce qui me fait comprendre l'excellence de leur état. Car je tire la conséquence, et je dis : Si ces bienheureux ont tant de pouvoir pour les autres, quels trésors de gloire ne possèdent-ils pas pour eux-mêmes, et quel est le fond de leur béatitude, puisqu'ils le répandent si abondamment sur tous ceux qui les prient et qui les invoquent ? Cela seul, encore une fois, me donne une haute idée de leur félicité ; et c'est pourquoi David, parfaitement instruit de ce mystère, le réduisoit toujours à ce point : *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus : nimis confortatus est principatus eorum* (1). Seigneur, disoit-il à Dieu, vos amis et vos saints sont honorés jusqu'à l'excès. comment ? parce que leur principauté, c'est-à-dire, selon la version hébraïque, la commission qu'ils ont de nous secourir est d'une étendue infinie.

(1) Psalme, 138.

Au reste, chrétiens, c'est en cela même que Dieu nous doit toujours paroître admirable. Car prenez garde, s'il vous plaît, à la belle réflexion de Guillaume de Paris : il étoit, dit ce Père, de la justice que les saints fussent honorés sur la terre ; il ne suffisoit pas que leur béatitude nous fût connue, si nous ne rendions à leur sainteté un culte de religion ; c'étoit le tribut qu'ils avoient droit d'exiger de nous : mais parce que nous sommes intéressés, et que nous recherchant en tout, nous aurions peu pensé aux saints, si nous n'avions su que les saints pensoient à nous, Dieu s'est servi de notre intérêt pour leur gloire ; et il nous a mis dans la nécessité d'avoir recours à eux, et de leur rendre des devoirs de piété, pour mériter la grâce de leur assistance. C'est pour cela qu'il a donné à chaque saint un pouvoir spécial que les autres n'ont pas, afin de nous engager à les invoquer tous ; c'est pour cela qu'il nous inspire quelquefois plus de dévotion pour un saint moins glorieux dans le ciel, et qu'il nous accorde par lui ce que nous n'obtiendrons pas par un autre ; c'est pour cela qu'aujourd'hui l'Eglise leur rend à tous un honneur commun. Et voyez, chrétiens, jusqu'à quel point ce dessein de Dieu a réussi : de là vient le zèle que tous les peuples dans le christianisme ont pour le culte des saints ; de là vient que les saints sont les patrons des villes, les protecteurs des royaumes, les anges tutélaires des États ; qu'on consacre des temples à leur mémoire, qu'on offre des sacrifices en leur nom, qu'on se prosterne devant leurs tombeaux, que leurs

ossemens et leurs cendres sont en vénération par toute la terre. Qui fait tout cela ? ce besoin que nous avons des saints et de leur secours auprès de Dieu , ou plutôt la sage disposition de Dieu qui a voulu leur faire trouver dans notre dépendance leur élévation : *Mirabilis Deus in sanctis suis.*

Mais après tout , mes frères , dit saint Bernard , et voici le point qui nous touche , ce pouvoir si ample que Dieu a donné aux saints , n'est point aussi honorable pour eux qu'il est avantageux pour nous ; et quand nous célébrons leurs fêtes , c'est plus pour nous-mêmes que pour la gloire qui leur en revient : *Prorsus ita est , fratres , quòd eorum memoriam veneremur , nostrá interest , non ipsorum.* Appliquez-vous à cette dernière considération. Les saints prient pour nous : c'est un des dogmes de notre foi , que l'hérésiarque Vigilantius osa contester , prétendant que ces bienheureux ne prenoient aucun soin de tout ce qui se passe en ce monde , et qu'ils n'en avoient même nulle connoissance. Car voilà la source où nos religionnaires ont puisé ; mais dès ces premiers temps l'erreur fut confondue , et la vérité triompha. L'épître 67 de saint Jérôme en est un monument authentique. Or cela présupposé , qui doute que les prières des saints pour nous ne contribuent à notre salut plus que nos propres prières ? Car , hélas ! chrétiens , quelles prières faisons-nous , et ne sont-elles pas presque toujours le sujet de notre condamnation devant Dieu ? pourquoi ? parce que nous prions selon les désirs de notre cœur , qui sont injustes et

déréglés ; nous ne savons ce que nous demandons , ou plutôt nous demandons ce que nous savons nous être pernicieux , et nous ne demandons pas ce qui doit nous procurer le souverain bien. Mais les saints , qui voient dans Dieu nos véritables besoins , ne demandent pour nous que ce qui nous est salutaire , et ce qui sert à nous sanctifier et à nous sauver ; leurs prières sont efficaces , parce qu'il n'y en a pas une qui ne soit dans l'ordre des décrets de Dieu , et conforme à ses desseins. En quoi je vous prie de remarquer , avec l'abbé Rupert , un trait merveilleux de la miséricorde du Seigneur , qui , s'étant engagé dans l'évangile à nous accorder tout ce que nous lui demanderons : *Quodcumque volueritis , petetis , et fiet vobis* (1) ; prévoyant d'ailleurs que nous abuserions souvent de cette promesse , en lui demandant de faux avantages qui nous perdroient , a fait intervenir les saints qui prient pour nous contre nous-mêmes , quand l'objet de nos prières n'est pas tel qu'il doit être ; de sorte que , sans manquer à sa parole , il a droit de ne nous pas exaucer , parce qu'il exauce ceux que nous employons auprès de lui pour lui recommander nos intérêts.

Ajoutez que la prière d'un saint est par elle-même bien plus puissante que toutes les nôtres , puisque la dignité de la personne qui prie relève le mérite de la prière. Ajoutez que les saints , dans un parfait désintéressement , prient pour nous avec une charité bien plus épurée ; ajoutez que la pré-

(1) Joan. 15.

sence et la vue de Dieu rend leurs prières beaucoup plus attentives, comme l'exercice de son amour les rend beaucoup plus ferventes. Et voilà ce qui me ravit et ce qui me donne tout ensemble de la confusion : de voir que ces élus de Dieu prient pour nous avec plus de zèle et plus d'empressement que nous-mêmes ; que leur état les exemptant de toute inquiétude pour leurs propres personnes, ils ne laissent pas, en quelque manière, de s'inquiéter pour nous ; qu'autant qu'ils sont tranquilles sur ce qui regarde leur béatitude éternelle, autant sont-ils en peine de notre salut : *Jam de sua immortalitate securi, et de nostrâ salute solliciti.*

Ce sont là, chrétiens, les obligations essentielles que nous avons à ces glorieux protecteurs. Comptons les grâces que nous avons reçues, les malheurs dont nous avons été préservés, les périls d'où nous sommes heureusement sortis, c'est de quoi nous devons aux saints une éternelle reconnoissance. Combien de fois se sont-ils présentés pour nous devant le trône de Dieu, et combien de fois ont-ils détourné les foudres du ciel prêts à tomber sur nos têtes ? Voilà ce qui les occupe : au milieu de leurs triomphes, ils pensent à nos misères ; ils ne sont pas comme ces bienheureux du siècle que la fortune a élevés, et qui ne connoissent plus ceux qu'ils ont laissés derrière eux : leur gloire les unit à Dieu ; mais elle ne les détache pas de nous, au contraire, elle ne les rend encore que plus charitables envers nous, que plus vigilans et que plus ardens ; *Mira-*

bilis Deus in sanctis suis, in quibus præsidium nobis constituit.

Cependant, mes chers auditeurs, comment répondons-nous à leurs soins; que dis-je, et quel abus ne faisons-nous pas du culte et de l'invocation des saints? De leur culte (ne perdez rien de cette morale; peut-être en vous découvrant un désordre que le libertinage du monde vous a caché jusqu'à présent, vous obligera-t-elle à prendre des mesures pour le corriger), de leur culte: car les devoirs sont réciproques; et il est juste qu'une dévotion sincère et respectueuse de notre part, soit au moins le fruit d'une protection si avantageuse et si puissante. Et en effet, quand un grand nous appuie de son crédit, que ne faisons-nous pas pour lui marquer notre attachement? le monde nous apprend cette leçon: or il est question de savoir si nous la pratiquons à l'égard des saints. Ah! chrétiens, permettez-moi de vous en faire le reproche, après me l'être fait à moi-même, c'est là que paroît non-seulement notre ingratitude, mais notre impiété. Les saints sont nos intercesseurs auprès de Dieu, et nous leur faisons tous les jours mille outrages; ils prient pour nous dans le ciel, et nous les déshonorons sur la terre. L'Église, sous leur nom, érige des temples, et nous les violons; elle leur consacre des fêtes, et nous les profanons; elle célèbre leurs offices, et nous y assistons, je ne dis pas sans religion, mais avec un esprit d'irrégion. Tout ce qui a rapport aux saints, nous devient une matière de péché. Ces temples, dis-je, qui sont les

monumens publics de leur sainteté, et qui, pour cela même, étoient autrefois appelés les mémoires des martyrs : *Memoriæ martyrum* ; comment les fréquentons-nous ; comment nous y comportons-nous, quels scandales y commettons-nous ? ce sont des maisons de prière, et l'on en fait des lieux de commerce et des rendez-vous ; ils sont destinés au sacrifice du vrai Dieu, et l'on s'y entretient des intrigues et des affaires du siècle ; au lieu que le Seigneur y devoit être glorifié dans ses saints, c'est là que les saints et le Seigneur sont plus exposés aux insultes et aux mépris des hommes. Ce que je dis n'est-il pas encore au-dessous de la vérité ? Mais ce n'est pas assez : leurs fêtes, que l'Eglise nous ordonne de sanctifier, et à quoi les premiers fidèles se préparoient si religieusement par des veilles et par des jeûnes, comment les solennisons-nous ? puis-je le dire, et pouvez-vous l'entendre sans rougir ? C'étoient pour ces fervens chrétiens de la primitive Eglise des jours de piété, et ce ne sont pour nous que des jours de licence, que des jours de divertissement et de jeux, que des jours de parties et de débauches, que des jours au moins de paresse et d'oisiveté ; en sorte que, pour l'honneur même des saints, on a jugé nécessaire d'en retrancher et d'en abolir. Car, reconnoissons-le à notre honte, un des motifs de cette suppression, ç'a été le relâchement et l'indévotion des peuples. La fête d'un martyr, disoit saint Bernard, est devenue, par la corruption de nos mœurs, une fête toute mondaine. On honore le précurseur de Jésus-Christ, c'est-à-

dire , le plus austère et le plus abstinant des hommes , par des intempérances et des excès.

Après cela, aurions-nous bonne grâce de reprocher aux hérétiques de notre siècle le mépris qu'ils ont fait du culte des saints , et ne pourroient-ils pas bien nous répondre ce que Tertullien répondoit aux païens de Rome , qui se plaignoient que les chrétiens méprisoient leurs dieux ? il leur faisoit voir que leurs dieux devoient plus se tenir offensés d'eux-mêmes et de leur conduite , que des chrétiens : *Nescio plusne dii vestri de nobis , quàm de vobis querantur*. Car en effet , si les chrétiens méprisoient les dieux de Rome , c'étoit par raison et par principe , comme ne les connoissant pas ; au lieu que ces païens les méprisoient par libertinage et par le dérèglement de leurs passions. Nos hérétiques , dis-je , n'auroient-ils pas sujet de nous faire la même réponse ? *Nescio plusne sancti vestri de nobis , quàm de vobis querantur*. Voilà ce que j'appelle l'abus du culte des saints , et voici l'abus de leur invocation. Car pourquoi prions-nous les saints , et pourquoi avons-nous recours à eux ? ne parlons point de ces prières abominables , et , selon le terme de l'Écriture , exécrables , qui feroient des saints , s'ils les écoutoient , les auteurs de nos vices ; de ces prières où l'on ose invoquer un saint pour le succès d'une entreprise injuste , pour le maintien d'une fortune bâtie sur l'iniquité ; pour l'heureuse issue d'une affaire , dont l'artifice , la ruse , la mauvaise foi sont les ressorts , pour la satisfaction , ou d'une aveugle cupidité , ou d'une ven-

geance secrète et raffinée. Que des infidèles, dit saint Augustin, qui n'adoroient que des divinités chimériques, et qui même se figuroient ces faux dieux encore plus corrompus qu'eux, leur aient autrefois adressé de semblables prières, je ne m'en étonne pas; mais l'opprobre de notre religion est qu'invoquant les saints glorifiés par les vertus chrétiennes, nous ne rougissons pas de leur demander ce qui va à la destruction et à l'anéantissement de toutes les vertus : je serois infini, si je voulois m'étendre sur ce point : ne parlons pas même de ces prières mondaines et intéressées qu'on fait aux saints pour des biens tout profanes, tels que sont les richesses et les honneurs du siècle, sans leur demander jamais d'autres biens qui regardent notre avancement dans les vertus chrétiennes, et la sanctification de nos ames. Comme si ces élus de Dieu, si je puis ainsi m'exprimer, ne nous étoient bons que quand il s'agit des prospérités temporelles, que quand il s'agit d'obtenir un temps favorable pour rendre nos campagnes fertiles et nos moissons abondantes, que quand il s'agit de détourner le fléau d'une maladie contagieuse ou d'une calamité publique, que quand il s'agit d'éloigner de nos terres des puissances ennemies et de repousser leurs efforts, que quand il s'agit de relever une famille ruinée, de rétablir une santé affoiblie, de se tirer d'un mauvais pas où l'on se trouve engagé, et où l'on craint de se perdre selon le monde; de parvenir à un rang, à une dignité, et d'avoir de quoi en soutenir l'éclat. Car c'est sur de pareils sujets

et en de semblables occasions qu'on reconnoît volontiers le pouvoir des saints , et qu'on tâche à l'employer auprès de Dieu. Mais s'agit-il du salut et de tout ce qui peut y contribuer ; s'agit-il de détruire une habitude vicieuse , et de renoncer à un engagement criminel ; s'agit-il de se préserver des pièges du monde et de sa corruption ; s'agit-il de vaincre une passion qui nous domine , de dompter la chair qui se révolte , de surmonter une tentation à laquelle nous n'avons que trop de fois succombé ; c'est alors que le crédit des saints nous est absolument inconnu , ou que nous agissons au moins comme s'il nous étoit absolument inconnu , parce que nous craignons qu'il ne fût trop efficace. Tout cela , chrétiens , est sensible , et se fait voir par soi-même. Mais voici quelque chose de plus intérieur , que le devoir de mon ministère m'oblige à vous développer : malheur à moi si j'omettois une si salutaire instruction , et malheur à vous-mêmes si vous n'en profitez pas.

Le grand abus de l'invocation des saints dans les prières même en apparence les plus religieuses , c'est que nous voulons qu'ils demandent à Dieu pour nous ce que Dieu , en conséquence de ses décrets éternels , qu'il ne changera jamais , ne peut nous accorder ; ce que Dieu , suivant les règles de sa sagesse , ne veut pas nous accorder , et ce qu'en effet il n'est pas à propos qu'il nous accorde. Nous invoquons les saints ; et abusant de l'avantage que nous avons d'être , pour ainsi dire , sous leur sauvegarde , nous prétendons vivre sans soin , sans vigi-

lance , sans attention sur nous-mêmes. Nous invoquons les saints , et par une fausse confiance en leur secours , nous prétendons que , pour l'accomplissement de nos vœux et pour le succès de notre prière , il suffise de les avoir invoqués. Nous invoquons les saints , et en leur demandant l'esprit de pénitence , nous prétendons qu'il ne nous porte à rien qui nous gêne , à rien qui nous coûte , à rien qui nous mortifie. Nous invoquons les saints , et en leur demandant la grâce de notre conversion , nous prétendons que cette conversion chimérique ne nous engage à nulle avance de notre part , ni à nulle violence ; que nos liens se rompent d'eux-mêmes ; que notre cœur se trouve tout à coup dégagé , libre , tranquille , et qu'il jouisse des douceurs du triomphe , sans avoir éprouvé les peines du combat. Nous invoquons les saints , et en leur demandant certaines vertus , nous prétendons n'avoir nulles mesures à prendre pour les acquérir : souvent même ne craignons-nous pas de les obtenir , comme saint Augustin , avant qu'il se fût détaché de ses profanes engagements , demandoit la continence , et souhaitoit secrètement et au fond de l'âme , de n'être pas exaucé ? Nous invoquons les saints ; et selon notre gré , selon nos vues qui nous trompent , nous leur marquons les grâces que nous attendons du ciel par leur médiation , et que nous voulons avoir , quoique ce soient des grâces qui ne nous conviennent pas , et qui quelquefois serviroient plutôt à notre perte qu'à notre salut. Ah ! chrétiens , souvenons-nous que si les saints sont puissans auprès de Dieu , ils

ne le sont pas au préjudice de Dieu même, et de ce que nous lui devons ; qu'ils sont puissans, mais d'une puissance réglée et ordonnée, d'une puissance toujours renfermée dans l'étendue de la loi éternelle ; c'est-à-dire, qu'ils sont puissans pour nous aider, et non pas pour nous décharger de tout le travail, puissans pour nous faire agir, et non pas pour nous entretenir dans une indolence paresseuse et lâche, puissans selon les desseins de Dieu, et non pas selon nos désirs aveugles et nos caprices. Invoquons-les : c'est pour cela que Dieu les a fait nos protecteurs ; mais puisque ce sont des saints, invoquons-les chrétiennement et sagement. Car si nous les invoquons en mondains, de protecteurs qu'ils doivent être pour nous défendre et pour nous secourir, nous invoquons nos témoins et nos juges, pour nous accuser et pour nous condamner. Invoquons-les, mais dans des sentimens et des vues qui les honorent. Autrement, mes chers auditeurs, savez-vous comment ils paroîtront devant le trône de Dieu ? apprenez-le de cette terrible vision qu'en eut saint Jean, et dont il parle dans son Apocalypse. Car il les vit en la présence du Seigneur ; et il les entendit, non point priant pour les hommes, mais demandant justice contre les hommes : *Usquequò non vindicas sanguinem nostrum de iis qui habitant in terra* (1) ? Justice, non-seulement contre les hommes qui les ont méprisés pendant leur vie, qui les ont persécutés, accusés, condamnés ; non-seulement contre ces hommes liber-

(1) Apoc. 6.

tins et impies, qui profanent leurs fêtes, et qui raillent du culte que nous leur rendons; mais contre nous-mêmes, qui faisons et qui voulons faire de leur protection un usage si contraire aux desseins de Dieu et si indigne d'eux : *Usquequò non vindicas sanguinem nostrum de iis qui habitant in terrâ ?* Quoiqu'il en soit, Dieu n'en est pas moins admirable dans ses saints, admirable de nous les avoir donnés pour protecteurs, et admirable de nous les proposer comme modèles : vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Une des tentations les plus dangereuses à quoi l'homme sur la terre soit exposé, c'est le scandale; mais aussi, par une règle toute contraire, puis-je ajouter qu'une des grâces les plus fortes et les plus efficaces que Dieu emploie pour ménager notre conversion et notre salut, c'est le bon exemple. En quelque dérèglement de vie que nous puissions être, et quelque opposition que nous ayons à rentrer dans l'ordre et dans la soumission que nous devons à Dieu, si nous considérons bien l'exemple des saints, il n'est presque pas possible qu'il n'opère en nous trois merveilleux effets; je veux dire, qu'il ne nous persuade la sainteté, qu'il ne nous adoucisse la pratique de la sainteté, et qu'il ne nous ôte tout prétexte pour nous défendre d'embrasser la sainteté. D'où je conclus qu'il nous réduit à une heureuse nécessité d'être saints par imitation, comme les saints l'ont été par devoir et par esprit de reli-

gion. Et voilà en quoi je dis que Dieu est admirable de nous avoir donné les saints pour modèles : *Mirabilis Deus in sanctis suis.*

Oui, chrétiens, les saints sont des modèles qui nous persuadent la sainteté ; et il y a dans cette persuasion un certain charme qui gagne également le cœur et l'esprit. Ce n'est ni raisonnement ni autorité ; c'est quelque chose qui tient de l'un et de l'autre, qui a tout le poids de l'autorité, qui a toute la force du raisonnement, mais qui de plus a je ne sais quoi que tous les raisonnemens et toutes les autorités n'ont pas ni ne peuvent avoir. Comment donc la vie d'un saint nous persuade-t-elle ? en nous faisant comprendre d'une simple vue, toute la perfection et tout le mérite de la sainteté. Qu'est-ce qu'un saint ? un saint, répond Guillaume de Paris, c'est une idée réelle, visible, palpable et substantielle de toute la perfection évangélique ; et quand Dieu nous met un saint devant les yeux, que nous dit-il ? ce qu'il dit autrefois à Moïse, en lui faisant voir la figure du tabernacle : *Inspice, et fac secundum exemplar* (1) ; Regarde, chrétien, ce portrait vivant et animé, voilà ce que tu dois être, et sur quoi je veux que tu te formes ; c'est dans l'exemple de ce prédestiné et de ce saint que tu apprendras à observer ma loi, à accomplir la justice, à garder la charité, à satisfaire aux devoirs de la religion, à régler toute la conduite de ta vie. *Inspice* ; cet exemple t'instruira de ce que tu dois à ton Dieu, et de ce que tu dois à ton prochain ;

(1) Exod. 25.

comment il faut user des biens de la terre, et comment il faut s'en abstenir; quelle doit être la mesure de tes occupations, et quelle doit être celle de tes divertissemens; en un mot, ce que tu as à faire, et ce que tu as à éviter pour vivre en chrétien : *Inspice*. Ainsi Dieu nous donne-t-il dans les saints de quoi nous instruire et nous toucher. Il ne faut pour cela, ni discours, ni préceptes : la vue d'un saint est une leçon intelligible à tout le monde; les grands esprits et les simples, les spirituels et les ignorans sont également capables de la comprendre. Car on peut bien appliquer ici ce que saint Chrysostôme disoit du firmament. Vous me demandez comment le ciel parle, et comment il nous annonce les grandeurs de Dieu? C'est, répondoit ce Père, par sa splendeur et par la variété de ses étoiles; il n'a point d'autre langage que celui-là, ni d'autre voix; mais cette voix, toute muette qu'elle est, a retenti dans toutes les parties du monde : le scythe, l'indien, le grec, le barbare, tous l'entendent : *Et scythæ et barbarus et indus hanc vocem audiunt*. Disons-le même des saints; leur vie nous parle et nous explique toute la loi de Dieu : comment? par les vertus dont elle a été ornée; et ce que nous aurions peine à concevoir dans la loi même, ce qui nous paroîtroit obscur dans les livres, ce que toutes les paroles des hommes ne nous développeroient qu'imparfaitement, nous est mis sous les yeux et clairement exprimé dans l'exemple de ces élus de Dieu : de sorte que les plus grossiers en sont plus instruits : *Barbarus et indus hanc vocem audiunt*. Or il

n'est pas possible de voir la sainteté, je dis la vraie sainteté telle qu'elle a été dans les saints, sans en reconnoître d'abord tout le mérite, et sans lui donner notre estime. Ces excellens caractères qui lui sont propres, et en quoi consiste sa perfection, cette piété, cette humilité, ce désintéressement, ce détachement de soi-même, cet esprit de justice et de charité, cette droiture et cette bonne foi, cette règle et cette sagesse, cette constance et cette force héroïque, tout cela nous convaincra malgré nous qu'il n'y a rien de plus respectable, rien de plus aimable, et par conséquent rien de plus désirable : or, nous remplir de ces sentimens à l'égard de la sainteté, n'est-ce pas nous la persuader ? Tout ce que nous pourrions lui opposer, ce seroit d'être, ce semble, trop parfaite, et d'exiger trop de nous, puisque pour nous faire saints, elle nous engage à être ennemis de nous-mêmes, jusqu'à faire à Dieu le sacrifice de notre vie. Mais cela même, reprend saint Augustin, est encore bien justifié par l'exemple de ces glorieux athlètes que le christianisme honore sous le nom de martyrs. Car leur exemple, tout admirable qu'il est, nous apprend qu'ils n'ont rien fait pour Dieu que ce que font tous les jours des sujets fidèles pour le service de leur prince ; et que ce devoir si éminent de sainteté, n'est après tout qu'un devoir commun, fondé sur la première loi de la nature, qui oblige l'homme à mourir plutôt que de trahir son Dieu et sa religion.

Voilà, dis-je, ce que l'exemple des saints nous persuade ; celui de Dieu, quoique infiniment plus

relevé, ne pouvoit sur tout cela nous donner les mêmes lumières : pourquoi ? saint Grégoire, pape, en apporte une belle raison : non-seulement, dit-il, parce que la sainteté de Dieu est une sainteté invisible, inaccessible, incompréhensible, et par là, si j'ose ainsi m'exprimer, incapable de nous servir d'exemple ; mais beaucoup plus, écoutez ceci, parce qu'à le bien prendre, Dieu n'est pas saint de la manière que nous devons l'être, et que la sainteté n'est point dans lui ce qu'elle doit être dans nous. Car dans nous la sainteté est inséparable de la pénitence : or la pénitence ne peut non plus convenir à Dieu que le péché ; dans nous une partie de la sainteté est de nous soumettre, de dépendre, d'obéir : voilà ce qui nous sanctifie ; et en Dieu c'est tout le contraire ; nous sommes saints par le mépris que nous faisons de nous-mêmes, et Dieu est saint par la gloire qu'il se donne à soi-même ; il est saint dans une possession entière et parfaite de sa béatitude, et nous sommes saints par la patience dans nos misères, et ainsi du reste. Dieu pouvoit donc bien, conclut saint Grégoire, nous commander la sainteté ; mais il ne pouvoit nous persuader par son exemple la sainteté, parce qu'il ne pouvoit pas être notre modèle sur la plupart des vertus dont il faut que notre sainteté soit composée, et qui en sont les principales parties. Mais qu'a-t-il fait ? il nous a donné des hommes comme nous, et de même nature que nous, qui se sont sanctifiés par toutes ces vertus ; et en nous les mettant devant les yeux, il a suppléé, pour ainsi dire, par

leur exemple, ce qui manquoit au sien. Car il nous falloit des modèles de sainteté qui nous touchassent et qui eussent une certaine proportion avec nous, pour pouvoir remuer les ressorts les plus intimes de notre cœur : or il n'y avoit que les saints propres pour cela, et capables de faire cette impression sur nous. Et en effet, chrétiens, c'est ainsi que l'esprit de Dieu a de tout temps excité les hommes, et qu'il leur a inspiré les désirs ardens de la sainteté. C'est par là que ce généreux prince des Machabées, l'illustre Matathias étant proche de la mort, confirma ses enfans dans le culte du Seigneur et dans la vraie religion. Tout ce que je vous demande, leur dit-il, mes chers enfans, c'est que vous ne perdiez jamais le souvenir de ce qu'ont fait vos ancêtres pour le Dieu d'Israël; car avec cela je me promets tout de vous. Représentez-vous souvent l'obéissance d'un Abraham, jusqu'à ne pas épargner son fils unique; la fidélité d'un Joseph envers son maître, aux dépens de sa fortune et de sa liberté; la modération d'un David envers ses ennemis, au préjudice des intérêts les plus délicats de sa couronne; le zèle d'un Elie dans la cour des rois, au péril même de sa vie: et ainsi parcourant de siècle en siècle et de génération en génération, vous trouverez qu'il n'y a point de parti dans le monde plus honorable ni plus solide, que celui de servir Dieu. Ce furent les paroles de ce saint vieillard que je puis bien appeler avec saint Jérôme, un homme évangélique avant l'évangile même : *Virum ante Christi evangelia evangelicum*; et ces paroles

produisirent dans la personne des jeunes Machabées , non pas les effets, mais les miracles de vertu dont vous avez entendu le récit. C'est pour cela même que le second concile de Nicée autorisa si fortement et si constamment l'ancienne tradition d'exposer les images des saints à la vénération des peuples ; et nous savons , par le rapport de saint Damascène , qu'une des raisons qui détermina les Pères du concile , fut celle-ci : savoir , que les fidèles , voyant ces images , seroient excités à imiter dans la pratique ce qu'ils honoroient dans la figure et dans la représentation. Enfin , c'est pour cela que l'Eglise , après nous avoir présenté l'exemple de chaque saint en particulier dans les autres fêtes de l'année , tire aujourd'hui le rideau , et , s'il m'est permis d'user de cette expression , nous les montre tous , espérant que la vue de tant d'exemples nous convaincra et nous convertira. Comme si elle nous disoit : Voyez , chrétiens , voilà les héros de votre foi ; voilà ces hommes dont le monde n'étoit pas digne , et qui , en méprisant le monde , se sont rendus dignes de Dieu ; voilà ceux qui remplissent le ciel. Comparez-vous à eux , et dans l'éloignement infini que cette comparaison vous fera découvrir entre eux et vous , confondez-vous de ce que vous êtes , et aspirez à ce que vous n'êtes pas. Au lieu de ces vertus mondaines que vous affectez , et qui n'ont ni vérité ni solidité ; au lieu de cette prudence de la chair qui vous aveugle , et qui est ennemie de Dieu ; au lieu de cette politique dont vous vous faites une conscience , et qui vous jette

dans un abîme de péchés ; au lieu de cette science du monde que vous vantez tant , et dont tout le fruit est de vous bâtir sur la terre des fortunes périssables que la mort détruira bientôt : au lieu de tout cela , attachez-vous aux vertus chrétiennes , qui font les élus et les prédestinés. Il n'y a pas un saint dans le ciel , dont l'exemple ne soit pour vous une leçon : étudiez-les tous , et si vous voulez sanctifier votre ambition jusqu'à en faire une vertu , tâchez même à l'emporter sur eux : *Æmulamini charismata meliora* (1). C'est ce que l'Eglise nous dit , et à quoi il faut que nous répondions.

Mais ce que l'Eglise , ou plutôt ce que Dieu demande de nous , le pouvons-nous dans l'extrême foiblesse où nous sommes , et au milieu de tant d'obstacles que nous rencontrons dans le monde ? Ah ! chrétiens , c'est ici le grand point de notre instruction , et le second effet de l'exemple des saints. Oui , nous le pouvons , et quoique l'esprit d'impénitence et de libertinage qui règne dans nous , puisse nous faire penser le contraire , ces élus de Dieu seront des preuves éternelles que la sainteté n'a rien d'impossible ; qu'elle n'a rien même de fâcheux ni de difficile pour ceux qui aiment Dieu ; qu'elle a ses douceurs , ses consolations , aussi bien que le monde , et des consolations , des douceurs infiniment plus pures que celles du monde. Vérités , mes chers auditeurs , dont les saints rendront témoignage contre nous au jugement de Dieu , et le témoignage le plus convaincant. Appliquez-vous. Nous

(1) 1. Cor. 12.

mettons la sainteté au rang des choses impossibles ; c'est par où notre libertinage voudroit se maintenir. Mais Dieu nous empêche bien aujourd'hui de nous prévaloir de cette pensée. Il est vrai que pour être saint , il faut faire effort , prendre sur soi , renoncer aux sentimens naturels , fuir les plaisirs , dompter ses passions , mortifier ses sens ; et le moyen , dit-on , d'en venir là , et de s'y soutenir ? Ah ! chrétiens , autre merveille de la sagesse de Dieu : *Mirabilis Deus in sanctis suis*. Car je conviens que cela surpasse les forces de la nature , je conviens qu'il n'y a rien là que de grand ; mais Dieu n'est-il pas admirable de nous avoir facilité tout cela , de nous l'avoir adouci jusqu'à pouvoir dire que si la loi est un joug , c'est un joug léger et un fardeau aisé à porter : *Jugum meum suave , et onus meum leve* (1). Or il l'a fait , en nous donnant les saints pour exemple. Avant cet exemple des saints , nous pouvions trembler , et notre crainte sembloit raisonnable ; mais maintenant qu'on nous montre tant de martyrs , tant de vierges , tant de glorieux confesseurs qui ont marché devant nous , et qui nous ont tracé le chemin , que pouvons-nous trouver d'impossible ? Hé quoi ! ils ont pu vivre dans les déserts et sur des rochers escarpés ; ils ont pu s'ensevelir dans l'obscurité du cloître , et en supporter toutes les austérités ; ils ont pu joindre ensemble les prières presque continuelles , les longues et fréquentes veilles , les jeûnes rigoureux , les sanglantes macérations , tout ce qu'inspire l'es-

(1) Matth. 11.

prit de pénitence et l'abnégation évangélique ; ils ont pu se laisser condamner aux tourmens les plus affreux , et les endurer. Voilà , disoit l'Apôtre , ce qu'ont fait et ce qu'ont souffert tant de saints ; ils ont bien voulu servir de sujets à la cruauté des hommes ; ils se sont exposés aux outrages , aux fouets , aux chaînes , aux prisons ; les uns ont éprouvé toute la violence du feu , les autres ont passé par le tranchant des épées , plusieurs ont été dévorés des bêtes féroces , ont été lapidés , ont été sciés : *Lapidati sunt , secti sunt* (1). Après cela , mes chers auditeurs , retranchez-vous sur votre foiblesse et sur une impossibilité prétendue. Avez-vous les mêmes combats à livrer ? vous trouvez-vous dans les mêmes occasions de signaler votre courage et d'exercer votre patience ? ce qu'on vous demande esi-il comparable aux victoires que les saints ont remportées et aux obstacles qu'ils ont surmontés ? Mais , dites-vous , si la sainteté n'est pas impossible , du moins est-elle bien difficile. Non , mes frères , rien n'est difficile à ceux qui aiment Dieu comme les saints. L'ardeur de leur zèle , la ferveur de leur amour , leur générosité et leur résolution leur ont aplani toutes les voies. Quand ont-ils senti les difficultés ? ou s'ils les ont senties , quand s'en sont-ils plaints ? quand ont-ils été étonnés ? quand ont-ils balancé et délibéré ? Dès que vous serez animés du même zèle , que vous serez brûlés du même amour , que vous aurez pris les mêmes résolutions et avec la même générosité , ces peines

(1) Heb. 11.

que vous vous figurez comme des monstres disparaîtront et s'évanouiront. Tout vous deviendra facile et même agréable. Je dis agréable : car nous voulons trouver du plaisir jusque dans la sainteté ; sentiment bien indigne d'un chrétien ; mais tout indigne qu'il est , reprend saint Chrysostôme , Dieu s'est accommodé en cela même à notre délicatesse , et l'exemple des saints en est la preuve. Dès cette vie ils ont goûté des douceurs et des consolations infiniment au-dessus de toutes les douceurs et de toutes les consolations du siècle. Au lieu de ces plaisirs infâmes et criminels que leur présentait le monde , et dont ils ont eu tant d'horreur , Dieu leur en a préparé d'autres tout célestes et tout divins. Peut-être ne les concevons-nous pas , parce que plongés dans les sens , nous ne voulons pas comme eux nous mettre en état de les comprendre. Mais les fréquentes épreuves qu'ils en ont faites , et que nous ne pouvons désavouer , doivent bien nous convaincre là-dessus , et nous confondre. Tandis qu'au milieu des flammes , ainsi que nous l'apprend l'Écriture , les réprouvés protestent qu'ils se sont lassés dans le chemin de l'iniquité : *Lassati sumus in via iniquitatis* (1) ; tandis que les esclaves du monde nous rendent eux-mêmes témoignage , qu'il n'y a pour eux dans la vie qu'amertume , que trouble , qu'affliction d'esprit : *Expectavimus pacem , et ecce turbatio* (2) ; ces élus de Dieu nous assurent tout au contraire , qu'ils n'ont jamais trouvé qu'en Dieu la source des vraies consola-

(1) Sap. 5. — (2) Jerem. 14.

tions ; que plus ils ont eu soin de se mortifier pour lui , plus il leur a fait sentir l'onction intérieure de la grâce ; et que cette vie , qu'ils ont passée dans les pratiques les plus sévères du christianisme , bien loin de leur avoir paru dure et fâcheuse , étoit pour eux comme une béatitude anticipée. Pourquoi nous obstinerions-nous à ne les en pas croire , et quel intérêt auroient-ils eu à nous tromper ? Mais si nous les en croyons , pourquoi nous opiniâtrerions-nous à être plutôt malheureux avec le monde , qu'à chercher dans Dieu notre véritable bonheur ?

Ce n'est pas que j'ignore de combien de prétextes la nature corrompue tâche à se prévaloir , pour nous éloigner de la sainteté. On dit : Le moyen de vivre en tel ou en tel état , et de s'y sanctifier ? prétexte de la condition ; on dit : Je suis détourné par mille autres soins qui m'occupent , et qui ne me donnent point de relâche : prétexte des affaires ; on dit : J'ai un tempérament délicat que le moindre effort altère , et que je dois ménager : prétexte de la santé ; on dit : J'ai des passions vives qui m'entraînent , et auxquelles je ne puis presque résister : prétexte des dispositions intérieures ; on dit : J'ai des engagements qui m'attachent , et mon cœur est pris : prétexte de l'habitude ; enfin , que ne dit-on pas ? mais quoi qu'on dise , je prétends qu'un troisième effet de l'exemple des saints , est de nous ôter tout prétexte dont notre lâcheté cherche à se couvrir et à s'autoriser. Car je le veux , mon cher auditeur , vous êtes dans des conditions dangereuses ; mais dans ces mêmes conditions n'y a-t-il pas eu des

saints , et même n'y en a-t-il pas eu dans des conditions qui les exposoient encore à de plus fréquens et à de plus grands dangers ? Vous êtes obligé de vaquer à des emplois fatigans et embarrassans ; mais dans ces mêmes emplois tant d'autres avant vous ne se sont-ils pas sanctifiés ? Avez-vous moins de loisir pour penser à vous-même , que saint Louis sur le trône ; et lorsqu'il gouvernoit un royaume , qu'il passoit les mers , qu'il commandoit les armées , qu'il donnoit des batailles , lui étoit-il plus libre qu'à vous de se recueillir et de se défendre des distractions du monde ? Vous êtes foible et d'une complexion qui vous engage à bien des ménagemens , et qui vous met hors d'état d'agir : mais combien de saints , surtout combien de vierges déjà foibles par elles-mêmes , encore plus affoiblies par les abstinences , par les jeûnes , par de longues veilles , par de continuelles austérités , par tous les exercices de la pénitence et de l'abnégation chrétienne , n'ont pris néanmoins jamais aucun relâche , et , selon la parole de l'Apôtre , ont fait de leurs corps des hosties vivantes ? Vous avez des passions à vaincre ; mais en avez-vous de plus difficiles à surmonter que des millions de pécheurs et de pécheresses , qui par de salutaires violences , aidés de la grâce , ont triomphé de leur cœur , et en ont réprimé tous les mouvemens ? Enfin , vous êtes dominé par l'habitude , vous êtes endurci dans le péché , vous êtes surchargé de dettes devant Dieu , vous êtes coupable à ses yeux d'un nombre infini d'offenses , et d'offenses très-grièves , vous n'osez plus rien atten-

dre de sa miséricorde. Ah ! mon cher frère , souvenez-vous des saints, et vous apprendrez qu'il n'y a point d'habitude si invétérée que vous ne puissiez détruire, qu'il n'y a point d'attachement si étroit que vous ne puissiez rompre, qu'il n'y a point d'état de péché d'où il ne soit en votre pouvoir de sortir, et qu'en quelques désordres que vous soyez tombé, vous n'avez point encore tellement éloigné Dieu de vous, que vous n'ayez des moyens prompts et sûrs pour le retrouver et pour vous réconcilier avec lui. Car combien y a-t-il eu de saints pénitens, qui, à certains temps de leur vie, ont été dans les mêmes habitudes que vous, ont été aussi redevables à la justice de Dieu que vous, ont eu autant de sujet, et peut-être même plus de sujet que vous de se défier de sa miséricorde et de désespérer de leur retour ? Cependant ils sont revenus, ils se sont convertis, ils se sont remis dans leur devoir, ils s'y sont perfectionnés, ils se sont élevés à la plus sublime sainteté. Est-ce que la grâce étoit plus puissante pour eux qu'elle ne l'est pour vous ? est-ce que les trésors de la divine miséricorde, si abondans pour eux, sont épuisés pour vous ? non sans doute, et dès que vous voudrez en faire l'épreuve comme les saints, vous trouverez toujours un Dieu patient pour vous attendre, un Dieu prévenant pour vous rechercher, un Dieu bienfaisant pour vous combler de ses grâces, un Dieu tout-puissant pour opérer en vous des miracles de conversion et de sanctification. C'est ainsi qu'il renverse tous vos prétextes par l'exemple des saints, et c'est en cela toujours

qu'il est admirable : *Mirabilis Deus in sanctis suis*. Mais en quoi vous êtes condamnables, chrétiens, c'est de ne pas profiter de cet exemple. Qu'aurez-vous à répondre, quand Dieu, dans son jugement dernier, produira contre vous ces glorieux prédestinés, et qu'il vous demandera compte de l'affreuse différence qui paroîtra entre eux et vous ; entre leur pénitence et votre obstination, entre leur courage et votre lâcheté ; entre leur zèle, leur activité, leur ferveur et votre mollesse, votre indolence, vos froideurs ; entre leur sainteté et les abominations de votre vie libertine et corrompue ? car voilà le jugement de comparaison que vous aurez à soutenir, et qui vous convaincra, qui vous confondra, qui vous réprouvera. Prévenons-le, mes chers auditeurs ; et comprenant qu'il ne tient qu'à nous de détourner ce triste malheur dont nous sommes menacés, aimons-nous assez nous-mêmes, pour ne nous l'attirer pas volontairement. Si nous ne sommes pas encore saints, et si même nous ne sommes rien moins que saints, souhaitons de l'être, demandons à l'être, prenons toutes les mesures nécessaires pour l'être. Car, dit le Fils de Dieu, bienheureux ceux qui sont affamés et altérés de la sainteté et de la justice : *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam* (1) : pourquoi ? parce que cette faim et cette soif, parce que ce désir sincère, ardent, efficace, les fera travailler fortement et solidement à acquérir le bien qu'ils souhaitent, et qui,

(1) Matth. 5.

sans contestation , est le plus précieux de tous les biens.

C'est , Sire, le soin important , le premier soin qui doit occuper les rois aussi bien que les autres hommes, et même en quelque sorte plus que les autres hommes. Qui que nous soyons , nous avons tous une obligation générale de nous sanctifier ; mais il est vrai que les grands en ont une particulière ; et je ne craindrai point d'ajouter que cette obligation particulière pour les grands, est encore plus étroite pour votre Majesté. Ce n'est point assez ; et pourquoi ne dirois-je pas que vous avez sur cela une obligation qui vous est personnelle , et qui ne peut convenir à nul autre qu'à vous ? Cette obligation , Sire, qui vous est si propre , cette raison d'aspirer à la sainteté et à la plus sublime sainteté , c'est votre grandeur même , et le haut point d'élévation où nous vous voyons. Car, puisque le ciel a mis votre Majesté au-dessus de tous les monarques de l'univers , et puisque entre toutes les puissances humaines, il n'y a rien qui l'égale , elle se trouve spécialement obligée par là , pour ne pas descendre, de se porter vers Dieu , de ne rechercher que Dieu , de ne s'attacher qu'à Dieu. C'est pour cela que Dieu vous a donné ces qualités éminentes , qui font l'admiration de tous les peuples : c'est pour cela , et pour cela seul qu'il vous a fait naître. Non , Sire , il ne vous a point fait naître précisément pour être grand dans le monde, ni pour être roi ; mais il vous a fait roi , et le plus grand des rois , pour être saint. Sans la sainteté , tout l'éclat de votre couronne,

toute la splendeur de votre règne, tous ces titres qui vous sont si justement dus, de roi puissant, de roi sage, de roi magnifique, de roi conquérant, ne sont rien, ou ne sont, selon le langage de l'Écriture, qu'illusion et que vanité : *Vanitas vanitatum*. Voilà, Sire, ce qu'ose représenter à votre Majesté le dernier de vos sujets qui, jugeant des choses par les lumières de l'évangile qu'il a l'honneur de vous prêcher, s'estimeroit mille fois plus heureux de donner sa vie pour le salut de votre ame, que pour l'accroissement de vos Etats. Non point qu'en fidèle et zélé sujet, je ne puisse et ne doive prendre part à ces succès éclatans qui font de votre royaume le plus florissant empire du monde; mais après tout, ce royaume de la terre passera, et le royaume du ciel ne finira jamais : l'un aura son temps, et l'autre que Dieu réserve à ses saints, n'aura pour terme que l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

AUTRE SERMON

POUR LA FÊTE

DE TOUS LES SAINTS.

Accesserunt ad eum discipuli ejus, et aperiens os suum, docebat eos.

Les disciples de Jésus-Christ s'étant approchés de lui, il se mit à les enseigner. En saint Matthieu, chap. 5.

SIRE,

C'EST pour cela que la sagesse de Dieu s'étoit incarnée, et que le Fils unique du Père étoit descendu du ciel; c'est, dis-je, pour enseigner les hommes sur la terre. C'est ainsi que ce Dieu-homme, après avoir long-temps parlé par la bouche des prophètes, qui avoient été ses précurseurs et ses organes, ouvroit enfin lui-même sa bouche sacrée, et formoit des disciples dignes de lui, en leur servant de maître et de docteur : *Aperiens os suum, docebat eos*. Mais que leur enseignoit-il, et quel étoit le sujet de ses adorables instructions? une seule chose dont ils avoient besoin, et qu'il n'appartenoit qu'à lui de leur apprendre, je veux dire la science des saints. Cette science si inconnue au monde, et néanmoins si nécessaire pour le salut; cette science que Dieu vouloit révéler aux

humbles et aux petits, mais cacher aux sages et aux prudens du siècle; cette science aussi solide que sublime, qui rend les hommes parfaits, et qui les conduit au véritable bonheur; en un mot, cette science qui fait les saints, les prédestinés, les élus: voilà ce que Jésus-Christ enseignoit à ses apôtres, et ce qu'il prétendoit nous enseigner à nous-mêmes dans leurs personnes: *Aperiens os suum, docebat eos*. Car il n'instruisoit ses apôtres, dit saint Augustin, que pour instruire dans eux toute son Eglise; et il ne les remplissoit de cette science, qui devoit sanctifier le christianisme, qu'afin que, par leur ministère, cette science fût communiquée à tous ceux qui feroient profession de la loi chrétienne. Heureux, mes chers auditeurs, si nous l'avons reçue, ou du moins si nous la recevons aujourd'hui, cette science, en comparaison de laquelle toute autre science n'est que vanité. Vous me demandez en quoi elle consiste, et comment elle peut vous convenir dans le monde, surtout en certains états du monde: c'est ce que j'entreprendrai de vous expliquer, après que nous aurons salué la reine des saints, en lui disant: *Ave, Maria*.

Il y a une science des saints: on n'en peut douter, puisqu'il est écrit que Dieu la donna au patriarche Jacob: *Dedit illi scientiam sanctorum* (1); et ce que l'Ecriture appelle la science des saints, selon le sentiment de tous les Pères, n'est rien autre chose que la science du salut. Il

(1) Sap. 10.

faut donc conclure d'abord , que cette science est aussi nécessaire aux hommes que le salut même : je m'explique. Pour parvenir au royaume de Dieu, et y mériter une place, fût-ce la dernière, il faut être saint; mais il ne suffit pas, dit saint Jérôme, pour être saint, de le vouloir être, il faut savoir l'être et apprendre à l'être. Combien en a-t-on vu qui s'y sont trompés, et combien en voit-on encore tous les jours, qui, pensant avoir trouvé la science des saints, n'ont trouvé que leurs propres erreurs. C'est à moi, comme prédicateur de l'évangile, de vous découvrir aujourd'hui le fond de cette science. Car, tout mondains que vous êtes, peut-être ce qui vous a jusqu'à présent éloignés de la sainteté, n'est pas tant l'opposition que vous y sentez, que les vaines et fausses idées que vous en avez conçues. Peut-être si vous la connoissiez, ne pourriez-vous vous défendre de l'estimer et de l'aimer. Or cet amour, joint à l'estime et fondé sur l'estime, seroit déjà dans vous le commencement de la sainteté : et comme le bras du Seigneur n'est pas raccourci, peut-être malgré la corruption du siècle, verroit-on parmi vous des saints, si l'on vous faisoit bien entendre ce que c'est que d'être saint. Il est donc encore une fois de mon devoir de seconder au moins vos foibles dispositions, en vous donnant une idée juste de la science des saints. La voici, tirée de l'exemple de ces glorieux prédestinés, et renfermée en trois importantes maximes qu'ils ont suivies, et qui doivent être pour nous autant de leçons. Ecoutez-les, elles vont partager ce discours;

et l'exposition seule que j'en vais faire, vous convaincra de leur solidité. Les saints ont trouvé le secret d'accorder dans le monde leur condition avec leur religion : c'est la première; les saints se sont servis de leur religion pour sanctifier leur condition : c'est la seconde; et par un heureux retour, les saints ont profité de leur condition, pour se rendre parfaits dans leur religion : c'est la troisième. Maximes simples, mais à quoi Dieu attache des grâces infinies, et qui ont produit dans la personne de ses élus les fruits de sainteté les plus abondans. Concevez-en bien l'ordre et le progrès. Les saints ont su faire l'alliance de leur condition et de leur religion; c'est par où ils ont commencé, et ce sera le sujet de la première partie. Les saints ont su mettre en œuvre leur religion, pour corriger les désordres et pour accomplir saintement les devoirs de leur condition; c'est en quoi ils ont excellé, et ce sera la seconde partie. Les saints ont su de leur condition, quoique mondaine, tirer des motifs et des secours pour se perfectionner dans leur religion, c'est ce qui a mis le comble à leur sainteté, et ce sera la troisième partie. Voilà ce que nous devons apprendre d'eux, et ce que j'ai à vous expliquer.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque impénétrable que soit le mystère de la prédestination des saints, Dieu nous a révélé, chrétiens, et il nous est aisé de connoître les voies qu'il leur a marquées et qu'ils ont suivies pour ar-

river à l'heureux terme de leur prédestination. Or, une des premières règles qu'ils crurent pour cela devoir observer, ce fut de ne point chercher la sainteté hors de leur condition ; et cette règle a été si sûre pour eux, qu'il n'y a point eu de condition dans le monde, où, avec le secours des grâces communes, ils n'aient en effet pratiqué toute la sainteté du christianisme. Ils y ont si bien réussi, qu'éclairés et conduits par l'esprit de Dieu, ils sont parvenus à cette sainteté du christianisme dans les conditions du monde qui y sembloient les plus opposées. Je dis plus : ils ont eu même le bonheur d'acquérir, par la pénitence, cette sainteté du christianisme dans les conditions où l'esprit corrompu du monde les avoit malheureusement engagés, mais dont l'engagement, quoique malheureux, étoit un lien que la loi de Dieu ne leur permettoit plus désormais de rompre. Parlons encore plus clairement : en observant cette règle, ils ont été saints chacun dans leur condition ; ils ont été saints dans toutes sortes de conditions ; ils ont été non-seulement saints, mais héroïquement saints dans les plus dangereuses conditions ; et ce qui fait voir toute la force de la grâce, par le moyen de la pénitence, ils ont été saints jusque dans des conditions où, sans avoir consulté Dieu, ils étoient entrés par le seul mouvement de leurs passions. Quel fonds d'instruction pour vous et pour moi, et quel fonds même de consolation pour ceux de mes auditeurs, qui, touchés aujourd'hui d'un saint remords, auroient devant Dieu à se reprocher de n'avoir point

en d'autres vues que celle du monde , dans le choix qu'ils ont fait de leur état ! Voilà en quoi je prétends qu'a consisté une partie de la science des prédestinés et des élus de Dieu. En voilà le principe général que je vais développer , et où nous découvrirons la première source de leur sanctification , qui doit être le modèle de la nôtre. Ecoutez-moi.

Ces saints, dont nous honorons la mémoire , n'ont point cherché la sainteté ailleurs que dans la condition où l'ordre de la Providence les attachoit : c'est sur quoi a roulé toute leur conduite ; et c'est l'excellente morale que le grand Apôtre leur avoit enseignée , quand il disoit aux Corinthiens : *Unusquisque in quâ vocatione vocatus est , in eâ permaneat apud Deum* (1). Que chacun travaille à se sanctifier dans l'état , et selon l'état où il se trouvoit lorsqu'il a reçu la lumière de l'évangile et qu'il a embrassé la foi. Prenez garde , s'il vous plaît : saint Paul parloit à de nouveaux chrétiens ; et ces nouveaux chrétiens , avant que de l'être , avoient eu dans le monde leurs qualités, leurs rangs, leurs emplois. Or il n'exigeoit point d'eux , qu'en conséquence de ce qu'ils étoient chrétiens , ils se dépouillassent de tout cela ; mais il leur déclaroit l'obligation qu'ils s'étoient eux-mêmes imposée , d'allier tout cela avec la profession du christianisme. Pour montrer , dit saint Chrysostôme , que le christianisme n'étoit point une secte dont les maximes allassent à troubler , ni à confondre l'ordre des états et des conditions ; il vouloit que ceux qui

(1) 1. Cor. 7.

se convertissoient au christianisme , sans changer de conditions et d'états , fussent toujours ce qu'ils étoient , et fissent dans le monde la même figure qu'ils y faisoient avant leur conversion. Mais du reste , il vouloit qu'ils fussent pour Dieu et selon Dieu , ce qu'ils n'avoient été jusqu'alors que pour le monde et selon le monde. Car c'est ainsi que ce passage doit être entendu : *Unusquisque in quâ vocatione vocatus est , in eâ permaneat apud Deum* ; Que chacun de vous serve Dieu dans la place où il étoit quand Dieu , par sa miséricorde , l'a appelé. Par où l'Apôtre corrigeoit les fausses idées que les Juifs et les Gentils se formoient de notre religion ; par où il leur faisoit comprendre que la loi chrétienne étoit non-seulement une loi sainte et divine , mais dans sa police extérieure parfaitement conforme au bon sens et à la raison ; par où , selon la remarque de saint Chrysostôme , il faisoit goûter aux fidèles les avantages et la douceur de leur vocation , qui consistoit , non pas à détruire , mais à perfectionner le monde : *Unusquisque in quâ vocatione vocatus est* ; que chacun , dans l'état où Dieu l'a pris , s'étudie à être chrétien. Et voilà justement , mes chers auditeurs , ce qu'ont fait les saints : disons mieux , voilà ce qui a fait les saints , et en particulier ces premiers saints de l'Église de Jésus-Christ. C'étoient des hommes comme nous ; mais selon le plan que nous en a tracé l'Apôtre , des hommes qui , sans se dégrader , sans se déplacer , sans se déranger , ont trouvé le moyen de se sanctifier ; des hommes qui ,

pour ainsi parler , ont enté le christianisme sur le monde ; des hommes qui , selon la diversité des conditions où il a plu à Dieu de les choisir , ont accordé la sainteté chrétienne , les uns avec la grandeur , et les autres avec l'humiliation ; les uns avec l'opulence , et les autres avec la misère ; ceux-là avec la sagesse , et ceux-ci avec l'ignorance : car il y en a eu d'autant de caractères différens que je vous en marque et que vous en pouvez concevoir : pourquoi ? parce que Dieu qui les dispoit pour la construction et l'édification du corps mystique de Jésus-Christ , dont ils devoient être les membres , leur inspiroit à tous une sainteté proportionnée à leur état ; et parce qu'en effet le premier mouvement de la grâce qui agissoit en eux , étoit de les porter à être saints , chacun de la manière qui leur convenoit dans leur état. Voilà , dis-je , ce qui a formé les saints , et ce que je dois m'appliquer à moi-même , si je veux être saint comme eux. Or comment pourrois-je ne le pas vouloir ? Quand je n'aurois point d'autre vue que celle de mon intérêt propre , la foi ne m'apprend-elle pas qu'il est pour moi d'une nécessité indispensable que je sois saint , si je prétends être sauvé , et ne me dit-elle pas qu'il n'y a de prédestinés dans le ciel que ceux qui ont été saints sur la terre ? Ordre divin que je dois adorer , et dont rien ne me peut dispenser.

Mais donnons plus d'étendue et plus de jour à cette vérité. Il y a eu des saints dans toutes les conditions du monde , et malgré l'iniquité du siècle qui ne prévaudra jamais contre les desseins de Dieu ,

c'est dans les conditions du monde qui sembloient les plus opposées à la sainteté, que Dieu, par une providence singulière, a suscité les plus grands saints; entre ceux que nous invoquons, et dont l'Eglise célèbre aujourd'hui la fête, combien nous en propose-t-elle, qui se sont sanctifiés à la cour, c'est-à-dire, au milieu des plus dangereux écueils, et, si j'ose le dire, comme dans le centre de la corruption du monde? combien qui, dans la profession des armes, ont été des modèles de piété, et qui dans la licence de la guerre ont conservé et même acquis toute la perfection de l'esprit chrétien? combien qui ont allié la sainteté et la royauté, et qui sur le trône où tant d'autres se sont perdus, ont fait éclater les vertus les plus consommées, sans excepter l'humilité la plus profonde, et la plus rigoureuse austérité? Être saint dans la vie licencieuse et tumultueuse d'une milice profane, être saint parmi les dangers et les tentations de la cour, être saint et être roi, ce sont des miracles que la grâce de Jésus-Christ a rendus possibles, et même qu'elle a rendus communs; je n'ai donc pas raison, qui que je sois, et quelque risque que je puisse courir dans le monde, si j'y suis par l'ordre de Dieu, de prétendre qu'il ne m'est pas possible d'accorder ma condition avec la sainteté de ma religion; erreur: parler ainsi, c'est imputer à Dieu les désordres de ma vie, puisque Dieu est l'auteur de ma condition; c'est vouloir rendre sa providence responsable, non-seulement des périls à quoi je me trouve exposé, mais des crimes que je commets,

et dont je dois répondre à sa justice ; c'est lui attribuer malignement et présomptueusement ce que je dois me reprocher continuellement et humblement : erreur vaine , que l'exemple des saints confond , puisque entre ces bienheureux qui jouissent maintenant de la gloire , il y en a , et même un grand nombre , qui ont été dans le monde de même condition que moi , qui ont vécu dans les mêmes engagements que moi , qui ont eu les mêmes écueils à éviter , les mêmes tentations à combattre , les mêmes difficultés à surmonter que moi ; mais qui , raisonnant mieux que moi , ont au milieu de tout cela trouvé heureusement la sainteté. Or pourquoi ne pourrois-je pas ce qu'ils ont pu , et pourquoi ne ferois-je pas ce qu'ils ont fait ? ce fut l'argument invincible qui convertit saint Augustin : argument plein de consolation pour les ames droites qui cherchent sincèrement Dieu ; mais affligeant et désolant pour les ames lâches , beaucoup plus pour les ames libertines , qui cherchent des excuses dans leurs péchés , et qui voudroient les rejeter sur leur condition et sur Dieu même.

De là que s'ensuit-il ? qu'il faut donc imiter les saints , et m'en tenir comme les saints à la maxime contraire ; qu'il faut , convaincu par leur exemple , me dire à moi-même : Non , ma condition et ma religion n'ont rien d'incompatible ; je puis être dans le monde tout ce que j'y suis , et être solidement chrétien : c'est le fondement que je dois poser , et sur lequel je dois régler toute ma conduite ; car tandis qu'il me reste sur cela le moindre doute ,

semblable au roseau agité du vent, je ne me détermine à rien ; tandis que je me figure dans ma condition des impossibilités, ou morales ou absolues, de pratiquer ma religion, je ne prends nulle mesure, et je ne fais nul effort pour vaincre ma lâcheté : au contraire, la pensée que je le puis, et que ma condition n'y est point un obstacle, c'est ce qui m'encourage et qui m'anime, ce qui me donne de la confiance, ce qui me fait prendre des résolutions généreuses, ce qui me rend capable de les soutenir et de les exécuter, ce qui m'affermi dans les dispositions chrétiennes où je dois vivre pour opérer mon salut avec zèle et avec ferveur : je le puis, et si j'y manque, ma condition ne sera jamais une légitime excuse, ni même un prétexte apparent pour me justifier devant Dieu : voilà ce qui me fait agir. La vue que Dieu réprouvera ce prétexte, et qu'il tournera contre moi cette excuse frivole, quand il m'opposera dans son jugement cette nuée de témoins dont parle saint Paul, cette multitude de saints qui se sont trouvés en ma place, et qui ont fait dans le monde ce que sans sujet et en vain je m'imagine n'y pouvoir faire : voilà ce qui réveille ma foi ; sans cela je demeure comme assoupi ; me plaignant inutilement de ma condition, et toujours infidèle à ma religion, que je me représente comme impraticable, afin de pouvoir plus impunément la négliger : par conséquent, il faut avant toutes choses, que je croie l'alliance des deux aussi évidemment possible qu'elle est essentiellement nécessaire pour mon salut éternel ; or

c'est ce que l'exemple des saints me fait sensiblement connoître ; mais n'en demeurons pas là.

On se prévient d'une autre erreur, et c'est l'illusion où donnent la plupart des hommes et qui n'est propre qu'à entretenir leur relâchement et qu'à fomenter leur impénitence, savoir, qu'on seroit bien plus à Dieu, qu'on y pourroit plus être, si l'on étoit dans une condition moins exposée et plus dégagée des embarras du monde: illusion dont la sage conduite des élus de Dieu doit encore nous détromper. Car, comme raisonne saint Bernard, cette condition dont je me fais un plan chimérique, et qui me paroît plus avantageuse pour le salut que la mienne, n'étant point celle où Dieu m'a destiné, elle ne peut avoir pour moi les avantages que je m'y propose ; quelque sainte qu'elle soit en elle-même, Dieu a en d'autres vues sur moi, et la condition où je suis, quoique moins retirée et plus dissipée, est celle qu'il a plu à la Providence de me marquer. C'est donc dans celle-ci et pour celle-ci que Dieu m'a préparé des grâces, et par conséquent c'est uniquement dans celle-ci que je puis espérer d'être plus à Dieu, plus occupé de mon salut, plus détaché du monde et de moi-même, plus chrétien et plus parfait, puisqu'il m'est évident, que je ne puis rien être de tout cela qu'en vertu des grâces qui m'ont été préparées, et dans l'état pour lequel elles m'ont été préparées. Ainsi l'estimoient les saints, et par là ils sont parvenus à ces divers degrés de sainteté qui les distinguent dans la hiérarchie céleste. Leur grande science, dit saint Chrysostôme,

a été de ne point séparer leur condition de leur religion : voilà ce qui les a fixés , ce qui a produit dans l'Eglise des saints de tous genres et de tous états ; de saints rois aussi bien que de saints religieux , de saints magistrats aussi bien que de saints évêques , des saints dans le mariage aussi bien que dans le célibat. Je ne dis point ceci pour condamner ces changemens de condition que Dieu , par sa miséricorde , inspire quelquefois à ses élus , quand il veut les attirer à lui et les séparer du monde : malheur à moi si je combattois en eux l'œuvre de Dieu : ils renoncent alors à des conditions auxquelles il leur est libre de renoncer , et ils n'y renoncent que pour renoncer plus parfaitement à eux-mêmes. Mais ce que je condamne , ce sont les inquiétudes , les inconstances de certains chrétiens , qui , séduits par leur propre sens , semblent ne désirer une condition meilleure pour le salut , que pour se dégoûter de celle où est attaché leur salut ; qui , sous apparence d'un prétendu bien , voudroient toujours être ce qu'ils ne sont pas , et ne s'appliquent jamais à être chrétiennement ce qu'ils sont ; dont toutes les bonnes intentions se réduisent à de vains projets qu'ils font d'une vie plus régulière , s'ils étoient dans des états où ils ne peuvent être , et où jamais ils ne seront , pendant qu'ils oublient ce que Dieu leur demande actuellement dans celui où il les a placés : conduite pitoyable , et bien opposée à la conduite et à la science des saints.

Car j'ai ajouté , ce qui d'abord a pu vous surprendre , mais ce qui doit être pour vous une in-

portante leçon et une solide consolation : j'ai ajouté et j'ajoute que les saints, par le secours de la pénitence, avoient su même accorder leur religion avec des conditions où Dieu ne les avoit point appelés, et où l'esprit du monde les avoit malheureusement engagés. Et en effet, après avoir eu le malheur d'y être entrés témérairement et contre l'ordre de Dieu, ils ne se sont pas pour cela abandonnés à de funestes désespoirs. Qu'ont-ils fait? supposé l'engagement qui leur rendoit ces conditions désormais nécessaires, se confiant en Dieu, ils ont cherché dans leur religion une ressource à leur malheur; ils ont réparé par la pénitence le crime de leur imprudence : c'est-à-dire, engagés sans la vocation de Dieu dans des mariages d'intérêt, de passion, d'ambition, ils en ont fait de saints mariages par la grâce de leur conversion; engagés dans le sacerdoce par des vues purement humaines, à force de gémir et de pleurer, ils n'ont pas laissé d'honorer leur profession par la douleur qu'ils ont eue de l'avoir une fois déshonorée, et par l'obligation encore plus étroite qu'ils se sont imposée d'y vivre pour cela même plus saintement, plus exemplairement, plus austèrement. Combien d'illustres exemples ces bienheureux ne pourroient-ils pas m'en fournir, et combien de ceux qui m'écoutent pourroient profiter de ces exemples? Les saints ont fait pénitence de leurs conditions, mais dans leurs conditions mêmes : voilà ce que leur a appris la science des saints; et à quoi tient-il, mes chers auditeurs, que nous ne le sachions comme eux ! Il est vrai, ce

merveilleux accord de leur condition avec leur religion leur a coûté ; il a fallu pour cela s'assujettir et se contraindre ; mais en peut-il trop coûter pour acquérir une science si salutaire , et ne sommes-nous pas assez heureux si , marchant sur leurs pas et suivant leurs voies , nous trouvons le secret de conserver dans le monde l'esprit de Dieu ? Cependant voyons le fruit que les saints ont tiré de cette alliance : car après vous avoir montré qu'ils ont su accorder leur condition avec leur religion , j'ai à vous faire voir comment ils se sont servis de leur religion pour sanctifier leur condition : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Une des choses que Salomon demandoit autrefois à Dieu , et qu'il envisageoit comme le comble de ses désirs , étoit que la sagesse , dont il se formoit de si magnifiques idées , l'accompagnât , l'éclairât , l'assistât et le dirigeât dans les importantes fonctions du ministère dont la Providence l'avoit chargé , en l'élevant sur le trône : *Da mihi, Domine, sedium tuarum assistricem sapientiam* (1) ; Donnez-la moi , Seigneur , disoit-il à Dieu , cette sagesse qui est assise avec vous , et qui ne vous quitte jamais ; comme vous l'avez employée dans tous vos ouvrages , qu'elle me conduise dans toutes mes entreprises ; comme vous l'appellez à tous vos conseils , qu'elle soit la règle des miens ; comme par elle vous gouvernez le monde , que je gouverne par elle votre

(1) Sap. 9.

peuple. *Mitte illam de cœlis sanctis tuis* (1). Envoyez-la de votre sanctuaire qui est le ciel : et pourquoi ? *Ut mecum sit et mecum laboret* (2) ; afin qu'elle soit avec moi , et qu'elle travaille avec moi ; afin que je me serve d'elle pour m'acquitter fidèlement , exactement , irréprochablement de mes devoirs : car elle a , poursuivoit-il , l'intelligence et la science de toutes choses ; et si je puis l'obtenir de vous , elle réglera tout le cours de ma vie , elle rendra mes œuvres parfaites , et je serai digne du trône de mon père. Ainsi ce grand roi parloit-il de la sagesse ; or , ce qu'il disoit de la sagesse , les saints l'ont pensé de la religion , qui leur a tenu lieu de sagesse , et qui est en effet la véritable et l'éminente sagesse des élus de Dieu. Chacun d'eux , dans son état , a regardé sa religion comme la source pure des vraies lumières d'où dépendoit selon le monde même sa perfection ; chacun d'eux a été persuadé que , par rapport au monde même , il ne réussiroit jamais dans sa conduite , et n'arriveroit jamais à cette perfection qu'autant qu'il s'attacheroit aux inviolables maximes de sa religion ; chacun d'eux , comme Salomon , a dit mille fois à Dieu dans le secret de son cœur : Donnez-la-moi , Seigneur , cette religion , afin qu'elle travaille avec moi , qu'elle converse avec moi , qu'elle ordonne avec moi , qu'elle juge avec moi , qu'elle fasse tout avec moi , et que je ne fasse rien sans elle ; parce que je sais qu'agissant par elle , je serai , selon vous et selon le monde , un homme accompli : *Ut me-*

(1) Sap. 9. — (2) *Ibid.*

cum sit et mecum laboret. Ainsi tous, par une heureuse expérience, ont-ils reconnu que la profession qu'ils faisoient de pratiquer la loi de Dieu leur étoit encore un puissant moyen pour marcher sûrement dans les voies du monde, pour ne pas craindre la censure du monde, pour mériter l'approbation et l'estime du monde, pour arriver à cette exacte et irrépréhensible probité qu'exige le monde; ainsi se sont-ils servis de leur religion pour sanctifier leur condition, c'est-à-dire, pour éviter les désordres à quoi leur condition étoit sujette, et pour accomplir les devoirs dont leur condition étoit chargée : deux choses qui, selon le Prophète, comprennent toute la justice; deux choses qui vous justifieront, non-seulement l'utilité, mais la nécessité de la religion : seconde idée que je vais vous donner de la sainteté et de la science des élus de Dieu.

Ils se sont servis de leur religion pour éviter les désordres de leur condition : règle divine qu'ils se sont d'abord proposée, et qu'ils ont toujours eue devant les yeux. Car la science du monde leur avoit appris, excellente remarque de saint Bernard, la science du monde leur avoit appris qu'il y a dans chaque condition certains désordres essentiels que la religion seule peut corriger, certains péchés dominans dont la religion seule peut préserver, certaines tentations délicates que la religion seule est capable de surmonter, certains abus autorisés, certains scandales au-dessus desquels la religion seule a la force de s'élever : voilà ce que savoient

les saints ; mais aussi étoient-ils bien assurés qu'avec le secours de la religion , il n'y avoit dans leur condition , ni désordre , ni péché , ni tentation , ni scandale , ni abus dont il ne leur fût aisé de se garantir ; et c'est , dit saint Bernard , l'avantage inestimable que ces glorieux prédestinés ont tiré de la religion chrétienne. De là vient que les honneurs du siècle ne les ont point enflés ni éblouis , que l'abondance des biens de la terre ne les a point corrompus , qu'ils n'ont point abusé de l'autorité , qu'ils ne se sont point méconnus dans la prospérité , qu'ils ont été grands sans orgueil , puissans sans violence , riches sans injustice , sans dureté , sans luxe , sans prodigalité : pourquoi ? parce qu'en toutes choses ils conformoient leur condition à leur religion , et faisoient de leur religion la mesure et la règle de leur condition : or cette unique règle leur suffisoit pour en exclure tous les vices et tout ce qui pouvoit s'y glisser de corruption et de licence. S'ils s'étoient livrés indépendamment de cette règle à leur condition , dans quels abîmes ne seroient-ils pas tombés ? à quels excès l'ambition n'auroit-elle pas porté les uns , et jusqu'à quel point la cupidité n'auroit-elle pas aveuglé les autres ? pour soutenir ces conditions où ils se voyoient élevés , que ne se seroient-ils pas cru permis , et dans le pouvoir de tout faire ? quels maux impunément et sans scrupule n'auroient-ils pas faits ? par combien d'usurpations et d'attentats les forts n'auroient-ils pas opprimé les foibles ? c'est ce que la politique du monde leur conseilloit , mais de quoi la religion de Jésus-Christ

leur a donné une sainte horreur. Instruits et conduits par cette religion , plus ils ont été forts selon le monde, plus ils ont tremblé dans la vue des jugemens de Dieu. N'ignorant pas que le plus fort, dans le cours des choses humaines, est ordinairement le plus injuste, ou du moins le plus exposé au danger de l'être; plus ils ont été forts, plus ils ont conçu qu'ils devoient être modérés, humains, charitables, plus ils se sont tenus obligés à être en garde contre eux-mêmes. Or dans cet esprit, poursuit saint Bernard, ils ont maintenu leurs rangs avec modestie, leurs droits avec désintéressement, leur réputation et leur gloire avec humilité. C'est ainsi que la religion a été pour eux un préservatif souverain contre tous les désordres de leur condition. Sans cela les grands, à l'exemple des nations, selon la parole du Sauveur du monde, auroient prétendu dominer avec fierté et avec hauteur; mais parce que leur religion réprimoit cet esprit de domination, bien loin d'être fiers et hautains, ils ne se sont regardés en qualité de maîtres, que comme des hommes établis pour servir les autres, que comme des sujets attachés à des ministères qui les engageoient, non-seulement à travailler, mais à s'immoler pour les autres : sans cela les riches n'auroient cherché à jouir de leurs biens que pour satisfaire leurs passions, que pour contenter leurs désirs, que pour mener une vie molle et voluptueuse, qui bientôt les eût portés à une vie libertine et dissolue; mais leur religion les a réduits à n'user point autrement de ces biens que selon les maximes de l'esprit de Dieu;

je veux dire, à en user comme n'en usant pas, à les posséder comme ne les possédant pas, à se souvenir toujours qu'ils n'en étoient que les simples économes, dispensateurs du superflu, et comptables à Dieu du nécessaire. Maximes que les saints ont inviolablement suivies ; et c'est ce qui a rempli le ciel de ces riches pauvres de cœur, que le Fils de Dieu canonise aujourd'hui si hautement : *Beati pauperes spiritu* (1) ; de ces riches qui dans l'opulence ont eu tout le mérite de l'indigence ; de ces riches miséricordieux qui sont dans le sein d'Abraham aussi comblés de gloire que Lazare : ils ont fait de la religion qu'ils professoient le correctif de leur condition.

De là vient que les plus dangereuses tentations ne les ont point ébranlés, et qu'ils ont été à l'épreuve de tout ce que l'enfer et le monde ont eu pour eux de plus à craindre ; de là vient, disoit l'Apôtre, en parlant des saints de l'ancienne loi, qu'ils n'ont cédé, ni à la rigueur des prisons, ni à la violence du feu, ni au tranchant des épées : et moi je dis, en parlant des saints de la loi de grâce, qui sont vos modèles, et qui ont tenu dans le monde les places que vous y occupez : de là vient que ni l'envie de s'enrichir, ni le désir de se pousser, ni la vue de se conserver, ni la crainte de se perdre, ni la faveur des hommes, ni leur disgrâce, ni leurs menaces, ni leurs promesses, ni leur mépris, ni leur estime, qui sont proprement ces tentations délicates auxquelles vos conditions sont exposées, que

(1) Matth. 5.

rien, dis-je, de tout cela n'a jamais eu la force de les pervertir : pourquoi ? parce qu'ils ont opposé à tout cela ces saintes armes : *Armaturam Dei* (1), ces armes de justice que leur fournissoit leur religion, et qui les rendoient invincibles. En effet, sans religion ils auroient succombé en mille rencontres aux plus déréglées et aux plus honteuses passions; leur raison, en je ne sais combien de pas glissans, auroit été trop foible pour les retenir; combattus par ces tentations, d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus humaines, ils auroient été hommes comme les autres, emportés, intéressés, vicieux, scandaleux comme les autres. Qui les a fait triompher du monde ? je vous l'ai dit, les armes de la foi dont ils se sont servis : car dans les engagements où ils étoient, il n'y avoit, dit le bien-aimé disciple, que la foi et la religion qui leur pût faire remporter de telles victoires sur le monde : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* (2). Leurs conditions étoient rectifiées, purifiées, sanctifiées par leur religion : voilà, dit saint Chrysostôme, ce que les païens même ont admiré et révééré dans eux; voilà par où le christianisme s'est acquis tant d'honneur et tant de crédit; et voilà par où sa sainteté s'est répandue, non-seulement dans les cloîtres et les monastères, mais dans les professions les plus profanes par elles-mêmes et les plus mondaines : partout les chrétiens étoient distingués, et dans tous les états de la vie on les discernoit par l'innocence de leurs mœurs et par l'intégrité de leur conduite; on

(1) Ephes. 6. — (2) Joan. 5.

ne voyoit point parmi eux de scélérats, de fourbes, de traîtres : c'est ce qu'avançoit hardiment Tertulien dans son apologétique : s'ils étoient cités devant les tribunaux des juges, on ne les accusoit que d'être chrétiens : leur seule religion faisoit leur crime, et ce prétendu crime dont ils se glorifioient, les affranchissoit de tous les autres : qui m'empêche de les imiter ? ne fais-je pas profession de la même religion qu'eux ? pourquoi n'en ferois-je pas le même usage ? pourvu du même remède, savoir, des lumières et des grâces de ma religion, quelle excuse puis-je avoir quand je me laisse aller aux désordres de ma condition ? ayant en main les mêmes armes, et de plus leur exemple devant les yeux, à qui m'en dois-je prendre qu'à moi-même, si je suis vaincu ?

Mais ces bienheureux ont encore passé plus avant. Dans le dessein de se sanctifier par leur religion, ils s'en sont servis, non-seulement pour se préserver des déréglemens de leur condition, mais pour en remplir toutes les obligations : autre effet de leur sagesse, et de cette science des saints que Dieu leur avoit donnée : *Dedit illi scientiam sanctorum* : car il y a dans chaque condition certains devoirs fâcheux, onéreux, mortifians, contraires à la nature, dont il est presque impossible de s'acquitter sans le secours de la religion ; et les saints tenoient pour constant que la religion seule pouvoit être en eux une disposition générale et efficace à l'accomplissement de ces devoirs. En effet, sans la religion, les saints, pour n'être pas esclaves

des devoirs de leur condition , auroient su , aussi bien que les autres , n'en prendre que l'honorable et le commode , et en laisser le difficile et le pénible : le monde accoutumé à ce partage , quoique scandaleux et injuste , à peine s'en seroit-il scandalisé. Sans la religion , les saints n'auroient pas manqué de prétextes pour secouer le joug de tout ce qui eût gêné leur liberté , de tout ce qui eût blessé leur amour-propre , de tout ce qu'il y eût eu dans leur condition de dégoûtant , de rebutant , d'humiliant , d'assujettissant : le monde sur tout cela leur eût fait grâce ; et quand ils auroient eu le cœur assez droit pour compter tout cela parmi leurs obligations , jamais leur attention et leur exactitude n'eût répondu à cette multiplicité de devoirs attachés à leur état. Mais parce qu'ils agissoient par le mouvement et par l'esprit de leur religion , ils les ont embrassés et accomplis tous. C'est-à-dire , écoutez le dénombrement qu'en faisoit saint Ambroise dans ses offices , et reconnoissez ce que c'est que la sainteté : c'est-à-dire , parce que les saints agissoient par l'esprit de leur religion , ils ont rendu à chacun ce qui lui appartenoit ; ils ont honoré les grands , supporté les foibles , servi leurs amis , pardonné à leurs ennemis , assisté ceux qui se trouvoient dans le besoin , veillé sur ceux que Dieu avoit confiés à leurs soins , entretenu la paix et la société parmi ceux avec qui ils étoient obligés de vivre , exercé la charité envers tous , parce qu'ils la devoient à tous ; soutenus de leur religion , ils ont sacrifié leur repos , leur santé , leur vie , aux ministères dont ils

étoient chargés , aux emplois contraignans et fatigans où ils se trouvoient engagés , aux travaux qu'ils ont eus à porter , aux dangers qu'ils ont dû courir ; mus par ce principe de religion , ils n'ont eu égard ni à leur agrandissement selon le monde , ni à leur établissement , ni au désir de plaire , dès que la conscience , la probité , la vérité y pouvoient être en quelque sorte intéressées : avec cela ils ont eu aux dépens d'eux-mêmes une fermeté inflexible , une constance inébranlable , une bonne foi hors de tout soupçon , une équité que rien n'a jamais pu corrompre. Parce qu'ils faisoient entrer leur religion dans tout ce qui étoit de leur condition , souples et dociles sous la main de Dieu , contens d'être ce que Dieu vouloit qu'ils fussent , et rien davantage , ils sont demeurés dans l'état que la Providence leur avoit marqué , sans former de nouveaux projets pour se pousser , pour s'avancer , pour s'enrichir ; sans entreprendre de supplanter personne , ni de s'élever sur la ruine de personne ; prévenans , officieux , libéraux , toujours prêts à rendre le bien pour le mal. Car voilà ce qu'il leur falloit pour être dans leurs conditions des hommes parfaits : or , dites-moi , pouvoient-ils l'être de la sorte sans leur religion ? Ce n'est pas encore assez : le grand usage qu'ils ont fait de cette religion a été de s'en servir pour sanctifier tous ces devoirs , pour les rapporter à Dieu , pour les remplir d'une manière digne de Dieu , pour s'en acquitter en chrétiens , et par là se distinguer des mondains qui en accomplissent

peut-être une partie , mais souvent par vanité , et toujours inutilement pour le salut.

Ah ! mon Dieu , que vous êtes admirable dans vos saints , et que la science de vos saints est profonde et sublime ! Que David avoit bien raison de s'écrier : *Mirabilis facta est scientia tua ex me ; confortata est , et non potero ad eam* (1) ; Cette science , Seigneur , que vous avez enseignée à vos élus , et qui les a fait ce qu'ils sont , me paroît plus merveilleuse que tous les ouvrages de votre puissance ; elle est infiniment au-dessus de moi , et sans votre grâce je n'y pourrois jamais atteindre ! Quelle perfection ne verroit-on pas dans le monde , si le monde étoit gouverné selon cette science des saints ? A quoi pensent les enfans des hommes quand ils la négligent , et à quoi s'occupent-ils quand , au mépris de cette science , ils cherchent le mensonge et la vanité ? que peuvent-ils espérer de Dieu , et à quoi toutes les autres sciences sans celle-là les conduiroient-elles ? Mais achevons , et voici le dernier caractère de la science des saints ; c'est que par le retour le plus heureux , en se servant de leur religion , pour sanctifier leur condition , ils ont profité de leur condition pour se perfectionner dans leur religion : encore un moment d'attention pour cette troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Quelque diversité d'événemens qu'il y ait dans le cours de la vie des hommes , c'est une vérité

(1) Psalm. 138.

indubitable , que tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu ; et nous savons , disoit l'Apôtre , que cela même est une marque du choix que Dieu a fait de leurs personnes , en les prédestinant pour être saints : *Scimus quoniam diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum, iis qui secundum propositum vocati sunt sancti* (1). Or voilà , mes chers auditeurs , ce qu'ont éprouvé ces bienheureux dont nous honorons la mémoire ; tout a contribué à leur avancement et à leur salut éternel. Car le monde , par un merveilleux effet de la grâce de Jésus-Christ , a visiblement contribué à leur sanctification ; et ce qu'ils étoient selon le monde , j'entends leur condition , sans être en soi différente de celle des païens , par l'usage qu'ils en ont fait , n'a pas laissé de servir à les rendre de parfaits chrétiens : pourquoi ? appliquez-vous à cette excellente morale de saint Paul : parce qu'il est constant que les saints ont trouvé dans leur condition de puissans motifs pour s'exciter et s'animer à la pratique de leur religion ; parce qu'il est vrai que leur condition leur a fourni les moyens de glorifier Dieu , dont ils ont su admirablement profiter à l'avantage de leur religion ; parce qu'un de leurs premiers soins a été de bien ménager les croix et les peines inséparables de leur condition , pour en faire la matière de leur patience et des sacrifices qu'ils ont eu le bonheur d'offrir à Dieu dans l'esprit de leur religion : pensées touchantes que je ne fais que vous

(1) Rom. 8.

proposer , et à quoi je réduis la dernière idée que j'ai prétendu vous donner de la science des saints.

Ces prédestinés et ces élus de Dieu ont trouvé dans le monde même et dans leur condition , quoique mondaine , de puissans motifs pour s'exciter à la pratique de leur religion : c'est-à-dire , ce que leur condition les obligeoit à faire pour le monde , leur a appris , mais vivement et sensiblement , ce qu'ils devoient à Dieu , leur a fait porter avec joie et avec douceur le joug de Dieu , leur a fait aimer tendrement la loi de Dieu , leur a fait embrasser généreusement ce qui leur a paru de plus sévère dans l'accomplissement des ordres de Dieu , leur a fait sentir et goûter délicieusement le bonheur qu'il y a d'être à Dieu. En falloit-il davantage à ces saints de la terre ? car c'est ainsi que les appelle l'Écriture : *Sanctis qui in terrâ sunt ejus* (1). En effet , dit saint Augustin , ils ont été les saints de la terre , avant que d'être les citoyens du ciel. Arrêtons-nous encore à ceux qui , après avoir passé dans le monde par les mêmes états que vous , doivent être les modèles de votre conduite. Leur en falloit-il , dis-je , davantage pour leur inspirer tout le zèle qu'ils ont eu dans le service de Dieu , que la réflexion qu'ils faisoient sur la manière dont on sert les grands de la terre , et dont ils les servoient eux-mêmes ? On s'étonne qu'il y ait eu des saints à la cour ; et moi je prétends que c'est la cour même , où , par l'ordre de Dieu , ils se trouvoient attachés , qui les faisoit saints. Oui , la cour les for-

(1) Psal. 13.

moit à la religion ; la cour , qui pour tant d'autres a été et est si souvent une école d'impïété, par un don singulier de Dieu , apprenoit à ceux-ci le christianisme , et les élevoit à la sainteté. Comment cela ? rien de plus naturel ni de plus simple. Attachés à la cour par leur condition , ils avoient honte de n'avoir pas pour Dieu une obéissance aussi prompte et une fidélité aussi inviolable que celle dont ils se piquoient à l'égard de leur prince ; et cette comparaison les portoit à tout entreprendre ; ils se reprochoient avec douleur d'être moins vifs et moins empressés pour le Dieu de leur salut , que pour le maître de qui dépendoit leur fortune temporelle ; et à force de se le reprocher , ils parvenoient enfin à pouvoir se rendre le témoignage favorable que leur conscience sur ce point exigeoit d'eux , et où consistoit pour eux le capital et l'essentiel de la religion. Je veux dire , ils parvenoient enfin à avoir pour Dieu cet amour de préférence si nécessaire au salut , et néanmoins si rare à la cour ; mais Dieu qui les avoit choisis , vouloit que la cour même le leur enseignât , et leur en fournît un motif auquel ni leur raison , ni leur foi ne pussent résister ; et quel étoit ce motif ? je le répète : l'application sans relâche avec laquelle ils faisoient leur cour à un homme mortel , la disposition sans réserve à n'épargner rien pour lui plaire , le parfait dévouement à ses intérêts , la soumission aveugle à ses volontés , l'infatigable assiduité auprès de sa personne , l'attention à mériter ses bonnes grâces , l'ambition d'être à lui ; la crainte d'être oubliés de lui , beaucoup

plus d'en être disgraciés et réprouvés , tout cela c'étoit pour les saints autant de leçons du culte suprême et de l'amour souverain qu'ils devoient à Dieu ; et ces leçons , bien étudiées , bien méditées , bien appliquées , faisoient sur eux des impressions qui les sanctifioient. De même , on est surpris qu'il y ait eu des hommes qui , dans la profession des armes , soient arrivés à la sainteté ; et moi je dis que rien ne pouvoit mieux les disposer à la sainteté , que la profession des armes. Comment les Maurice , les Sébastien , les Eustache l'y ont-ils trouvée ? Ils devoient sans peine les martyrs de Jésus-Christ et de leur religion , en se souvenant combien de fois ils avoient été les martyrs de leur condition , lorsque tant de fois dans les combats ils s'étoient exposés à la mort , pour ne rien faire d'indigne de leur naissance et qui intéressât leur honneur. Ainsi leur condition leur enseignoit-elle , les engageoit-elle , les forçoit-elle malgré eux , non-seulement à avoir de la religion , mais à pratiquer tout l'héroïque de la religion. Car pour avoir une parfaite religion , il faut savoir parfaitement obéir , il faut savoir se sacrifier , il faut savoir se renoncer. Or c'est ce qu'on ignore partout ailleurs ; mais ce qu'un mondain brave dans la guerre ne pourra jamais dire à Dieu qu'il ait ignoré. Il est donc certain que sa condition lui apprend malgré lui la science des saints ; et ceci par proportion , convient à tous les états qui partagent la société des hommes , puisque chaque condition , quand on en sait user comme les saints , a une grâce particulière pour coopérer , par de sem-

blables motifs , à la sainteté de ceux que Dieu , selon les vues de sa sagesse , y a destinés.

Ce n'est pas tout : indépendamment des motifs , j'ai dit que les saints ont trouvé dans leur condition des moyens de glorifier Dieu , dont ils ont su avantageusement se prévaloir pour acquérir tout le mérite de leur religion ; et je n'en veux point d'autre preuve que l'histoire de leur vie : combien y en a-t-il dont la sainteté n'a été si éminente ni si éclatante , que parce qu'ils ont eu dans leur condition des occasions de faire pour Dieu de grandes choses ? Ils avoient dans le monde de la qualité (ne quittons point ce qui vous est propre , et qu'il n'y ait rien de vague dans cette morale) ; ils avoient dans le monde de la qualité , de la dignité , de l'autorité : comme élus de Dieu , ils ont fait servir tout cela à la piété , à la charité , à l'humilité. Si saint Louis n'eût été roi , auroit-il fait pour Dieu ce qu'il a fait ; auroit-il réprimé l'impiété , auroit-il puni le blasphème , auroit-il dompté l'hérésie , auroit-il établi tant de saintes lois ? la royauté donnoit de la force à son zèle , et son zèle pour Dieu n'avoit du succès que parce que la royauté en étoit le soutien. S'il n'eût été roi , auroit-il laissé à la postérité tant de somptueux monumens de sa tendresse paternelle envers les pauvres ; en auroit-il rempli la France , et y verrions-nous tant de maisons consacrées par lui à la charité publique ? sa charité ne subsistoit que sur le fonds de sa magnificence royale , et il n'a été le père des pauvres que parce qu'en qualité de roi il a eu le pouvoir de l'être : en un mot , le

mérite de ce monarque, et ce que j'appelle en lui la science des saints, c'est qu'il a profité de sa condition pour être le héros de sa religion. Or il n'y a point de condition dans le monde, qui selon la mesure et l'étendue du pouvoir qu'elle nous donne, n'ait par rapport à Dieu le même avantage; et si je suis comme les saints, fidèle à la grâce et aux desseins de Dieu sur moi, sans être ce qu'a été saint Louis, je trouverai dans ma condition de quoi sans cesse honorer Dieu par ma condition même; je ne ferai pas des actions d'un si grand éclat que saint Louis; mais en faisant tout le bien dont je suis capable, je glorifierai Dieu par mon obscurité, comme saint Louis l'a glorifié par son élévation: car élévation et obscurité, à qui sait et veut s'en servir, ce sont également, quoique différemment, des sujets de sanctification: dans la médiocrité de mon état, je n'aurai pas les importantes occasions qu'a eues saint Louis, pour me signaler comme lui par une piété héroïque; mais en pratiquant les vertus communes de mon état, sans être héroïquement saint, je pourrai l'être solidement; sans l'être avec éclat aux yeux des hommes, je pourrai l'être avec mérite devant Dieu et dans l'idée de Dieu: or c'est uniquement ce que les saints ont cherché, et à quoi ils ont rapporté cette science qu'ils avoient reçue d'en-haut: *Dedit illi scientiam sanctorum* (1).

Enfin les saints ont trouvé des croix dans leur condition, et ils en ont fait la matière de leur pa-

(1) Sap. 10.

tience, de leur résignation, de tous les sacrifices qu'ils ont offerts à Dieu dans l'esprit de leur religion; encore une fois, suivant ce principe, faut-il s'étonner qu'il y ait eu des saints à la cour, et ne faut-il pas s'étonner plutôt qu'il y en ait eu, et qu'il y en ait si peu? La condition de ceux qui vivent à la cour, et que leur devoir y retient, étant, de leur propre aveu, celle où les mortifications sont plus fréquentes et plus inévitables, celle où il y a plus de dégoûts et de chagrins à essuyer, celle où l'on est plus obligé à prendre sur soi et à se contraindre, devoit-il y en avoir une dans le monde plus propre à faire des saints? trouver tout cela dans sa condition et n'être pas saint, et ne penser à rien moins qu'à l'être, n'est-ce pas le comble de la malédiction? j'en appelle à vous-mêmes, mes chers auditeurs, et je suis sûr que, malgré votre peu de foi, vous en convenez. Quoi qu'il en soit, voilà le secret adorable que l'esprit de Dieu a révélé à ces glorieux prédestinés, qui se sont sanctifiés à la cour. Des mortifications et des chagrins que leur attiroit leur condition, ils se sont fait un état de pénitence, non pas comme les mondains, d'une pénitence forcée, mais d'une pénitence volontaire, méritoire, sanctificatoire; les revers de fortune et les disgrâces qu'ils ont eu à soutenir, leur ont inspiré, non pas d'inutiles et de vains dégoûts, mais un généreux et sincère détachement du monde; les injustices même du monde ont été pour eux un exercice de ce parfait christianisme qui les obligeoit de mourir à eux-mêmes; voilà ce que la science des saints leur

a appris : au lieu que les enfans du siècle font de tout cela le sujet de leurs plaintes et de leurs murmures , les justes et les amis de Dieu s'en sont fait des sujets de consolation et d'actions de grâces , parce qu'ils savoient bien que c'étoit là le partage des élus , et que la voie la plus certaine de leur prédestination étoit de passer par les souffrances , et d'en être réputés dignes. Comme il n'y a point de justes dans la gloire , que Dieu n'ait voulu y conduire par là ; aussi n'y en a-t-il point qui dans leur condition n'aient trouvé des peines et des afflictions : et c'est , dit saint Paul , ce qui a le plus contribué à leur sainteté. Contemplons - les donc aujourd'hui comme nos modèles. Quoi qu'il nous arrive de fâcheux et de chagrinant dans notre état , disons-nous à nous-mêmes : Qu'ont fait les saints , lorsqu'ils se sont vus traités comme moi ? s'en sont-ils pris à la Providence ? leur courage en a-t-il été abattu , leur foi en a-t-elle paru ébranlée , et ne se sont-ils pas au contraire estimés heureux d'être éprouvés sur la terre , afin d'être éternellement glorifiés dans le ciel ?

Telle est pour nous tous , mes chers auditeurs , la science des saints. Mais c'est à vous , Sire , de posséder éminemment cette divine science : car la science des saints , pour un roi , doit bien être d'une autre étendue , et même d'une autre perfection que pour le commun des hommes. Comme les rois sont les images de Dieu , un roi , pour être saintement roi , doit être , à l'exemple de Dieu , non-seulement saint , mais grand et magnifique jusque dans la sainteté :

Magnificus in sanctitate (1). Il suffit aux autres d'être humbles dans la sainteté, d'être patients, d'être fervens, d'être constans dans la sainteté; mais il faut à un roi de la grandeur dans la sainteté même, puisqu'avec une sainteté vulgaire et commune, il est impossible qu'il satisfasse aux importans devoirs dont il est chargé comme roi. En effet, si, selon l'évangile de ce jour, une partie de la science des saints est d'être pacifiques, la science d'un saint roi, et d'un roi chrétien, doit être, dit saint Augustin, de mettre sa gloire à donner la paix; doit être d'employer sa puissance et de n'épargner rien pour établir, pour affermir, pour faire fleurir et régner la paix. Aussi est-ce particulièrement aux princes et aux rois de ce caractère qu'il est dit aujourd'hui : *Beati pacifici* (2). Or, suivant cette règle, Sire, si jamais prince sur la terre a eu droit de prétendre au mérite de cette béatitude, on ne peut douter que ce ne soit votre majesté : car elle vient de donner la paix à toute l'Europe, de la manière la plus chrétienne dont jamais monarque chrétien l'ait donnée et l'ait pu donner : je veux dire, au milieu de ses conquêtes, dans le comble des prospérités et des succès dont Dieu jusqu'à la fin a béni ses armes; dans le désespoir où étoient ses ennemis, malgré leur formidable ligue, de pouvoir lui résister, et lorsqu'ils étoient forcés de reconnoître et de confesser que vous étiez, Sire, le seul victorieux et le seul invincible. C'est en de si favorables conjonctures que vous avez voulu être le pacificateur du monde

(1) Exod. 11. — (2) Matth. 5.

chrétien , et c'est ainsi que toute l'Europe vous est redevable de son bonheur. C'est par vous que tant de nations , après une sanglante guerre vont commencer à respirer ; par vous que tant d'églises désolées vont offrir librement et sûrement leurs sacrifices , dans le tranquille exercice du culte de Dieu ; par vous que tant d'états et de royaumes vont jouir d'un profond repos : fut-il jamais un meilleur titre pour avoir part à la béatitude évangélique : *Beati pacifici* ? Mais j'ose encore , Sire , pour ma propre consolation et pour celle de mes auditeurs , ajouter ici le motif qui vous a déterminé à la conclusion de ce grand ouvrage. Car puisqu'il m'est permis d'entrer dans les intentions de votre majesté , et puisqu'elle-même s'en est hautement expliquée , elle n'a consenti à la paix que par amour pour son peuple , que dans un sincère désir de faire goûter à ses sujets la douceur de son règne , que dans la vue de les soulager ; elle s'est relâchée de ses droits pour nous rendre heureux ; et ce qu'elle a sacrifié à la paix , nous est une preuve authentique de ses soins bienfaisans et de son attention à nos intérêts. Or voilà ce que j'ai appelé pour un roi chrétien , le mérite de cette béatitude dont nous parle le Sauveur du monde : *Beati pacifici* ; et c'est de quoi j'ai cru devoir féliciter aujourd'hui votre majesté. Non content d'avoir été jusqu'à présent le plus glorieux et le plus puissant des rois , vous voulez encore , Sire , être le meilleur de tous les rois ; après avoir été , comme conquérant , l'admiration de tous les peuples , vous voulez , pour cou-

ronner votre règne , être le père de votre peuple. Le dirai-je , Sire , avec la respectueuse liberté que me fait prendre mon ministère ? votre peuple n'en est pas indigne : car jamais peuple sous le ciel n'a tant aimé son roi , n'a été si passionné pour la gloire de son roi , ne s'est épuisé pour son roi avec tant de zèle , n'a fait pour la conservation de son roi tant de vœux à Dieu. Votre majesté l'a senti , et elle ne l'oubliera jamais : tous les cœurs sur cela se sont ouverts , et le vôtre , Sire , en a été touché. Ce peuple , encore une fois , n'est donc pas indigne de vos bontés ; et si l'on pouvoit les mériter , je dirois qu'il les a méritées par son attachement sans exemple , par sa fidélité à toute épreuve , par son obéissance sans bornes , par son amour tendre pour votre majesté. *Beati pacifici* : Heureux les pacifiques , et encore plus les pacificateurs , puisque , malgré les faux raisonnemens de la politique mondaine , c'est ce qui fait les saints rois , les rois selon le cœur de Dieu , les rois dignes de posséder le royaume de Dieu. A quoi tout le reste sans cela leur servira-t-il ? J'ai été roi , disoit Salomon , et j'ai surpassé tous les autres rois en grandeur , en puissance , en richesses , en magnificence ; mais j'ai reconnu par une longue expérience que tout cela , séparé de la sagesse , n'étoit que vanité , que peine , qu'affliction d'esprit. Votre majesté , Sire , a trop de lumières pour ne pas penser aujourd'hui ce que Salomon pensoit alors ; et convaincue aussi bien que lui du néant du monde , elle a trop de religion pour ne se pas dire à elle-même , qu'elle

doit donc chercher hors du monde son véritable bonheur. La science de gouverner les peuples , la science de se faire obéir , la science d'accroître ses états par le nombre de ses conquêtes , voilà ce que votre majesté possède dans un suprême degré , et ce qui a fait la matière de tant d'éloges. Mais comme prédicateur de l'évangile , je lui dis aujourd'hui quelque chose de plus grand , de plus solide , de plus digne d'elle : et quoi ? c'est qu'il n'y a rien de grand , rien de solide , rien qui soit ni puisse être digne d'elle , que la science des saints , qui est la science des élus de Dieu , et qui la conduira à ce royaume éternel que je lui souhaite , au nom du Père , du Fils , et du Saint-Esprit.

S E R M O N

POUR LE JOUR

DE LA COMMÉMORATION DES MORTS.

Amen , amen dico vobis , quia venit hora , et nunc est , quandò mortui audient vocem Filii Dei : et qui audierint , vivent.

Je vous dis en vérité que l'heure est venue , et c'est celle-ci où les morts entendront la voix du Fils de Dieu , et où ceux qui l'entendront vivront. En saint Jean , chap. 5.

C'EST un mystère que Jésus-Christ nous propose aujourd'hui dans l'évangile , mais un mystère qui , même après la déclaration que Jésus-Christ nous en a faite , a encore son obscurité , puisque les Pères de l'Eglise ne s'accordent pas sur le sens de ce passage : les uns ont cru , et c'est la pensée d'Origène , qu'il falloit l'entendre de la résurrection générale , où en effet les morts , pour comparoître devant le tribunal du Fils de Dieu , et pour recevoir leur dernier arrêt , sortiront de leurs sépulcres ; d'autres , comme saint Cyrille , l'ont expliqué des résurrections particulières , c'est-à-dire , des miracles qu'opéroit le Fils de Dieu , lorsqu'en vertu d'une seule parole il ressuscitoit les morts ; saint Augustin l'a pris dans le sens moral de la résurrection spir^{ituelle} , et de la justification des pé-

cheurs, qui, de morts qu'ils étoient par le péché, se sont vivifiés par la grâce intérieure de Jésus-Christ, et par la vertu de son sacrement. Trouvez bon, chrétiens, que dans un tel partage de sentimens, je m'attache à ce qui me paroît le plus conforme à l'esprit de l'Eglise; et que, sans entrer plus avant dans la discussion de ce mystère, je me contente de l'appliquer à la fête que nous célébrons. *Venit hora, et nunc est, quandò mortui audient vocem Filii Dei*: c'est en ce jour que les morts ont entendu la voix du Fils de Dieu, parce que c'est en ce jour qu'on a offert pour les morts dans toutes les parties du monde le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ. Or le sang de Jésus-Christ a une voix aussi bien que le sang d'Abel; mais une voix bien plus forte que le sang d'Abel, une voix qui pénètre jusque dans les cieux, et qui se fait obéir jusque dans le centre des abîmes de la terre. Oui, mes frères, le sang de cet agneau sans tache a crié aujourd'hui sur nos autels: et qu'a-t-il demandé à Dieu? le soulagement de ces âmes fidèles, qui, quoique séparées de leurs corps et prédestinées, ne laissent pas de souffrir et de gémir dans l'attente de leur béatitude, parce qu'elles ont encore des restes de péchés à expier: c'est pour cela que ce sang divin a été immolé; c'est pour cela qu'il a poussé sa voix, premièrement vers le ciel, pour y solliciter Dieu en faveur de ces âmes souffrantes; et ensuite jusques au lieu où ces âmes sont arrêtées, pour leur annoncer l'heureuse nouvelle de leur liberté, et pour leur dire que l'heure

est venue de sortir de leur prison : car c'est ce qui se fait dans cette solennité plus authentiquement et plus généralement qu'à nul autre jour de l'année, puisque celui-ci est uniquement consacré à la mémoire de ces saintes ames, et au devoir public que nous leur rendons, en offrant pour elles le sacrifice de notre religion : *Venit hora, et nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei.* Au reste, chrétiens, quiconque des morts entendra cette voix favorable du sang de Jésus-Christ, il jouira d'une vie bienheureuse : pourquoi ? parce qu'en même temps délivré des liens du péché, il entrera en possession de l'héritage des enfans de Dieu, où il trouvera une source de vie qui ne finira jamais : *Et qui audierint, vivent.* Voilà de quoi j'ai à vous entretenir, après que nous aurons imploré le secours du Saint-Esprit, par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Trois choses, selon saint Bernard, font la perfection d'un devoir chrétien, et doivent nécessairement y concourir ; une foi pure pour le connoître, une dévotion tendre pour l'aimer, et des œuvres solides pour l'accomplir ; et trois choses, selon le même Père, y sont essentiellement opposées : l'aveuglement de l'esprit, l'indifférence du cœur, et l'inutilité des œuvres : l'aveuglement de l'esprit, qui fait qu'on ignore ce devoir ; l'indifférence du cœur, qui fait qu'on y est insensible ; et l'inutilité des œuvres, qui fait qu'on s'en acquitte mal : or, c'est sur ce principe, mes chers auditeurs, que je fonde ce

discours, où j'entreprends de vous engager à secourir les âmes de vos frères, que la mort a séparés de vous, et à leur donner des marques de votre charité, dans l'état malheureux où je vais vous les représenter; car voici tout mon dessein. Je trouve dans le christianisme trois sortes de personnes qui, par différentes raisons, ne contribuent en rien au soulagement des âmes du purgatoire : les premiers sont ceux qui ne croient pas leurs peines; les seconds, ceux qui les croient, mais qui n'en sont pas touchés; et les derniers, ceux même qui en sont touchés, mais qui n'emploient pas les moyens efficaces pour les soulager : dans le premier rang, je comprends les libertins et les hérétiques, qui, par un esprit d'incrédulité rejettent la foi du purgatoire; dans le second, certains catholiques indifférens et sans compassion, qui, confessant la foi du purgatoire, ne se sentent émus d'aucun zèle pour la délivrance des âmes que la justice de Dieu y a condamnées; et dans le troisième, un nombre de chrétiens presque infini, qui, se flattant d'avoir là-dessus tout le zèle nécessaire, n'en ont que les apparences, parce qu'ils ne l'exercent que par des œuvres stériles et vaines, qui ne sont devant Dieu de nul effet. Or pour vous inspirer, autant qu'il m'est possible, la dévotion qui occupe aujourd'hui toute l'Eglise, et dont les âmes du purgatoire font l'unique objet, j'établirai contre les premiers la vérité de cette dévotion, j'exciterai les seconds à cette dévotion, et je réglerai les derniers dans l'exercice et l'usage de cette dévotion. Permettez-moi de

vous développer encore ma pensée : ne pas secourir les ames du purgatoire , parce qu'on n'est pas persuadé des peines qu'elles souffrent, c'est une conduite aussi déraisonnable qu'elle est pleine d'erreur : voilà la première partie ; être persuadé des peines que souffrent les ames du purgatoire , et ne pas s'intéresser à les secourir, c'est une dureté aussi criminelle qu'elle est contraire à la piété et aux lois même de l'humilité : voilà la seconde partie ; être disposé à les secourir et ne se servir pour cela que de moyens inefficaces, c'est un désordre aussi commun qu'il est déplorable dans le christianisme : voilà la troisième partie. La première tient lieu d'une controverse , mais d'une controverse aisée , qui ne fera que vous affermir dans les sentimens orthodoxes touchant la charité qui est due aux morts ; la seconde sera une exhortation pressante pour vous porter à accomplir fidèlement le devoir de cette charité ; et la dernière , une instruction pratique , pour vous apprendre en quoi doit consister cette charité : c'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est un des caractères de l'erreur , d'agir inconsidérément ; et saint Jérôme remarque fort bien qu'il suffit , pour se préserver de l'hérésie , et pour ne pas suivre le torrent du libertinage , d'observer les fausses démarches , et les égaremens visibles de l'un et de l'autre : or voilà ce qui paroît d'abord dans le procédé de ceux qui , n'étant pas persuadés

de la vérité du purgatoire, font profession de ne pas prier pour les morts. Car dans cette erreur, sans même en pénétrer le fond, et à n'en juger que par les simples lumières du bon sens, je découvre trois grands défauts de conduite; mais ne pensez pas, mes chers auditeurs, que pour vous en convaincre, j'entreprenne ici une controverse réglée, ni qu'à force de preuves, je veuille établir la foi du purgatoire, contre l'hérétique et le libertin qui la combattent : ce que j'ai en vue est plus court et plus édifiant pour vous : car je veux seulement vous montrer combien l'hérétique et le libertin raisonnent mal (je dis, supposé même leurs principes), lorsqu'ils refusent de prier pour les morts. appliquez-vous.

Voici leur premier égarement : ils n'ont point d'assurance, disent-ils, qu'il y ait un purgatoire après cette vie; et n'en ayant nulle assurance, ils ne travaillent point au soulagement des âmes qui y sont condamnées. Je soutiens que cette conduite est au moins téméraire et imprudente : pourquoi? parce que d'une erreur de spéculation, ils tombent par là dans un désordre pratique, en renonçant à l'usage de l'Eglise, et comptant pour rien le hasard où ils se mettent de manquer à un des plus importans devoirs de la justice et de la charité chrétienne. Comprenez ceci, s'il vous plaît : car enfin, et les hérétiques, et ceux qui par libertinage de créance entrent sur ce point dans leurs sentimens, sont forcés malgré eux de reconnoître, que comme ils n'ont point l'assurance qu'il y ait un purgatoire,

aussi n'ont-ils nulle assurance qu'il n'y en ait pas : ils prétendent que l'Écriture ne leur a point révélé l'un ; mais ils conviennent en même temps qu'elle ne leur a point non plus révélé l'autre : cela étant , le témoignage que nous leur rendons de cette vérité catholique ; les preuves non-seulement solides , mais plausibles , sur lesquelles nous la fondons ; la possession immémoriale où nous sommes de la croire , doivent au moins les tenir dans le doute ; et comme de leur propre aveu , ils n'ont point d'évidence du contraire , ils ne peuvent tout au plus se retrancher que sur l'incertitude. Or dites-moi , si dans l'incertitude prétendue de cette vérité , ils sont excusables d'abandonner la pratique et l'usage de toute l'Église , en cessant de prier pour les morts ? étant incertains si les ames de leurs frères sont dans un état de souffrance ou non , qu'y a-t-il de plus juste que de prier pour eux ? le seul doute ne devoit-il pas les déterminer , et en faudroit-il davantage pour les rendre inexcusables , quand ils négligent de satisfaire à ce devoir ? Il me semble que je ne dis rien que la droite raison ne fasse d'abord sentir.

Mais voyez combien cette raison a de force , surtout dans le sujet que je traite : je demande aux partisans de l'hérésie , me servant contre eux de leurs propres dispositions : Si vous étiez certains comme nous le sommes , qu'il y a un purgatoire , ne vous croiriez-vous pas obligés aussi bien que nous , à prier pour vos frères dont vous pleurez la mort ; et dans l'intention de les soulager , vous con-

formant à notre exemple , ne feriez-vous pas pour eux tout ce que nous faisons nous-mêmes ? ils en conviennent avec moi : sur cela j'ajoute , et je leur dis : Vous ne seriez pas néanmoins sûrs alors que les ames de vos frères fussent du nombre de celles pour qui l'on peut prier utilement : car elles pourroient être , ou déjà bienheureuses , sans avoir besoin de ce secours , ou éternellement réprouvées et incapables d'en profiter : cesseriez-vous pour cela de solliciter Dieu en leur faveur ? non ; mais dans le doute où vous seriez de leur sort , vous prendriez le parti le plus favorable : ainsi , pourquoi nous qui croyons le purgatoire , et qui nous en faisons un point de foi , prions-nous pour ces ames fidèles , parce qu'il se peut faire , disons-nous , que ces ames , quoique fidèles , n'ayant pas achevé de payer à Dieu ce qu'elles doivent à sa justice , souffrent au milieu des flammes qui les purifient : nous ne savons pas précisément si cela est ; mais il nous suffit de ne savoir pas non plus précisément si cela n'est point , et de savoir que cela peut être : bien loin que cette incertitude refroidisse notre charité pour les morts , c'est au contraire ce qui l'excite ; et comme dit excellemment saint Augustin , nous aimons bien mieux nous exposer à faire pour ces saintes ames des prières superflues , que de nous mettre en danger de manquer à celles qui leur sont nécessaires. Remarquez ces paroles qui sont décisives , et qui semblent faites pour mon sujet : *Melius enim ista viventium suffragia iis supererunt animabus , quibus nec prosunt nec obsunt ,*

quàm deerunt iis quibus prosunt. Voilà comme nous raisonnons, et nos adversaires sont obligés de confesser que selon nos maximes nous raisonnons bien : or je me sers contre eux de cette règle, et je reprends de la sorte : Vous ne savez pas s'il y a un purgatoire ; priez donc toujours pour vos frères, afin que s'il y en a un, ils n'y soient pas abandonnés à la rigueur des jugemens de Dieu : car la vérité du purgatoire ne dépend ni de votre opinion, ni de la mienne ; et quoi que vous et moi nous en croyions, il est où il n'est pas : s'il n'étoit pas, comme il vous plaît de le penser, ma prière seroit inutile à ces ames ; mais s'il est, comme je le crois, vous ne pouvez disconvenir que vous ne soyez coupables envers ces ames souffrantes : moi qui m'intéresse pour elles, je ne cours aucun risque ; mais vous qui les délaissez, vous risquez et pour elles et pour vous-mêmes. Quand vous me dites : A quoi bon prier pour les morts, s'il n'y a point de purgatoire ? il m'est aisé de vous répondre, que quand mes prières seroient inutiles pour les morts, elles seront toujours méritoires pour moi, parce qu'elles procèdent toujours de la charité qui en est le principe et la fin : mais quand je vous dis que s'il y a un purgatoire, en ne priant pas pour les morts, vous manquez à un des devoirs les plus indispensables de la charité, vous n'avez rien qui vous défende ni qui vous mette à couvert de reproche.

En effet, chrétiens, que diriez-vous (la comparaison est sensible, mais elle en est d'autant plus

propre pour donner jour à ma pensée), que diriez-vous d'une mère affligée et désolée qui, ne sachant, après une sanglante bataille, quel a été le sort de son fils, ni ce qu'il est devenu, se contenteroit de le pleurer, sans lui donner nulle autre marque de son zèle? elle est en doute s'il n'a point été pris dans le combat, et s'il n'est point réduit actuellement dans une dure captivité; mais on lui fait entendre qu'en ce cas-là même, elle a une ressource aisée, parce que la liberté de son fils ne dépendra que de ses soins et des poursuites qu'elle fera pour le racheter: que diriez-vous, encore une fois, si cette mère, au lieu de prendre pour cela les mesures convenables, s'arrêtoit à contester et à répondre qu'il n'y a nulle apparence que son fils soit tombé dans cette disgrâce; si toute son application étoit à chercher des raisons, pour se persuader que cela n'est pas, et qu'elle protestât qu'à moins d'une évidence entière de la chose, elle ne veut pas faire la moindre démarche pour lui? ne la traiteroit-on pas d'insensée ou de dénaturée? Or voilà justement le procédé des hérétiques que je combats; on leur dit que des âmes qui leur sont chères, et dont ils avouent qu'ils doivent avoir à cœur les intérêts, sont peut-être dans un lieu de souffrance, que nous appelons purgatoire; et que si elles y sont, ils peuvent par des moyens faciles les en tirer: que font-ils? ils s'opiniâtrent à soutenir qu'elles n'y sont pas: ils argumentent, ils disputent contre la vérité de ce purgatoire; ils prennent à partie ceux qui le croient, et ils se fatiguent à inventer des preuves

pour montrer que c'est une chimère. Mais si indépendamment de leurs preuves, ce purgatoire est quelque chose de réel, et si ces ames dont ils connoissent que les intérêts ne doivent pas leur être indifférens, y souffrent des peines extrêmes, c'est à quoi ils ne veulent pas penser; qu'elles y souffrent et qu'elles y gémissent dans l'attente de leur bonheur, ils vivent tranquilles; et pourvu qu'ils n'en croient rien, ils se tiennent quittes envers elles de tous les devoirs de la piété: raisonner et agir ainsi, est-ce une conduite prudente et sage?

Mais en voici une autre qui ne l'est pas plus, et qui ne vous surprendra pas moins. En quoi consiste l'erreur pratique des partisans de l'hérésie sur le sujet dont il est question? à ne pas prier pour les morts, parce qu'ils ne croient pas la vérité du purgatoire, et c'est ce que j'appelle leur second égarement. Car ils devroient renverser la proposition, et croire la vérité du purgatoire, parce qu'il est évident et incontestable qu'il faut prier pour les morts. Comment ceci doit-il s'entendre? Je m'explique: c'est qu'à comparer ces deux articles, dont l'un n'est, ce semble, que la suite de l'autre, il faut néanmoins tomber d'accord que celui qui établit la prière pour les morts, nous est bien plus expressément et plus distinctement marqué dans toutes les règles de la foi, que celui qui regarde le purgatoire. Pour le purgatoire, peut-être pourroit-il y avoir de l'obscurité; mais tous les oracles de la religion nous parlent clairement et hautement de la prière pour les morts; car l'Écriture nous la re-

commande en termes formels, toute la tradition nous l'enseigne, les plus anciens conciles l'ont autorisée, ç'a toujours été la pratique de l'Eglise, et les Juifs eux-mêmes l'ont observée et l'observent encore aujourd'hui dans leurs synagogues. Or, selon saint Thomas, ce consentement du christianisme et du judaïsme est une espèce de démonstration. Judas, l'un des princes Machabées, ordonna des sacrifices pour ceux qui, défendant la loi du Seigneur, avoient été tués dans le combat, et l'on ne doutoit point alors que la pensée de prier pour les morts ne fût salutaire et inspirée de Dieu : *Sancta ergò et salubris est cogitatio* (1). Or l'histoire, qui rapporte ce fait, est tenue parmi nous pour canonique, disoit le grand Augustin : *Machabeorum libros pro canonicis habemus* ; et quand nous n'aurions pas, ajoutoit-il, ce témoignage des livres sacrés, il nous suffiroit d'avoir celui de l'Eglise universelle, qui est encore plus authentique, puisque nous voyons qu'à l'autel et dans les saints mystères on n'a jamais oublié de prier pour les morts : *Sed et si nusquam in scripturis veteribus legeretur, in hoc universæ Ecclesiæ claret auctoritas, ubi in precibus quæ ad altare funduntur, locum habet commendatio mortuorum*. Sur quoi vous remarquerez que saint Augustin ne parloit point en simple docteur, mais en historien de l'Eglise, dont il rapportoit l'usage. Nous faisons, avoit dit Tertullien deux siècles avant ce Père, nous faisons des offrandes pour les morts ; et si vous

(1) 2. Mac. 13.

nous en demandez la raison, nous nous contentons de vous alléguer la tradition et la coutume : *Oblationes pro defunctis facimus ; harum si rationem exoptules , traditio tibi prætenditur auctrix , confirmatrix consuetudo , fides servatrix* ; paroles qui font voir que dès la naissance du christianisme, la prière pour les morts étoit regardée comme une tradition divine et un dépôt de la foi : *fides servatrix*. Que peut-on dire de plus fort ? S'il étoit donc vrai que les hérétiques fussent aussi éclairés qu'ils se flattent de l'être, voici comment ils raisonneroient : Il faut prier pour les morts, toutes les lumières de la religion le démontrent ; donc je dois être convaincu qu'il y a un purgatoire : car qu'est-ce que le purgatoire, sinon un état de souffrances et de peines, où les morts sont soulagés par les prières des vivans ? Je ne puis admettre l'un sans convenir de l'autre ; et puisque la foi me révèle évidemment l'un, il est juste que je me soumette à l'autre, quoiqu'il me paroisse obscur et que je croie le purgatoire, parce que je ne puis me défendre de reconnoître qu'il faut prier pour les morts. Voilà, dis-je, la conséquence qu'ils tiroient, et cette conséquence seroit légitime. Mais que font-ils ? tout le contraire ; car ils renversent l'ordre, et ils disent : La révélation du purgatoire m'est obscure, donc je ne m'y soumettrai pas ; et parce que ne croyant pas le purgatoire, je détruis le fondement de la prière pour les morts, quelque sainte qu'elle puisse être, je renoncerai à la prière pour les morts ; et parce que l'usage de cette prière

est ce qu'il y a de plus ancien dans la tradition , je compterai pour rien la tradition ; et parce que le livre des Machabées parle ouvertement à l'avantage de cette prière , je rejetterai le livre des Machabées ; et parce que cette prière est autorisée par tous les Pères et par tous les conciles , je n'en croirai ni les Pères ni les conciles ; et parce que dès les premiers siècles cette prière étoit solennellement établie dans l'Eglise de Dieu , je dirai que dès les premiers siècles l'Eglise de Dieu est tombée dans la corruption ; et parce que saint Augustin s'est fait un devoir , et un devoir de religion de prier pour l'ame de sa mère , je répondrai que saint Augustin a donné sur ce point dans les rêveries et les illusions populaires. Car voilà , mes chers auditeurs , jusqu'où va l'opiniâtreté des hérétiques ; je ne leur attribue que ce qu'ils soutiennent eux-mêmes , et que ce qu'ils ont cent fois écrit : or qu'y a-t-il de moins soutenable et de plus opposé à la raison ?

Enfin , leur troisième et dernier égarement , est que des choses qui ne sont ni certaines ni révélées touchant le purgatoire , ils se font des préjugés contre la foi du purgatoire ; au lieu qu'ils devraient se servir de la foi du purgatoire , qui est solide et raisonnable , pour combattre en eux-mêmes ces préventions , qui ne sont que l'effet de leur foiblesse : car qu'est-ce qui les choque sur le sujet du purgatoire ? les images ou les peintures allreuses sous lesquelles , selon eux , nous le concevons ; diverses circonstances non révélées , à quoi ils prétendent que nous nous attachons : voilà ce qui les révolte.

Et moi , si je me trouvois à leur place , je me délivrerois sans peine de ces préventions, en opposant à tout cela la substance de la foi du purgatoire , qui est la chose du monde la plus simple , mais la plus sensée ; car je me dirois à moi-même : L'état de ces ames qui ont besoin , après cette vie , d'être purifiées , ne m'est pas connu , c'est-à-dire , je ne sais où elles souffrent , ni ce qu'elles souffrent , ni comment elles souffrent ; ce sont autant de secrets que Dieu a voulu me tenir cachés , et qu'il ne sert à rien de vouloir approfondir ; mais c'est assez pour moi de savoir qu'elles souffrent , par la justice de Dieu , de véritables peines , et qu'il est de l'ordre de la Providence qu'elles souffrent : car seroit-il juste que des ames criminelles , et souillées de péchés , quoique véniels , sortant de leurs corps , fussent aussitôt glorifiées que celles qui sont pures et sans tache ? seroit-il juste que des péchés qui n'ont jamais été expiés par la pénitence , ou qui ne l'ont pas été suffisamment , entrassent dans le séjour de la béatitude , où il n'y a que la sainteté qui soit admise ? seroit-il juste qu'un chrétien lâche , qui n'a fait à Dieu nulle réparation de ses lâchetés , reçût le prix et la couronne aussi promptement et aussi aisément que celui dont la vie , d'ailleurs innocente , a été toute fervente ? cela répugneroit à tous les droits de la justice de Dieu. Il faut donc qu'après cette vie il y ait un état où , comme parle saint Augustin , Dieu rappelle les choses à l'ordre , où il achève de punir véritablement ce qui est punissable , où ces ames qu'il a prédestinées comme

ses épouses , soient mises à leur dernière épreuve , où leurs taches soient effacées , où , passant par le feu , selon l'expression de saint Paul , elles acquièrent ce degré de pureté , mais de pureté consommée , qui leur est nécessaire pour voir Dieu : or , cet état n'est rien autre chose que le purgatoire ; tout le reste m'est incertain , et par conséquent ne doit point être pour moi un sujet de trouble , puisque peut-être je me troublerois de ce qui n'est pas. Quoi qu'il en soit , je ne puis concevoir le purgatoire comme l'Eglise me le propose , que je ne sente ma raison s'accorder avec moi. Voilà comment j'évite l'écueil de la prévention ; mais l'hérétique , au lieu d'y procéder de la sorte , donne dans cet écueil ; et des circonstances douteuses du purgatoire , qui ne reviennent pas à son sens , il se préoccupe injustement contre le purgatoire même.

Ah ! chrétiens , bénissons Dieu de ce qu'il nous a donné une foi , non-seulement plus sainte et plus soumise , mais plus édifiante pour nous et plus consolante ; remercions-le de nous avoir appelés à une religion où le zèle et la charité s'étendent au-delà des bornes de notre mortalité ; estimons-nous heureux d'être les enfans d'une Eglise qui , après nous avoir fermé les yeux , prend encore soin de nous assister. Celle des hérétiques les abandonne à la mort , et dès qu'elle cesse de les voir , elle cesse de penser à eux : comme il n'y a point pour eux de purgatoire , et qu'étant dans la voie du schisme , ils sont hors de la voie du salut , c'est une conséquence de leur erreur , qu'elle les traite ainsi. Mais l'Eglise

de Jésus-Christ ayant pour nous d'autres espérances et d'autres vues, tient aussi une conduite toute différente ; elle ne cesse point de s'intéresser en notre faveur, qu'elle ne nous ait porté dans le sein de notre béatitude ; jusque-là elle est en peine de notre état : preuve évidente qu'elle est notre véritable mère. Or quelle consolation de savoir que, quand nous serons dans cet affreux passage du jugement de Dieu à l'éternité bienheureuse, toute l'Eglise sera pour nous en prière, comme elle y étoit pour saint Pierre, selon le rapport de l'Écriture, tandis que saint Pierre fut dans la prison ! quel avantage, de pouvoir se promettre que tout ce qu'il y a de fidèles au monde, s'emploiera pour notre délivrance ; que, sans qu'ils y pensent eux-mêmes, nous aurons part à leurs bonnes œuvres et à leurs sacrifices ; que, comme nous rendons aujourd'hui à nos amis et à nos proches, ce tribut que notre religion prescrit, on nous rendra un jour le même office ; que notre mémoire ne périra pas comme celle de l'impie, mais qu'elle sera, selon la parole du Saint-Esprit même, dans une éternelle bénédiction, puisque, jusqu'à la fin des siècles, on se souviendra de nous dans les mystères divins. Voilà, mon Dieu, ce que j'espère et ce que j'attends, et voilà ce qui me soutient et ce qui me fortifie ; sans cette espérance, je tomberois dans l'abattement, et vos jugemens, déjà pour moi trop redoutables, achèveroit sans ressource de me consterner ; quelque témoignage que je pusse me rendre de m'être justifié auprès de vous, et d'avoir recouvré

par vos sacremens la grâce que j'avois perdue , les dettes de mes péchés , multipliées à l'infini , me rempliroient de terreur : car je sais , ô mon Dieu ! que rien de souillé ne sera reçu dans votre royaume ; je sais qu'on ne sortira point des mains de votre justice , qu'on n'ait payé jusqu'à la dernière obole ; je sais que par cette règle , la plus exacte sainteté ne doit point faire de fonds sur elle-même , et c'est ce qui me jetteroit dans un secret désespoir. Mais quand je fais réflexion , Seigneur , aux miséricordes que la foi me découvre en vous ; quand je viens à considérer que si je suis assez heureux pour mourir dans votre grâce , quelque redevable que je sois à votre justice , j'aurai de quoi m'acquitter ; que toute votre Eglise , par ses prières , viendra à mon secours ; que le trésor des satisfactions de votre Fils me sera ouvert ; que les mérites de sa passion et de sa mort me suivront , même après le trépas , et que je pourrai encore alors puiser avec joie dans les précieuses sources de mon Sauveur : ah ! Seigneur , si je ne cesse pas absolument de craindre , au moins je commence à espérer ; cette espérance me console , elle me rassure , elle me ranime ; ne la séparant point d'une sincère et véritable pénitence , j'y trouve un ferme et solide appui ; et voilà pourquoi , à l'exemple de votre serviteur Job , je conserve chèrement cette espérance dans mon cœur : *Reposita est hæc spes mea in sinu meo* (1). Poursuivons , chrétiens ; et après avoir établi la dévotion pour le soulagement des ames du purgatoire , contre ceux

(1) Job. 19.

qui ne croient pas leurs peines , inspirons-la , s'il est possible , à ceux qui les croient , mais qui n'en sont point touchés : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Croire qu'il y a un purgatoire , et n'être point touché des peines que souffrent les ames qui y sont condamnées, c'est une espèce d'insensibilité d'autant plus étonnante , qu'elle est opposée , non-seulement à la piété et à la charité , mais à tous les principes de l'humanité. Or c'est néanmoins le second désordre que j'ai entrepris de combattre ; et je ne puis mieux vous en donner l'idée qu'en vous disant qu'il attaque et qu'il blesse également trois différens intérêts auxquels nous ne pouvons sans crime être insensibles : l'intérêt de Dieu , l'intérêt de nos frères , notre intérêt propre. Car en user ainsi , c'est n'avoir nul zèle pour Dieu qui , trouvant sa gloire dans la délivrance de ces ames justes , veut se la procurer par nous , et a droit de s'en prendre à nous quand il en est frustré ; c'est avoir un cœur de bronze pour ces mêmes ames , qui , nous regardant comme leurs libérateurs , et qui , sachant que Dieu a mis leur grâce entre nos mains , et que l'accomplissement de leur félicité dépend en quelque manière de nous , attendent avec de saints empressements que nous leur rendions cet important office ; mais surtout , c'est renoncer à nos propres avantages , et perdre des biens infinis qui nous reviendroient de là ; biens qui nous coûteroient peu , dont

nous serions sûrs, et que nous produiroit sans peine cet exercice de charité envers les morts. Seroit-il possible que notre dureté allât jusque-là, et qu'étant excités par ces trois motifs, nous ne fissions sur nous aucun effort pour remédier à ce désordre ?

Il s'agit de procurer à Dieu un accroissement de gloire, et peut-être un des plus grands qu'il soit capable de recevoir. En faut-il davantage pour nous faire embrasser avec ardeur la dévotion dont je vous parle ? Ah ! chrétiens, permettez-moi de faire ici avec vous une réflexion dont je confesse que je me suis senti pénétré : j'ai droit d'espérer que vous ne le serez pas moins. Nous avons quelquefois du zèle pour Dieu ; mais notre ignorance aussi grossière qu'inexcusable dans les choses de Dieu, fait que nous n'appliquons pas ce zèle aux véritables sujets où l'intérêt de Dieu est engagé. Par exemple, nous admirons ces hommes apostoliques qui, poussés de l'esprit de Dieu, passent les mers, et vont dans des pays barbares, pour y gagner à Dieu des infidèles : aussi est-ce quelque chose d'héroïque dans notre religion. Mais savons-nous bien ce qu'enseigne Pierre de Blois, fondé sur la plus solide théologie, que la dévotion pour le soulagement des âmes du purgatoire et pour leur délivrance, est une espèce de zèle qui, par rapport à son objet, ne le cède pas à celui de la conversion des païens, et le surpasse même en quelque sorte : pourquoi ? parce que les âmes du purgatoire étant des âmes saintes et prédestinées, des âmes confirmées en grâce, elles sont incomparablement plus nobles devant Dieu que

celles des païens, elles sont plus aimées et plus chéries de Dieu que celles des païens, elles sont actuellement dans un état bien plus propre à glorifier Dieu que celles des païens. Savons-nous bien que c'est Jésus-Christ lui-même qui a voulu nous servir de modèle, et qui nous a donné dans sa personne l'idée de cette dévotion, ou de ce zèle pour les ames du purgatoire : et cela, ajoute Pierre de Blois, lorsqu'il descendit aux enfers, c'est-à-dire, dans cette prison, où, selon l'Écriture, les ames des anciens patriarches étoient retenues, et qu'il y descendit pour les y consoler par sa présence, et pour les en tirer par sa puissance ? D'où vient que saint Pierre, dans sa première épître canonique, ne nous parle de cette descente aux enfers, que comme d'une mission divine qu'y fit le Sauveur du monde : *In quo et his qui in carcere erant spiritibus veniens prædicavit* (1). Savons-nous, dis-je, qu'il ne tient qu'à nous d'imiter ainsi Jésus-Christ ; et que, sans descendre comme lui dans ces prisons souterraines, où sa charité et son zèle le firent entrer, nous pouvons, à son exemple, délivrer des ames aussi parfaites et aussi saintes ; et qu'en le faisant comme lui, et le faisant en vue de la gloire qui doit en revenir à Dieu, de quelque condition que nous soyons, nous participons à cet esprit apostolique dont il a été la source, et que je voudrois aujourd'hui vous inspirer ? Si nous ne le savons pas, malheur à nous d'avoir négligé une si salutaire instruction ; et si le sachant, nous ne pen-

(1) 1. Petr. 3.

sons pas à prier pour ces saintes ames, autre malheur pour nous encore plus grand, d'être si peu sensibles aux intérêts de Dieu.

J'ajoute à ceci une pensée de l'abbé Rupert, encore plus touchante. On vous a dit cent fois que les ames qui souffrent dans le purgatoire y sont dans un état de violence, parce qu'elles y sont privées de la vue de Dieu : la chose est évidente ; mais peut-être n'avez-vous jamais compris que le purgatoire fût un état de violence pour Dieu même, et c'est ce que je vous déclare de sa part. Que la privation ou la séparation de Dieu soit un état violent pour une ame juste, je ne m'en étonne pas ; mais que, par un effet réciproque, ce soit un état violent pour Dieu, c'est ce qui doit nous surprendre, et ce que l'intérêt de Dieu ne nous permet pas de regarder avec indifférence. Or, en quoi consiste cet état de violence par rapport à Dieu ? le voici : c'est que dans le purgatoire, Dieu voit des ames qu'il aime d'un amour sincère, d'un amour tendre et paternel, et auxquelles néanmoins il ne peut faire aucun bien ; des ames remplies de mérite, de sainteté, de vertu, et qu'il ne peut toutefois encore récompenser ; des ames qui sont ses élues et ses épouses, et qu'il est forcé de frapper et de punir. Est-il rien de plus opposé aux inclinations d'un Dieu si miséricordieux et si charitable ? Mais c'est à nous, dit l'abbé Rupert, de faire cesser cette violence : et comment ? en délivrant ces ames de leur prison, et leur ouvrant par nos prières le ciel qui leur est fermé. Car c'est là qu'elles se réuniront à

Dieu , et où Dieu , pour jamais , s'unira à elles ; là qu'il répandra sur elles tous les trésors de sa magnificence ; là que son amour pour elles agira dans toute son étendue. Tandis qu'elles sont dans le purgatoire , cet amour de Dieu est comme un torrent de délices prêt à les inonder , mais arrêté par l'obstacle d'un péché dont la dette n'est pas encore acquittée. Que ferons-nous ? nous lèverons l'obstacle , en satisfaisant pour elles. Prenez garde , chrétiens : Dieu s'est lié les mains , pour ainsi dire , nous les lui déliions ; il s'est mis dans une espèce d'impuissance de faire du bien à des créatures qui lui sont chères , nous lui en fournirons le moyen. Je dis qu'il s'est mis dans une espèce d'impuissance de leur faire du bien : car Dieu , dans l'ordre surnaturel , n'a que deux sortes de biens , les biens de la grâce et les biens de la gloire. Or du moment que ces ames prédestinées sont sorties de ce monde , il n'y a plus de grâce pour elles , parce qu'elles ne sont plus en état de mériter ; et il ne peut pas encore leur donner la gloire , parce qu'elles ne sont pas suffisamment épurées pour la posséder. Il est donc réduit à la nécessité de les aimer , parce qu'elles sont justes , et cependant de ne leur faire nul bien , parce qu'elles ne sont pas encore capables de jouir du souverain bien , et qu'étant séparées de lui , elles sont incapables de tout autre bien. Je dis plus : toutes prédestinées qu'elles sont , il est comme obligé de les traiter avec plus de rigueur , qu'il ne traite les pécheurs de la terre , ses plus déclarés ennemis : pourquoi ? parce qu'il n'y a point de pé-

cheur sur la terre à qui, dans ses désordres même, Dieu ne fasse encore des grâces pour mériter et pour satisfaire; au lieu que dans le purgatoire, quelque sainte que soit une ame, elle est exclue de ces sortes de grâces, et voilà par où son état est violent pour Dieu.

Mais Dieu cependant, chrétiens, y a pourvu d'ailleurs; et par où? par le pouvoir qu'il nous a donné d'intercéder pour ces ames. Comme s'il nous avoit dit: C'est par vous que ces ames affligées recevront du soulagement dans leurs souffrances; c'est par vous que, malgré les lois de ma justice rigoureuse, elles éprouveront les effets de ma miséricorde; c'est vous qui serez les négociateurs et les sollicitateurs de leur liberté, et votre charité à les secourir sera un motif de la mienne: ainsi Dieu semble-t-il nous avoir parlé. Quand donc, en effet, usant de ce pouvoir, nous délivrons par nos prières une de ces ames, non-seulement nous procurons à Dieu une gloire très-pure, mais nous lui donnons une joie très-sensible; non-seulement nous faisons triompher sa bonté, mais nous nous conformons aux dispositions secrètes de sa justice, et la raison en est bien claire; parce que la justice que Dieu exerce envers les ames du purgatoire, n'est qu'une justice, pour ainsi dire forcée, une justice aisée à fléchir, et qui ne demande qu'un intercesseur pour l'apaiser. Quand Dieu vouloit autrefois punir les Israélites, il défendoit à Moïse de s'y opposer.

Dimitte me, ut irascatur furor meus contra

eos (1) : Laissez-moi faire, Moïse , lui disoit-il , et ne m'empêchez pas d'exterminer ces rebelles ; livrez-les-moi , afin que ma colère s'allume contre eux. Mais Dieu en use ici tout autrement : car quoique ces ames souffrantes soient actuellement les victimes de sa justice , il souhaite que nous agissions pour elles ; et tandis qu'il leur fait sentir le poids de ses jugemens , c'est alors qu'il se plaît davantage à être prié en leur faveur. Au lieu de nous dire comme à Moïse : *Dimitte me , ut irascatur furor meus* ; il nous dit au contraire : Opposez-vous , chrétiens , à ma vengeance , et n'abandonnez pas à ma colère ces ames que j'aime et que vous devez aimer ; ne souffrez pas que ma justice exige d'elles , sans rémission , tout ce qui lui est dû : tout inexorable qu'elle est , vous l'adoucierez , vos prières la désarmeront , elle cédera à vos bonnes œuvres. Serions-nous assez durs pour résister à une telle invitation ?

Je ne vous dis rien , mes chers auditeurs , de l'intérêt des ames mêmes pour qui je tâche aujourd'hui d'émouvoir votre piété ; les peines qu'elles endurent parlent assez hautement pour elles. Vous me demandez ce que souffre une ame dans le purgatoire , et moi je réponds qu'il seroit bien plus court de demander ce qu'elle n'y souffre pas. Elle y souffre , dit le concile de Florence , le plus insupportable de tous les maux , qui est la privation de Dieu ; et cela seul lui feroit du purgatoire un enfer , si l'espérance ne la soutenoit. Elle y souffre , dit saint Augustin , les impressions miraculeuses , mais véritables , d'un

(1) Exod. 32.

feu qui lui tient lieu d'un second supplice : *Torquetur miris, sed veris, modis* ; d'un feu d'autant plus vif dans son action, qu'il sert d'instrument à un Dieu vengeur, et vengeur du péché ; d'un feu, ajoute ce saint docteur, en comparaison duquel ce feu que nous voyons sur la terre, n'est rien ; d'un feu dont l'ame pénétrée, de quelque manière qu'elle le soit, souffre plus elle seule que tous les martyrs n'ont jamais souffert, ressent des douleurs plus aiguës que celles de toutes les maladies compliquées dans un même corps : c'est de quoi les théologiens conviennent. Or, il n'y a point de barbare qui ne fût touché de ce que je dis, s'il le comprenoit, et s'il en étoit persuadé comme nous. En effet, que seroit-ce si Dieu, au moment que je vous parle, faisoit paroître devant vous ces ames affligées, et que vous fussiez témoins de leurs tourmens ? que seroit-ce si vous entendiez leurs gémissemens et leurs plaintes, et si du fond de leurs cachots, elles poussaient jusqu'à vous ce cri lamentable : *Miseremini me!* (1) ? Vous, mon cher auditeur, si tendre à la compassion, vous qui, sans frémir, ne pourriez voir un criminel à la torture, verriez-vous sans pitié tant d'ames justes dans le triste état où elles sont réduites ? Vous êtes en peine de savoir qui sont ces ames ; mais pouvez-vous l'ignorer ? Approchez-vous, dirois-je, reconnoissez-les : voilà l'ame de votre père, de ce père dont vous possédez les biens, de ce père qui s'est épuisé pour vous, de ce père à qui vous devez tout ce que vous êtes ; il

(1) Job. 19.

souffre , peut-être , de vous avoir trop élevé , et il attend de votre reconnoissance que vous preniez au moins maintenant ses intérêts auprès de Dieu. Passez plus avant : voilà cet ami dont la mémoire vous devoit être si précieuse , et à qui peut-être vous ne pensez plus ; il est présentement en état d'éprouver si votre amitié étoit sincère ; il languit , et il ne peut être soulagé que par vous ; priez , et Dieu mettra fin à ses peines : dans un besoin si pressant lui refuseriez-vous un secours qui lui est nécessaire , et qui vous doit coûter si peu ?

Mais peut-être êtes-vous de ces hommes qui n'aiment qu'eux-mêmes , et qui n'ont d'égard qu'à leur intérêt propre. Hé bien , mon cher auditeur , si vous êtes de ce caractère , quoique cet esprit d'intérêt soit bien éloigné de la pure et parfaite charité , cherchez votre intérêt , j'y consens , pourvu que vous le cherchiez par les voies droites , et par les moyens légitimes que vous présente la religion. Or je vous demande quel intérêt plus grand pour vous que de contribuer à la délivrance d'une ame du purgatoire ? quel avantage que de pouvoir dire : Il y a une ame dans le ciel qui m'est en partie redevable de son bonheur , une ame que j'ai mise en possession de sa béatitude , une ame spécialement engagée à prier pour moi : ne peut-on pas compter cet avantage parmi les grâces du salut , et peut-être parmi les marques de la prédestination future ? Ah ! chrétiens , si Dieu , par une révélation expresse , me faisoit aujourd'hui connoître dans le séjour bienheureux une ame que j'eusse tirée du purgatoire ,

et qu'il me la marquât en particulier , avec quelle foi ne l'invoquerois-je pas ? avec quelle confiance n'aurois-je pas recours à elle ? avec quelle ferveur ne lui recommanderois-je pas mon salut éternel ? Or , il ne tient qu'à vous et à moi d'avoir cette consolation : car s'il y a en effet quelqu'une de ces ames fidèles dont nous ayons avancé le bonheur , quoique nous ne la connoissions pas , elle nous connoît bien , et nous pouvons toujours faire fonds sur elle , comme sur une ame qui nous est acquise , dont nous avons été en quelque sorte les libérateurs , et par conséquent qui ne nous oubliera jamais. Non , elle ne fera pas comme cet officier de Pharaon , qui , dès qu'il fut sorti de sa captivité , ne se souvint plus de Joseph , ni des étroites obligations qu'il lui avoit. Il n'est pas nécessaire que nous disions à cette ame glorieuse ce que Joseph dit à cet homme ingrat et méconnoissant : *Memento mei , dum benè tibi fuerit , et facias mecum misericordiam* (1) ; Ame sainte , à qui , tout pécheur que je suis , j'ai pu procurer la liberté et la félicité dont vous jouissez , souvenez-vous de moi dans le lieu de votre repos , et usez envers moi de miséricorde , comme j'en ai usé envers vous ; soyez touchée de mon état , comme je l'ai été du vôtre , et engagez Dieu par vos prières à me tirer de l'esclavage de mon péché , comme je l'ai engagé par les miennes à vous tirer du lieu de vos souffrances. Il ne faut point , dis-je , que nous lui tenions ce langage , puisqu'étant sainte et bienheureuse ,

(1) Genes. 40.

elle est désormais incapable de manquer à aucun devoir. Mais savez-vous, chrétiens, ce qui nous arrivera, si nous n'avons pas ce zèle pour les ames du purgatoire ? c'est qu'on nous traitera un jour comme nous aurons traité les autres ; c'est que Dieu permettra qu'on nous abandonne comme nous aurons abandonné les autres. Vérité si constante, que, dans la pensée d'un savant théologien, un chrétien qui n'auroit jamais prié avec l'Eglise pour les ames du purgatoire, par une juste punition de Dieu, seroit lui-même incapable de profiter, dans le purgatoire, des prières que l'Eglise offriroit pour lui ; et quoique cette opinion ne soit pas absolument reçue, au moins est-elle plus que probable en ce sens, que si, par la vertu des prières de l'Eglise, il y a des grâces pour les ames du purgatoire, nul n'y doit moins prétendre ni n'en sera exclus avec plus de raison, que celui qui, pendant sa vie, aura négligé de prier pour les ames de ses frères. Il est donc sûr que toutes sortes d'intérêts nous portent à cette dévotion. Mais voici un dernier désordre : on croit les peines du purgatoire, on est touché de compassion pour les ames qui souffrent dans le purgatoire, et l'on voudroit les soulager ; cependant on ne les soulage pas, parce qu'on n'emploie pas pour cela les moyens convenables et efficaces : c'est de quoi j'ai à vous parler dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Ce n'est pas sans raison qu'un grand évêque, qui fut autrefois une des lumières de l'Eglise de

France , disoit que dans le monde même chrétien , il y avoit peu de personnes qui , selon les principes et les règles de la religion , eussent pour les morts une solide et vraie charité : *Non præter æquum opinabere*, ce sont ses paroles, *si perpaucos esse conjicias, qui mortuos verè diligant*. Sans en apporter d'autres preuves , l'expérience seule ne justifie que trop ce sentiment de Sidoine Apollinaire : car à en juger par ce que nous voyons et par divers abus qu'il est impossible que nous n'ayons nous-mêmes remarqués , quoiqu'il y ait aujourd'hui beaucoup de chrétiens persuadés de la vérité du purgatoire ; quoiqu'il y en ait d'assez humains , et , si vous voulez , d'assez tendres , pour être touchés de l'état où se trouvent peut-être les ames de leurs amis et de leurs parens ; quoiqu'on voie des enfans qui s'intéressent pour le repos de leurs pères , des femmes zélées pour celui de leurs maris , après tout on peut dire , et il est constant , qu'on en voit peu qui aient pour ces ames souffrantes une charité efficace : pourquoi ? parce qu'on en voit peu qui réellement contribuent à soulager leurs peines ; peu qui , se servant des moyens que nous fournit pour cela le christianisme , leur procurent les secours dont elles ont besoin et dont elles pourroient profiter. J'avoue encore une fois qu'on ne laisse pas d'avoir pour les morts de la piété ; mais il arrive que ce qu'on appelle piété pour les morts , est dans les uns une piété stérile et infructueuse ; dans les autres une piété d'ostentation et de faste ; dans ceux-là une

piété mondaine et païenne , qui n'agit point par les vues de la foi ; dans ceux-ci une piété qui , toute chrétienne qu'elle est , ne produit que des œuvres mortes , c'est-à-dire , des œuvres sans mérite , parce qu'elles sont faites hors de l'état de la grâce : voilà , dis-je , ce que l'expérience nous fait connoître , et ce qui pourra nous confondre au même temps que je m'en servirai pour vous instruire et pour vous édifier.

Car j'appelle piété stérile et infructueuse pour les morts , celle qui ne consiste qu'en de vains regrets , qu'en d'inutiles lamentations , qu'en des cris lugubres , qu'en des transports de douleur , qu'en des torrens de larmes , qu'en des emportemens et des désespoirs : or il n'est pourtant rien de plus commun. *Videmus* , disoit saint Bernard , dans le discours funèbre qu'il fit sur la mort de son frère : *Videmus quotidie mortuos plangere mortuos suos , fletum multum et fructum nullum ; et verè plorandi qui ita plorant ;* Nous voyons tous les jours des morts pleurer d'autres morts ; nous voyons des hommes vivans , mais tout mondains et par là morts devant Dieu , pleurer sincèrement et amèrement la mort de ceux qui leur ont été chers pendant la vie. Mais que nous paroît-il en tout cela ? beaucoup de pleurs et peu de prières , peu de charité , peu de bonnes œuvres : *Fletum multum et fructum nullum ;* des gémissemens pitoyables , mais de nul effet ; des excès de désolation sans aucun fruit. Or , en vérité , ajoutoit le même Père , ceux qui pleurent de la sorte , méritent

bien eux-mêmes d'être pleurés : *Et verè plorandi qui ita plorant*. Cependant , chrétiens , cet abus que condamnoit saint Bernard , semble avoir passé parmi nous , non-seulement en coutume , mais , ce qui me paroît bien plus étrange , en bienséance et en devoir ; puisqu'aujourd'hui ceux qui se piquent de vivre selon les lois du monde , à force de pleurer leurs morts , se tiennent comme dispensés de prier pour eux. A peine verrez-vous maintenant une femme de quelque condition dans le monde , au jour ou de la mort ou des funérailles de son mari , approcher des autels , et s'acquitter du devoir essentiel de la religion : vous diriez que d'y manquer soit une marque de sa tendresse. Pendant que des étrangers plus officieux qu'elle , accompagnent le corps et recommandent l'âme à Dieu , celle-ci dans sa maison fait l'inconsolable et la désespérée. Et au lieu qu'autrefois les païens , ne perdez point cette remarque , gageoient des hommes pour pleurer aux obsèques de leurs parens , pendant qu'eux-mêmes ils étoient occupés à faire les sacrifices ordinaires pour apaiser leurs mânes ; croyant , dit Sénèque , qu'ils remplissoient beaucoup mieux le devoir de la piété filiale par leur dévotion que par leurs larmes , et qu'il étoit beaucoup plus juste de se décharger sur d'autres de l'office de pleurer , que de celui de prier : nous , par une opposition bien bizarre , et par un aveuglement encere plus déplorable , nous gageons au contraire des hommes pour prier , et nous nous contentons du soin de pleurer. Quel abus pour un siècle aussi éclairé et aussi spirituel que le

nôtre ! Zénon , évêque de Vérone, ne put souffrir qu'une femme chrétienne assistant aux divins offices qu'on célébroit pour l'ame de son père , interrompît les ministres de l'autel par des cris et par des sanglots qu'il traita de profanes : *Quod solemnia divina quibus quiescentes animæ commendantur , profanis interrumpet et ululatibus.* Mais est-il moins indigne de s'interdire , selon qu'il se pratique aujourd'hui, les saints offices, et de se dispenser des prières solennelles de l'Eglise , pour payer aux morts un tribut de larmes qu'ils ne nous demandent point, et qui ne leur sera jamais utile ? Car enfin , mes chers auditeurs , de quel secours peut être à une ame l'excès de votre douleur ? tous ces témoignages d'une affliction outrée et sans mesure , seront-ils capables d'adoucir sa peine ; et pensez-vous que ce feu purifiant dont elle ressent les vives atteintes , puisse s'éteindre par les larmes qui coulent de vos yeux ? Ah ! mon frère , écrivoit saint Ambroise à un seigneur de marque , pour le consoler sur la perte qu'il avoit faite d'une sœur qu'il aimoit uniquement , réglez-vous jusque dans votre douleur ; toute violente qu'elle est , soyez équitable et chrétien. Dieu vous a ôté une sœur qui vous étoit plus chère que vous-même , priez pour elle et pleurez sur vous : pleurez sur vous , parce que vous êtes un pécheur encore exposé aux tentations et aux dangers de cette vie ; et priez pour elle , afin de la délivrer des souffrances de l'autre. Voilà le zèle que vous devez avoir ; car voilà ce qui lui peut servir , et de quoi elle vous sera éter-

nellement redevable : ainsi parloit ce saint évêque. Mais qu'arrive-t-il ? au préjudice d'une si salutaire remontrance qu'il faudroit nous appliquer à nous-mêmes , on croit bien s'acquitter envers les morts de la reconnoissance qui leur est due , en se faisant de sa propre douleur une passion : passion que souvent on pousse jusqu'à l'indiscrétion ; passion par où une veuve désolée veut quelquefois se distinguer , et dont elle fait gloire d'être un exemple et un modèle ; passion qu'on s'engage à soutenir , dont on est résolu de ne rien rabattre , et qui , peut-être par là même , a plus d'affectation que de vérité ; passion que les hommes interprètent malignement , dont la singularité sert déjà de matière à leur censure , comme son relâchement et son retour en pourra bien servir dans la suite à leur raillerie. Car n'est-ce pas ainsi que le monde même se moque de ses propres abus ?

J'appelle piété pour les morts d'ostentation et de faste , celle qui se borne à l'extérieur des devoirs funèbres , aux cérémonies d'un deuil , à l'appareil d'un convoi , à tout ce qui peut éclater aux yeux des hommes ; recherchant ce faux éclat jusque dans les choses les plus saintes , tels que sont les services de l'Eglise , où souvent il y a plus de pompe que de religion , étalant cette vanité jusque sur les autels , plus chargés des marques de la noblesse du défunt que des signes augustes du christianisme ; érigeant pour un cadavre des tombeaux plus magnifiques que ne sont les sanctuaires et les tabernacles où repose le corps de Jésus-Christ ; s'étudiant beaucoup

plus à observer tout ce que l'ambition humaine a introduit qu'à pourvoir au solide et au nécessaire, qui est de secourir les âmes fidèles par nos sacrifices et par nos vœux. Non pas, chrétiens, que je prétende absolument condamner tout ce qui se pratique extérieurement dans les funérailles ; l'abus que nous en faisons n'empêche pas que ce ne soient de saints devoirs dans leur origine, et dans l'intention de l'Eglise qui les a institués ; mais je veux seulement vous dire que ce n'est pas en cela que doit être renfermée toute notre piété envers les morts ; que si nous en demeurons là, nous ne faisons rien pour eux ; que comme, a très-bien remarqué saint Augustin, tout ce soin d'une honorable sépulture est plutôt une consolation pour les vivans, qu'un soulagement pour les morts : *Solatia vivorum, non subsidia mortuorum* ; qu'une âme dans le purgatoire nous est incomparablement plus obligée des bonnes œuvres et des aumônes dont nous lui appliquons le fruit, que de toute la dépense, et si vous voulez, de toute la magnificence de ses obsèques ; qu'une communion faite pour elle lui marque bien mieux notre reconnaissance, que les plus riches et les plus superbes monumens ; et qu'il y a au reste une espèce d'iniquité ou même d'infidélité, à n'épargner rien quand il s'agit de l'inhumation d'un corps qui n'est dans le tombeau que pourriture, pendant qu'on néglige de secourir une âme qui est l'épouse de Jésus-Christ et l'héritière du ciel.

J'appelle piété pour les morts toute païenne, celle qui, n'ayant pour objet que la chair et le sang,

n'agit pas dans les vues de la foi ; celle qui n'inspire pour les morts que des sentimens naturels , que des sentimens peu soumis à Dieu , que des sentimens opposés au grand précepte de l'amour de Dieu , je dis de cet amour de préférence par où Dieu veut être singulièrement honoré ; que des sentimens qui montrent bien qu'au lieu d'aimer la créature pour Dieu , l'on n'aime Dieu , ou plutôt l'on n'a recours à Dieu que pour la créature. Ah ! mes frères , disoit saint Paul aux Corinthiens , à Dieu ne plaise que je vous laisse ignorer ce qui concerne les morts , et la conduite que vous devez tenir à leur égard. Je veux que vous le sachiez , afin que vous ne vous attristiez pas , comme les nations infidèles , qui n'ont nulle espérance dans l'avenir : *Nolumus vos ignorare de dormientibus , ut non contristemini sicut et cæteri , qui spem non habent* (1). Prenez garde , reprend saint Chrysostôme , expliquant ce passage : il ne leur défendoit pas de pleurer la mort de ceux qu'ils avoient aimés et dû aimer pendant la vie ; mais il leur défendoit de pleurer comme les païens , qui , n'étant pas éclairés des lumières de la vraie religion , confondent là-dessus la piété avec la sensibilité , le devoir avec la tendresse , ce qui doit être de Dieu avec ce qui est purement de l'homme. La foi seule nous apprend à en faire le discernement ; et réglant en nous l'un par l'autre , elle nous fait concevoir pour les morts des sentimens chrétiens et raisonnables.

Mais enfin ne peut-on pas avoir pour les morts

(1) 1. Thess. 4.

une piété stérile et inutile , quoique chrétienne dans le fond ? Je conclus, mes chers auditeurs, par ce dernier article; mais appliquez-vous à cette instruction , et qu'elle demeure pour jamais profondément gravée dans vos esprits. Oui , l'on peut avoir pour les morts une telle piété, et c'est le désordre capital auquel je vous conjure , en finissant, d'apporter le remède nécessaire. Vous me demandez qui sont ceux que j'entends par là, et en qui je trouve ces deux caractères si difficiles en apparence à accorder, piété chrétienne dans le fond, et néanmoins inutile devant Dieu ? je réponds que ce sont ceux qui prient pour les morts , étant eux-mêmes dans un état de mort , je veux dire , dans la disgrâce et dans la haine de Dieu. Car dans ce funeste et malheureux état, pécheur qui m'écoutez, en vain rendez-vous aux ames du purgatoire des devoirs chrétiens , en vain priez-vous et intercédez-vous pour elles , en vain pour elles faites-vous des largesses aux pauvres, en vain pratiquez-vous tout ce que le zèle d'une dévotion particulière vous peut suggérer , ces ames souffrantes ne tireront jamais de vous aucun secours. Tandis que Dieu vous regarde comme son ennemi, vous êtes incapable de les soulager , toutes vos prières sont réprouvées, toutes vos aumônes perdues, tous vos jeûnes, toutes vos pénitences de nul effet : pourquoi ? parce que le péché dont votre conscience est chargée , anéantit la vertu de toutes vos œuvres : et comment seroit-il possible que ce que vous faites fût de quelque valeur pour ces saintes ames , puisqu'il n'est de nul prix pour vous-même ?

le moyen que vous fussiez en état de les acquitter auprès de la justice divine , puisqu'il est certain que pour vous-même , Dieu , sans déroger à sa miséricorde , ne reçoit rien alors de vous en paiement ? Secourir une ame dans le purgatoire , c'est lui transporter le fruit des bonnes œuvres que vous pratiquez , et le lui céder. Si donc dans l'état du péché vous pouviez la soulager, il faudroit que dans cet état vos bonnes œuvres eussent devant Dieu quelque mérite : or il est de la foi qu'elles n'en ont aucun , parce que sans la grâce et la charité , ce sont des œuvres mortes , et qui n'ont pas le principe de la vie ; et étant mortes pour vous qui les pratiquez , faut-il s'étonner qu'elles le soient en core plus pour les autres , à qui vous prétendez les appliquer ?

J'excepte toutefois , remarquez ceci , j'excepte de cette règle le sacrifice de la messe , dont le mérite ne dépend point de la sainteté de celui qui l'offre , beaucoup moins de celui qui le fait offrir , mais est uniquement attaché à la personne de Jésus-Christ et au prix de son sang. D'où il s'ensuit qu'un pécheur , dans l'état même de son désordre , peut contribuer au repos des ames du purgatoire : et comment ? en faisant offrir pour elles ce sacrifice , dont une des principales qualités est d'être souverainement propitiatoire pour les vivans et pour les morts. Il le peut , dis-je , et il le doit avec d'autant plus de raison , que ce sacrifice est le seul moyen que Dieu lui laisse pour suppléer à l'impuissance où il se trouve de secourir autrement ces ames prédestinées : car Dieu alors regarde l'hostie qu'on lui

présente, qui est Jésus-Christ, et non point celui par le ministère ou les soins duquel on la lui présente, qui est le pécheur. Mais du reste, il est toujours vrai que le pécheur agissant par lui-même, ne peut rien faire qui soit profitable aux morts. Et voilà, chrétiens, le fondement de cette dévotion aujourd'hui si autorisée et si solennelle dans l'Eglise de Dieu, qui consiste à se purifier par le sacrement de la pénitence, et par la participation du corps de Jésus-Christ, pour se mettre en disposition de secourir utilement et infailliblement les ames du purgatoire. De tout temps, dans le christianisme, on a prié pour les morts, mais Dieu réservait à notre siècle cette excellente pratique de se sanctifier pour les morts. Autrefois dans l'ancienne loi, l'on observait quelque chose de semblable; et saint Paul écrivant aux Corinthiens, fait mention d'une espèce de baptême dont les Juifs avoient coutume d'user pour le soulagement des morts : *Alioquin quid facient qui baptizantur pro mortuis* (1) ? C'est ainsi que de savans interprètes ont expliqué ce passage, et c'est le sens qui m'a paru le plus vrai et le plus littéral. Mais ce que pratiquoient les Juifs n'étoit que la figure, et la vérité devoit s'accomplir en nous : *Sed hæc omnia in figura contingebant illis* (2). Voyez donc, mes chers auditeurs, ce que Dieu vous demande aujourd'hui, et à quoi il vous exhorte lui-même par son Prophète : *Mundi estote, auferte malum cogitationum vestrarum, quiescite agere perversè, discite benefacere* (3);

(1) 1. Cor. 15. — (2) 1. Cor. 10. — (3) Isaï. 1.

Lavez-vous, nous dit-il, et purifiez-vous; lavez-vous dans les eaux de la pénitence, et purifiez-vous dans le sang de l'agneau. Appliquez-vous, par une véritable contrition, ce second baptême, aussi salutaire que le premier, savoir, le baptême du cœur, mais d'un cœur contrit et humilié : *Auferte malum cogitationum vestrarum* : Otez de devant mes yeux tout ce qu'il y a de corrompu, non-seulement dans vos actions, mais dans vos pensées; renoncez à vos commerces criminels, cessez de faire le mal, apprenez à faire le bien, et ne vous contentez pas de le faire, mais commencez à le bien faire : *Et venite, et arguite me, dicit Dominus* (1) : Venez ensuite, et soutenez devant moi la cause de ces âmes pour qui vous vous intéressez : c'est alors que je vous écouterai, que j'accepterai vos oblations, que je me laisserai fléchir par vos prières. Profitons, chrétiens, de cet avertissement, et nous éprouverons la vérité des promesses du Seigneur : par là nous le glorifierons, par là nous consolerons nos frères dans leur affliction, par là nous attirerons sur nous les grâces du salut les plus abondantes, et ces grâces nous conduiront à la vie éternelle, que je vous souhaite, etc.

(1) Isaï. 1.

SERMON

POUR

L'OUVERTURE DU JUBILÉ.

Exhortamur vos, ne in vacuum gratiam Dei recipiatis. Ait enim : Tempore accepto exaudivi te , et in die salutis adjuvi te. Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.

Nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu. Car Dieu nous dit lui-même dans l'Écriture : Je vous ai exaucé au temps favorable, et je vous ai aidé au jour du salut. Or voici maintenant ce temps favorable : voici ces jours de salut. Dans la seconde Epître aux Corinthiens, chap. 5.

C'EST ainsi que l'apôtre saint Paul parloit aux premiers chrétiens de la grâce générale de leur conversion, et je me sers aujourd'hui de ces paroles, pour vous exhorter vous-mêmes, mes frères, à recevoir efficacement et utilement la grâce particulière que l'Eglise vous présente, en vous accordant la plus authentique de toutes les indulgences, qui est celle du jubilé. Car je puis bien vous dire, comme le Docteur des nations le disoit aux Corinthiens, que voici maintenant le temps favorable, que voici les jours de salut, où le Père des miséricordes se dispose à répandre sur nous les bénédictions les plus abondantes : c'est pour cela qu'il ordonne à

ses ministres de vous annoncer ce jubilé, et de vous l'annoncer à tous, puisque tous, justes et pécheurs, y peuvent et y doivent participer. C'est pour cela que l'Eglise redouble ses prières, et qu'elle vient d'offrir solennellement le sacrifice de l'agneau : heureux si nous connoissons le don de Dieu, et plus heureux encore, si, pour nos propres intérêts et pour la satisfaction de nos ames, nous en savons faire l'usage que Dieu prétend ! L'Apôtre, après avoir représenté à ceux de Corinthe la sainteté du temps où ils vivoient, et où la lumière de l'évangile commençoit à les éclairer, concluoit par cette importante leçon : Ayons donc soin de nous comporter comme de dignes disciples de Jésus-Christ, et de nous rendre recommandables en toutes choses, par les jeûnes, par les veilles, par les travaux : *Exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros, in laboribus, in jejuniis, in vigiliis* (1). Voilà, mes chers auditeurs, ce que je vous dis moi-même. Prenons bien garde à consacrer ce saint temps où nous entrons, ce temps d'indulgence et de grâce, par les exercices de notre pénitence, par les exercices de nos oraisons, par toutes les pratiques de la religion et d'une piété vraiment chrétienne : c'est à quoi je veux vous porter dans ce discours, qui sera moins une prédication qu'une instruction simple, mais solide. Or, pour vous proposer d'abord tout mon dessein, il y a dans le jubilé surtout, trois choses dignes d'être considérées, et que j'entreprends de vous expliquer : premièrement, ce que

(1) 2. Cor. 4.

c'est que la grâce du jubilé ; secondement , ce qui est nécessaire pour avoir part à la grâce du jubilé ; et en troisième lieu , ce que doit opérer dans nous la grâce du jubilé. C'est une indulgence , et je vais vous montrer en quoi consiste cette indulgence et quel en est l'esprit : ce sera la première partie ; ce qu'il faut faire pour gagner cette indulgence , et quelles dispositions nous y devons apporter : ce sera la seconde partie ; enfin , quels effets salutaires doit produire en nous cette indulgence , et quels fruits nous en devons retirer : ce sera la conclusion. Daigne le ciel seconder le zèle qui m'anime , et puissiez-vous bien apprendre à ne pas perdre un avantage si précieux ! Adressons-nous pour cela à Marie , et disons-lui : *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Qu'est-ce , chrétiens , que l'indulgence du jubilé ? Le jubilé , dans l'ancienne loi , étoit une année de rémission et de grâce pour le peuple de Dieu ; nous en voyons l'origine et l'institution dans le vingt-cinquième chapitre du Lévitique , où Dieu ordonna à Moïse , qu'en même temps que les prêtres , qui devoient lui succéder dans le ministère , auroient fait l'ouverture de cette année sainte , on publieroit une rémission générale pour tous les enfans d'Israël ; c'est-à-dire , que les esclaves seroient mis en liberté , que tous les propriétaires rentreroient dans la possession des biens qu'ils avoient aliénés , que tous ceux qui avoient contracté des dettes , en seroient déchargés ; et cela , dit l'Écriture , parce que

c'étoit l'année du jubilé : *Ipse est enim jubilæus* (1). Mais ce n'étoit là, après tout, pour me servir du terme de saint Paul, que l'ombre des biens à venir. Ce jubilé, si mémorable parmi les hébreux, n'étoit que pour servir de figure, et que pour nous préparer au jubilé de la loi nouvelle; car ce jubilé de la loi nouvelle est proprement celui où les véritables esclaves, je veux dire, ceux que le démon tenoit dans la servitude du péché, sont remis dans la pleine et entière liberté des enfans de Dieu; celui où les pécheurs réconciliés rentrent dans la parfaite jouissance des véritables biens, en recouvrant les mérites qu'ils avoient acquis devant Dieu, et que le péché leur avoit fait perdre; celui où les véritables dettes, j'entends les peines dues au péché, demeurent éteintes, et sont universellement abolies.

Or c'est ce jubilé, mes frères, que je vous annonce, et dont nous commençons aujourd'hui à célébrer la solennité : heureux si nous la célébrons dans un esprit chrétien; heureux, si tout ce qui étoit figuré dans le jubilé autrefois publié par Moïse, s'accomplit en nous ! Il s'agit de vous expliquer en quoi consiste précisément ce jubilé de la loi de grâce, et ce qu'il a de plus essentiel ; le voici : le jubilé de la loi de grâce est proprement la rémission de la peine temporelle qui reste à subir au pécheur, après que son péché lui est pardonné. L'Eglise, à qui Jésus-Christ a donné le pouvoir de lier et de délier, avec assurance que ce qu'elle

(1) Levit. 25.

déliera sur la terre sera délié dans le ciel ; l'Eglise, qui est la dispensatrice du trésor infini des satisfactions de Jésus-Christ, en vertu du jubilé, remet par grâce au pécheur, ce que le pécheur, quoique déjà réconcilié avec Dieu, auroit encore dû souffrir, dans la rigueur de la justice, pour expier parfaitement son péché. Voilà, en deux mots, ce qu'il y a de plus important et de capital dans le jubilé, ou dans la grâce qui nous est offerte quand l'Eglise nous accorde le jubilé : grâce complète, puisqu'elle met le comble à la justification de l'homme criminel et pénitent.

Pour vous rendre ceci plus intelligible, il faut distinguer deux choses dans le péché ; ce que nous appelons la coulpe, et ce que nous appelons la peine : ce que nous appelons la coulpe ou l'offense, c'est l'injure faite à Dieu ; et ce que nous appelons la peine, c'est le droit que Dieu se réserve, en pardonnant même le péché, de punir le pécheur ; je dis de le punir temporellement, au lieu que par son péché, s'il est mortel, il auroit mérité d'être puni éternellement. Cette coulpe ou cette offense ne peut jamais être remise que par le sacrement de la pénitence, ou par la contrition parfaite : cette peine temporelle, que Dieu se réserve, devrait, dans l'ordre de la justice rigoureuse, être acquittée, ou par les œuvres satisfactoires dans cette vie, ou par le purgatoire dans l'autre ; mais par une grâce spéciale, Dieu la remet en vertu de l'indulgence et du jubilé ; et le jubilé, encore une fois, n'est autre chose que cette rémission.

En vain les ennemis de l'Eglise et des indulgences combattent-ils ce principe par deux difficultés qu'ils nous opposent ; l'une , que Dieu , dont les œuvres sont parfaites , ne remet jamais le péché à demi , et que la rémission de la peine même temporelle est toujours inséparable de la rémission de l'offense ; l'autre , que Jésus-Christ par sa mort ayant pleinement et abondamment satisfait pour nous , toute autre peine que Dieu exigeroit encore du pécheur , son péché lui étant remis , diminueroit le mérite du sacrifice de la croix , qui a été une satisfaction plus que suffisante pour tous les péchés du monde. Deux objections , quoique spécieuses , qui n'ont dans le fond nulle solidité , et qui sont même dans les maximes de notre religion , deux erreurs grossières et absolument insoutenables. Car pour répondre à la première , il est non-seulement indubitable , mais de la foi , que Dieu , selon les lois communes de sa justice , pardonnant même le péché , se réserve encore le droit de punir temporellement le pécheur. Rien de plus évident dans l'Ecriture. Moïse obtient le pardon de son incrédulité ; cependant , pour punition de cette incrédulité même , quoique pardonnée , il n'entrera point dans la terre promise. Nathan déclare à David que Dieu lui a remis son crime ; mais il ajoute que pour l'en punir , Dieu lui prépare des afflictions et des calamités : conduite adorable , où Dieu fait éclater sa sagesse , au même temps qu'il exerce sa miséricorde. Et pour réponse à la seconde difficulté , il est vrai que Jésus-Christ par sa mort a pleinement

et abondamment satisfait pour nous : mais il est pareillement vrai et de la foi, que l'intention de Jésus-Christ, en satisfaisant pour nous, n'a point été de nous dispenser par là de satisfaire nous-mêmes, et de faire pénitence pour nous-mêmes ; qu'au contraire, il a prétendu nous en imposer par là même l'obligation indispensable, c'est-à-dire, la nécessité de joindre notre pénitence à sa pénitence, et nos satisfactions à ses satisfactions : car en qualité de Sauveur il n'a offert à Dieu sa mort pour nous qu'à cette condition. Mystère que le grand Apôtre concevoit admirablement, quand il disoit : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne meâ* (1). Il est vrai que dans l'ordre du salut nos satisfactions doivent être jointes à celles de Jésus-Christ ; mais par l'étroite liaison qui est entre Jésus-Christ et nous, nos satisfactions comparées aux siennes, sont tellement différentes des siennes, qu'elles en sont néanmoins essentiellement dépendantes ; qu'elles sont, dis-je, fondées sur les siennes, de nulle valeur sans les siennes ; qu'elles tirent toute leur efficace et toute leur vertu des siennes, et par conséquent qu'elles ne peuvent préjudicier au mérite des siennes. Tenons-nous-en donc toujours à la même proposition, que Dieu par l'indulgence et le jubilé nous remet la peine temporelle qui étoit due à nos péchés, et dont l'exacte mesure n'eût pu sans cela être remplie que par nos satisfactions.

Ainsi l'Eglise catholique, seule et infallible dé-

(1) Coloss. 1.

positaire du vrai sens de l'Écriture, l'a-t-elle entendu en expliquant cette promesse faite à saint Pierre, comme au chef du troupeau de Jésus-Christ : *Quodcumque solveris super terram, erit solutum et in cœlis* (1). Et ainsi la même Eglise gouvernée et conduite par le Saint-Esprit, l'a-t-elle toujours pratiqué, puisque l'usage des indulgences et le pouvoir de les accorder dont elle est en possession, est d'une tradition immémoriale dans le christianisme. C'est en vertu de ce pouvoir que S. Paul, au nom de Jésus-Christ, accorda par indulgence à l'incestueux pénitent de Corinthe la grâce la plus complète. Je dis l'incestueux pénitent, et déjà sûrement converti à Dieu par la fervente contrition dont il avoit donné des marques si édifiantes, que l'Apôtre vouloit même qu'on le consolât, en lui remettant le reste de la peine que méritoit son péché, et en le rétablissant dans la société des fidèles. C'est en vertu de ce pouvoir que les évêques des premiers siècles usent d'indulgence envers ceux qui, dans les persécutions, vaincus par la rigueur des supplices, avoient abjuré, ou paru abjurer la foi, en les tenant quittes, à la prière des martyrs, des peines qu'ils avoient encourues par leur apostasie, lorsque touchés d'un repentir sincère et vif, ils demandoient avec gémissemens et avec larmes cette rémission.

Vous me direz qu'il ne s'agissoit alors que des peines canoniques, de ces peines qu'il falloit subir dans le gouvernement extérieur de l'Eglise ; mais

(1) Matth. 16.

il suffit de lire saint Cyprien , pour être convaincu qu'il s'agissoit même des peines dues à la justice divine. Car, selon la doctrine de ce Père, les peines canoniques n'étoient pas seulement imposées pour satisfaire à l'Eglise , mais pour satisfaire à Dieu ; et quiconque en esprit de pénitence accomplissoit les peines canoniques, autant et selon qu'il les accomplissoit , étoit autant et à proportion déchargé de celles dont il se trouvoit redevable au tribunal de Dieu. Il s'ensuit donc que l'indulgence qui tenoit lieu de la peine canonique , devoit produire le même effet que la peine canonique , et procurer aux pénitens le même avantage que la peine canonique ; autrement , bien loin de leur être favorable , elle leur eût été nuisible, puisqu'en les déchargeant devant les hommes sans les décharger devant Dieu , elle les eût encore privés d'un des plus efficaces moyens de satisfaire à Dieu , qui étoit la peine canonique même. C'est conformément à cette doctrine , et sur le fondement de ce pouvoir donné à saint Pierre , que les indulgences se sont établies dans le monde chrétien ; que de siècle en siècle l'usage s'en est répandu , affermi , perfectionné ; que les plus distingués d'entre les Pères les ont reconnues , que les conciles œcuméniques les ont autorisées , que les plus graves théologiens les ont éclaircies , que saint Grégoire , pape , les a accordées , que saint Bernard les a prêchées , que les peuples les ont reçues avec joie ; que les jubilés parmi les fidèles ont été dans une si grande vénération , qu'ils ont produit dans l'Eglise de Dieu des

fruits de grâce si abondans , des conversions si éclatantes, des renouvellemens de ferveur si exemplaires : marque visible que ce n'étoit pas l'ouvrage des hommes , mais que Dieu en étoit l'auteur.

J'avoue néanmoins qu'il a pu se glisser sur cela des abus dans le christianisme : car de quoi n'abuse-t-on pas, et qu'y a-t-il de saint et de sacré que l'on ne profane pas ? Mais outre que l'Église , par sa sagesse , a bien su corriger tous ces abus ; outre qu'elle les a retranchés avec un zèle digne de sa piété ; outre qu'elle s'est particulièrement appliquée à bannir ce qui servoit de prétexte à l'hérésie pour décrier les indulgences , savoir , l'esprit d'intérêt ; outre que les règles qu'elle s'est prescrites à ce dessein , ont été inviolablement et saintement observées ; outre qu'elle a réduit par là les indulgences à un usage tout spirituel , et à un désintéressement dont ses plus critiques censeurs sont forcés de convenir , l'abus même des indulgences nous doit être une preuve de leur vérité et de leur sainteté : car , selon la maxime de Tertullien , on n'abuse que de ce qui est bon , et on ne profane que ce qui est saint. De là jugeons avec quelle raison les Pères du concile de Trente ont défini que les indulgences étoient salutaires au peuple chrétien , et ont prononcé anathème contre tous ceux qui oseroient dire , ou qu'elles sont vaines et inutiles , ou que l'Église n'a pas le pouvoir de les accorder. Tellement que la vérité des indulgences , aussi bien que leur sainteté , est désormais un dogme de foi dont il n'y

a point de catholique qui ne doit se faire un point de créance et de religion.

Cependant on demande par où le Jubilé est différent des autres indulgences, et surtout de ces indulgences qu'on appelle plénières, puisqu'on ne peut, ce semble, rien ajouter à leur plénitude. Il est vrai qu'on n'y peut rien ajouter quant à la rémission de la peine due au péché, en quoi j'ai dit que consistoit l'essentiel de l'indulgence; mais il y a du reste dans le jubilé trois circonstances qui lui sont propres, et qui le distinguent des indulgences communes. Car je dis que c'est une indulgence beaucoup plus solennelle, une indulgence beaucoup plus privilégiée, enfin une indulgence beaucoup plus sûre. Écoutez-moi et instruisez-vous. C'est une indulgence plus solennelle : pourquoi? parce qu'elle est plus universelle, et qu'elle s'étend à tout le monde chrétien; parce qu'on y observe des cérémonies et plus augustes et plus saintes; parce que la publication, la célébration, la clôture de cette indulgence, se font avec un appareil plus capable d'exciter les cœurs, et de leur inspirer des sentimens de piété; parce qu'en effet la dévotion alors est plus fervente et plus unanime : tout y concourt, et tous les fidèles réunis s'assemblent devant les autels, et de concert viennent solliciter le ciel et présenter à Dieu leurs prières. C'est une indulgence plus privilégiée : pourquoi? parce qu'elle est accompagnée de plusieurs grâces, que l'Église, comme une charitable mère, veut bien accorder à ses enfans; mais qu'elle ne leur accorde que pour ce

saint temps, et qu'en faveur du jubilé. Tel est, par exemple, le pouvoir qu'elle donne à chaque fidèle de se faire absoudre de toute sorte de crimes sans restriction et sans réserve ; de se faire relever de toute sorte de censures ; de se faire dispenser, au moins par échange, de certains vœux, à l'accomplissement desquels il est survenu des obstacles : grâces encore une fois dépendantes du jubilé, et spécialement attachées à ces jours de bénédiction et de salut. C'est une indulgence plus sûre : et comment ? parce qu'elle est donnée pour des raisons et des fins plus importantes ; d'où il s'ensuit qu'on peut moins douter de sa validité. Or par cette règle, dont tous les théologiens conviennent, ne puis-je pas dire qu'il n'y eut jamais d'indulgence plus assurée que celle qui nous est maintenant offerte ? car, outre la raison générale de l'année sainte et du siècle révolu, il s'agit dans ce jubilé des plus pressans intérêts de la religion ; d'obtenir de Dieu une paix si nécessaire à toute l'Eglise, de détourner le fléau de la plus funeste guerre dont le monde chrétien ait jamais été menacé. Ah ! mes frères, nous sommes si sensibles aux maux qui nous affligent ; nous nous épanchons si volontiers en des plaintes et en des murmures qui outragent la Providence, et qui bien loin de nous soulager, ne font qu'augmenter et que perpétuer nos peines, puisque la Providence outragée, au lieu de retirer son bras, s'appesantit encore sur nous plus rudement. Mais voici le remède, et le remède le plus prompt et le plus certain : Dieu veut être fléchi, et il nous en

fournit lui-même le moyen le plus efficace ; il veut être désarmé , et il ne tient qu'à nous d'arrêter le coup qu'il est prêt à lancer sur nos têtes. Si nous ne profitons pas de cette heureuse conjoncture pour attirer sur nous ses miséricordes , ne nous étonnons plus qu'il nous frappe , et qu'il nous fasse éprouver toute la rigueur de sa justice. Quoi qu'il en soit , pour quelles causes plus essentielles le vicaire de Jésus-Christ peut-il user du pouvoir qu'il a d'ouvrir le trésor des indulgences , et quand en use-t-il plus sagement et plus sûrement qu'en de pareilles occasions ?

Recevons-la donc cette indulgence avec respect , avec reconnoissance et actions de grâces , avec toute l'obéissance de la foi. Prenez garde : avec respect , comme chrétiens ; avec reconnoissance et actions de grâces , comme pécheurs ; avec toute l'obéissance de la foi , comme catholiques. Recevons-la , dis-je , comme chrétiens , avec un profond respect : c'est l'application qui nous est faite des satisfactions surabondantes de Jésus-Christ , c'est un précieux écoulement de ces divines sources du Sauveur , dont parle le Prophète , et que nous n'épuiserons jamais ; c'est un surcroît de l'efficace et de la vertu de son sang , dont la moindre goutte auroit suffi pour racheter mille mondes. Avec quel sentiment de vénération n'aurois-je pas recueilli les gouttes de ce sang adorable , lorsqu'il le répandoit pour moi sur la croix ? Serois-je assez insensible et assez endurci pour négliger les moyens dont il se sert pour me l'appliquer ? Recevons-la , comme

pécheurs , avec actions de grâces : c'est ce qui doit mettre le comble aux miséricordes divines ; c'est ce qui doit rendre notre justification complète ; c'est le supplément de notre pénitence ; c'est un secours dont Dieu nous a pourvus , pour nous acquitter auprès de lui. Si , de sa part , un ange alloit annoncer à un réprouvé dans l'enfer qu'une telle rémission lui est accordée , quels seroient les transports de sa reconnoissance et de sa joie ? Nous sommes pécheurs , et peut-être plus pécheurs que bien des réprouvés que Dieu n'a pas prévus comme nous , qu'il n'a pas attendus comme nous , pour qui il n'a pas eu la même prédilection que pour nous. Quel avantage de pouvoir payer si aisément tant de dettes ! par où l'avons-nous mérité ? et moins nous l'avons mérité , plus nous doit-il être un motif puissant pour redoubler notre gratitude et notre amour. Recevons-la , comme catholiques , avec toute l'obéissance de la foi : c'est par le mépris des indulgences qu'a commencé le schisme de l'hérésie ; c'est par l'estime que nous en ferons que doit paroître notre attachement inviolable à l'Eglise et notre zèle pour son unité. La censure maligne et présomptueuse des indulgences fut le principe de tous les malheurs de Luther : son exemple est une leçon pour nous ; et afin de nous la rendre salutaire , autant sur l'article des indulgences que sur les autres , croyons ce que croit l'Eglise , pratiquons ce qu'elle pratique , honorons ce qu'elle autorise. Quel risque courons-nous en nous attachant à elle ; et quel risque ne courons-nous pas , pour peu que

nous nous écartions de la soumission qu'elle exige de nous ? Mais vous voulez maintenant savoir ce que nous avons à faire pour participer à la grâce du jubilé, et quelles dispositions y sont nécessaires : c'est de quoi je vais vous instruire dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Deux choses, chrétiens, sont indispensablement nécessaires pour avoir part à l'indulgence du jubilé : être en état de grâce avec Dieu, voilà la disposition habituelle ; et accomplir les œuvres prescrites par le vicaire de Jésus-Christ, voilà la disposition actuelle. Mettons l'une et l'autre dans tout son jour, et donnez à ceci, s'il vous plaît, une attention particulière.

Je dis d'abord qu'il faut être en état de grâce avec Dieu ; car l'indulgence, et surtout la plus signalée de toutes les indulgences, est une faveur qui ne s'accorde qu'aux justes et aux amis de Dieu. L'Eglise invite les pécheurs à y participer, mais elle n'y admet que les pécheurs convertis et réconciliés ; elle en exclut les endurcis et les impénitens. Si vous êtes de ce nombre, ce n'est point pour vous qu'elle ouvre ses trésors. Tandis que vous vivez dans ce triste état, tandis que vous êtes ennemi de Dieu et enfant de colère, il n'y a point de jubilé pour vous. Dieu est le maître de ses dons, pour les répandre sur qui il veut et aux conditions qu'il veut : or, la première condition pour profiter de celui-ci, est que vous soyez revêtu de la grâce

sanctifiante , et du caractère de ses enfans bien-aimés. De là je tire trois conséquences que vous devez bien remarquer, parce qu'elles sont essentielles. Première conséquence : puisqu'il faut être en état de grâce, il faut donc renoncer à tout péché : car la grâce et le péché ne peuvent convenir. Renoncement absolu, sincère, efficace, et tel qu'il doit être pour mettre le pécheur en disposition de trouver grâce devant Dieu ; sans cela rien de plus inutile que l'indulgence, ou plutôt sans cela nulle indulgence. Dieu peut bien remettre le péché, sans en remettre toute la peine ; mais il ne remet jamais la peine du péché, tandis que le péché subsiste : or, il subsiste tandis que le pécheur n'y renonce pas, ou n'y a pas renoncé. Seconde conséquence : puisqu'il faut renoncer à tout péché, il suffit donc d'avoir la conscience chargée d'un seul péché mortel, pour être incapable de gagner l'indulgence du jubilé : je dis plus, et j'ajoute qu'il suffit d'être devant Dieu coupable d'un seul péché véniel à quoi l'on est encore secrètement attaché, pour ne la pouvoir gagner dans toute son étendue ; car au moins ne la peut-on gagner par rapport à ce péché véniel, dont la tache n'est pas effacée. Tel est l'ordre de Dieu plein d'équité, il ne se relâche de ses droits, quant à la peine du péché, qu'à mesure et à proportion que nous en détestons l'offense. Troisième conséquence : il faut donc être vraiment contrit et pénitent, car c'est en termes exprès ce que porte la bulle : *Verè contritis et pœnitentibus* ; mais indépendamment de la bulle, la chose

est évidente par toutes les règles du bon sens et de la raison , beaucoup plus de la religion et du droit divin. Or , sur cela chacun doit s'éprouver soi-même , pour reconnoître s'il est en état de prétendre à la grâce du jubilé ; et par là l'on doit faire le discernement de ceux qui le gagnent , d'avec ceux qui ne le gagnent pas.

En effet , on verra pendant ce saint temps un nombre infini de chrétiens qui , pour avoir part à l'indulgence du jubilé , paroîtront touchés de contrition , en donneront des marques publiques , pratiqueront les œuvres de la pénitence jusqu'à certain point , assiégeront en foule les tribunaux , confesseront leurs péchés , se frapperont la poitrine , verseront même des larmes ; mais dans cette foule et sous ces dehors spécieux , y aura-t-il beaucoup de vrais pénitens ? Vous le savez , mon Dieu , vous à qui rien n'est caché , et qui pénétrez jusque dans le fond des cœurs ; vous savez si le nombre des vrais pénitens répondra à l'abondance de vos miséricordes. Ce que je sais , c'est que vos miséricordes , quoiqu'abondantes , sont , même dans ce temps de salut , limitées et uniquement réservées à ceux dont la contrition est sincère et solide ; ce que je sais , c'est que la fausse pénitence ne doit espérer de vous dans aucun temps ni grâce , ni rémission : les vrais pénitens , ce sont ceux qui ne se contentent pas de pleurer le péché , mais qui en retranchent la cause , mais qui en quittent l'occasion , mais qui en réparent les pernicieux effets , mais qui en font cesser le scandale , mais qui en

cherchent les remèdes, mais qui s'y assujettissent de bonne foi : voilà les preuves d'une contrition non suspecte, et voilà, sans en rien excepter, les dispositions absolument requises pour l'indulgence dont je parle. Or, combien peu s'acquitteront fidèlement, pleinement, exactement de tous ces devoirs, et par une suite nécessaire, combien seront trompés et se tromperont eux-mêmes, dans la vaine confiance dont ils se laisseront flatter, d'avoir reçu le bienfait du Seigneur, et d'avoir pris pour cela toutes les mesures convenables ?

De là même concluons encore, mes chers auditeurs, qu'il n'est donc pas vrai que l'indulgence, ni par conséquent le jubilé, anéantisse la pénitence, ainsi que les hérétiques nous l'ont reproché : car, bien loin d'anéantir la pénitence, le jubilé la suppose comme la première et la plus essentielle de toutes les conditions ; et l'on ne peut dire non plus que le jubilé soit un relâchement de la pénitence, puisque c'est au contraire le plus engageant et le plus pressant de tous les motifs dont se sert l'Eglise pour exciter les pécheurs à faire de dignes fruits de pénitence ; et certes, à quiconque raisonnera juste dans les principes de la doctrine catholique, le jubilé bien entendu et l'indulgence bien conçue, ne peut inspirer que l'esprit de pénitence : car qu'y a-t-il de plus propre à me faire prendre les voies de la pénitence, et de la parfaite pénitence, que d'envisager ce que l'Eglise me propose, et ce que Dieu me promet, si je suis assez heureux pour y entrer, savoir, l'entière rémission des peines

dues à mes péchés, si je les déteste, si j'en détache mon cœur, en un mot, si ma pénitence a toutes les qualités qu'elle doit avoir, pour me remettre en grâce avec mon Dieu? Persuadé qu'une telle pénitence est le seul moyen pour obtenir cette rémission, quels efforts ne fais-je pas et quelles victoires ne suis-je pas déterminé à remporter sur moi-même, pour surmonter toutes les difficultés qui pourroient s'opposer à ma conversion? On dit: J'en serai quitte pour peu de chose, et il ne m'en coûtera que de faire ce qui est prescrit par la bulle: ainsi parle une ame peu éclairée, qui ne connoît pas la grâce de Dieu; ainsi pense une ame mondaine, qui cherche à se consoler dans le désordre de sa vie tiède et lâche, qu'elle veut toujours soutenir. L'une et l'autre se fait de l'indulgence un prétexte à son impénitence; mais d'où vient l'impénitence de l'une et de l'autre? est-ce du jubilé même? non sans doute; mais des fausses conséquences qu'elles tirent l'une et l'autre, de l'indulgence et du jubilé.

En suivant les maximes catholiques, je n'ai garde de tomber en de pareilles erreurs: car, m'attachant à ces paroles qui en sont le solide préservatif: *Verè penitentibus et contritis*, je veux dire à la nécessité d'être vraiment contrit et pénitent, bien loin de croire que j'en serai quitte pour peu de chose, en faisant ce qui est ordonné, je comprends que le jubilé m'engage à ce qu'il y a dans la religion de plus difficile, de plus héroïque et de plus grand, qui est une vraie conversion; je comprends

que , pour me disposer à la grâce du jubilé , il n'y a point de violence que je ne doive me faire , point de passion que je ne doive sacrifier , point d'attache que je ne doive rompre , point de commerce dangereux que je ne doive m'interdire : pourquoi ? parce que tout cela est de l'essence d'une conversion véritable et chrétienne. En suivant les maximes catholiques , comme je dois compter pour rien tout ce qui est d'ailleurs ordonné , si l'on en sépare cette vraie conversion : aussi puis-je , sans présomption , me promettre de la bonté de Dieu , que tout le reste , quoique peu de chose , ne laissera pas de lui être agréable , et de m'aider à apaiser sa justice , si cette vraie conversion en est le fondement. A quoi sert le jubilé , dit un chrétien lâche , si l'on n'en est pas moins obligé à faire pénitence ? et moi je répons : Il me sert à m'acquitter pleinement envers Dieu des dettes dont , malgré toute ma pénitence , je pourrois encore lui être redevable ; car par la même raison qu'après avoir fait tout ce qui m'est commandé , je dois toujours me regarder comme un serviteur inutile ; aussi , quelque exacte et quelque fervente que puisse être ma pénitence , je dois encore me considérer comme un pécheur qui est en reste avec Dieu ; et c'est alors que l'indulgence m'est profitable , c'est alors que le jubilé supplée à mon impuissance , et met le comble à ma justification. En suivant les maximes catholiques , je ne me sens point porté au relâchement de la pénitence : car ne pouvant jamais être assuré si ma pénitence a été véritable , et si j'ai participé à

L'indulgence du jubilé, parce que je ne puis jamais savoir si je suis digne d'amour ou de haine, ma seule ressource, dans cette affligeante incertitude, est de continuer toujours à faire pénitence, comme s'il n'y avoit point eu pour moi d'indulgence.

C'est bien plutôt dans les principes des hérésiarques et dans leurs dogmes scandaleux, que l'on découvre le relâchement visible, et même l'anéantissement total de la pénitence : car n'est-ce pas la détruire et l'anéantir, que de la faire consister, comme ils ont prétendu, dans un simple acte de foi par où le pécheur se croit justifié, et s'assure en effet de l'être, sans en avoir d'autre témoignage que celui qu'il s'en rend au fond de son cœur ? N'est-ce pas anéantir la pénitence, que de la réduire par là à l'exercice le plus aisé et le plus commode, à un exercice qui ne mortifie en rien, qui n'assujettit à rien, et qui ne coûte rien davantage que de se consoler dans la créance bien ou mal fondée que nos péchés nous sont remis ? n'est-ce pas anéantir la pénitence, que de la dépouiller, comme ont fait les auteurs du schisme, de toutes les œuvres humiliantes, laborieuses et pénibles, en abolissant la confession, en supprimant toute l'austérité de la satisfaction, en décriant les macérations du corps, en faisant cesser l'obligation du jeûne, en déchargeant le pécheur de tout cela, en lui rendant tout cela odieux, en n'exigeant autre chose de lui, sinon qu'il croie, sans hésiter, que malgré ses péchés, il est revêtu de la justice de Jésus-Christ, et par là, lui accordant plus qu'il ne pourroit, selon nous,

espérer de l'indulgence et de la pénitence jointes ensemble , puisqu'indépendamment de l'une et de l'autre , on l'assure qu'il ne doit plus rien à la justice de Dieu ? Mais surtout n'est-ce pas anéantir la pénitence , et renverser toutes les idées que l'Écriture nous en donne , de dire , comme les hérésiarques , que quand le pécheur est une fois justifié , il ne peut plus perdre la grâce ; que quelque crime ensuite qu'il commette , ses crimes ne lui sont plus imputés ? La rémission des peines , que Dieu accorde par l'indulgence à un pécheur contrit et humilié , a-t-elle rien qui approche de ce relâchement , et fut-il jamais une indulgence , si je puis ainsi parler , plus monstrueuse que celle-là , et plus chimérique ?

Cependant , pour recevoir l'indulgence du jubilé , suffit-il d'être en état de grâce ? non , chrétiens ; mais je dis qu'il faut encore accomplir les œuvres ordonnées par la bulle ; les accomplir réellement : l'intention et la volonté , quoique sincère , ne suffiroit pas ; les accomplir toutes , une seule omise , c'est assez pour nous priver de tout droit à l'indulgence ; les accomplir au temps marqué , afin que , jointes ensemble , elles en aient plus de force et plus de vertu ; les accomplir en esprit de pénitence , puisque , par une espèce de compensation , elles nous doivent tenir lieu d'une plus ample et plus sévère pénitence.

Mais quelles sont ces œuvres ? souffrez , mes frères , que , pour votre instruction , j'en fasse ici un détail abrégé : elles se réduisent à six.

En premier lieu , commencer les œuvres prescrites par la confession , afin que tout le reste étant fait en état de grâce , en soit plus méritoire , plus satisfactoire , plus saint , plus digne de Dieu ; et faire cette confession avec le même soin , la même ferveur , que si c'étoit la dernière de la vie , puisque l'effet du jubilé doit être de nous mettre en état d'aller jouir sans délai de la possession de Dieu , si la mort tout à coup nous enlevait.

En second lieu , faire des aumônes , pour répandre sur les membres vivans de Jésus-Christ les tributs que la pénitence impose à la charité. La bulle ne détermine point la quantité de ces aumônes , parce qu'elle suppose que vous les ferez chacun à proportion de votre pouvoir ; mais encore plus chacun à proportion du nombre de vos péchés dont vous attendez la rémission. Car , selon la parole du Sauveur , celui à qui on remet plus , doit plus aimer , et par conséquent plus donner.

En troisième lieu , jeûner si la bulle l'ordonne ; et quand elle ne l'ordonneroit pas , jeûner pour être plus en disposition de fléchir Dieu. Qui sait , dit le Prophète , exhortant le peuple de Dieu à l'abstinence et au jeûne , qui sait si le Seigneur ne se tournera pas vers vous , et si , touché de vos jeûnes , il ne vous pardonnera pas ?

En quatrième lieu , visiter les Eglises assignées , pour honorer les martyrs dont les reliques y sont en dépôt. Ces glorieux martyrs ont satisfait à Dieu , et le surplus de leurs satisfactions , qui ne leur a pas été nécessaire pour eux-mêmes , fait encore

une partie du trésor qui nous est appliqué par le jubilé.

En cinquième lieu , prier avec toute l'Eglise , et conformément aux intentions du vicaire de Jésus-Christ. L'union des fidèles avec leur chef , est un des plus efficaces et des plus excellens moyens pour obtenir de Dieu miséricorde.

Enfin , conclure par la communion , en vertu de laquelle Jésus-Christ lui-même vient dans nous , demeure en nous , demande grâce pour nous. Quel sujet n'avons-nous pas de l'espérer , aidés d'un si puissant intercesseur ?

Ah ! chrétiens , admirons la bonté de notre Dieu , qui veut bien , à de telles conditions , se relâcher de tous ses droits ; et reconnoissons qu'il n'appartient qu'au Père des miséricordes d'en user de la sorte envers des criminels qu'il pourroit abandonner à toute la rigueur de sa justice. Non , il n'appartient qu'à lui : les hommes , pour de légères offenses , exigent les plus rigoureuses et les plus longues satisfactions ; et le monde même y est tellement accoutumé , qu'on ne s'en étonne point , qu'on se soumet sans hésiter à toutes les réparations que peut demander un maître dont on a encouru la disgrâce , qu'on s'estime encore heureux de s'insinuer tout de nouveau , de se rapprocher et de rentrer en faveur auprès de lui. Combien y a-t-il pour cela de temps à attendre ? combien y a-t-il d'intrigues à former , et d'intercesseurs à employer ? et toutefois , de quoi souvent s'agit-il , et quelle est cette faute qui coûte tant de repentirs et de peines ?

peut-être une parole indiscrete et peu respectueuse , peut-être un service mal rendu et une négligence. Voilà , pécheurs , par une utile comparaison , ce qui vous doit faire goûter votre bonheur , d'avoir à traiter maintenant avec un Dieu qui vous remet tout , et qui demande si peu pour une abolition si parfaite. Tel m'écoute , qui , depuis des dix et des vingt années , a vécu dans le crime ; c'est un libertin qui , par état et par profession , s'est porté à toutes les impiétés ; c'est un voluptueux qui , dominé par la plus honteuse passion , a vieilli dans la débauche : quel comble de dettes , et que fera-t-il pour les acquitter ? A tout autre tribunal que celui de Dieu , il n'y auroit plus d'espérance , plus de retour , plus de rémission ; mais au tribunal de la divine miséricorde , il peut , s'il le veut , se décharger du fardeau et de tout le fardeau qui l'accable. Oui , mon cher auditeur , eussiez-vous été jusqu'à présent l'homme le plus abandonné à vos passions , et le nombre de vos péchés , pour me servir de cette figure du Prophète , passât-il le nombre des cheveux de votre tête , ou celui des grains de sable qu'étale la mer sur ses rivages , il ne s'agit maintenant , pour en être quitte devant Dieu , et vraiment quitte , et pleinement quitte , et irrévocablement quitte , il n'est , dis-je , question , supposé le repentir sincère de votre cœur , que de quelques jours consacrés au jeûne , que de quelques heures employées à la prière , que de quelques œuvres de la charité et de la piété chrétienne. Êtes-vous assez ennemi de vous-même pour perdre volontairement la plus grande

de toutes les grâces , lorsqu'elle vous est si libéralement accordée , lorsqu'elle vous est plutôt donnée que vendue , lorsque vous avez tant à craindre qu'elle ne vous soit enlevée pour jamais , et que n'ayant pas été pour vous , par votre endurcissement , une grâce de rémission , elle ne devienne contre vous un titre de condamnation ? êtes-vous , ou assez peu instruit , ou assez peu touché du malheur d'un homme livré à la justice divine et à ses redoutables châtimens , pour ne travailler pas à les prévenir et à vous en préserver ? Mais saint Paul , saisi lui-même de frayeur , tout apôtre qu'il étoit , ne vous dit-il pas que c'est une chose terrible que de tomber dans les mains du Dieu vivant ? *Horrendum est incidere in manus Dei viventis* (1).
 Achéons , et pour dernière instruction , voyons ce que doit opérer dans nous l'indulgence du jubilé , et quels fruits nous en devons retirer : c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Vous me demandez , chrétiens , ce que doit produire en nous la grâce du jubilé : il est aisé de vous répondre. Car je dis que dans le dessein de Dieu et de l'Eglise , la fin du jubilé est le renouvellement intérieur de nos personnes ; celui que saint Paul recommançoit si souvent aux fidèles , quand il leur disoit : *Renovamini spiritu mentis vestræ* (2) ; Renouvelez-vous en esprit et dans l'intérieur de vos ames : celui que chacun de nous

(1) Hebr. 10. — (2) Ephes. 4.

doit éprouver et sentir dans soi-même ; en sorte que par le jubilé nous devenions en Jésus-Christ de nouvelles créatures , des hommes intérieurement sanctifiés ; et que nous puissions nous écrier comme David : *Dixi : Nunc coepi* (1) ; C'est maintenant que je commence à connoître et à servir Dieu. Tout le reste de ma vie s'est passé dans l'oisiveté , dans la dissipation , dans le désordre , dans l'oubli de mes devoirs , dans le dérèglement de mes passions : c'est maintenant que je veux commencer à vivre en chrétien : *Dixi : Nunc coepi*.

Renouvellement qui ne doit consister , ni en de vains projets , ni en des idées vagues et générales ; mais qui doit paroître dans la réforme de nos actions , de nos conversations , de nos occupations , de nos dévotions ; dans un plus grand attachement à nos obligations , dans une plus fervente application à tout ce qui regarde le service et le culte de Dieu , dans une plus exacte préparation aux sacrements , dans une plus vive et plus respectueuse attention à la prière , dans une conduite plus charitable envers le prochain , dans une plus exacte vigilance sur nous-mêmes ; tellement qu'en tout cela l'on aperçoive le changement exemplaire et visible qui s'est fait en nous , et qu'à notre égard la parole de l'Apôtre se vérifie : *Vetera transierunt, ecce facta sunt omnia nova* (2) ; Ce qui restoit de vieux et de corrompu est passé , tout est devenu nouveau. Voilà , dis-je , quel doit être le fruit du jubilé ; voilà pourquoi il est institué. Car de prétendre avoir eu

(1), Psalm. 76. — (2) 2. Cor. 5.

part à cette grâce, de se flatter d'avoir gagné cette indulgence, et se trouver toujours le même homme, c'est-à-dire, toujours rempli des mêmes imperfections, sujet aux mêmes foiblesses, engagé dans les mêmes vices, aussi esclave de ses sens, aussi dominé par son humeur, aussi déréglé et aussi dissipé, aussi lâche et aussi mondain, abus, mes chers auditeurs, et illusion. Si cela étoit, que seroit-ce que le jubilé, si vénérable néanmoins et si saint? une pure cérémonie, et rien davantage. Et qu'est-ce, en effet, autre chose pour tant de chrétiens? l'exemple qu'ils doivent à une famille qui les observe, à toute une maison qui a les yeux sur eux, au public dont ils craignent la censure; certaines considérations tout humaines, et si vous voulez même, je ne sais quel reste de religion; tout cela les engage à suivre la multitude, et à faire ce que font les autres. Ils pratiquent le jeûne, ils visitent les autels, ils récitent des prières, ils donnent l'aumône, ils approchent du tribunal de la pénitence, ils paroissent à la table de Jésus-Christ, ils ne manquent à rien de tout ce que nous pouvons appeler l'extérieur et comme l'appareil du jubilé. Mais dehors spécieux et belles apparences, dont la suite fera bientôt connoître le déguisement et l'erreur: car après ces saints jours on les verra tels qu'ils étoient: on verra cette femme ne rien retrancher de ses parures et de ses ajustemens, de son luxe et de ses dépenses; on verra cet homme toujours dans les mêmes jeux, les mêmes compagnies, les mêmes spectacles; ce père n'en sera pas plus attentif à l'éducation de ses enfans;

cette mère n'en sera pas plus appliquée à établir l'ordre dans son domestique; ce magistrat n'en sera pas plus assidu aux fonctions de sa charge; ce médisant n'en parlera pas avec moins de liberté; cet ambitieux n'en formera pas moins de projets pour l'avancement de sa fortune; ce riche n'en aura pas moins d'ardeur pour entasser biens sur biens; enfin, nul changement, nulle réformation de mœurs; et alors le mystère se découvrira: je veux dire qu'alors il ne sera pas difficile de connoître s'ils ont reçu la grâce du jubilé; ou plutôt qu'il sera aisé de conclure absolument que ç'a été une grâce perdue pour eux. Et en effet, j'examine la chose dans son fond, et je remonte au principe: avoir gagné l'indulgence du jubilé, c'est de bonne foi s'être réconcilié avec Dieu; pour s'être de bonne foi réconcilié avec Dieu, il faut de bonne foi être retourné à Dieu; et pour y être retourné de la sorte, avoir de bonne foi détesté le péché, de bonne foi renoncé au péché, de bonne foi résolu et promis de se préserver du péché, et de prendre une conduite toute opposée à ses premiers égaremens. Or peut-on croire avec quelque vraisemblance, qu'une telle conversion, que de telles résolutions et de telles promesses se fussent sitôt démenties, si elles avoient été sincères? Je vous le donne à juger, chrétiens; et quoi que vous en puissiez penser, je m'en tiens toujours à ma proposition, qu'un des principaux effets de cette indulgence que je vous prêche, doit être le renouvellement de votre vie: *Ecce facta sunt omnia nova.*

Mais, dites-vous, sans attendre le jubilé, si nous sommes fidèles à la grâce, tous les temps ne sont-ils pas bons pour travailler à ce renouvellement de nous-mêmes, et ne doivent-ils pas être pour nous des temps de conversion? Je l'avoue, mes chers auditeurs, ils le doivent être; et par cette raison ils le sont tous, quant à l'obligation, puisqu'il n'y en a aucun, où Dieu, si nous sommes dans le désordre, ne nous commande d'en sortir et de nous convertir; mais ils ne le sont pas tous, ou du moins ils ne le sont pas également quant à la disposition de nos cœurs; ni même du côté de Dieu, quant à la préparation des grâces auxquelles notre conversion est attachée. Car il est de la foi qu'il y a des temps dans la vie plus propres que les autres et plus favorables pour le salut; des temps où il est plus possible et plus facile de trouver Dieu: *Querite Dominum dùm inveniri potest* (1); des temps où il est plus utile et plus nécessaire de l'invoquer, parce qu'il est plus proche de nous: *Invocate eum dùm propè est* (2); des temps choisis par la Providence, pour opérer dans nous ce changement de la main du Très-haut, dont David se rendoit à lui-même le témoignage, quand il disoit avec une humble confiance et avec action de grâces: *Dixi: Nunc cœpi; hæc mutatio dexteræ excelsi* (3).

Or un de ces temps choisis spécialement de Dieu, un de ces temps favorables, un de ces temps de salut et de conversion, c'est le jubilé; et je puis bien lui appliquer ce que saint Paul disoit aux Co-

(1) Psal. 55. — (2) *Ibid.* — (3) Psalm. 76.

rinthiens : *Ecce nunc tempus acceptabile ; ecce nunc dies salutis* (1) ; Temps de crise , si j'ose ainsi m'exprimer , temps de crise et pour les pécheurs , et pour les justes : pour les pécheurs , parce que la grâce dont Dieu les prévient , fait en eux les derniers efforts pour les tirer du dangereux état où le péché les a réduits ; pour les justes , puisqu'ils ont besoin de ce secours extraordinaire , pour sortir de l'état de tiédeur dont ils auroient à craindre sans cela les suites funestes : *Ecce nunc tempus acceptabile ; ecce nunc dies salutis*.

Aussi , chrétiens , le jubilé est-il l'engagement le plus naturel à ce renouvellement de vie , le moyen le plus efficace de ce renouvellement de vie , l'occasion la plus avantageuse pour ce renouvellement de vie : prenez garde à ces trois pensées. L'engagement le plus naturel à ce renouvellement de vie : car comment puis-je , sans cela , reconnoître le don de Dieu , et comment puis-je l'honorer dans ma personne , si je ne suis intérieurement et parfaitement renouvelé selon Dieu ? Dieu , en m'accordant la grâce du jubilé , me remet en quelque façon tous les intérêts de sa justice , et répand sur moi , sans réserve , tous les trésors de sa miséricorde : n'est-il pas juste que je réponde à ce bienfait inestimable par un redoublement de zèle , et qu'en reconnoissance de ce que Dieu a fait pour moi , après m'être reproché d'avoir fait jusqu'à maintenant si peu pour lui , je commence à le servir avec un cœur nouveau et comme un homme nouveau ? Le moyen le plus

(1) 1. Cor. 6.

efficace de ce renouvellement de vie : pourquoi ? c'est que le jubilé, par la plénitude des grâces qu'il renferme , en ôte le principal et l'unique obstacle. Ce qui nous empêche de nous élever à Dieu et de marcher dans la pratique de cette vie nouvelle dont parle saint Paul , c'est le poids du péché qui nous accable : or nous en sommes pleinement déchargés par le jubilé ; c'est donc alors que nous avons droit de dire : *Deponentes omne pondus et circumstans nos peccatum , curramus ad propositum nobis certamen* (1). Dégagés de tout ce qui nous appesantissoit , et absolument délivrés des liens du péché , qui nous serroient si étroitement , courons avec joie dans la carrière du salut qui nous est ouverte. L'occasion la plus avantageuse pour ce renouvellement de vie : et en effet , si dans le dessein que nous avons de retourner à Dieu , nous étions encore retenus par les considérations du monde ; si par un respect humain , nous avions encore de la peine à nous déclarer , non-seulement le jubilé nous y invite , mais il nous en facilite l'exécution. A combien de pécheurs et de pécheresses , à combien de mondains et de mondaines ce saint temps n'a-t-il pas été , pour user de ce terme , l'époque de leur conversion , jusqu'à leur avoir attiré l'estime et les éloges du monde même ?

Ne différions donc pas davantage une affaire aussi importante que celle du parfait renouvellement et du changement intérieur de nos ames , à quoi nous

(1) Hebr. 12.

devons rapporter la grâce du jubilé. Pour ne pas recevoir cette grâce en vain, faisons voir par nos œuvres quelle est sa vertu, et justifions-la par les salutaires effets dont elle va être suivie. Voici peut-être le dernier temps, dont nous serons en état et en pouvoir de profiter : écoutons Dieu, et n'endurcissons pas nos cœurs ; peut-être sa patience qui a des bornes, se lassera-t-elle enfin de nous supporter ; peut-être sommes-nous à la veille de tomber entre les mains de sa justice ; peut-être la coignée est-elle déjà à la racine de l'arbre ; hâtons-nous d'accomplir le dessein de Dieu, qui ne peut-être que notre sanctification. Ah ! qu'il ne nous arrive pas, comme à l'infortunée Jérusalem, d'ajouter à nos autres désordres celui de ne pas connoître le temps où Dieu nous visite, et par là de mettre le comble à notre réprobation. Dieu nous visite par ses châtimens dans les temps de calamité et de misère, et il nous visite par ses consolations dans le temps du jubilé. Malheur à nous, si nous ne connoissons pas un si saint temps ; et encore plus malheureux, si le connoissant, nous ne nous en servons pas. Car voilà ce qui acheva la ruine de cette ville criminelle, lorsque Jésus-Christ lui dit, en pleurant : *Eò quòd non cognoveris tempus visitationis tuæ* (1). Il n'attribua pas sa destruction future à tous les autres crimes qu'elle avoit commis, ni même à celui qu'elle alloit commettre en le crucifiant ; mais à celui dont elle s'étoit rendue coupable, en ne discernant pas le temps où Dieu l'avoit

(1) Luc. 19.

recherchée et appelée. Détournez de nous, Seigneur, une malédiction si terrible ; éclairez-nous, touchez-nous, aidez-nous vous-même à faire un saint usage d'un temps si précieux ; préparez-y nos cœurs par votre grâce, et que ce jubilé soit vraiment pour nous le temps du salut, où nous conduise, etc.

TABLE DES SERMONS,

AVEC L'ABRÉGÉ DE CHAQUE SERMON.

Nota. Le premier chiffre marque la page où commence l'article que l'on abrégé, et le second, la page où ce même article finit.

Sermon sur la Conception de la Vierge, pag. 1.

SUJET. *Jacob fut père de Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qu'on appelle Christ.* Voilà le plus bel éloge de Marie; voilà ce qui rend sa conception, non-seulement si glorieuse, mais si sainte. L'Eglise prétend honorer aujourd'hui la grâce qui la sanctifia dès le moment qu'elle fut conçue, et c'est de là que nous devons tirer de solides instructions pour nous. P. 1—5.

DIVISION. Marie, par le privilège de sa conception, pleinement victorieuse du péché, nous fait connoître par une règle toute contraire l'état malheureux où nous a réduits le péché : 1.^{re} partie. Marie sanctifiée par la grâce de sa conception, nous fait connoître l'heureux état où nous sommes élevés par la grâce de notre baptême : 2.^e partie. Marie fidèle à la grâce de sa conception, nous fait connoître par son exemple, l'obligation indispensable que nous avons de ménager et de conserver la grâce en vertu de laquelle nous sommes tout ce que nous sommes : 3.^e partie. P. 3—5.

1.^{re} PARTIE. Marie, par le privilège de sa conception, pleinement victorieuse du péché, nous fait connoître par une règle toute contraire, l'état malheureux où nous a réduits le péché. Tous les autres avantages que pouvoit avoir Marie dans sa conception, n'eussent rien été aux yeux de Dieu sans la grâce, et Dieu à ce moment ne la considéra, ni ne l'estima que parce qu'elle lui parut dès-lors revêtue de la grâce. De là comprenons,

1. quel est le fond de notre misère , d'avoir été conçus hors de la grâce ; 2. quels en sont les effets , puisque par là nous nous trouvons malheureusement sujets à tous les désordres que traîne après soi le péché d'origine. P. 5—10.

Ce n'est pas assez : mais 1. le comble de notre misère , c'est que , toute humiliante qu'elle est , elle ne nous humilie pas ; 2. l'excès de notre misère , c'est que , toute déplorable qu'elle est , nous ne la déplorons pas ; 3. le prodige de notre misère , c'est qu'au lieu de la déplorer , nous nous aveuglons tous les jours jusques à nous en féliciter et à nous en glorifier ; 4. l'abus de notre misère , c'est que nous en tirons même avantage , jusques à nous en servir comme d'une excuse dans nos péchés , et jusqu'à nous en prévaloir contre Dieu ; 5. la malignité de notre misère , c'est que le péché où nous avons été conçus , infecte dans nous tout ce qui vient de Dieu et tout ce que nous avons reçu de Dieu ; 6. l'abomination de notre misère , c'est que , non contents d'être enfans de colère par nature , nous le sommes et nous voulons bien l'être par notre choix ; 7. l'abomination de désolation dans notre misère , c'est qu'outre le péché de nos premiers parens , qui est retombé sur nous , nous suscitons encore tous les jours dans le christianisme de nouveaux péchés originels , pires que celui-là , et d'une conséquence pour nous plus pernicieuse. P. 10—20.

II.^e PARTIE. Marie sanctifiée par la grâce de sa conception , nous fait connoître l'heureux état où nous sommes élevés par la grâce de notre baptême. Cette grâce que reçut Marie dans sa conception , 1. sanctifia sa personne ; 2. releva le mérite de toutes les actions de sa vie. Grâce qui sanctifia la personne de Marie , et qui par là même la disposa à être la mère de Dieu , en la rendant digne de Dieu ; grâce qui releva le mérite de toutes les actions de Marie , puisque la mère de Dieu , dans tout le cours de sa vie , n'a pas fait une seule action qui n'ait tiré son prix et sa valeur de cette première grâce. P. 20—25.

Ainsi , par proportion , la grâce de notre baptême 1. sanctifie nos personnes ; 2. répand sur nos actions un mérite qui les rend dignes de la vie éternelle que nous devons posséder en Dieu. Elle sanctifie nos personnes , en nous élevant jusqu'à la dignité d'enfans de Dieu. Quel avantage ! voilà le titre qui fait notre véritable grandeur. Elle répand sur nos actions un mérite qui les rend dignes de la vie éternelle : car en vertu de cette grâce nous devenons les héritiers de Dieu et les cohéritiers de Jésus-Christ ; et toutes nos bonnes œuvres , consacrées par cette grâce , nous donnent un droit certain à la gloire céleste. P. 25—31.

III.^e PARTIE. Marie fidèle à la grâce de sa conception nous fait connoître , par son exemple , l'obligation indispensable que nous avons de ménager et de conserver la grâce par où nous sommes tout ce que nous sommes. 1. Marie , quoique exempte de toute foiblesse et confirmée en grâce dans sa conception , n'a pas laissé de fuir le monde et la corruption du monde ; 2. Marie , quoique conçue avec tous les privilèges de l'innocence , n'a pas laissé de vivre dans l'austérité et dans les rigueurs de la pénitence ; 3. Marie , quoique remplie du Saint-Esprit dès l'instant de son origine , n'a pas laissé de travailler ; et sans mettre jamais de bornes à sa sainteté , elle a toujours été croissant en vertus et en mérites. P. 31, 32.

1. Marie a fui le monde , quoique le monde n'eût rien pour elle de dangereux ; et nous pour qui il est si contagieux , nous le recherchons , et nous prétendons que Dieu , pour nous y soutenir malgré notre foiblesse , fasse des miracles. P. 32—40.

2. Marie a vécu dans la pénitence , quoiqu'elle eût été conçue avec tous les privilèges de l'innocence ; et nous , pécheurs , nous voulons goûter toutes les douceurs de la vie. P. 40—42.

3. Marie , quoique pourvue d'une grâce surabondante ;

s'est néanmoins toujours appliquée à croître en vertus et en mérites ; et nous en qui la grâce laisse toujours un si grand vide , quelque peu de bien que nous fassions , nous nous en tenons-là. P. 42—44.

Compliment au roi. P. 44—47.

Sermon sur l'Annonciation de la Vierge ,
page 48.

SUIET. *Alors Marie dit à l'ange : Je suis la servante du Seigneur , qu'il me soit fait selon votre parole. C'est en conséquence de cette réponse et de ce consentement de Marie , que le fils de Dieu descendit de sa gloire , et s'incarna dans les chastes entrailles de cette vierge. P. 48 , 49.*

DIVISION. Marie conçut le Verbe de Dieu , et par l'humilité de son cœur , 1.^{re} partie ; et par la pureté de son corps , 2.^e partie. P. 49—51.

I.^{re} PARTIE. Marie conçut le Verbe de Dieu par l'humilité de son cœur. C'est l'humilité , dit saint Augustin , qui de la part de l'homme , doit être la première et l'essentielle disposition aux communications de Dieu : si donc Dieu choisit Marie pour sa mère , préférablement à toute autre femme , c'est qu'elle lui parut seule dans l'état de cette humilité parfaite qu'il demandoit. P. 51—55.

Et en effet , remarque saint Bernard , un Dieu qui lui-même étoit sur le point de s'humilier jusqu'à l'excès en se revêtant de notre chair , devoit avoir des complaisances infinies pour l'humilité. Mais qu'y eut-il donc de si singulier dans l'humilité de Marie ? 1. Ce fut une humilité jointe à la plénitude du mérite. On la salue comme pleine de grâce : *Gratia plena* ; et elle répond qu'elle est la servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini*. 2. Ce fut une humilité dans le comble de l'honneur. Un ange lui

vient annoncer qu'elle sera mère de Dieu : *Ecce concipies* ; et elle ne se donne que le titre de servante de Dieu : *Ecce ancilla Domini*. Or , voilà ce qui ravit le ciel ; voilà ce qui achève de déterminer le Verbe de Dieu à sortir du sein de son Père pour se renfermer dans le sein de Marie. Tandis qu'elle s'humilie devant Dieu , le fils de Dieu s'anéantit en elle : *Exinanivit semetipsum*. P. 55—59.

De là apprenons l'humilité. Une mère de Dieu humble, un Dieu anéanti , quelles leçons pour nous ! Sans l'humilité , il n'y a ni christianisme , ni religion , puisque sans l'humilité il n'y auroit pas même d'incarnation ni d'homme-Dieu. Il est vrai que l'humilité est une vertu assez inconnue à la cour ; mais c'est pour cela même qu'il faut l'y prêcher , afin de l'y faire connoître. Cependant , peut-on être humble et grand tout à la fois ? En pouvons-nous douter depuis que le Fils même de Dieu a pu devenir humble en demeurant Dieu , et depuis que Marie a pu être la plus humble de toutes les créatures , en devenant la mère de Dieu. Oui , on peut être humble et être grand ; et l'avantage même des grands est de trouver dans l'humilité de quoi sanctifier leur condition , et de trouver dans leur condition de quoi rendre leur humilité plus sainte et plus précieuse devant Dieu. P. 59—68.

II.^e PARTIE. Marie conçut le Verbe de Dieu par la pureté de son corps et par sa virginité. Le Prophète avoit prédit que le Messie naîtroit d'une vierge ; et il étoit , dit saint Bernard , de la dignité d'un Dieu , en se faisant homme , d'avoir une mère vierge , puisque toute autre conception que celle-là eût obscurci l'éclat et la gloire de sa divinité. Aussi , selon la belle réflexion du même saint Bernard , tout ce mystère se passe entre Dieu , un ange et Marie , qui nous marquent autant de caractères différens de la plus parfaite pureté. Que devons-nous conclure de là ? que Dieu étant par lui-même la pureté essentielle ,

il falloit et une pureté angélique, et une pureté virginale, pour concerter entre Dieu et l'homme cette inefable union qui s'est accomplie dans le Verbe fait chair. P. 69, 70.

Dieu même, dans ce mystère, donne la préférence à la pureté virginale, en choisissant une mère vierge, et lui députant un ange qui n'est auprès d'elle que son ambassadeur. Ne nous en étonnons pas, poursuit saint Bernard, puisque la pureté de cette vierge étoit d'un mérite qui l'élevoit au-dessus de celle des anges : car les anges sont purs par nature et par un privilège de béatitude et de gloire ; mais Marie l'étoit par choix et par vertu. Et jusqu'à quel point l'étoit-elle ? 1. jusqu'à se troubler à la vue d'un ange : effet de sa vigilance pour conserver le trésor de sa virginité ; 2. jusqu'à être prête à renoncer à la maternité divine, plutôt que de cesser d'être vierge : effet de sa constance pour ne pas perdre le trésor de sa virginité. Or c'est cela même qui engage Dieu à lui donner son esprit : *Spiritus Sanctus superveniet in te* ; et à venir lui-même dans elle pour s'y faire chair : *Verbum caro factum est*. P. 70—76.

Après cette alliance merveilleuse qu'un Dieu a contractée avec notre chair, quel soin ne devons-nous pas avoir de maintenir nos corps dans une pureté inviolable ; et pouvons-nous trouver étrange que saint Paul et les Pères aient témoigné une horreur spéciale pour l'impureté ? Le mystère de l'incarnation donne à ce péché un caractère de malice tout particulier. P. 76—83.

Autre Sermon sur l'Annonciation de la Vierge, pag. 84.

SUBJ. *Le Verbe s'est fait chair, et il a demeuré parmi nous. C'est le grand mystère que célèbre l'Eglise. Mystère*

de la bonté et de la charité de Dieu envers les hommes ; mystère qui , tout incroyable qu'il paroît , a été cru dans tout le monde. Il s'agit dans ce discours d'en donner une connoissance aussi parfaite que nous pouvons l'avoir. P. 84 , 85.

DIVISION. Trois alliances merveilleuses. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à Jésus-Christ qui devient homme-Dieu : 1.^{re} partie. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à Marie qui devient mère de Dieu : 2.^e partie. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à nous qui devenons enfans de Dieu : 5.^e partie. P. 85—87.

I.^{re} PARTIE. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à Jésus-Christ qui devient homme-Dieu. Miracle que la foi nous révèle, et d'où il s'ensuit que la chair de l'homme, considérée dans la personne du Rédempteur, est vraiment la chair d'un Dieu, et qu'elle est entrée en possession de toute la gloire de Dieu. De là vient encore que dans Jésus-Christ, entre la chair et le Verbe, il n'y a rien eu de divisé ; et que ce qui étoit vrai de l'un, par une communication d'attributs, l'est aussi de l'autre. Parce que la chair de Jésus-Christ a été passible, nous disons que le Verbe de Dieu a souffert ; et parce que le Verbe est égal à Dieu, nous ne craignons point de dire que la chair de Jésus-Christ est assise à la droite de Dieu. P. 87—91.

Trois hérésies : 1. de ceux qui ont combattu la divinité de Jésus-Christ ; 2. de ceux qui n'ont pas voulu reconnoître l'humanité de Jésus-Christ ; 3. de ceux qui, reconnoissant la divinité et l'humanité de Jésus-Christ, ont seulement nié l'union de l'une et de l'autre, telle que le Saint-Esprit l'a faite, et telle qu'elle subsistera toujours. Dogmes impies que l'Eglise a frappés de ses anathèmes. P 91—94.

Il est donc vrai que le Verbe de Dieu s'est réellement fait chair ; et puisque la chair de ce Verbe fait homme

est la chair d'un Dieu, jugeons avec quel sujet saint Paul a prononcé un si terrible arrêt contre ceux qui la reçoivent indignement dans la communion. Quelle épreuve Marie fit-elle d'elle-même avant que de consentir à l'incarnation de ce Dieu-homme dans son sein ! Faisons de nous la même épreuve pour nous disposer à la communion pascale. P. 94—99.

II.^e PARTIE. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à Marie qui devient mère de Dieu. Alliance que l'hérésiarque Nestorius ne voulut pas reconnoître, refusant à Marie le titre de Mère de Dieu. Mais on sait avec quel zèle l'Eglise prit les intérêts de cette vierge ; et comment elle arrêta dans le concile d'Ephèse que le titre de *Mère de Dieu* seroit un terme consacré contre l'hérésie nestorienne, comme celui de *consubstantiel* l'avoit été dans le concile de Nicée contre l'hérésie arienne. P. 99—101.

Ainsi, nous croyons que Marie est véritablement mère de Dieu ; et c'est sur cette maternité divine que sont fondés tous les honneurs que nous lui rendons. Nous n'en faisons pas une divinité ; mais sans l'élever jusqu'à Dieu, est-il du reste une grandeur comparable à celle de cette mère de Dieu ? Considérons-la sous deux rapports, l'un à Dieu, l'autre aux hommes. 1. Marie, mère de Dieu : c'est le premier rapport ; 2. Marie, mère de Dieu, devenue par là même la médiatrice et comme la mère des hommes : c'est le second. Or quelle gloire lui doit revenir de l'un et de l'autre ? P. 101—105.

1. Marie, mère de Dieu. La virginité et la maternité jointes ensemble, quel prodige ! Un Dieu dépendant d'une vierge en qualité de fils, quel honneur pour cette vierge ! P. 105—106.

2. Marie, mère des hommes, puisque tous les hommes sont non-seulement les frères, mais les membres de ce Dieu-homme qu'elle a porté dans son sein. De là, médiatrice et protectrice des hommes. Adressons-nous donc

à elle avec confiance : ce ne sera pas en vain ; mais nous en recevrons ce que tant d'autres en ont reçu. P. 106—115.

III.^e PARTIE. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à nous qui devenons enfans de Dieu. Car le Verbe divin n'a pu se revêtir de la chair de l'homme , sans contracter avec les hommes la plus étroite affinité ; et du moment qu'il nous a ainsi unis à lui , en sorte que nous ne faisons avec lui qu'un même corps , nous pouvons dire dans un sens propre et réel , que nous sommes enfans de Dieu. Sur cela voyons 1. ce que nous devons à Dieu ; 2. ce que nous nous devons à nous-mêmes. P. 115—116.

1. Ce que nous devons à Dieu comme enfans de Dieu ; l'obéissance à ses ordres , et le zèle pour sa gloire. Sans cela que sert-il de l'appeler notre Père ? Si cette obéissance et ce zèle nous doivent coûter , ils ont encore plus coûté à Jésus-Christ. P. 116—120.

2. Ce que nous nous devons à nous-mêmes comme enfans de Dieu : ne pas dégénérer de cette glorieuse qualité par une conduite qui nous en rende indignes. P. 120—125.

Premier Sermon sur la Purification de la Vierge , pag. 124.

SUJET. *Le temps de la purification de Marie étant accompli , selon la loi de Moïse , ils portèrent l'enfant à Jérusalem , pour le présenter au Seigneur. Tout cela se fait selon la loi , et nous apprend comment nous devons nous-mêmes observer la loi de Dieu. P. 124—126.*

DIVISION. En ce que Marie obéit à la loi , nous trouvons la confusion de notre orgueil qui s'élève contre la loi de Dieu : 1.^{re} partie. En ce que Marie surmonte toutes les

difficultés de la loi , nous trouvons la condamnation de notre lâcheté qui se décourage au moindre effort qu'il faut faire pour garder la loi de Dieu : 2.^e partie. P. 126 — 128.

I.^{re} PARTIE. En ce que Marie obéit à la loi , nous trouvons la confusion de notre orgueil qui s'élève contre la loi de Dieu. Nous nous élevons contre cette loi divine , 1. par une révolte de cœur ; 2. par un aveuglement d'esprit : or , l'obéissance de Marie confond aujourd'hui l'un et l'autre. P. 128.

1. Révolte de cœur , lorsque nous disons comme l'Ange rebelle : *Non serviam* ; Je ne veux point me soumettre. C'est surtout le péché des grands. Mais sont-ils plus grands que ne l'étoit la mère de Dieu ? Non-seulement elle se soumet à la loi , mais elle y soumet son fils , c'est-à-dire , un Dieu. Belle leçon et pour les grands et pour les petits. Pourquoi un Dieu-homme sujet à la loi ? pour vous faire entendre , grands du monde , l'obligation où vous êtes de vivre dans un parfait assujettissement aux lois de Dieu. Obligation spéciale pour trois raisons : 1. parce que plus vous êtes grands , plus vous êtes capables de rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû en qualité de souverain législateur ; 2. parce que Dieu ne vous a distingués dans le monde que pour le glorifier de la sorte ; 3. parce que Dieu , en vous plaçant au-dessus du commun des hommes , a prétendu vous proposer au monde comme des modèles de l'obéissance que nous lui devons. Je dis plus : pourquoi une mère de Dieu , et par son ministère un homme-Dieu soumis à la loi ? pour trois autres raisons qui vous regardent , vous que le Seigneur a réduits au rang des petits : 1. pour vous consoler de l'état où vous êtes ; 2. pour vous instruire de la manière dont vous devez obéir aux hommes pour Dieu , et à Dieu dans les hommes ; 3. pour confondre vos désobéissances à la loi de Dieu , lorsque vous avez tant de soumission aux lois

des hommes. Il est vrai que l'assujettissement où nous tient la loi de Dieu, nous paroît gênant et humiliant : mais Jésus-Christ et Marie s'en sont fait une gloire. Après cela laissons-nous entraîner à l'esprit du monde, ennemi de toute loi de Dieu. P. 128—159.

2. Aveuglement d'esprit, quand nous cherchons des prétextes pour nous décharger du fardeau de la loi de Dieu. Jésus-Christ et Marie s'y soumettent, quoiqu'ils eussent un droit incontestable de s'en dispenser : Dieu, dit saint Augustin, n'ayant pas voulu que notre religion, dont Jésus-Christ et Marie jetoient alors les premiers fondemens, commençât par une dispense. C'étoit néanmoins une dispense légitime, et presque toutes les nôtres sont fausses et abusives. Suis-je obligé à cela, dit-on ? est-ce un commandement absolu pour moi ? Ce n'est point ainsi que le Sauveur du monde et sa sainte mère se sont retranchés sur l'obligation ; et c'est une règle qui va à nous faire violer les lois les plus indispensables. Mais ne nous y trompons pas, car Dieu en jugera tout autrement que nous. P. 159—145.

II.^e PARTIE. En ce que Marie surmonte toutes les difficultés de la loi, nous trouvons la condamnation de notre lâcheté qui se décourage au moindre effort qu'il faut faire pour garder la loi de Dieu. Nous nous figurons que cette loi exige trop de nous, 1. parce qu'elle nous engage à nous dépouiller en mille occasions de ce que nous avons de plus cher ; 2. parce qu'elle nous prive de certaines joies et de certaines douceurs de la vie à quoi nous sommes attachés ; 3. parce qu'elle nous ordonne en bien des rencontres de renoncer à un certain honneur mondain dont nous nous piquons. Mais à cela j'oppose trois leçons que nous fait aujourd'hui Marie. P. 146—148.

Première leçon : Marie n'a qu'un Fils ; et pour se soumettre à la loi, elle se résout à le sacrifier. Ce que nous avons de plus cher, est-il comparable à ce Dieu-homme ?

Souvent même ce que nous avons de plus cher n'est-il pas pour nous la source de mille peines ? Quels motifs se proposa Marie en présentant son Fils ? qu'elle le sacrifioit à Dieu , qu'elle fléchissoit la colère et la justice de Dieu , qu'elle attiroit sur elle les faveurs de Dieu. Entrons dans les mêmes sentimens , et rien ne nous coûtera. P. 148—154.

Seconde leçon : Marie , pour garder la loi , sacrifie toutes les joies de son ame. Siméon lui prédit qu'en conséquence de l'oblation qu'elle fait de son Fils pour être immolé sur la croix, elle sera percée d'un glaive de douleur, et déjà elle ressent tout ce qu'elle ressentira alors. Devons-nous refuser après cela de sacrifier à la loi de Dieu des joies aussi vaines que les nôtres, des joies que nous sacrifions tous les jours au monde, et à quoi l'esprit de pénitence nous oblige de renoncer. P. 154—156.

Troisième leçon : Marie , pour accomplir la loi , sacrifie jusqu'à son honneur , puisqu'en se purifiant elle paroît de même condition que les autres femmes. Or , la loi de Dieu ne nous engage à rien de si humiliant ; mais tous les jours néanmoins nous l'abandonnons pour un faux honneur , et pour contenter une folle ambition. P. 156—159.

Compliment au roi. P. 159—161.

Deuxième Sermon sur la Purification de la Vierge, pag. 162.

SUJET. *Le temps de la purification de Marie étant accompli, selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem pour le présenter au Seigneur. Deux mystères exprimés dans ces paroles, la purification de Marie, et la présentation de Jésus-Christ. Tirons-en les fruits*

de sainteté qu'ils peuvent produire dans nos cœurs. P. 162, 165.

DIVISION. Jésus-Christ dévoué et consacré à Dieu, nous apprend à connoître Dieu : 1.^{re} partie. Jésus-Christ offert et immolé pour nous, nous apprend à nous connoître nous-mêmes : 2.^e partie. P. 165—165.

I.^{re} PARTIE. Jésus-Christ dévoué et consacré à Dieu, nous apprend à connoître Dieu, 1. comme souverain Seigneur ; 2. comme source de tous les biens ; 3. comme vengeur du péché. P. 165, 166.

1. Comme souverain Seigneur. Si Marie présente Jésus-Christ, c'est pour honorer la souveraineté de Dieu, selon qu'il étoit porté dans la loi : *Consacrez-moi chaque premier né ; car toutes choses m'appartiennent.* Il falloit que la loi de grâce donnât à cette cérémonie toute sa perfection : comment ? en offrant à Dieu, dans la personne de Jésus-Christ, un premier né au-dessus de tous les autres ; c'est-à-dire, 1. un premier né qui représentât tous les hommes dont il est le chef ; 2. un premier né égal à Dieu, et vrai Dieu. De là comprenons quel est le souverain empire de Dieu, et de là même jugeons quel est le désordre de l'homme qui veut vivre à l'égard de Dieu dans l'indépendance : indépendance qu'affectent surtout les grands ; indépendance qui vient dans les uns d'un oubli général de leurs devoirs, dans les autres d'un excès d'amour-propre ; dans ceux-ci d'un esprit d'orgueil, dans ceux-là d'un fonds de libertinage. Que nous prêche au contraire l'exemple de Jésus-Christ ? une dépendance entière de Dieu : tel est le premier fruit que nous devons retirer de cette solennité. Je ne suis pas à moi, mais à Dieu ; donc je ne dois vivre que pour Dieu : c'est dans cet esprit que tout chrétien a dû se présenter aujourd'hui devant les autels pour faire à Dieu un sacrifice parfait de lui-même. P. 166—176.

2. Comme source de tous les biens. Les Juifs offroient

à Dieu leurs premiers nés en mémoire du bienfait signalé qu'ils avoient reçu, lorsque Dieu, pour les délivrer de l'esclavage de Pharaon, avoit fait périr dans une seule nuit tous les premiers nés d'Égypte; et Jésus-Christ, qui étoit la fin et le consommateur de la loi, est aujourd'hui offert comme premier né de tout le genre humain, en action de grâces des obligations infinies que nous avons à Dieu. De sorte que ce Sauveur des hommes est 1. le modèle de notre reconnoissance envers Dieu; 2. le supplément de notre reconnoissance envers Dieu; 3. la perfection de notre reconnoissance envers Dieu. Mais au lieu de cette reconnoissance, quelle est notre ingratitude? nous méconnoissons les bienfaits de Dieu, et nous en abusons. Cependant nous lui en rendrons compte; et, s'ils ne servent pas à notre sanctification, ils serviront à notre damnation. P. 177—182.

5. Comme vengeur du péché. Jésus-Christ est offert à Dieu comme la victime du péché, et c'est ici, aussi bien que dans sa circoncision, qu'il paroît sous la forme de pécheur, ou qu'il se substitue en la place des pécheurs: du reste, cette oblation de Jésus-Christ ne nous dispense pas du devoir de la pénitence: au contraire, elle doit nous y exciter en nous faisant voir combien Dieu hait le péché, et jusqu'à quel point il doit être haï et puni par nous-mêmes: mais c'est ce que nous ne voulons point comprendre. P. 182—185.

II.^e PARTIE. Jésus-Christ offert et immolé pour nous, nous apprend à nous connoître nous-mêmes. Rien de plus nécessaire que cette connoissance de nous-mêmes; et en particulier, rien de plus utile que la connoissance de notre vraie grandeur. Or, ce mystère nous découvre 1. notre excellence, 2. notre dignité. P. 185—187.

1. Notre excellence, c'est-à-dire ce que nous valons dans l'estime de Dieu. Pouvons-nous l'ignorer en voyant Jésus-Christ livré pour nous? Voilà, homme, ce que

vosre ame et vosre salut ont coûté à Dieu. Tellement qu'il y a de la proportion entre vosre salut et le sang d'un Dieu, entre vosre ame et la vie d'un Dieu, entre vous-même et la personne d'un Dieu. Cela supposé, quel est notre aveuglement, d'abandonner le soin de cette ame et de ce salut ! Le Fils de Dieu disoit autrefois : Quel échange l'homme donnera-t-il pour son ame ? mais nous pouvons bien dire à présent : Pour quel échange l'homme ne donneroit-il pas son ame, et ne la donne-t-il pas tous les jours ? Or, c'est ce prodigieux aveuglement que Jésus-Christ est venu guérir. P. 188—194.

2. Notre dignité, c'est-à-dire ce que nous sommes par la vocation et par la prédestination de Dieu ; car, en conséquence de cette rédemption que le Sauveur des hommes vient de commencer en se présentant pour nous, nous appartenons spécialement à Dieu. Appartenir aux hommes, c'est un esclavage qui nous humilie ; mais appartenir à Dieu, c'est un état de liberté qui nous relève en nous dégageant de la servitude du monde et de l'enfer : deux conséquences que tiroit l'Apôtre de ce principe : *Empti estis pretio magno* ; Vous avez été achetés à un grand prix. 1. Glorifiez donc Dieu, et portez-le dans vos corps en vous revêtant de la mortification de Jésus-Christ ; 2. ne vous engagez donc plus dans la servitude des hommes : servitude si pernicieuse pour le salut, et même si dure pour la vie présente. Appliquons-nous à nous-mêmes cette parole de l'évangile de ce jour : *Sanctum Domino vocabitur* : car, selon le sens qu'elle exprime, nous sommes chacun le saint du Seigneur, c'est-à-dire, que nous sommes totalement dévoués au Seigneur. P. 194—198.

Compliment au roi. P. 198—200.

Troisième Sermon sur la Purification de la Vierge, pag. 201.

SUJET. *Le temps de la purification de Marie étant accompli, selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem pour le présenter au Seigneur. C'est ainsi que nous devons nous présenter nous-mêmes à Dieu.* P. 201, 202.

DIVISION. Jésus-Christ se présente à Dieu pour reconnoître et pour honorer le domaine de Dieu : domaine essentiel que nous devons reconnoître, comme Jésus-Christ, par une sincère oblation de nous-mêmes : 1.^{re} partie ; domaine universel que nous devons reconnoître, comme Jésus-Christ, par une entière oblation de nous-mêmes : 2.^e partie ; domaine éternel que nous devons reconnoître, comme Jésus-Christ, par une prompte oblation de nous-mêmes : 5.^e partie. P. 202—204.

I.^{re} PARTIE. Domaine essentiel que nous devons reconnoître, comme Jésus-Christ, par une sincère oblation de nous-mêmes. De tous les tributs que nous devons à Dieu comme au souverain Seigneur, celui par où nous distinguons Dieu comme Dieu, c'est cette oblation de nous-mêmes ; car nous ne nous devons nous-mêmes qu'à Dieu : voilà l'important devoir que Jésus-Christ nous enseigne dans ce mystère. Il sait que le domaine de Dieu son Père a été violé, et il en vient réparer la gloire : comment ? en s'offrant lui-même. Mais que sert de nous offrir ainsi nous-mêmes, puisque nous appartenons déjà essentiellement à Dieu en qualité de créatures ? Il est vrai, nous appartenons d'une façon à Dieu par la nécessité inséparable de notre être : mais comme il nous a faits libres, nous pouvons d'ailleurs ne lui pas appartenir par le choix injuste et criminel de notre volonté. Or il

veut qu'en nous présentant nous-mêmes à lui, nous lui appartenions volontairement, comme nous lui appartenons déjà nécessairement : voilà ce qui fait en quelque sorte la perfection de son domaine, ce qui fait sa gloire et la nôtre. P. 204—210.

Qu'est-ce proprement que nous-mêmes, et qu'entendons-nous par nous offrir nous-mêmes? c'est offrir notre cœur, qui est comme notre premier né. Dieu veut l'avoir; il en est jaloux, et il le mérite bien : serons-nous assez injustes pour le lui refuser? Nous lui avons dit cent fois que nous lui donnions ce cœur; mais par le péché nous le lui avons ravi : et pourquoi? pour une passion qui nous dominoit. Faisons-lui le sacrifice de cette passion, et il nous comblera de ses grâces. P. 210—215.

Vous me direz : Mais cette passion est criminelle; comment donc l'offrir à Dieu? Voici le miracle de la grâce : c'est que ce qui nous rend criminels sert à nous sanctifier par le sacrifice que nous en faisons. Ainsi, il faut, ou que nous soyons saints pour nous offrir à Dieu, ou qu'en nous offrant à Dieu nous devenions saints; car nous le devenons en effet, puisque s'offrir à Dieu sincèrement et de bonne foi, c'est se sanctifier. Il n'en est pas ainsi à l'égard des grands : on peut se donner à eux, et n'en être pas meilleur : à quel autre maître dois-je donc plutôt me consacrer qu'à Dieu? P. 215—220.

II.^e PARTIE. Domaine universel que nous devons reconnoître, comme Jésus-Christ, par une entière oblation de nous-mêmes : car le mérite de la religion, dit saint Ambroise, est de faire à Dieu l'oblation de soi-même dans une étendue proportionnée à celle du domaine de Dieu. Jésus-Christ s'offre à son Père sans réserve, et jusqu'à s'engager même à lui sacrifier tout son sang et sa vie. Et si nous voulons user de réserve avec Dieu, c'est que nous ne connoissons point encore assez bien le domaine de Dieu d'une part, et de l'autre la tyrannie du monde :

le domaine de Dieu de qui tout dépend ; la tyrannie du monde , qui prétend qu'on lui sacrifie tout , et pour qui en effet nous n'épargnons rien. P. 220—227.

Avons-nous jamais bien pénétré le sens de ces paroles que Dieu dit à Moïse , et sur quoi est fondée la cérémonie de ce jour : *Mea sunt omnia* ; Tout est à moi ? Tout est à Dieu , parce qu'il est l'auteur de tout , parce qu'il est le conservateur de tout , parce qu'il dispose de tout. De là apprenons comment nous devons être à Dieu ; et toutefois , comment y sommes-nous ? nous occupons-nous de lui ? agissons-nous pour lui ? nous soumettons-nous à lui et à ses ordres ? P. 227—232.

Vouloir retenir quelque chose et le refuser à Dieu , c'est n'avoir plus pour Dieu cet amour de préférence qui le met à la tête de tout ; et ne le pas aimer de cet amour de préférence , c'est se rendre indigne de sa grâce : voilà ce qui arrête tant de conversions. Un pécheur voudroit se donner à Dieu ; mais ce qui le retient , et ce qui fait évanouir tous ses projets , ce n'est souvent qu'un seul point. Disons à Dieu comme David : *Lætus obtuli universa* ; C'est avec joie , Seigneur , que je vous offrirai toutes choses : pourquoi ? *Tu dominaris omnium* ; C'est que toutes choses vous appartiennent. P. 233—238.

III.^e PARTIE. Domaine éternel que nous devons reconnoître , comme Jésus-Christ , par une prompte oblation de nous-mêmes. En conséquence de cette éternité de domaine , il n'y a pas un moment où nous ne devions être à Dieu , puisqu'il n'y a pas un moment où nous ne dépendions de Dieu. D'où S. Thomas conclut que l'homme , dès le premier instant qu'il connoît Dieu , est obligé de l'aimer et de s'élever vers lui ; et c'est en ce sens que saint Augustin disoit à Dieu : *Beauté si ancienne , je vous ai aimée trop tard*. C'est encore par cette règle que les prophètes ne demandoient pas moins à l'homme qu'une

éternité de culte et d'adoration ; c'est-à-dire , un culte de toute la vie. P. 238—241.

Jésus-Christ nous donne là-dessus un grand exemple. Dès sa plus tendre enfance il se présente à son Père ; mais nous , nous voulons être à Dieu : quand ? toujours pour l'avenir , et jamais pour l'heure présente. Est-ce là honorer Dieu , ou n'est-ce pas l'outrager ? Mais que fera-t-il ? il nous méprisera à son tour , et il nous privera de sa grâce ; en sorte que nous ne reviendrons jamais à lui. Cela néanmoins ne doit pas désespérer ceux qui jusques à présent ont passé de longues années sans se donner à Dieu ; car il y en a eu , après tout , qui , malgré d'aussi longs retardemens , ont été appelés et reçus de Dieu ; mais aussi , comme il y en a plusieurs à qui Dieu n'a pas fait la même miséricorde , c'est ce qui doit instruire et saisir de frayeur ceux qui , dans un âge moins avancé , sont en état de consacrer à Dieu les prémices de leurs années. Ne différons donc pas ; mais offrons-nous , comme Jésus Christ , de bonne heure , et par Marie. P. 241—251.

Compliment au roi. P. 251—253.

Sermon sur l'Assomption de la Vierge ,
pag. 254.

SUJET. *Marie a choisi la meilleure part , qui ne lui sera point ôtée.* Ce mystère de l'assomption de Marie est par excellence le mystère de sa gloire ; mais si nous savons bien nous l'appliquer et en profiter , il n'est pas moins le mystère de notre espérance. P. 254, 255.

DIVISION. Nous donnons communément dans deux erreurs sur le sujet de la gloire de Marie : l'une regarde les moyens par où elle y est parvenue , et l'autre les avantages qui nous en doivent revenir. Or , voyons , pour

nous garantir de la première erreur, quel a été le vrai principe de la béatitude de Marie : 1.^{re} partie ; voyons, pour nous préserver de la seconde, quelle est la mesure du pouvoir de Marie : 2.^e partie. Voilà de quoi exciter tout à la fois et régler notre espérance. P. 255—258.

I.^{re} PARTIE. Quel a été le vrai principe de la béatitude de Marie, c'est-à-dire, pourquoi Marie est-elle aujourd'hui glorifiée dans le ciel ? est-ce parce qu'elle a été mère de Dieu ? non ; mais, 1. parce qu'elle a été obéissante et fidèle à Dieu ; 2. parce qu'elle a été humble devant Dieu. P. 258, 259.

1. Parce qu'elle a été obéissante et fidèle à Dieu. C'est ainsi que le Sauveur du monde s'en déclara, lorsque cette femme de l'évangile lui ayant dit : *Bienheureux le sein qui vous a porté*, il lui fit cette réponse : *Mais plutôt, heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la mettent en pratique*. Par où il donnoit à entendre, reprend saint Augustin, que c'étoit l'obéissance et la fidélité de Marie qui faisoit son bonheur, et non pas la maternité divine. Or, ce qui faisoit alors le bonheur de Marie, c'est ce qui a fait depuis sa gloire dans le ciel. Avoir été mère de Dieu, c'est un bonheur qu'a reçu Marie ; mais avoir été fidèle à Dieu, c'est un mérite ; et Dieu, dans sa mère même, ne couronne que le mérite. P. 259—265.

2. Parce qu'elle a été humble. C'est en ce sens que saint Ambroise prend ces paroles de Marie : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* ; Parce que le Seigneur a jeté les yeux sur la bassesse de sa servante, et qu'il a été touché de l'aveu qu'elle en faisoit ; pour cela, et pour cela spécialement, elle sera béatifiée. Les anges, dit saint Bernard, voyant Marie monter au ciel avec tant de pompe, eurent bien lieu de s'écrier comme les compagnes de l'Épouse : *Quæ est ista ? Qui est celle-ci ?* mais on eût bien pu leur répondre ce que saint Paul disoit du Fils

de Dieu : *Quòd autem ascendit, quid est, nisi quia et descendit ?* Elle est élevée, parce qu'elle s'est abaissée. P. 265—266.

Voilà , encore une fois , ce que le Sauveur du monde a couronné dans Marie, sans considérer en aucune sorte qu'elle étoit sa mère : pourquoi ? parce qu'en la couronnant il n'agissoit ni en fils , ni en homme , mais en Dieu et en juge souverain. Ainsi l'avoit-il déjà traitée par avance aux noces de Cana et en d'autres occasions. On peut dire néanmoins d'ailleurs que sa maternité a contribué à sa béatitude : comment ? en ce qu'elle a eu , comme mère de Dieu, de plus grandes grâces dont elle a rempli la mesure par sa fidélité ; en ce que sa maternité a rehaussé le prix de son humilité ; mais toujours est-il vrai que la cause prochaine de la béatitude de Marie n'a point été sa maternité divine , et que ç'a été seulement sa fidélité d'une part , et de l'autre son humilité. P. 266—270.

Puissans motifs, 1. pour exciter notre espérance ; Marie ne parvient à la gloire que par le même chemin qui nous est ouvert à tous ; 2. pour nous inspirer un saint mépris de tout ce qui s'appelle distinction et grandeur dans le monde ; ce n'est point par là que nous mériterons la gloire du ciel ; 3. pour nous faire même peu compter sur certaines grâces , quoique d'un ordre surnaturel , à moins qu'elles ne soient soutenues par la sainteté de notre vie. P. 270—277.

II.^e PARTIE. Quel est dans le ciel le pouvoir de Marie pour nous secourir ? Il est certain que nous pouvons saintement et utilement invoquer la mère de Dieu ; car on s'adressoit bien à elle lorsqu'elle étoit sur la terre , et l'on employoit bien sa médiation auprès de Jésus-Christ pour obtenir de lui des grâces : maintenant qu'elle est dans le ciel , pourquoi le pourroit-on moins ? 1. Est-ce qu'elle ne voudroit plus s'intéresser pour nous ? mais dans le ciel sa charité est plus ardente que jamais ; 2.

est-ce qu'elle ne peut plus nous secourir ? mais dans l'état de sa gloire, seroit-elle moins puissante qu'elle ne l'étoit parmi nous, et dans ce lieu d'exil ? 3. est-ce qu'elle ne connoît plus nos besoins, et qu'elle n'entend plus nos prières ? mais les anges, à qui Dieu a confié nos personnes, nous entendent bien ; 4. est-ce que l'usage de l'invoquer blesse l'honneur de Dieu ? erreur pitoyable ; car nous l'invoquons, non comme celle à qui il appartient de donner la grâce, mais comme celle qui peut nous l'obtenir. Nous pouvons donc invoquer Marie, et ce droit de recourir à elle est un des plus fermes appuis de notre espérance. Nous avons dans cette vierge, 1. une avocate toute-puissante auprès de son Fils, qui est notre juge ; et quand nous l'appelons toute-puissante, ce n'est pas à dire qu'elle soit au-dessus de son Fils, mais qu'elle peut tout obtenir de lui, et par la prééminence de sa dignité, et par le mérite de sa personne ; 2. une mère de miséricorde pour les pécheurs, puisque c'est aux pécheurs même qu'elle est en quelque manière redevable de toute sa gloire. P. 277—285.

Voilà notre espérance : mais quel en est l'abus ? c'est que nous osons nous promettre de la protection de Marie, 1. des grâces chimériques et impossibles ; 2. des grâces possibles, mais miraculeuses ; 3. des grâces, s'il y en avoit de telles, incapables de nous sanctifier, et beaucoup plus capables de nous pervertir ; 4. des grâces selon notre goût et les désirs corrompus de notre cœur. Or ce n'est point pour cela que la mère de Dieu est puissante. Espérons en elle, mais que notre espérance soit juste et réglée. P. 285—286.

Prière à la Vierge. P. 286—289.

Autre Sermon pour la fête de l'Assomption de la Vierge, sur la dévotion à la Vierge, pag. 290.

SUJET. *Jésus entra dans une bourgade, et une femme le reçut dans sa maison.* Cette femme, selon le sens que l'Eglise donne à l'évangile de ce jour, c'est Marie qui reçut dans ses chastes entrailles le Fils de Dieu : et c'est elle-même aussi qui est aujourd'hui reçue par cet homme-Dieu dans le séjour de la gloire. N'entreprenons point d'expliquer avec quelle pompe elle entre dans le ciel : mais voyons quelle doit être sur la terre notre dévotion envers cette glorieuse mère. P. 290, 291.

DIVISION. Trois devoirs en quoi consiste la dévotion à la Vierge : l'honorer, mais l'honorer judicieusement : 1.^{re} partie ; l'invoquer, mais l'invoquer efficacement : 2.^e partie ; l'imiter, et l'imiter religieusement : 3.^e partie. P. 291—295.

1.^{re} PARTIE. Honorer Marie, mais l'honorer judicieusement. S'il peut y avoir parmi les personnes adonnées au service de la Vierge quelques dévots indiscrets, il faut aussi convenir qu'il peut y avoir parmi ceux qui censurent les dévots de la Vierge des censeurs indiscrets. Ils se sont plaints, 1. qu'on rendoit des hommages à Marie comme à une divinité ; 2. qu'on lui donnoit des titres d'honneur qui ne lui appartenoient pas, surtout ceux de médiatrice et de réparatrice ; 3. qu'on lui attribuoit de nouveaux privilèges qui ne nous étoient révélés ni dans l'Ecriture ni dans la tradition. Examinons ces plaintes ; et de là même tirons des règles sûres pour honorer discrètement la reine du ciel. P. 295—295.

1. On s'est plaint que les dévots de Marie l'honoroient comme une divinité. Mais grâce à la Providence, l'Eglise

de Jésus-Christ n'avoit pas besoin de l'avis prétendu salutaire qu'on a voulu nous donner là-dessus ; car ce n'est point à Marie que nous offrons, comme à Dieu, des sacrifices ; nous l'honorons d'un culte inférieur à celui de Dieu, mais supérieur à tout autre que celui de Dieu ; et c'est l'honorer judicieusement. P. 295—298.

2. On s'est plaint que les dévots de Marie lui donnoient des titres d'honneur qui ne lui appartenoient pas, surtout ceux de médiatrice et de réparatrice. Mais puisqu'elle est mère de Dieu, y a-t-il un titre d'honneur qui ne lui convienne, et, en particulier, saint Bernard ne l'appelle-t-il pas expressément médiatrice et réparatrice, et ne témoigne-t-il pas que de son temps c'étoit ainsi que toute l'Eglise l'appelloit ? Or, c'est encore honorer judicieusement la Vierge que de lui attribuer les qualités que toute l'Eglise lui attribue. Il n'y a qu'un médiateur de rédemption, qui est Jésus-Christ ; mais il y a d'autres médiateurs d'intercession, et Marie, entre ceux-ci, ne doit-elle pas avoir la première place ? P. 298—301.

5. On s'est plaint du zèle que font paroître les dévots de Marie à défendre certains privilèges qu'ils reconnoissent en elle : privilège de grâce dans son immaculée conception, privilège de gloire dans sa triomphante ascension. Mais raisonnons toujours sur le même principe : de tous les privilèges qui, sans préjudicier aux droits de Dieu, servent à rehausser l'éclat de la maternité divine, y en a-t-il un seul que nous puissions raisonnablement lui contester ? n'est-ce pas assez que ce soient des privilèges reconnus par les plus savans hommes de l'Eglise, autorisés par la créance commune des fidèles, appuyés au moins sur les plus fortes conjectures et les témoignages les plus solides ? Or, tels sont les privilèges que nous honorons dans Marie, et c'est par là que nous les honorons prudemment. Faut-il donc que le ministère de la parole de Dieu soit aujourd'hui nécessaire pour maintenir le culte que nous rendons à la plus sainte des

vierges ? mais , malgré tous les efforts de l'hérésie , le culte de Marie a subsisté . et il subsistera . P. 501—505.

II.^e PARTIE. Invoquer Marie , mais l'invoquer efficacement. Nous pouvons invoquer Marie , puisque l'Eglise a défini que nous pouvons invoquer les saints ; et que d'ailleurs il est certain que cette mère de Dieu a toute la miséricorde et tout le pouvoir nécessaire pour nous aider de son secours : c'est ainsi que les Pères ont raisonné. Non-seulement nous pouvons invoquer Marie , mais nous le devons : pourquoi ? pour nous conformer à l'Eglise , pour nous attirer la grâce , pour nous procurer contre les dangers du monde une puissante protection , pour assurer notre salut. Mais le point est d'invoquer cette vierge efficacement , c'est-à-dire , de telle sorte qu'elle puisse agréer nos prières , et que nous ne l'invoquions pas en vain ; sur quoi il y a deux extrémités à éviter : 1. trop de confiance dans la protection de Marie ; 2. trop peu de confiance dans cette même protection. P. 505—509.

1. Trop de confiance. Car nous lui faisons quelquefois des prières présomptueuses , et par là injurieuses à Dieu , indignes de la mère de Dieu et pernicieuses pour nous-mêmes ; or , de telles prières ne peuvent être efficaces. P. 509—511.

2. Trop peu de confiance. Il semble , à entendre parler les censeurs du culte de la Vierge , qu'un pécheur , dans l'état de son péché , ne peut avoir recours à elle , parce qu'il n'est pas actuellement contrit et pénitent , et parce qu'il n'a pas l'amour de Dieu. Mais , sans être actuellement contrit et pénitent , ne peut-il pas demander , par l'intercession de Marie , la grâce de la pénitence ? et , sans avoir actuellement l'amour de Dieu , ne peut-il pas le désirer et l'obtenir par Marie ? Dans un siècle où nous voyons tant d'ames s'égarer et se pervertir , ne leur fermons pas les voies du retour et du salut. Or , une de ces

voies les plus assurées, c'est une sincère confiance en Marie. P. 511—518.

III.^e PARTIE. Imiter Marie : 1. ce que nous devons imiter dans Marie ; 2. pourquoi nous le devons imiter. P. 518, 519.

1. Ce que nous devons imiter dans Marie, c'est sa sainteté : 1. la plénitude de sa sainteté ; 2. la perfection de sa sainteté ; 5. la persévérance et la fermeté invariable de sa sainteté. P. 519—522.

2. Pourquoi nous la devons imiter : pour avoir part à la gloire dont elle prend aujourd'hui possession ; c'est par le secours de cette Vierge que nous pouvons imiter ses exemples. Adressons-nous à elle pour cela ; dévouons-nous à elle comme un de nos rois, et faisons une profession publique de notre dévouement. P. 522—528.

Prière à la Vierge. P. 528, 529.

Sermon pour la fête de tous les Saints,
pag. 330.

SUJET. Dieu est admirable dans ses saints ; admirable dans leur prédestination, dans leur vocation, dans toute l'économie de leur salut, dans leur béatitude et dans leur gloire. Mais n'en demeurons pas là ; car il y a des choses qui doivent encore plus nous toucher. P. 550, 551.

DIVISION. Dieu est admirable de nous avoir donné les saints pour intercesseurs et pour patrons : 1.^{re} partie ; admirable de nous avoir proposé les saints pour modèles et pour exemples : 2.^e partie. P. 551—555.

I.^{re} PARTIE. Admirable de nous avoir donné les saints pour intercesseurs et pour patrons : pourquoi ? 1. parce qu'en cela Dieu nous découvre visiblement les trésors de sa sagesse et de sa providence ; 2. parce que la gloire des saints en est infiniment relevée ; 5. parce que nous y

trouvons de très-grands avantages pour notre salut. P. 533.

1. Dieu, en nous donnant les saints pour patrons, nous découvre visiblement les trésors de sa sagesse et de sa providence : car c'est ainsi qu'il établit le plus bel ordre et la subordination la plus parfaite qu'il puisse y avoir entre les hommes. Nous dépendons des saints, et notre dépendance nous est aimable, parce que nous savons que les saints s'intéressent en notre faveur. Leur élévation, au lieu de les enfler, leur donne des inclinations bienfaisantes pour nous; et, au lieu d'exciter notre jalousie, elle nous inspire une reconnoissance affectueuse pour eux. De plus, c'est ainsi que Dieu a trouvé le moyen d'entretenir une sainte correspondance entre l'Eglise triomphante dans le ciel, l'Eglise militante sur la terre, et l'Eglise souffrante dans le purgatoire. P. 535—536.

2. La gloire des saints en est infiniment relevée. En effet, nous apprenons de là quel est le pouvoir des saints : et s'ils sont si puissans pour les autres, quels trésors de gloire ne possèdent-ils pas pour eux-mêmes? quelle gloire d'être nos médiateurs auprès de Dieu, et des médiateurs à qui Dieu accorde tout ! C'est par là même encore que Dieu nous engage à les honorer nous-mêmes : en sorte qu'ils ont tout à la fois et les honneurs du ciel, et les honneurs de la terre. P. 536—541.

5. Nous y trouvons de très-grands avantages pour notre salut. Les saints prient pour nous; et comme leurs prières sont plus efficaces que les nôtres, elles contribuent dans un sens à notre salut plus que les nôtres : plus efficaces, dis-je, que les nôtres, soit par la dignité des saints plus relevée, soit par leur charité plus épurée, soit par leur attention beaucoup plus constante et plus fixe; enfin, par leur ferveur beaucoup plus ardente : aussi combien de fois les hommes ont-ils éprouvé les salutaires effets de leur protection? P. 541—544.

Mais comment répondons-nous à leurs soins? Nous les

déshonorons sur la terre, nous violons les temples que l'Eglise a érigés sous leur nom, nous profanons leurs fêtes. Aurons-nous après cela bonne grâce de reprocher aux hérétiques de notre siècle le mépris qu'ils ont fait du culte des saints? A cet abus qui regarde leur culte, nous en ajoutons un autre qui est l'abus de leur invocation. Ne parlons point de ces prières abominables qui feroient des saints, s'ils les écoutoient, les auteurs de nos vices; ne parlons point de ces prières mondaines et intéressées qu'on fait aux saints, pour des biens temporels, sans jamais leur demander des biens spirituels. Le grand abus de l'invocation des saints dans les prières même en apparence les plus religieuses, c'est que nous voulons qu'ils demandent à Dieu pour nous ce que Dieu, selon les règles de sa sagesse, ne veut pas nous accorder, et ce qu'il n'est pas à propos qu'il nous accorde. Nous les invoquons; et du reste, comptant sur leur intercession, nous prétendons vivre sans vigilance, sans pénitence, sans gêne. Souvenons-nous que si les saints sont puissans auprès de Dieu, ils ne le sont pas au préjudice de Dieu même, et de ce que nous lui devons; et prenons garde qu'au lieu d'être nos protecteurs, ils ne deviennent nos accusateurs et nos juges. P. 544—551.

II.^e PARTIE. Admirable de nous avoir proposé les saints pour modèles et pour exemples; car cet exemple des saints opère en nous trois merveilleux effets: 1. il nous persuade la sainteté; 2. il nous adoucit la pratique de la sainteté; 3. il nous ôte tout prétexte par où nous pourrions nous défendre d'embrasser la sainteté. P. 551, 552.

1. L'exemple des saints nous persuade la sainteté: comment? en nous faisant comprendre d'une simple vue toute la perfection et tout le mérite de sa sainteté: car qu'est-ce qu'un saint? c'est une idée réelle, visible, palpable et substantielle de toute la sainteté évangélique; et Dieu, en nous le montrant, nous dit: *Inspice, et fac*

secundùm exemplar ; Regarde et conforme-toi à ce modèle. Or il n'est pas possible de voir la sainteté, je dis la vraie sainteté, telle qu'elle a été dans les saints, sans l'estimer : cette estime en fait naître l'amour et le désir ; et nous inspirer ces sentimens à l'égard de la sainteté, n'est-ce pas nous la persuader ? L'exemple de Dieu n'étoit pas propre à faire sur nous le même effet : car outre que Dieu est invisible, il n'est pas saint de la manière que nous devons l'être ; notre sainteté doit consister dans la pénitence, dans la soumission, etc., et tout cela ne peut convenir à Dieu. Il falloit donc qu'il nous proposât des hommes comme nous et de même nature que nous : or c'est ce qu'il a fait. C'est par de semblables exemples que l'illustre Matathias confirma ses enfans dans le culte du Seigneur, et c'est dans le même dessein que l'Eglise a ordonné qu'on exposât à nos yeux les images des saints. P. 552—558.

2. L'exemple des saints nous adoucit la pratique de la sainteté : car il nous apprend, 1. qu'il n'y a rien d'impossible dans la sainteté, puisqu'il n'y a rien que les saints n'aient pu et qu'ils n'aient soutenu ; 2. qu'il n'y a rien même de si difficile qui ne puisse nous devenir agréable, puisque les saints y ont trouvé et goûté les plus pures douceurs. Ces pensées réveillent notre courage, et le courage facilite tout. P. 558—562.

3. L'exemple des saints nous ôte tout prétexte par où nous pourrions nous défendre d'embrasser la sainteté. Détail des divers prétextes que l'exemple des saints détruit : ils pouvoient les alléguer aussi bien que nous. Qu'aurons-nous donc à répondre, quand Dieu, dans son jugement dernier, nous demandera compte de l'affreuse différence qui paroîtra entre leur vie et la nôtre. P. 562—566.

Compliment au roi. P. 566, 567.

Autre Sermon pour la fête de tous les Saints ,
pag. 368.

SUJET. *Les disciples de Jésus-Christ s'étant approchés de lui, il se mit à les enseigner. Que leur enseignoit ce divin Maître ? la science des saints. P. 368, 369.*

DIVISION. Les saints ont trouvé le secret d'accorder dans le monde leur condition avec leur religion : 1.^{re} partie. Les saints se sont servis de leur religion pour sanctifier leur condition : 2.^e partie. Les saints, par un heureux retour, ont profité de leur condition pour se rendre parfaits dans leur religion : 3.^e partie. Telle a été la science des saints, et telle doit être la nôtre. P. 369—371.

I.^{re} PARTIE. Les saints ont accordé dans le monde leur condition avec leur religion : 1. ils n'ont point cherché la sainteté hors de leur condition; 2. ils se sont sanctifiés jusque dans les conditions qui semblent les plus opposées à la sainteté; 3. par le moyen même de la pénitence, ils ont acquis la sainteté dans les conditions où ils s'étoient engagés sans avoir consulté Dieu, et où le seul mouvement de leurs passions les avoit fait entrer. P. 371—375.

1. Ils n'ont point cherché la sainteté hors de leur condition; mais ils s'en sont tenus à la maxime de saint Paul, quand il disoit aux Corinthiens : Que chacun travaille à se sanctifier dans l'état et selon l'état où il se trouvoit lorsqu'il a embrassé la foi; car voilà le sens de ce passage : *Unusquisque in quâ vocatione vocatus es, in eâ permaneat apud Deum.* Ainsi les saints, sans se déranger et sans se déplacer, ont accordé la sainteté, les uns avec la grandeur, et les autres avec l'humiliation; les uns avec l'opulence, et les autres avec la pauvreté, etc. Or, ce qu'ils ont fait lorsqu'ils étoient à ma place, pourquoi ne

Je ferois-je pas comme eux ? n'y va-t-il pas de tout mon intérêt. P. 575—575.

2. Ils se sont sanctifiés jusque dans les conditions qui semblent les plus opposées à la sainteté : combien se sont sanctifiés au milieu de la cour ? combien se sont sanctifiés dans la profession des armes ? C'est donc une erreur de croire que ma condition m'empêche d'être saint : erreur qui ne sert qu'à nous décourager ; au lieu que la pensée qu'on peut se sanctifier dans son état, donne de la confiance et anime. C'est encore une autre erreur de se persuader qu'on seroit plus à Dieu, et qu'on y pourroit plus être dans une condition moins exposée ; car celle où Dieu vous a appelé est celle où il vous a préparé plus de grâces, et par conséquent la plus sûre pour vous : voilà ce qui a fixé les saints. P. 575—580.

3. Ils se sont sanctifiés, par le moyen de la pénitence, dans les conditions même où ils s'étoient engagés sans avoir consulté Dieu, et où le seul mouvement de leurs passions les avoit fait entrer. Ne pouvant plus sortir de ces conditions, ils ont cherché dans leur religion une ressource à leur malheur ; et ç'a été de pleurer devant Dieu, et de réparer, par une vie plus austère, plus exemplaire, plus régulière, le crime de leur imprudence : c'est ainsi que les saints ont su accorder leur condition et leur religion. Ce merveilleux accord leur a coûté ; mais en peut-il trop coûter pour acquérir une science si salutaire ? P. 580—582.

II.^e PARTIE. Les saints se sont servis de leur religion pour sanctifier leur condition. Ce que Salomon disoit de la sagesse, en demandant à Dieu qu'elle travaillât toujours avec lui, les saints l'ont pensé de la religion. Elle leur a servi, 1. pour éviter les désordres à quoi leur condition étoit sujette ; 2. pour accomplir les devoirs dont leur condition étoit chargée. P. 582—584.

1. Ils se sont servis de leur religion pour éviter les désordres à quoi leur condition étoit sujette. Il y a dans

chaque condition certains désordres essentiels que la religion seule peut corriger ; mais les saints , en conformant leur condition à leur religion , s'en sont préservés ; sans cela la prospérité les eût éblouis , l'abondance les eût corrompus ; mais parce qu'ils s'étoient fait de leur religion comme une armure divine pour se défendre de toutes les tentations , rien ne les a pu pervertir : et voilà ce que les païens même ont révééré. Or , puisque je professe la même religion , pourquoi n'en fais-je pas le même usage ? P. 384—589.

2. Ils se sont servis de leur religion pour accomplir les devoirs dont leur condition étoit chargée. Il y a dans toutes les conditions certains devoirs pénibles et mortifiants , et sans la religion , les saints auroient pris seulement de leurs conditions ce qu'il y avoit d'utile et de commode , et se seroient déchargés du reste ; mais parce qu'ils agissoient par principe de religion , ils ont satisfait à tout ; et en y satisfaisant , leur religion leur a tout fait rapporter à Dieu. Que vous êtes admirable dans vos saints , ô mon Dieu ! et que la science de vos saints est profonde et sublime ! P. 389—592.

III.^e PARTIE. LES saints , par un heureux retour , ont profité de leur condition pour se rendre parfaits dans leur religion. Ils ont trouvé dans leur condition , 1. de puissans motifs pour s'exciter à la pratique de leur religion ; 2. des moyens de glorifier Dieu et d'honorer leur religion ; 3. des croix dont ils ont fait la matière de leur pénitence et des sacrifices qu'ils ont eu le bonheur d'offrir à Dieu dans l'esprit de leur religion. P. 392.

1. Des motifs pour s'exciter à la pratique de leur religion. Ce que leur condition les obligeoit à faire pour le monde , ne suffisoit-il pas pour leur apprendre ce qu'ils devoient faire à plus forte raison pour Dieu ? P. 392—397.

2. Des moyens pour glorifier Dieu et pour honorer

leur religion. Combien ont fait pour Dieu de grandes choses , parce que leur condition les mettoit en état de les faire? Si saint Louis n'eût pas été roi, auroit-il porté tant de saintes lois? auroit-il bâti tant d'hôpitaux? Cependant, sans faire ce que saint Louis a fait, je trouverai toujours dans la médiocrité de ma condition de quoi marquer à Dieu mon zèle et de quoi l'honorer. P. 397 , 398.

5 Des croix dont ils ont fait la matière de leur pénitence et des sacrifices qu'ils ont eu le bonheur d'offrir à Dieu dans l'esprit de leur religion. Par là ils ont eu dans les conditions les plus relevées , et jusque dans les cours des princes , plus d'occasions de se sanctifier qu'on n'en a partout ailleurs. Soyons soumis et patients comme eux : c'est par la patience qu'on parvient à la même gloire qu'eux. P. 398—400.

Compliment au Roi. P. 400—404.

Sermon pour le jour de la Commémoration des Morts , pag. 405.

SUJET. *Je vous dis en vérité que l'heure est venue , et c'est celle-ci , où les morts entendront la voix du Fils de Dieu , et où ceux qui l'entendront , vivront.* Cette voix du Fils de Dieu , c'est la voix de son sang , qui , dans le sacrifice de l'autel , a été aujourd'hui offert à Dieu pour les morts ; il s'est fait entendre à ces ames que la justice de Dieu retient dans le purgatoire , et il leur a annoncé l'heureuse nouvelle de leur délivrance. P. 405—407.

DIVISION. Ne pas secourir les ames du purgatoire , parce qu'on n'est pas persuadé des peines qu'elles y souffrent , ni qu'il y ait un purgatoire , c'est une conduite aussi déraisonnable qu'elle est pleine d'erreur : 1.^{re} partie. Et se persuadé des peines que souffrent les ames du purgatoire ,

et ne pas travailler à les secourir, c'est une dureté aussi criminelle qu'elle est contraire à la piété et aux lois même de l'humanité : 2.^e partie. Être disposé à secourir les âmes du purgatoire, et ne se servir pour cela que de moyens inefficaces, c'est un désordre aussi commun qu'il est déplorable dans le christianisme : 3.^e partie. P. 407—409.

I.^{re} PARTIE. Ne pas secourir les âmes du purgatoire, parce qu'on n'est pas persuadé des peines qu'elles y souffrent, ni qu'il y ait un purgatoire, c'est une conduite aussi déraisonnable qu'elle est pleine d'erreur. Telle est néanmoins la conduite des hérétiques et de ceux qui par libertinage entrent sur ce point dans leurs sentimens : conduite où il est aisé de découvrir trois grands défauts. P. 409, 410.

1. Dans un doute de spéculation, ils se mettent au hasard de manquer à un des plus importans devoirs de la justice et de la charité chrétienne. Car enfin les hérétiques, malgré eux, sont forcés de reconnoître que comme ils n'ont point d'assurance qu'il y ait un purgatoire, aussi n'ont-ils point d'assurance qu'il n'y en ait pas. Or, dans un tel doute, conclure à ne point prier pour les morts, est-ce une conduite sage ? Nous qui croyons le purgatoire, nous ne sommes pas pour cela certains que ceux d'entre les morts pour qui nous prions en particulier, y soient actuellement ; car ils peuvent être, ou dans le ciel, ou dans l'enfer. Cependant nous prions toujours : pourquoi ? parce que, comme dit saint Augustin, il vaut mieux s'exposer à faire pour ces âmes des prières superflues, que de se mettre en danger de ne pas faire pour elles des prières nécessaires. Ainsi devroient raisonner les hérétiques. P. 410—415.

2. Ils ne prient pas pour les morts, parce qu'ils ne croient pas le purgatoire : mais, tout au contraire, ils devroient croire le purgatoire, parce qu'il est évident et incontestable qu'il faut prier pour les morts. Rien de plus

solidement établi par l'autorité de l'Écriture, par celle des anciens conciles et des Pères, par toute la tradition, que la prière pour les morts. Or s'il faut prier pour les morts, il y a donc un purgatoire. Mais pour ne vouloir pas tirer cette conséquence, les hérétiques nient le principe; et pour le nier, ils rejettent des livres de l'Écriture très-authentiques, et ne défèrent ni aux conciles, ni aux Pères, ni à la tradition. P. 415—418.

5. De ce qui est incertain touchant le purgatoire. ils se font un préjugé contre le purgatoire même. Par exemple, ce qui les choque, ce sont certaines peintures sensibles et affreuses qu'on nous en fait. Mais moi, si j'étois à leur place, je me dirois à moi-même : Je ne sais point expressément ni où souffrent les ames des morts que Dieu purifie, ni ce qu'elles souffrent, ni comment elles souffrent; mais sans examiner toutes ces circonstances, qui ne sont point essentielles, il me suffit de savoir qu'elles souffrent, qu'il est juste qu'elles souffrent, et que je puis les soulager dans leurs souffrances. Quel bonheur pour nous, fidèles catholiques, d'être les enfans d'une Eglise qui ne nous abandonne, ni pendant notre vie, ni après notre mort ! P. 418—423.

II.^e PARTIE. Etre persuadé des peines que souffrent les ames du purgatoire, et ne pas travailler à les secourir, c'est une dureté aussi criminelle qu'elle est contraire à la piété et aux lois même de l'humanité; elle blesse trois intérêts différens : 1. l'intérêt de Dieu, 2. l'intérêt de nos frères, 3. notre propre intérêt. P. 423, 424.

I. L'intérêt de Dieu. Car, délivrer une ame du purgatoire, c'est procurer un accroissement de gloire à Dieu; c'est autant glorifier Dieu qu'on le glorifie par la conversion des infidèles; c'est le glorifier comme Jésus-Christ le glorifia lorsqu'il descendit dans les limbes pour en tirer les ames des anciens patriarches; c'est, pour ainsi dire, tirer Dieu lui-même d'un état violent où il se

trouve, obligé qu'il est de punir des ames qui lui sont chères, et qu'il voudroit rassembler dans son sein. P. 424—429.

2. L'intérêt de nos frères. Ils souffrent, et ce sont nos proches, nos parens, nos amis. P. 429—431.

5. Notre propre intérêt. Autant d'ames que nous délivrons, ce sont autant de protecteurs que nous avons dans le ciel. Mais si nous abandonnons ces ames, Dieu permettra que nous soyons nous-mêmes un jour délaissés. P. 451—455.

III.^e PARTIE. Etre disposé à secourir les ames du purgatoire, et ne se servir pour cela que de moyens inefficaces, c'est un désordre aussi commun qu'il est déplorable dans le christianisme. On ne laisse pas d'avoir pour les morts quelque piété; mais, 1. piété stérile et infructueuse; 2. piété d'ostentation et de faste; 5. piété toute païenne; 4. piété qui, quoique chrétienne, ne produit que des œuvres mortes et sans mérite. P. 455—455.

1. Piété stérile et infructueuse : beaucoup de larmes et peu de prières : c'est même sur d'autres qu'on se décharge absolument du soin de prier. P. 455—458.

2. Piété d'ostentation et de faste. On ne pense qu'à l'extérieur des devoirs funèbres, aux cérémonies d'un deuil, etc. P. 458, 459.

5. Piété toute païenne. Elle n'a que la chair et le sang pour objet, sans agir dans les vues de la foi. P. 459, 440.

4. Piété qui, quoique chrétienne, ne produit que des œuvres mortes et sans mérite. On prie, mais sans être en grâce avec Dieu. Tout ce que nous faisons alors sont des œuvres mortes pour nous-mêmes; faut-il s'étonner qu'elles le soient encore plus pour les autres? Exceptons néanmoins de cette règle le sacrifice de la messe Indulgence pour les morts qu'on peut gagner par la communion, après s'être purifié par le sacrement de la pénitence. P. 440—444.

Sermon pour l'Ouverture du Jubilé, pag. 445.

SUJET. *Nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu ; car Dieu nous dit lui-même dans l'Écriture, je vous ai exaucé au temps favorable, et je vous ai aidé au jour du salut. Or voici maintenant ce temps favorable, voici ces jours de salut. Ce temps favorable pour nous, c'est ce temps d'indulgence et de jubilé.* P. 445, 446.

DIVISION. Ce que c'est que la grâce du jubilé : 1.^{re} partie ; ce qui est nécessaire pour avoir part à la grâce du jubilé ; 2.^e partie ; ce que doit opérer dans nous la grâce du jubilé : 3.^e partie. P. 446, 447.

1.^{re} PARTIE. Qu'est-ce que la grâce du jubilé ? c'est proprement la rémission de la peine temporelle qui reste à subir au pécheur après que son péché lui est pardonné. Il faut distinguer deux choses dans le péché, la culpé et la peine. La culpé ne peut être remise que par le sacrement de pénitence, ou par la contrition parfaite ; mais par une grâce spéciale, Dieu remet la peine en vertu de l'indulgence et du jubilé. P. 447—449.

En vain les hérétiques prétendent que Dieu ne remet jamais la culpé ou l'offense, sans remettre la peine ; et que Jésus-Christ ayant satisfait pleinement pour nous, toute autre satisfaction seroit inutile et diminueroit même le mérite du sacrifice de la croix ; car, 1. il ne faut que l'exemple de Moïse et de David pour nous convaincre que Dieu, en pardonnant même le péché, se réserve encore le droit de punir temporellement le pécheur ; 2. il est évident, par le témoignage de saint Paul, que nos satisfactions doivent être jointes à celles de Jésus-Christ : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi, in carne meâ.* P. 450, 451.

Tenons-nous-en donc toujours à la même proposition.

que Dieu, par l'indulgence et le jubilé, nous remet la peine temporelle qui étoit due à nos péchés, et dont l'exacte mesure n'eût pu sans cela être remplie que par nos satisfactions. Ainsi l'Eglise catholique l'a-t-elle entendu, expliquant cette promesse faite à saint Pierre : *Tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel.* Pouvoir dont saint Paul et les évêques des premiers siècles ont usé; pouvoir par où les indulgences se sont établies et perpétuées dans le monde chrétien. Il est vrai qu'il a pu se glisser sur cela des abus dans le christianisme : mais outre que l'Eglise les a corrigés, l'abus même des indulgences est une preuve de leur vérité et de leur sainteté; car, selon Tertullien, on n'abuse que de ce qui est bon, et on ne profane que ce qui est saint. P. 451—455.

Mais en quoi le jubilé est-il différent de ces autres indulgences que nous appelons plénières? 1. c'est une indulgence beaucoup plus solennelle; 2. c'est une indulgence beaucoup plus privilégiée; 3. c'est une indulgence beaucoup plus sûre. Recevons-la donc avec respect, avec reconnoissance et action de grâces, et avec toute l'obéissance de la foi. P. 455—459.

II.^e PARTIE. Quelles dispositions sont nécessaires pour avoir part à l'indulgence du jubilé? 1. Etre en état de grâce, voilà la disposition habituelle; 2. accomplir les œuvres prescrites par la bulle, voilà la disposition actuelle. P. 459.

1. Etre en état de grâce : car l'indulgence est une faveur qui ne s'accorde qu'aux justes et aux amis de Dieu : d'où suivent trois conséquences : la première, qu'il faut donc renoncer à tout péché; la seconde, qu'il suffit donc d'avoir la conscience chargée d'un seul péché mortel pour être incapable de gagner l'indulgence du jubilé, et qu'il suffit même d'être coupable d'un seul péché véniel qu'on ne déteste pas, pour ne la pouvoir gagner dans toute son étendue; la troisième, qu'il faut donc

être vraiment contrit et pénitent. De là jugeons combien il y en aura peu qui participeront à cette grâce du jubilé. P. 459—462.

De là même concluons encore qu'il n'est donc pas vrai que l'indulgence, et par conséquent le jubilé, anéantisse la pénitence, ainsi que les hérétiques nous l'ont reproché, ni que ce soit même un relâchement de la pénitence; puisque le jubilé suppose la pénitence et ce qu'il y a de plus difficile dans la pénitence, qui est la conversion du cœur: et puisque c'est au même temps le motif le plus engageant pour exciter les pécheurs à faire de dignes fruits de pénitence, c'est au contraire dans la doctrine des hérétiques que l'on découvre le relâchement visible et l'anéantissement de la pénitence: car n'est ce pas l'anéantir que de la réduire à un simple acte de foi, et de la dépouiller, comme ont fait les auteurs du schisme, de toutes les œuvres humiliantes, laborieuses et pénibles? P. 462—466.

2. Accomplir les œuvres prescrites par la bulle, qui sont, 1. la confession, 2. l'aumône, 3. le jeûne, 4. la visite des Eglises, 5. les prières ordonnées, 6. la communion. Admirons la bonté de notre Dieu, qui veut bien, à de telles conditions, se relâcher de tous ses droits. P. 466—470.

III.^e PARTIE. Que doit opérer en nous la grâce du jubilé? le renouvellement intérieur de nos personnes: renouvellement qui ne doit consister ni en de vains projets, ni en des idées vagues, mais dans une réformation entière de nos mœurs. Sans cela le jubilé n'est qu'une pure cérémonie: et que sera-ce en effet autre chose pour tant de chrétiens? on les verra tels après le jubilé qu'ils étoient auparavant. P. 470—475.

Mais tous les temps ne sont-ils pas bons pour travailler à ce renouvellement de nous-mêmes? oui; mais le temps du jubilé y est spécialement propre; car 1. le jubilé est l'engagement le plus naturel à ce renouvellement de

de vie ; 2. le jubilé est le moyen le plus efficace de ce renouvellement de vie ; 3. le jubilé est l'occasion la plus avantageuse pour ce renouvellement de vie. P. 474.—476.

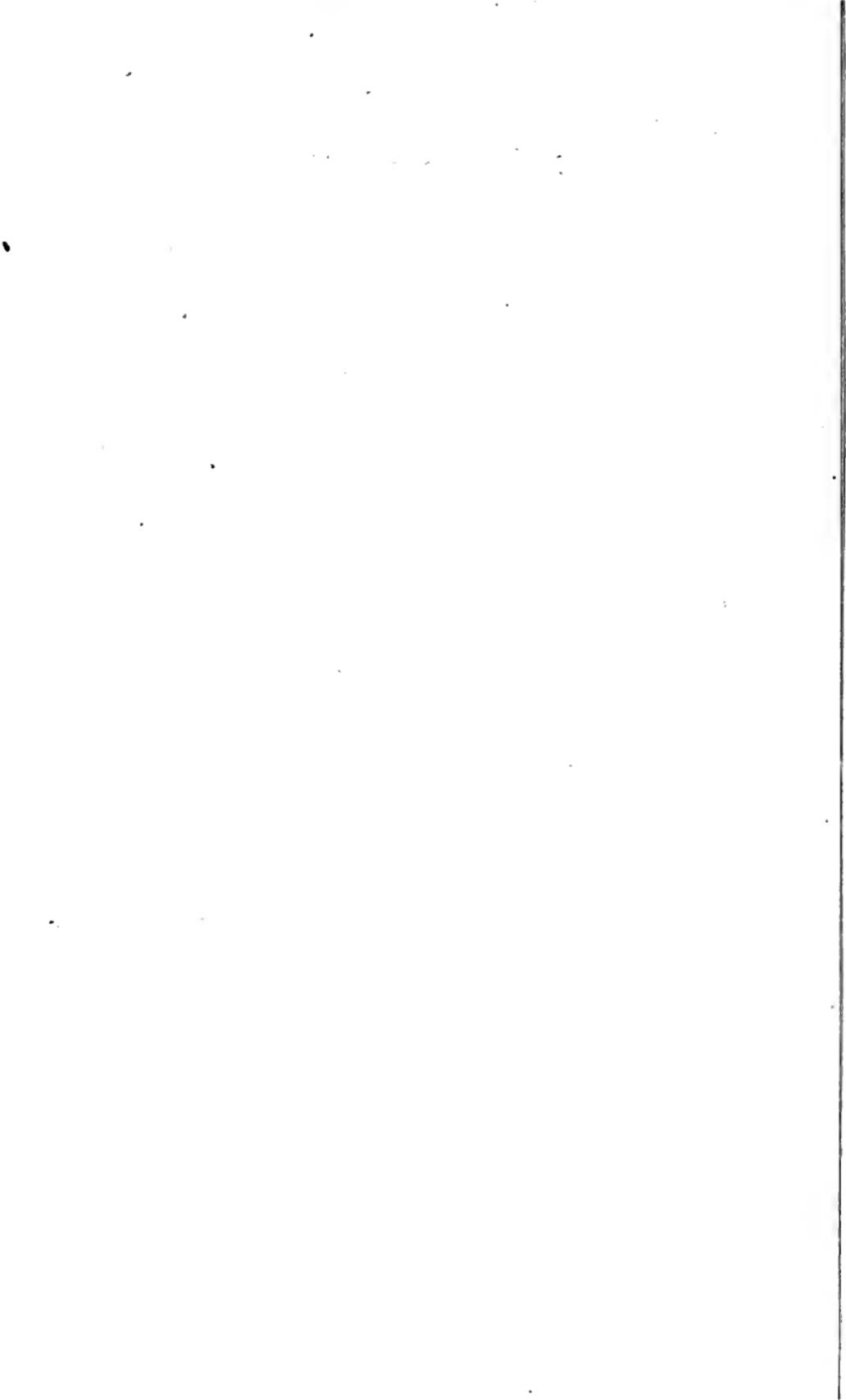
Travaillons donc sans différer au parfait renouvellement et au changement intérieur de nos ames ; et qu'il ne nous arrive pas comme à l'infortunée Jérusalem, d'ajouter à nos autres désordres celui de ne pas connoître le temps où Dieu nous visite, et par là de mettre le comble à notre réprobation. P. 476—478.

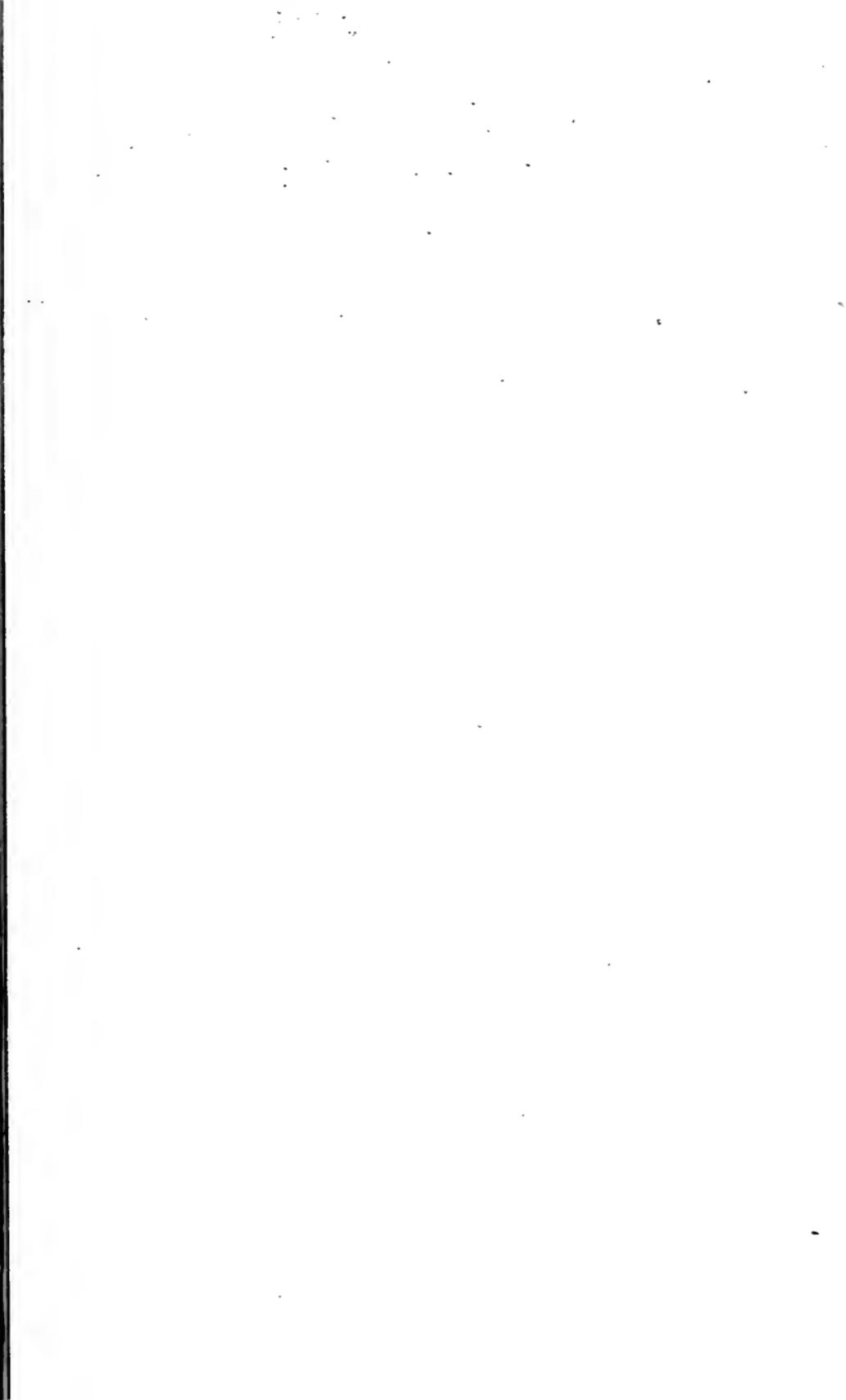
FIN DU TOME ONZIÈME.

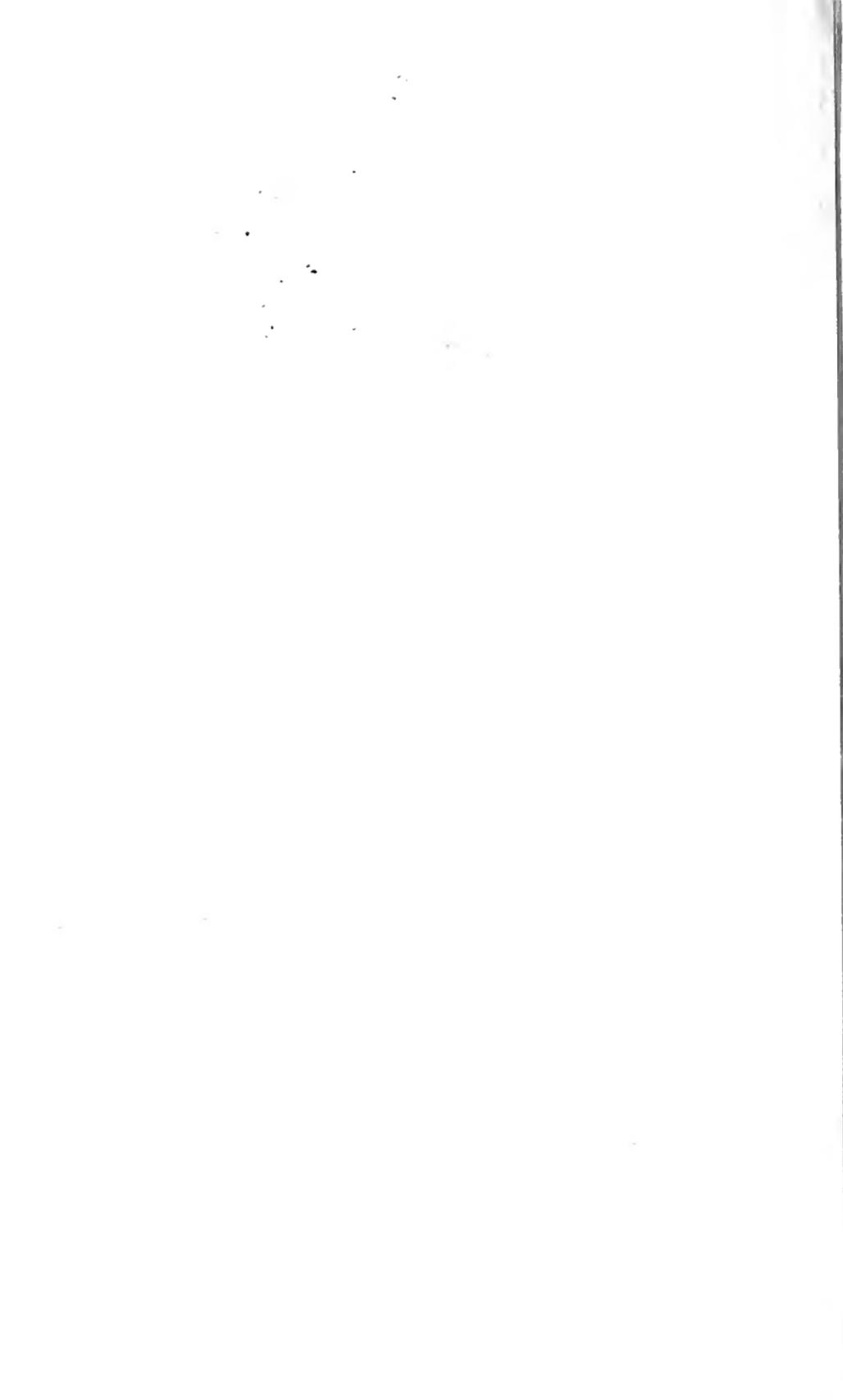
SERMONS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

SERMON <i>sur la Conception de la Vierge.</i>	Pag. 1
Sermon <i>sur l'Annonciation de la Vierge.</i>	48
Autre sermon <i>sur l'Annonciation de la Vierge.</i>	84
Premier sermon <i>sur la Purification de la Vierge.</i>	124
Deuxième sermon <i>sur la Purification de la Vierge.</i>	162
Troisième sermon <i>sur la Purification de la Vierge.</i>	201
Sermon <i>sur l'Assomption de la Vierge.</i>	254
Sermon <i>sur la Dévotion à la Vierge.</i>	290
Sermon <i>sur la Fête de tous les Saints.</i>	330
Autre sermon <i>sur la Fête de tous les Saints.</i>	368
Sermon <i>sur la Commémoration des Morts.</i>	405
Sermon <i>sur l'Ouverture du Jubilé.</i>	445







PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

BX
890
B74
1821
T.11

Bourdaloue, Louis
Oeuvres completes de
Bourdaloue

